U'd'/ of Ottawa
39003002654100

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CHOIX D'ÉTUDES

SUR

LA LITTÉRATURE

CONTEMPORAINE

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

CHOIX D'ÉTUDES

SUR

LA LITTÉRATURE

CONTEMPORAINE

PAR

M. VILLEMAIN

MEMBRE DE L'INSTITUT

(Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres)

PARIS

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

Réserve de tous droits.

1857

BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
ANNEXE DE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

PN
37
V16

PRÉFACE

En réunissant ici mes rapports annuels sur les *Concours* de l'Académie française, pendant une assez longue durée, je réponds au conseil bienveillant de quelques amis des lettres, et je rends de nouveau justice à des noms faits pour honorer les lettres mêmes.

Les *Concours* académiques ont eu, de nos jours, le privilége, sinon de susciter, au moins de proclamer des historiens, des moralistes, des écrivains, dont la célébrité ne devait point être passagère. Nos *Prix* se sont attachés à l'immortel talent de M. Augustin Thierry, au livre profond et neuf de M. Alexis de Tocqueville sur les *États-Unis d'Amérique*, à d'autres ouvrages d'un incontestable mérite, dans plusieurs formes de l'histoire, de la critique savante, et même de l'imagination guidée par le goût.

La liste n'en est pas longue, sans doute. Les arts et l'industrie ont pu récemment se voir décerner, avec justice, douze mille mentions honorables, à la suite de *l'Exposition* de 1855. Cette profusion de gloire n'est jamais applicable dans le domaine sévère et difficile des lettres. Là, les inspirations heureuses, toujours

rares, le deviennent davantage par le cours du temps et par le nombre même des succès antérieurs. Le passé fait obstacle : et la tradition enchaîne ceux qu'elle ne soutient pas.

Les *Prix* d'ailleurs, que décerne l'Académie, laissent en dehors une grande part des œuvres littéraires de notre temps, et n'ont pas le droit d'atteindre bien des noms justement honorés. La succession de ces *Prix* et la variété des ouvrages dignes de les obtenir n'en offrent pas moins un utile témoignage sur la littérature contemporaine et l'état des esprits. On y voit de saines idées défendues avec talent, de laborieuses études suivies avec constance, la philosophie s'appuyant sur le sentiment religieux, et l'esprit littéraire sur la forte érudition. L'analyse, même sommaire, de ces différents travaux, depuis la savante *Histoire de l'Esclavage antique*, par M. Wallon, jusqu'aux curieuses recherches et à la candeur éloquente d'Ozanam, depuis les nobles méditations du livre sur le *Devoir*, jusqu'au traité de la *Connaissance de Dieu*, écrit pour notre siècle par un élève de Bossuet, toute cette série d'efforts instructifs et généreux atteste une salutaire activité des esprits. Tout y appartient sans doute à l'ordre spéculatif, à l'érudition et à l'art; mais, cela même est l'ambition qui convient aux lettres, et qui sert à leur puissance.

Évidemment, aux fortes études d'antiquités, de philosophie, et d'histoire fut toujours liée la maturité intellectuelle des peuples modernes; et elle n'aurait de déclin nécessaire que par l'oubli de ce qui a fait sa force. C'était un abus de langage d'appliquer à une

nation, dont la vie se compose de jeunesses successives, cette gradation inflexible de l'âge mûr, de la vieillesse, et de la caducité, qu'on remarque dans l'homme. Un peuple ne dépérit pas ainsi. Il faudrait, pour cela, qu'il n'eût qu'une âme et qu'elle fît défaut en lui. S'il prévient, au contraire, la décadence par le travail continu des esprits, par le sentiment élevé du devoir, par quelque grandeur dans la vie publique, il ne subit pas la loi du temps; et il peut compter indéfiniment de nouveaux âges virils.

Souhaitons donc surtout le retour et la durée de cette forte éducation littéraire, qui seconda si bien la dignité morale de la France dans le dix-septième siècle, et qui fut, dans le nôtre, le premier signe efficace du rétablissement, même incomplet, de l'ordre social, à dater de 1800. Ce serait une étrange prétention au progrès, que celle qui se complairait dans l'abandon des études classiques. Comme l'a dit récemment une grande et ingénieuse autorité scientifique: « on n'en est pas plus savant, pour être moins lettré[1]; » et, il n'est besoin de rappeler ici à quel point, M. de Lagrange, M. de Laplace, M. Delambre, M. Fourier, M. Poinsot faisaient des lettres antiques et du bon goût français la première culture, et comme disait M. de Laplace, le grand *noviciat* de l'esprit.

L'inexpérience et le faux zèle ont pu vouloir changer tout cela; mais, le changement lui-même était un essai, qui ne saurait durer longtemps.

Les résultats déjà connus de cet essai, la stérilité

[1] Discours de réception de M. Biot à l'Académie française.

d'une méthode divergente et confuse, qui étourdit l'esprit, au lieu de le former, et le rend inappliqué sur plusieurs points à la fois, au lieu de le fixer utilement sur un seul, nous est un garant d'un retour prochain à la vérité, dans une question, où le bon sens public a droit de suffrage et ne saurait être trompé longtemps. Rien de mieux que de multiplier les applications diverses de l'intelligence, et que d'offrir à tous, au moins, un premier degré de culture; rien de plus opportun que d'approprier ce degré de culture à certaines professions techniques; mais, cette précaution d'un bon système d'enseignement public n'en saurait devenir l'objet exclusif, sans décapiter l'esprit d'une nation. A part toute étude professionnelle, il y a ce qu'on appelle avec raison l'éducation générale et aussi ce qu'il faut appeler l'éducation supérieure, l'une donnant ce fonds de principes et de notions essentiel à l'homme, l'autre développant l'intelligence et le goût de ces sciences morales qui servent à la splendeur, comme au gouvernement des sociétés.

Nul doute, dès lors, qu'en laissant à nos écoles publiques le soin accessoire de préparer directement à quelques écoles spéciales de l'État, il n'importe surtout de leur maintenir, ou de leur rendre la grande condition des anciens colléges et des premiers lycées, c'est-à-dire, le caractère d'écoles préparatoires aux professions libérales, à la vie publique, aux nombreux services d'une grande société, qui a toujours occupé par l'intelligence, non moins que par la force, une place éminente en Europe et n'en veut pas déchoir.

On ne peut contester, en effet, qu'aux époques les

plus diverses, et à part la forme plus ou moins favorable des Institutions, cet ordre de supériorité se retrouvait comme l'attribut particulier de l'esprit français, son orgueil, ou son dédommagement.

Sous Louis XIV, il se confondit avec la grandeur même du règne; il en accrut la puissance politique; il en doubla et en réfléchit la gloire. Sous le règne suivant, il tint presque lieu de cette grandeur qui manquait trop aux actes du gouvernement de la France; il prolongea, il soutint, dans l'Europe, l'ascendant glorieux du nom français, et ne le compromit quelquefois que par les erreurs, où l'abaissement général des Institutions entraînait aussi les lettres.

On pouvait cependant remarquer encore, vers 1789, quelle réunion de connaissances diverses, quelle brillante levée d'intelligences se trouvait prête, par l'éducation publique d'alors, toute insuffisante qu'on la jugeait. Distribuée plus libéralement qu'elle ne l'a été depuis, cette éducation était destinée à entretenir, à renouveler l'élite intellectuelle d'une grande nation. Elle ne se proposait pas pour but principal de préparer, dès l'enfance, à certaines notions de pratique et d'industrie, mais de former des esprits capables de se présenter plus tard aux études difficiles des professions savantes, et ayant d'abord cette culture choisie, ce discernement des lettres et de l'histoire qui fait les hommes éclairés, dans un pays civilisé.

Aussi, même après la ruine de l'ancienne société, malgré tant de vies moissonnées, tant de talents éteints ou dispersés, le Pouvoir nouveau qui entre-

prenait de refaire un État florissant et une société polie, retrouva, sous les débris, dont il était entouré, bien des restes précieux de tradition et de lumières. On sait quelle place la génération élevée, avant 1789, occupa dans les Conseils, la Magistrature, l'Administration, les Compagnies savantes, de 1802 à 1812; et on sait aussi quel effort était fait, à la même époque, pour préparer à ces demeurants du passé de dignes successeurs, par un vigoureux système d'études.

L'instruction ne peut, en effet, souffrir de lacunes, sans dommage pour un peuple. Durant quelques années, après 1789, la violence des événements publics avait suspendu tout travail paisible. Il n'y avait pas eu d'études régulières en France; mais le trouble même, qui agitait toutes choses, avait développé, pour la guerre du moins, quelques fortes natures, et découvert çà et là des talents cachés. Une fois l'ordre rétabli, ces saillies hors rang, ces promotions du génie sans culture n'auraient plus été si fréquentes; et la Société avait besoin de veiller, sans interruption, sur toutes les époques de la vie, si elle voulait s'assurer à elle-même un facile et glorieux recrutement.

Ce fut le motif qui créa ces *Lycées*, ces *Facultés des lettres et des sciences*, si rapidement établis sur tous les points considérables de la France. Ce fut l'œuvre de cette Université classique, fondée par un instinct supérieur, pour être l'assidu foyer des arts de la paix, sous la plus guerrière des dictatures. Et, à cet égard, l'effort était si bien calculé, si noble en soi, et si analogue à l'esprit français, qu'il atteignit le but, en quelques années, et qu'un gouvernement libre et modéré

n'eut qu'à maintenir cette création d'une époque si différente.

Seulement, de cette liberté nouvelle pouvait sortir, avec l'accroissement de l'industrie, une disposition à chercher beaucoup l'utilité pratique, à demander aux études mêmes le profit, plutôt que la grandeur. Mais la partie généreuse des Institutions luttait, sur ce point, contre un des résultats du bien-être matériel, qu'elles avaient produit.

Le goût des hautes connaissances, la bonne et forte méthode d'enseignement se conservait donc, de plein droit, sans altération. La vie même du temps, la Tribune parlementaire, la controverse civile et religieuse, tout ce qui avait alors crédit et faveur entretenait l'émulation des esprits. L'ordre politique existant, précisément parce qu'il s'appuyait sur la liberté légale, avait besoin de l'intelligence et lui donnait une grande place. Il tendait presque à la considérer comme la première des garanties, ou du moins à la placer sur le même rang que la propriété.

Si tout cela est bien loin de nous aujourd'hui, si de l'adjonction systématiquement proposée des *Capacités* sur la liste électorale, on en est venu à ce qui leur ressemble le moins dans le monde, au suffrage universel, serait-ce une raison pour ne plus souffrir, dans le pays, un degré supérieur, une aristocratie d'études destinée surtout à la classe aisée, mais ouverte à tous et promettant, par l'habile emploi des premières années de la jeunesse, une recrue certaine d'esprits cultivés? Nous ne pouvons admettre cette conséquence. Elle n'est utile à rien de bon; elle ré-

pugne à l'esprit français ; elle démentirait l'idée que la France a donnée d'elle-même, dans toute l'Europe.

Sans remonter au moyen âge, on le sait, la France, depuis le seizième siècle, n'a cessé d'occuper un premier rang sur la carte intellectuelle du monde, entre ces nations ingénieuses du Midi, l'Italie, l'Espagne, trop vite éclipsées par les misères de leur état politique, et ces peuples germaniques, dont l'avénement plus tardif a jeté tant de lumière. Dans les principaux États d'Allemagne, dans la libre Angleterre, les études sont aujourd'hui ce qu'elles étaient, il y a cinquante ans et plus ; c'est-à-dire, elles continuent ; elles se renouvellent ; elles se fortifient dans la même voie, par la même application aux langues savantes, à la philosophie, à l'histoire, par la même préoccupation d'un petit nombre de grands modèles anciens. Il n'y a pas là-dessus deux méthodes, deux manières de développer le jugement et l'esprit de la jeunesse. Les hommes qui sont aujourd'hui l'espérance de l'Angleterre, ont été élevés comme ceux qui furent sa force et sa gloire, dans l'époque précédente. M. Gladstone ou M. Bright se sont formés à même école que Robert Peel ou lord John Russell, et ceux-ci avaient fait mêmes études que Canning, Burke ou Pitt.

En sera-t-il autrement chez nous, à l'avenir, sous le prétexte d'allier désormais les lettres et les sciences ? Cette alliance est-elle une découverte de notre temps ? N'a-t-elle pas été toujours l'attribut de quelques hommes ? N'est-elle pas entrée dans tous les grands systèmes d'enseignement, mais sous la condition que l'épreuve soit successive et non simultanée ?

On enseigne mal, à la fois, des choses disparates ; on intervertit l'ordre naturel des esprits et la vocation des âges, en chargeant de mathématiques les années de l'enfance propres à l'étude des langues, et en exerçant l'attention technique, avant l'intelligence morale. C'est là une contradiction, que le choix arbitraire déféré à l'enfant ne saurait corriger, et qui suffit à fausser tout un plan d'études.

Souhaitons qu'à cet égard la contre-réforme ne soit pas trop tardive ; car, toute année perdue dans le présent est un vide pour l'avenir. Quelle que soit l'ardeur de notre époque pour le progrès matériel de la richesse, et quel que soit même le degré d'imagination qui se mêle, de nos jours, à cet intérêt positif, tout le monde convient que l'existence d'un peuple se compose encore d'autre chose : on y comprend aussi les hautes vérités sociales, le perfectionnement des lois, la tendance élevée des lettres, l'admiration du beau dans les arts, la science enfin, et toutes les sciences, non pas dans quelques applications vulgairement pratiques, mais dans la grandeur des méthodes et des résultats.

La moindre partie de cette carrière si vaste impose de bien longues études. Je reproduis ici quelques fragments de celles que j'ai faites sur la littérature de notre temps, en France et au dehors. La première moitié du dix-neuvième siècle, et sans doute la plus féconde en événements mémorables, est achevée ; et, à mesure qu'elle se déployait à nos yeux, l'histoire politique en a été retracée sur place, par un procédé presque analogue à celui de la lumière dessinant ce

qu'elle éclaire. L'histoire des lettres, le travail de l'imagination, durant la même époque, ne saurait être aussi complétement décrit; les idées ont plus besoin encore que les événements d'être vérifiées à distance et de subir une autre épreuve que le jugement immédiat des contemporains. Le point de vue des spectateurs, en effet, change quelquefois tellement, que l'objet ne paraît plus le même.

Je n'hésite pas, cependant, à réunir ici des opinions littéraires de dates fort diverses, mais toutes d'accord avec une conviction qui ne peut varier en moi. J'en ai choisi le sujet surtout en France et en Angleterre, dans ces deux pays plus rapprochés aujourd'hui d'intérêts que de principes. Je n'ai jamais cru, je l'avoue, à l'identité des deux *Constitutions*, pas plus qu'à la similitude absolue des deux histoires. Mais, en aimant la liberté anglaise, son esprit tout à la fois de tradition et de hardiesse, en étudiant la vie et les paroles de quelques-uns de ses hommes d'État, je me plaisais à croire que d'autres circonstances avaient pu faire naître ailleurs des caractères égaux.

J'ai peint quelques-uns de ces caractères, plutôt pour nos regrets que pour notre émulation actuelle. Je ne renonce point à les présenter un jour au public : mais, dans ce volume, soit que je parle de quelques belles années et de quelques noms remarquables de la Restauration française, soit que je touche à l'Italie, ou à l'Angleterre, soit que je m'occupe du moment même où j'écris, je me suis attaché de préférence aux questions de littérature. Je n'ai point renié l'histoire; mais je ne l'ai pas cherchée; je n'ai point

désavoué les doctrines qui, suivant moi, sont l'âme des lettres, comme elles sont l'honneur et la vie des peuples dignes de mémoire; mais, je n'avais pas ici pour objet principal de les célébrer, ou de les défendre; et je voulais rassembler surtout des Essais d'analyse critique, des Études de goût et d'art, pour ceux qui s'y plaisent encore, et que l'amour des lettres rend indulgents à tout travail indépendant inspiré par elles.

RAPPORTS ACADÉMIQUES

ET

CHOIX D'ÉTUDES

SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1846

Messieurs,

Quel que soit aujourd'hui le vif intérêt des études d'histoire nationale, et quelque grands travaux que leur promettent l'émulation et la liberté des esprits, l'Académie n'a point encore à déplacer la couronne qu'elle décerne, depuis plusieurs années, au même écrivain et au même ouvrage. M. A. Thierry conserve le Prix, qui semble avoir été fondé dans la prévoyance d'une destination si juste. L'estime publique ne s'en plaindra pas. Elle sait que le célèbre historien n'a pas fait de cette décoration de sa retraite un motif de repos et d'inaction : et dans cette enceinte même, la lecture applaudie d'un fragment plein de vues originales, sur une des époques du Tiers-État en France, a signalé naguère quel nouveau titre de gloire allait compléter l'œuvre historique couronnée par l'Académie,

et que n'a surpassée nul travail récent d'une autre main.

L'Académie maintient également à M. Bazin le Prix obtenu par son Tableau du règne de Louis XIII ; et malgré l'étonnement que peut exciter cette coïncidence de deux exceptions, elle y voit une double justice.

En dehors de ses prix ordinaires, l'Académie avait à juger cette année des recherches d'érudition et de goût sur notre langue. C'était l'essai d'un nouveau concours. Dans une étude détaillée du style de Molière, elle avait voulu constater le travail commun du génie d'un homme et de l'esprit d'un siècle, et cela dans la forme d'ouvrage qui, par la peinture des passions éternelles du cœur et des accidents de la vie sociale, par le jeu des conditions et des caractères, permet au langage le plus d'énergie, de naturel et de variété. Pour cette épreuve, elle prenait la meilleure époque, celle où l'idiome français, souple et ductile comme le métal fondu, gardait profondément l'empreinte de la pensée. Les langues sont un domaine commun, où le génie se fait une propriété particulière. De même que par une invention de nos jours, les objets extérieurs, les masses, les détails même se gravent spontanément sur une surface préparée, que la lumière frappe de leur image, ainsi, dans l'idiome d'un peuple se reproduisent d'eux-mêmes, au grand jour de la vie, ses usages et ses mœurs. Mais à côté de ce dédoublement d'un siècle dans sa langue, et de cette imitation des choses par les paroles, le génie et la passion, qui est le génie du moment, ajoutent la création à la copie. Le fonds général d'une langue, c'est la peinture par reflet, par l'action seule de l'objet et de la lumière; le style, c'est l'œuvre inspirée du peintre.

Sans doute, il n'est pas besoin d'un vocabulaire, pour discerner ces deux origines. On les juge mieux cependant par cette étude. En la demandant, l'Académie, sur onze ouvrages, a obtenu deux travaux remarquables : l'un, inscrit

sous le n° 3, distribue et explique dans un vaste recueil toute la diction de Molière; l'autre, le n° 10, en réunit les traits les plus expressifs dans un choix qui n'oublie rien.

Des considérations instructives précèdent les deux ouvrages, entre lesquels l'Académie a partagé le Prix qui vient d'être doublé. Leur mérite comparé a été apprécié dans un rapport que nous ne pouvons lire à cette séance, ni abréger, sans l'affaiblir. Les auteurs, que leurs noms désignent assez, sont MM. Genin et Guessard. Une première mention est encore accordée au n° 11, et une seconde au n° 8.

En décernant le Prix d'utilité morale, fondé par M. de Montyon, l'Académie a souvent compris dans ses jugements des ouvrages de formes très-diverses, où le talent ne touchait au but proposé que d'une manière indirecte et spéculative.

Aujourd'hui, comme la société devient sans cesse plus pratique dans ses vues d'amélioration, l'Académie l'a été dans ses choix; et elle a désigné d'abord les écrits mêmes qui se liaient à quelque œuvre de bienfaisance publique. Les soins de la charité si active, depuis quinze ans, avaient laissé longtemps un grand vide dans la protection accordée aux enfants du peuple. Les écoles élémentaires si rapidement multipliées étaient loin de suffire. Les salles d'asile ont été créées, comme un passage entre le foyer du pauvre et l'école. A peine formées, les salles d'asile ont averti la société d'un autre besoin à satisfaire, d'une autre précaution charitable à prendre.

Ce n'était pas seulement l'enfance déjà capable d'instruction qu'il fallait recueillir : c'était aussi la plus faible enfance, celle que la mère nourrit encore, mais que, dans beaucoup de familles pauvres, elle ne pouvait garder assidûment, ni confier à d'autres mains assez soigneuses, même en donnant, pour les rétribuer, la meilleure part du

salaire gagné par son travail. De là est venue dans le cœur d'un généreux citoyen la pensée des *Crèches*. Le succès rapide de cette pensée en a montré la sagesse et l'utilité. Le *compte rendu* de l'œuvre par le fondateur, l'exposé des moyens employés, des secours obtenus, du bien commencé, l'intention et le résultat, voilà le livre en action qu'a dû considérer l'Académie. Règlements d'hygiène, sollicitude morale, précautions prises pour aider la mère, sans l'éloigner, pour suppléer sa force et non sa tendresse et, en la ramenant aux heures, où elle nourrit son enfant surveillé par d'autres soins, lui conserver son lien et sa vertu maternelle, telle est l'institution honorée dans la médaille décernée à M. Marbeau.

Simple récit d'une bonne action qui s'étend et se perfectionne, pendant qu'on la raconte, son écrit renferme déjà, sur la puissance des saines habitudes, dans l'âge le plus tendre, et sur l'éveil précoce et régulier de l'intelligence, d'utiles observations qui vont s'accroître avec l'œuvre nouvelle. Cet avantage est commun aux salles d'asile et aux écoles primaires; et la pensée saisit avec espérance les heureux effets que ces *Institutions*, s'aidant et se suivant l'une l'autre, peuvent avoir pour la santé du corps, pour la santé de l'âme, et pour un progrès de bien-être et de bonne morale, dans les classes populaires. Ainsi se réalise ce que renfermaient de praticable les théories et les vœux de quelques esprits spéculatifs. Il ne s'agit pas d'une communauté chimérique, ou oppressive, à établir entre les hommes, mais d'un appui salutaire à donner aux commencements de la vie, pour en rendre la suite plus facile et meilleure. Ici, comme partout, l'œuvre d'humanité est œuvre de politique. Elle préparera pour la famille, pour l'État, une population plus nombreuse, plus saine et plus forte, pliée de bonne heure à des habitudes d'attention et d'ordre, qui sont des germes de discipline sociale.

Cette vue et toutes les applications qu'elle entraîne font le grand mérite des *Conseils sur la direction des salles d'asile*, par mademoiselle Marie Carpantier, directrice d'un asile. L'expérience ressemble ici à une utopie réalisée. On voit, pour une réunion de jeunes enfants de la condition la plus pauvre, tous les soins de la culture morale la plus attentive mêlés à la surveillance physique. Précisément, parce que l'étude, à cet âge, est encore peu de chose, l'éducation a pris une grande place et s'applique à tous les actes de la vie naissante. L'auteur, en qui nous devons louer d'autant plus le talent d'écrire avec émotion et justesse qu'il faut y reconnaître le témoignage et le reflet de la pratique même exposée dans son livre, l'auteur vous étonne par l'à-propos et la variété des leçons qu'elle fait naître de l'organisation si régulière et des accidents si simples d'une salle *d'asile*.

Origine des sentiments affectueux, élévation du cœur vers Dieu, premiers instincts de dignité morale, et, pour ainsi dire, premier point d'honneur de l'âme excité dès l'enfance, habitude et goût de l'obéissance sortis du développement même de l'être moral, et destinés, non pas à détruire la volonté, mais à la rendre judicieuse et ferme, répression plus assortie aux caractères qu'aux actes, pour améliorer toujours, au lieu de punir, voilà ce que le dévouement au devoir et la sagacité du cœur découvrent et mettent en œuvre dans le cercle étroit d'un *asile*. La sage directrice le voudrait peu nombreux, pour être mieux régi. Mais alors, que les établissements soient très-multipliés et que les essais en soient partout reproduits, s'ils doivent ressembler au modèle qu'elle en a tracé !

Quelle sera sur le bien-être des classes pauvres l'influence de ce système d'*asile* et d'instruction propagé dès l'enfance? Dans quelle proportion ce qui doit améliorer

l'homme préviendra-t-il la misère? On l'entrevoit, on l'éprouve déjà. Les maux de l'indigence existent aujourd'hui moins nombreux, moins extrêmes qu'à d'autres époques de splendeur sociale; mais ils sont grands encore, et tels que la pensée ne saurait se fixer sur cet état de la société sans émotion, et sans désir d'y porter soulagement. Un livre qui va chercher ce désir dans les cœurs et l'excite par l'énergie des peintures et des reproches, est une œuvre utile. Telle est la pensée, telle est l'action de l'écrit intitulé: *Il y a des pauvres à Paris et ailleurs.* Je n'examinerai pas si dans la gravité ironique de ce titre et dans l'accent général de l'ouvrage il n'y a pas quelque oubli de tout ce que la charité publique et privée fait de sacrifices et d'efforts, dans notre temps. Le zèle et le but de l'auteur justifient ce langage; son âme compatissante et sévère ne réclame pas seulement des secours matériels, mais de la charité morale, c'est-à-dire l'aumône, consolante pour celui qui reçoit, et salutaire à celui qui donne, l'aumône persistante qui soulage, qui conseille, qui dirige, qui ne fait pas de ses dons un abonnement avec le malheur, mais une dette toujours acquittée, toujours renaissante.

Ainsi conçue, la bienfaisance est une sorte d'apostolat, et la voix généreuse qui la recommande a toute l'ardeur de la mission chrétienne. Elle a pu cependant se tromper quelquefois. On a besoin de dire à l'honneur de la civilisation, que dans cette grande ville le sort de l'ouvrier n'est pas aussi malheureux que l'affirme l'auteur. Il y a le bienfait général de l'époque présente, celui qui résulte de l'ordre, de la paix, du travail multiplié, qu'elle encourage; il y a l'esprit d'équité qui fait que la prospérité croissante des grandes industries rejaillit sur la classe laborieuse qu'elles emploient. Cette vérité même admise, la tâche de la charité n'en est pas

moins immense; et madame Agénor de Gasparin a raison dans ses exhortations et ses avis, pour écarter les prétextes de ne pas secourir, pour indiquer la manière de bien secourir, et de mêler l'influence chrétienne au soulagement matériel, sauf à donner parfois sans motif, de peur de ne pas donner assez. Sa parole est passionnée; mais, c'est sur les vérités évidentes qu'il faut de la passion; car c'est là qu'il importe non de convaincre, mais de réveiller l'âme, et de lui faire sentir ce qu'elle sait et ce qu'elle néglige. Honorons le talent, lorsqu'il est le feu vivifiant des bonnes œuvres!

L'Académie, malgré les mérites littérairement inégaux des écrits, que nous venons de nommer, n'a pas voulu graduer les récompenses, lorsque le but des auteurs était également respectable. Elle décerne à chacun d'eux une médaille de 3,000 francs, dont profitera la cause, qu'ils ont servie.

Parmi les ouvrages qui, sans application directe à quelque perfectionnement ou à quelque réforme, ont un caractère d'utilité morale par l'objet des recherches et la pureté des principes, l'Académie a remarqué et récompensé d'une médaille de 2,000 francs de *nouveaux Essais d'Histoire littéraire* de M. Gérusez, et *une Étude sur la Boëtie*, par M. Léon Feugère. Le premier recueil, écrit avec talent, renferme, sur l'éloquence religieuse du moyen âge, sur Fénelon, sur Rousseau d'attachantes analyses, où la leçon de goût est prise à la source du sentiment moral. Sans doute ce mérite, inséparable de toute critique élevée, n'est pas particulier à l'auteur; mais l'Académie l'a trouvé assez fortement marqué, pour l'honorer d'une distinction spéciale.

Elle a aimé aussi le nouvel hommage rendu à Montaigne, dans la personne et sous le nom de celui qu'il appelait un autre lui-même. La douleur de Montaigne avait

été la gloire de la Boëtie. Un souvenir d'admiration si vif inspiré à un homme de génie, un regret si profond laissé dans une âme, qu'on soupçonnait de scepticisme, et qui semblait du moins plus réfléchie que tendre, quel plus grand témoignage d'une supériorité rare et d'une affection méritée? Quelques pages de la Boëtie lui-même n'en disaient pas moins; elles montraient une de ces âmes formées à l'antique, et élevées par l'étude au niveau des vertus, dont l'occasion leur était refusée. Raconter ce qu'il fut, réunir ses premiers, ses derniers écrits, toutes les traces de ses pensées, de ses études, cette part si grande de la vie dans les talents moissonnés de bonne heure, c'est là un utile travail, un modeste et touchant commentaire de la plus belle inspiration de Montaigne, son *chapitre* sur l'amitié. Sachons-en gré, comme d'une offrande bien choisie pour l'honneur de la philosophie et des lettres, puisqu'elle est la peinture fidèle d'une vertu nourrie à leur école, sous l'empreinte du seizième siècle.

L'Académie, qui voit avec plaisir ces retours d'admiration vers les monuments du génie de notre vieille France, veut les encourager; et elle propose, pour un de ses prix à décerner dans deux ans, l'éloge de Jacques Amyot, c'est-à-dire une recherche d'histoire et de goût, un libre jugement sur cette vie si humble d'abord, puis élevée si haut, sans tomber, ni faillir, et sur cette éloquence naturelle qui, dans le commerce assidu des grandes âmes de l'antiquité et de leur peintre immortel, se bornant à sentir et à traduire, trouva des couleurs, dont l'éclat dure encore.

L'Académie, en renouvelant ainsi le sujet d'une des anciennes épreuves maintenues par elle, sous les titres trop exigeants peut-être de *Prix* d'éloquence et de poésie, sait combien l'une et l'autre sont rares et ont besoin de naître librement. Elle ne craint pas cependant d'être sévère dans les jugements qu'elle en porte; elle ajourne le prix, quand

il n'est pas enlevé par le talent; elle va plus loin; elle fait attendre le talent, lorsque l'art et le goût n'ont pas assez réglé ses efforts. Parmi les nombreux essais de poésie, qu'avait appelés le sujet proposé, *l'invention de la vapeur,* deux surtout ont frappé l'attention, l'un sous la forme lyrique mêlant l'éclat et parfois la grandeur à l'exagération des images, offrant de beaux traits et des fautes choquantes, de la force et l'excès de la force; l'autre, sous une forme simple, piquant, mais inégal, plein de vers excellents et de vers faibles, œuvre d'un poëte facile qui ne manque d'aucune des qualités du style familier, même de la concision, que cependant il néglige un peu trop. Ces deux ouvrages, dont chacun pris à part eût réussi peut-être, mis en contraste, ont paru mériter d'être rendus meilleurs par une reprise de travail qui, sans diminuer la verve, y joigne la correction.

Le concours est donc prorogé; et, en même temps, l'Académie propose un autre Prix de poésie. Le sujet qu'elle indique répond à une pensée, à un intérêt de notre temps, à ce mouvement né à la fois de la force et de la raison, qui avertit les grandes nations de s'abstenir entre elles de luttes désormais trop dispendieuses et trop terribles, et de porter leur effort vers l'occupation graduelle et protectrice des pays encore barbares. La France a pris une grande place dans cette œuvre du siècle présent et de l'avenir. Le caractère qu'elle y déploie, l'empire qu'elle peut y fonder sur la puissance des armes, sur l'humanité dans la guerre et sur les travaux de la paix mêlés à la victoire, se résument dans ce titre mis au prochain concours, *l'Algérie, ou la civilisation conquérante.*

Le progrès social, sous toutes les formes, est aujourd'hui l'instinct public et comme l'action naturelle des *Institutions* acquises à la France. Dans cette noble préoccupation des hommes de notre temps, leurs regards doivent se

porter volontiers sur ceux qui, à d'autres époques, ont eu le pressentiment ou l'ambition du bien qui s'accomplit de nos jours. Nulle tradition n'est plus sainte que celle des premiers et vertueux efforts, qui ont précédé et comme prédit les grandes réformes. Ces efforts avaient deux mérites éminents, la prévoyance et la pureté, la grandeur des idées, sans l'alliage un peu trouble que vient y mêler trop souvent l'agitation de la lutte.

Dans cette pensée surtout, l'Académie avait proposé l'*Éloge de Turgot :* elle y voyait une justice de notre siècle envers un de ses plus nobles précurseurs. De même que dans les sciences exactes, les travaux des génies inventeurs sont utiles à étudier, et instruisent encore par la hardiesse de la méthode, lors même que la solution est devenue vulgaire, ainsi, nous avait-il semblé, dans la science du perfectionnement social, les idées et les essais d'un grand esprit du dernier siècle, quoique dépassés aujourd'hui sur plusieurs points, doivent être pour notre temps une contemplation inspirante et féconde. L'épreuve a réussi : presque tous les discours adressés à l'Académie offrent de saines notions; et dans ceux qu'elle a distingués la connaissance exacte, quoique plus ou moins profonde, et le vif sentiment du sujet, ont trouvé l'appui de fortes études et de talents exercés.

Ce mérite éclate surtout dans le premier discours, le n° 15, portant pour épigraphe :

> Il ne cherche le vrai que pour faire le bien.
>
> (Voltaire.)

L'homme de bien, le philosophe, l'administrateur éclairé par la science, le ministre sagement réformateur y sont loués, y sont montrés avec vérité et avec âme. L'exactitude, technique sur quelques points, n'a pas ralenti le talent, mais, au contraire, a rendu sa marche plus rapide et plus

sûre. Turgot, comme les esprits vastes et les volontés fortes, avait eu de son temps quelques admirateurs enthousiastes, parmi ceux dont l'admiration peut compter. Réunissant les mérites les plus divers avec une qualité directrice, la supériorité de la raison, instruit par deux éducations profondément distinctes, la Sorbonne et la philosophie, gardant beaucoup de l'une et de l'autre, mais transformant, c'est-à-dire corrigeant, d'après sa nature, ce qu'il recevait du dehors, il eut sinon l'éclat du génie, au moins une de ses conditions essentielles, l'indépendance du jugement et la création propre de l'idée.

Aussi, l'examen de la postérité lui est-il plus favorable encore que ne le fut la première surprise des novateurs, qu'il modérait, en les éclairant. Cet homme qui jeune se fit respecter de Voltaire, ce penseur qui, par ses vues, imposait aux spéculations presque illimitées du méthodique et ardent Condorcet, ce philosophe qui rectifiait quelque chose à toutes les idées de son temps, trouve aujourd'hui, dans l'établissement paisible, ou dans la victoire prochaine de quelques-unes des vérités qu'il avait proclamées, un hommage plus grand que ne pouvait l'offrir aucune solidarité contemporaine d'opinion et de parti. Son nom, déjà consacré par le triomphe des principes de tolérance, d'égalité civile et de liberté, le sera chaque jour davantage par l'application croissante des mêmes principes aux relations commerciales des peuples; et son souvenir grandira par le progrès social, dont il avait fait son espérance. L'auteur de l'ouvrage couronné, M. Baudrillard, a senti et marqué dignement ce caractère. De là pour nous la force et l'unité de son travail. Rien d'exagéré ni de déclamatoire dans la vivacité même de la louange, l'homme jugé par les actes, et les actes annoncés par les principes. L'esprit puissant et impartial qui, dans un discours latin en Sorbonne, substi-

tuait à la thèse des vertus antiques et de la décadence moderne la théorie de la perfectibilité, mais, en plein dix-huitième siècle, rendait au christianisme sa part immense dans ce progrès, cet esprit ne pouvait toucher à l'administration et au gouvernement que pour innover avec sagesse et réformer, sans destruction. Ses utopies étaient de la science; ses études sur la production de la richesse, sur l'impôt, sur le crédit, ne le rendaient que plus habile et par conséquent plus modéré dans les affaires.

Ce mérite, l'auteur de l'*Éloge* l'a parfaitement caractérisé, dans son jugement du ministère de Turgot. Il montre que ce théoricien savait agir et que, s'il existait une réforme capable de prévenir une révolution, un tel homme avait tout ce qu'il faut pour concevoir et achever telle réforme, l'invention, le courage et la persévérance. Mais il fut arrêté, au premier essai. Il n'arriva point à la terrible épreuve qui emporta son roi et son ami, Louis XVI et Malesherbes. Il mourut dans le calme de l'étude, avec ce reste de sérénité, que laisse aux âmes fortes l'avenir encore à demi voilé, devant elles.

Son éloge demeure une instruction. Les jeunes écrivains qui viennent de l'essayer témoignent par leur exemple, à quel point cette instruction est au goût de notre siècle. Leur facilité à comprendre et à juger ce qui étonnait dans Turgot marque un progrès des esprits, dont ils ont profité. Très-vive et très-heureuse dans le premier discours, cette sagacité se montre aussi à un rare degré, dans le discours qui obtient la mention après le prix, le n° 13, ayant cette devise bien justifiée par l'ouvrage : « Ce sont les faits qui louent. » L'auteur, M. Bouchot, professeur d'histoire au collége de Versailles, connaît et juge parfaitement les choses, dont il parle. Ce discours étendu, nourri de faits et d'idées, est une exposition instructive des pensées de Turgot, précédée d'un bon morceau d'histoire sur son

temps. Le discours n° 5, qui obtient la seconde mention, sans annoncer la même variété de connaissances, indique aussi le goût de la vérité et la précision du savoir, comme du langage; l'auteur est M. Dareste, professeur d'histoire au collége Stanislas.

Son travail et le précédent attestent ce que votre jugement éclairé sentira tout à l'heure bien vivement, à la lecture même incomplète de l'ouvrage couronné, c'est-à-dire, combien la bonne foi dans le travail, la réalité de l'étude et la sincérité des opinions ajoutent de force au talent.

Un dernier prix nous reste à annoncer, celui que M. de Maillié-Latour-Landry a fondé pour l'artiste ou le jeune écrivain, dont le talent mériterait encouragement. L'Académie le décerne à M. Lafon Labalut, aveugle et poëte, et mêlant à l'inspiration du malheur celle des plus nobles sentiments. Ce prix est temporaire; mais M. le ministre de l'instruction publique le rend durable en quelque sorte, en accordant sur les fonds de l'État, pour les années suivantes, une indemnité à l'homme de talent, que le suffrage de l'Académie lui a paru désigner à sa bienveillance.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1847

Messieurs,

La pensée toute française qui, pour susciter d'éloquents travaux sur notre histoire, a réservé au talent une sorte de majorat annuellement électif, reçoit de nouveau la destination que lui avait indiquée, dès le premier jour, le suffrage public. L'auteur des *Considérations sur l'histoire de France,* le grand peintre aveugle, qui vient de tracer, d'une main si ferme, le frontispice du monument élevé aux anciennes Communes de France, et qui, dans cette vaste étude des origines et des progrès du *Tiers état*, nous fait assister au développement même de la nation, M. Thierry conserve le *Prix* fondé par le baron Gobert. Nulle concurrence ne s'est présentée; nulle comparaison n'a été possible. Le second *Prix*, attribué au narrateur instructif et piquant du règne de Louis XIII et du siècle de Richelieu, est également maintenu. En annonçant la première de ces décisions, l'Académie ne craint pas de paraître décourager l'émulation par l'immobilité de la récompense. Il est un degré de talent heureux et de travail

inspiré, qu'on ne surpasse pas souvent. Reconnaissons-le d'ailleurs : notre concours est nécessairement mutilé. De grands et récents travaux n'y sont pas admis. Tout arc de triomphe élevé à notre histoire, toute peinture brillante, tout panorama poétique de nos troubles civils, toute image fidèle, ou transformée de leurs terribles héros n'a pas été comprise dans notre examen. Tout récit politique et animé des créations et des batailles de l'empire, toute description sagement sévère de l'ancien *blocus* de l'Europe par la France n'est pas tombée de plein droit sous nos Couronnes. Les auteurs étaient au rang des juges.

Ainsi, il est une grande part de l'esprit historique de notre temps, une somme immense d'imagination et de sagacité appliquée à nos annales, et dont nous n'avons pas eu cependant à connaître. Dans notre cercle même le plus assidu et le plus éloigné des distractions de la vie publique, le vétéran de la narration contemporaine vient d'en retracer les plus grands souvenirs avec une vivacité jeune encore, qu'il ne nous est pas permis de désigner par nos éloges. En nous bornant donc aujourd'hui à renouveler la proclamation d'ouvrages historiques déjà couronnés plusieurs fois, nous constatons la permanence d'un suffrage mérité; mais nous ne donnons pas la *statistique* de nos dernières richesses, dans un ordre de littérature si conforme au génie des *Institutions* et du siècle.

Une autre fondation, vous le savez, Messieurs, moins fixe dans son objet, permet à l'Académie d'accueillir, sous le titre d'ouvrages utiles aux mœurs, un choix de productions fort diverses. L'Académie en a distingué plusieurs, inégales de mérite, différentes de caractère, mais rapprochées par quelque point de la pensée de M. de Montyon. Au premier rang s'est placé un savant travail apprécié déjà par le suffrage d'un illustre magistrat, un travail d'histoire et de jurisprudence sur le *Duel considéré dans*

son origine, question grave que l'antiquité n'avait pas connue, apanage de la première barbarie des temps modernes, conservé, ou même aggravé dans le premier éclat de leur civilisation, et tout à la fois le préjugé le plus contraire au christianisme, et le seul peut-être qui ne se soit produit que chez les peuples chrétiens. Prendre ce préjugé à sa source et dans sa puissance, lorsque, sous le nom de *combat judiciaire*, il était une institution; puis, quand le *combat judiciaire* a été restreint, réduit à de rares autorisations, et enfin supprimé, montrer le duel qui, repoussé par la loi, se réfugie dans les mœurs, et lutte contre la Justice et le Pouvoir, le suivre dans cet état d'exception interdite, sous les impulsions diverses que lui donnent le sentiment plus raffiné de l'honneur, le contre-coup de la Ligue et de la Fronde, l'instabilité du système de répression, et quelquefois l'excès même de sa rigueur, expliquer enfin l'influence qu'ont exercée sur cette question la philosophie, la révolution, la liberté, c'était là, sans doute, une curieuse étude et un tableau vraiment moral. L'auteur en a parcouru toutes les parties et toutes les époques avec un art qui n'oublie rien d'utile, intéresse en abrégeant, et mêle à propos les vues générales aux faits caractéristiques. Puis, à cette étude d'histoire savante et nette, dans laquelle se trouvent mises en action les principales données du problème, succède le travail du jurisconsulte moraliste, plaçant la question dans notre temps, ne la séparant pas du reste de la vie publique, et comparant la nouvelle solution qu'elle a reçue de la jurisprudence avec la législation, que lui appliquent d'autres pays également libres, ou qui croient être également éclairés. La conclusion manque sans doute. Le publiciste n'est pas législateur. Il a fait son œuvre, lorsque, secondant ou avertissant l'opinion, il a donné des armes à la raison publique, ôté des prétextes à l'er-

reur, et rendu la réforme légale ou plus facile, ou moins nécessaire, deux moyens différents d'atteindre au même but. Tel est le mérite scientifique et social du livre de M. Cauchy, et le motif de la préférence que lui décerne l'Académie, en y attachant un prix de 3,000 francs.

Un autre ouvrage dont le sujet, la forme, les détails sont dans un incontestable rapport avec la destination originaire du prix, obtient de l'Académie une égale récompense. Ce sont les *Entretiens de village*, publiés par portions à diverses époques, récemment augmentés de nouveaux dialogues dans une édition corrigée, que reconnaît et que signe l'auteur. Là, presque tous les conseils du bon sens applicables à la famille et à la commune, tout ce qui peut aider par l'opinion l'influence des lois se trouve réuni : enseignement primaire sous diverses formes, combinaisons auxiliaires pour y préparer, l'étendre, et prolonger son action, en l'appropriant aux divers emplois de la vie, concours donné à la religion, association empressée à toutes ses œuvres, esprit de travail encouragé comme principe de tout bien, et prémuni contre les mécontentements injustes et les mécomptes accidentels, esprit d'ordre lié à l'esprit de travail et devenant la dignité comme la prudence du pauvre, hygiène populaire substituée à une dangereuse ignorance, notions de justice et d'administration rendues faciles et ramenant l'intérêt privé à servir le bien public, sentiments d'émulation locale excités à propos, sentiments d'ambition et d'honneur réduits, ou plutôt élevés à ce qu'il y a de mieux pour l'homme, le besoin de l'estime autour de soi, celle qui ne peut ni tromper, ni faillir, voilà en partie le programme de cet ouvrage, incomplet sans doute, mais qui ne renferme que des choses utiles, des vues saines exprimées avec une vivacité concise et forte. Un sujet d'éloges que nous n'omettrons pas, ce sont les corrections qu'a faites

l'auteur, et la pensée, l'aveu hautement moral qui les a dictées. Il y a là une leçon muette, qui n'est pas la moins utile de celles que renferme l'ouvrage. Longtemps jeté dans la vie politique, mêlé aux passions plutôt qu'aux combats de la tribune, et les reportant avec éclat dans la presse par l'âpre habileté du style polémique, l'auteur avait, dans la première publication de quelques-uns de ces entretiens, associé parfois la controverse de parti aux conseils de l'expérience et de la charité. Il avait été amer, même en voulant être bienfaisant; il aurait pu, contre son gré, exciter la passion là où il ne voulait porter que l'instruction et le calme d'esprit, sans lequel l'instruction ne profite pas. Un sage retour a partout effacé cette première empreinte. Et rien dans les nouveaux entretiens ne s'écarte de l'esprit bienséant et modéré, dont l'exemple inspire ce qu'il recommande. On pouvait faire plus encore, et proclamer ce que la France doit au pouvoir, sous lequel les esprits sont appelés à tant de progrès salutaires; mais ces progrès du moins ne sont pas méconnus, et de sages conseils sont donnés pour en étendre le bienfait et par conséquent la reconnaissance. Que M. de Cormenin soit accueilli dans cette voie nouvelle d'écrivain populaire sans passion, cherchant l'amélioration matérielle pour aider au bien moral, et le bien moral pour faciliter la soumission aux lois! c'est un noble emploi du savoir et du loisir.

L'Académie, dans sa libre répartition, a compris d'autres ouvrages fort divers, une histoire de France écrite pour la jeunesse, un poëme que nous appellerions domestique et familier, où sont retracés quelques détails de mœurs d'une province de France. Le premier de ces ouvrages semble d'abord un abrégé comme beaucoup d'autres, un choix sommaire dans nos immenses annales. Mais c'est un choix fait par un maître qui a des vues philosophiques

dans l'esprit et du patriotisme dans le cœur. Il n'a pas cherché seulement la brièveté, mais l'intérêt moral, laissant à l'écart ce qui serait stérile pour l'âme, insistant sur l'exemple généreux et sur l'idée féconde, toujours sincère, mais grave et réservé dans le langage, partial, mais seulement pour la patrie, et pour cette tradition de nobles sentiments qui reparaît toujours en elle, ne méconnaissant aucune gloire, ne sacrifiant aucun grand souvenir, mais montrant et faisant aimer la naturelle et invincible progression qui, à travers tant d'épreuves, a conduit la nation française à l'union du pouvoir et de la liberté, sous la garantie d'un droit réciproque et solidaire. Le livre de M. Ozaneaux est une bonne intention bien réalisée. L'Académie lui décerne une médaille de 2,000 francs.

Le poëme des *Bretons,* qu'elle a réservé pour une distinction du même ordre, n'est pas également travaillé, ou également inspiré dans toutes les parties. La négligence s'y montre parfois à côté du talent; et ce n'est pas seulement la sévérité d'une école littéraire, mais l'impartialité de tout esprit juste, qui demanderait à l'auteur, jusque dans le plus libre mélange des tons, une correction plus constante et une simplicité plus soutenue. Mais, il s'agit de poésie, c'est-à-dire, d'une des plus grandes difficultés de ce monde; et si le nouvel essai de M. Brizeux était aussi parfait dans l'ensemble qu'il a souvent de pathétique et de naturel, s'il avait toujours l'élégante originalité de son poëme de *Marie*, il eût fallu le préférer à tout. En lui décernant seulement une médaille, l'Académie veut surtout honorer ce qu'il y a de poétique et de pur dans cet ouvrage inégal, par système peut-être. Elle veut honorer aussi ce qu'il y a de rare et de noble dans l'auteur, poëte par le cœur comme par le talent, vivant de peu dans la solitude, se soumettant à traduire en prose le Dante, pour

gagner quelques loisirs de liberté rêveuse et d'inspiration pour son compte, dans une chaumière, où il est retiré, et d'où la célébrité le ramènera quelque jour.

D'autres poésies ont encore fixé le suffrage de l'Académie; et il ne faut pas s'en étonner, quand même le philosophe fondateur du prix n'en eût pas ainsi prévu et dirigé l'emploi. Qu'y a-t-il de plus moral que de beaux vers? Et s'ils s'échappent d'une vie simple et d'un cœur maternel, s'ils ont pour premier éclat la candeur même de l'âme, si les événements, qui les inspirent, sont des exemples de piété domestique, si leurs joies, si leurs douleurs sont saintes comme la vertu et touchantes comme la souffrance imméritée, n'est-il pas juste de les déclarer utiles aux mœurs, sauf le tort de s'être servi d'une expression trop faible?

Tel nous a paru le recueil intitulé : *Poésies du Foyer,* par madame Guinard, dont quelques vers, aussi purs de sentiment que d'harmonie, avaient déjà rendu le nom célèbre. L'auteur d'*Auguste* et de *Noémi* est une de ces imaginations heureuses qu'a touchées la flamme poétique tombée, il y a plus de vingt ans, de la bouche inspirée du chantre des *Méditations.* Elle n'imite pas, elle sent comme celui qu'elle admire. Nous ne prouverons pas nos éloges. Il faut lire et espérer, ou pleurer avec le poëte. L'Académie se plaît à couronner cette poésie naturelle, cette âme qui a du talent; elle y voit un exemple pour le goût, comme pour la morale.

Un roman, *Madeleine,* par M. Jules Sandeau, obtient de l'Académie une autre médaille; un roman judicieux et pur, qui peut donner d'utiles conseils à la vie ordinaire, à la vie du jeune artiste, de l'orpheline pauvre et laborieuse, un roman de bon exemple, qui relève et rachète par le travail, met la faiblesse sous la garde même de sa passion et de son dévouement, et d'un danger de séduction

fait sortir la réforme morale, et de la réforme le talent et le bonheur. Je n'ajouterai pas que celui qui a conçu ce simple et touchant drame l'a écrit avec grâce, avec feu, que son expression, comme sa fable, est vive et retenue, qu'elle donne aux plus vulgaires détails cette dignité qui vient du cœur. Peut-il en être autrement? et la pensée dominante d'une œuvre n'en fait-elle pas le style, comme la préoccupation d'une âme se peint sur la physionomie?

Des contes moraux pour l'adolescence, sous le titre de *Sagesse et bon cœur,* ont paru à l'Académie rentrer dans le système d'éducation que le fondateur de nos prix voulait encourager. Un récit attachant y conduit par l'affection au devoir, et fait aimer le bien plus qu'il ne l'enseigne en théorie. L'auteur, madame Achille Comte, déjà connue par des ouvrages instructifs avec élégance, sait mêler la fiction aux solides études, et plaît doublement à la raison. L'Académie décerne à son ouvrage une médaille, comme à celui de madame Guinard. Puis, revenant avec faveur à la poésie, dont il faut accueillir tous les efforts quand la pensée en est pure, et par cela même inspiratrice, elle encourage d'une récompense à part les *Études poétiques* de madame de la Verpillière, essais où se trahit l'inexpérience de l'art, mais où les sacrifices qu'a sentis et partagés l'auteur n'ont pas été perdus pour son talent.

A ces prix nombreux, l'Académie avait joint, sur les fonds réservés dont elle dispose, un prix spécial de traduction. Elle ne le décerne pas à un seul travail, comme elle eût fait volontiers, si quelque beau monument de philosophie ancienne ou étrangère, quelque ouvrage important, né hors de notre pays, avait suscité un habile interprète qui, le reproduisant avec talent, et l'éclairant de vues préliminaires, nous apporterait un livre nouveau dont il aurait sa part. Cette condition ne s'étant pas offerte, l'Académie divise la récompense qu'elle avait

proposée. Elle fait ce partage entre des essais de même nom, mais fort différents, et presque disparates, la traduction élégante et facile d'un ouvrage de saint Augustin, la version littérale de chants populaires inédits, la lutte en prose et en vers contre deux rudes jouteurs de la grande décadence romaine, de cette décadence hâtée contre nature par la tyrannie, et où le génie, tourmenté dans sa force, était, comme l'empire, souffrant mais immense.

En décernant une première médaille à la traduction de la *Cité de Dieu*, l'Académie a considéré non pas seulement le mérite, mais l'utilité du travail qui remet sous nos yeux une œuvre de l'art chrétien, moins accessible que les chefs-d'œuvre classiques, et non moins nécessaire pour la connaissance de l'antiquité. Dans cette tâche, le traducteur n'est pas constamment attiré par l'éclat des détails. L'ouvrage d'Augustin est une grande conception, plutôt qu'un grand monument. Le siècle et l'art manquaient. L'ordonnance du sujet ne saisit pas d'abord l'esprit. Les vues originales sont mêlées de redites. Le style n'atteint pas à l'ancienne éloquence; et il est moins sévère que dans les premiers écrits d'Augustin, encore marqués de l'empreinte des grands modèles profanes, dont il étudiait avec ardeur la doctrine et le génie, tout en rejetant leur culte. Maintenant, il est plus éloigné de ces sources antiques de l'humaine raison; il est plus théologien et moins orateur. Il prodigue l'érudition et les pieux souvenirs, plutôt qu'il n'enchaîne les faits dans un ordre lumineux. Mais quel trésor moral dans cette abondance de savoir et d'imagination, au service d'un noble cœur! Et quand on a passé sur l'étonnement et parfois la fatigue, que donne l'irrégularité du goût romain au quatrième siècle et en Afrique, quel intérêt dans le commerce de ce génie touchant et naturel, au milieu de sa subtilité même! Quel attrait dans la lecture du plus savant ouvrage

de ce religieux penseur, qui mêle son âme à tout ce qu'il sait, et met dans tous ses écrits quelque chose du charme de ses Confessions! Le traducteur, M. Moreau, a saisi ce caractère, et le fait sentir par son langage.

Des chants populaires, empruntés à l'ancien idiome local de quelques cantons de France, n'ont rien de cet intérêt de science et de génie. Mais, on concevra qu'à notre époque de civilisation si active, lorsque le mouvement même doit amener l'uniformité, un soin curieux recherche ce qui peut rester encore d'antiquités indigènes, non-seulement sur le sol de notre patrie, mais dans le souvenir de quelques-uns de ses habitants. La Bretagne, distincte par son site et longtemps séparée par ses mœurs, la Bretagne résistant jadis à la monarchie absolue par ses vieilles libertés, puis à la liberté par ses vieilles coutumes, conservant dans quelques-unes de ses campagnes une langue à part, et dans cette langue des chants transmis de siècle en siècle, la Bretagne aujourd'hui si française sous le drapeau national, le niveau bienfaisant de l'industrie et la sage protection du pouvoir, méritait qu'on rassemblât quelques traits de son antique physionomie. C'est le travail déjà réimprimé, qu'un homme de lettres, M. Hersart de la Villemarqué, s'est proposé. On y trouve, pour quelques-uns de nos départements, dans un dialecte qui a grand besoin d'être traduit, des fragments de ce *Romancero* demi-barbare, premières annales de toute nation. Tout dans ce recueil ne paraît pas également authentique. Précisément parce que le vieil idiome s'est conservé, il serait facile à l'art moderne d'en contrefaire la rudesse. Quelques pièces aussi sont d'une date trop rapprochée de notre siècle pour offrir une originalité véritable. Mais la plupart, évidemment très-anciennes, sans être toujours poétiques, ont un caractère de vérité locale, et parfois de talent natif, qui peut intéresser le goût. Le tra-

ducteur, antiquaire et écrivain, a fait une étude que l'Académie récompense, comme le précédent ouvrage.

Ce n'est pas que nous voulions flatter cette admiration, tant soit peu paradoxale, qui négligerait les chefs-d'œuvre des grandes époques pour les accidents de la barbarie. Nous croyons au contraire qu'on ne peut trop rappeler les esprits à la contemplation, à l'analyse des monuments célèbres, soit ceux dont la perfection élégante et simple égale la grandeur, soit ceux où le génie moins pur pèche, dans son élévation et sa force, par le raffinement et l'effort. Ce sont deux écoles, ou plutôt deux dates diverses de l'histoire de l'art; mais c'est toujours l'art, dans sa splendeur et sa puissance. Les œuvres de la seconde époque n'en sont pas moins placées au premier rang, lorsqu'une vraie passion les anime, et que l'écrivain a senti et souffert ce que représente l'énergie laborieuse de sa parole. Mais alors, pour le traduire, il faut quelque chose du feu qui l'inspira. Essayer cette tâche, même après bien des devanciers, recommencer ce combat, où on ne vaincra jamais, est une noble épreuve. A force d'admiration, retrouver, après des siècles, dans une autre société, dans un autre monde, quelque chose de l'ardeur qui, devant la réalité, passionnait l'auteur original, c'est un salutaire exercice pour l'âme : c'est, dans l'ordre du talent, une méditation semblable à ce combat spirituel, à cet effort d'obéissance, d'attention et de ferveur, par lequel, dans certains noviciats, les esprits se préparaient au dévouement et à l'empire sur eux-mêmes et sur les autres. Enfermé avec Juvénal et Tacite, en face de cette indignation brûlante et tumultueuse, ou de cette tristesse pleine de pensées profondes et de bienséante colère, l'écrivain qui, dans leurs paroles, aura senti leur âme, qui, par moments, aura pris leur accent, sortira de cet entretien plus digne des lettres et de la vérité. Il fait œuvre d'artiste,

en les traduisant. Atteindre à la poésie de Juvénal, l'égaler en vers français serait un grand effort de talent, et presque d'originalité. Même à travers les échecs inévitables d'une pareille entreprise, les torts d'exécution ou de système, de négligence ou d'exagération, avoir souvent réussi, avoir quelquefois touché aussi haut que son modèle, c'est un titre éclatant pour M. Jules Lacroix, pour le poëte inégal, mais le poëte qui a traduit Juvénal.

Que dirons-nous de Tacite, plus difficile encore à suivre de près, plus grand dans un ordre de composition plus élevé, le juge majestueux et le peintre sublime de ces temps dont Juvénal n'était que l'éloquent accusateur public, Tacite qui, par le malheur de son siècle et non par le choix de son génie, a retracé la vertu bien plus rarement que le crime et la honte, mais d'un burin non moins ineffaçable, qui grave la récompense, comme il imprime le châtiment? Lutter contre un tel maître, reprendre l'œuvre qu'abandonna Rousseau, qu'ont essayée tant d'autres, était-ce chose utile et favorable à nos yeux? L'Académie l'a pensé. Le nouveau traducteur, M. Louandre, n'efface pas dans l'ensemble la diction parfois nerveuse, le récit rapide, et surtout l'intelligence politique qui recommandait, il y a quarante ans, la traduction célèbre alors de Dureau de la Malle. Il n'a pas, ou du moins il ne montre pas l'érudition saine et précise, la profonde exactitude d'un autre et plus récent interprète de Tacite. Mais il a senti fortement le caractère de génie, qu'il voulait rendre et étudié notre langue, en vue de ce qu'il a senti. Sa fidélité l'inspire; et il donne l'exemple d'admirer, par son effort pour traduire. Nous avons cru juste de signaler un tel travail avec éloge. L'Académie, non pour rétribuer, mais pour honorer l'application aux études sévères, décerne une médaille de 1,000 francs à cet ouvrage, comme à la traduction de Juvénal.

L'Académie devait, dans cette séance, proclamer deux prix de poésie, l'un sur un sujet que la tribune discutera longtemps encore; l'autre sur une de ces inventions scientifiques, dont l'avenir seul connaîtra toute la puissance. Pour le sujet le plus récemment proposé, l'*Algérie* ou la *civilisation conquérante,* l'Académie ajourne le prix, et proroge le concours. La première épreuve a paru faible. Une seule pièce avec des inégalités et des longueurs, un plan trop étendu, ou plutôt deux plans qu'il est possible de mieux lier ensemble, offrait de l'invention, du talent, et la matière d'un succès légitime, en effaçant les fautes, et en rapprochant les bons vers, qui sont déjà nombreux. Faire attendre l'auteur, c'est lui préparer la chance d'un meilleur ouvrage, et de concurrents plus redoutables : l'Académie l'a voulu.

Un semblable retard vient de profiter, en partie, au concours proposé sur la découverte de *la vapeur*. L'Académie peut couronner aujourd'hui une épître dont la familiarité piquante est devenue très-poétique, et où la correction sévère, et la concision qui naît du travail ne coûte rien au naturel. Beaucoup d'esprit et d'art, autant de justesse et de vivacité dans la pensée que dans la description, nulle déclamation et de la verve seulement, voilà les principaux mérites de l'ouvrage inscrit sous le n° 40, et portant pour épigraphe le vers :

Il faut fléchir au temps sans obstination.

L'auteur est M. Amédée Pommier.

Le retard n'a pas également réussi à tous les candidats. Il est des talents élevés et libres que la lenteur de la révision semble gêner et refroidir. Dans le n° 29, portant pour épigraphe un passage latin de l'Évangile : *Quærite regnum Dei et justitiam ejus; et hæc omnia adjicientur vobis*, le poëte, auquel l'Académie accorde l'*accessit* et

une médaille d'or, a changé plutôt que corrigé les défauts qui se mêlaient d'abord à l'éclat lyrique de son ouvrage; mais de nobles pensées, de beaux vers et une aspiration vers l'avenir pleine de morale et de poésie réclamaient la distinction que l'Académie lui décerne, et qui n'a pas fait sortir de l'anonyme un nom destiné, nous le croyons, à la gloire.

Deux autres mentions sont accordées au n° 30 et au n° 11, ayant pour épigraphes, l'un, ces paroles bibliques : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris,* l'autre, ces deux mots de Bossuet : *Marche, marche!*

L'auteur du n° 30 est M. Lesguillon, dont le poëme offre des traits d'imagination et de force, mais moins de vérité que d'éclat dans le souvenir de Napoléon visité à Sainte-Hélène par cette découverte de la vapeur, qu'il se reproche de n'avoir pas devinée et envahie, au profit de sa puissance.

Un style pur et des vers élégants auraient porté plus haut le n° 11, si l'auteur, habitué à de plus grands succès, et sévère à lui-même, n'avait pas, dans les ajournements de ce concours, trop corrigé son ouvrage.

Mais je m'arrête : cette analyse doit faire place à la lecture publique; et c'est elle qui, par votre approbation, donnera les meilleurs motifs du jugement de l'Académie.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1848.

(17 AOUT 1848).

MESSIEURS,

Au milieu de la révolution qui agite le monde, nous ne pouvons parler trop simplement de quelques travaux littéraires; mais, nous en parlerons sans défiance, assurés que la liberté, si elle est vraie, doit accueillir tout ce qui sert à l'action paisible de la pensée. Vous savez quels encouragements sont confiés à l'Académie; voici l'emploi qu'elle en a fait cette année. Elle avait proposé pour sujet de prix une étude sur un des plus anciens maîtres de notre langue, sur un écrivain original en traduisant, qui s'est montré grand peintre, dans des copies d'après l'antique, l'*éloge* d'Amyot tant admiré de Montaigne, de Racine et de Rousseau. Son attente n'a pas été tout à fait remplie. Sur dix-neuf discours qu'elle a reçus, plusieurs sans doute offrent, à des degrés différents, une saine instruction, des idées justes et quelques traits bien inspirés; mais le sujet n'est complétement traité dans aucun.

L'éloge d'Amyot, sans doute, ne devait pas être l'histoire des lettres françaises au seizième siècle, à cette époque si féconde par l'érudition et l'indépendance; mais il pouvait éclairer un côté de ce vaste tableau, montrer le point de contact, non plus des savants, mais du grand nombre, avec l'antiquité, et l'alliance de l'esprit moderne sortant du moyen âge avec les grands souvenirs des républiques anciennes, à la voix d'un naïf interprète, qui, rapprochant par le langage ce qui était si loin par le culte et les mœurs, ôtait à la science son privilége, et faisait sentir et aimer de tous ce que d'abord elle avait seule compris. C'était la contre-partie plus heureuse de l'effort fait à la même époque, pour écrire en langue morte l'histoire et la pensée du temps; ou plutôt, c'était, comme cet effort même, un moyen nouveau de communication et de lumière. En parlant latin par la voix de l'éloquent de Thou et de quelques autres, la pensée française agissait déjà sur l'Europe; en traduisant l'antiquité grecque et romaine, elle s'enrichissait elle-même, et étendait l'inspiration à ceux qui n'avaient pas le savoir.

Cette influence populaire donnée à l'esprit de l'antiquité fut utile à l'avancement de la raison commune, qu'on ne peut élever sans élever le génie. Amyot en a été le plus heureux promoteur, mais non le seul. A côté de lui, après lui, d'autres hommes, saisis de cette grande image de l'antiquité et la reproduisant à ses âges divers, depuis Thucydide, Platon et Démosthènes jusqu'à Pline, l'encyclopédiste romain, venaient de toutes parts jeter dans l'idiome national un courant nouveau de faits et d'idées. Des érudits, des philosophes, un martyr de la liberté religieuse, un ambassadeur, un grand magistrat, Louis le Roy, Étienne Dolet, l'évêque de Turin Seyssel, le chancelier Duvair travaillaient sous cette forme à la naturalisation de la pensée antique dans notre langue; et

par les libres sentiments, dont ils importaient l'expression nouvelle, par les accents de fierté grecque et romaine qu'ils mêlaient à la franchise bourgeoise, par cette empreinte directe enfin du génie sur des formes encore indécises et changeantes, ils servaient à préparer à la pensée française un instrument puissant et varié, comme elle, l'idiome que le siècle suivant marqua de tant de grandeur, et dont un siècle et demi de philosophie, de révolution et de liberté promise et tentée n'a pas épuisé l'énergie.

Nous avons regretté que, dans le meilleur *Discours* adressé à l'Académie pour l'éloge d'Amyot, ce travail particulier de notre littérature au seizième siècle, cette seconde action de l'antiquité sur les esprits, par les traductions en langue vulgaire, n'ait pas été plus remarquée et plus soigneusement décrite. Quelques recherches que fera l'auteur, et les vues qu'en recevra son esprit, ajouteront au mérite d'un discours où l'Académie déjà se plaît à reconnaître une étude vraie de quelques parties des lettres antiques, et le sentiment du génie de langage d'Amyot, si heureux à corriger, comme à populariser ses modèles, traduisant l'âme de Plutarque et sa bonté morale, plutôt que son art un peu sophistique, et dans la fable de Daphnis et Chloé remplaçant les grâces trop étudiées d'une diction vieillissante par le charme d'une langue toute nouvelle, qui donne à l'expression la même jeunesse qu'aux personnages.

L'auteur du discours où ce charme est le mieux senti, en abrégeant quelques détails un peu languissants, fera bien de multiplier les rapprochements instructifs, et d'exprimer davantage la communication si fréquente au seizième siècle entre la littérature ancienne et la langue indigène. Les plus savants puisaient aux sources populaires; les plus illettrés recevaient quelque chose de l'antiquité partout répandue. De là, à côté de cette grande

érudition et de cet art si chargé de souvenirs, ce parler si nerveux et si simple, et leur mélange égal dans Rabelais. De là ces rapports, ces affinités d'éloquence qui, dans des hommes de vocations si diverses, rapprochent l'austère et correct génie du savant Calvin, semblable souvent à Démosthènes, et la rudesse familière et grave du soldat Montluc, qui se propose hardiment d'imiter César dans ses mémoires, comme dans ses guerres.

Cette année encore, l'Académie, dépositaire du grand prix fondé pour l'ouvrage le plus éloquent sur l'histoire de France, ne déplace pas la récompense que, depuis plusieurs années, elle attribue au même nom et au même ouvrage. Laissant à part des travaux récents et célèbres que le titre académique des auteurs exclut du concours, elle déclare que les *Considérations* sur l'Histoire de France, et les récits de M. Thierry, n'ont été surpassés par aucun nouvel ouvrage, et que la primauté leur reste justement acquise. Elle ne veut pas sans doute décourager l'émulation; elle ne renonce pas au droit de changer son vote, et de désigner un autre grand talent; mais elle se demande avec confiance, si la distinction méritée qu'elle maintient à M. Thierry ne paraîtra pas en ce moment même répondre à toute la pensée du fondateur, et justifier sa prévoyance, en montrant que, dans nos jours de prodigieux changements, quand la faveur manque, quand les pouvoirs passent, quand la société renouvelée se bouleverse, une récompense littéraire, glorieusement acquise, peut s'arrêter longtemps sur la même tête consacrée par le talent et le malheur, et survivre aux avantages qui semblaient le plus durables.

Ajoutons seulement, que l'année dernière n'a pas vu s'achever quelques importants travaux d'histoire, dont la concurrence était attendue. L'examen de l'Académie, borné à peu d'ouvrages, ne lui a pas fourni de nouveau

choix pour le second prix, et ses suffrages le conservent à l'histoire si élégamment instructive du règne de Louis XIII, par M. Bazin.

L'Académie avait, cette année même, à décerner un autre prix qui ne s'adresse pas à l'ouvrage, mais à l'auteur, aux promesses d'un jeune talent, le prix qu'a fondé M. Maillie Latour-Landry, en souvenir, disait-il, de Malfilâtre et de Gilbert. Ce prix, l'Académie le décerne aujourd'hui, non pas seulement à l'espérance, mais au succès sans fortune, et dans un écrivain jeune encore, dans M. Alfred de Musset, elle couronne un nom qui rappelle les rares talents poétiques, auxquels pensait le fondateur.

Le concours pour les ouvrages le plus utiles aux mœurs nous a présenté, comme les années précédentes, une grande variété d'intentions et de formes, depuis l'histoire philosophique jusqu'aux essais de poésie. Un livre surtout a fixé l'attention de l'Académie par la science, la méthode et leur application à des questions d'humanité, qui naguère se discutaient encore. C'est l'Histoire de l'esclavage dans l'antiquité, vaste étude présentée comme introduction à quelques vues d'affranchissement, que l'auteur, M. Wallon, dans un mémoire à part, proposait pour nos colonies.

Ces vues, quel qu'en soit le mérite, ne sont pas le grand travail de l'auteur. L'esclavage dans le passé, l'esclavage en Orient, en Grèce, à Rome, dans son origine, dans ses sources de renouvellement, dans l'influence qu'il subit et qu'il exerça, l'esclavage dans ses degrés divers et sa part fatale d'uniformité, sous toutes les lois, depuis la loi mosaïque jusqu'à l'avénement du christianisme à l'empire, voilà le sujet tout entier; sujet bien choisi, livre bien conçu, formé de recherches presque toutes originales, de notions précises et d'idées généreuses, sans autre ornement que la clarté, la justesse, et cet intérêt que donne au langage la parfaite conviction de l'esprit. L'érudition

et la sagacité y sont appropriées à une seule fin, la réprobation de tout ce qui affaiblit et dégrade, et la haine de la servitude, parce qu'elle corrompt doublement, et le maître autant que l'esclave. Nulle déclamation ne s'y mêle; le caractère de l'auteur, c'est d'être vrai, de ne parler ni pour l'imagination, ni pour la passion.

Ne voulant rien exagérer, même pour la cause qu'il aime, il ramène tout à l'exacte réalité. On attribuait au christianisme la condamnation immédiate de l'esclavage. Le nouvel historien ne conteste pas le bienfait, ni la charité plus grande encore que le bienfait; mais il en explique le caractère et les gradations, montrant l'action tardive de la philosophie, comme celle du dogme chrétien, le secours de sympathie populaire, l'encouragement à l'humanité que l'une reçoit de l'autre, leur influence commune sur la législation, lors même que l'empereur n'était pas philosophe, et longtemps, avant que l'empire ne fût chrétien; puis, quand le christianisme disposa souverainement de la loi, les obstacles qu'il trouva dans la passion intéressée de beaucoup de ses sectateurs, et alors sa persévérance et sa modération, son art charitable d'étendre l'émancipation par le progrès des mœurs religieuses, et d'en faire une œuvre de foi, plutôt qu'un principe de droit civil. Dans trois savants chapitres, l'*Église* et l'*Esclavage*, l'*Église* et la *Liberté*, l'*Église* et la *Loi*, cette vérité est mise en lumière par le choix des textes, la comparaison attentive de la législation et de l'histoire, les détails de mœurs et les vues générales. La religion, dans son zèle d'affranchissement, fut invariable, mais prudente. Elle n'interdit pas d'abord ce que, d'une part, elle ne pouvait détruire, et ce qui de l'autre lui semblait presque conforme à l'ordre du monde, comme épreuve de souffrance et comme occasion de charité. L'ardeur même de son espérance lui faisait tolérer un

mal qui se consommait sur la terre, et comptait pour le ciel. Mais, en le tolérant, elle l'adoucit, elle l'épura; elle en préparait l'abolition, qu'elle inscrivit enfin dans les lois, aux derniers jours de l'empire, pour la recommencer bientôt après, sous l'invasion barbare, et en léguer le principe à la liberté moderne. L'ouvrage, où ce grand fait de morale et d'histoire est dignement étudié, méritait un des premiers prix Montyon. L'Académie décerne à l'auteur, M. Wallon, un prix de 5,000 francs.

C'est encore un ouvrage d'histoire que l'Académie réserve pour le second prix, et un ouvrage qui se rapporte moins directement à la pensée du fondateur, mais, il nous a paru qu'on pouvait ramener à cette pensée, et désigner comme moralement instructif un livre qui peint, par les faits, l'application au devoir dans les grandes fonctions, et le point d'honneur du service public porté dans l'ancienne société aussi haut qu'il puisse atteindre dans l'émulation patriotique d'un État libre. Ce livre est la vie d'un ministre de la monarchie absolue; mais ce ministre est Colbert, un de ces hommes qui, par leurs grandes qualités, contre-pèsent et corrigent les vices du système dont ils font partie. Son historien, sans avoir connu tous les documents originaux de ses vingt ans de ministère, en a consulté beaucoup d'inédits, et n'a rien écrit que sous leur dictée, marquant à chaque page l'effort de prévoyance et de travail, que faisait l'homme qui veillait aux finances, à la marine, au commerce, à la splendeur d'un grand État, son inquiétude du bien public, seule cause d'erreur dans ses doctrines, la variété de ses vues, et sa patience des détails, le zèle qu'il inspirait par son exemple, sa joie des succès glorieux pour d'autres et que sa vigilance avait préparés, les vertus enfin de cette âme austère, encore plus dévouée qu'ambitieuse.

L'histoire de la vie et de l'administration de Colbert

par M. Pierre Clément, neuve sur plusieurs points, est écrite d'un style simple, sans apparence de panégyrique, mais avec le sentiment vrai des grandes choses qu'elle fait bien connaître. Les leçons qu'elle donne, sur l'assujettissement du pouvoir à l'intérêt commun et la loi de travail qu'imposent les premiers rangs, sont de bon exemple pour toutes les époques. L'Académie décerne à cet ouvrage un prix de 3,000 francs.

De ces grands sujets, dont le terme n'est jamais atteint, l'Académie passe à l'examen de travaux modestement utiles. Elle est assurée de toucher au but particulier de la fondation, en récompensant d'un prix de 2,000 francs un livre qui mérite d'être populaire, quelques réflexions publiées sous le titre de *Direction morale pour les Instituteurs*, par M. Barrau. La pensée d'un homme de bien et d'un maître habile anime ce court tableau, qui prend l'instituteur primaire au début de sa vocation, le suit dans son école, dans sa famille, dans tous ses devoirs publics et privés, ne lui permet que l'ambition de son état, mais la lui présente pure et noble, imposant autant de bienséances que de vertus. Le zèle du travail, le respect de soi-même, le sentiment du bien à faire et le bonheur de l'avoir fait, sont partout exprimés dans ce livre, avec un goût de simplicité, une convenance naturelle, qui sont à la fois une leçon et un exemple donnés par l'auteur.

D'autres ouvrages fort divers, choisis sur un grand nombre, obtiennent chacun également une médaille de quinze cents francs. C'est d'abord un travail équitable autant qu'instructif qui, sous le titre de *Lettres à une dame sur les institutions de charité*, rappelle tout ce qu'en France, et à Paris surtout, le zèle individuel et public a fondé d'œuvres bienfaisantes et d'institutions secourables à quelque malheur. En indiquant combien ce zèle avait redoublé d'effort par l'instinct d'une difficulté crois-

sante, et plus encore par un progrès de bienveillance sociale, l'auteur, M. Dufau, administrateur d'un grand établissement de charité, laisse pressentir, dans la justice qu'il rend au passé, tout ce qui reste à faire à la philanthropie, pour étendre graduellement le bien-être, que la liberté ne saurait donner que par l'ordre et le respect immuable du droit.

Deux ouvrages étrangers à tout intérêt public sont ensuite désignés par l'Académie : un recueil de vers naturels sur des souvenirs de famille et sur les incidents d'une vie simple dans l'émotion de la jeunesse, les *Mères chrétiennes,* poésies par M. Hippolyte Violeau ; un roman ou récit moral, *Madeleine*, qui, en retraçant une faute domestique, la montre fatalement punie, malgré tout ce que le charme du caractère et le repentir inspiraient d'indulgence, et tout ce que la tendresse voulait en accorder.

L'Académie n'a pu disposer de la fondation particulière réservée pour encourager le talent d'un jeune poëte, sans regretter plus d'un nom digne d'être choisi ; elle reporte volontiers une des récompenses destinées à une œuvre morale, sur un brillant essai de M. Barbier, le drame intitulé *un Poëte*. Elle ne juge pas ici l'œuvre d'art dans son ensemble inégal ; elle distingue quelques belles inspirations, quelques annonces d'un vrai talent, que recommande l'extrême jeunesse.

Sans se croire trop indulgente, en distribuant ainsi une part des récompenses qui lui sont confiées, l'Académie veut rester plus sévère dans le jugement des prix, dont elle indique le sujet. Là, elle demande souvent au talent qu'elle estime une nouvelle étude, un travail plus complet. C'est ce qu'elle a fait pour un sujet deux fois proposé, *l'Algérie ou la civilisation conquérante.*

La difficulté des nuances à garder, pour rendre, ou laisser poétique une réalité si près de nous, devait ajouter à

l'attention exigeante des juges. L'Académie, tout en remarquant le talent, ne décerne pas le prix. Elle ne veut pas cependant prolonger le concours, ni méconnaître, pour quelque erreur d'art, les traces d'une verve heureuse. Parmi les nombreux essais qu'elle a reçus, sur trente-quatre pièces de vers, dont plusieurs offrent des traits de naturel et de force, un poëme l'avait frappée par l'invention, c'est-à-dire, la manière vive de mettre en scène la résistance arabe et sa défaite, sa défaite par les idées, comme par les armes. En approuvant la forme, tour à tour narrative et lyrique, qu'a prise l'auteur, elle eût voulu, avec le même contraste de couleurs, une correction plus égale. Elle souhaitait que, fidèle à l'exemple qu'il a donné dans un autre concours, rejetant de son style familier tout ce qui n'était pas expressif et rapide, et cherchant la nouveauté de ses vers dans l'énergie des sentiments, plutôt que dans la surcharge de noms étrangers, il rendît partout à son talent la vivacité libre et pure, pour laquelle il est fait. Ce conseil n'a pas été assez suivi. L'Académie décerne au poëme inscrit sous le n° 27 et la devise : *Gesta Dei per Francos*, une première mention honorable et la plus grande part du prix. L'auteur est M. Amédée Pommier.

Une autre mention honorable, et une médaille réservée sur le prix, sont accordées au poëme inscrit sous le n° 23 et portant pour devise : *Parcere subjectis et debellare superbos*. L'auteur, M. Bignan, distingué souvent par de plus heureux succès, et qui joint au talent la constance des grands travaux, a voulu laisser son nom dans ce concours. Il ne pouvait y prendre part sans jeter dans ses vers quelques nobles et religieuses pensées.

Le public connaîtra les deux ouvrages. Les fragments choisis que vous allez entendre prouveront que le talent n'a pas manqué au sentiment national.

Qu'il en soit ainsi pour d'autres souvenirs! C'est dans la vérité des sentiments qu'il faut chercher l'inspiration; c'est dans les vertus, dont nous sommes encore les témoins, qu'il faut étudier la grandeur morale, que les arts de la pensée doivent s'efforcer d'atteindre. Une belle action sentie par un peuple élève plus les esprits que tous les conseils du goût. Elle rend visible cette beauté suprême de l'âme qui fait la poésie; et quand les belles actions se succèdent et se répondent, quelque terrible que soit l'épreuve qui les fait éclater, il faut bien augurer d'un peuple, et n'attendre pas moins de son génie que de son courage.

C'est dans cette pensée que l'Académie appelle la jeunesse poétique à célébrer un des grands exemples que nous avons admirés avec douleur, la mort de l'archevêque de Paris. Dans ce nom, qu'elle présente seul, l'Académie sent bien que d'autres dévouements admirables doivent être compris; elle les place sous la consécration du martyr, en leur laissant toute leur gloire de courage militaire et de dévouement civique; et elle est sûre de l'instinct de justice qui saura exprimer pour ces vertus le culte de reconnaissance et d'émulation, que leur garde la patrie.

En même temps, cherchant dans un passé plus lointain, comme dans celui que chaque jour emporte, les noms qui représentent, au plus haut degré, l'amour de la liberté, de la dignité morale et des lettres, l'Académie propose, pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1850, l'éloge de madame de Staël.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1849

(5 JUILLET 1849)

MESSIEURS,

Dans la liste des récompenses littéraires que décerne aujourd'hui l'Académie, c'est un nom dès longtemps célèbre qu'elle doit placer le premier. Le Prix pour l'ouvrage le plus éloquent d'histoire de France, cette dotation, dont la forme s'est trouvée justifiée par la rencontre d'un grand talent et d'une destinée à part, reste encore, selon la prévoyance du fondateur, acquis au même écrivain et au même ouvrage. Nulle comparaison même n'a été possible. Bien que, depuis un an, d'immortels souvenirs aient été dignement retracés par des hommes mêlés chaque jour à notre histoire nouvelle, nul travail ramené dans les conditions du concours n'a été proposé à notre examen : et l'Académie déclare seulement que le grand prix fondé par le baron Gobert est maintenu aux *Considérations* sur l'histoire de France de M. Augustin Thierry.

L'Académie maintient également le second prix à l'ou-

vrage instructif et nouveau de M. Bazin, à l'histoire non surpassée du règne de Louis XIII.

Jamais le prix d'utilité morale fondé par M. de Montyon ne parut plus opportun que de nos jours. Ce sage avait surtout en vue d'encourager l'enseignement dont Franklin a donné l'incomparable modèle, ces leçons de vertus domestiques, de modération et de travail, qu'il adressait à la démocratie des États-Unis, ces écrits sainement populaires où le gouvernement de l'âme sur elle-même est réclamé en proportion même de l'excès de la liberté publique. Mais la vraie mesure de tels écrits, le degré de science qu'ils comportent, la puissance de raison familière et vigoureuse qu'ils exigent, cet art de persuader par le bon sens, ne se rencontrent pas aisément. Écrire pour le peuple sans le flatter comme un maître, accroître en lui non l'orgueil de la force, mais le respect des lois comme première condition de dignité et de bien-être, c'est une œuvre qu'on ne saurait trop estimer, que peu trouveront accessible, et qui veut autant de supériorité d'esprit que de prudence. A défaut de tels ouvrages, parmi ceux du moins que l'Académie a le droit de couronner, un livre a fixé son attention, comme offrant au nom du passé des avertissements d'une impartialité non suspecte et d'une évidence utile.

C'est l'histoire du *Communisme*, par M. Alfred Sudre. Non que dans cet ouvrage rapidement conçu, l'auteur ait employé deux ordres de considérations, dont quelques talents élevés ont récemment fait sentir le pouvoir, en opposant à l'esprit de sophisme et de violence le raisonnement philosophique et les notions de l'économie politique. La rigueur de méthode qui poursuit dans ses dernières conséquences les théories du *Communisme*, et les réduit à l'impossible, sur le terrain même de l'abstraction, n'est pas à l'usage du nouvel écrivain. L'analyse des

conditions nécessaires de la production et de la richesse, et, par elle, la démonstration de la stérilité autant que de l'iniquité d'une doctrine qui anéantirait ce qu'elle veut partager, occupent également peu de place dans son livre. Mais il raconte; et ce genre de preuve a son éloquence.

Partant de quelques exemples antiques trop étrangers à la question moderne et trop incomplétement expliqués, il suit, à travers le moyen âge et la civilisation croissante, les essais de folies identiques sous des noms divers, et les conséquences toujours les mêmes du même faux principe. Entre quelques sectaires des premiers siècles et quelques *utopistes* du dix-huitième siècle, il nous fait assister au retour périodique des mêmes illusions, des mêmes malheurs, de la même impuissance à rien fonder sur la ruine de la propriété. On trouve là d'avance, avec le démenti anciennement donné par les faits, toutes les exagérations de l'avenir, de telle sorte qu'il n'y a pas une négation téméraire du droit, pas une formule de spoliation annoncée comme la découverte la plus récente, qui ne soit une redite, autant qu'une erreur funeste. Et cependant le tableau n'est pas complet. Le *Communisme* fanatique tenté devant Cromwell, et si puissamment réprimé par sa parole et sa main, comme un bouleversement introduit en fraude, à la suite d'une révolution politique, manque au récit de l'historien. Mais il montre le *Communisme* soit athée, soit menteusement mystique, rêvé par quelques hommes en France, de 1789 à 1800, mêlé comme un ennemi furtif au mouvement social, et toujours repoussé si loin par l'esprit généreux de liberté, par l'instinct même violent de la révolution, et par le génie du gouvernement et de la gloire, par la Constituante, par la Convention, par le Code civil. Cet exemple dit assez combien tous les principes du droit privé sont des fondements immuables, non pour telle forme de pouvoir, mais pour l'existence de la nation, et

combien le sophisme qui les attaque est anti-patriotique et anti-social.

Tel est l'intérêt tout historique de cet ouvrage, auquel l'Académie décerne un prix de 3,000 francs.

Un travail instructif, la peinture d'un vertueux magistrat dans un temps de guerre civile, l'*Essai sur la vie et les ouvrages d'Etienne Pasquier*, par M. Léon Feugère, obtient le second prix. Quoi de plus moral en effet que la modération courageuse d'un de ces politiques hommes de bien du seizième siècle, avocat, juge, membre des États, tour à tour proscrit et vainqueur, toujours fidèle à la justice, et cultivant les lettres, parmi les dangers de la vie publique, dans un pays déchiré de factions? L'auteur a bien montré cette physionomie d'Étienne Pasquier, demeuré immortel à côté de ses grands contemporains, des princes héroïques et des écrivains créateurs, parce qu'il eut le génie du bon sens, qu'il fut égal en raison et en lumières aux plus illustres, et que, par ses études, comme par sa vie, il fut un des meilleurs Français de son temps.

Un écrit plus simple, destiné à de jeunes lecteurs, a intéressé l'Académie. C'est une légende de piété domestique, où sont retracés la patience, le dévouement mutuel d'un vieillard et d'un enfant, de l'aïeul et du petit-fils, retenus loin de tout secours par un désastre d'hiver qui les surprend, dans une chaumière des Alpes. *Trois mois sous la neige!* Ce livre est une bonne œuvre pour les âmes. On doit honorer l'imagination qui sait ainsi rendre vraisemblables les plus étonnants efforts de courage, en leur donnant pour appuis la bonté du cœur et la confiance en Dieu. L'auteur est M. Porchat, un pasteur protestant d'une de ces frontières qui tiennent à la France par une communauté d'affection et de langage. L'Académie décerne à cet ouvrage une médaille de 1,500 fr.

Elle souhaite que de telles lectures se multiplient, et

que souvent le talent s'occupe d'écrire pour l'enfance et le premier âge qui la suit. Dans notre littérature si grande, si variée, parmi tant de chefs-d'œuvre salutaires à l'intelligence, combien sont rares les livres parfaitement appropriés à la première jeunesse, n'excitant son imagination que pour la conserver plus pure, ne parlant à sa raison que pour la rendre judicieuse et ferme! On écrit pour l'opinion, pour la passion, pour la vérité, dans ses manifestations les plus éclatantes. On a moins heureusement écrit pour cette vérité modeste et toute d'application qui convient à la première jeunesse. Un bon livre de plus, un livre où nulle impression, nulle idée ne serait séparée de la leçon morale, ne remplirait-il pas la plus vraie destination du *Prix?* Ne doit-on pas le demander sous plusieurs formes et pour différents degrés de première jeunesse et d'étude? N'y aurait-il pas à faire le livre de lecture, la distraction instructive du jeune artisan qui ne peut beaucoup lire, et dont un livre peut décider l'âme? Y aurait-il pour un noble esprit doué de l'invention qui plaît, et de la parole simple qui persuade, une meilleure gloire que d'écrire ce livre et d'être le Franklin de la jeunesse? Dans d'autres pays le zèle de secte, l'esprit puritain a tenté cette épreuve; et il y a eu dans le dernier siècle tel livre de ce genre répandu en nombre vraiment prodigieux dans l'Angleterre et dans l'Amérique. Comment ne ferait-on pas même chose aujourd'hui pour un état social qui en a plus besoin peut-être? Que ce livre religieux, moral, attrayant pour l'imagination et le cœur, populaire par une simple et naturelle expression, que ce Télémaque des enfants du peuple sorte de quelque plume bien inspirée! Jamais la prévoyance de M. de Montyon n'aura paru plus juste.

Dans un temps déjà bien éloigné, par le changement plus que par la durée, l'Académie avait proposé de recher-

cher les caractères de l'invention originale et l'influence qu'ont exercée sur elle le culte religieux, les institutions politiques, les grands événements, le progrès des sciences, et généralement l'âge de civilisation, auquel un peuple est parvenu.

La réponse à cette question spéculative nous est venue. Quatre ouvrages seulement ont été présentés. Un seul a dû fixer l'attention de l'Académie : c'est un Mémoire inscrit sous le n° 2, et portant pour épigraphe ce vers du Dante :

Morti li morti, e i vivi parean vivi.

L'auteur sans doute n'a pas tout étudié, ni toujours saisi le vrai, dans un sujet si vaste et d'une démonstration si délicate; mais, il a évité le lieu commun et jugé par lui-même. Connaissant de l'antiquité classique les grandes choses, et familier par l'étude des langues avec quelques régions de ces mondes nouveaux, que la littérature a créés dans la seule Europe, il tire de cette comparaison des réponses précises, dans l'ordre de la question proposée. S'il donne d'abord de la faculté qui produit l'invention une définition, dont les termes peuvent être contestés, il fait habilement ressortir les caractères et les effets de l'invention même, par des exemples pris aux points opposés, dans l'idée commune, l'invention de tout le monde, cette matière première de l'imagination, et dans la création accidentelle du poëte, dans ce qui est général et dans ce qui est variable, dans la vérité de tous les temps et dans la croyance ou la passion d'une époque, dans l'invention des personnages et dans celle des détails et de la forme.

Expliquant comment l'invention est inépuisable, non dans chaque nation, mais dans l'humanité, il montre que pour aucune nation le déclin n'est une loi d'avance irrésistible aboutissant, par des degrés égaux, à un terme

fatal. Si le génie souvent ne s'est renouvelé qu'en se transférant d'un peuple à l'autre, souvent aussi, sur la même terre, dans la même race, il retrouve un âge, ou du moins un jour heureux. Tout ce qui sert à la vie des nations rend des chances à la puissance créatrice des arts; et même quand tout manque, il reste encore le hasard, ou plutôt le don providentiel du génie, qui peut naître en dépit et en désespoir de toutes choses.

Mais cet exemple est rare; et, ce qu'il fallait chercher d'abord, c'est la variété des influences sociales qui excitent et secondent l'invention. La Grèce, ses cités et ses îles, son culte semblable, ses lois différentes, et avant tout, le merveilleux génie de la démocratique Athènes, fournissent au tableau, qu'essaye l'auteur, quelques traits aussi bien exprimés qu'heureusement choisis. D'Homère à Théocrite, d'Eschyle à Ménandre, quelle puissance diverse d'invention! Que de rapports de l'imagination aux événements, aux guerres, à la liberté, à la gloire de cette nation grecque, une et multiple, accrue par ses divisions et ses rivalités, comme pour offrir sur une même terre et sous un même nom plusieurs formes de génie national et, dans chacune de ces formes, les libres créations du génie particulier!

Cependant cette heureuse puissance qui devait avoir encore de glorieux retours dans la Grèce d'Europe et d'Asie, allait passer à un autre peuple, inventeur d'abord comme il fut conquérant, par imitation, en prenant aux autres peuples leurs meilleures armes, pour les manier avec une vigueur et une tactique nouvelles. L'auteur explique bien ce que le génie de ce peuple avait d'individuel en force et en gravité, et comment sa première poésie, quoique inspirée d'Homère, dut être tout historique, et par là fut originale et semblable à lui-même. Si, dans le théâtre romain et ailleurs, il ne paraît pas assez recon-

naître cette empreinte nationale, cette création puissante de formes sous les importations du génie grec, si surtout l'invention de grandeur et de mélancolie, que Lucrèce ajoute à la liberté sceptique d'Épicure, ne le frappe pas assez, si la part d'originalité du siècle d'Auguste enfin n'est pas marquée dans ce court tableau comme elle doit l'être, on y sent du moins avec force les caractères nouveaux d'imagination que la Rome impériale reçut de ses souffrances.

Rome chrétienne, du vivant de l'empire, manque à ce récit. Mais l'auteur, qui la voit partout au moyen âge, essaie de retracer sa suprême influence sur ces temps d'imagination populaire, où tout était poésie, depuis le chant de l'Église jusqu'à l'enfer et au ciel du Dante. Et ce n'est pas sans quelque effort heureux, au moins pour la justesse des vues, qu'il touche à ce grand sujet du moyen âge, tant étudié de nos jours, chaos non de barbarie, mais de civilisation étrange, dont le principal caractère est cette espèce d'unité confuse qui en rassemblait toutes les parties, rapprochait par un symbole commun les génies encore enveloppés des différents peuples, et rendait partout la pensée du poëte plus semblable à celle de la foule, faisant du préjugé populaire le fonds de l'invention, et de l'invention une réalité présente qui dominait la vie.

Dans ce monde de faits et d'idées, si difficile à parcourir tout entier, l'auteur semble avoir habilement résumé, sans admiration paradoxale, quelques traits principaux de l'imagination imparfaite et inépuisable qu'avait le moyen âge.

Mais une lumière nouvelle apparaît : et les nations, qu'elle éclaire à divers degrés, se séparent et se distinguent davantage. L'invention, depuis la renaissance, l'invention devant l'antiquité, et devant la *réforme*, au midi et au nord de l'Europe, et chez cette nation limitrophe aux deux génies, comme aux deux climats, c'était pour la critique

un bien vaste sujet. L'auteur y saisit, entre ces grands peuples modernes qui tous ont eu déjà plusieurs époques dans l'histoire des arts, les grandes différences de l'invention; ici, plus générale et plus humaine, là, plus locale et plus indigène; ici, inspirée par la liberté religieuse et le débat civil; là, par l'ardeur et l'unité de la foi, ailleurs, par l'élévation même du pouvoir, et une sorte de liberté noble qu'ont gardée les esprits; ici, plus rapprochée du moyen âge, là, de l'antiquité, se servant de tout, même de l'érudition, et plus heureuse, selon qu'elle est plus conforme à la vérité, celle non d'un siècle, mais de l'humanité.

Lorsqu'il s'approche de ces grands inventeurs en poésie, Shakspeare, Milton, Corneille, Goethe, il montre comment l'invention change tantôt de sujet et d'idée, et tantôt seulement d'horizon, reprenant, à diverses reprises, un type qu'elle transforme ou qu'elle achève. Dans cette revue de tant d'immortels souvenirs, dans ce travail pour distinguer la part du temps et celle du génie, le mérite de l'auteur est de comprendre les grandes choses les plus diverses, en aimant surtout les plus naturelles. Expliquant ce qui est indigène, admirant ce qui est universel, il croit que la gloire de la France est surtout grande dans les arts à ce dernier titre, et que souvent son génie a paru cosmopolite parce qu'il était vrai. Il ne craint pas de trouver Racine plus inventeur que Lope ou Caldéron; et il l'affirme, non pas en classique d'obéissance et d'habitude, mais comme un esprit indépendant et juste qui revient au sentiment de la discipline et des lois, les jugeant plus fécondes pour la liberté même. On peut le contredire; mais partout on sent le travail d'un homme qui ne veut admirer qu'en y réfléchissant, et qui de ses impressions sait tirer des idées.

Le style est parfois trop empreint de formes abstraites, ou étrangères. Mais ce défaut, qui n'empêche pas le talent, ne pouvait être un obstacle au jugement favorable de

l'Académie. Elle couronne l'étude et la pensée, et laisse à l'auteur le soin de perfectionner son ouvrage, qui déjà est un livre. L'auteur est M. Edmond Arnould, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers. Si on ne peut entendre ici son ouvrage, que du moins l'estime publique accueille un éloge dont bientôt elle sera juge!

De ce travail souvent heureux, esquisse rapide d'un sujet immense, l'attention de l'Académie s'est portée sur l'étude de langage et de style qu'elle avait proposée pour la seconde fois, l'Éloge d'Amyot, c'est-à-dire un chapitre seulement de l'histoire littéraire du seizième siècle. Les généralités sur l'art excitent la pensée; un seul point bien étudié peut former le talent. L'influence singulière de ce précepteur de Charles IX, qui rendit populaires en France les héros de la liberté grecque, les créations de cet écrivain qui n'a fait que traduire, mais qui, remontant par un génie libre et naïf au delà du siècle raffiné de Plutarque, semble dater moins de l'historien que de ses personnages, et les peindre d'original, c'était pour l'homme de goût une attachante étude. Sur vingt et un ouvrages présentés à l'Académie, deux ont, à distance inégale, approché du but; tous deux attestent un vrai savoir et le sentiment de l'antiquité. L'Académie a préféré celui dont le mouvement facile, l'expression naturelle représente le mieux le génie simple et le tour gracieux d'Amyot, cette unité de sa vie et de son œuvre, cette gloire acquise modestement et gardée toujours.

Sans digression, sans peinture générale du siècle, sans autre intérêt que le récit d'une pauvre et laborieuse jeunesse qui conduit à tout, et que l'examen attentif et délicat de quelques traductions aussi durables que notre langue, puisqu'elles survivent à ses changements, l'auteur a fait un ouvrage qui instruit et qui plaît. L'Académie

décerne le prix à ce discours, inscrit sous le n° 15, et portant pour devise ces paroles de Montaigne : « Je donne la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains français. » L'auteur est M. Amédée Pommier.

Le discours inscrit sous le n° 20, et portant même devise, n'obtient que l'accessit; mais, en méritant une grande part d'éloges. On y reconnaît une instruction solide, des vues justes, et, dans un style travaillé souvent avec art, des signes incontestables de talent. L'auteur est M. de Blignières, agrégé-professeur de rhétorique au collége Stanislas. D'autres succès ne peuvent lui manquer, dans ces recherches d'érudition française et de goût liées à notre histoire, et qui plaisent aux époques paisibles.

Le dernier sujet proposé par l'Académie porte l'empreinte d'un autre temps; c'est le souvenir qui vous est présent à tous, la mémoire du douloureux sacrifice qui consternait Paris, il y a un an, et dont l'anniversaire a failli nous affliger de nouveaux malheurs, la mort de l'archevêque de Paris. Ce nom et les autres dévouements qu'il rappelle avaient été désignés aux concurrents du Prix de poésie. Un grand nombre d'essais, plus de cent pièces de vers ont été adressées à l'Académie; beaucoup ne répondaient pas à la pensée publique : ce qui émeut n'inspire pas toujours. Mais, il conviendrait peu de s'arrêter à de minutieuses censures. Qu'il suffise de dire que la parole du martyr n'est pas tombée sur une terre aride, et que dans les efforts pour célébrer une vertu héroïque, il s'est trouvé quelques accents du cœur et une voix qui vous touchera!

Deux pièces de vers portaient cette même devise du bon pasteur qui donne sa vie pour son troupeau. L'une est une ode inscrite sous le n° 101, où quelques nobles sentiments, exprimés avec élégance, ne suffisaient pas à la grandeur du sujet. L'autre ouvrage, inscrit sous le n° 97, a obtenu le Prix. Le poëte a su inventer avec naturel, dans

une vérité si terrible et si récente; ou plutôt, à côté de ce qui frappait toutes les âmes, de ce dévouement sublime auquel la pensée ne peut rien ajouter, il a conjecturé ce qu'il est douloureux et instructif de croire; il a expliqué sans haine, et pour le guérir, le fanatisme de l'erreur, comme il a peint avec attendrissement l'héroïsme de la vertu ; il a voulu effrayer ce fanatisme, bien moins des dangers qu'il peut courir, que du mal qu'il peut faire, au delà même de sa première pensée ; et en mettant sous nos yeux le désespoir dont un égarement coupable est frappé, la punition du remords ici-bas, et, plus haut, la clémence divine, il a, dans des vers éloquents, fait sortir d'une affreuse journée des inspirations de concorde et de paix.

L'auteur de ce poëme est l'écrivain que l'Académie vient de couronner pour l'*Éloge d'Amyot*, M. Amédée Pommier, voué aux lettres dès la première jeunesse, et seulement et toujours, mêlant le labeur savant à l'imagination, et redevable d'un talent plus fort aux épreuves d'une lente et rude carrière. Déjà couronné, les années précédentes, les deux supériorités qu'il obtient aujourd'hui de critique et de poëte, en le désignant avec éclat, sont une marque du bienfait de ces concours publics, libre protection toujours offerte au talent.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1850

(8 AOUT 1850)

MESSIEURS,

L'Académie doit au public ami des lettres les motifs de son jugement sur quelques-uns des travaux qui les honorent, sur ceux du moins qu'elle désigne par les récompenses dont elle est dépositaire. Le premier de ces *Prix*, celui qui, par une disposition particulière, peut s'attacher plusieurs années de suite au même ouvrage, n'a donné lieu cette année à aucun examen nouveau. Nul ouvrage historique, dans les conditions du concours, n'était présenté; et le grand Prix fondé par le baron Gobert pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France est maintenu aux *Considérations sur l'histoire de France*, de M. Augustin Thierry. L'Académie a regardé seulement comme un titre de plus à la durée de cette exception éclatante le travail non terminé, que vient de publier M. Augustin Thierry, l'*Introduction à la collection des monuments inédits de l'histoire du tiers état en France.* Il lui a

paru que l'intention du généreux fondateur n'était pas trompée, si le privilége qu'il a préparé pour le talent et l'indépendance qu'il a voulu lui assurer ont permis à l'auteur de poursuivre une telle œuvre, à travers tous les obstacles de la souffrance et tous les changements du sort.

Incomplète encore, mais allant déjà des communes barbares de la Gaule romaine envahie jusqu'au règne de Louis XIV, cette introduction est le substantiel et savant résumé des progrès de la civilisation en France, et de cette promotion graduelle du pays, longtemps puissante par sa gradation même, de cette succession d'efforts commencés dans les premiers rangs, suscités dans tous, et concourant de toute part à la grandeur commune, et enfin de l'action croissante que prenait ce *Tiers état* qui serait un jour la France, et aurait à la régir et à la défendre. Dans la justice de l'auteur envers le passé, dans sa ferme espérance, dans le sentiment d'unité française, dont il anime tout son Discours, dans le sujet même de ce Discours, dans ce fonds national partout pressenti, et qui s'élève sans cesse sous l'influence de la royauté laborieuse, il y a comme la suite, l'ensemble et la conclusion entrevue des travaux de M. Augustin Thierry sur notre histoire. Espérons qu'il achèvera, en portant cette impartiale analyse jusqu'à 1789 et au delà ; et, dès à présent, honorons ce courage d'esprit qui, du milieu de la cécité et de l'immobilité presque entière du corps, fait sortir l'œuvre nouvelle d'une science si exacte, et d'une pensée si vivante et si libre. L'Académie maintient également à l'*Histoire de la France sous Louis XIII*, par M. Bazin, le second Prix obtenu par un ouvrage qui, dans plus d'un autre concours, aurait eu la première place.

Parmi les nombreux ouvrages présentés aux Prix Montyon, l'Académie a dû distinguer d'abord quelques écrits d'un ordre plus philosophique, où la pensée morale a pour

but la vérité abstraite, et pour instruments l'érudition et la science. Un de ces ouvrages, qu'elle n'a jugé qu'en partie, et dont elle n'adopte que l'intention principale et les nobles déductions, se propose de concilier deux puissances trop souvent séparées, l'esprit d'investigation scientifique et la foi spiritualiste. Cette intention est celle qui, de Descartes à Newton, à Euler et à leurs disciples immédiats, inscrivait sur toutes les recherches de science le beau nom de philosophie naturelle. L'auteur du nouvel ouvrage, pour dire à notre siècle la même vérité, appelle son travail *Philosophie spiritualiste de la nature.* Initié par une forte étude aux sciences physiques, les prenant à leur degré actuel de précision sévère et quelquefois encore de hardiesse conjecturale, ne négligeant aucune observation, ne s'effrayant d'aucune idée, il s'attache à démontrer que, découvertes et systèmes, laborieuse conquête de l'analyse, ou téméraire intuition de la pensée, tout aboutissait, ou pouvait être invinciblement ramené à cette vérité suprême qui a précédé et formé le monde, et qu'enfin la nécessité de Dieu éclatait d'autant plus que la lumière des sciences était plus grande.

Cette vue constante, le grand travail de l'auteur, son effort pour faire entrer dans le nombre des vérités applicables de nouvelles séries de faits et d'idées, la gravité de sa conviction et de ses études marquée dans celle de son langage, tout commandait l'attention pour cet ouvrage d'un savant jeune homme. On pouvait regretter qu'il n'ait pas, à l'exemple de Fontenelle, de Mairan, de Bailly et d'autres plus récents, entouré toujours d'une vive clarté le passage des faits scientifiques dans le domaine commun de l'intelligence. On pouvait penser qu'une science plus haute encore rendrait l'exposition plus limpide. Mais à nos yeux déjà, réserve faite de quelques points peu accessibles ou contestés par les maîtres, il restait dans les belles

considérations de l'auteur sur l'ordre général du monde, dans sa réfutation de quelques théories étrangères, dont l'idéalisme excessif devient un matérialisme nouveau, dans le rapport cherché entre les réalités de la science et les vérités non moins certaines de la psychologie, entre ces vérités et les instincts du cœur; il restait dans les prémisses, dans quelques développements et dans la conclusion de l'ouvrage, un grand titre à l'estime, et un service rendu aux lettres et à la jeunesse. C'est là ce que couronne avec confiance l'Académie. L'auteur est M. Henri Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes.

Un autre travail plus visiblement rapproché de l'objet du concours, *la Morale sociale*, par M. Garnier, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, a également obtenu les suffrages de l'Académie. Aucune des questions que le titre de l'ouvrage rappelle ne manque sous la plume facile de l'auteur. On peut même s'étonner qu'il ait encore étendu un sujet si vaste, en y comprenant l'étude des diverses formes de gouvernement et des théories politiques. Dans un livre entier de son ouvrage, sous le titre d'*Organisation du pouvoir*, il touche des questions qui ne tiennent pas à la morale, ne sont pas résolues par elle, et qu'on juge imparfaitement, si on ne compare tous les faits. Ainsi, dans la monarchie représentative d'Angleterre, dans son aristocratie durable et renouvelée, dans sa chambre des communes, où tant de puissance pour la réforme s'unit à la stabilité, il a méconnu ce que devinait Montesquieu, ce qu'un siècle a constaté depuis, et ce que dira l'avenir sur la force de ce gouvernement qui avance sans tomber, et se modifie sans s'altérer. Il s'est exposé de même, en jugeant les États-Unis d'Amérique, à blâmer avec trop peu de fondement quelques règles de leur constitution, et, par exemple, à prendre une précaution pour un défaut de logique, et un correctif

calculé du suffrage universel[1] pour une inconséquence. Enfin, dans son examen rapide des constitutions successives de notre patrie, bien des choses peuvent être contestées; mais là, du moins, on reconnaît toujours, avec l'étude attentive des lois, le sens patriotique de l'auteur et sa modération courageuse.

Toutefois, c'est en dehors des systèmes de gouvernement et d'organisation constitutionnelle, c'est dans les vues de l'auteur sur la société domestique et civile que l'Académie a cherché le caractère de l'ouvrage. Là, sans doute, se rencontre aussi la question politique, mais celle qui tient aux racines mêmes de toute agrégation humaine, à la propriété, à la famille, aux premiers éléments d'équité et de liberté, celle enfin qui faisait définir l'homme par un philosophe un être politique, c'est-à-dire sociable. En reconnaissant à la propriété pour principe et pour cause d'extension le travail, depuis le travail de la guerre jusqu'à celui du commerce et des arts, l'auteur montre la transmission de cette propriété aussi nécessaire et aussi juste que son origine. Car l'acquisition immédiate serait mal garantie et moralement peu précieuse, sans le droit de transmission qui assure la famille. Cet enchaînement des devoirs et des prévoyances de la terre, les conditions morales de la famille, l'éducation qui vient à son aide, les principes enfin de l'homme formé pour la société civile, les obligations qu'elle lui impose et les appuis

[1] Il s'agit de la sage et profonde disposition qui confie la nomination du président des États-Unis à un choix peu nombreux d'électeurs temporaires élus eux-mêmes pour cette seule destination. Grâce à cette diversité d'origine, en effet, le président de l'*Union* peut songer d'autant moins à élever son droit électif contre celui des assemblées permanentes de la nation, et à les remplacer, au nom d'un même principe de délégation souveraine, qu'il prétendrait concentré dans sa seule personne.

qu'elle lui donne, tel est le sujet que résume l'auteur avec un mélange de raisonnements justes et de faits bien choisis. La section de son ouvrage, où il traite de l'éducation, offre particulièrement ce mérite. Sur une question tant discutée, il n'innove pas; mais il expose dans un langage intéressant et calme le but de l'enseignement, sa destination morale, avant tout, sa puissance très-grande pour prévenir et même pour réformer. Parcourant tous les degrés, toutes les formes d'instruction qui conviennent chez un grand peuple, depuis la plus élémentaire jusqu'à la plus complète, il montre quelle place doit toujours y conserver l'étude de ces vérités philosophiques, qui prouvent à la raison ce que la religion enseigne au cœur. L'homme ainsi préparé, il l'introduit dans cette société où tant d'efforts lui seront imposés, pour n'être pas inutile. Ces efforts, il voudrait les accroître encore, en demandant pour tout emploi public des conditions d'épreuve qui représentent ce qu'exigent de labeur le noviciat et le progrès de la réputation, dans les professions libres. Sans discuter ce principe, dont tout changement politique proclame la nécessité et dérange un peu l'application, on y reconnaît l'honorable pensée du livre : étendre à toute fonction déléguée par l'État les scrupules de la morale privée, et élever encore cette morale par le sentiment de l'honneur public et du devoir envers l'État. C'est ce dessein bien marqué et bien rempli que l'Académie approuve dans l'ouvrage de M. Garnier.

Un autre travail tout philosophique a paru également digne du prix d'utilité morale : c'est un examen sévèrement méthodique de l'opinion d'Aristote sur le problème qui importe le plus à l'humanité, ou plutôt sur la certitude la plus consolante pour elle. L'auteur a pensé qu'il ne fallait pas laisser à la doctrine sceptique l'avantage qu'elle a pu tirer de quelques paroles douteuses d'un si

grand homme, ou de quelques fausses interprétations de ses disciples. Il lui a semblé que ce génie analogue à la science moderne par l'observation et l'étendue devait être revendiqué, comme un des premiers témoins de l'étude intérieure de l'âme, et de sa puissance à constater elle-même son immortelle nature. Profitant pour cette recherche des difficultés mêmes qu'elle offrait, c'est-à-dire, des vues si variées d'Aristote, de la grande diversité de ses ouvrages, de cette attention infinie qui va des classifications du monde matériel aux catégories du raisonnement, et de la métaphysique à la législation positive et à la poésie, il a partout détaché et finement saisi ce qui, de près, de loin, directement ou par induction, touchait à cette haute question de la spiritualité humaine; et il a su, par un effort habile, rétablir à nos yeux, sous le nom moderne de *Psychologie d'Aristote*, la démonstration éparse dans le travail de ce grand esprit remontant par degrés de la matière végétative, de la matière animée et sentante, de l'âme sensitive à l'entendement pur, à l'abstraite et immortelle pensée, dans l'homme d'abord, puis en Dieu. Et cette étude, il l'a reproduite avec une simplicité rigide, comme sa conscience d'érudit et de penseur, sans digressions, sans ornements, se refusant même quelques-unes de ces grâces austères de la beauté grecque, quelques-uns de ces traits d'imagination et de lumière semés par intervalle dans le style d'Aristote, et qu'il aurait pu recueillir. Mais il a voulu, dans l'exposition des actes de l'entendement pur, en imiter le procédé sévère, et ne donner à son langage d'autre éclat et d'autre passion que la vérité. Enfin, à cette restauration de l'antique il a fait succéder, sous la forme la plus précise, le supplément de la science moderne. Après la pensée d'un homme, il a résumé le travail des siècles, faisant d'autant mieux ressortir la grandeur de cette pensée, que tant de siècles et

de lumières nouvelles n'y ont pas beaucoup ajouté. Et, maintenant, si cet écrit est celui d'un jeune homme, si c'est, dans l'origine, un essai destiné pour les épreuves de l'enseignement classique, il n'en doit pas être moins précieux pour nous; et on aime à penser que l'ouvrage où un point important de la philosophie ancienne est mieux traité, plus complétement éclairci qu'on ne l'avait fait encore, et où la première des vérités naturelles et sociales trouve un digne interprète, est en même temps un témoignage de l'élévation actuelle des études françaises. L'auteur est M. Waddington-Kastus, professeur agrégé de philosophie.

L'Académie, sans établir de gradations entre des mérites plus divers qu'inégaux, décerne à chacun de ces ouvrages une médaille de trois mille francs.

Ce concours appelait d'autres écrits, ceux qu'a demandés surtout M. de Montyon, des lectures instructives et faciles, des enseignements populaires. L'Académie a voulu accueillir, à ce titre, quelques noms honorés dans les lettres. Une femme, dont la jeunesse fut inspirée du talent poétique, et qui a fait des vers qu'on n'oubliera pas, madame Desbordes-Valmore, a publié, sous le titre des *Anges de la famille*, quelques touchants récits, où se retrouve un heureux naturel de langage.

Le même mérite, avec une nuance de finesse dans la leçon, distingue quelques contes moraux composés par une femme dont l'esprit délicat s'était montré dans des romans et des œuvres de goût applaudies au théâtre. En écrivant les *Soirées des jeunes personnes*, madame de Bawr, par la grâce et la brièveté, rend aimables les avis les plus sevères. Ses deux premiers récits surtout ont un charme qui plairait à de difficiles lecteurs.

A ce nom se mêle un nom nouveau. Sous le titre : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, ramenant à l'Évangile ces

termes de la loi politique, madame de Challié, née de Jussieu, les commente avec cette élévation de langage, que le respect de la vérité inspire à une âme jeune et sincère. Cet écrit est le noble gage d'un talent qui s'annonce.

Un livre très-élémentaire, fait avec supériorité, l'*Enseignement pratique dans les écoles maternelles*, honore le zèle et l'esprit distingué de madame Pape, née Carpentier, qui avait déjà publié sur l'institution des salles d'asile un excellent essai couronné par l'Académie.

Paul Morin, par madame Monmerqué, un recueil où des actes de vertu et de sages conseils sont heureusement rappelés dans les entretiens d'un instituteur, a paru un ouvrage utile, écrit avec art, sous des formes simples.

L'Académie décerne à chacun de ces ouvrages une médaille de deux mille francs; et elle souhaite que des esprits élevés par l'étude des lettres s'occupent de cet enseignement populaire, où l'imagination peut tant pour la raison.

L'Académie, sur les libéralités du même fondateur, avait ouvert un concours pour l'œuvre dramatique qui réunirait le mieux l'intention morale à la poésie. Tel avait été déjà, il y a quarante ans, l'objet d'un de ces *Prix décennaux* institués, au milieu des splendeurs et du silence de l'Empire. Mais alors, quand celui qui voulait honorer l'intelligence sans l'affranchir eut établi solennellement ces épreuves et ces prix offerts à toute œuvre d'imagination, de science, d'art, de philosophie, d'érudition historique ou littéraire que désignerait l'Institut, le jugement préparé avec tant d'éclat ne put être prononcé. Quelques-uns des poëmes déclarés dignes du Prix déplaisaient au souverain. D'autres ouvrages désignés pour d'autres Prix déplaisaient à des opinions puissantes. Une grande controverse remplaça le triomphe attendu; et la question indécise se perdit plus tard dans le changement du monde.

Peut-être, en effet, sur ces œuvres d'art que le talen adresse à la pensée publique est-il trop difficile de rendre des jugements, non pas seulement vrais, mais consentis de tous. Peut-être cette intention de se porter arbitre de toutes les concurrences du génie, et de décerner la plus personnelle et la plus enviée de toutes les gloires, dépassait-elle même un si grand Pouvoir. Aussi, de cette pensée d'un Concours universel il n'est resté que l'institution de quelques Prix autorisés par l'État, et dans ce nombre celui que l'Académie décerne à l'art dramatique.

Dans le choix qu'elle a fait de deux ouvrages, dans le premier rang qu'elle donne à l'un, dans la part d'honneur qu'elle réserve à l'autre, il n'y a pas oubli d'autres ouvrages lus avec intérêt, ou représentés avec succès. Ce que l'Académie n'a pas approuvé dans ces ouvrages laisse place à toute l'estime du talent, et ce qu'on peut y louer fait pressentir assez de force pour que les auteurs ne doivent être nommés ici que lorsqu'ils pourront être proclamés. Tragédie ou comédie, drame classique ou de forme irrégulière, imitation de Sophocle ou de Shakspeare, noblesse soutenue de langage ou libre mélange de tous les tons, l'art est infini dans sa variété ; et ce n'est au nom d'aucune forme particulière qu'il faut le borner ou l'avertir. Son indépendance est complète; son droit d'invention illimité. Mais, sous toutes les formes qui lui sont loisibles, à travers toutes les libertés qu'il peut prendre, il est poursuivi de certains principes de justesse et de vraisemblance, de certaines nécessités de la raison poétique qui viennent, non d'Aristote, ou de Racine, mais de la nature, et qui subsistent et commandent, en proportion de l'absence de toute règle convenue et de toute tradition impérieuse, à peu près, s'il est permis d'appliquer à l'imagination ce qu'on peut dire des peuples ; à peu près comme il arrive à un grand peuple qui, plus il

est libre, plus il a rejeté tous les jougs, hormis celui de son universelle volonté, plus il a besoin de prévoyance et de calme, de sagesse et de force avec lui-même et avec les autres.

Telle est maintenant la première et la dernière condition de l'art dramatique, dans l'indépendance absolue dont il jouit : point d'entraves, rien d'arbitraire dans les formes de l'art, mais rien de faux dans l'invention ; point d'unités de temps ou de lieu ; mais le bon sens et la vraisemblance ; point de bienséances artificielles ; mais la grandeur vraie de l'histoire, ou la peinture vraie ou bien choisie de la vie commune ; en un mot, une plus grande sévérité, un plus grand effort, parce qu'il y a plus de liberté. C'est en ce sens que l'Académie a dirigé son choix. Elle a préféré les ouvrages qui se rapprochaient de cette idée simple. Ainsi, dans une comédie morale par l'intention et d'un effet puissant au théâtre, la comédie de *Gabrielle*, par M. Émile Augier, sans approuver l'exagération d'un rôle secondaire et quelques autres défauts accessoires, elle a reconnu le talent ; et elle en a aimé l'usage. En mettant sur la scène, après tant d'autres, une crise de la vie domestique, l'avoir élevée à la poésie par l'honnêteté de l'âme, et là où souvent la leçon n'avait été que moqueuse et l'exemple de la séduction plus dangereux qu'instructif, avoir rendu la leçon grave et la séduction ridicule, ce n'était pas un mérite vulgaire. Quelques bienséances peuvent avoir été négligées ; mais bien des traits de nature ont été fortement saisis. En partageant inégalement les torts, en montrant ceux que peut se donner une vie même laborieuse et dévouée, et ceux où peut tomber une imagination de jeune femme laissée sans défense, l'auteur a rendu la hardiesse du sujet qu'il a choisi vraisemblable, et il a tiré du seul contraste des caractères le nœud et le dénoûment du drame. Écrivant avec naturel et du style de la bonne

comédie, il a su parfois y mêler, dans le personnage de la femme et dans celui de l'honnête homme, du mari, du père, quelques accents plus hauts, animés de grâce poétique et d'éloquence. C'était assez pour faire une œuvre d'art et pour mériter la distinction proposée.

Un autre ouvrage, cependant moins éprouvé par le succès au théâtre, a fixé aussi les suffrages de l'Académie, et lui a paru mériter une récompense détachée du prix. C'est le drame de *la Fille d'Eschyle*, par M. Autran, réminiscence gracieuse plutôt que forte imitation de l'art antique, mélange d'harmonie et de vers négligés, d'intentions heureusement nouvelles et de situations trop connues. Il a semblé à l'Académie, malgré les défauts de l'ouvrage, que cet effort d'un homme de talent vers la simplicité devait être honoré, et qu'il était bon de montrer comment un souffle d'Athènes pouvait encore animer, en la réglant, notre liberté théâtrale. Rien de moins complexe que la fable de l'auteur, quoiqu'elle renferme presque une double action. Le poëte Eschyle, dans sa vieillesse, accusé de sacrilége par le grand prêtre, au fils duquel il a refusé sa fille, est défendu devant l'Aréopage par le jeune Sophocle, aimé d'elle. Au moment où il va récompenser son sauveur, en l'acceptant pour fils, il est vaincu par lui au Concours de poésie dramatique, dans les fêtes d'Athènes. Sous le poids de cette défaite, accrue par une dérision populaire, dont Aristophane nous a gardé plus d'un exemple, il se bannit loin de sa patrie et de son vainqueur, emmenant sa fille, dévouée avec désespoir à son infortune. Tel est le sujet que le poëte a fondé à demi sur l'histoire. De nobles pensées et parfois de beaux vers, qui font excuser la témérité d'avoir prêté des sentiments et tout un langage à ces grands génies, qu'on a peine à traduire, l'enthousiasme de l'art, l'instinct de l'émulation poétique vraiment senti, et élevé à un sérieux de passion

que le poëte n'eût pas éprouvé peut-être dans la peinture de douleurs plus tragiques, mais plus loin de son âme, ce sont là des causes d'intérêt, que nulle critique sévère ne pouvait détruire. L'Académie a voulu honorer cet ouvrage. En décernant la plus grande part du prix à l'auteur de la comédie de *Gabrielle*, M. Émile Augier, elle décerne une médaille de trois mille francs à l'auteur du drame de *la Fille d'Eschyle*, M. Autran; et elle l'invite à chercher dans le grand art des anciens une inspiration qui convient à son talent, et qui doit l'élever, en le rendant plus pur.

L'Académie avait à décerner cette année le prix fondé par M. de Maillé Latour-Landry, pour l'encouragement du talent littéraire. Elle a désigné un jeune écrivain qui donne plus que des espérances, M. Lacaussade, traducteur bien inspiré d'Ossian, poëte lui-même dans quelques souvenirs de son ciel natal des Antilles, et critique instruit avec goût.

En dehors de ces fondations successives, libre témoignage de l'intérêt, que l'esprit français porte aux lettres, il reste à proclamer un prix, dont vous allez juger tout à l'heure. L'Académie avait proposé, dans l'éloge de madame de Staël, un juste hommage et une grave étude. Il n'y avait pas seulement à considérer ce rare talent, cet esprit très-divers et la constante unité de ce noble cœur : partout apparaissait l'histoire du temps, depuis les espérances sans limites de 1789 jusqu'à l'Empire et à la Charte, cet épisode guerrier et cette station apparente d'une révolution reprise tant de fois. Le nom de madame de Staël, par de généreux principes et des protestations courageuses, s'était mêlé à tout ce qu'on avait conçu et cherché de grand depuis un demi-siècle. Près des réalités les plus formidables, l'anarchie, la conquête, la dictature, elle avait représenté pour une grande part le travail de la

pensée spéculative et gardé l'honneur de la pensée indépendante. Pour la juger, pour la louer, il fallait, sans agrandir avec effort ce qu'elle avait noblement osé, mesurer d'un œil libre ce qui s'était élevé au-dessus d'elle et au-dessus de tout, et n'avait pas dominé son âme.

A ce côté politique venait se joindre un autre intérêt plus durable : la gloire de l'écrivain, son empire à lui, son influence sur les choses d'art et de goût, et par elles, comme par la liberté même, son action favorable à la dignité de l'homme, ce qu'avait fait en cela madame de Staël, ce qu'elle avait reçu des littératures étrangères, ce qu'elle tenait de son âme, le caractère de son génie enfin, mélange rare et presque égal d'imagination et de sagacité critique, et par là même puissant interprète d'une critique nouvelle, et créateur à son tour dans la philosophie des lettres et le sentiment du beau.

Dans presque tous les discours adressés à l'Académie, cette part du sujet a été trop peu saisie; le talent même de plus d'un concurrent éprouvé s'est égaré dans des digressions de polémique et d'histoire générale. Cette brièveté, qui est souvent un conseil de prudence, toujours une règle de l'art, a été négligée; et on a fait de longs mémoires pour n'avoir pas su composer un discours. Sur dix-neuf ouvrages présentés au concours, et presque tous marqués de cette faute, deux ouvrages où elle est évitée avec goût, et remplacée souvent par des qualités supérieures, ont fixé tout l'intérêt de l'Académie. Dans le discours inscrit sous le n° 12, et portant pour épigraphe: « La gloire ne saurait être pour une femme qu'un deuil éclatant de bonheur, » l'auteur analyse quelques côtés de l'âme de madame de Staël avec une élévation métaphysyque et une délicatesse de sentiments et de vues, qui auraient fait vivement souhaiter que toutes les parties de l'ouvrage se soutinssent au même degré. Ce discours, qui

n'obtient que l'accessit, mais annonce un talent d'un ordre distingué, est de M. Elme Caro, professeur de philosophie au lycée d'Angers.

La plupart des mérites, que demandait le nom de madame de Staël à célébrer, ont paru réunis dans le discours inscrit sous le n° 14, et portant pour épigraphe cette parole d'elle : « Le génie ne doit servir qu'à manifester la bonté suprême de l'âme. » Dans ce discours, médité avec un savoir exact et une raison élégante, la biographie et l'histoire bien comprise, les peintures piquantes de la société, et quelques idées justes et graves en politique, la fine intelligence des caractères et cette affectueuse admiration qui fait mieux sentir les secrets d'une noble nature sont mêlées habilement. Malgré quelques lenteurs, l'ouvrage intéresse toujours. La louange bien choisie y paraît servir seulement à la vérité des principes; et d'utiles leçons sortent de cette étude sur une des plus hautes intelligences et des plus généreuses âmes qui aient commencé avec éclat pour ce siècle l'œuvre laborieuse, qu'il poursuit encore. L'auteur de ce discours, que vous allez entendre en partie, est M. Henri Baudrillart, déjà désigné avec honneur par un éloge de Turgot.

L'Académie, après cet heureux exemple, ne doit pas négliger de ramener l'admiration de nos jeunes écrivains sur les grandes renommées encore récentes, sur les talents originaux qui touchent à notre époque, et lui parlent encore par des affinités et des souvenirs, que n'a point effacés ce renouvellement si rapide du monde. Elle propose, pour sujet du Prix d'éloquence à décerner en 1852, l'Éloge de Bernardin de Saint-Pierre, élève de Rousseau, précurseur de Chateaubriand, et gardant sa gloire à lui, entre ces deux grands noms.

Pour le Prix de poésie à décerner en 1851, l'Académie a choisi une des bonnes œuvres de notre temps si fécond

en pensées charitables. Elle propose pour sujet la Colonie de Mettray, sachant bien que le talent, inspiré par le spectacle de nos jours, saura, comme l'a fait à l'étranger plus d'un poëte philanthrope, dégager des misères et des dégradations de la vie l'élément divin qu'elle renferme, et montrer ce qu'il y a de beau dans cette rédemption morale des âmes commencée ici-bas, et dans cette vertu de l'éducation qui vient encore à temps pour transformer : tant il lui serait facile d'éclairer et de prévenir !

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1851

(28 AOUT 1851)

MESSIEURS,

Nous devons au public ami des lettres quelques détails sur les *Prix* nombreux, que va décerner l'Académie; et c'est une satisfaction de pouvoir ainsi rendre justice à une part du moins des travaux littéraires, qui signalent en France la constante activité des esprits. La première de ces récompenses devenues nationales, dont dispose l'Académie, est celle qui semble le plus répondre au caractère de notre temps, si fécond en événements et en récits. Quand même les hommes se lasseraient de la noble occupation des lettres, quand même ils la négligeraient par intervalles pour la passion politique, ou la sacrifieraient aux affaires et aux soins de la fortune, ils aimeraient encore l'histoire, pour s'instruire et se consoler; ils y chercheraient encore des exemples et des prévoyances; ils s'y chercheraient eux-mêmes. — Le jour, où Louis XIV vint au monde, il y avait dans la chambre de la reine Anne d'Autriche un astrologue qui dressait le *thème* de

nativité du jeune prince et tirait l'horoscope de son règne. Il n'y a plus aujourd'hui, pour les princes et pour les peuples, de prédictions que dans l'histoire. On la consulte comme un oracle incorruptible, mais parfois obscur, ou muet sur des situations sans parallèles. On lui demande tour à tour l'expérience et la renommée. Par un sentiment honorable, on réclame d'elle, on lui fait donner, en avance de la postérité, ce qui vaut mieux encore pour l'homme que la sécurité, ou le bonheur, c'est-à-dire l'estime des autres, l'approbation de ce qu'on a soi-même fait, ou pensé, l'honneur du nom enfin, et pour quelques-uns, dans quelques moments, la gloire.

De là, messieurs, sans doute, ce que nous voyons paraître chaque année, ces étonnantes improvisations d'histoire actuelle, ou contemporaine, ces vastes toiles déployées tout à coup à nos yeux éblouis, et peintes aussi vite que sait peindre aujourd'hui la lumière, mais avec un éclat qu'elle-même ne donne pas à ses ouvrages. Fascinante résurrection d'un passé qui nous touche et qui nous échappait! Fantasmagorie nouvelle et éclairée d'en haut, qui transforme ce qu'elle ranime! Singulier dédoublement de l'action par le récit, qui met les révolutions en drames, avant qu'elles s'achèvent et pour aider à leur marche! De là, sans doute aussi, ces grands travaux d'exposition historique, conçus, distribués, écrits avec un art analogue à cette compréhension exacte et diverse, à cette science rapidement amassée, précise cependant, que veut la tribune; merveilleux effort d'une intelligence qui se démêle, toujours supérieure et facile, au milieu de l'encombrement des faits militaires, diplomatiques, civils, économiques, expliquant les affaires, comme elle peint les événements, organisant les armées, comme elle les fait mouvoir, et rendant compte de tout ce qu'elle décrit!

Mais si notre époque, Messieurs, doit justement s'ho-

norer d'une telle puissance d'esprit, si l'histoire colorée, comme nous la fait la poésie, et l'histoire *pragmatique*, comme la nommait Polybe, si l'histoire par l'imagination et l'histoire par la science communicative et pratique enrichissent pour nous chaque année qui passe de volumes avidement lus en Europe, et que recherchera l'avenir, nous ne pouvons, vous le savez, offrir à ces ouvrages le grand *Prix* qu'un généreux citoyen, le baron Gobert, a fondé pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France : nous n'en avons pas le droit. Le même obstacle écarte du concours d'autres livres récents, d'autres noms respectés, que l'opinion publique désignerait, mais qui appartiennent aussi de trop près à l'Académie pour être jugés par elle, et dont elle s'honore, sans les couronner.

Personne ne s'étonnera donc que, dans une époque si abondante d'ailleurs en productions historiques, l'Académie s'attache longtemps à un même nom, à un même titre, qui rappelle les succès de toute une vie et la vocation exclusivement historique d'un rare et laborieux talent. L'Académie maintient de nouveau cette année aux *Considérations sur l'Histoire de France*, de M. Augustin Thierry, le grand *Prix* fondé par le baron Gobert. Elle le maintient pour ce titre en lui-même, pour ce passé si glorieux, à part les travaux importants et non terminés, dont s'occupe incessamment M. Augustin Thierry; elle le maintient, pour le mérite éminent du livre et pour l'influence qu'il exerce, de nos jours, sur l'étude forte et vraie de notre ancienne histoire : et elle se félicite que la prévoyance du fondateur, que la clause étrange en apparence, qu'il avait attachée à sa donation datée d'un village d'Égypte, où il mourait à trente ans, la pensée pleine de la gloire de la France, nous permette d'acquitter une dette nationale, et d'assurer encore à l'écrivain célèbre, que l'instabilité des temps privait de ses autres appuis, une noble récompense

devenue plus nécessaire à ses maux aggravés, et à cette infirmité douloureuse qui ne laisse intact en lui que la pensée, et fait un martyr vivant de la science de cet homme, qui en est la gloire et le travailleur toujours zélé.

Que ne nous a-t-il été accordé aussi, Messieurs, de conserver longtemps un autre écrivain digne de tant d'estime, celui à qui le suffrage de l'Académie, approuvé du public, avait décerné le second Prix dans ce concours, l'auteur de l'*Histoire de France sous Louis XIII,* M. Bazin, esprit sage et libre, cultivant les lettres à loisir avec une sagacité supérieure, unissant à la lenteur des recherches le sens rapide du juste et du vrai. Hélas! il a été enlevé, lorsque tout faisait espérer de lui une suite heureuse à ses premiers travaux. C'est une tristesse amère de songer qu'un des hommes qui avaient le mieux médité notre histoire, un homme qui, dans nos jours troublés, ne vivait que pour l'étude curieuse et délicate des choses du passé, ait cessé de vivre, dans l'âge de la force et du talent, et doive être regretté par ceux qui furent, il y a longtemps, ses maîtres, et qui s'instruisaient dans ses écrits. Que du moins l'estime publique s'attache à sa mémoire! et plus durable que les autres protections de la terre, qu'elle garde fidèlement le dépôt qu'il a laissé pour seul vestige de lui-même, ce livre couronné plusieurs années de suite, œuvre de raison fine et de recherches originales, achevée avec la patience que demande l'histoire, et animée par l'aisance et la vivacité de l'esprit! œuvre durable qu'on n'aurait pas pu préférer toujours à des titres croissants, à des travaux plus étendus et plus hardis dans leur correction moins sévère, mais qui doit tenir une place à part, entre les bons livres d'histoire de notre temps, comme l'auteur avait un caractère particulier, parmi les savants et les gens du monde.

L'Académie, dans ses regrets, a jugé qu'elle avait à

disposer d'un prix que rendent si honorable et le nom qui d'abord l'avait obtenu et les noms qui pourraient y prétendre. Pour le transférer, son attention s'est fixée sur une section importante et nouvelle d'un vaste travail d'histoire entrepris, il y a bien des années, et dont plusieurs volumes, traitant de notre moyen âge et de nos guerres religieuses ont reçu d'une savante Académie le grand *Prix* que, dans sa double pensée d'illustration nationale, le baron Gobert a fondé pour la science des recherches historiques, en même temps qu'il nous confiait un autre grand *Prix* pour ce qu'il a nommé l'éloquence du récit. Ç'a été, Messieurs, un mémorable honneur acquis aux premiers efforts de M. Henri Martin, auteur de l'*Histoire de France depuis les temps les plus reculés*, et parvenu maintenant au seizième volume de cet immense travail. Sans doute, il doit en partie à cet éclatant témoignage, à cette garantie de savoir décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'ardeur dont il a poursuivi sa tâche, et dont il achève aujourd'hui cette œuvre de grand courage et de grande force, comme un ancien le disait d'une moins vaste entreprise [1].

A peine sorti du moyen âge, de l'amas des capitulaires, des chartes et des chroniques latines, il a su s'orienter à travers les innombrables monuments des temps qui suivent et s'y avancer avec la force de la jeunesse et la puissante activité d'un travail méthodique. De cette sorte, M. Henri Martin, se séparant de tout, hors son grand ouvrage, sans distraction et sans ambition, étudiant toujours, et n'étudiant que pour une seule fin, s'attachant aux monuments originaux, pour y chercher les traits distincts de l'histoire et de la vie françaises, s'éclairant des hautes vues et des vives couleurs, que quelques esprits

[1] Rem magni animi agressus et corporis. JUST. *in Præfat.*

supérieurs de notre temps ont jetées sur de grandes parties de cette histoire, et lisant, à leur lumière, ce qu'a trouvé son infatigable labeur, a vu graduellement décroître ces montagnes entassées devant lui. Il a aperçu ce jour lumineux qui se fait dans l'esprit, à la suite d'un long travail, et il a marché d'un pas plus confiant et plus sûr. Il s'est dégagé davantage de l'anachronisme d'idées et d'expressions, en parlant d'un passé lointain. Il a conçu les grandeurs d'une autre époque, à part son opinion, ou son vœu dans le présent. Il est devenu impartial, à force d'études; car, c'est le prix que tient en réserve la science à ceux qui l'ont sincèrement cherchée: elle élève, autant qu'elle éclaire.

Ce progrès s'est plus sensiblement marqué, à mesure que l'auteur approchait des temps les plus grands de notre histoire, et par une juste rencontre, son esprit s'est trouvé plus ferme et plus mûr pour la pleine maturité du peuple, qu'il avait à peindre. Ayant monté par degrés et avec rudes efforts vers cette cime éclatante de la grandeur française, il en a mieux saisi l'horizon et perçu la lumière. Surtout, il a senti pour son travail, pour le sujet agrandi de son livre, cette passion, cette ardeur d'amour [1], sans laquelle, comme a dit quelqu'un qui s'y connaissait, et dans la vie et dans l'éloquence rien de grand ne peut être fait. Par là bien des imperfections, des faiblesses, inévitables dans une œuvre si étendue, ont été couvertes et consumées; et le tableau, sans être toujours assez complet ou assez correct, a été reconnaissable et vivant. Quel honneur, Messieurs, d'approcher de la tâche d'historien d'une grande nation, et de suivre d'un pas, qui ne semble point trop inégal, cette vie déjà longue d'un héros qui ne meurt jamais et se renouvelle sans cesse, à travers les vicissi-

[1] Sine quo, cùm in vitâ, tùm in eloquentiâ nihil magnum effici queat.

tudes que lui fait et la fortune et la mobilité trop constante de son propre génie.

Dans cette œuvre que personne encore n'avait achevée, les concurrences cependant étaient décourageantes, les matériaux sans nombre, abîme inépuisable, les secours même accablants. Comment décrire le siècle de Louis XIV après Voltaire qui en a si bien recueilli, non la foi, mais la tradition, qui lui a tout emprunté, politesse de langage, génie, grâce, harmonie, tout, hormis la gravité? Comment continuer, ou suppléer un tel peintre? Comment essayer de rendre ce qui n'a pas encore, il est vrai, revécu dans un tableau unique, mais ce que conservent épars tant de médailles du dix-septième siècle, ses mémoires, ses lettres incomparables des Sévigné, des Maintenon, des Fénelon, ses grands ouvrages, monuments immortels du génie humain et symboles privilégiés du nôtre, et les écrits courants, les paroles actives, les élans d'âme ou les notes méditées de son roi, de ses grands généraux, de ses négociateurs, de ses ministres, seule histoire peut-être digne d'un tel temps et sa seule et complète image? Il était utile cependant, il était possible de tenter ce travail. Des exemples partiels en avaient été donnés avec éclat. Bien des archives s'étaient ouvertes, depuis les confidences de cour, dont héritait malignement Voltaire; bien des choses, que son impatient génie ne regardait pas, ou ne devinait qu'à demi, avaient été éclaircies, ou trouvées. La science politique de nos avant-dernières années avait réagi sur la manière de comprendre le passé, et elle y avait alors découvert des travaux qu'elle admire. Une publication surtout avait paru, qui plus qu'aucune autre jusqu'à ce jour, plus qu'aucune louange contemporaine faisait honneur à Louis XIV, et qui, en donnant une idée aussi grande que nationale de sa diplomatie secrète, en mettant sous les yeux du monde, après plus d'un siècle,

le but, les difficultés, le travail, les pièces même d'une négociation à lointaine échéance, avait admirablement montré, avec le génie gouvernant du prince, la puissance naturelle de la nation, et ce que la suite et la durée des desseins ajoutent à cette puissance. Ce beau et savant travail de M. Mignet sur *la succession d'Espagne* avait ouvert tout un côté de l'histoire internationale d'un règne, dont les ressorts intérieurs étaient en même temps mieux expliqués par tant d'utiles recherches sur les finances, le commerce et toute l'administration municipale et publique de la France, au dix-septième siècle.

C'est avec de tels modèles et de telles ressources d'études que M. Henri Martin a conçu et dessiné son nouveau travail sur l'histoire de France, durant le règne de Louis XIV, depuis les premiers jours de la régence et l'administration de Mazarin, jusqu'aux grandes épreuves du gouvernement personnel du roi debout, après tant d'efforts et de revers et, à cet âge de soixante-douze ans, qu'un autre dominateur de la France souhaitait ne pas atteindre sur le trône, jetant, le 12 juin 1709, son intrépide et dernier manifeste à l'Europe inutilement coalisée.

Il a paru, Messieurs, que dans cet intervalle de quinze ans d'une minorité agitée, mais glorieuse au dehors, et de cinquante ans d'une pleine monarchie partout active et éclatante, le tableau historique était assez vaste, quoique le règne ne fût pas achevé. L'Académie a su gré à l'auteur de sa forte étude d'un tel sujet, de sa composition facile et bien ordonnée, de son intelligence générale des grandes choses, et de son habile choix des détails. Elle a remarqué la manière instructive encore, dont il touche des points de récit, où le génie avait passé, par exemple, les campagnes de Condé partant de Rocroy, et les guerres de Flandre et de Hollande, à décrire, après Bossuet et Voltaire. Elle a reconnu sa constante application à produire,

non pas des vues systématiques, mais des faits mieux circonstanciés et des notions plus précises sur les ressorts visibles, ou cachés qui servent aux événements. Elle a dû surtout apprécier l'analyse exacte et les conséquences bien déduites des négociations, des traités, de tous ces actes qui préparent, ou confirment les faits militaires, et donnent un sens et des dates mémorables à l'histoire. Elle a trouvé là, comme dans les points principaux du récit, comme dans le tableau de la Fronde surtout, cette équité d'esprit qui, ne croyant pas qu'une seule forme de gouvernement, la démocratie, soit légitime, admire et préfère, selon le temps, la forme qui, chez un peuple, représente le mieux et avance le plus la grandeur publique.

A ce titre, l'Académie, après les savants travaux qu'elle a couronnés sur Colbert, ne pouvait qu'approuver dans le nouvel ouvrage le soin donné à la gloire de ce grand ministre, digne assesseur du grand roi, et le compte rendu de sa puissante administration, et des réformes, d'où sortit pour la France une prospérité qui résista longtemps aux charges de la guerre, aux abus de la cour et à la plus grande faute du règne. En retraçant cette faute, sans déclamation, mais avec une effrayante exactitude, en montrant ce que coûta aux armes, à l'industrie, à la richesse de la France, la *révocation* de l'*édit* de Nantes, l'auteur ne dissimule pas que l'erreur du prince fut celle du pays. Là, comme ailleurs, il ne sépare pas de l'histoire des faits l'histoire des idées, ni ne méconnaît ces courants de fausses opinions qui, sous tous les régimes, asservis ou libres, aristocratiques ou populaires, entraînent parfois la puissance publique. A cette histoire des idées, qui, sous la forme religieuse, occupe alors tant de place, et qui fut représentée dans l'Église par deux hommes aussi admirables que différents, devait se joindre l'histoire des lettres; et c'était justice de lui faire grande part dans un tel siècle.

Voltaire en avait donné l'exemple, avec une grâce rapide, à laquelle on n'atteint pas. Mais il restait beaucoup à dire sur l'affinité de cette grande littérature avec la royauté du temps; comment elle en était la modératrice et l'alliée; comment elle était la première liberté du pays, et déjà en préparait une autre; quelle influence elle prenait en Furope, et quel secours elle y donnait à l'ascendant politique de la France : tout cela brièvement, et sans sortir des bornes de l'histoire.

L'auteur a-t-il eu à la fois cette généralité de vues et cette réserve? A-t-il toujours assez distingué de la dissertation, ou de la biographie littéraire le coup d'œil historique sur les lettres? Nous en doutons.

Thucydide a raconté vingt et un ans de l'histoire d'Athènes, à l'époque de ses plus grands poëtes, sans faire une seule fois mention d'Aristophane, qui en avait mis les incidents sur la scène et parodié les personnages, pendant qu'ils agissaient. Thucydide encore a parlé dans ses récits des mouvements d'une flotte athénienne commandée par Sophocle, sans rappeler, par un seul mot, que cet amiral était célèbre par ses tragédies. Nous ne proposons pas pour exemple aujourd'hui cette austérité historique. A Dieu ne plaise! Mais fallait-il, dans l'histoire politiquement si remplie du règne de Louis XIV, introduire à sa date avec un jugement analytique chacune des comédies de Molière? Fallait-il surtout, à l'occasion de l'une d'elles, *Amphitryon*, supposer entre le grand roi et le grand poëte, entre la délicatesse de l'un, même dans ses faiblesses, et la probité de l'autre, un commerce de protection intéressée et d'allusion corruptrices, indigne de tous deux? Nous ne le croyons pas; et nous prions l'auteur de rayer ce passage d'un livre qui doit durer.

Mais qu'est-ce que des erreurs éparses, dans un si grand et si difficile travail? Ce qui importe, c'est que le vrai do-

mine, c'est que l'auteur le poursuive et l'aime, c'est qu'avec un esprit fait pour le saisir, il ne recule pas devant l'amas de recherches, qu'exige l'étude de notre monde moderne surchargé d'événements et de témoignages. C'est surtout qu'il s'attache à ces grands principes, non pas seulement de vérité historique, mais de vérité morale, qu'on ébranle aujourd'hui dans le passé, comme ailleurs. Il a besoin de cet appui pour l'œuvre qui lui reste à faire pour la peinture entière de ce dix-huitième siècle, dont il n'a fait que toucher les bords et dont il a quatre-tre-vingts ans à décrire. Pour cette époque, on peut le dire, la philosophie de l'histoire, la philosophie politique elle-même est toute dans le jugement moral.

Puisse-t-il, dans ce grand travail et sous la marée montante de 1789, porter toujours et faire prévaloir cette conviction, qu'il n'y a pas deux morales dans le monde, l'une privée, l'autre publique, l'une petite, l'autre grande; l'une pour les individus obscurs, l'autre pour les gouvernants, soit rois, soit peuples; mais qu'au contraire, la même loi de modération et d'équité, la même abstention de toute irrégularité violente est imposée à tous, plus grande seulement pour un plus grand pouvoir; et qu'enfin, comme s'exprimait un homme d'État de la révolution, pour être libre, il faut, avant tout, savoir être juste! Malheureusement cette maxime de la liberté qui lutte, une révolution victorieuse souvent l'oublie. Mais, vous historien, ne l'oubliez pas; n'admettez jamais qu'il puisse exister une souveraineté même au nom de tous, ou au nom du génie, qui n'ait pas besoin de raison pour valider ses actes. De bons juges ont lu avec regret, dans le livre de M. Henri Martin, une maxime contraire qui les inquiète, et que, suivant eux, il faut ôter du monde, pour qu'aucun pouvoir n'en abuse. C'est dans les pages qui précèdent la partie même de l'ouvrage, que couronne l'Académie. L'auteur

peint, à sa dernière heure, ce grand et terrible Richelieu mourant, après tant de vengeances, avec une telle sécurité qu'un pieux et libre témoin de ce spectacle ne peut s'empêcher de dire tout haut : « Voilà une assurance qui m'épouvante. » Et cependant l'historien, dont cet homme a pris le rôle et la fonction morale, s'associant à l'orgueilleuse confiance du mourant, se contente de dire : « Apparemment, ces grands envoyés de la Providence sentent « qu'ils seront jugés sur des principes que ne peuvent « comprendre les âmes vulgaires. » Non, Monsieur[1], pour la Providence, non plus que pour la conscience humaine, qui est son plus bel ouvrage, il n'y a pas deux ordres de vérités morales, deux justices inégales. Ne supposez ni pour un homme, ni pour un peuple une dictature du génie, ou du nombre, une mission providentielle, ou fatale, n'importe le nom, qui donne droit de violence et d'iniquité. C'est pour prouver le contraire que l'histoire est faite et que vous êtes digne de l'écrire.

Cette vérité de bon sens vulgaire que vous approuvez, Messieurs, nous conduit naturellement à ces autres *Prix*, dont un généreux citoyen a rendu l'Académie dépositaire: ils ont aussi pour objet d'accréditer, dans tous les rangs, les principes d'une morale, dont l'application s'étend, mais qui, Dieu merci, ne change jamais. Le premier ouvrage que choisit l'Académie, dans l'ordre des ouvrages utiles aux mœurs demandés par M. de Montyon, répond à cette destination sous la forme la plus haute, et dépasse peut-être la pensée du fondateur, mais pour la mieux remplir.

Nous le disons sans détour, c'est un livre de métaphysique et de biographie savante; c'est, de plus, l'histoire

[1] Cette réflexion si simple, qu'avait méconnue ou plutôt dangereusement démentie le savant historien, excita dans un nombreux auditoire l'adhésion la plus universelle et la plus marquée.

d'une Académie étrangère; et toutefois, par le sujet, par le talent, par l'influence, ce livre appartient éminemment au Concours actuel et l'honore. Ce que tout à l'heure l'ouvrage de M. Henri Martin nous montrait du dix-septième siècle ne nous permet pas d'oublier qu'après le sage Colbert, quand un zèle trompé révoqua l'édit de Nantes, il n'y eut pas seulement perte de richesse, de bras et d'industrie. Une élite de savants français s'exila, les uns pour porter dans les prêches de la Hollande une colère, qui ne fut pas sans puissance, les autres, pour cultiver au dehors l'érudition et la philosophie, dans un repos, que leur refusait leur patrie. De ces derniers se forma l'Académie de Prusse, qui eut pour législateur Leibnitz, si Français de langage, dans sa science universelle, pour membres fondateurs, quelques calvinistes de France, pour langue commune, notre langue, pour étude, toutes les conséquences spiritualistes du génie français de Descartes uni à l'esprit religieux de *dissidents* persécutés.

A ce titre seul, le sujet, vous le voyez, redevient pour nous national. Comment ne pas regarder avec affection et regret ces concitoyens qui, fugitifs ou bannis par une aveugle rigueur, n'attaquèrent jamais leur patrie, mais furent à l'étranger les apôtres estimés de la meilleure philosophie et de la science, Lacroze, Ancillon, Lenfant, Beausobre, et plus tard, Lambert, petits-fils de Français réfugiés, qui, mathématicien célèbre, redevenu Allemand par la langue, resta Français de cœur et d'éloquence, et a mérité que ses paroles aient été citées de nos jours, à la tribune française, par un savant illustre?

A ces paisibles émigrés de France se joignaient quelques-uns de ces Français hors frontière, que forme le rayonnement de notre grande patrie en Suisse et sur la rive allemande du Rhin. C'étaient, entre autres, Begelin, mathématicien et philosophe admiré de d'Alembert; Mé-

riau, qui, né à Bâle d'une ancienne famille indigène et municipale, cultiva surtout notre langue, dont la netteté convenait à sa pensée limpide, et qu'il enrichit d'excellents écrits; Euler, qui, cosmopolite par son génie et ses voyages, choisit la clarté de notre langue, pour y développer dans un style naturel, avec la plus subtile méthode géométrique, des vérités religieuses; c'étaient enfin les lettrés génevois, Prevost, Cramer, Abauzit, Charles Bonnet, ces tranquilles citoyens de la ville libre française qui devait un jour nous laisser comme un prêt immortel le génie de Rousseau, le génie et l'âme de madame de Staël.

A ce premier rapport d'origine et de ressemblance, qui rapprochait de nous l'Académie de Berlin, se joignait un autre intérêt plus général, celui du rôle salutaire, qu'elle prit dans la philosophie et du noble exemple qu'elle donna, école de science et d'urbanité sous un roi vandale, le père de Frédéric, sanctuaire de spiritualisme et de saine philosophie sous Frédéric lui-même, dont le scepticisme moqueur pouvait être une tentation plus oppressive encore que sa puissance.

« Le courtisan dévot, avait dit La Bruyère en regardant Versailles, est celui qui, sous un roi athée, seroit athée. » Je ne sais quelles conversions se firent en ce sens à la cour de Potzdam; mais l'Académie de Berlin, devant ce roi si lettré, si absolu et si matérialiste, resta d'un spiritualisme tout à fait édifiant. Tandis que Frédéric, qui en était non pas seulement protecteur, mais membre, lui faisait lire son éloge de Lamettrie, si bien nommé par Voltaire l'*athée* du roi, comme s'il s'agissait d'une charge de palais, l'Académie poursuivait dans une série de dissertations savantes et fines la démonstration des facultés actives de l'âme, du libre arbitre, de la Providence, du sens moral et de la loi morale, comme pour miner, sous le trône guerrier du monarque incrédule, tout son terrain

spinosiste et machiavélique, et le ramener doucement lui-même à la loi de Dieu et au droit des gens.

Indépendamment de cette protestation intérieure, l'Académie de Berlin appliquait aussi, pour la France et pour l'Europe, par la plume de Mérian et d'Ancillon, les saines méthodes d'observation interne et d'examen psychologique, dont a tant profité la philosophie écossaise de la fin du dernier siècle, et qu'il y a quarante ans un homme éloquent, M. Royer-Collard, animait tout à coup du feu de sa parole. Enfin cette Académie occupait sagement et fortement ce qui est si difficile à remplir, l'intervalle entre deux génies créateurs, le demi-siècle qui sépare le dernier écrit de Leibnitz et l'enseignement nouveau de Kant.

Tel est, Messieurs, le sujet d'intérêt humain et français, la très-morale étude qu'a choisie récemment, pour l'approfondir, un homme de talent et d'érudition variée, M. Christian Bartholmess, qui a fort étudié la philosophie ancienne, celle de la renaissance et celle de nos jours, s'est occupé de l'Allemagne, comme de la Grèce, est versé dans les langues et dans les systèmes divers, et a gardé, parmi tout cela, un fonds insurmontable de clarté française. C'est avec un tel interprète, concitoyen par la patrie et la doctrine de nos *réfugiés* de France, qu'on aime à les suivre dans ce monde germanique, dont il connaît le génie, aussi bien qu'il les connaît eux-mêmes. Il les y montre plutôt maîtres que disciples, exerçant, eux et leurs descendants, plus d'influence qu'ils n'en subissent, jusqu'au moment du moins, où la langue française est vaincue dans Berlin et où l'Académie, qu'elle avait formée, se refait entièrement allemande, par précaution contre d'autres conquêtes que celles de la philosophie. Par là même, ce règne intermédiaire et tout intellectuel d'une colonie française en Prusse, cet établissement passé, mais d'un

souvenir durable et pur, méritait fort d'être décrit, et ne pouvait l'être par une main plus habile. C'est pour nous un titre de noblesse intellectuelle, retrouvé au dehors et réuni à nos grandes archives nationales.

Quant au doute, si un tel sujet, traité dignement, avec sagesse, avec talent, avec âme, est utile au progrès moral et rentre dans le *Prix* proposé, nous aurions peine à le concevoir. Un tel sujet, un tel livre est, sous la forme philosophique, un des meilleurs exemples, que la science puisse apporter au soutien des doctrines, sur lesquelles repose la société civile. C'est la guerre au matérialisme abstrait, le devancier ordinaire du matérialisme brutal et destructeur, cet ennemi que le grand Leibnitz voyait à l'horizon de la brillante Europe, il y a plus d'un siècle, dont Thomas Payne, Godwin et tant d'autres ont imprudemment porté l'étendard, et qui, après tant de ruines, menace encore. Et, qu'on ne dise pas, en France surtout, que contre ces désordres du raisonnement, précurseurs de l'anarchie violente, une résistance puisée dans de hautes spéculations est mal choisie, qu'elle est trop savante et trop sérieuse, qu'elle n'est pas assez lue, assez comprise pour être efficace. Il n'en est pas ainsi. Un bon livre agit de près et de loin. Une philosophie forte et religieuse, qui raffermit, au nom de la plus haute science, ce qu'avait ébranlé une science médiocre et une perverse ignorance, est œuvre de haute utilité publique. Elle se reproduit; elle s'interprète. Elle descend dans tous les rangs; ou plutôt, elle rencontre des esprits qui montent au-devant d'elle et reçoivent volontiers sa lumière ; et, ce qui semblait écrit pour un petit nombre devient salutaire à tous. C'est dans cette confiance que l'Académie décerne au travail savant et neuf de M. Christian Bartholmess, à l'*Histoire philosophique de l'Académie de Prusse*, le premier *Prix* du concours Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs.

Par le rapport naturel entre la philosophie et le bon sens, de ce docte et intéressant ouvrage, l'Académie a porté son attention sur un livre technique et populaire, les *Conseils aux ouvriers*, par M. Barrau. L'auteur est un homme très-lettré, mais plein d'expérience, exercé à l'observation, comme à l'étude, occupé de législation, d'histoire, d'économie publique, et doué de cette sagacité attentive qui suppléerait à la science. Il appartient par toute sa carrière à cette Université de France, honorée en moins d'un demi-siècle par tant de travaux, tant de maîtres habiles, tant de jeunes talents plusieurs fois renouvelés, et qui de nos jours, s'il est permis de le dire, a plus besoin de stabilité que de réforme. Habitué à instruire et à diriger, ayant longtemps, par l'ordre et la discipline, entretenu dans la plus grande prospérité un établissement communal, M. Barrau a cru bien occuper son loisir, en traitant à fond des devoirs, des intérêts et du bien-être de la classe, non pas seule laborieuse, comme on affecte trop de le dire, mais laborieuse et pauvre. Son livre est une œuvre simple en apparence, faite avec un grand art, claire, instructive, morale, affectueuse. De même qu'au dernier siècle, un écrivain célèbre[1] avait assidûment fréquenté les ateliers et les chambres des ouvriers, pour y surprendre et pour décrire dans son *Encyclopédie* les procédés des plus humbles métiers; ainsi, par une pensée meilleure encore, M. Barrau a pénétré dans la vie intérieure, dans la famille de l'ouvrier, pour y porter consolation et lumière, pour juger des mécomptes et des peines du travail, pour l'aider à propos, pour enseigner la puissance de l'ordre et de l'économie, et donner, à la manière de Franklin, la raison éclairée pour fondement à l'honnêteté et au bonheur. Tout a place dans cet écrit,

[1] Diderot.

depuis l'hygiène jusqu'à la précise application de la loi, depuis l'avis pour le magistrat jusqu'aux persuasions amicales pour la souffrance et le malheur. Ce livre attire et intéresse par la brièveté et le bon choix de l'enseignement, par d'attachants récits, par cette méthode qui va vite, sans rien omettre d'utile, par ce bon goût de langage qui ne s'obtient qu'à force de culture, mais dont tout homme sensé est excellent juge. Aussi, cet ouvrage plaît-il beaucoup à ceux, pour lesquels il a été fait: et nous savons quels suffrages experts ont précédé le nôtre, et comment un livre qui ne flatte aucune passion, n'excite aucun orgueil, ne parle que devoir, modération, pénibles efforts et joies sévères de l'honneur est lu en commun, cité, applaudi dans de laborieux auditoires d'ouvriers, qui semblent le mettre en pratique, en l'écoutant. M. de Montyon l'aurait singulièrement goûté, et aurait trouvé là plus que partout peut-être cet ouvrage utile aux mœurs que demandait sa philanthropie plus confiante et moins éprouvée que celle de nos jours. L'Académie est fidèle à la fondation généreuse, dont elle a accepté le dépôt, en honorant ici d'un *Prix* à part et l'auteur et l'ouvrage. Elle décerne à M. Barrau un *Prix* de trois mille francs, dont profitera la charité, comme la science.

Une instruction positive et parfois élevée, la science du jurisconsulte et les observations acquises de l'ancien magistrat, tout cela s'appliquant à des problèmes actuels, recommandait un autre ouvrage qui rappelle un nom respecté dans les lettres, celui de l'historien de Fénelon. Digne de ce nom, auquel il appartient, M. Beausset de Roquefort a voulu traiter des *droits* de l'homme et de ses *devoirs* dans la société, ce qui comprend surtout la société présente. Nous séparons de ce livre une conclusion hypothétique jetée dans les dernières pages, un plan conjectural pour le repos de la France et la colonisation de l'Al-

gérie. Nous ne nous permettons là ni de croire, ni de blâmer. Mais, dans le reste de l'écrit, dans l'introduction, dans les vues générales, on ne peut qu'approuver le ferme raisonnement de l'auteur sur le principe des lois, sur le droit primordial de la famille, d'où résulte la propriété, comme l'attribut même de la prévoyance et de l'équité humaines, et enfin sur la spiritualité de l'homme, sa première liberté, comme elle est toute sa grandeur. Puis, par un rapprochement assez rare, ce même ouvrage, qui renferme de si nobles spéculations, présente, sur des points techniques, sur les rapports de la population au travail, sur les nombres divers de travailleurs pour l'agriculture et pour l'industrie, sur les conséquences de cette proportion, des chiffres précis, des résultats aussi nouveaux qu'instructifs.

L'Académie décerne à cet ouvrage une médaille de deux mille francs; et elle souhaiterait que l'auteur, cherchant au sein de l'Institut les juges le plus spécialement autorisés à connaître des questions, auxquelles il semble si bien préparé, réunisse ses vues de bien public dans un ensemble digne de leur être offert.

L'Académie ne prétend pas juger en détail, mais elle distingue volontiers un autre écrit, œuvre facile d'un homme de haute expérience traitant des intérêts, qu'il étudie par goût et par devoir. C'est le livre des ouvriers en famille par M. Audiganne, chef de service au ministère du commerce. L'auteur a pris pour devise : *Être utile.* Et ce but de sa fonction est sans doute le mérite de son livre, qui, familier et court, résout bien des problèmes par la loi nettement expliquée et par la raison pratique. Parmi beaucoup de notions précises, on remarquera les excellentes réflexions de l'auteur sur le pieux et philanthropique repos du dimanche; il semble qu'on ne pourra prendre avis plus expérimenté, quand cette question na-

guère si retentissante sera remise à l'ordre du jour de la discussion calme et de l'intérêt public.

A côté de M. Audiganne jetant avec simplicité quelques résultats de sa science positive et de ses observations sur le mouvement du travail et sur le sort des ouvriers, il n'était pas sans intérêt d'entendre un homme qui, placé lui-même dans la classe ouvrière, s'est élevé aux travaux de pure intelligence, a fait des vers naturels et écrit, d'un style ferme et sensé, sur son premier état, dont il se souvient, et pour d'anciens compagnons restés ses amis. Connaissance des choses et cordiale affection pour les hommes, c'est le mérite qu'on sent à chaque page du livre de M. Hippolyte Violeau, intitulé *les Soirées des ouvriers*, s'adressant surtout aux ouvriers de Bretagne. Sans tout approuver dans cet ouvrage, l'Académie récompense l'auteur, et lui décerne une médaille de quinze cents francs, comme à l'administrateur habile, dans les livres duquel il peut s'instruire encore.

Un travail plein de saines notions sur la pratique de l'enseignement primaire, les *Leçons de pédagogie*, par M. Dumouchel, ancien chef d'une école modèle, et recteur actuel d'une académie, ont paru dignes de l'estime, que commande le soin scrupuleux des détails, dans un sujet, où rien de petit n'est sans importance et où tout s'ennoblit par le zèle constant du Devoir. Une médaille de douze cents francs est décernée à cet ouvrage. La récompense de l'auteur est dans le bien qu'il peut faire, en contribuant à guider utilement une classe d'hommes, qu'il ne faut pas trop abattre, après l'avoir élevée, et sur laquelle un conseil amical aidé de l'exemple a tant d'empire. Enfin, l'Académie, dans un ouvrage en partie romanesque, *Un Philosophe sous les toits*, méditation quelquefois piquante, toujours animée de sentiments honnêtes, accueille la direction morale et populaire,

que donne à son talent un homme de lettres connu, M. Émile Souvestre; et elle lui décerne pour cet écrit une médaille du même rang que la précédente.

De cette littérature accidentelle et presque militante, l'Académie a toujours hâte de revenir aux travaux les plus durables, aux spéculations paisibles. C'est là que s'adressent surtout ses Prix. Provoquer de fortes études sur quelque sujet grave; ouvrir par un concours difficile la chance heureuse d'un bon ouvrage ou d'une recherche originale; appeler l'introduction de richesses étrangères, le libre échange des idées : voilà son devoir et son effort. C'est en ce sens qu'elle avait proposé un grand Prix pour la meilleure traduction de quelque ouvrage moral de l'antiquité, ou des littératures modernes. Cette traduction pouvait être ou une œuvre d'art, une étude de goût et de style sur quelque monument de génie, ou l'importation de quelque récent ouvrage célèbre à l'étranger, et instructif pour tous. La première supposition n'était pas la plus vraisemblable. Comment atteindre à cette perfection de l'antique? Ou, comment reproduire la grandeur étrange et trop inégale de quelques créations du moyen âge? Pourquoi l'essayer? Pourquoi traduire en vers Aristophane ou Sophocle? ou vouloir rendre en prose française ce beau style du Dante qui lui a fait honneur, dit-il naïvement lui-même, et qui si souvent nous étonne? Pour mieux les sentir, répondrons-nous. Dans cet effort salutaire, ce qui ne suffit pas au succès profite encore au talent. Si nous avons eu le regret de ne pouvoir couronner d'honorables tentatives, où la lassitude d'un long et pénible travail avait laissé trop de fautes; si parmi bien des essais parfois heureux sur les hautes routes de l'antiquité, un seul a prévalu devant des juges sévères, nous n'en pensons pas moins que M. Faguet, laborieux et brillant jeune homme qui a tenté la traduction impossible de tout

Sophocle en vers français; que M. Robin qui a eu la même ambition quelquefois heureuse; que M. Anquetil, savant et ingénieux humaniste qui a voulu retrouver la grâce lyrique d'Horace; que M. Fallex, qui a rendu en vers toute une comédie de l'intraduisible Aristophane, méritent grande estime et trouveront faciles bien d'autres tâches, après ce début.

Quoi qu'il en soit, l'Académie désespérant de voir fidèlement reproduite la beauté de l'art antique, a cherché de préférence quelque œuvre nouvelle, quelque récent produit du savoir moderne. Un grand nom, un grand travail a fixé son attention : et cette fois l'illustration de l'auteur original profitait à l'interprète, au lieu de l'accabler. La curiosité était reconnaissante du présent fait à notre littérature. Il s'agissait du nouveau monument scientifique d'une des plus nobles vies, que l'Europe et l'Amérique aient sous leurs yeux, depuis un demi-siècle. L'amateur de toutes les sciences, le maître dans plusieurs, le célèbre écrivain allemand et français qui, parti dès 1799 pour traverser l'Amérique, avait employé quatre années à l'investigation des régions équinoxiales, était revenu, dans la force de la jeunesse, publier en Europe ses découvertes, avait passé bien des années actives dans l'atmosphère puissante de l'Institut de France, dans le commerce égal des Laplace, des Fourrier, des Cuvier, et le mouvement littéraire de la France déjà libre, puis, était parti de nouveau pour explorer le nord de l'Asie, et fouiller en naturaliste ces montagnes de l'Oural qui ajoutent aujourd'hui tant d'or à tant de puissance, ce voyageur unique, réunissant à la science multiple qui attaque la nature par tous les côtés à la fois, une imagination capable de la décrire, M. de Humboldt enfin, couronne sa carrière par un compte rendu des connaissances humaines appliquées à l'ensemble et aux forces vivantes de l'univers. Il inscrit

sur ce monument le nom de *Cosmos*, qui semble le symbole et la devise de sa vocation infatigable et de son vaste savoir.

Dans le cours de quatre années seulement, trois volumes de cette œuvre ont paru. De grandes parties d'un tel travail nous sont fermées sans doute. L'habileté de la rédaction nous les rendrait-elles accessibles, elle ne peut nous en faire juges. Mais aussi, par son étendue même, cette œuvre admet pour les lecteurs une subdivision naturelle. La traduction en est la preuve; elle a changé de mains. Un savant célèbre, membre de l'Institut, M. Faye, avait traduit le texte et les notes du premier volume, tableau scientifique du monde stellaire, et des découvertes qui appartiennent aux divers domaines des sciences mathématiques et des sciences naturelles. Un jeune et habile érudit a traduit le second et les premières pages du troisième, section à part, plus rapprochée de l'usage commun, et où l'auteur s'applique surtout à étudier l'impression si complexe et si féconde des grands spectacles de la nature et des grandes découvertes sur l'imagination et la pensée de l'homme. Un tel plan se conçoit. En effet, du monde créé par Dieu et soutenu par la géométrie sublime de ses lois, du monde graduellement dévoilé par le génie passant des mortels, l'illustre écrivain n'a pas voulu séparer le monde senti et réfléchi dans l'âme humaine. Il s'est donc arrêté, après cette première marche à travers l'espace et la durée, après cette contemplation de l'infinie matière; et il a cherché dans les lettres, dans la poésie descriptive, dans la fiction, dans la morale, les contre-coups et les reflets du merveilleux appareil qu'avait décomposé la science. Pensée grande, sans doute! Plus grande peut-être que vraie; car si l'idée croissante des phénomènes du monde physique, si le *Cosmos* mieux connu avait, pour inspirer les arts imitateurs, toute la puissance, que semble espérer l'illustre

écrivain, il y aurait, de nos jours, dans ces arts une supériorité comparable au progrès des sciences. Mais, s'il faut renoncer à cette perfectibilité indéfinie de l'imagination, si, pour l'honneur même de l'âme humaine, en témoignage de sa nature immortelle plus grande que tout ce qu'elle voit, la poésie la plus sublime a précédé la science et peut renaître, sans elle, il n'en est pas moins instructif de suivre dans ses applications diverses cette *Esthétique* littéraire d'un savant universel. On s'étonne et on s'instruit devant une critique vraiment cosmopolite qui voyage d'un hémisphère à l'autre, passe des *Idylles* de *Théocrite* à *Sacountala*, ou au *Nuage messager* du poëte *Kalidasa*, nous entretient, avec une égale aisance, de l'antique et du moderne, de la civilisation et de la barbarie, des poésies hébraïques, grecques, romaines, et des épopées finoises, de la peinture chrétienne dans les catacombes, et de la peinture de paysage chez les Indous, marque l'influence des cultes sur la nature même, comme celle de la nature sur les arts, retrouve dans les vergers orientaux des monastères de Bouddha, et dans les sites pittoresques des premiers cloîtres chrétiens mille heureux emplois de la nature végétale qui viennent aviver la poésie, et mêle ainsi tous les phénomènes, toutes les nuances, toutes les couleurs sur la palette inépuisable de la passion et du génie.

Ensuite, sans quitter l'art qu'il aime, reprenant la science, son arme favorite, et mesurant à plusieurs fois le monde connu, M. de Humboldt montre, comment il s'est déployé sous les yeux de l'homme, d'abord par l'Égypte, la Phénicie et les navigations parties de la Judée vers Ophir; puis, par Alexandre qui réunit la Grèce et ouvre l'Asie; puis, par la domination savante des Ptolémées; puis, par la puissance romaine qui reçoit des ambassadeurs du rajah de Ceylan, et en envoie jusqu'à la Chine, au temps même, où le christianisme, dans l'unité

violente de l'empire, proclamait l'unité sainte de la race humaine; puis encore, par l'invasion à la fois barbare et civilisatrice des Arabes; puis enfin, par les grandes découvertes océaniques, et ce merveilleux accroissement de la terre, que couronnent à la même époque des découvertes plus grandes dans les cieux.

Reproduire ces hautes vues, porter légèrement le poids de tant de souvenirs, rendre avec clarté dans notre langue cette diction encyclopédique, c'était œuvre difficile, à part la difficulté première de l'idiome original, dont quelques-uns seulement, parmi nous, étaient juges. Sur leur témoignage, nous avons accueilli le travail du traducteur, son intelligente fidélité paraissant d'ailleurs garantie par la facilité qu'on éprouve à lire sa version. Ce traducteur est M. Galusky. En s'associant pour la partie la plus populaire à l'hommage si juste et si prompt rendu à la gloire de M. de Humboldt, il a bien mérité des lettres dans les deux pays. L'Académie, divisant inégalement le prix qu'elle avait proposé, décerne à M. Galusky, sous les auspices illustres, dont il s'est montré digne, une médaille de deux mille francs.

Une autre part du prix a été réservée pour une de ces tentatives d'imitations classiques trouvées en général trop faibles. L'Académie a su gré à un homme du monde, que le sort a jeté dans la retraite et dans la poésie, de s'être inspiré d'Horace, et d'avoir, dans une traduction des odes, rencontré parfois de ces hardiesses heureuses que nulle correction soutenue ne remplace, et qui rachètent bien des fautes. Quelques maîtres de l'art en ont ainsi jugé. L'Académie, qui sait combien un peu de poésie vraie est plus rare que beaucoup même de bonne critique, décerne à M. de Cournol une médaille détachée du *Prix*, pour un petit nombre de traits d'Horace bien sentis et bien rendus.

Restait, Messieurs, une autre entreprise plus hardie,

plus insolite qu'avait proposée l'Académie. Dans son désir d'attirer à l'étude de l'art pour l'art lui-même, d'animer et d'élever le talent, elle avait cru à propos d'inviter les jeunes lettrés à la contemplation laborieuse de quelque chef-d'œuvre lointain et moins connu de tous, comme on envoie d'ici, par récompense, les jeunes artistes dans les galeries de Rome, et sur les ruines de la Grèce. Pour sujet de cette étude, l'Académie avait choisi un grand poëte, antérieur de plusieurs siècles à notre ère, très-célèbre et peu lu, purement poëte, sans le drame, sans le récit épique, par cette seule puissance de l'expression s'exerçant sur des choses, dont la grandeur a passé, et que la poésie seule avait animées. Elle a proposé à nos jeunes savants, à nos jeunes poëtes, de relire Pindare, de comprendre assez cette poésie pour ne pas la croire monotone, et pour sentir, sous ces jeux guerriers hors d'usage, palpiter la vie d'un peuple héroïque; puis, d'essayer alors de rendre dans notre idiome, dénoué par trois siècles de génie, quelques accents de cette voix étrangère.

On s'est dit, que les longues admirations ne trompaient pas; qu'il fallait seulement retrouver l'orient du ciel qui les avait d'abord éclairées, et ne pas craindre alors de montrer en face à un monde nouveau ce que les âges anciens avaient admiré. On s'est dit encore, que notre temps, plus libre et qui s'effarouche moins aisément, permettait cet effort. Sans flatter ce temps, et tout en sachant bien que les accidents heureux du talent n'appartiennent qu'au talent seul, et n'entrent pas dans le domaine commun, il a semblé que les nouveautés éclatantes osées, de nos jours, avec tant de succès, dans l'ode, dans l'élégie, dans la méditation poétique, rendaient la langue française plus facile et plus prompte à recevoir l'empreinte du génie le plus lyrique de l'antiquité; que la prose même si enhardie par M. de Chateaubriand, et agitée de nos jours

par un si grand poëte et par tant de vives paroles, devait atteindre davantage à ces nombres sans lois, à ce torrent de hardiesses dont parle Horace, et saisir du moins l'effet poétique de ces mètres variés, si libres, que l'érudition moderne n'a pu les calculer à coup sûr, et qu'ils s'envolent avec chaque hymne du barde thébain.

Étude d'antiquité et d'histoire, étude de goût, étude philosophique sur le fond moral de cette poésie, et sur l'enthousiasme religieux et presque hébraïque qu'elle couvre de ses splendeurs, inspiration enfin d'audace et de pureté, de magnificence et de simplicité; il y avait là, Messieurs, labeur utile pour la passion des lettres et pour le talent. Notre espérance n'a pas été tout à fait remplie. Pindare, négligé en France même au dix-septième siècle, peu senti et faiblement traduit dans le siècle suivant, n'a pas trouvé dans ce Concours son dernier interprète. Ceux même qui l'ont bien compris n'ont pas été assez hardis à le répéter exactement; ils se sont trop défiés de notre langue, ou ne l'ont pas assez connue. Ils ont voulu adoucir, ou parer ce qu'il fallait rendre.

L'effort général était bon cependant; et sur les nombreux essais qu'a reçus l'Académie, sur quatorze ouvrages inscrits, il en est plusieurs où se retrouve, avec l'instruction positive, quelque trace de cette salutaire étude du beau, si difficile et si longue. Dans les ouvrages réservés, l'Académie n'a pas trouvé l'œuvre entière qu'elle demandait. Après un examen laborieux, après une étude pour juger, personne n'a pu lui dire : l'épreuve a réussi. Cette force de poésie qui anime l'original, cette simplicité magnifique, ou ces images éclatantes, cette magnanimité, ou cette grâce d'expression qui ressemblent souvent au langage inspiré du plus sublime de vos orateurs, et qui charmaient le peuple de l'antiquité le mieux né pour les arts, vous allez, après plus de deux mille ans, les voir en partie

reparaître, comme ces mosaïques dégagées de la cendre de Pompeï, avec leur éclat et leur coloris.

Si donc, comme aux jeux d'Olympie et comme à ce premier âge de pur enthousiasme, l'Académie avait à décerner seulement un symbole de victoire, une feuille d'ache ou d'olivier, cueillie dans le bois sacré du temple, elle prorogerait le Concours ; elle demanderait une nouvelle épreuve; mais elle renonce à cette illusion. Elle a sous les yeux de savants efforts, non pas la copie vivante du modèle, mais un calque instructif, non pas le sentiment complet de cette poésie, mais l'analyse intelligente de quelques-unes de ses beautés; elle ne veut pas laisser, dans les degrés divers où il se montre, cet effort sans récompense.

Elle a distingué d'abord un travail étendu, portant pour épigraphes ces vers d'un poëte de race lyrique, André Chénier :

> O terre de Pélops! avec le monde entier,
> Allons voir d'Épidaure un agile coursier,
> Couronné dans les champs de Némée ou d'Élide.

Et elle croit être juste, en décernant à l'auteur une première part du *Prix*, une médaille de deux mille francs. L'auteur est M. Faustin Colin, professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres de Strasbourg, bien placé dans une chaire de la patrie de Brunck, et comme ce célèbre helléniste, sachant admirer avec passion ce qu'il commente : il a refait pour ce concours un premier essai déjà publié, et a su tirer du travail une ardeur qui n'est pas sans force. Il a respecté son modèle; et il a parfois dans ses notes et dans son enthousiasme de critique une verve de langage trop rare dans sa traduction. L'Académie n'impose pas un nouvel effort à ce courageux athlète; et elle le couronne avec estime.

Une saine érudition, une décomposition exacte des paroles du poëte caractérisent la traduction inscrite sous le n° 5, et portant pour épigraphe ces vers de Pindare :

Α'λλ' ἐμοὶ μὲν οὗτος ἄ-
εθλος ὑποκείσεται· τὺ δὲ
Πρᾶξιν φίλαν δίδοι.
Moi, j'affronterai ce combat;
Et vous, assurez-en le succès.
PINDARE, Olymp., 1, 85.

On regrette que dans cette œuvre d'un helléniste, accompagnée de considérations savantes et justes, une expression trop peu précise et trop prosaïque affaiblisse parfois le sens en général si bien compris. L'auteur est M. Dehèque, ancien agrégé de l'Université de France.

Une érudition moins sûre et un plus grand soin de langage appartiennent à la traduction inscrite sous le n° 9, et portant pour épigraphe :

« Sans le secours des Muses, la gloire des belles-lettres meurt ensevelie dans l'oubli. » L'auteur, dont le style trop timide a du moins approché quelquefois de la gravité simple, qui est une des beautés de l'original, est M. Albert Henri Constant Poyard.

Une autre enfin des traductions réservées est en vers, inscrite sous le n° 4, et portant pour épigraphe cette demi-phrase de Platon :

λέγει δε πινδαρος καὶ ἄλλοι πολλοὶ τῶν ποιητῶν · ολβιοι θεοῖ εἰσιν.
PLAT., *in Menon.*

C'est un premier essai, dont il serait injuste de compter les imperfections trop nombreuses, et où il suffit d'avoir remarqué quelque sentiment de l'art, dans un si difficile travail, pour devoir une distinction à l'auteur, M. Frène Montval.

L'Académie décerne une médaille de mille francs à chacun de ces ouvrages, que les auteurs voudront sans doute revoir avec un soin sévère.

Ici s'arrêtent les récompenses à décerner. L'Académie les voudrait plus nombreuses, contre tant de distractions décourageantes, que rencontre aujourd'hui l'amour des lettres; et elle se félicite, quand elle peut sous plus de formes venir au-devant du talent, par des Prix nouveaux qu'il lui est permis d'instituer. Mais en même temps, elle ne croit pas qu'il faille les décerner aisément. Elle les souhaite divers et difficilement accessibles; elle est sévère pour le jugement de son antique *Prix* de poésie, qui ne doit être ici qu'une étude de goût et de vérité dans l'art. Elle avait proposé pour sujet la colonie de Mettray. Comme elle a reçu plusieurs poëmes, où le sujet, senti par des âmes honnêtes, n'est pas cependant rendu tout entier, où le talent se montre et ne se soutient pas, où la déclamation gâte parfois des intentions heureuses et des élans de cœur, elle ajourne le *Prix* et croit montrer en cela son estime des concurrents, et son respect d'une noble et charitable institution, dont il ne faut parler que pour la louer dignement et dans l'intérêt social qu'elle veut servir.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1852

(19 AOUT 1852)

MESSIEURS,

L'ancienne protection offerte aux sciences, aux lettres, aux arts, cette protection des Médicis, ou de Louis XIV, magnifique, délicate, reconnaissante même au nom de la gloire du pays, semble, il faut le dire, avoir passé sans retour. Il reste un autre encouragement, le premier de tous, lorsqu'il est libre et éclairé, la faveur publique, l'adoption du talent par le commun suffrage. Mais cette distinction si flatteuse et si inspirante est rare, difficile à obtenir et à fixer longtemps. Elle veut, dans le peuple qui la décerne, un loisir et une tranquille préoccupation des esprits, une sécurité d'espérance, un mélange de mouvement et de calme, que connaît bien peu l'instabilité de nos derniers temps, si pressée, si affairée entre des intérêts positifs à défendre et des institutions toujours nouvelles à consolider. « Chacun de nous, » disait La Bruyère, dans un siècle de grandeur affermie, « chacun de nous, par la « disposition de son esprit, de son cœur ou de sa fortune,

« est froid sur les conceptions d'autrui. » Cela est bien plus vrai encore de notre siècle, et de tout le monde à la fois, du public entier, que tant de soins sérieux emportent et distraient.

C'est là sans doute un motif d'apprécier d'autant plus ces *Fondations* immuables que de généreux citoyens ont établies à l'honneur des lettres et des sciences, et qui sont pour les travaux de l'esprit une sorte de protection impartiale et désintéressée, attendant la venue du talent, et ne lui demandant que d'être fidèle à sa vocation et à sa noble nature. Combien cette vérité nous est plus sensible, en ce moment, où de concert avec vous, Messieurs, nous allons, pour la douzième fois, attribuer au peintre aveugle et immortel de notre histoire la dotation annuelle, que le fils d'un général de l'Empire, filleul de Napoléon, le baron Gobert, a fondée sur le riche héritage de son nom éteint prématurément?

L'Empire qui, dans son goût de la gloire, aurait, sans aucun doute, décerné plus tard à l'éloquent auteur de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands* la couronne décennale, qu'il destinait en 1809 à la touchante et prophétique *Histoire de l'Anarchie de Pologne,* l'Empire a disparu devant l'insurrection du monde. Les deux Monarchies tempérées qui, parmi d'autres actes d'intelligente faveur, encouragèrent le rare et laborieux talent de M. Augustin Thierry, n'ont pas duré âge d'homme : le prince aimable et jeune qui s'était empressé d'offrir au savant historien, jeune alors, ses dons personnels, la garde honorifique et rétribuée de sa bibliothèque, a cessé de vivre, avant les autres adversités de sa branche royale ; et la richesse, comme le pouvoir, manquerait aujourd'hui à la continuation de son bienfait.

Au milieu de cette triste incertitude des munificences les plus justes, parmi ces révolutions qui atteignent le

talent, comme la puissance, il est consolant de penser que le don commis à la foi publique par le baron Gobert, pour récompenser à perpétuité une des plus nobles applications de l'esprit français, vient de nouveau couronner M. Augustin Thierry, et pourra protéger longtemps encore l'activité de son travail, la dignité de sa retraite, la sûreté de sa vieillesse. La seule condition régulière, en effet, pour qu'il en fût privé, ce serait la dépossession par une œuvre d'un mérite supérieur, par un livre d'histoire plus original et plus vrai que les siens.

Cette condition, Messieurs, l'Académie ne la croit pas encore remplie par un candidat nouveau; non que d'importants travaux récemment achevés n'aient fixé notre plus sérieuse attention. L'histoire, et l'histoire nationale, celle du pays et parfois celle du jour, est une étude maintenant fort accréditée. Le mouvement rapide et extraordinaire des événements a suscité, pour ainsi dire, l'émulation des récits; mais, on le conçoit, Messieurs, et cette remarque n'est pas un blâme; ce qui dans les récits s'attache surtout à l'époque présente, ou parfois ne remonte plus haut que pour la retrouver encore et pour teindre le passé même des plus vives couleurs de nos intérêts contemporains, peut difficilement prendre place dans les régions sereines de la science.

Tant que l'histoire est un champ de bataille pour des passions encore vivantes, on peut y tresser des couronnes à ses amis et à sa cause; on n'y remporte pas la paisible couronne de l'art. C'est la différence du plaidoyer qui passionne l'auditoire, au jugement qui satisfait la conscience publique et instruit l'avenir. C'est la différence d'une déposition, souvent sincère et attachante, mais partielle et incomplète, au résumé du juge qui compare tout, et dit la vérité. Ce n'est pas un défaut en contraste avec un mérite : ce sont des efforts et des buts différents.

Peut-être, dans la comparaison entre ces formes diverses de l'histoire, est-il permis de dire que l'éloignement des époques à peindre, la perspective du temps est particulièrement favorable au talent de l'historien, pouvant seule lui donner cette passion plus haute qui se nourrit par l'étude, s'anime dans la contemplation du vrai et du juste, et retrouve par la seconde vue de l'intelligence ce qui n'est pas sous les yeux, au lieu d'altérer quelquefois l'évidence même par l'intérêt, ou le système du moment.

Dans cette pensée, Messieurs, tout en estimant beaucoup celles des histoires récentes de la *Révolution* qui pouvaient tomber sous notre examen, l'Académie s'est abstenue d'y choisir un modèle et un objet de préférence. Pour le second, comme pour le premier *Prix* fondé par le baron Gobert, elle n'a pas hésité à se reporter vers l'horizon plus libre d'un passé plus lointain : là, elle a retrouvé sous la plume d'un écrivain, qu'elle avait cru devoir avertir, même en le couronnant, cette sagesse de vues que facilite l'éloignement. Un nouveau et intéressant volume publié par M. Henri Martin a confirmé le titre, qui méritait déjà de rester attaché à son premier travail. Le long règne de Louis XIV achevé par l'historien, sans distraction et sans lassitude, les derniers moments du grand roi rendus avec vérité, le compte de sa gloire impartialement dressé, la minorité de Louis XV décrite dans les justes proportions du sujet, comme l'avait été celle de Louis XIV, avec le cardinal Dubois, au lieu du cardinal Mazarin, et le système de Law, au lieu de la bataille de Rocroy, les temps meilleurs et paisibles du cardinal de Fleury et le mouvement des esprits, dans le déclin du pouvoir, tout cela forme un tableau, dont plusieurs traits habilement recueillis manquaient encore à notre histoire. L'Académie, en conservant le premier *Prix* aux *Considérations et aux Récits* de M. Augustin Thierry, maintient donc aussi à

M. Henri Martin la seconde place, dont il s'honore. Puisse-t-il, en s'avançant vers une époque plus récente, rester fidèle à ces habitudes de modération et à ce goût de la vérité, que donne l'étude des âge anciens! C'est à ce prix que l'historien n'est pas trompé par sa propre opinion, et peut tirer son coloris du fond même des choses, et son éloquence de l'éternelle vérité morale.

L'Académie n'aura point à regretter aujourd'hui d'immobiliser ainsi les deux premières récompenses, dont elle dispose pour l'histoire. La générosité d'un autre fondateur, et une juste interprétation de son bienfait, nous permettent de réserver pour un troisième ouvrage historique une distinction du même ordre. L'Académie couronne, à titre de livre moral, l'*Histoire des quatre Conquêtes de l'Angleterre*, ouvrage de M. de Bonnechose. Le sujet et l'idée de l'auteur sont en effet ici ce qu'il y a de plus satisfaisant pour le sentiment inné de la justice, et pour la conscience de l'homme civilisé : c'est la puissance imprescriptible du droit, et cette indomptable renaissance morale qui, sous les coups réitérés de la force, sous le poids d'invasions successives, reparaît toujours, surmonte tous les obstacles, et fait lentement sortir du chaos des droits confondus la souveraineté de la justice et de la raison, personnifiée dans l'histoire d'un peuple libre et marquée par des époques, qui sont comme autant d'épreuves et de degrés d'une même vérité. La leçon est ici un drame expressif, analogue à l'œuvre politique et morale que l'Académie couronnait, il y a dix ans, dans l'important et généreux ouvrage de M. Gustave de Beaumont sur l'Irlande. Ainsi comprise, l'histoire est la plus sainte prédication du devoir et de la vertu civile; elle tient le milieu entre le sens moral et la science politique, entre ce qu'il y a de plus nécessaire à l'homme et ce qui fait la vie et la grandeur des États.

Aussi, Messieurs, vous le savez, c'est à un ouvrage de cet ordre que s'est appliqué le *Prix* le plus éclatant qu'ait jamais décerné l'Académie, comme dépositaire de la haute et libérale fondation de M. de Montyon. C'est ainsi qu'elle a couronné solennellement et signalé à l'attention de l'Europe, il y a six ans, un des livres les plus éminents et les plus durables de notre siècle, l'*Histoire de la Démocratie américaine*, par M. Alexis de Tocqueville, ouvrage que les Américains nous envient, et dont les maximes élevées et les sages prévoyances ont paru chaque jour plus instructives et mieux vérifiées. L'*Histoire des quatre Conquêtes de l'Angleterre* n'offre pas sans doute ce même caractère de bon sens prophétique et de vérité présente. C'est un livre du passé; mais, il est animé de cet esprit moral qui entretient les bons principes en politique, et de ce talent qui renouvelle, sans l'altérer, l'image des actions généreuses.

L'Académie décerne à M. de Bonnechose la première médaille du concours.

De là, Messieurs, elle a porté volontiers son examen et son choix sur des études plus spéculatives encore, sur des travaux qui n'intéressent que la vérité abstraite et l'art. Elle aime à s'y renfermer; elle y trouve la forme la plus féconde et la moins offensive de cet enseignement moral, qu'au nom d'une fondation digne des meilleurs temps, elle a charge d'encourager. A ce point de vue, deux grands noms étrangers, que la science française entreprenait de naturaliser parmi nous, deux importants ouvrages, qu'il s'agissait non pas seulement de traduire, mais d'éclaircir, d'analyser habilement, de juger avec indépendance d'esprit, ont occupé longtemps l'étude et les délibérations de l'Académie : l'un est l'*Esthétique* du célèbre Hégel, l'autre, la *Critique de la raison pure*, de Kant; deux grands problèmes, Messieurs, le rapport du *goût*, du ju-

gement fin dans les *arts* à la morale, la recherche des sources de la morale elle-même, l'origine du *droit* et du *devoir*. Toucher ces grands sujets, s'approcher librement des intelligences supérieures qui les ont traités, c'est faire plus que traduire; et l'Académie n'étonnera personne, en fixant sa préférence sur des travaux sévères et difficiles appliqués à de tels monuments. Si Platon, pour définir le beau dans les arts, l'a nommé *la splendeur du bon*, si notre Vauvenargues a dit avec une justesse, dont il était la preuve vivante : « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût, » une grande étude de métaphysique littéraire, une théorie des beaux-arts, une interprétation savante du plus pur des enthousiasmes ne saurait être déplacée dans ce concours *des ouvrages le plus utiles aux mœurs*.

Mais, une autre objection s'élevait et préoccupait d'éminents esprits : on avait défiance et crainte de la philosophie d'Hégel, soit dans le fondateur lui-même, soit du moins dans quelques disciples suspects d'exagération, comme tous les imitateurs, soit enfin dans l'apparence et la renommée de cette philosophie; car toute grande doctrine devient un peu responsable des faux bruits qu'on répand sur son compte, comme de ses propres conséquences. On doutait qu'il fût séant et exemplaire d'admettre, même à discussion, une *théorie* des arts inaugurée sous les auspices d'une philosophie qui passait pour avoir inquiété la morale et méconnu la Divinité. Ce n'était plus, comme il y a trente ans, un scrupule classique; c'était presque un scrupule de conscience, qui repoussait l'*Esthétique* hégélienne.

En honorant de tels motifs, l'Académie ne les a pas crus applicables cette fois. Elle a jugé, au contraire, précieux et instructif de constater, en bien des points, l'heureuse et nécessaire inconséquence du hardi novateur, et de prendre sur le fait l'imagination souvent ingénue

d'Hégel, contrevenant d'elle-même à son système, et la puissance salutaire du beau, l'idée épuratrice du grand et du sublime le ramenant sans cesse dans son *Esthétique* à la présence divine, cette grande poésie de l'univers, et au spiritualisme, cette réalité immortelle de l'âme, qu'il avait l'une et l'autre trop oubliées, ou trop voilées dans sa philosophie dogmatique.

Il nous a paru qu'il y avait là une belle protestation de la sensibilité humaine contre les excès et les dangers de l'esprit de système, et que d'ailleurs, dans ce dernier travail de sa vie, l'heureux instinct d'Hégel pour les arts, plus fort que sa doctrine, jetait souvent de grands traits de lumière sur l'antiquité, le moyen âge, les temps modernes, sur la poésie lyrique et chantée des Hébreux et des Grecs, sur le théâtre d'Athènes, sur les affinités des arts entre eux et leur rapport à la vie sociale; que si, parfois, il est bizarrement injuste, et porte, par exemple, d'étranges décisions sur Molière et sur Corneille, la littérature française est assez puissante pour être généreuse, et n'en pas moins accueillir la science et les réflexions curieuses d'un penseur sceptique envers sa gloire, comme envers beaucoup d'autres vérités reconnues par le monde.

Sous toute réserve donc, et sauf toute objection à l'auteur original et parfois au savant traducteur, M. Bénard, qui n'a pas toujours assez fortement combattu ce qu'il désapprouve dans Hégel, l'Académie décerne à ce travail utile et neuf un prix de trois mille francs.

Elle n'a pas éprouvé le même doute sur l'introduction dans notre langue de la *Critique de la raison pure*, par Kant. Cette méthode de démonstration aiguë et pénétrante avec lenteur, comme la vis enfoncée dans le chêne, peut lasser l'impatience française; cette phraséologie, même corrigée par l'habile traducteur, peut paraître étrange et pénible; mais certes, pour le fond, il n'y a pas

de philosophie plus irréprochable, plus austère et plus généreuse. Kant part du même principe que Pascal : « La « raison est le tout de l'homme. » Mais de ce principe il tire plus directement, par une voie tout humaine, et sainte cependant, l'énergie des preuves qu'il apporte et l'évidence des vérités qu'il affirme, faisant du devoir moral la loi suprême, et trouvant dans la nature spirituelle de l'homme l'origine et la cause du devoir.

Ce même génie, plus logiquement et plus sûrement que le philosophe Hégel, a cherché aussi le beau dans le vrai, le beau et le vrai dans la vertu, dans la rectitude de l'âme élevée à sa plus sublime abstraction. C'est la théorie des arts esquissée par une conscience stoïcienne, et une leçon émanée du Portique, autant que de l'Académie. Quelle que soit la préférence du goût individuel, on ne peut que profiter à ces fortes lectures, et remercier le talent érudit qui nous les rend accessibles, non pas seulement par une version expressive, mais par une analyse, une révision, une contre-critique aussi bien rédigée que substantielle et savante. L'auteur est M. Barni, un des esprits distingués qu'a formés la science philosophique depuis vingt ans, digne de cette science par sa sévère et laborieuse sagacité, aimant avec passion l'étude, et ce qu'il croit la vérité, et méritant de ne les chercher jamais hors du cercle assez vaste de cette sagesse chrétienne, qui contenait et n'entravait pas Bacon, Descartes et Leibnitz.

Tout en rapportant à la morale les théories mêmes de la poésie, l'Académie, non certes par froideur pour notre poésie française, mais par la haute idée qu'elle a de ce grand art, admet assez rarement des œuvres en vers parmi les ouvrages appelés aux *Prix* Montyon. Dans la poésie, en effet, l'excellent seul est utile. Là cependant où le but est placé si haut, l'effort si laborieux et trop souvent méconnu, n'est-il pas juste d'honorer le succès même incom-

plet et le talent à demi vainqueur de tant d'obstacles? C'est le titre qui recommandait à nos yeux un recueil de poésies, trop peu varié de forme, mais d'une inspiration élevée, souvent inégal, mais où l'auteur, M. Boulay-Paty, déjà couronné pour un noble chant sur l'*Arc de Triomphe*, a mis une précieuse empreinte de sentiment moral et d'amour de l'art, d'émotion naturelle et d'expression savante. L'Académie décerne à ce nom et à cette œuvre une médaille de deux mille francs.

Elle n'oublie pas, Messieurs, qu'un ordre tout différent d'ouvrages s'est introduit d'autorité dans ce concours, et apporte souvent sous ses yeux des questions de bien-être social, de science économique, difficiles en elles-mêmes, et dont elle n'est pas juge privilégié, bien que ceux qu'elle couronnerait soient prêts à la reconnaître. Elle ne repousse pas de tels ouvrage, à Dieu ne plaise! mais, on le conçoit, elle ne les admet qu'avec réserve, tâchant d'éviter également ce qui lui paraît trop technique, ou trop conjectural, et cela par égard pour la science, pour les concurrents et pour le public. C'est ainsi que les précieuses recherches statistiques, la longue et savante vocation de bien public, les utiles et incontestables résultats qui honorent le nom de M. Moreau de Jonnès n'ont point paru à l'Académie rentrer assez directement dans sa compétence sur les *Prix* Montyon.

C'est ainsi qu'elle a cru également, après une étude attentive, ne pas devoir prendre sur elle de juger même, par des récompenses bien méritées sans doute, les observations détaillées, les vues d'amélioration, les projets étendus d'un autre écrivain philanthrope, M. Moreau Christophe.

Ici le fondateur des prix lui-même approuverait notre modeste scrupule, et renverrait l'examen au pouvoir et à la science officielle de l'État.

Deux ouvrages seulement par leur forme, pour ainsi dire, d'intérêt usuel, ne nous ont pas paru commander cette discrétion. Le premier surtout, l'*Éloge de l'Économie*, par M. Mézières, dans sa méthode simple et piquante, avec une instruction très-vraie, rappelle un peu ces petits livres moraux de Franklin, délassements d'un homme de génie, lus et goûtés par tout le monde. Là, ce qu'il y a de science, emprunté aux meilleures sources, est acquis au bon sens général, et rendu plus persuasif et par conséquent plus utile, par une expression toujours précise et juste. Inspiré de ce modèle, l'ouvrage de M. Mézières est un livre comme les demandait M. de Montyon, et comme il en avait donné lui-même l'exemple, dans quelques Essais d'une parfaite justesse sur les choses de la vie, et pleins au même degré de clairvoyance pour soi-même et d'attention affectueuse pour autrui.

Le même esprit d'observation, la même défiance de l'erreur et du système, appliqués dans un ordre plus élevé, à des faits plus généraux, ont produit, par le concert de deux hommes d'expérience amis du bien public, MM. G. de Lurieu et H. Romand, les *Études des colonies agricoles de mendiants, jeunes détenus, orphelins et enfants trouvés.*

Ce livre n'est point une théorie, un projet. C'est un intelligent examen des faits, la description de l'entreprise, des vicissitudes et du résultat final de quelques colonies agricoles essayées dans un actif et judicieux pays, la Hollande. L'Académie décerne à l'ouvrage de M. Mézières une médaille de deux mille francs; elle partage une médaille semblable entre les deux auteurs du livre des *Colonies agricoles*, dont la première récompense est dans l'honneur du sage et ferme conseil qu'ils ont donné.

L'Académie cependant, Messieurs, a pensé qu'en dehors de ces *Prix* si divers et si justes, elle avait encore à

décerner un Prix extraordinaire, un Prix à part, et qu'elle pouvait, à double titre, acquitter, sur les bienfaits et selon la pensée de M. de Montyon, une dernière dette envers l'art et la morale, envers le talent de bien dire employé à faire le bien, sous la forme à la fois la plus brillante et la plus populaire. Elle n'a pas craint de ramener ici, dans un rang fort élevé par la récompense, le recueil, et nous dirons presque la vie entière d'un écrivain, Français, autant qu'on peut l'être, d'intention et d'esprit, mais qui ne parle dans ses vers qu'un des *patois* provinciaux, d'où est sortie notre langue, et qu'elle a rejetés. Lorsque le choix de l'Académie paraît s'écarter ainsi de la loi grammaticale, qu'elle-même impose ou du moins recommande, il faut prévenir chez quelques bons esprits un doute qui serait une injustice pour le talent, que nous voulons honorer.

Dans le silence, ou l'exil de plus d'une voix illustre, on pourrait croire qu'un zèle qui cherche des consolations nous fait curieusement découvrir et vanter au delà du vrai les moindres étincelles d'un feu près de s'éteindre. Il n'en est rien. Aux jours les plus actifs de l'émulation littéraire, dans le plus grand luxe de ces plaisirs de l'esprit, chers aux peuples heureux et contents d'eux-mêmes, dans l'élégante liberté des salons parisiens du dernier siècle, ou dans l'atmosphère hardie du goût britannique, le talent que nous allons nommer eût rencontré partout justice et faveur. Car ce talent est celui d'un vrai poëte; et rien, dans une vocation déjà longue, dans une destinée modeste et pure, dans l'emploi moral de l'art, dans sa noble, dans sa secourable influence, n'a dérogé à la dignité d'un tel nom. Comme le poëte écossais *Burns*, Jasmin enrichit de son dialecte et de son âme poétique la grande littérature nationale, dont il ne parle pas la langue. Jasmin, le perruquier d'Agen, le poëte du Midi,

qui fait accourir les foules à sa voix, qui embellit les fêtes de l'opulence, qui assainit les joies du peuple, qui dote, en passant, des établissements de charité, et achève ou rebâtit des églises, Jasmin, cette gloire de sa patrie locale, dans la patrie commune, mérite d'être adopté par la France entière et proclamé par elle.

Racine ne nous en blâmerait pas, lui qui, durant ses loisirs solitaires de jeunesse, dans le prieuré d'Uzès, formait, à l'école antique et moderne des idiomes du Midi et aux accents sonores des deux Italies, le beau langage dont il nous a charmés; et, de nos jours, l'Académie française, et pour dire plus encore, l'Institut national, peuvent-ils oublier que c'est un des leurs, et des plus illustres, M. Raynouard, érudit, poëte et législateur citoyen, qui a rendu à l'Europe savante et à nous une moitié de l'ancien esprit français, par la restitution de cette langue romane du treizième siècle, dont les monuments s'étaient comme perdus, sous la gloire du français de Rouen et de Paris, du français de Corneille et de Molière?

Aujourd'hui, ce n'est plus le souvenir lointain et l'écho retrouvé des anciennes chansons du Languedoc, c'est la voix même, la voix vivante de son enfance et de son peuple, qu'il nous est donné de saluer et de reconnaître, sous une forme agrandie. Ce réveil poétique et populaire, nous le devons au talent d'un homme qui marque de l'empreinte de l'art et du feu de la passion les formes longtemps dédaignées du langage vulgaire de l'ancienne Provence, et en fait une langue écrite, parce qu'il en fait une langue éloquente, et une langue éloquente, parce qu'il en fait un instrument d'œuvres honnêtes et de vertueuses pensées, de charité fraternelle et de patriotisme méridional et français.

Tacite l'a dit quelque part : la renommée ne se trompe pas toujours; parfois elle choisit souverainement : *Non*

semper errat fama; aliquando eligit. Nous l'éprouvons aujourd'hui. Cette approbation enthousiaste et sans contradicteur de plusieurs grandes provinces de France pour un poëte populaire ne pouvait être une méprise; elle nous désignait le dernier, et ajoutons, peut-être le plus grand des troubadours. D'habiles maîtres de la Critique en ont ainsi jugé. A part l'étrangeté gracieuse de son idiome sonore, à part, si vous voulez, un peu de prévention actuelle pour ce qu'on répute naïf et populaire, le poëte d'Agen est de la meilleure famille des poëtes, naturel et travaillant avec art, facile, inspiré, pathétique, rapide et concis dans ses tableaux, heureux et neuf dans ses images. Quelques-uns de ses récits en chant, l'*Aveugle de Castel-Cuillié*, *Françounetto*, sont des créations que le talent tire, à lui seul, de quelque bloc vulgaire, et qu'il élève à l'immortalité de la poésie; parfois même ce sont des drames, où le mot du cœur déchirant et simple a a été rencontré de génie.

Une autre gloire de ce talent original, un titre qui le désigne à la couronne littéraire préparée par les bienfaits d'un sage, c'est de ne respirer que les sentiments les plus droits et les plus purs, Dieu, la patrie, la famille, l'amour bien placé et fidèle, l'amitié reconnaissante, le zèle pour les pauvres, les orphelins, les souffrants, pour l'église du village, pour le presbytère en ruines du bon curé, pour la statue du héros. Bien rarement une autre émotion que ces souvenirs a passionné la voix mobile et vibrante du poëte. Soit qu'il célèbre, sur des tons héroïques, un des plus vaillants associés et des plus nobles martyrs de la gloire impériale, le maréchal Lannes, soit qu'il trouve des accents d'admiration et de respect pour le talent seul de la parole encore ennobli par une occasion de dévouement délicat et de courage, pour Martignac, partout il sent avec âme ce qui est élevé, généreux, utile au monde; et il y ajoute

aussitôt une couronne par le don privilégié du poëte.

Tel, dans les joies ou dans les douleurs publiques, dans le luxe des riches et commerçantes cités, dans les châteaux, dans les villages, de Bordeaux à Toulouse, de Lyon à Marseille et à Pau, de Lectoure et de Marmande à Vaucluse et à Nérac, Jasmin a mérité de plaire, et de plaire toujours à cette brillante et spirituelle tribu de notre Midi, à cette contrée que Rome victorieuse se plaisait à nommer, moins une province de l'Italie[1] qu'une Italie elle-même, et que vous tous, au souvenir de Montaigne et de Henri IV, de Fénelon, de Massillon, de Montesquieu, de Mirabeau et de Masséna, de bien d'autres encore, passés, présents et à venir, vous nommez avez orgueil une des plus belles régions de la France éloquente, libérale et guerrière.

Nous croyons répondre à ce sentiment, Messieurs, et à la destination patriotique de tous ces *Prix* de moralité littéraire et d'actions vertueuses, en décernant ici, devant vous, au poëte Jasmin, une médaille frappée pour lui, la médaille du poëte moral et populaire.

Maintenant, Messieurs, il restait à l'Académie à juger les travaux qu'elle a demandés, et pour ainsi dire, suggérés elle-même, dans ces intérêts de science politique et sociale, dont elle n'accepte qu'avec précaution l'examen, si bien fait ailleurs. De ce nombre sans doute était la question qu'elle avait proposée sur la *charité* dans les premiers siècles chrétiens, sur le caractère essentiel de cette *charité* considérée comme une vertu pour celui qui l'exerce, non comme un droit absolu pour celui qui l'obtient, fondée enfin également sur le respect de la pro-

[1] Agrorum cultu, virorum morumqne dignatione, amplitudine opum, nulli provinciarum postferenda, breviterque Italia, veriùs quàm provincia. PLIN., *Hist. nat.*, lib. XIV.

priété que consacre la loi de Dieu, et sur l'amour de l'humanité que cette loi commande.

L'Académie ne peut que se féliciter d'avoir indiqué ce but, proposé ce travail. D'excellents essais d'histoire et de jurisprudence morale en sont sortis. Les monuments des premiers siècles chrétiens, la législation païenne, la philosophie, l'éloquence religieuse comparées avec soin ont offert, en réponse aux paradoxes anarchiques, une précieuse tradition de faits incontestables, d'idées justes et vraies, de sentiments vertueux et puissants sur les âmes.

Ce sujet, digne de notre temps, avait attiré des esprits graves. Douze traités manuscrits ont longtemps occupé les juges. Deux ouvrages surtout ont fixé leur estime par une connaissance approfondie du sujet, par une méthode judicieuse et ferme, par une tendance au vrai et à l'utile, inséparables ici, comme ailleurs, par le dégoût enfin de ces falsifications du passé, qui voudraient le plier au service des paradoxes actuels et, entre autres impostures, assimiler ce qui se ressemble le moins dans le monde, l'austère abnégation, le détachement spirituel de la morale évangélique, et l'égoïsme violent, le matérialisme armé de Thomas Payne et de tant d'autres.

Des deux ouvrages réservés les premiers, l'un, inscrit sous le n° 4, porte pour épigraphe cette belle parole de saint Augustin : « Là où la charité n'est pas, la justice ne peut pas être; *Ubi caritas non est, non potest esse justitia.* Il est digne d'une telle devise. C'est un savant ouvrage, écrit avec l'émotion d'un homme de bien. Les textes curieux de la littérature profane et chrétienne, des jurisconsultes romains et des Pères de l'Église grecque ou latine, des empereurs et des sophistes y sont habilement employés, et partout indiqués ou transcrits. On recueille là le témoignage complet de l'antiquité sur une grave question, avec la méthode sûre d'une critique et parfois

les vues d'un penseur, en qui la science aiguise la réflexion, et qui, sous des formes un peu lentes et étrangères, fait sortir d'une scrupuleuse étude l'autorité morale, l'intérêt constant, et accidentellement l'éloquence de l'âme et du langage.

L'autre ouvrage, également à part, inscrit sous le n° 5, porte pour épigraphe : « A Dieu, dans les pauvres; » *Deo in pauperibus.*

S'il est moins chargé de témoignages et d'autorités textuelles, et s'il se développe par de moins rigoureuses déductions, il n'en est pas moins écrit d'après une étude profonde et ancienne des premiers âges chrétiens. Cela même apparaît dans la marche plus libre de l'auteur. Ce qu'il dit suppose la connaissance de ce qu'il néglige. Familiarisé, par un précédent travail qu'a couronné l'Académie des inscriptions, avec l'histoire de la *chute du paganisme*, et par conséquent de l'établissement et des bienfaits soudains et graduels du christianisme, il s'oriente facilement, à travers cette immense question de la *charité;* il la comprend, il l'explique en judicieux antiquaire, en historien qui sait peindre, et en ami religieux de l'humanité; il la rapproche des influences oratoires du prosélytisme chrétien; et il sait la confronter aussi à nos expériences et à nos spéculations modernes, avec une science analogue à celle de son docte concurrent, et par des formes et des procédés d'esprit différents, sans être inférieurs.

Ces deux ouvrages nous paraissent donc s'appuyer, se compléter l'un l'autre, et offrir la plus instructive, la plus morale solution du problème posé. La décision de l'Académie, qui leur partage le *Prix*, ne paraîtra, nous le croyons, à tout lecteur attentif, qu'un juste hommage à deux rares mérites, entre lesquels l'estime même interdit la préférence. En même temps, Messieurs, l'Académie a

pensé que la valeur du prix devait être élevée; et d'après sa demande, autorisée par le ministre de l'instruction publique et des cultes, le Prix proposé de trois mille francs, porté à cinq mille francs par un prélèvement sur la dotation Montyon, formera deux prix égaux décernés aux deux savants auteurs, M. Charles Schmidt, professeur à la faculté de théologie de Strasbourg, et M. Étienne Chastel, professeur à Genève.

L'Académie a dû remarquer encore et honorer d'un *accessit* et d'une mention, précieuse dans un pareil concours, deux ouvrages moins érudits et moins méthodiques, mais où la science et la sagacité n'ont pas fait défaut cependant au sentiment moral; ce sont : l'ouvrage inscrit sous le n° 8, avec cette épigraphe : « Gardez-vous « de mépriser aucun de ces petits, » et l'ouvrage inscrit sous le n° 9, portant pour épigraphe : « L'Évangile n'a « pas dit au peuple : Monte et grandis; il lui a dit : Con- « tente-toi de ta condition, tu as la meilleure part. » L'auteur est M. Martin d'Oisy, honorablement connu par d'autres travaux du même ordre.

De ces diversions, par des recherches d'histoire et d'antiquité tournées vers quelque objet d'utilité morale, nous revenons volontiers, Messieurs, à des sujets plus exclusivement littéraires. Là cependant, nous éprouverons que, par la disposition actuelle des choses et des esprits, ce qui touche seulement aux lettres attire moins d'émulation et d'efforts.

Une étude demandée sur l'influence de la littérature italienne en France au seizième siècle et dans le commencement du dix-septième n'a donné qu'un concours peu nombreux et des travaux diversement incomplets. Sur trois ouvrages présentés, deux supposent la connaissance du sujet.

Dans le premier, inscrit sous le n° 1, et portant pour

épigraphe un poétique salut de Filicaja à la belle et malheureuse Italie, l'auteur, évidemment très-maître des langues du Midi, joignant aux études italiennes l'intelligence, plus rare parmi nous, de la langue espagnole, connaissant beaucoup de ce monde si vaste et si tumultueux du seizième siècle, a failli surtout par un effort de généralités trop vagues, et pour avoir trop évité cette précision de détails et cette abondance d'analyses particulières et de parallèles, que son savoir et son talent lui rendaient faciles. En prenant plus d'étendue, et en étant plus entremêlé d'exemples, son travail, souvent ingénieux, deviendrait d'une lecture plus attachante et d'un intérêt durable.

L'Académie ne décerne pas le Prix, parce que le sujet n'est pas rempli; mais elle reconnaît le talent; et elle accorde la plus forte part du *Prix* à l'auteur de ce premier ouvrage, facile à perfectionner. Cet auteur est M. Edmond Arnould, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Poitiers.

Un second travail, incomplet aussi, mais très-digne d'estime dans sa forme un peu négligée, réclamait l'attention de l'Académie. Sur quelques points ici, l'étude est plus détaillée, plus anecdotique. Mais si l'auteur a évité l'écueil des vues trop générales, si avec les inconvénients de l'esprit de système il a épargné à ses lecteurs la monotonie d'abstractions trop continues, son travail, un peu court pour tant de détails, a besoin également d'être étendu et fortifié, pour atteindre à la grandeur du sujet.

L'Académie, en accordant à l'auteur, M. Rathery, sous-bibliothécaire au Louvre, une médaille de mille francs, a voulu, sans proroger le concours, récompenser dès à présent le mérite inégal des deux tentatives, bien sûre que les deux auteurs compléteront chacun son œuvre, par la

seule ambition de travailler pour une publicité, dont leur savoir, leur amour des lettres et leur talent sont dignes.

C'est le devoir, c'est la satisfaction de l'Académie d'exciter ainsi le libre travail des lettres. Le talent s'inspire seul, sans doute, en s'exerçant. La recherche du vrai et du beau dans les arts est à elle-même son premier encouragement : et ainsi, de quelques essais honorables, mais incomplets, sont nés souvent d'utiles ouvrages.

Nous avons une récente et triste impression de cette vérité. Il y a deux ans, le concours sur Amyot, ce grand disciple de la Grèce, un des pères de notre langue, nous avait offert, à la seconde place seulement, l'écrit déjà solide et attachant d'un savant jeune homme, M. Auguste de Blignières, que son nom, sa rare intelligence, son amour passionné de l'étude dévouaient avec honneur à l'enseignement public. Cette distinction obtenue ne lui a pas laissé de repos qu'il n'ait fait davantage, et que, dans le cercle agrandi des mêmes recherches, il n'ait achevé, sur les traductions et sur la langue française du seizième siècle, un précieux travail, qui sera consulté longtemps après lui.

Malheureusement sa force n'a pas suffi à cette vocation si zélée. Malade, et quelque temps ranimé sous ce ciel d'Italie, où son maître Amyot s'était autrefois formé à la vive intelligence des beautés antiques, le jeune de Blignières a consolé ses dernières souffrances et honoré son nom, en achevant et en publiant une nouvelle et complète étude, qui dépasse bien et son premier travail et nos premiers suffrages. Elle nous laissait l'obligation de rendre ici ce témoignage public à sa mémoire, et de placer son souvenir honoré dans cette suite mélancolique, qui nous est présente, de jeunes et laborieux candidats des lettres, auxquels la vie a manqué, pour remplir tout

leur talent et développer le don que Dieu avait mis en eux.

Puissent du moins à cette fragilité de la vie ne pas se joindre trop souvent, dans la noble carrière des arts, les rigueurs du sort et les découragements qu'elles donnent! C'est l'obstacle qu'a voulu prévenir, ou diminuer un généreux ami des lettres, M. de Maillé La Tour-Landry. L'Académie est fidèle au mandat qu'elle a reçu de lui, en décernant aujourd'hui le *Prix* de mérite et d'espérance, qu'il a fondé, à un écrivain jeune encore, mais d'un talent déjà sûr dans une voie peu fréquentée, M. Robert, auteur de deux drames : *le Connétable de Bourbon* et *Luther*, où le sentiment de la vérité dans l'histoire et l'art des vers naturels répandent un intérêt qui attache le lecteur, et peut un jour se produire heureusement sur la scène. L'Académie a choisi son nom, après avoir lu ses ouvrages.

L'Académie décerne enfin, cette année, le *Prix de poésie* qu'elle avait proposé sur le sujet de la *colonie de Mettray*, sujet difficile, hasardé peut-être, où le point de vue touchant qui s'offre d'abord à la pensée est obscurci par des ombres, où le talent pourrait aisément se méprendre sur la mesure de la vérité descriptive, et la force des impressions à produire.

Il s'agit ici de dégager la part de poésie, c'est-à-dire d'élévation morale, de puissance du bien ou du repentir, cachée dans le sort le plus humble, et parfois dans la dégradation même, comme la flamme dans le plus grossier minerai. C'est le succès, c'est la bonne œuvre de l'imagination qu'ont cherchée des poëtes étrangers, Cooper, Woodsworth, dans leurs esquisses sur la vie populaire.

Beaucoup d'art est nécessaire, pour intéresser à ce qui parfois rebute, et beaucoup d'âme, pour rendre touchants les plus infimes détails. Une femme douée de talent devait réussir dans cet effort délicat. Sur quarante et un

ouvrages offerts à l'examen de l'Académie dans ce concours renouvelé, la pièce inscrite sous le n° 16, et portant pour épigraphe :

> Dieu fait part au pécheur de sa grâce infinie.
>
> . . . . . .
>
> Ce Dieu touche les cœurs. . . . . .
>
> *Polyeucte*, CORNEILLE.

a paru se distinguer par le tour heureux et libre, l'effet dramatique de la composition et quelques-uns de ces vers qui saisissent le souvenir. Le prix est décerné à cet ouvrage, que l'assemblée doit entendre et que son émotion jugera : l'auteur est madame Louise Colet.

La pièce inscrite sous le n° 30, et portant pour épigraphe des vers du Dante, dont l'auteur s'est heureusement inspiré, présente, avec un style pur, quelques traits fortement expressifs et naturels. L'ouvrage mérite une mention très-honorable. L'auteur est M. Edmond de Beauverger, député au corps législatif.

Pour le prix d'éloquence, une noble étude d'histoire littéraire et de goût avait été proposée à nos jeunes écrivains, l'éloge de Bernardin de Saint-Pierre, élève de Rousseau, précurseur de Chateaubriand, résumé qui se présente de lui-même à l'esprit, et qui promet, pour *épisode*, toute une grande filiation littéraire, et, pour sujet, l'analyse d'un talent original jeté dans un siècle d'innovation politique et de satiété. Ici, comme dans l'éloge récent et bien compris du caractère et du génie de madame de Staël, l'Académie avait voulu lier l'étude aux souvenirs récents et personnels, et appeler l'émulation des élèves de l'art vers un de ces modèles doublement instructifs, et parce qu'ils sont encore près de notre temps, et parce qu'ils en diffèrent.

L'image de Bernardin de Saint-Pierre n'est pas encore, en effet, effacée de toutes les mémoires; et, pendant qu'un généreux orgueil de patriotisme local et national se plaît à l'honorer, et consacre sa statue dans une fête, dont les lettres françaises remercient la ville du Havre, les traits de sa physionomie vivante, le son même de sa voix nous sont encore présents, à quelques-uns de nous du moins.

Ici même, à cette place, il y a plus de quarante ans, les yeux d'un bien imposant public étaient fixés sur lui, sur le profil antique de sa noble tête ornée de longs cheveux blancs. L'auditoire, pressé, trop nombreux, comme naguère ou bientôt, à la réception d'un membre illustre des anciennes chambres, était choisi, paré, gracieux, comme toujours. Les bancs de l'Institut, envahis à moitié par la foule, ainsi que nous le souffrirons encore, cet hiver, brillaient de noms célèbres, qu'on se montrait au doigt. Tout dans la salle, depuis quelques grands-croix de l'Empire et des royaumes nouvellement créés, jusqu'à d'humbles uniformes de lycée, était attentif, immobile, dans l'attente d'une parole rare et admirée.

C'était en novembre 1807, à deux jours d'une grande fête militaire, dans la semaine où, par un nouveau et rare cérémonial digne des soldats de César, la vieille garde, arrivée du champ de bataille de Friedland et des revues de Tilsitt, venait d'être reçue en pompe par le Conseil municipal de la ville de Paris, et félicitée solennellement, comme l'image visible de l'Empire, en l'absence de l'empereur, qui, au delà du Rhin et de l'autre côté des Alpes, successeur des Othons, comme de Charlemagne, était alors occupée à prendre la couronne de fer, à Monza.

Dans cette halte de victoire, qu'on appelait la paix, au bruit de ces crosses de fusil posées un moment à terre, se célébrait aussi, dans Paris, la fête paisible, où trois hommes

de lettres, un vieillard[1] ingénieux, chansonnier célèbre alors, mais d'une renommée moins vivace qu'Anacréon et Béranger, et deux autres écrivains durables, le poëte des *Templiers*, l'intègre et éloquent Raynouard, et le descendant dramatique, reconnaissable encore, de Molière et de Le Sage, le facile et naturel Picard, étaient reçus ensemble à l'Académie par le peintre des *Études de la Nature* et de *Paul et Virginie*.

Quel contraste, pour toutes les âmes, entre ces purs, ces gracieux souvenirs et ce ciel d'airain ! Quelle émotion grave et presque terrible dans l'assemblée, lorsque le mélodieux orateur, comme le Nestor d'une autre *Iliade*, mais Nestor qui flattait, au lieu d'avertir, avec sa voix encore accentuée, sous la faiblesse de l'âge, abordant le sujet inévitable, retraça les derniers prodiges du Conquérant, qu'il nommait le Libérateur, et que, lui cherchant un symbole dans les objets de la nature et les types de la gloire humaine, il s'écria, pour le montrer à nos imaginations éblouies : « Ainsi l'aigle s'élance au milieu « des orages : en vain les autans le repoussent et font « reployer ses ailes; il accroît sa force de leur furie; et, « s'élevant au haut des airs, il s'avance dans l'axe même « de la tempête. »

A cette image hardie, nouvelle, qui semblait suspendre la foudre sur toutes les têtes, y compris l'aigle impériale qui la portait, l'auditoire se souleva tout entier d'enthousiasme, et ces voûtes parurent près de s'abîmer, au bruit des applaudissements. Ils se renouvelèrent plus faibles, pendant que l'éloquent panégyriste suivait la course du guerrier partout triomphant, au sommet des Alpes, en Égypte, en Syrie, en Allemagne, au Midi, au Nord. Seulement, auprès de sa belle physionomie, qui paraissait

[1] M. Laujon.

toute radieuse de l'ardeur et de l'effet de ses paroles, on pouvait contempler, en s'instruisant, une autre physionomie de vieillard, bien plus majestueuse, éclatante comme celle d'un grand poëte, sévère comme celle d'un juge incorruptible, dont un triste et incrédule sourire effleurait les lèvres, au moment où l'orateur proclamait le monarque tant de fois victorieux *un héros philosophe*, *organisé pour l'empire*. Ce témoin, c'était Ducis; son regard, son immobile aspect, c'était, je le crois, le jugement de l'histoire et de l'avenir.

Vous pardonnez, Messieurs, l'exactitude de ces souvenirs, un de ces priviléges du temps, que le talent seul des jeunes candidats ne suppléerait pas. Les autres vues, les autres observations de critique et d'histoire morale que l'étude, la science et le goût pouvaient faire sur Bernardin de Saint-Pierre, nous les laissons toutes à ceux qu'avait appelés le Concours proposé par l'Académie. Ils ont rempli dignement leur tâche. Sur vingt-cinq discours présentés, trois, en particulier, ont dû fixer l'attention, et annoncent, avec l'étude méditée du sujet et de l'époque, le goût éclairé des lettres en général, et cette sensibilité intelligente qui fait l'écrivain. Un de ces ouvrages cependant, celui que nous aurons le regret, et je dirai presque l'injustice de ne pas lire en entier dans cette séance, a prédominé dans la comparaison, et mérité le prix. C'est le discours inscrit sous le n° 2, et portant pour épigraphe : *Toute la physique est là en sentiments religieux*, *et toute la religion en monuments de la nature* (Préambule de *l'Arcadie*).

L'auteur est M. Prevost-Paradol, élève sorti de l'École normale. L'action des fortes études littéraires, le goût de l'antiquité et des excellents modèles qui lui ressemblent, ce goût si nécessaire, pour bien juger un des plus heureux et des derniers génies formés par ce double enseignement,

a marqué toutes les pages de ce premier essai public d'un rare et brillant jeune homme. On peut y souhaiter plus de méthode, une science plus exacte, une diction plus sévère; mais il y a déjà l'étude et le talent, ces deux gages de l'avenir; et on ne saurait que féliciter l'Université de France d'avoir formé si jeunes de tels maîtres.

Un autre discours inscrit sous le n° 12, et portant pour épigraphe : *Élève de Rousseau, précurseur de Chateaubriand*, n'a mérité que l'*accessit*, tout en étant supérieur dans quelques parties. C'est même l'œuvre d'un esprit évidemment plus mûr, quoique moins heureux, cette fois, dans la composition et l'ensemble de l'ouvrage. Quelques pages en particulier, l'analyse morale et admirative de *Paul et Virginie*, sont les plus délicates et les plus touchantes, qu'un philosophe ému ait pu écrire sur le chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre. Et s'il est vrai de dire que l'homme est tout entier dans sa meilleure pensée et dans le meilleur effort de son âme, on pourrait ajouter, en un sens, que l'auteur de ce seul morceau, s'il n'a pas fait le plus oratoire et le plus complet discours sur Bernardin de Saint-Pierre, est cependant peut-être celui qui l'a mieux loué. Cet auteur est M. Caro, professeur de philosophie au lycée de Rennes.

Un discours inscrit sous le n° 9, et portant pour épigraphe : *L'étude de la nature console de celle des hommes*, a sa part aussi du mérite et du sentiment vrai, que nous venons de signaler. Il témoigne et d'une étude choisie des monuments de l'art, et d'une philosophie généreuse, dont s'inspire l'auteur, M. Poitou, jeune magistrat du tribunal civil d'Angers. L'Académie, en réservant une mention à son ouvrage, désigne en lui un écrivain appelé à bien d'autres succès.

Ici, Messieurs, se termine la série toujours insuffisante des encouragements offerts à l'émulation de nos nobles

études. D'autres prix, d'autres programmes, non moins dignes d'efforts, sont annoncés déjà pour les années suivantes. L'Académie y ajoute encore aujourd'hui. Pour notre vieux *Prix d'éloquence*, fondé vers 1660 par Balzac, et à décerner de nouveau en 1854, elle a désigné le plus libre, le moins artificiel écrivain qui fût jamais, et un des plus éloquents par passion et par nature, l'immortel auteur des *Mémoires sur Louis XIV et la Régence*, le peintre du plus grand siècle de notre histoire, le duc de Saint-Simon.

Pour le *Prix de poésie*, non moins ancien, et en dehors duquel nous concevons tant de libres et heureux succès, l'Académie a voulu gêner le moins possible l'indépendance du talent; elle s'est rappelé seulement un des grands spectacles, un des incidents glorieux de notre siècle, un souvenir d'antiquité, de génie et de courage, ce qu'entreprit la Grèce, il y a trente ans, ce que fit la France pour elle, ce qui subsiste aujourd'hui et s'accroît en silence, ce que la science et les arts découvrent chaque jour dans les ruines de la Grèce affranchie; et elle a proposé pour sujet *l'Acropole d'Athènes*, en laissant au talent des candidats le soin de justifier un programme si court, après un si long rapport.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1853

(18 AOUT 1853)

MESSIEURS,

Qu'il nous soit permis, plus particulièrement aujourd'hui, de nous féliciter des récompenses littéraires décernées dans cette enceinte! car nous avons à proclamer d'abord un précieux travail, visiblement né sous leur influence et avec leur appui. Un nom souvent prononcé devant vous, mais dont votre justice ne se fatigue pas, vient de s'honorer par une œuvre nouvelle consacrée à cette grande tradition des souvenirs français, pour laquelle un ami de la gloire et des lettres a déposé dans les mains de deux Académies de l'Institut un Prix d'érudition critique et un Prix d'éloquence, c'est-à-dire un hommage à la véracité savante qui éclaire nos annales, et une couronne à l'éloquence simple et vraie qui les illustre.

M. Augustin Thierry a terminé, et le public a maintenant sous les yeux l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état en France.* Patient résultat d'une immense lecture et d'une réflexion plus longue en-

core, précis original d'une infinité de faits, et d'un choix de vues supérieures rassemblées dans cette tête aveugle et pensante, où s'est retirée toute la vie du courageux écrivain, ce livre a été dicté, du fond même de l'intelligence méditative, à la lumière d'une vérité plus calme et plus haute que celle qu'on peut hâtivement recueillir, au milieu des études variées et des distractions inévitables du monde. Une admirable unité de tons est attachée à cette manière de composer, à ce besoin d'amasser d'abord et de concentrer en soi toutes les choses essentielles au récit, à cette nécessité pour l'auteur de les mêler, de les incorporer d'avance à ses propres idées, ne pouvant à chaque instant les saisir, ou les vérifier d'un coup d'œil, et forcé ainsi de porter longtemps en lui-même son œuvre entière, avant de la produire.

Par là, cette forte conception du sujet, cette vue première d'un vaste ensemble et de toutes ses parties, que Buffon prescrivait comme la condition du grand talent, a été le procédé naturel et l'inspiration même de M. Augustin Thierry. Usant avec invention de ce que la science étrangère et française de notre siècle a découvert ou éclairci, depuis les vues si neuves de Savigny jusqu'aux démonstrations si savantes et si complètes de M. Guérard, consultant surtout les vieux témoignages contemporains, la *lettre* même du passé, non pas seulement, pour le comprendre, mais, pour le reproduire sous ses vraies couleurs, M. Thierry a su resserrer en un seul volume l'analyse et la peinture du plus grand fait de notre histoire, l'origine, la croissance et la durée de la tige nationale, de ce qui devait être un jour la nation même, et, à certain jour, la nation et le gouvernement à la fois. Ainsi il a pu donner aux quatorze siècles de notre durée quelque chose d'analogue, dans l'ordre du développement intérieur, à ce que, dans l'ordre de l'agrandissement et de la conquête, un

historien romain avait nommé la course continue de l'empire : *Procurrentis imperii impetus*[1]; et pour stations, pour bornes milliaires sur cette longue route de la vie d'un peuple, il a eu les plus glorieux règnes de notre histoire, qui ont toujours été des époques d'avancement relatif pour l'esprit humain : il a eu Charlemagne, saint Louis, Philippe le Bel, Louis XII, François Ier, Henri IV, Louis XIII et Richelieu, Louis XIV avec Colbert et après Colbert. A Louis XIV, en effet, M. Augustin Thierry a voulu et a pu arrêter ses recherches et son récit. L'histoire est ainsi conduite de l'époque, où le *tiers état,* naissant à peine, était comme perdu et caché sous les noms de *colons*, de *lites* et de *serfs,* jusqu'à ces jours féconds et puissants, où déjà il remplissait les conseils politiques du monarque, son clergé, sa magistrature, ses académies, et fournissait tant de noms illustres aux armées, à la marine, aux professions savantes et à tous les arts de la pensée et de la main, si honorés sous ce grand règne : et dans l'opinion de l'historien, grâce à cette influence, la révolution était dès lors assurée pour l'avenir; et elle n'a pas besoin d'être racontée, pour être comprise.

Cette idée de Louis XIV, roi niveleur, a-t-on dit, préparant par le pouvoir absolu l'avénement de la démocratie, n'est pas une assertion nouvelle en histoire. A part même le duc de Saint-Simon, elle a compté de nos jours deux habiles interprètes partis de points opposés, Lemontey et le comte de Montlosier. Mais entre les rancunes personnelles du duc de Saint-Simon, les paradoxes rétrogrades de Montlosier et les épigrammes de Lemontey, jamais cette idée n'avait reçu le degré d'évidence instructive et calme, que lui donne l'impartiale méditation de M. Augustin Thierry. Seulement, à cet exposé si net des

[1] *In Annæi Flori Epit.*

faits, à cette vue si claire de l'avenir, qui semble une déduction irrésistible du présent, il manque l'accompagnement d'une autre vérité, non moins authentique en histoire, non moins précieuse à la conscience : c'est que le progrès de la démocratie n'est pas le seul ni même le plus grand progrès social, c'est qu'il en suppose, qu'il en réclame un autre, le progrès ou simplement la stabilité du droit et des garanties légales.

Une nation pourrait, sans avoir obtenu, ou sans conserver ce dernier avantage, être démocratique dans son ensemble et offrir presque l'image d'une *république non libre,* comme disait Montesquieu. Le tableau si instructif, tracé par M. Augustin Thierry, cette belle introduction à l'étude de nos archives communales, ce premier et vaste dépouillement de l'*état civil* du peuple français peut donc se compléter d'une leçon indirecte de plus : c'est de dire à la démocratie, à cette démocratie fille du travail et du temps, accrue en forces, en richesses, et sans doute en lumières, c'est de lui dire qu'elle n'est pas tout, ou plutôt qu'elle pourrait un jour n'être rien, si elle n'avait constamment pour appui le respect et le maintien des droits privés, des libertés légales, des *juridictions* immuables et limitées, de toutes ces règles enfin qui fondent le Pouvoir et l'ordre sur la justice et l'opinion éclairée.

Mais, combien déjà le travail de M. Augustin Thierry, dans son expression précise et dans ses conséquences naturelles, peut aider à juger notre histoire, au point de vue le plus élevé, la vie collective et l'accroissement moral de la nation ! Sous ce rapport, Messieurs, ce nouvel écrit est le couronnement des belles *Considérations sur l'Histoire de France*, auxquelles reste attaché, depuis douze ans, le majorat littéraire fondé par le baron Gobert. Nous ne le déplacerons pas encore, cette fois. M. Augustin Thierry ne s'est pas surpassé lui-même ; mais il s'est heu-

reusement continué. Son ancien et éloquent ouvrage sur les sources et le cours naturel de notre histoire, sur le sens véritable et les interprétations longtemps arbitraires de nos monuments, sur les caractères distinctifs qu'on peut y démêler et le génie dominant qu'il faut y reconnaître, cet ouvrage reçoit aujourd'hui, non pas seulement un surcroît d'évidence, mais une application vivante. Ce que l'auteur avait conseillé, il le fait; le résultat qu'il avait annoncé, il le décrit; et la lumière, qui dirigeait sa méthode, est devenue la vérité même qui explique et découvre plusieurs siècles de notre histoire.

Laissons donc, Messieurs, selon la pensée du Donateur, laissons à l'ouvrage fondamental élevé par l'esprit ferme et pénétrant de M. Augustin Thierry la récompense qui lui est acquise; et félicitons-le d'accroître son titre à cette récompense par des travaux, qui démontrent à la fois la justesse de ses premières vues et leur fécondité pour la science! Dans ce sentiment, Messieurs, l'Académie maintient, à titre ancien et nouveau, à M. Augustin Thierry, le *Prix* dont ses *Considérations sur l'Histoire de France* étaient en possession jusqu'à ce jour.

Quelque rare que semble ce succès, le même principe d'équité nous prescrit même chose pour le second *Prix*. Là aussi, dans une proportion différente, le talent achève son œuvre. M. Henri Martin, que l'Académie avait honoré, dans ce Concours, de la première place après M. Augustin Thierry, pour la plus importante section de son vaste travail sur notre histoire, vient de publier un nouveau volume digne des précédents, et où l'esprit d'analyse est heureusement appliqué à l'histoire des idées et au jugement des lettres durant une partie du dix-huitième siècle.

Que l'auteur poursuive cette étude, comme il l'a commencée, sous l'inspiration spiritualiste et généreuse qu'il

a justement datée des premiers jours du siècle présent, et il aura scellé d'une empreinte durable le monument qu'il va bientôt terminer, et que, jeune encore, il doit mettre sa vie entière à revoir, à corriger, à rendre de plus en plus irréprochable, aux yeux de la parfaite justice et de la vérité morale, plus exigeantes encore et plus difficiles que le talent et l'art! En exprimant ce vœu, nous sommes sûrs de n'excéder en rien le droit de l'Académie et le domaine des lettres.

Depuis la plus haute métaphysique jusqu'à l'histoire la plus savamment exacte, tout est secours et lumière pour les lettres; et elles ne seraient rien si, dans la mesure des esprits honnêtes et libres, elles ne tendaient à l'étude et à l'expression de toutes les vérités.

C'est là ce qui, Messieurs, à travers des chances d'erreur, marqua toujours leur noble vocation; c'est là ce qui, sous des formes diverses, a fait le but et l'honneur de toutes les Académies de l'Institut, et ce qui, même dans nos concours ordinaires, ramène si souvent de si hautes questions.

En acceptant, avec l'approbation de l'État, le legs mémorable de M. de Montyon, l'Académie française devait s'attendre à juger souvent des ouvrages, où seraient traités les plus grands intérêts de la conscience et de la société, les devoirs de la vie privée, les devoirs et les droits de la vie publique. Il y a près de trente ans déjà, elle en faisait l'épreuve; elle couronnait un ouvrage de législation constitutionnelle et de sévère morale écrit par un publiciste plus indépendant qu'éloquent, M. Charles Comte, un des fondateurs du recueil politique nommé *le Censeur européen*. S'étonnera-t-on qu'aujourd'hui elle distingue par une récompense éminente une étude à la fois morale et savante sur le premier publiciste du seizième siècle, sur Bodin, ses ouvrages, son influence, et particulière-

ment ses six *livres de la République*, témoignage instructif de l'alliance des idées antiques avec les croyances réparatrices et les vertus du christianisme?

On peut, à la première vue, concevoir quelque doute sur la grande place faite à l'auteur de *la Démonomanie* dans le titre de l'ouvrage que lui consacre M. Baudrillart : *Bodin et son siècle*. Mais si Bodin ne semble pas en effet, par le génie seul, contre-peser le dix-septième siècle, fécond parmi nous en esprits puissants, un Montaigne, un Calvin, un Michel l'Hospital, un de Thou, un Henri IV, on a pu dire cependant avec raison que, par l'étendue des connaissances et par l'emploi de la spéculation savante au service de la liberté et du bien-être des hommes, il représentait ce grand siècle, sous le plus noble aspect, autant du moins qu'il en avait reproduit les crédules faiblesses par le sujet du *livre*, qui fait sourire à son nom. C'est là ce que M. Baudrillart a conçu et démontré avec une grande précision, examinant à fond les ouvrages de Bodin érudit, publiciste, économiste, législateur, théologien, trouvant sur chacune de ces routes, sinon les pas d'un inventeur, au moins la trace utile des recherches, sinon la création, au moins le pressentiment et quelquefois l'ébauche assez avancée de la science future.

C'est ainsi que dans son premier *Essai*, *la méthode pour la facile connaissance de l'histoire*, Bodin démêle et saisit les principes essentiels de la philosophie du droit et de la philosophie de l'histoire : de même encore, dans une *polémique* accidentelle, en réponse à un *maître des comptes* du temps, il éclaircit les causes alors si obscures de la richesse, les conditions de la liberté commerciale, et tous ces faits complexes de la vie ordinaire, si mal observés dans l'existence tumultueuse des peuples du moyen âge, et qui forment de nos jours une vaste science de spéculation et de pratique.

Mais c'est surtout le grand travail de Bodin, sa *République*, qui devait intéresser un juge habile de notre temps, cette *République*, non pas idéale, comme celle de Platon, ni comme l'*Utopie* de Thomas Morus et l'*Atlantide* du chancelier Bacon, mais tout historique et toute contenue dans la comparaison des faits et des diverses inductions sorties d'exemples divers. A la vérité, le type suprême en ce genre existait, de la main d'un grand génie, Aristote, composant sa *Politique*; et bien des siècles après, ce type devait être renouvelé avec une merveilleuse vivacité de détails et d'expressions par un autre écrivain de génie, Montesquieu, dans *l'Esprit des lois*; de telle sorte que Bodin se trouve pressé, à son désavantage, et offusqué de toutes parts, entre un si grand modèle et un si ingénieux et si puissant imitateur, qui, venu tard, et lui-même original, écrase tous les copistes intermédiaires.

Peut-être cette infériorité n'est-elle pas assez reconnue par le savant historien des travaux politiques du seizième siècle, ni une part assez grande faite, avant tout, à l'incomparable méthode et à la divination d'*Aristote* sur ces mêmes sujets. Mais, en revanche, l'étendue si vaste de l'horizon que parcourt Bodin, l'action compliquée des sociétés modernes, la grande diversité des forces qui les composent, les influences supérieures d'une religion morale et réprimante, les formes nouvelles de la liberté politique, et de ce qu'on peut appeler la liberté privée, plus grande, à certaines époques de l'ancienne monarchie, que dans aucune république de l'antiquité, tout cela parfaitement résumé, rapproché, mis en lumière par M. Baudrillart, montre le livre de Bodin comme un des ouvrages les plus durablement instructifs, qui aient précédé notre grand dix-septième siècle, et sur quelques points l'aient dépassé. Dans cet habile extrait, le résumé successif de tant de problèmes importants fait illusion sur la grandeur

réelle de l'ouvrage auquel ils sont empruntés; et l'impression qu'on reçoit ailleurs de l'étendue même du génie d'Aristote, on en ressent ici quelque chose, devant l'infinie variété des faits et des questions, où s'est appliquée la pensée de Bodin.

L'Académie ne pouvait qu'estimer beaucoup le curieux travail qui, en plaçant si haut l'ouvrage de notre vieux Publiciste, jetait en même temps une grande lumière sur l'esprit du seizième siècle, et faisait sortir d'une époque si violemment agitée ces idées de progrès moral, de justice prédominante et de bien-être public, sans lesquelles la science politique n'est que le reflet plus ou moins affaibli du *Prince* de Machiavel. En se félicitant que M. Baudrillart, signalé déjà par deux succès dans nos Concours, par deux belles *Études* consacrées aux noms immortels et purs de Staël et de Turgot, ait depuis un an mérité de se faire entendre au Collége de France, l'Académie lui décerne encore un des premiers Prix, dont elle dispose aujourd'hui.

Elle a réservé son autre grand Prix au travail de toute une carrière, au résultat de tout un enseignement, à l'ouvrage étendu qu'un professeur habile a publié sur le fond même et l'essence de la philosophie, au *Traité des facultés de l'âme*, par M. Adolphe Garnier, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Ce n'est, sous un tel titre, ni un livre d'exposition élémentaire, ni un essai de conjectures paradoxales que l'Académie a pu choisir pour le couronner; mais il est un point où la science spéciale touche à la raison publique, où la partie la plus incontestable des hautes connaissances devient le principe commun du raisonnement des esprits éclairés.

Ce point, cette époque de la civilisation littéraire, pour ainsi dire, mérite d'être fixé dans un bon livre, à la fois savant et net, commentaire intelligent des grandes vues

du génie, compte rendu fidèle des inspirations de l'antiquité et des progrès de la méthode moderne, ramenant vers nous les pensées de tous les sages sur un grand sujet, et par une judicieuse analyse nous rendant présentes, dans un cercle limité, les curieuses recherches et les belles spéculations de l'esprit humain, dans tous les siècles.

Tel est le mérite, je dirai presque le charme de l'ouvrage de M. Garnier; car il nous remet en mémoire, ou nous apprend, pour la première fois, tant de découvertes de l'esprit humain sur lui-même, tant d'observations fines et pourtant fort anciennes, tant de solutions vraisemblables ou de rêves hardis, tant de hautes inductions nécessaires à la dignité même de la vie pratique, tant de vérités enfin de l'ordre le plus vrai, de l'ordre purement intellectuel, éparses sur les tablettes philosophiques de tous les temps, depuis Aristote et Platon jusqu'au noble et ingénieux philosophe, si dignement regretté, dont nous avons entendu naguère, à cette même place, avec une émotion ineffaçable, la biographie toute morale et l'analyse éloquente.

Telle est la revue de savants souvenirs, que nous offrait le nouvel historien des *Facultés de l'âme*. Rarement, cette étude d'une science, qui se compose surtout des pensées de quelques hommes de génie sur d'immortels problèmes, a été maniée avec autant de scrupule et d'art. En ce sens, un tel livre est grandement utile par les autorités qu'il ajoute à la bonne doctrine, et les démonstrations parfois oubliées, ou inconnues, dont il la fortifie. Ce n'est pas sans surprise que nous y avons trouvé, sous le nom d'Aristote, des choses qui avaient échappé même à M. Waddington Kastus dans le livre qu'il a écrit sur la *Psychologie* d'Aristote, et que l'Académie couronnait, il y a trois ans, comme une œuvre d'excellente morale et d'excellent goût.

Au mérite d'avoir si exactement parcouru l'Antiquité, à l'investigation méthodique, au classement habile de ses pensées, en si haute matière, M. Garnier joint une notion non moins précise des systèmes nouveaux. Kant ne lui est pas moins familier que Platon; et par la clarté simple qui lui est naturelle, il n'en dégage pas avec moins d'évidence les hauts principes de spiritualité, de conscience et de devoir absolu où, Dieu merci, l'esprit humain peut aboutir par des voies de raisonnement différentes.

Un regret cependant vient se mêler à l'intérêt de cette lecture. Spiritualiste, autant qu'on peut l'être, par la conviction et le but, l'auteur est d'une autre école pour le style. Disciple de Platon, de Leibnitz et de Mallebranche pour la doctrine, il écrit en disciple de Condillac. Il a la justesse et la netteté, bien plus que l'éloquence. Cela peut parfois affaiblir l'effet de son ouvrage, mais non l'estime qui lui est due.

De nos jours, l'éloquence est rentrée dans la philosophie, en même temps que les doctrines le mieux faites pour élever l'âme et passionner la parole. L'éloquence est la gloire et la couronne de la philosophie! Elle la rend communicative et souveraine, agissante sur les esprits d'élite et sur la foule; mais elle n'est pas pour elle une condition interne et absolue. S'il est permis de le dire, c'est un accident de sa substance; ce n'est pas sa substance même. Un des esprits philosophiques les plus pénétrants de notre époque, et par là même un des plus zélés sectateurs de la spiritualité de l'homme, M. Maine de Biran, était tout à fait privé de ce don de l'éloquence; sa diction, aussi froide au moins que celle de Condillac, était bien moins précise et moins correcte; et sa belle étude de l'âme, ses délicates et profondes observations sur le *moi*, déduites, développées, reprises, modifiées

dans plusieurs volumes de sa main, n'ont été puissantes, n'ont vécu, pour ainsi dire, que resserrées et colorées dans l'extrait impérissable qu'en a fait, en tête du livre, le philosophe éloquent qui les a publiées. Mais ce don est bien rare; et il faut garder pour la netteté judicieuse, dans les grands sujets, et l'élégance unie au savoir, de l'estime et des palmes, récompenses semblables à ces *lettres* de félicitations entourées de lauriers qu'on adressait parfois aux généraux romains, à défaut des pompes du *grand triomphe,* qui n'étaient plus d'usage sous l'Empire.

A la philosophie, à l'histoire vient naturellement s'associer, dans ces *Concours*, la critique littéraire, l'étude de l'esprit humain appliqué aux choses d'imagination et de goût. Heureux, quand cette étude n'est pas seulement un amusement et une curiosité, mais qu'elle poursuit un but patriotique et moral, et qu'elle étend, pour nous élever nous-mêmes, le cercle de nos souvenirs et l'horizon de nos travaux futurs! D'habiles écrivains ont bien mérité de l'estime publique, en nous ouvrant les littératures des autres grandes nations modernes et en nous vantant la pensée étrangère, pour instruire et exciter la nôtre. Une étude restait à faire plus complète, ou à reprendre, sur plusieurs points : c'était de suivre la pensée française à l'étranger, soit dans nos concitoyens, à diverses époques, bannis ou émigrés par quelque coup du sort, ou quelque obligation de la conscience, soit dans les étrangers naturalisés Français par la langue et l'esprit. Déjà nous avons honorablement accueilli de semblables recherches dans l'utile et noble ouvrage de M. Christian Bartholmès sur l'Académie de Berlin. Un homme de savoir et de talent applique de nouveau la même étude, sous des formes plus diverses, en recherchant, à partir du seizième siècle, tout ce qui s'est écrit de français hors de France, ou en France, par des étrangers.

Dans ce plan, l'idiome, le cadre extérieur de la pensée est pour ainsi dire la patrie commune, dont le savant critique raconte l'histoire, commençant par saint François de Sales pour finir par Hamilton dans cette première partie, et réunir plus tard également Frédéric II et M. de Maistre, Horace Walpole et Schlegel. Peut-être aurait-on préféré un lieu d'unité moins fortuit et plus moral, tel, par exemple, que l'a choisi M. Weiss, dans son ouvrage tout récent sur l'*Histoire religieuse et littéraire des protestants français réfugiés*. Mais à part ce doute, en suivant l'ouvrage de M. Sayous comme un recueil d'attachantes biographies, comme une galerie de portraits, on est entraîné par une succession de récits variés, de recherches toujours agréables et parfois rares et neuves.

On goûte un style naturel, abondant, plus facile que pur. On découvre çà et là, ce qui est un grand plaisir, des noms oubliés et dignes de mémoire, ou des mérites de plus, sous des noms déjà connus. Dans ce dernier ordre, il est des noms célèbres, Saint-Évremont, Saint-Réal, Bayle, sur lesquels l'auteur a su jeter, à propos pour leur gloire, un intérêt nouveau. Mais il en est aussi, Descartes, Leibnitz, de trop grands, de trop universels, pour être considérés par un seul côté, ou pour avoir besoin de l'être par un côté de plus. Descartes, le plus puissant promoteur de l'esprit français, à l'entrée du dix-septième siècle, appartient-il à l'histoire de la littérature française à l'étranger, parce qu'il séjourna quelques années en Hollande et qu'il mourut en Suède? La disgrâce du sort, qui arrache à son pays un homme supérieur, dans la force de l'âge et du talent, n'a pas le pouvoir de changer son origine, ni de lui rien ôter de cette nationalité, dont il augmente la gloire. Voltaire restait aussi Français d'esprit à Berlin qu'à Paris; et il semblerait qu'un déplacement, qui dépayse si peu, n'est pas une marque assez distincte

pour former une division systématique dans l'histoire des lettres.

Mais l'objection ne diminue pas l'intérêt de l'ouvrage, ni le désir d'en voir bientôt la suite, et d'être conduit par l'esprit juste et fin de l'auteur jusqu'à nos jours. Qu'il cherche donc la littérature française à l'étranger dans le dix-huitième siècle, et plus près de nous encore! Il la trouvera non pas seulement dans sa langue transplantée, mais dans son esprit greffé sur d'autres idiomes. Plus encore que l'adoption de notre langue, il rencontrera partout l'adoption de nos idées; et il pourra jeter quelque regard indirect sur cet apostolat glorieux que la France a commencé par son génie de religion, d'éloquence et de poésie, qu'elle a continué, non sans mélange d'erreurs, mais avec de grands bienfaits pour le monde, par ses découvertes dans les sciences, et par ses principes de tolérance et d'humanité, ses vues de bien public et de réformes sociales, et qu'enfin, durant plus d'un quart de siècle, elle a rendu si puissant sur l'esprit et les institutions des peuples, par le progrès public de sa législation, et le spectacle de sa tribune, libre, morale et honorée.

C'est un ouvrage conçu sous cette dernière et noble influence que l'Académie place à côté du livre de M. Sayous, et qu'elle distingue par une médaille du même ordre. Un jurisconsulte, ancien député, M. Béchard, a, dans un ouvrage savant et pratique, recherché, pour la France en particulier, ce que l'érudition critique a récemment approfondi pour les premiers siècles du christianisme. Il a considéré l'état du *Paupérisme* dans notre pays, et les remèdes à y opposer, sous les rapports civils, religieux, industriels, politiques.

Dans un travail étendu, mais précis, divisé en cinq livres, il a donné la description des faits, l'analyse des théories, le tableau des institutions efficacement appli-

cables aux différents degrés de besoins et d'indigence, à l'enfance d'abord, à l'activité adulte et valide, mais dépendante du travail et du pain de chaque jour, aux souffrances, aux infirmités naturelles, aux misères accidentelles. Un sentiment vrai d'humanité, le dédain des exagérations déclamatoires anime partout cette œuvre de savoir et d'expérience. L'auteur veut prévenir et corriger le paupérisme par un concours d'efforts empruntés aux combinaisons de la loi, à l'action des mœurs, au principe de liberté sagement, mais partout appliqué, à ce principe seul qui vivifie la commune et lui donne à la fois le zèle et le pouvoir de la bienfaisance. Il fait une grande part à la religion; mais il ne sépare pas cette influence de celle du pouvoir civil, qu'il veut partout présente, dans l'organisation des écoles élémentaires, dans le développement des écoles professionnelles, dans la liberté régulière du travail, dans la liberté d'association, cette force nouvelle de l'industrie, qu'interdisait l'esprit despotique de l'empire romain, et dont a besoin la société moderne.

L'Académie, qui n'admet qu'avec réserve les ouvrages de science spéciale sur des sujets d'intérêt public, devait accueillir dans celui-ci ce qu'il renferme de vues générales et élevées, de polémique instructive et de notions d'histoire aussi bien exprimées que véridiques et généreuses. C'est à tous ces titres qu'elle décerne à l'ouvrage de M. Béchard une médaille de deux mille francs.

Un ouvrage de pure littérature, un livre bien écrit sur la manière d'étudier nos grands écrivains devait encore fixer l'attention de l'Académie. L'éducation en France a toujours été littéraire; et il importe qu'elle le soit encore, non pas pour former autant d'auteurs que d'élèves, mais parce que les lettres sont l'éducation supérieure de l'âme, l'éducation de l'homme civilisé, tel qu'il doit être, pour se préparer avec avantage à toute profession de choix, à

toute application particulière de son intelligence et de ses talents. Que serait en effet l'éducation professionnelle d'un magistrat, d'un officier, d'un administrateur, d'un représentant actif de la société qui n'aurait pas eu d'abord cette culture d'esprit, ce sentiment de la langue et du génie français, cette participation intime à l'histoire et aux traditions de notre pays, qu'il n'appartient qu'aux lettres de donner? Dans la France surtout, et à cause du grand nombre d'heureux génies qu'elle a portés, l'enseignement des lettres doit rester national, et faire une partie de notre patriotisme héréditaire.

Tout effort habile pour aider cette étude instinctive, pour lui laisser, pour lui imprimer, sous toutes les formes, un caractère de pureté, de dignité morale, doit obtenir estime et faveur. C'est dans cette vue que l'Académie réserve au même honneur que les ouvrages précédents l'*Histoire de la Littérature française,* par M. Gérusez, ouvrage trop court pour le titre, mais exact avec goût, instructif avec intérêt, n'offrant à la mémoire et au cœur que de beaux souvenirs commentés à propos.

Le mérite de l'auteur est d'avoir suivi d'un coup d'œil attentif toutes les parties, toutes les époques de notre littérature et, en gardant un culte fidèle aux types les plus corrects, d'en avoir recueilli, dès les premiers temps, l'heureuse ébauche, d'avoir vu préparer la toile, mélanger les couleurs, et de nous conduire ainsi au pied des chefs-d'œuvre mieux compris et mieux admirés. Une diction naturelle et vraie, exprimant des idées justes et de nobles sentiments, quelque nouveauté dans les recherches, sans paradoxe dans les jugements, cela suffit pour rendre profitable encore à la jeunesse ce que l'auteur inscrit au bas de la statue des grands écrivains, qu'il nous montre comme les témoins et les interprètes glorieux de l'unité française.

L'Académie, Messieurs, aurait souhaité pouvoir faire

dans le Concours actuel une part plus grande à d'autres études, à d'autres formes de talent, à celle qui est la parure et la vie des lettres, à la poésie; elle n'oublie pas quels noms elle a parfois, à ce titre, ramenés sous ses couronnes; et elle sait combien l'art des vers s'unit par une affinité naturelle au sentiment moral. Mais bien des doutes se sont élevés sur un choix à faire en rapport avec l'objet du prix; et même l'ouvrage préféré n'a pas été admis sans obstacle.

Il s'agissait d'une innovation apparente et d'une entreprise douteuse, que la perfection seule pourrait pleinement justifier. L'auteur du poëme idéal de *Psyché*, un des noms les plus cités de nos jours, après les grandes voix élégiaques et lyriques que nous n'entendons plus, M. Victor de Laprade a réuni ses poëmes tirés de l'Évangile; et le public, en s'empressant de les accueillir, les recommandait à nos suffrages. De graves censures cependant s'adressaient à la tentative même et signalaient les écueils qu'elle offre au talent. La traduction poétique ici n'est-elle pas une contre-vérité? La simplicité naïve et profonde de la parole évangélique s'accommode-t-elle à l'artifice du vers, et, pour dire encore plus, au luxe harmonieux du vers moderne? Ce n'est pas scrupule d'orthodoxie, mais objection de goût.

Dans la réalité cependant, M. Victor de Laprade était moins novateur qu'il ne le paraissait; et il aurait pu se défendre par l'autorité même de la tradition. Dès le quatrième siècle de notre ère, aux jours de la foi vive et du culte chrétien triomphant, au sein même de cette foi et de ce culte, à Rome, un obscur fidèle, *Arator*, était admis à lire publiquement au Vatican les récits des quatre apôtres mis en vers, sans parure, il est vrai, mais aussi sans rien qui conserve la précision sublime et la simplicité du texte sacré.

La Grèce, pour qui ces beaux récits n'avaient pas besoin d'être traduits, et qui chaque jour les puisait aux eaux courantes de sa langue vulgaire, n'en fut pas plus scrupuleuse à les revêtir des formes de la poésie.

Dans le cinquième siècle, au milieu de ce monde presque chrétien de l'Asie Mineure et de l'Égypte, Nonnos, un Grec de *Panopolis*, le même qui, par une réminiscence allégorique de l'ancienne mythologie, a composé le long poëme des *Dionysiaques*, mettait en hexamètres grecs l'évangile de saint Jean, prodiguant à cette œuvre pieuse les épithètes artistement construites et les images brillantes, dans des vers d'une élégance vague et mélodieuse, comme en fait le talent aux époques de déclin pour le génie. Chose remarquable! le seul tableau que le poëte ait retranché, dans sa reproduction à la fois littérale et fausse de couleur, c'est le récit de la femme adultère, dont l'authenticité était alors mise en doute. La rigueur des *Ascètes* de la Thébaïde et la science théologique du cinquième siècle ne comprenaient plus la sage miséricorde du divin législateur, abolissant la sévérité sanglante de la loi mosaïque; mais un docte religieux du seizième siècle, éditeur du poëme de Nonnos, a réparé cette lacune en traduisant lui-même en vers grecs, avec une facilité qui nous étonne, le chapitre retranché. Il faut donc le dire, l'objection ne doit pas venir d'une pieuse crainte d'imiter aucune partie du texte divin : elle est dans la difficulté de cette imitation, dans l'inconvenance littéraire de tout alliage mondain, dans le contraste fâcheux des ornements d'une autre date, dans un anachronisme d'imagination et de langage presque inévitable, et qui deviendrait une parodie de la beauté première, qu'on n'a pu rendre. Le talent même, en effet, ne suffit pas pour plaire dans une œuvre semblable : toute invention poétique, toute fiction de personnages y choque le goût,

parce qu'elle diminue la vraisemblance et détruit l'émotion. Et cependant, Messieurs, un talent supérieur ne peut faillir dans l'ensemble, ou les détails, sans laisser encore trace de lui-même. Aussi cette empreinte se retrouve dans bien des parties du périlleux travail de M. de Laprade, surtout dans la touchante unité à laquelle il le ramène, en invoquant sa mère au début et à la fin de son poëme, dans des retours fréquents sur lui-même, où le poëte est effacé devant l'homme, et dans quelques traits enfin de simple et naturel langage, jetés au milieu de la pompe des vers, comme un reste de cette heureuse humilité du cœur qui, selon l'apôtre, élève celui qui s'abaisse.

En décernant une médaille à cette œuvre, l'Académie a regretté de ne point étendre la même distinction à d'autres essais poétiques où le talent ne s'annonce pas sans éclat, à quelques beaux vers dus à la plume savante de M. Leconte, de Lille, à quelques inspirations touchantes d'un jeune écrivain, M. Lacaussade, déjà recommandé par une distinction publique. Mais l'Académie n'était pas libre dans son vœu. Il s'agissait du Prix Montyon ; et elle avait une dette à acquitter envers un de ces modestes ouvrages, que le Fondateur a eus surtout en vue, un livre écrit avec une vraie simplicité par une judicieuse et pieuse femme, une peinture exacte de mœurs villageoises, mêlée d'une fiction assez semblable à la vie pour être instructive, et de conseils assez appropriés aux esprits pour être utiles. A ce titre, un livre populaire, *la Petite Jeanne,* de madame Caraud, a pu obtenir dans une médaille de même rang que la précédente la récompense qui, nous le savons, ne servira qu'à faciliter davantage le charitable et constant apostolat de l'auteur.

L'Académie avait cette année, Messieurs, plusieurs prix encore à juger, dans l'ordre des travaux tout littéraires, son premier objet. Elle est obligée d'en ajourner quelques-

uns. Le talent et l'art ne répondent pas à l'appel, aussi vite que les bonnes intentions. Et puis, il est des sujets que la méditation doit mûrir et dont l'intérêt se montre mieux, ou même s'augmente en réalité par le temps. L'Académie avait proposé pour sujet du *Prix* de poésie *l'Acropole d'Athènes;* et depuis ce court programme, tout récemment encore, la docte industrie d'un jeune Français a dévoilé davantage la grandeur même matérielle de ce souvenir, et comme dégagé une part plus grande de la statue de la déesse.

Ainsi, la France n'aura pas eu seulement l'honneur de mettre à Navarin et en Morée une main si puissante dans la libération de la Grèce; elle n'aura pas seulement, par une heureuse et noble idée, réclamé comme unique prix de son secours une place dans Athènes pour une école française d'érudition grecque, de même que nous avons une école célèbre de peintres français à Rome. Fidèles, dans leur condition d'étudiants, à l'esprit généreux de la France, les élèves de l'école française d'Athènes aideront les nouveaux Hellènes à se retrouver sur leur antique sol, et viendront y faire, avec eux, des découvertes qui n'accroissent plus que le trésor savant de la patrie grecque.

L'impression des faits accomplis déjà, le spectacle d'Athènes renaissante, l'admiration des grandes images que ce spectacle fait lever devant nos yeux n'a pas manqué sans doute à tous les essais poétiques que le titre du Concours avait attirés. Des traits heureux, de nobles inspirations de talent s'y rencontrent; mais tantôt la surcharge des souvenirs érudits, tantôt l'affectation ou la négligence ont déparé de remarquables efforts. L'Académie, par prédilection pour le sujet, et dans l'espérance de le voir dignement rempli, proroge le concours à l'année prochaine.

Elle s'impose le même devoir de sévérité pour deux

Prix extraordinaires qu'elle avait proposés, et dont les difficultés ont attiré peu de concurrents : l'un, qui se rapporte à l'étude plus attentive et vraiment nationale qu'on fait aujourd'hui de notre vieille langue, avait pour sujet la *poésie narrative* en France, au moyen âge, c'est-à-dire l'origine, l'histoire, l'analyse de ces grands poëmes de la seconde moitié du douzième siècle, et du treizième tout entier, où de doctes étrangers ont prétendu malignement reconnaître le plus bel âge du *génie français*, et qui certes présentent du moins un grand fonds d'imagination romanesque et piquante, dont l'invention poétique des autres peuples a souvent profité.

Ce sujet demandait à la fois un philologue dans la langue des *Trouvères* et un homme de goût dans la nôtre; il demandait peut-être aussi plus de temps que n'en avait d'abord assigné l'Académie. Elle est tentée de le croire, en voyant aujourd'hui dans les deux *manuscrits*, qu'elle a reçus, plutôt des matériaux que des ouvrages. La science n'a pas manqué; mais le livre est à faire. Il reste le soin de mettre en ordre, de réduire pour les citations, d'étendre pour les idées, de faire saillir par les contrastes, de rendre sensible enfin, par une diction vive et simple, ce qui a été savamment rassemblé, et peut encore se compléter pour les faits et les vues, et s'abréger pour l'expression.

D'après ces motifs, l'Académie ajourne le concours au 1er avril 1855.

Égale difficulté et même décision pour la seconde question que l'Académie avait proposée : *le Travail de l'esprit français dans le XVIIe siècle*, avant le *Cid* et le *Discours sur la Méthode*.

Il y avait là pour l'étude de la langue, pour l'étude plus élevée, mais identique, à quelques égards, du génie national, pour l'intelligence du passage d'un siècle à l'autre et des signes distinctifs de chacun d'eux, matière à de

curieuses considérations. Il y avait à suivre et à marquer le progrès continu, mais lent et presque caché du pays en général, et ce progrès de secousse et d'impulsion que fait sentir tout à coup la domination politique, ou l'ascendant intellectuel de quelques génies venus à propos. Il y avait encore à démêler l'influence de différents esprits très-cultivés, mais actifs surtout dans les choses de la vie, évêques, magistrats, négociateurs, députés même aux états de 1616, et à calculer ainsi la hauteur des eaux du fleuve qui se formait de tant de sources et de tant d'affluents divers.

L'Académie, sur ce vaste sujet, n'a eu à comparer que trois *manuscrits*, dont deux fort étendus, il est vrai, mais incomplets. Un de ces laborieux essais toutefois offre dès à présent plusieurs caractères du talent; un autre, le cadre d'un bon livre. Un troisième *mémoire*, évidemment trop abrégé, se fait lire avec intérêt, et n'a besoin que de développer les idées justes qu'il indique. C'est le moment de laisser l'épreuve ouverte, et de demander à tous de nouveaux efforts. A qui s'est bien souvenu du seizième siècle, et en a dessiné, non sans force, quelques physionomies, rappelons qu'il faut saisir avec la même vérité ce qui leur succède, expliquer le prodigieux changement qui s'opère si vite alors, en chercher partout la trace, et ne pas négliger tel grand controversiste ou tel soigneux artisan du langage, un Bérulle, un Coeffeteau, qui n'ont pas eu le génie, mais dont la parole agite ou prépare le génie naissant. L'Académie attend une concurrence nouvelle et une révision sévère qui corrige, qui supplée, qui donne au travail sur un tel sujet plus de précision, de vigueur et de coloris, comme il convient, aux approches de cette grande littérature nationale et classique, originale et régulière qu'allait inaugurer la France. L'Académie remet ce *Concours* à la même date que le précédent.

Un autre but encore, Messieurs, avait été proposé par l'Académie, non plus un travail d'archaïsme et de goût sur notre langue, mais un travail d'histoire érudite et d'art sur l'antiquité.

L'Académie avait demandé une étude approfondie, littérale et conjecturale sur les fragments conservés d'un des heureux génies de la Grèce, d'un créateur dans cet art dramatique, le raffinement le plus poli que l'ancien monde ait laissé entrevoir aux peuples modernes, de Ménandre, dont le plus heureux émule chez les Romains n'était, au dire de César, qu'un demi-Ménandre, de ce poëte enfin qu'Horace, dans sa bibliothèque de voyage, mettait à côté de Platon, et qui fut le maître de la comédie de mœurs et le plus grand peintre de la vie privée, comme Aristophane avait été le démon de la satire politique et le publiciste moqueur et populaire de la Démocratie.

L'étude exigée était difficile et délicate : il n'est point parvenu jusqu'à nous une seule scène de Ménandre. Les plus longs de ses fragments authentiques n'ont que de dix-huit à vingt vers. Une foule d'autres, plus courts, sont des parcelles de caractères, des débris d'intentions comiques, des nuances de descriptions morales ou de peintures de la vie élégante, détachées çà et là d'une centaine de comédies perdues, sans qu'on puisse deviner sûrement la place, ou l'emploi de ces restes précieux. A ces médailles dépareillées de la société grecque, à ces sentences en un seul vers, à ces fragments nombreux, mais presque imperceptibles, à cette poussière du marbre brisé il faut joindre encore ce que la comédie latine nous a conservé de Ménandre dans quelques fragments de ses vieux poëtes et ce qu'on peut soupçonner, ce qu'on peut découvrir de lui, sous la fine et élégante douceur de Térence. Enfin, il restait à chercher dans toute l'Antiquité

grecque, qui n'est elle-même qu'un magnifique débris, tout ce qui pouvait sembler un vestige, un souvenir des inspirations que Ménandre avait recueillies d'Athènes et du pouvoir charmant qu'il avait eu sur elle.

Le savoir et l'esprit n'ont pas fait défaut à cet appel que leur adressait l'Académie. Sur six *mémoires* qu'elle a reçus, cinq au moins dénotent la connaissance exacte du sujet et de ce qui sert à l'éclairer, l'intelligence et l'amour de l'antiquité.

Tel ouvrage que l'Académie ne peut couronner, et qu'elle n'a pas voulu désigner par une mention inférieure, offre encore la marque d'une main savante et d'un esprit très-éclairé. Mais ici, trop de détails ont surchargé la critique et rendu l'érudition moins précise et moins piquante. Là, les vers ont nui à la prose; et la tâche que s'est imposée l'auteur de nous faire juger le style exquis de Ménandre par une version poétique de sa main a parfois trop démenti l'admiration, qu'il exprimait pour son modèle, et choqué doublement le goût du lecteur. Et cependant, les ouvrages qui ont encouru tel ou tel blâme offrent beaucoup à louer. Les numéros 2 et 6 en particulier supposent une grande étude d'Aristophane et des lettres grecques. Mais, l'Académie a dû préférer des discours, où le sujet seul était traité et bien traité, dans une juste mesure d'érudition et de saine élégance.

A ce titre, deux manuscrits ont fort occupé l'attention de l'Académie, ont été relus et comparés devant elle et, par des mérites divers, ont obtenu le partage égal du *Prix*. Un premier caractère commun à tous deux, c'est un vrai savoir classique, la complète intelligence, la familiarité, la passion de cette belle poésie grecque, dans son art le plus parfait, avant la décadence, c'est-à-dire dans un art simple encore, délicat sans subtilité, gracieux et d'une grâce presque naïve par le bon goût facile de l'expression.

Mais les échantillons de cet art, les débris sur lesquels il fallait travailler, tout précieux qu'ils sont, laissent beaucoup à la conjecture, pour y retrouver le génie de Ménandre, tel que Plutarque l'a célébré de préférence à tout le reste de la comédie grecque. Les deux auteurs y ont fait de leur mieux : l'un plus méthodique, plus net, plus sûr et plus pressé dans sa marche; l'autre mêlant à des notions justes aussi des vues plus libres et des digressions plus éloignées du sujet, bien qu'elles plaisent encore.

La question d'histoire littéraire et de goût, que donnait le programme, était assez étendue par elle-même. Elle touchait à tant de choses de la Grèce, aux vicissitudes de la fortune d'Athènes, au changement des institutions, au progrès de la philosophie morale, à tout ce qui explique enfin le passage de la licence d'Aristophane à l'honnête liberté de Ménandre ! Elle se liait nécessairement à d'autres parties des lettres grecques ; elle exigeait l'étude et le sentiment de l'*atticisme* dans quelques-uns au moins des *Dialogues* de Platon, dans les *Récits* et les *Dialogues* de Xénophon, dans la *Poétique* et les *Morales* d'Aristote, dans les *Discours* de Lysias et dans les sobres peintures de Théophraste; et cependant, à côté de cette perfection du goût hellénique, elle était déjà sur la limite d'une autre époque, et se rapportait par la date à la naissance des temps alexandrins, et de cet art subtil, de cette molle élégance que la monarchie des *Ptolémées* faisait succéder aux mâles inspirations de la liberté grecque.

Ces points de vue si divers, ces nuances de civilisation et d'art, ce progrès de la vie privée, et ce génie d'imitation qui s'occupe à loisir de la peindre, dans l'affaiblissement de la vie publique et des éloquentes passions qu'elle excitait, tous ces incidents, toutes ces dépendances heureuses du sujet ont à propos inspiré les auteurs des deux

Mémoires couronnés, sauf pourtant quelques torts de sécheresse ou de diffusion, d'exactitude un peu technique ou de négligence un peu abandonnée, qu'entraînaient leurs manières diverses de penser et d'écrire.

Les deux auteurs savent beaucoup. A la première vue, le savoir de l'un doit être de date plus ancienne que celui de l'autre; car ce savoir est plus concis et plus discret. Mais là où le plaisir d'avoir appris est encore tout nouveau, l'exposition paraît plus animée, le langage didactique même prend une émotion; et jusque dans les détails de critique savante, on sent une joie de curiosité satisfaite qui se communique au lecteur.

Dans les épisodes et les considérations générales qu'amenait naturellement le sujet, époques diverses de l'*ancienne* et de *la moyenne comédie*, révolutions d'Athènes, état des femmes dans la Grèce, caractères successivement introduits à la scène, les deux auteurs se sont rencontrés souvent pour les faits et les vues, jamais pour la forme : l'un résume ce que l'autre développe; l'un fait une remarque, ou un raisonnement de ce qui donne à l'autre un tableau. Mais cette différence même, avec égalité de savoir et d'intérêt littéraire, a confirmé l'Académie dans son vote de partage égal du *Prix*.

De ces deux ouvrages, le n° 5 a pour épigraphe un vers que l'auteur attribue à Ménandre, vers fort connu dans le latin de Térence :

Homo sum, et humani nihil a me alienum puto;

et rendu, avec moins de justesse, dans la langue de l'original :

Ἀνὴρ ἐγώ, καὶ πάντα μοί τ' ἀνδρὸς μέλει.

« Je suis homme, et tout ce qui est de l'homme me tient au cœur. » L'auteur est M. Benoît, agrégé de l'Université

de France, ancien élève de l'École française d'Athènes, où il a médité sur la poésie et l'éloquence des Grecs, devant les chefs-d'œuvre et les ruines de leurs arts, et mesuré, à la lumière du ciel de l'Attique, le site et la forme de leur théâtre.

L'autre ouvrage couronné, inscrit sous le nº 4, a pour épigraphe quelques mots d'Horace, ce juge admirable et cet émule du style de Ménandre :

Disjecti membra poetæ.
..... Urbani parcentis viribus, atque
Extenuantis eas consultò.

L'auteur est un jeune homme qui porte de bonne grâce un nom illustre, et promet de le soutenir, M. Guillaume Guizot, élève en droit de première année, que de fortes études classiques ont préparé pour la haute littérature, et en qui ces premiers et excellents dons de la jeunesse, la vive mémoire, la rapide intelligence, l'admiration ingénieusement animée ont déjà pris la forme de la critique comparative et du talent nourri d'études et d'idées.

Puisse, Messieurs, cet exemple prématuré de travail et de succès attirer d'autres jeunes esprits, favorisés peut-être des mêmes dons naturels, sans avoir la même inspiration de gloire domestique! Puisse l'amour laborieux des lettres, cette vertu de cœur du premier âge, qui promet d'autres mérites encore et d'autres couronnes à l'âge viril, amener dans ces Concours d'autres noms inconnus jusque-là, et dont nous serons heureux de commencer ici la noblesse et la célébrité !

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1854

(24 AOUT 1854)

MESSIEURS,

Lorsqu'un sage, parmi les philosophes du siècle dernier, un homme de bien qui cherchait l'utile, en le voulant honnête et judicieux, institua nos *Prix* pour les ouvrages utiles aux mœurs, et que la première couronne fut, en 1786, décernée à l'ouvrage mondain et froid de madame d'Épinay, les *Conversations d'Émilie*, le fondateur et peut-être les juges étaient loin de prévoir toutes les destinations futures de ce nouveau *Concours*, et quelles graves études, quels religieux traités viendraient un jour y prendre place.

Ainsi tout change, avec le temps : tout se transforme, même en gardant des noms semblables ; et l'intelligence, toujours en mouvement, n'a souvent d'autres progrès qu'un retour salutaire. Dans une époque d'ancien pouvoir absolu tempéré par l'opinion, dans des années de paix, de loisir élégant, d'ingénieuse mollesse, on s'était enfin aperçu d'un défaut grave à cette société florissante ; elle

ne sentait pas assez l'inspiration et le frein de la discipline morale; on songea comment y suppléer; et, selon la langue du temps, on proposa pour but à l'esprit de se rendre utile aux mœurs. Mais n'y a-t-il rien de plus à concevoir entre ces deux choses ainsi rapprochées, entre le travail de la pensée studieuse et la bonne conduite de la vie? N'y a-t-il pas les croyances, les institutions, la religion, la vertu civile, tout ce qui élève l'espérance de l'homme et lui fait battre le cœur?

Oui, certes; et notre siècle, à travers tant de vicissitudes, a recueilli du moins cette vérité. De la morale usuelle, recommandée par le bon sens et l'intérêt bien compris, il est remonté à la source de toute morale, au pur spiritualisme; et par le spiritualisme, il a touché naturellement à la religion, où il rencontrait les mêmes principes, sous une sanction sublime et sainte. Ainsi s'est confirmée de nouveau cette expérience de l'antique sagesse que, dans les choses de l'intelligence, l'utile c'est l'idéal; que, pour se retrouver tout entier, l'homme doit se reporter vers Dieu, que pour bien vivre sur la terre, il doit la dépasser de ses vœux et de sa ferme croyance, et que le bon sens, comme l'élévation d'âme, a ses racines dans les cieux.

Cette marche du sentiment moral parmi nous, Messieurs, on pourrait presque la vérifier, époque par époque, dans le travail même de ces *Concours*. On les a vu partir d'abord de quelques conseils de modération, de science économique, et, pour ainsi dire, d'hygiène morale, puis arriver, par un long détour, aux contemplations doucement enthousiastes et déjà toutes chrétiennes de notre ancien candidat et vénéré confrère, feu M. Droz, puis s'arrêter avec éclat aux grandes applications de l'esprit religieux et de l'Évangile dans la vie publique, telles qu'un jeune et rare talent, M. de Tocqueville, les avait saisies et admi-

rablement décrites, sur le modèle vivant des États-Unis d'Amérique, là où elles sont le contre-poids et la sauvegarde de la plus grande liberté qu'ait encore obtenue et portée l'espèce humaine; puis enfin, sous une forme scientifique et spéculative, on peut voir, comme aujourd'hui, ces *Concours* embrassant, à la lumière de la tradition religieuse et de la raison épurée, les plus hauts problèmes de l'existence mortelle et de la loi divine.

Société brillante du dix-huitième siècle, esprits souvent trompés, mais doux et philanthropes, qui aviez cru refaire et diriger le monde par de subtiles analyses de la *sensation transformée*, et par la recherche du bien-être privé, voulez-vous savoir ce qui, dans les institutions mêmes préparées par vous, est venu graduellement remplacer vos doctrines, écoutez ce que l'Académie couronne aujourd'hui, un livre ascétique et savant sur la *Connaissance de Dieu* par un prêtre du *nouvel Oratoire*, un traité abstrait et éloquent sur les obligations morales de l'homme, sur l'origine, l'essence, la nécessité divine du *Devoir*, par un maître de l'enseignement laïque! Que nous sommes loin des *Conversations d'Émilie*, des théories antimorales de Diderot et de Saint-Lambert, et même de la réfutation qu'en avait projetée Rousseau, et qu'avec un peu de complaisante faiblesse pour ses adversaires, il intitulait la *morale sensitive* ou le *matérialisme du sage!* Quel horizon plus noble est rendu maintenant à nos regards!

Ce n'est pas sans doute, Messieurs, qu'une autre question ne puisse naître, à la vue d'un des ouvrages couronnés aujourd'hui, et de ce titre moins complet en apparence que celui d'un immortel traité du dix-septième siècle, *la Connaissance de Dieu et de soi-même*, par Bossuet. Est-il besoin, dira-t-on, de faire sur une telle vérité une nouvelle leçon? et cette leçon, quelqu'un peut-il oser l'écrire,

après Bossuet et Fénelon? Oui, répondrons-nous : l'éternelle vérité, lors même qu'elle a reçu l'éclatante démonstration du génie, peut encore emprunter des témoins éloquents à chaque siècle qui passe. Les contradicteurs de cette vérité ne se relayent-ils pas, en effet, pour la combattre? Ne rencontre-t-elle pas devant soi d'autres prétextes, d'autres tentations d'erreur? Et n'est-il pas bon dès lors de varier l'antidote, pour l'approprier aux nouveaux symptômes du mal? Près de nous, un exemple a été donné de cette perpétuelle renaissance d'une lutte identique et diverse : c'était à l'occasion même de l'avancement des sciences physiques et de leur empire plus étendu chaque jour. Pendant que notre illustre Cuvier retrouvait les âges réels du monde, et, décomposant les couches de la surface terrestre, dénombrait les ordres divers d'existences aujourd'hui perdues, qui avaient précédé l'espèce humaine, un illustre étranger, dont les vues généreuses étaient servies par sa richesse, s'est un moment inquiété d'une investigation si hardie : et il a voulu en assurer la concordance avec les traditions sacrées.

Renouvelant avec plus d'éclat la *fondation* célèbre de *Robert Boyle*, il a suscité, parmi d'autres travaux, ces magnifiques études géologiques de Buckland, dont nous avons, ici même, accueilli la version savante. Dès lors, la vérité religieuse a resplendi elle-même de tous les phénomènes, que l'exactitude illimitée de l'observation moderne découvrait, en fouillant le passé de l'univers; et les titres généalogiques de l'homme ont grandi, pour ainsi dire, par l'étude des ruines immémoriales du monde qu'il habite et des révolutions matérielles antérieures à l'avénement de son intelligence.

Avec moins de nouveauté sans doute, pareil progrès ne semble-t-il pas possible dans la pure abstraction s'appliquant aux vues essentielles de la morale primitive? Il fau-

dra, pour cela, unir l'érudition à la sagacité méthodique, connaître à fond ce qu'avait pensé la philosophie ancienne, le confronter à la sagesse révélée, et savoir écouter cette disposition éternelle de la raison humaine interrogée sur Dieu et sur elle-même. Tels sont, en effet, les secours qu'a réunis le prêtre catholique et philosophe, dont nous avons eu à considérer l'ouvrage. A ces forces d'étude et de réflexion il joignait encore ce que la science ne donne pas, ce qui manque à la méthode de Clarke, cette ardeur naïve de l'âme, cette candeur persuasive d'un pur enthousiasme, qui a ses raisons, que la raison seule ne trouverait pas.

Toutefois le caractère éminent du livre de M. l'abbé Gratry, c'est la juste et grande part faite au discernement libre de l'homme et à la lumière naturelle, dans l'étude de la vérité. Notre époque a pu juger des dangers de la prétention contraire. Au milieu du mouvement religieux, dont elle s'honore, elle avait vu d'abord cet heureux retour encouragé, prêché, recommandé au nom d'un seul principe, le principe d'autorité : c'était, il y a trente ans, le drapeau de la croisade inaugurée par un homme éloquent, dont la parole impérieuse, s'attaquant à des âmes indifférentes, semblait vouloir les humilier, encore plus que les convaincre. Irrité contre la raison, en haine des erreurs qui souvent lui échappent, il n'aspirait qu'à la dispenser d'elle-même, par une soumission implicite et sans réserve. Mais, qu'arriva-t-il de cette inexorable théorie? L'esprit orgueilleux qui la propageait, comme le droit divin de sa propre pensée, étant un jour contrarié lui-même par l'autorité suprême qu'il avait adorée jusque-là, changea tout à coup la forme et l'objet de son dogme toujours absolu; et il passa brusquement de l'infaillibilité du pape à celle du peuple; mémorable exemple d'un homme de génie égaré qui, pour avoir exagéré la doctrine de la

soumission intellectuelle, a fini par être en schisme avec la foi, comme avec la raison!

Pareil danger ne peut jamais atteindre le sage interprète de la nouvelle congrégation de l'Oratoire. Comme il croit à la puissance de la raison, il cherche dans les monuments mêmes de l'esprit humain les premiers degrés de la longue déduction qu'il déploie sous nos yeux, et qu'il enchaîne aux bases immortelles de la foi révélée. Platon, Aristote, puis les élèves chrétiens de ces grands hommes, saint Augustin, et, dans la suite des âges, saint Thomas d'Aquin, sont pour lui des moniteurs assidus qu'il interroge, qu'il compare, qu'il fait parler sans cesse, et dans lesquels il démêle avec une pénétration puissante jusqu'où va l'intelligence créée de Dieu, et ce que Dieu lui dit encore, l'œuvre naturelle de l'esprit humain, et la promulgation divine qu'elle reçoit.

Cette revue savante est-elle complète? L'auteur, en dénombrant ainsi, sur la route du temps, les colonnes milliaires de la science humaine, n'a-t-il omis aucun grand nom, aucune station digne de souvenir? Je ne le prétends pas. Une autorité philosophique et généreuse qui nous est chère lui a reproché tout récemment d'avoir négligé un des flambeaux du moyen âge, qui brillait avant saint Thomas, et qui, sur cette grande idée de la connaissance de Dieu, découvrit dans le fond même de l'esprit humain le plus noble, comme le plus irrésistible argument, celui dont Descartes et Leibnitz ont hérité, faute de pouvoir inventer au delà. Nous laisserons M. l'abbé Gratry répondre ou satisfaire à la critique de l'éloquent historien de saint Anselme. Peut-être, dans son oubli volontaire, le savant oratorien a-t-il pensé que la belle preuve de Dieu énoncée par l'évêque de Cantorbéry était une de ces vérités trop analogues à l'esprit humain pour avoir une date certaine, et pour n'avoir pas été trouvées plusieurs

fois, comme l'Amérique fut découverte et reperdue, longtemps avant Colomb ?

Une objection plus grave naîtrait pour nous, non d'un oubli du savant auteur, parmi tant d'études approfondies, mais d'une réminiscence trop forte, d'une préoccupation trop vive de celle même de ces études qui touche le moins à la grande et universelle vérité, dont il a entrepris d'accroître aujourd'hui l'évidence. Est-il vrai, comme il le dit plusieurs fois, comme il l'établit une fois sous la forme d'une équation algébrique, est-il vrai que le calcul infinitésimal, la découverte simultanée de Newton et de Leibnitz ait ajouté à la démonstration de l'existence de Dieu ? Manquait-il, sous ce rapport, quelque chose à la conviction de leur prédécesseur Descartes et du siècle qu'il a rempli de sa lumière ? la clef des vérités morales était-elle suspendue à un problème de géométrie ? Sans doute, comme l'a dit Leibnitz, il y a de la géométrie partout : et, bien avant Leibnitz, Platon proclamait la même vérité, quand il avait nommé Dieu l'éternel géomètre. Mais, de ce rapport entre la loi suprême des intelligences et les lois immuables qui régissent la matière, fallait-il conclure comme l'auteur, et faire, d'une découverte mathématique, même la plus sublime, le fondement nouveau de la première des vérités morales ?

N'était-ce pas plutôt le cas de distinguer avec Pascal, ce que ce grand génie appelait l'esprit de *géométrie* et ce qu'il appelait l'esprit de *finesse*, en comprenant sous cette dernière et insuffisante expression tous les arts du raisonnement délicat et profond, et, s'il faut parler d'infini, l'infini de l'âme et du cœur ?

C'est de la sorte en effet, c'est par cette grande route de l'intelligence humaine que s'étaient avancés dans la connaissance de Dieu tous ces précurseurs de M. l'abbé Gratry, dont il recueille les voix, après celles des philo-

sophes anciens, et que souvent il leur préfère. Entre ces puissants interprètes du christianisme et le génie chrétien des Bacon et des Descartes, devant cet immortel Pascal, que M. l'abbé Gratry n'aurait dû, par aucun respect humain, accuser d'égarement d'esprit, pour avoir fait les *Provinciales*, qu'il nous soit permis de demander l'entière démonstration de Dieu aux seules notions, que présentent Platon, saint Augustin, Descartes, Bossuet, Fénelon, Newton, dans sa sublime scolie à la fin de son *Optique*, Euler, dans ses *Lettres métaphysiques*, et tous les bons esprits dans ce qu'ils observent, et ce qu'ils écrivent d'après la méthode de ces grands hommes, et leur tradition, qui est celle de nos plus illustres contemporains ! Le champ est assez vaste ; car il embrasse l'infini moral, plus grand encore que l'infini géométrique.

Ces remarques, ou plutôt ces doutes n'ôtent rien, Messieurs, au travail du savant religieux qui nous atteste aujourd'hui, par un ouvrage plein de mouvement et de vie, la renaissance de l'ancien ordre de *l'Oratoire*. Tout ami de la science et de la vérité doit honorer de son respect ces vies saintement studieuses, qui, de ce monde si mobile, si affairé, se reportent, dans la solitude, à d'édifiants travaux. Pourquoi la retraite monastique aujourd'hui ne nous paraîtrait-elle pas aussi légitime, et parfois aussi nécessaire, qu'elle le fut à d'autres époques? Comme la barbarie, l'extrême civilisation a ses froissements, ses dégoûts, ses périls, qui fatiguent certaines âmes, et, pour leur rendre, en paix, la pleine possession d'elles-mêmes, les renvoient au désert, ou seulement les obligent à le créer autour de soi, par la règle et l'étude, tout à travers le bruit et les intérêts agités des villes. Avant le moyen âge, tout le monde avait vu semblables exemples, dans la longue durée de Rome et de Byzance. Notre siècle peut les revoir et leur être redevable, soit de patients

labeurs auxquels ne suffit pas la vie distraite et pressée du siècle, soit de savants et nobles ouvrages, tels que le livre de M. l'abbé Gratry, digne présent que le cloître fait à l'Académie, et que l'Académie se plaît à honorer de l'une des deux premières médailles du prix Montyon.

Auprès de cette œuvre métaphysique écrite d'une main ferme, avec toute la puissance de la raison et toute la ferveur de la foi, il sied bien de placer une sévère étude de l'intelligence philosophique sur la question la plus décisive de la vie. Elles aboutissent à quelque chose en effet, elles ont une vertu pratique, ces belles doctrines qui, de la croyance à Dieu, à la Providence, à l'âme immortelle, conduisent à la direction intérieure de l'homme, à ses devoirs, à sa fin. Avoir un parti pris sur toutes ces choses, voilà précisément l'éducation morale. Les dédaigner, ne pas y croire, ou ne pas y penser, c'est précisément la stupide insensibilité, dont Pascal accusait une grande partie des hommes, et qu'il voulait corriger exclusivement par la foi. Moins une nation comptera de ces esprits vacillants, faibles, esclaves de l'intérêt, s'estimant positifs, parce qu'ils sont bornés, plus cette nation sera capable de grandes choses, de dévouement religieux et civil, d'amour éclairé des lois; plus elle aura chance de s'honorer dans les travaux de l'esprit et d'accroître la liste des noms chers à l'humanité.

« Si, par beaucoup de lectures et d'enseignements, » disait au Forum l'orateur romain, « je ne m'étais pas « convaincu, dès le premier âge, qu'il n'y a de grande- « ment désirable dans la vie que la gloire et l'honnêteté, « et que, dans cette poursuite, toutes les peines infligées « au corps, tous les périls de mort et d'exil doivent être « comptés pour peu, jamais je ne me serais jeté, pour « votre salut, au milieu de tant de luttes, et livré en « proie aux assauts journaliers des méchants. » Un pareil

témoignage, un pareil orgueil du devoir accompli n'appartient qu'à bien peu d'âmes dans le monde; mais le principe, dont il émane, est à la portée de toutes les intelligences droites et fermes, et peut, dans des proportions infiniment variées, servir d'encouragement et d'appui; car le devoir est partout dans la vie. Là où bien des hiérarchies sont détruites, seul il est encore la règle puissante de l'estime publique.

« Tout est dit sur les mœurs, et on vient trop tard pour « écrire, » remarquait La Bruyère, « depuis plus de sept « mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. » Le devoir cependant, Messieurs, son origine vraie, ses lois inflexibles, ses applications infinies, sa récompense assurée et sainte comme lui-même, peuvent paraître encore une source actuelle de vérités applicables. L'homme de talent qui vient de traiter ce sujet, avec la faveur publique, s'y était préparé, s'en était rendu digne par de suffisantes épreuves. Plusieurs années d'enseignement supérieur, soutenu dans une chaire célèbre, avec un grand éclat de savoir philosophique et de parole improvisée, un livre érudit, impartial, sensé, sur l'école d'Alexandrie, ce dernier rendez-vous de la science et des erreurs du monde antique, un long noviciat de retraite et d'étude, un honorable et court essai de vie publique : c'étaient là les titres qui recommandaient à l'attention le nouvel ouvrage, l'ouvrage substantiel et sévère de M. Jules Simon; un tel augure n'a pas été trompé.

Deux choses trop souvent séparées distinguent hautement cet ouvrage, la rigueur, la fermeté du sens philosophique, l'intelligence, le respect, la prédication indirecte de la vérité religieuse : noble accord, qui ne doit pas être une trêve, un traité de paix seulement, mais plutôt un rapprochement sincère et durable, né du savoir et de l'expérience, fondé sur une philosophie, non pas plus

timide, mais plus haute, et dès lors, tout conforme à la maxime fameuse de Bacon et au testament religieux de Leibnitz!

Il est remarquable, en effet, que, traitant de la théorie et de la loi du *Devoir*, l'auteur, disciple de Kant sur quelques points, sans se départir d'une rigoureuse analyse, dans les choses même du sentiment et de la foi, est conduit à reconnaître, et se plaît à marquer les rapports profonds de la croyance chrétienne, et de son culte le plus complet avec la nature intime de l'homme. Et, pour le lecteur éclairé, ce langage, et c'est par là qu'il intéresse, n'est pas une bienséance, mais l'aveu d'un esprit méditatif et convaincu, qui vous fait assister à son étude et partager son émotion.

Salutaire et puissant exemple, soit qu'on le compare aux excès récents d'athéisme anti-social, où sont tombés quelques adeptes égarés de la philosophie étrangère, soit qu'on l'oppose à cette indifférence du bien et du mal, à ce doute de toutes choses, excepté du succès, où se réfugient ailleurs tant d'esprits froissés par la perpétuelle instabilité du monde!

L'ouvrage de M. Jules Simon ne satisfera pas toujours les plus zélés lecteurs des pages les plus touchantes de M. l'abbé Gratry; mais, il y a dans les deux livres, ici avec la sûreté calme de la foi, là, avec la dignité de la recherche sincère, un fond commun d'élévation morale et de pureté spéculative. L'Académie ne croit pas suffisamment récompenser les deux nobles écrivains du bien qu'ils feront à des esprits différents, et parfois aux mêmes âmes; mais elle croit être fidèle au caractère des lettres, en honorant publiquement les deux ouvrages, et en y attachant les deux premières médailles du *Concours*.

Après ces efforts de science et de talent appliqués à de grandes vérités morales, l'Académie a voulu placer dans

un ordre à part et récompenser de la seconde médaille un livre, qui est bien moins un monument de l'art qu'une œuvre d'exemplaire piété pour le malheur, et une funèbre enquête sur le plus grand crime peut-être, qu'ait sciemment commis la tyrannie démagogique. Le public a beaucoup lu cet ouvrage de M. de Beauchène : *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort;* et le public ne s'est pas plaint de l'excès d'émotion et de la torture morale, que fait sentir à l'âme ce pathétique affreux de la réalité, le long supplice d'un jeune martyr né pour le trône, et tué à loisir, par de vils malfaiteurs, sous le poids des maux et des dégradations pires encore, dont une férocité stupide peut briser et détruire un faible et délicat enfant, qui portait en soi, avec le sang de son vertueux père, quelques gouttes du sang héroïque de Marie-Thérèse, transmises à travers le cœur de femme et de mère le plus déchiré qui fût jamais.

Tout révoltant que puisse être le récit minutieux de ces horreurs, lorsqu'il s'était rencontré de tels faits dans la vie des peuples, l'histoire même la plus majestueuse et la plus austère n'avait pas refusé de les décrire.

Le grand justicier de Dieu et de l'humanité sur les Césars de Rome, Tacite, raconte avec soin comment, après la captivité et la mort en prison d'un des derniers fils de Germanicus, Tibère, apparemment pour bien constater cette mort, fit lire en plein sénat le journal, où le centurion, gardien du jeune prince, notait presque heure par heure ses souffrances, ses murmures, les coups dont il était souvent frappé, toutes les angoisses de son agonie et toutes les malédictions de son désespoir, jusqu'à la dernière mêlée à son dernier soupir. « Les Pères con-« scrits, » dit l'historien vengeur, « interrompaient avec « un bruit confus, comme en signe de détestation. Mais « dans toutes les âmes pénétrait une sorte de terreur et

« d'étonnement, que ce maître, jusque-là si rusé et si « ténébreux à cacher ses crimes, fût arrivé à ce point de « confiance, qu'abattant pour ainsi dire les murailles, il « montrât lui-même son petit-fils sous le fouet du cen- « turion, entre les coups des esclaves, sollicitant en vain « les derniers aliments de la vie[1]. »

La tragédie cachée derrière les murailles de la tour du Temple était plus touchante encore, comme doivent l'être l'extrême innocence et l'extrême faiblesse, sous une oppression qui consume lentement, pour ne pas être accusée d'homicide. C'était le renouvellement de la scène de mort du jeune Arthur, dans le *Roi Jean* de Shakspeare. Mais le grand poëte anglais, si fidèle à l'histoire, avait trouvé lui-même cette horreur trop forte : et, quand il avait mis le gardien chargé du supplice tête à tête avec l'enfant royal, recevant ses plaintes, ses reproches mêlés d'innocentes saillies, il avait montré ce méchant lui-même, vaincu de je ne sais quelle pitié, après avoir appelé les exécuteurs dont il doit s'aider, les renvoyant machinalement, sans oser achever : et puis même, ces hommes brutes qui servent seulement au crime, le poëte avec ce cri de nature que son génie donne à tout, faisait dire à l'un d'eux : « Je « suis bien content[2] d'être dehors de ce coup-là. »

Ici, dans les instruments grossiers, comme dans les ordonnateurs du crime, personne n'eut cette pitié; ou du moins elle ne vint à quelques subalternes que lorsqu'une longue agonie avait rendu déjà la mort infaillible. Conservons la procédure aujourd'hui détaillée et complète de cet horrible crime, commis par les Tibère de l'anarchie,

[1] Obturbabant quidem Patres, specie detestandi, etc., etc.

TACIT., *Ann.* lib. v.

[2] I am best pleased to be from such a deed.

King John, act. IV, sc. I.

qui cependant n'osèrent jamais l'avouer en public. Que, par les recherches religieuses, les scrupuleux efforts de l'historien, le récit s'en conserve, comme une sainte et douloureuse légende!

Déjà, il a appartenu à la Puissance et à la Poésie de rappeler ces souvenirs d'une affreuse époque, avec des expressions, qui en conservent l'immortelle horreur, sans l'exagérer ni l'affaiblir.

Dans la variété de faits et de citations, que M. de Beauchène réunit habilement à son sujet, il a rappelé à propos, d'après les véridiques et précieux *Mémoires* du comte *Mollien*, la belle parole de Napoléon nommant la princesse étrangère devenue l'épouse d'un souverain *le plus sacré des otages*, et trouvant ainsi dans le meurtre de Marie-Antoinette quelque chose au delà même du régicide. On peut regretter que M. de Beauchène n'ait pas également rappelé, avec le même culte d'admiration littéraire, l'ode si belle et si pure consacrée de nos jours à la mémoire de l'enfant supplicié sans échafaud, qui fut nommé Louis XVII.

C'était un bel enfant qui fuyait de la terre;
Son œil doux du malheur portait le signe austère;
Ses blonds cheveux flottaient sur ses traits pâlissants;
Et les vierges du ciel, avec des chants de fête,
Aux palmes du martyre unissaient sur sa tête
La couronne des innocents.

On entendit des voix qui disaient dans la nue:
Jeune ange, Dieu sourit à ta gloire ingénue;
Viens, rentre dans ses bras, pour ne plus en sortir;
Et vous, qui du Très-Haut racontez les louanges,
Séraphins, prophètes, archanges,
Courbez-vous, c'est un roi; chantez, c'est un martyr.
Où donc ai-je régné, demandait la jeune ombre?
Je suis un prisonnier, je ne suis point un roi.

Hier je m'endormis au fond d'une tour sombre.
Où donc ai-je régné, Seigneur, dites-le-moi?
Hélas! mon père est mort d'une mort bien amère;
Ses bourreaux, ô mon Dieu! m'ont abreuvé de fiel.
Je suis un orphelin; je viens chercher ma mère,
Qu'en mes rêves j'ai vue au ciel.

Ayons du souvenir, Messieurs, pour tout ce qui porte l'empreinte d'une grande justice, d'un noble désaveu national; et, si nous sommes contraints à recueillir et à garder les longs procès-verbaux des malheurs et des crimes, n'oublions pas au moins de placer à côté les immortelles réclamations morales, inspirées au génie du prince ou du poëte!

Nous sortons de ces images trop présentes des malheurs qu'a vus notre siècle, pour revenir aux leçons moins directes, que donne l'histoire de tous les temps; et ces leçons salutaires, nous aimons à les retrouver mêlées aux grandes œuvres de l'art.

C'est à ce titre, Messieurs, que l'Académie a fixé son attention sur un effort de langage et de goût, que nous appellerions impossible, si l'auteur n'avait pas assez souvent réussi. Un jeune écrivain d'un esprit étendu, d'une littérature variée, mais que rien jusqu'à ce jour ne désignait poëte, a entrepris de traduire en vers français les naïfs et sublimes tercets du Dante, et ce style si naturel et si fort, si antique et si neuf, né, ce semble, du même coup que la langue italienne, dont il est resté à la fois la racine et le faîte. M. Louis Ratisbonne n'a osé encore cette épreuve que sur l'*Enfer*; et il vient d'achever ce terrible portique de l'épopée dantesque.

Buffon, dans le dernier siècle, louait beaucoup un brillant esprit du temps d'avoir tenté cette œuvre en prose. Il appelait la traduction de l'*Enfer* par Rivarol *une suite de créations*. Ce jugement ne serait pas confirmé de nos

jours; et on ne doit y voir que le premier et grand effet de surprise, dont quelques beautés du poëte, transparentes sous le coloris souvent fardé de l'interprète, frappaient notre goût classique. Le tort de Rivarol était presque toujours la paraphrase et l'élégance, au lieu de l'énergique vérité. Seulement, il n'avait pas éteint tout à fait ce rayon du poëte qui brillait, comme la lumière du jour, s'échappant par quelques fentes de nuages, enflamme et embellit les vapeurs même qui la couvrent. L'art du nouveau traducteur est tout différent; il ne cache, il n'intercepte rien; il cherche à voir et à montrer le Dante tel qu'il est, par son ciel, sa langue naissante, son âme altière, son génie sans scrupule et sans voile. Seulement, nos yeux sont-ils assez préparés à cette vision de gloire? et l'interprète lui-même est-il assez maître de sa main et assez sûr de ses couleurs, pour en approprier les teintes aux grands effets qu'il veut rendre? Nous ne le croyons pas. Autrement, de quels hommages ne faudrait-il pas le saluer? quelle couronne ne faudrait-il pas lui offrir?

Tel qu'il est cependant, des juges délicats, des maîtres en poésie, autant qu'il nous en reste, ont applaudi à l'art parfois très-heureux du fidèle traducteur.

Une de leurs remarques, entre autres, c'est qu'il ne faut pas chercher cet art seulement à quelques endroits célèbres, lieux communs de toutes les mémoires, la porte d'Enfer, Françoise de Rimini, Ugolin. De même que le Dante, injustement loué, quand il ne l'est que par parties, est presque en tout admirable, et, dans ses vastes récits, vous arrête au détour le plus inattendu par de merveilleuses surprises d'énergie, de grandeur ou de grâce, ainsi le nouvel interprète a souvent jeté et, pour ainsi dire, caché, dans les moindres replis de son œuvre immense, un vers heureux et simple, un reflet digne du poëte. Il a paru seulement que son travail d'imitation fidèle, que sa

précision calquée sur un si grand modèle atteignait mieux à la force qu'à la grâce et à la douceur, ces autres puissances non moins visibles de l'Homère toscan. C'est un avis peut-être pour le traducteur, de redoubler à la fois de naturel et d'effort, de soin sévère et d'harmonie facile, s'il veut approcher maintenant les beautés mélodieuses et plus insaisissables des deux autres mondes poétiques, environnés par Dante d'une trop sereine et trop inaccessible lumière. Mais, disons-le ; même avant de franchir ces derniers horizons du ciel poétique, quelle noble étude, quelle inspirante préoccupation pour un jeune écrivain que de s'être avancé jusque-là, d'avoir aimé le grand et le beau avec ce patient amour, et d'en avoir quelquefois fait passer la lueur lointaine dans ses vers !

Un des devoirs de ce *Concours*, Messieurs, c'est de recommander, c'est d'accueillir tout ce qui marque une vocation pure et, pour ainsi dire, des goûts élevés dans les lettres. A ce titre, des études, même purement érudites, des essais de recherche curieuse appellent une juste attention de notre part; et, lors même qu'elles manqueraient un peu d'exactitude rigoureuse et de méthode, elles peuvent encore mériter par de précieux détails d'être offertes à l'attention publique. C'est la pensée, qu'a justifiée pour nous l'examen attentif du livre de M. Amédée Fleury : *Saint Paul et Sénèque, ou Recherches sur les rapports du philosophe avec l'apôtre.*

Nous n'ignorons pas les dangers de l'imagination et même du zèle pieux, dans la critique. Nous savons que c'est un écueil, pour un écrivain studieux, que de vouloir démontrer en deux volumes le paradoxe brillant, la vue rapide, l'assertion impérative et courte d'un écrivain de génie; et cependant, Messieurs, après avoir relu quelques pages des *Soirées de Saint-Pétersbourg,* tout en reconnaissant les côtés faibles, les citations peu concluantes,

les inductions parfois excessives de M. Amédée Fleury, il est impossible de ne pas s'intéresser au problème spécieux qu'il a reproduit, de n'en pas suivre les détails, les hypothèses, les solutions apparentes. Rome et le Calvaire, Néron, Sénèque, saint Paul, quels souvenirs! quelles rencontres ineffaçables, dans la mémoire du monde! L'apôtre qui avait, en Achaïe, comparu au tribunal du préfet Gallion, le frère même de Sénèque, et en avait obtenu l'impunité ou l'oubli, ce même apôtre, traduit quelques années plus tard, encore par des accusateurs juifs, devant un autre gouverneur romain, qui de Judée l'envoie à Rome sous la garde d'un centurion, pour être remis aux mains du préfet du prétoire, Burrhus, et de là, comme citoyen romain, présenté au jugement même de l'empereur, cet apôtre, que de tels intermédiaires semblaient rapprocher du précepteur et du ministre de Néron, de ce philosophe si curieux de toute science, si chercheur de toute nouveauté, a-t-il en effet été connu de lui? l'a-t-il entretenu? lui a-t-il écrit? Une sorte de vraisemblance favorise, et l'imagination souhaite pareille entrevue de l'ancien monde et du nouveau, du stoïcien et du chrétien, des deux martyrs de Néron enfin. On se dit d'abord que, d'après le texte d'une épître de l'apôtre, il y avait des chrétiens parmi ce monde d'esclaves, d'étrangers, d'artistes, qui formaient la maison de César. On se dit que, dans une autre épître de l'apôtre, l'épître d'adieu, avant le supplice, ce *lion* devant lequel il a paru, dit-il, dont il vient à peine d'éviter la gueule rugissante, ne saurait être que Néron lui-même; et on se figure volontiers Sénèque comme assesseur du jeune tyran, et assez touché peut-être des paroles de l'apôtre pour que, grâce à lui, à ce moment du moins, un accusé survive à l'interrogatoire de Néron.

Puis, viennent alors les légendes du temps, la tradition anciennement vulgaire du christianisme de Sénèque, les

expressions de quelques Pères, *Seneca prope noster*, la correspondance, évidemment apocryphe, de Sénèque et de saint Paul, mais aussi les rencontres, les analogies de langage entre certains passages de l'apôtre et certaines maximes, certaines expressions des écrits du philosophe; difficile et parfois trompeuse étude, où un détail de philologie servirait à démontrer un curieux problème d'histoire!

Ce problème, Messieurs, reste au moins indécis, nous le croyons, après le travail de M. Fleury. Quelquefois même sa confiance trop affirmative, son empressement à saisir de faibles lueurs comme une pleine lumière, l'erreur manifeste de quelques-uns de ses rapprochements ont affaibli de premières présomptions. On ne s'étonne plus alors que de grands esprits n'aient pas, avant lui, adopté cette opinion, que Bossuet, si versé dans toute antiquité, avec une imagination si amie de toute grandeur, n'ait rien dit de cette communication prétendue entre le philosophe et l'apôtre, dans les pages incomparables et toutes pleines d'allusions romaines, qu'il a écrites sur saint Paul.

On s'étonne encore moins que tout récemment deux savants docteurs de l'Église anglicane, dans l'ouvrage[1] érudit et pénétrant qu'ils ont achevé en commun, sur l'origine, la vie, les voyages de saint Paul, en appliquant à cette étude toute l'habileté de la critique moderne et la connaissance approfondie des textes, des monuments et des lieux, ne donnent aucune place dans leur vaste travail au rapprochement hypothétique de Sénèque et de saint Paul. Manifestement, ce que de premiers indices font supposer, une science plus approfondie le dément

[1] The life and Epistles of saint Paul, by the Rev. W. J. Conybeare, etc., and the Rev. J. J. Howson, etc.

ou du moins, pour cette science, la conjecture ne devient jamais un fait démontré. En rapprochant les dates, les circonstances, les situations des personnes, l'évidence critique n'apparaît nulle part. Des sentiments, des maximes qu'on suppose empruntés directement par le philosophe à l'apôtre, se retrouvent, sous une date antérieure à l'un et à l'autre, dans des souvenirs de philosophie grecque.

Quant aux détails anecdotiques, ceux qu'a recueillis l'auteur, et d'autres même qu'il oublie, ne peuvent qu'entretenir le doute, mais non produire la conviction, telle que l'exige la critique moderne. Au lieu de voir, par exemple, dans le récit de Tacite sur les derniers jours de Sénèque, ce que le grand historien certainement ne soupçonnait pas, une préparation toute chrétienne à la mort, comment M. Fleury n'a-t-il pas cité, interprété tel passage de Sénèque lui-même sur ses premières austérités philosophiques, sa diète pythagoricienne et les soupçons qu'elle excita? « Le temps de ma jeunesse [1], » dit-il, « se « rencontrait avec l'époque du règne de Tibère, où les « cultes étrangers étaient bannis de Rome. Entre les mar- « ques d'affiliation superstitieuse, on plaçait l'abstinence « de certaines viandes. A la prière de mon père, qui n'a- « vait pas tant peur de la délation que répugnance de la « philosophie, je revins à l'ancienne coutume; et il me per- « suada sans difficulté de me remettre à mieux souper. »

Ainsi Sénèque, bien avant saint Paul, et sous d'autres auspices, avait, pour ainsi dire, touché par les bords ces

[1] « In Tiberii Cæsaris principatum juventæ tempus inciderat, Alienigenarum sacra movebantur. Sed inter argumenta superstitionis ponebatur quorumdam animalium abstinentia : Patre itaque meo rogante, qui non calumniam timebat, sed philosophiam oderat, ad pristinam consuetudinem redii; nec difficulter mihi ut inciperem melius cœnare, persuasit. » SENEC., *Epist.* 108.

croyances de l'Orient, que certainement il n'adopta jamais, et devant lesquelles, même un demi-siècle après lui, le préjugé romain fermait les yeux clairvoyants de Tacite et de Pline le Jeune.

Mais, ce qui peut manquer sur quelques points à la critique de l'auteur ne diminue pas l'intérêt moral du livre. Le problème biographique n'est pas résolu ; mais, sur la question générale de l'état du monde, de son aspiration vers un ordre meilleur, des salutaires émanations de la source divine ouverte en Judée, de l'influence déjà sensible de la chrétienté primitive, par la réforme de la vie et l'empressement à la mort, combien de touchants détails, de belles et saintes leçons recueillies par l'auteur, et rendues partout dans un langage sincère et simple! L'Académie est sûre de rencontrer l'assentiment du savoir le plus éclairé, en décernant à ce travail incomplet, mais honnête et pur, une médaille d'honneur. Que l'auteur, si ce témoignage le flatte, s'attache encore à ces inspirantes études, qu'il abrége et qu'il fortifie son travail, et qu'en méditant sur ces merveilleux rapports de la conscience humaine avec la foi de l'Évangile, et sur ce progrès de souffrances, par où les âmes s'avançaient à la lumière, il consulte davantage les premiers apologistes chrétiens, et spécialement celui qui disait, à la fin du second siècle, en souvenir de Néron : « Nous tirons gloire[1] d'un tel inaugurateur de notre proscription; quiconque le connaît peut comprendre que ce qui était condamné par Néron était quelque grand bienfait pour le genre humain. » Cet anathème au nom de l'humanité, cette émancipation chrétienne qui s'honorait de dater de Néron, comme du

[1] « Gloriamur tali dedicatore damnationis nostræ. Qui enim scit illum potest intelligere non nisi grande aliquod generi humano bonum a Nerone damnatum. » (TERTULL. *in Apolog.*)

représentant de la folie despotique et barbare devant la liberté de l'Évangile, c'est là surtout la leçon d'histoire religieuse et sociale que l'auteur a besoin de compléter dans son livre.

L'attention de l'Académie s'est encore attachée à d'autres études d'un intérêt moins grand. Car que peut-on comparer à de tels souvenirs? quel fait, quel événement, quel homme du moyen âge peut intéresser à ce degré le sentiment humain?

Bien des noms, bien des choses s'effacent, dans le progrès du monde; et ce que le goût des recherches historiques découvre, ou réhabilite, devra souvent se perdre de nouveau dans l'accroissement continu de l'histoire générale.

Honorons cependant toute recherche scrupuleuse et libre, qui restitue un caractère digne de mémoire, relève quelque vertu ou quelque vérité longtemps méconnue, fait surtout ressortir, à quelque époque que ce soit, la noblesse des travaux de l'esprit et le prix inaltérable du dévouement à la science! C'est ce côté moral de la biographie qui a désigné au suffrage de l'Académie trois ouvrages encore de formes très-diverses : une histoire de la vie singulière et des écrits presque inconnus de Savonarole, une vie étendue de Jacques Cœur, une étude sur Henri Estienne.

De ces ouvrages, le plus nouveau pour l'observateur, celui qui remplit une lacune dans la galerie déjà si serrée de l'histoire moderne, c'est la vie de ce religieux de Florence, personnage longtemps problématique entre le charlatan et le martyr, Savonarole, réformateur plutôt que factieux, mais par là même destiné, dans un siècle corrompu, à être puni d'une entreprise toute morale, comme d'un attentat sur la liberté commune. Ainsi s'explique et la puissance éphémère et l'abandon absolu de

Savonarole, dont le nom est resté cher encore à quelques cœurs italiens. Avoir étudié cette tradition sur les lieux mêmes, dans l'entretien de quelques-uns des doctes et pieux successeurs du téméraire dominicain, avoir cherché partout les traits défigurés de son histoire et les restes inédits de ses pensées et de sa parole puissante, réunir enfin toutes ces notions dans un récit impartial, attachant, et dans un choix d'extraits habilement traduits : tel est le travail d'un professeur distingué, M. Perrens, travail qu'il suffira de louer en peu de mots ici, mais qu'à l'avenir il faudra consulter, comme le témoignage indispensable, sur un point curieux de l'histoire politique du quinzième siècle.

Une autre physionomie, moins difficile à définir, après deux savants mémoires de l'Académie des inscriptions, le négociant, le ministre, le condamné Jacques Cœur, a paru le digne sujet d'une nouvelle étude à l'écrivain dont, sur d'autres questions, trois académies ont déjà distingué les recherches originales, le savoir précis et la judicieuse sagacité. Nous devons tous à M. Pierre Clément de mieux connaître et d'admirer à coup sûr le génie de Colbert, et la part qu'il eut au règne de Louis XIV : son travail curieux et piquant à la gloire du ministre déjà si célèbre parut aux plus habiles, souvent une découverte, toujours une justice nationale noblement rendue.

Sur Jacques Cœur et sur le quinzième siècle, sur les finances, le commerce, les arts de ce temps, M. Pierre Clément a peut-être moins cherché et moins trouvé qu'il ne l'avait fait plus près de nous, sur le dix-septième siècle et les premiers temps qui suivirent ; mais l'objection ne détruit pas le mérite. Si l'auteur n'a pas ajouté cette fois à la science des savants, il a du moins écrit, pour les lecteurs intelligents, un livre attachant et véridique, où l'intérêt naît de l'exactitude, et où, parmi trop de détails

peut-être empruntés à l'histoire générale, se détache, en récits instructifs et touchants, la vie d'un homme de bien et d'un homme public, plus avancé que son temps, et, par là même, puni de ses lumières et de ses services, comme d'autres l'ont été de leurs fautes. A ces titres divers, l'Académie a retenu et distingué ce dernier travail de M. Pierre Clément, à qui la science économique et la saine critique en histoire ont le droit de demander bien d'autres études encore et des vérités plus rares.

Cette fidélité aux engagements pris par un premier succès, nous aimons à l'honorer dans l'excellent travail de M. Feugère sur Henri Estienne et sa vie de labeur érudit et de persécutions. Maître dans les langues anciennes, et curieux des origines de la nôtre, M. Feugère s'est attaché, depuis plusieurs années, à ce seizième siècle, qui, même dans les lettres, doit compter comme un des grands siècles de notre histoire, pour l'étendue de la science, la hardiesse des esprits, les passions et les périls de la vie active, mêlés à la persévérance des profondes études. Quelle que soit en effet l'élévation des lettres françaises dans les deux grandes moitiés du dix-septième siècle, leur éclat continué et leur puissance dans une partie du siècle suivant, quel rang ne faut-il pas laisser dans notre histoire au siècle d'Amyot, de Rabelais, de Calvin, de d'Aubigné, de Montaigne, de l'Hôpital, de Marguerite de Valois et d'Henri IV, et, pour ainsi dire, à toute cette veine du génie français d'alors, si remuant et si fier, si savant dans sa négligence, si spirituel dans sa rudesse, si plein de l'antiquité, et pourtant si original et si libre!

Étudier à part quelques physionomies de cette époque tumultueuse, remettre à leur place quelques-uns de ses grands travaux, bien comprendre et faire goûter sa langue expressive, c'est ce que M. Feugère a déjà fait, et ce qu'il applique heureusement au nom d'Henri Estienne, à ce

nom immortel comme l'art même de l'imprimerie, et inséparable des deux idées sœurs de science et de liberté d'examen.

Henri Estienne, par son ardeur mobile, ses imprudences, ses merveilles de travail et de sagacité dans une vie si troublée, n'est-il pas quelque peu lui-même une image de l'esprit français alors et plus tard? Que l'auteur ajoute à ce portrait d'autres physionomies du même temps, quelques-uns de ces grands magistrats à qui l'étude de l'antiquité donnait une âme romaine! et il aura bien mérité de notre histoire littéraire et de nos annales politiques, en montrant le lien puissant qui les unit.

L'Académie décerne à chacun des ouvrages, que nous venons de nommer, une médaille de 1,500 fr.

Par la libéralité d'un nouveau fondateur, M. Bordin, elle aime à penser qu'elle aura bientôt l'occasion et le devoir d'accueillir encore quelques travaux de plus dans la critique savante et l'histoire, ces deux carrières que le temps semble plus particulièrement nous ouvrir. Déjà nons devons à une intention semblable le bonheur de pouvoir, depuis douze ans, immobiliser, pour ainsi dire, le grand prix annuel d'histoire de France sur un nom universellement honoré.

Un jour, nous n'en doutons pas, cette justice de l'Académie et du public envers M. Augustin Thierry, cette exception si singulière et si incontestée, dont il aura joui, seront cités comme un exemple de l'amour éclairé de notre siècle pour les lettres, et de cette équité qui s'y trouvait dans tous les esprits, pour saluer l'illustration et consoler les souffances d'un grand talent.

En maintenant aujourd'hui aux *Considérations sur l'histoire de France* de M. Augustin Thierry, le premier prix-Gobert, l'Académie se croit obligée à une justice pareille pour le titulaire actuel du second prix, M. Henri

Martin, dont le remarquable travail sur la France de Louis XIV s'est augmenté d'un volume, écrit dans les mêmes conditions de recherche attentive et de sentiments vrais.

Dans la voie qui conduit à de tels succès, l'Académie cherche, Messieurs, à préparer de jeunes émules. C'est l'objet des prix extraordinaires qu'elle a proposés pour quelques études sur l'antiquité et sur le moyen âge : elle n'a pas craint de paraître trop classique, en demandant un travail d'érudition et de goût sur Tite-Live ; et elle a ouvert un Concours à d'autres égards non moins instructif sur Froissart.

Entre ces deux tâches si diverses, l'appel à l'antiquité a été le mieux entendu. Parmi les ouvrages présentés, il en est un qui dénote un assez grand savoir d'humaniste et un esprit piquant et libre : c'est un discours ou plutôt un volume sur Tite-Live, avec cette épigraphe : *In historiâ orator*. Qu'a-t-il manqué à l'auteur pour obtenir le prix que plus d'un suffrage voulait déjà lui décerner? Un peu de gravité dans la forme, et une admiration plus sentie et plus exprimée pour les grands souvenirs et l'imposant génie, qu'il avait à juger.

Ce n'est pas sans doute que, dans ces études proposées depuis quelque temps à l'émulation littéraire, nous demandions par préférence ce qu'on a nommé des éloges académiques. Mais, l'intelligence de la grandeur dans la vie humaine et du beau dans l'art, et l'étude du génie romain dans un historien qui en était pénétré, c'était par soi-même une œuvre, où la science, la réflexion, la critique même se résument dans un sentiment d'admiration qui, en donnant du prix à tous les détails, en n'y laissant rien de superficiel et de négligé, devait y répandre non l'exagération de la louange, mais le sérieux et la vie de l'éloquence. Une part de ce travail pouvait être la re-

production même de quelques-uns des récits de Tite-Live, et comme l'écho de sa voix. Mais, partout le soin sévère du style, la dignité du langage devaient marquer, par le sentiment profond du peintre, le respect qu'il a lui-même pour son sujet.

Un nouvel effort, plus médité sur quelques points, un sentiment plus vif, sortant parfois d'une analyse plus courte, assurera le succès d'un travail, où se marquent déjà bien des qualités heureuses de raison et de talent. L'Académie se félicitera d'avoir suscité, au profit des études classiques, une bonne leçon et un bon exemple de plus.

L'essai d'étude demandé sur Froissart a été moins heureux. Serait-ce que déjà nous nous lassons du moyen âge, étudié avec tant d'ardeur, il y a vingt ans? Ces beaux récits, cette langue heureuse, ce naturel charmant de Froissart, qui plaisaient tant au génie si antique et si poli de Fénelon, ne méritent-ils pas l'attention de notre siècle curieux du passé? Lorsque l'institution si heureuse de l'École des chartes promet à nos antiquités nationales une succession d'habiles interprètes, ne trouverons-nous pas un homme de savoir et de goût, dont la critique nous prépare à l'intelligence et à l'admiration de notre incomparable chroniqueur? L'Académie a meilleure espérance : elle proroge à 1856 le *Concours* sur Froissart, et à l'an prochain le *Prix* sur Tite-Live.

Elle se résigne à la même sévérité sur un autre sujet plus récent, mais non plus facile, dont le titre avait appelé de nombreux concurrents, les *Mémoires de Saint-Simon,* ce trésor posthume du dix-septième siècle, d'autant plus inestimable pour nous que, découvert tout entier seulement de nos jours, il flattait, pour ainsi dire, notre esprit nouveau, par sa hardiesse de franchise et de génie, en même temps qu'il nous offrait la grande et curieuse image d'un temps si éloigné du nôtre.

Saint-Simon, un siècle après Louis XIV, a pris notoirement place entre les écrivains créateurs de cette grande époque par une originalité différente et toute à lui, plus ancien et plus neuf que la plupart d'eux, tenant par un des bouts de sa longue carrière aux souvenirs de Louis XIII, et par l'autre à la Régence. Soit pour l'histoire des cours, soit pour la peinture générale des mœurs, soit pour l'étude du langage et de tous les mouvements, où le plie la passion, il n'est pas dans notre littérature de type plus expressif et plus inépuisable. Mais, le bien saisir, le suivre dans tous les détours, où il suit les autres, est-ce l'œuvre de l'inexpérience, même aidée par le talent? Pour reviser les jugements de Saint-Simon, quelle étude du dix-septième siècle, quelle connaissance de tous les faits, de tous les monuments ne semble pas nécessaire!

Pour la seule analyse de son génie de peintre et d'écrivain, que de choses à savoir des usages et de la langue de l'ancienne France!

L'Académie cependant a-t-elle eu tort de donner ce sujet? Non ; mais, il faut un grand travail pour répondre à son appel et pour la justifier de l'avoir hasardé : il faut ce sérieux précoce qui vient par l'ardeur de l'étude, et qui colore de la vérité même des faits la réflexion et le style d'un jeune écrivain. L'Académie, qui a remarqué dans les quatorze ouvrages qu'elle a reçus plus d'une promesse remarquable de talent, et plus d'un bon ouvrage commencé, proroge le *Concours* à l'année prochaine.

De ses Prix ordinaires, l'Académie ne décerne cette année que le Prix de poésie, déjà deux fois proposé, sur un sujet bien présent à la pensée par les souvenirs de 1825 et les événements de nos jours : *l'Acropole d'Athènes.*

Sans trop présumer d'aucune influence d'encouragement et de conseil, pour animer ce grand art de la poésie,

qui naît de lui-même et ne trouve guère sa puissance que dans sa liberté, l'Académie cherche toute occasion de le reconnaître et de le signaler à l'horizon ; c'est ainsi que, dès l'année dernière, elle annonçait, en dehors de tout Concours, le talent grave et noble d'un jeune écrivain, tout préoccupé de la langue et de l'harmonie des Grecs, et leur empruntant, sous le titre de *Poëmes antiques*, quelques beaux essais d'une forme tour à tour austère et gracieuse. Cette année, elle décerne à l'auteur du recueil qu'elle désignait alors, à M. Leconte de Lisle, le prix Maillé Latour-Landry, généreusement préparé pour aider au début de la carrière difficile des lettres. Puisse le souvenir persévérant de l'Académie encourager un noble esprit et soutenir son espérance, que doit réaliser un jour la faveur publique !

Mais revenons, Messieurs, au Concours même de cette année et à l'*Acropole d'Athènes*.

Parmi les nombreux essais qu'avait attirés le nom poétique d'Athènes, plusieurs ont intéressé vivement les juges, soit dans les limites du sujet bien rempli, soit même en dehors du sujet, par certains traits d'imagination, mêlés de pathétique.

Ainsi l'*accessit* même du *Prix* et deux mentions obtenues offrent, avec des fautes et des négligences, un sentiment élevé, quelques détails bien choisis et quelques vers inspirés d'un souffle de génie antique, tel que le donne parfois à des talents novices la première ferveur et le premier charme de l'étude. Le jeune auteur du poëme désigné pour l'*accessit* est M. Arthur Boissier.

L'impression des grands souvenirs de l'histoire et de l'art, sensible dans ce brillant essai, apparaît mieux encore dans l'œuvre d'un talent plus fort et moins réglé peut-être, s'abandonnant à sa verve et à sa rêverie jusqu'à s'égarer loin d'Athènes, mais pour rencontrer un pur et

mystique enthousiasme qui remonte d'Athènes au Thabor, et de Socrate au Christ. L'Académie n'a pas classé cet ouvrage ; mais, en le laissant hors du concours, elle a voulu, par une exception bien rare et spécialement autorisée, attacher une récompense publique, une médaille distincte du *Prix* à quelques-unes des beautés de cette œuvre inégale et touchante, que recommande encore le nom de M. Adolphe Dumas.

Le *Prix* même, le Prix unique était réservé au poëme inscrit n° 18, sous l'invocation bien sentie de quelques vers de Byron. Là, Messieurs, l'inspiration du talent et de l'étude a renfermé dans un cadre heureux la variété naturelle du sujet, et a su mêler aussi quelques traits originaux à une composition généralement sévère et pure. L'analyse et l'éloge ne sont pas nécessaires à cet ouvrage de madame Louise Collet, plusieurs fois couronnée. Le public va bientôt le juger par ses applaudissements ; et pour de bons vers qu'on doit entendre lire, le seul panégyriste utile, c'est un bon lecteur.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1855

(30 AOUT 1855)

MESSIEURS,

Tous les arts, toutes les industries, qui servent à la vie et à la puissance matérielle de l'homme, ont aujourd'hui leur Concours solennel et le privilége d'une Exposition qui s'étend au monde entier. Quand Paris est, à son tour, la métropole de cette grande fête du travail humain, quand la France y contribue pour une part si magnifique, le même esprit de progrès et d'unité ne sera-t-il pas tenté de demander aux sciences morales et aux lettres quelque chose qui ressemble à ce merveilleux amas de tant de produits si divers, de tant de mécanismes si habiles, ou si profitables? Pourquoi la pensée abstraite n'obéirait-elle pas, comme l'intelligence appliquée? Pourquoi ne pourrait-elle pas, incessamment aussi varier, renouveler, multiplier ses efforts et satisfaire à la curiosité, comme l'industrie satisfait au bien-être?

Il y avait apparemment quelque idée semblable dans l'esprit du grand dominateur, lorsque, aux jours de sa

triomphale dictature, il décrétait pour toutes les œuvres de l'imagination, du génie, de l'érudition et du goût, une organisation complète de Prix décennaux. Mais, là même se montrait autant d'illusion que de grandeur. Alexandre avait pu conquérir, avec les bras des Grecs, une moitié de l'Asie ; il aurait pu, s'il l'avait voulu, réalisant le plan d'un de ses architectes, faire tailler le mont Athos en statue gigantesque, dont une main étendue devait porter à sa surface une ville entière, et l'autre verser un grand fleuve ; il pouvait créer ces prodiges et bien d'autres encore : il ne lui a pas été donné de voir s'élever un poëte tragique, ni un poëte lyrique, même pour le chanter. C'est la nature et l'honneur des lettres d'être soumises à des lois plus hautes qu'aucune volonté sur la terre, de ne se former, de ne s'accroître, de ne se maintenir que par une réunion de causes morales, d'accidents heureux, de libres développements, que la gloire et la puissance peuvent accueillir, peuvent seconder, mais qu'elles ne font pas naître. Les institutions le plus favorables aux lettres, le mieux calculées pour les honorer et les soutenir, n'embrassent qu'une faible partie de leur vaste et insaisissable domaine. Tous nos *Prix* s'appliquent à peine à quelques essais dans cette science si variée. Nul concours ne saurait prévoir, ni dès lors diriger ce qu'une étude approfondie, un sentiment vrai peut inspirer au talent le plus isolé de tout appui.

N'en gardons pas avec moins de zèle, Messieurs, ce foyer d'études, qu'une tradition vraiment française a perpétué parmi nous, ce culte intellectuel qui, sans cesse entretenu des sentiments les plus salutaires à l'âme, le goût du vrai et l'admiration du beau, avertit le travail et le talent qu'ils ont devant eux une carrière encore ouverte, et qu'en dehors même de cette gloire d'une œuvre à part, toujours accessible à quelqu'un, dans l'étendue des let-

tres, il y a, toujours aussi, pour qui les cultive dignement, des sources d'élévation morale et de bonheur.

Sans trop présumer de la puissance de nos conseils, n'oublions jamais l'intime et naturelle affinité de la philosophie et des lettres avec l'esprit français. Le changement des mœurs, l'activité des intérêts, le mouvement commercial du monde peuvent entraîner la foule dans d'autres voies; mais, la France ne cessera jamais d'aimer ce qui a fait sa gloire. Lors même qu'elle s'en laissera parfois détourner, elle voudra toujours y revenir; et, dût-elle se passer d'orateurs, il faudra toujours qu'elle ait des penseurs, des poëtes, des philosophes, des historiens, des hommes qui lui parlent quelquefois la langue, dont elle a si longtemps charmé et dominé l'Europe. Les noms rares, mais incontestés, qui de nos jours rappellent cet ascendant, vous plaisent à entendre, Messieurs; et aujourd'hui même, je vais placer encore sous les auspices d'un de ces noms la suite des travaux, que nous avons à couronner.

Le maître de nos études d'antiquités nationales, celui qui a le mieux compris le moyen âge (car, il l'a le mieux peint), M. Augustin Thierry, voit confirmer pour la quinzième fois le Prix décerné à ses *Considérations*, chaque jour agrandies, sur l'histoire de France. Cette récompense que nous lui renouvelons, il la mérite sans cesse, il la mérite plus que jamais par le savant et sage préambule qu'il vient de donner au *Recueil des documents sur le tiers-état*, avec cet infaillible coup d'œil qui mesure toute la portée et tout l'horizon du monument, dont les matériaux s'accumulent encore.

Notre persévérante justice envers l'auteur et l'ouvrage est pour nous-mêmes une règle utile : elle ne nous permet d'admettre, après son nom, que ce qui se rapproche de cette étude sévère des textes originaux, de cette fidélité à

les rendre, et de ce soin à perfectionner le travail qu'ils ont inspiré.

Ces qualités, Messieurs, nous ont paru remarquables aussi dans une section du vaste ouvrage, que consacre à la France M. Henri Martin, et qu'avec un laborieux scrupule il retravaille, à mesure qu'il le publie de nouveau. Notre suffrage en sa faveur s'est exclusivement attaché aux quatre volumes, qui renferment le tableau complet du règne de Louis XIV et ses premières conséquences. C'est ce travail que nous confirmons dans la possession du second Prix fondé par le baron Gobert. La récompense n'est, vous le savez, que le dixième du Prix principal; mais l'honneur de cette récompense que sentira M. Henri Martin, c'est de partager encore cette fois avec M. Augustin Thierry une exception, qui semblait faite pour lui seul.

Nos Concours, Messieurs, même dans le cercle plus varié, que semble avoir ouvert pour nous la fondation littéraire de M. de Montyon, doivent souvent comprendre des études d'histoire. C'est le goût des esprits, la préoccupation naturelle du temps, et, pour ainsi dire, une image réfléchie des réalités trop changeantes de nos jours. Mais, pour justifier cette préférence, il faut que l'histoire sache nous élever au-dessus des passions récentes, même quand elle nous en parle; il faut que, dans le cadre même des faits à peine accomplis, elle cherche, avant tout, l'évidence de la loi morale et l'invariable devoir de l'honnête homme et du citoyen. L'historien peut se tromper parfois dans ses conjectures; l'important, c'est qu'il ne se trompe pas dans ses principes, et, pour cela, qu'il les emprunte à une règle qui n'est jamais obscure ni douteuse.

Tel est le premier caractère, le caractère de véracité morale qui recommandait à l'Académie les *Études sur l'histoire du gouvernement représentatif en France*, de

1789 *à* 1848. Ces deux dates ainsi rapprochées, Messieurs, sont assez éloquentes. Quel siècle elles embrassent! quels germes elles voient non pas seulement naître, mais grandir tout à coup, ébranler le sol où ils ont pénétré, porter des fruits de mort et de fécondité, et couvrir toute l'Europe de leur ombre ou de leurs débris!

Au milieu de cette vaste et étourdissante étude, de cet amas d'idées et d'événements, de promesses et d'accablants démentis, c'était un noble travail de demander à la religion, à la morale, au droit public, aux expériences comparées de l'histoire un certain nombre de vérités essentielles et de conditions nécessaires à tel peuple et à telle époque. C'est le but que se proposait, dès 1792, le sage Mounier, écrivant à Genève, dans l'exil, un livre intitulé : *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. Mais alors, le pilote découragé n'était encore qu'au moment du départ : il jugeait l'avenir, d'après une épreuve de quelques mois. Il calculait sur quelques tempêtes l'instabilité de l'Océan. Combien, à soixante ans de distance, les mêmes perspectives offrent-elles plus d'enseignement et de pathétique grandeur! C'est l'avantage du point de vue embrassé par le nouvel écrivain, M. Louis de Carné : il ne s'y est pas renfermé, cependant. La philosophie, la politique, la société du XVIIIe siècle, dans ce qu'elles eurent de noblement spéculatif et de fatalement erroné, ont fixé son étude; et, en quelques pages courtes, parce qu'elles sont fortement méditées, la littérature et l'esprit général du siècle entier servent d'introduction à ce que l'auteur appelle les idées de 1789, mélange mémorable de sagacité et d'inexpérience, de vérités immortelles et d'illusions.

En marquant cette séparation, en la plaçant, sur quelques points, ailleurs qu'on ne le fait d'ordinaire, l'auteur

a le mérite de ne rien rétracter d'équitable et de généreux, de ne point désavouer ces belles et prudentes formes de liberté, que la France eut le tort de ne pas adopter assez intimement, tout en exagérant la théorie, dont elles ne sont que l'application historique. Il signale les omissions et les fautes; il pressent les écueils; mais il accepte, il embrasse l'intention de donner un but à la civilisation française et de compléter, par une profonde réforme du droit public et un sage équilibre de pouvoir et de liberté, l'œuvre laborieuse de tant de siècles de monarchie. Le vice fatal aux idées de 1789, le manque d'un point d'appui et d'un point d'arrêt, se révèle, avec la rapide logique des faits, par la prompte apparition du parti Girondin, que va remplacer le gouvernement de la Terreur, c'est-à-dire la tyrannie, au nom de la foule. Cette terrible succession, ces degrés et ces rapports des choses, si souvent décrits, trouvent dans M. Carné mieux qu'un peintre: ils y trouvent un juge incorruptible à toute séduction du sophisme, à toute excuse de la nécessité, et faisant partout sortir de la violence et de l'iniquité le malheur et la catastrophe, de telle sorte que la négation de la loi divine et des principes de justice humaine paraisse nécessairement la plus destructive des fautes politiques, comme elle est le plus grand des crimes.

Mais, nulle part, chez lui, on ne voit ce désespoir du bien, après l'excès du mal, ce découragement systématique et anticipé, que l'épreuve de nos temps d'anarchie a souvent inspirés à quelques esprits extrêmes, dans des partis différents. Ni alors, ni soixante ans plus tard, M. de Carné ne croit la liberté légale impossible en France, parce qu'elle a subi dès l'abord un immense échec, diversement renouvelé. Cela même est une des déductions de son ouvrage, un résultat final, qu'il résume dans ces fermes paroles : « Si la monarchie représentative a sombré

« deux fois en France, ce n'est ni parce qu'elle est opposée « à nos traditions historiques, ni même parce qu'elle est « incompatible avec notre génie; ce n'est pas davantage « parce que la France ne possède point une puissante « aristocratie territoriale. » Et chacune de ces assertions est appuyée de raisons et d'exemples, qu'il ne nous appartient pas d'indiquer ici. C'est assez de remarquer l'esprit même du livre, la noblesse des vues, la probité des maximes. Que l'auteur, dans la partie narrative de son ouvrage et dans l'analyse de l'homme extraordinaire, qui en occupe le point le plus élevé, nous paraisse s'éloigner de la vérité sévère et pécher par excès d'admiration; qu'il veuille reconnaître entre le consul de 1802 et l'empereur de 1805 un heureux contraste, au lieu d'une continuité croissante, un génie tout de réparation et de justice, avant le génie de conquête et de despotisme, l'avenir l'en blâmera sans doute, mieux que nous ne pouvons le faire; mais cela même, en suscitant l'objection, ne diminue pas l'intérêt du livre. La première illusion de l'auteur n'affaiblit pas la rectitude de son dernier jugement : et son culte pour la grandeur souveraine, tout empreint qu'il est d'une partialité respectueuse, conçoit quelque chose au-dessus, la puissance des lois et la dignité morale des peuples. Ce sont les caractères qu'il cherche surtout à dégager du milieu de nos troubles civils et qu'il aime à constater sous le régime de paix, où la France rétablit sa force inépuisable et se reposa, dans des luttes légales, de vingt-cinq ans de gloire militaire. M. de Carné décrit habilement cette occupation intérieure d'un grand peuple, le bien qu'elle fit à nous-mêmes et au monde, les fautes qui s'y mêlèrent, et les deux essais de monarchie limitée qui se succédèrent, avec leurs écueils divers et leurs avantages.

Il n'est besoin de dire que, dans cette histoire politique

d'un siècle de trente ans, l'auteur, sévère pour les fautes des pouvoirs et des partis, s'est appliqué surtout à marquer les heureux retours et les heureux progrès qui se firent en France, les habitudes d'ordre, de surveillance, d'économie accrues par la discussion publique, les réformes salutaires, les principes généreux introduits dans les lois, le mouvement d'activité morale et d'industrie tout ensemble qui s'étendit dans la nation. Les hommes qui furent les interprètes et les auxiliaires de cette transformation légale de la France, les Laîné, les de Serre, les Foy, les Royer-Collard, les Sainte-Aulaire, les Casimir Périer, les Sébastiani, et d'autres qu'il n'est pas temps de nommer, donnent une réalité vivante aux résumés souvent abstraits, aux généralités presque toujours impartiales, où se complait notre intègre publiciste. Son livre, noble et vrai dans les principes, est donc juste envers les hommes. Il ne célèbre ou ne regrette que les convictions qui donnent de la force à l'âme, de la modération aux désirs, de la dignité à la retraite. Il loue de notre passé récent ce qu'en imite dans ses Institutions actuelles le peuple piémontais, ce vaillant et fidèle voisin de nos frontières de France et de nos drapeaux de Crimée.

Surtout, à part sa préférence pour une forme de gouvernement plus équitable et plus libre, sans être moins forte, il s'attache à montrer l'indispensable appui que la politique doit toujours emprunter à la morale, c'est-à-dire le fonds de croyances publiques, de vertus domestiques, de droits inviolables, sur lequel a besoin de s'appuyer l'action de l'État. Puis, à cette théorie générale, à ce sentiment élevé de la civilisation moderne il joint tout le scrupule inquiet, toute la probité du patriotisme, ne séparant pas ce qu'il désire de ce qu'il juge praticable, croyant la liberté nécessaire, mais ne la voulant que graduelle et judicieuse, et estimant que, sur cette route difficile, il

peut y avoir des stations et des repos, mais que jamais le principe ne doit être oublié, ni le but abandonné.

Près de cet ouvrage si grave et si sincère, l'Académie, dans ses récompenses, place un autre livre parti de la main d'un missionnaire. C'est encore un monument d'histoire contemporaine, mais d'une histoire placée si loin de nous, qu'elle prend, à nos yeux, une forme toute de curiosité spéculative et archaïque. On sait combien, dans le grand siècle de la France et dans les années qui suivirent, la Chine avait attiré l'observation savante. Les *Lettres édifiantes,* ce recueil célèbre tant admiré de Montesquieu, ne renferment rien de plus historiquement original que les nombreux volumes consacrés aux *Missions* de la Chine; et, parmi tant de noms célèbres, dont s'honore l'érudition française, elle compte peu d'hommes aussi éminents que ces religieux, mathématiciens, astronomes, polyglottes, peintres, artistes, diplomates, qui, bravant tous les périls par la foi, désarmant les préjugés par leurs pieuses adresses, étaient parvenus à siéger parmi les mandarins de la Chine, pour de là correspondre avec l'Académie des sciences de Paris, et satisfaire aux questions curieuses de Fontenelle et de Mairan. Devant la vie et les travaux de ces hommes, des pères Gerbillon, Tachard, Parennin, Gaubil, Amiot, Cibot, Prémare, devant l'infatigable sagacité de Duhalde qui analysait et publiait ici leurs immenses recherches, l'Europe savante s'était inclinée et avait reconnu ce titre de plus à la France.

Aujourd'hui l'habile missionnaire qui, après quatorze ans de séjour dans le Thibet et la Chine, a d'abord publié, sur le premier de ces deux États, un ouvrage curieux et neuf, nous donne encore *le tableau de l'empire chinois.* Par là, ce voyageur, de retour d'un pays, où sont malheureusement restés tant de martyrs, vient non pas ajouter à l'ancienne prééminence des *Sinologues* français, mais

en renouveler, à quelques égards, la popularité. Ses deux ouvrages ont été beaucoup lus et déjà traduits en plusieurs langues. L'Académie, au jugement de laquelle le second était présenté par l'auteur lui-même, a partagé l'intérêt public. Elle n'a point ignoré diverses objections : il ne lui est pas échappé que, dans ce tableau relativement incomplet de l'*Empire chinois*, aux impressions directes de l'auteur, c'est-à-dire à ses épreuves, se mêlaient, dans une proportion trop grande, des récits empruntés ailleurs, des fragments, des extraits d'histoire générale. Elle a conçu, non pas la censure, mais la surprise, que suscitait parfois la forme de l'ouvrage, plus mondaine, plus séculière que ne le promettait le titre de l'auteur, et, nous ajouterons, sa vocation courageusement remplie ; mais, elle n'en a pas moins reconnu le réel et piquant intérêt du livre. Si, pour plaire au grand nombre, le voyageur se montre plus que le missionnaire, s'il n'a pas dans son récit moins de prestesse hardie qu'il ne lui en a fallu peut-être dans son périlleux ministère, il a cependant ajouté aux notions contemporaines un précieux supplément. Comparé aux immortelles *Missions* des deux derniers siècles, son témoignage, moins savant et moins authentique, semble même avoir un mérite à part, celui d'avoir regardé plus bas, d'être descendu davantage dans les rangs inférieurs et la vie commune de la Chine.

Par leurs succès mêmes, par les priviléges singuliers qu'ils avaient obtenus, nos premiers grands missionnaires, dans leur long séjour et leur étude profonde du pays, avaient dû considérer surtout la Chine officielle. Les plus accrédités d'entre eux habitaient dans le palais, fréquentaient la Cour et les Académies, suivaient l'empereur dans ses grandes chasses d'automne ; et, quand cet empereur était savant et poëte, ils travaillaient sous ses yeux, et parfois étaient chargés de le traduire. De là, peut-être,

l'admiration excessive que quelques-uns de ces apôtres si favorisés mêlèrent au récit de leur apostolat soumis d'ailleurs plus tard à tant de funestes retours et de souffrances. Également éloigné de ces deux points extrêmes, le nouveau missionnaire, fort étranger à la cour, s'est mêlé davantage au peuple : non pas libre de tout danger, mais protégé par le nom de la France, il a parcouru, dans une condition moyenne, pour ainsi dire, une grande partie de la Chine, vu de près non pas le couronnement, mais les degrés secondaires, les ressorts et les roues de cette grande machine, qu'à d'anciennes époques un soulèvement subit a plus d'une fois transférée de main, sans la briser. Il en décrit donc le mouvement intérieur, l'enchaînement, l'action matérielle et le principe moral, si ce mot convient là où il n'existe en haut que violence et corruption, en bas que crainte servile et fraude.

Conduit de ville en ville, logé tour à tour dans des palais municipaux ou dans des auberges, reçu par les magistrats, admis dans quelques familles, mêlé à la foule du peuple, il abonde en traits expressifs, en détails curieux sur cette singulière nation, ou plutôt sur cet amas d'hommes entassés au midi et au nord d'une si vaste portion de l'Asie. C'est là le côté philosophique, la grande et instructive leçon de l'ouvrage. On y voit jusqu'où peut tomber, sous la loi unique du travail matériel et de l'utilité pratique, une nation d'ailleurs civilisée ; on y étudie à quel point la suppression de toute spéculation généreuse, de tout idéal divin, l'athéisme paisiblement appliqué sous le règne silencieux de l'arbitraire, peut énerver les âmes et faire coïncider le plus grand abaissement moral avec l'assiduité la plus laborieuse et parfois la plus intelligente dextérité. Toute préoccupation exclusive étant voisine de l'abus, l'Europe elle-même, l'Europe si habile dans l'application des arts, peut regarder avec fruit cet

exemple, que donne la Chine. La Providence étale à nos yeux chez le peuple chinois, à côté des plus riches produits de la matière et des merveilles du travail patient, la prodigieuse dépression du sens moral, et avec elle le malheur et la ruine, comme pour confirmer historiquement le précepte évangélique : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu ;* c'est-à-dire que ce sont les croyances divines, la responsabilité morale de l'âme immortelle, l'amour de la justice, la sainteté de la famille et le courage civil et militaire des hommes qui font la puissance, la vie et la renommée historique des peuples. Par ces vérités, qui sortent du récit, sous des formes tantôt spéculatives et graves, tantôt moqueuses et presque légères, l'auteur a fait un livre pour le penseur et pour la foule, un livre, dont les défauts ne détruisent pas le curieux intérêt, et que l'Académie ne pouvait accueillir, sans le mettre au premier rang du Concours, en décernant à M. Huc une médaille de premier ordre, comme à M. de Carné. A cette place, en effet, elle doit admettre les ouvrages les plus divers, quand un certain signe de supériorité les rapproche. Elle n'évite, elle ne repousse, dans son impartiale équité, ni la politique, ni la science, ni même la poésie, quoi qu'on en ait pu dire.

Un compatriote de M. Louis de Carné, un autre enfant de la Bretagne, imbu non pas de ses traditions de parlement et de ses anciens essais de libertés provinciales, mais de ses vieilles mœurs, de ses chants indigènes et du spectacle de ses bruyères et de ses rivages, viendra partager le prix du publiciste et du missionnaire, avec un petit volume de vers parfois rudes et négligés, mais où le souffle du poëte a passé. Vous savez combien est rare un peu de vraie poésie, et combien ce don mérite de préférence et rachète de fautes. Un ancien nous l'a dit, au milieu des

âpres mépris qu'il jetait à son siècle : « Mais le poëte d'é-
« lite, dont la veine ne soit pas chose banale, qui ne
« sache rien développer de vulgaire, qui ne frappe pas son
« vers à l'empreinte commune de la monnaie courante,
« le poëte tel que je ne puis le montrer, et que seulement
« je le sens, ce qui fait ce poëte, c'est une âme libre d'in-
« quiétude, à l'abri de toute souffrance amère, éprise des
« forêts et pouvant boire aux fontaines des nymphes
« d'Aonie [1]. »

Quel contraste ce portrait, esquissé sous les Césars, il y a dix-huit siècles, n'offre-t-il pas avec les mœurs d'alors, ou même avec la corruption affairée, les ambitions de gain et les sollicitudes de nos grandes sociétés modernes? C'est assez dire que le poëte n'est pas aujourd'hui moins difficile à trouver qu'au temps de Juvénal, mais qu'on peut encore, s'il existe, le reconnaître au même signalement, le rencontrer, pour ainsi dire, aux mêmes lieux. Tel, en effet, nous avait paru l'auteur des poëmes de *Marie* et des *Bretons*; tel, il nous paraît encore dans ses *histoires poétiques,* souvenirs du même sol, élans du même cœur, les *Missionnaires en Bretagne et en Amérique*, les *Pécheurs*, les *Écoliers de Vannes*, les *Moissonneurs*, l'*Église*, et tant d'autres aspirations ou naïves, ou savantes, d'un talent à la fois solitaire et populaire, unissant à la couleur indigène la grâce originale et, sous ses vers et sous l'accent de son pays, faisant partout sentir le battement de son âme. Qu'il ait été parfois moins heu-

[1] Sed vatem egregium, cui non sit publica vena,
Qui nihil expositum soleat deducere, nec qui
Communi feriat carmen triviale monetâ,
Hunc, qualem nequeo monstrare et sentio tantùm,
Anxietate carens animus facit, omnis acerbi
Impatiens, cupidus sylvarum aptusque bibendis
Fontibus Aonidûm.

reux dans ses théories que dans ses exemples ; que sa *poétique* nouvelle prête à l'objection, et, parmi de beaux vers renferme, çà et là, des témérités de jugement plus encore que de poésie, nous le regrettons, sans priser moins ce talent heureux, qui tout récemment vient de peindre avec énergie les *deux Proscrits*, comme il a peint avec une ineffable douceur ce qu'il appelle la *fleur de la tombe*. Que M. Brizeux, ce poëte-né, si fidèle à son origine, attaché, dans son âge mûr, aux naïfs et religieux souvenirs qui enchantaient sa jeunesse, demeuré toujours hors des faveurs du monde, non par misanthropie, mais par modestie, aimant de sa terre natale jusqu'à la pauvreté, qui trop longtemps l'y retient, dans un obscur village, que M. Brizeux, avec une médaille du même rang que les précédentes, reçoive pour ses vers et pour lui-même la couronne de l'estime publique!

D'autres études, où l'érudition se mêle à l'intérêt historique, appelaient le suffrage de l'Académie. Un livre surtout devait fixer son choix par le sujet qu'elle-même avait recommandé, et qui est incessamment *à l'ordre du jour*, dans des *Concours* littéraires fondés par M. de Montyon : ce livre, ce sujet, c'était *la Charité chrétienne, aux premiers siècles de l'Église*. Déjà, dans un concours sur la question plus générale de la *Charité*, après les ouvrages couronnés de M. Schmidt de Strasbourg et de M. Chastel de Genève, ce précieux fragment de l'histoire de la *Charité* avait été particulièrement remarqué. Reproduit cette fois dans son vrai cadre, accru de faits nouveaux empruntés aux lois romaines comme à celles de l'Église, retraçant, par le côté le plus touchant, la grande lutte de l'ancienne société à son dernier âge et les efforts du christianisme, pour humaniser l'empire romain, cet essai de M. Franz de Champagny est une haute leçon morale donnée par l'histoire. Les analyses habiles de l'auteur

dans un sujet si pathétique, son double principe de l'aumône en général, et de la protection des faibles, la manière dont il en recherche l'application, à l'égard de l'enfant, de la femme, de l'esclave, du prisonnier de guerre, du coupable même, tout cela forme un ensemble instructif et curieux, et une consolante image de l'amélioration, que peut recevoir l'humanité, dans le déclin même de la société politique. Ainsi décrite, ainsi mise en action, la *Charité* apparaît comme le rayon divin, qui devait encore guider le monde, dans la nuit prochaine des invasions barbares, et se retrouver en tête de la civilisation future, pour grandir sans cesse avec elle. Unissant à l'élévation spéculative l'attention aux détails, cherchant jusque dans les prodiges de l'*ascétisme* le point d'utilité pratique, se rendant compte des ressources et des besoins de l'ordre civil, comme des ardeurs de l'enthousiasme religieux, l'auteur a renfermé dans un court espace un savant travail, qui partout honore la vertu, exhorte au bien et nourrit le cœur de sentiments généreux et sages. Qu'il persévère dans cette noble voie, qu'il contribue pour sa part et de sa science judicieuse à cette grande revendication du Christianisme dans le passé, gage immortel du perfectionnement moral de l'avenir !

Ce qu'un esprit élevé a fait ainsi, pour un chapitre important de l'histoire philosophiquement considérée, on le voit avec intérêt s'étendre à tout enseignement historique, et modifier heureusement les études et les idées de la jeunesse. C'est, sous ce rapport, que l'Académie a placé très-haut dans son estime un livre modeste de titre : *les Récits de l'histoire de France*, ne comprenant encore que la Gaule romaine et les Mérovingiens. Élémentaire pour la forme, cet ouvrage est très-avancé pour le fond ; car il arrive à la vérité, en substituant aux traditions convenues et monotones de ces temps barbares l'image de ce

qui s'y mêlait de mœurs originales et de vertus naïves. Les crimes obscurs des descendants de Clovis, les descriptions exagérées et fausses de leur puissance prendront là moins de place, sans doute, que les sacrifices et le courage de tel pieux évêque, ou de tel solitaire. Mais cela même peindra le siècle, qu'il s'agit de faire connaître; et ces temps, dont l'histoire semblait atroce et fastidieuse, attacheront le souvenir et la réflexion, non par aucun ornement fictif, mais par le seul emploi et par la découverte du vrai, qu'on avait trop négligé. En cela même, le nouvel historien n'est pas inventeur : il applique le conseil et l'exemple d'un maître éminent; mais c'est beaucoup d'innover, même à la suite, en rendant populaire et familier dans l'enseignement ce qu'un autre avait aperçu par la science, et ressuscité pour l'imagination et pour le goût. L'Académie décerne aux deux volumes de M. Courgeon, comme au bel et attachant travail de M. Franz de Champagny, une médaille de deux mille francs.

Elle réserve la même distinction à l'œuvre morale et poétique d'un homme de lettres, chez qui beaucoup de savoir n'a pas détruit le tour libre de la pensée et le naturel de l'expression. Il s'agit encore d'un recueil de *Fables*, entreprise à la fois téméraire et fréquente. Au premier abord, il semble que dans notre langue on ne devrait plus faire de *Fables* proprement dites; que c'est un genre désespéré, une forme épuisée par la perfection suprême du modèle, que nous en avons eu : et cependant, vous le savez, quoiqu'il n'y ait pas un second fabuliste en titre, après celui qui, pour nous, est le nom même de la fable, il s'est fait, et il se fait encore çà et là des apologues excellents par le tour piquant des vers et le bonheur de l'épigramme. Quelques-uns, et c'est beaucoup, pourront être empruntés désormais au recueil nouveau de M. Halévy. Une tristesse, dont la langueur même

n'est pas sans grâce, y fortifie parfois la leçon morale, en la rendant plus touchante. L'auteur, exercé dans sa jeunesse à de difficiles études, sur la poésie des *Tragiques grecs*, mérite de reprendre aujourd'hui cette œuvre, et d'en faire sortir, comme le permet le goût de notre temps, quelques essais d'imitation, d'autant plus éloquents qu'ils seront plus fidèles.

L'Académie lui décerne une médaille du même ordre que les deux précédentes. Elle ne regrette pas d'avoir cette année recueilli dans le cercle du prix Montyon deux talents poétiques; car une juste sévérité ne lui permettra pas d'ailleurs de décerner son *Prix* ordinaire de poésie, sur un noble sujet proposé : *les restes de saint Augustin rapportés en Afrique*. Ce n'est pas que l'attention publique ait manqué à ce récent et religieux souvenir. Plus de cent pièces de vers nous sont parvenues; mais, l'émulation empressée n'est pas le talent : et, sauf quelques vers heureux, trop rares et trop entremêlés de fautes, l'Académie a dû trouver que le sujet choisi par elle avait inspiré bien peu ceux qu'il attirait en si grand nombre. Elle ne renonce pas cependant à l'appel qu'elle avait fait : elle laisse encore les noms de saint Augustin et d'Hippone, inséparables de cette Afrique septentrionale, aujourd'hui française, susciter par la réflexion quelque jeune talent qui peut-être nous écoute; elle ajourne le *Prix*.

Nous n'exagérons rien, Messieurs. Dans la solennité de ces *Concours*, dans le renouvellement de ces épreuves, nous n'avons pas l'orgueil de croire former à volonté des poëtes : c'est beaucoup d'entretenir le goût, le respect de la poésie; c'est quelque chose de contribuer à maintenir en France, sous toutes les formes, cet amour des lettres, cette admiration sévère de la beauté antique et de l'art moderne, qui fait depuis deux siècles une si noble part de

l'esprit français et de son ascendant au dehors. C'est à ce point de vue même que, depuis plusieurs années, l'Académie, dans ses jugements et ses programmes, a cherché de préférence ce qui se rapportait aux plus fortes études de littérature classique, aux études, où le savoir approfondi sert à l'inspiration, où la hauteur et la variété des modèles agrandissent la théorie, où l'esprit se fortifie par la comparaison et s'élève, en admirant. De là, Messieurs, ces problèmes d'érudition et de goût que nous avons posés, ces études que nous avons demandées, que nous avons obtenues sur de grands noms soit de l'antiquité, soit des siècles modernes.

Cette fois l'Académie avait désigné, pour sujet d'un tel travail, un des plus grands maîtres de la narration antique, ou plutôt du génie historique, dans tous les temps; car les diversités de mœurs et de costume, les accidents de climats et d'institutions laissent trop de place à l'homme lui-même, à l'inépuisable fonds des passions humaines, pour que l'art de les pénétrer et de les peindre aujourd'hui ne soit pas encore, dans sa multiple richesse, ce qu'il était, il y a deux mille ans. De même que la statuaire hellénique avait su enfermer et faire saillir, sous la perfection majestueuse de la forme, toutes les émotions de l'âme, ainsi les grands historiens de la Grèce et de Rome, sous cette beauté d'éloquence, que parfois on leur reproche et qui est une portion de leur vérité même, ont ineffaçablement gravé les traits toujours renaissants de la grandeur virile, ou de l'abaissement moral, aux prises avec l'ambition, la gloire, la liberté, l'esclavage. Se pénétrer de leurs récits, c'est apprendre la vie publique : c'est plus encore, c'est étudier, avec le génie des époques différentes, la nature de l'homme, les lois auxquelles il n'échappe jamais, et qui sont comme les conséquences de cette nature même, et les volontés de Dieu sur elle.

Une telle étude est vaste; et l'examen, qu'avait demandé l'Académie sur Tite-Live, n'était rien moins qu'un livre de critique savante, de philosophie appliquée au droit public et à la morale, d'art oratoire et de goût. Ces conditions élevées et diverses ont été presque remplies par un homme de talent, qui s'y est repris à deux fois : et l'Académie, sur trois laborieux ouvrages qu'elle avait reçus dans un Concours prorogé, a la satisfaction de couronner un travail solide et neuf, où le sentiment de l'antiquité et la méthode moderne s'unissent à propos, et qui met habilement sous nos yeux toutes les questions de certitude historique, de vérité locale, d'enseignement solide, de passion dramatique et de goût, que font naître les *Annales* de Tite-Live, ce monument mutilé, mais si grand encore, érigé à la mémoire du peuple, dont la trace est demeurée partout sur notre Europe.

Depuis les érudits du seizième siècle et les penseurs leurs contemporains, depuis Glareanus et Machiavel jusqu'au sceptique inventeur Niebühr, que de témoins à consulter, que de jugements à revoir, pour les corriger l'un par l'autre et en tirer l'évidence! Mais ce que l'auteur a surtout heureusement interrogé, c'est Tite-Live lui-même confronté avec son temps, avec la législation, les mœurs, la littérature générale de son pays. Pour cela il fallait un lettré, autant qu'un philosophe, un homme de goût, autant qu'un érudit; car Tite-Live, c'est l'image même de l'urbanité romaine, dans sa splendeur élégante, après les maux de la guerre civile, mais avant les abjections de l'empire, et lorsqu'il restait encore de la liberté disparue comme un reflet de noblesse nationale et de gloire.

Pour atteindre là, le jeune et habile érudit, vainqueur dans ce Concours, a dû faire un morceau d'histoire, autant qu'une œuvre de critique. Il n'a pas séparé le peintre

du modèle, et le poëte historien de tous les grands souvenirs et des traditions magnanimes qui ont fait sa poésie. C'est l'intérêt puissant du travail étendu, que récompense aujourd'hui l'Académie : non que l'auteur ait nulle part pris le ton du panégyrique, ni qu'il ait naturellement l'esprit trop admirateur. Sa réflexion fine et sévère est plutôt disposée à trouver le côté faible de la grandeur, et à relever des excès dans la louange, autant que des torts dans la gloire. Son style net et juste, parfois énergique et nouveau, lorsqu'il exprime ses propres idées, ne se prête pas toujours à rendre avec assez d'émotion et d'éclat l'éloquence de son modèle. Il n'a pas, devant Tite-Live, l'éblouissement de ces étrangers qui, venus des confins les plus reculés de la Gaule et de l'Ibérie, pour voir le grand historien, repartirent après cette entrevue, sans regarder au delà, et donnant cet exemple inouï, nous dit saint Jérôme[1], *d'avoir cherché dans Rome autre chose que Rome elle-même.* Notre sévère et ingénieux critique ne partage pas cette préoccupation littéraire. En jugeant Tite-Live, il porte sur beaucoup d'autres sujets une attention curieuse et libre. L'épigraphe même qu'il a choisie, *In historiâ orator,* et plusieurs pages de son livre destinées à la justifier, pourraient faire croire que, par ce titre d'orateur, dont il salue Tite-Live, il n'est pas, dans la louange même, assez juste envers le grand historien. Les discours, en effet, mêlés par Tite-Live à ses récits et parfois inférieurs à quelques paroles originales qui nous sont par-

[1] Ad Titum Livium lacteo eloquentiæ fonte manantem de ultimis Hispaniæ Galliarumque finibus quosdam nobiles venisse legimus; et quos ad contemplationem suî Roma non traxerat, unius hominis fama perduxit. Habuit illa ætas inauditum omnibus sæculis celebrandumque miraculum, ut tantam urbem ingressi aliud extra urbem quærerent. (In Epist. ad Paulam S. Hieron.).

venues d'ailleurs[1] dans leur primitive rudesse, ces discours peuvent être chez lui souvent une heureuse parure de la narration : ils n'en sont pas la substance et l'âme; ils laissent dans toute sa supériorité originale un autre et plus constant mérite de l'historien, le naturel éclatant du récit, la vérité des caractères et des peintures, cette passion dans la parole, enfin, qui est la vie nouvelle des temps anciens ressuscités pour l'avenir; c'est en cela, c'est par là que le récit de Tite-Live, sans être trop oratoire, est admirablement éloquent, est l'éloquence même, aussi grande que ce qu'elle raconte, aussi grande que Rome. Félicitons cependant l'auteur, M. Taine, de ce noble et savant début dans les lettres classiques; et souhaitons de tels candidats à nos Concours et de tels maîtres à la jeunesse de nos écoles!

Un autre sujet d'étude, emprunté à ce que j'appellerais notre propre *antiquité* littéraire, a été moins heureux. L'Académie, dans son attention aux progrès de la tradition française pour la langue et les lettres, frappée de la révolution mémorable qui s'est préparée et décidée, entre les dernières années du seizième siècle et la première partie du dix-septième, avait appelé sur cette époque intermédiaire les recherches et la réflexion des esprits cultivés. Elle y voyait plusieurs problèmes à résoudre, l'ascendant de la vie active sur la spéculation studieuse, l'influence des grands débats religieux, des émotions civiles sur le caractère général des lettres, le travail simultané des esprits, leur croissance, pour ainsi dire collective, et, à certains moments de maturité, non plus seulement la grandeur isolée, mais l'impulsion du génie qui s'élance et élève son siècle, après lui. De sérieux travaux, d'estimables efforts ont été tentés avec zèle par plusieurs

[1] Vid. in Aul. Gell. Noct. Attic. lib. IV, c. 18.

concurrents et se remarquent surtout dans un des ouvrages soumis à notre examen. Mais l'œuvre n'est pas faite encore; le but n'est point atteint; l'exemple surtout n'est pas donné; et, dans un savant Mémoire plein de recherches curieuses et de nobles sentiments, l'auteur n'a pas assez témoigné du succès de sa propre étude pour lui-même, par ce goût de saine élocution et de sobre élégance, que doit donner la connaissance approfondie de notre langue, d'Amyot à Descartes. L'Académie, espérant un bon ouvrage, ajourne encore une fois le Concours.

Elle n'usera pas de la même rigueur là où l'épreuve était plutôt d'érudition que d'art, et où les secours moins abondants, moins accessibles, imposaient plus d'efforts. Sur une autre question qu'elle avait proposée, la *Poésie narrative au moyen âge*, l'Académie, sans décerner le prix, ne proroge pas le Concours. Depuis deux ans, un seul ouvrage lui était parvenu, comme pour attester que cette étude difficile et neuve est demeurée dans le domaine du bien petit nombre; que, malgré les publications faites depuis vingt ans, le procès n'est pas instruit encore; que bien des pièces manquent, et qu'on ne peut comparer assez, pour généraliser et conclure. Déjà, cependant, à l'étranger, on a fait des systèmes, là ou il faudrait encore faire des éditions. Tel écrivain du Nord, qui refuse à nos trois derniers siècles l'imagination et l'esprit poétique, déclare que les Français en eurent cependant jadis, qu'ils l'ont perdu sur la route, mais qu'au douzième siècle ils avaient composé plusieurs épopées admirables. Réduire un peu ces paradoxes, et, sans croire que nous avons autrefois surpassé Corneille, Racine et la Fontaine, chercher au vrai la valeur de notre enfance poétique et retrouver dans nos vieux récits, en stances monorimes, les prémices de la langue et du génie français, c'était, il semble, une heureuse et nationale étude. Le livre qui la

rendrait populaire n'est pas écrit encore; mais le travail préparatoire est presque achevé par un homme érudit et sagace, M. Chabaille, aussi intelligent des vieilles traditions de notre langue que versé dans la connaissance littérale des plus anciens manuscrits qui les conservent. Ce qu'il n'a pas fait, depuis deux ans, l'Académie ne l'attend pas aujourd'hui d'un autre. Elle arrête ici le Concours; et, sans décerner le prix, elle en attribue la moitié au savant et judicieux mémoire de M. Chabaille. Elle souhaite en même temps que le vœu souvent exprimé et la promesse récemment faite d'une publication des poëmes chevaleresques de notre moyen âge vienne compléter bientôt, par une précieuse série, nos monuments d'histoire nationale. Les légendes de l'imagination et du courage sont une partie des *Annales* de France.

A travers toutes ces recherches, proposées par l'Académie, nous arrivons à son ancien Prix d'éloquence. Cette fois, elle avait adopté pour sujet d'une telle épreuve le grand écrivain le plus dédaigneux en apparence des règles de langage, qu'elle recommande et qu'elle observe, depuis deux siècles : elle avait choisi le duc de Saint-Simon. L'Académie n'avait pas eu jadis l'avantage d'inscrire sur sa liste, même comme grand seigneur, cet homme de génie posthume, dont l'inimitable éloquence ne fut pas soupçonnée des contemporains, et qui trouva sans doute dans le secret absolu de sa parole écrite un surcroît de hardiesse originale et de liberté sans frein : l'Académie s'en dédommage aujourd'hui, en le ramenant sous cette loi commune de l'éloge public, qu'elle a décerné souvent à ces maîtres de la parole, à ces peintres de la vie humaine, à ces penseurs éloquents, parmi lesquels Saint-Simon a pris enfin son rang de préséance, ou d'égalité ajourné, pendant un siècle et demi.

Nous ne devons pas empiéter ici, Messieurs, sur la ma-

nière solide, ingénieuse, dont ce triomphe est expliqué dans deux discours, entre lesquels l'Académie n'a pas voulu marquer une préférence : tant ils sont l'un et l'autre bien sentis et bien écrits! Un mot seulement sur cette justice envers Saint-Simon, d'autant plus complète qu'elle a été plus retardée. N'est-il pas vrai, en effet, pour tout studieux appréciateur de nos deux derniers siècles, que le duc de Saint-Simon, cet antagoniste solitaire de Louis XIV dans sa cour, cet inflexible et malin frondeur, dans le siècle de l'admiration, cet indépendant féodal sous le pouvoir absolu, et enfin ce demeurant de la vieille foi et des vieilles mœurs jusqu'en pleine *Régence* et dans le flot croissant du scepticisme épicurien, a singulièrement gagné pour sa gloire au séquestre prolongé de ses écrits et à leur complète apparition, vers 1829 seulement?

Leur temps n'était pas encore venu, même dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Les esprits les plus libres d'alors, Voltaire, Duclos, auxquels on avait entr'ouvert ces précieux *Mémoires*, ne les goûtaient qu'à demi, plus choqués peut-être encore des licences du style que de l'âpreté des jugements. Il fallait, pour ainsi dire, le profond bouleversement que traversa la France, cette secousse sans limites suivie d'une réaction presque égale, cette révolution des mœurs passée dans le langage, ces règnes successifs de l'anarchie, du despotisme et de la liberté, pour qu'enfin, dans une société si remuée et si nouvelle, la voix antique de Saint-Simon, cette déposition passionnée, capricieuse, éloquente d'un témoin si pénétrant, cette histoire testamentaire de tout ce qui avait péri, fût avidement reçue, étonnât sans trop heurter, piquât la curiosité, sans offenser le goût, et devînt, pour notre admiration, le dernier et presque le plus original monument de notre grand siècle littéraire.

Cependant, après le premier éblouissement de cette

révélation tombée si à propos, après l'engouement parfois excessif pour le style si indiscipliné de ce peintre de notre âge classique, il restait encore à demander un jugement impartial sur la vie et l'ouvrage du plus partial des historiens. Le vœu de l'Académie n'a pas été stérile. Quatorze discours, dont plusieurs attestent autant d'esprit que d'études, ont été offerts à notre examen. Deux ont paru des travaux également distingués par la justesse et la liberté des vues, l'accent de l'honnête homme et le talent de l'écrivain.

Le discours n° 1, ayant pour épigraphe ces mots de Montesquieu : « On trouve dans les histoires les hommes « peints en beau, etc.; » est d'une main rapide et sûre. Avec la connaissance précise et l'image vraie des événements historiques, on y sent ce qui est plus rare encore, l'intelligence de la vie et l'étude de l'homme. L'auteur écrit bien, parce qu'il sait beaucoup, qu'il choisit dans son savoir, et qu'il rend avec force ce qui touche à son sujet exactement compris. Dans ce discours, la vie du duc de Saint-Simon, c'est-à-dire sa naissance, son éducation, ses prétentions, ses attentes, ses mécomptes sont le commentaire de ses *Mémoires*. Ce double sujet d'analyse, l'homme et le siècle, le courtisan éconduit, devenu peintre incomparable, et le règne, la personne du grand roi se trouvent habilement réunis, sous l'œil du critique qui seul est, à l'égard de tous deux, au point de vue de la postérité, sans aveuglement, mais non sans admiration. L'auteur de ce discours est un magistrat, comme notre France en a toujours porté, d'un esprit droit et libre, unissant au noble attrait des lettres la philosophie pratique donnée par la science des lois. Son nom est M. Eugène Poitou, juge au tribunal civil d'Angers.

Plus étendu dans quelques parties, le discours n° 11, qui partage, à titre égal, le prix, n'a pas moins intéressé

l'Académie par l'étude délicate du temps où vécut Saint-Simon, le vif sentiment de son génie, et l'art de juger ses faiblesses d'ambitieux, ou de courtisan, de manière à reviser ses injustices d'historien, tout en faisant ressortir son admirable énergie de censeur misanthrope et de peintre irrité. L'auteur a su bien louer à la fois Saint-Simon et Louis XIV; et il réunit quelques vues saines et nouvelles en histoire à l'admiration finement instructive d'une des œuvres les plus étonnantes de notre grande prose française du dix-septième siècle.

Le seul désavantage actuel de ces deux discours, ce que nous ne saurions racheter par aucune louange, c'est l'impossibilité de les faire immédiatement connaître dans une lecture complète, d'en citer même tout ce qu'on pourrait en détacher d'expressif et de remarquable par des mérites divers. Pour la confirmation entière de notre jugement, nous renverrons, mais avec confiance, à la publication prochaine des ouvrages couronnés; et, en proclamant, auprès du nom de M. Eugène Poitou, celui de M. Amédée Lefèvre-Pontalis, avocat à la cour d'appel de Paris, nous offrirons seulement à cet auditoire quelques fragments trop courts de deux excellents écrits, qui seront lus en France.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS DE 1856

(28 AOUT 1856)

MESSIEURS,

Cette réunion toujours chère aux lettres, dont la première récompense est l'attention publique, doit aujourd'hui paraître attristée pour nous, par la perte de l'homme que nous avons, depuis quinze ans, couronné ici même d'une distinction annuellement renouvelée. Personne ne s'était lassé d'une si longue justice rendue à l'éminence du talent historique et à l'empire de l'esprit et de la volonté sur les défaillances du corps. La mort seule fait cesser, à l'égard de M. Augustin Thierry, cet hommage singulier qu'une fondation généreuse avait rendu possible, et que des conditions uniques justifiaient pour lui.

N'hésitons pas même à le dire : ce sera pour le caractère de notre temps une marque honorable qu'il y ait eu de nos jours cet accord si constant des juges, des concurrents et du public à proclamer tant de fois un même nom, à maintenir si longtemps une même préférence.

N'admettons pas que, sous l'ascendant des applications

pratiques et de l'industrie lucrative, l'intelligence de cette grande nation soit tentée de devenir moins sensible aux travaux délicats du goût, aux œuvres de l'art, pour l'art lui-même. L'éclatante équité de l'opinion en faveur de M. Augustin Thierry serait là pour répondre. Elle a survécu aux variations du temps, aux changements de pouvoir, à l'instabilité des plus augustes patronages; et les remplaçant, pour ainsi dire, elle a, par cette noble substitution, protégé jusqu'à la fin le travail et la vie de l'illustre écrivain, qu'elle dotait d'honneur et d'indépendance.

Ce privilége est épuisé, Messieurs. Fondé sur un des anciens ouvrages de M. Augustin Thierry, les *Considérations sur l'histoire de France* et les *Récits mérovingiens*, il s'attachait aussi à l'*Histoire des Communes*, que sa mort laisse interrompue. Désormais la récompense de M. Augustin Thierry ne dépend plus que de la gloire, et ne sera donnée que par l'avenir; sa place y est assurée. La louange contemporaine est parfois aveugle, excessive; mais elle ne se trompe pas toujours. « J'augure de tes histoires, « écrivait Pline le jeune à Tacite, qu'elles seront immor- « telles[1]; » et dix-huit siècles écoulés ont fait de ce présage une réalité qui s'accroît encore. Quels que soient aussi nos augures, ou plutôt nos certitudes pour la durée du nom de M. Augustin Thierry, nous avons aujourd'hui à déplacer, sinon à transférer complétement cette couronne destinée, disait le fondateur du prix, au travail le plus éloquent sur notre histoire.

Comment répondre à ce programme un peu ambitieux? L'éloquence, la vraie éloquence est bien rare partout, bien rare dans l'histoire. M. Thierry lui-même, si pénétrant et si vrai dans ses récits, si expressif pour le détail

[1] Auguror (nec me fallit augurium) historias tuas immortales futuras. Plin., lib. VII, *Epist.* 33.

des mœurs, si naïvement associé aux émotions populaires qu'il décrit, n'atteint à ce don de l'éloquence que dans les grands tableaux de la conquête de l'Angleterre par les Normands ; et c'est l'éclat de ce petit nombre de pages impérissables qui a dû se réfléchir, à nos yeux, sur l'ensemble de ses écrits.

Que si maintenant, Messieurs, dans le même ordre, non de génie, mais d'études, un homme jeune encore, animé d'une imagination assez vive pour avoir à s'en défendre et, en même temps exact, sur les recherches, s'imposant avec scrupule la vérité dans les choses, et cherchant la justice envers les hommes, que si, dis-je, un homme de talent, ainsi dirigé, a fait lire successivement de nombreux volumes sur notre histoire, s'il a, malgré les erreurs et les fautes d'une si longue tâche, ajouté souvent à l'intérêt des faits connus, et marqué de quelques traits de plus nos époques mémorables, si l'instinct de la patrie, l'amour éclairé de sa gloire, le culte de ses grands hommes respirent dans tout ce qu'il écrit sur un tel sujet, ne peut-on pas avec justice lui décerner cette récompense, qu'un autre avait obtenue par la perfection d'un art plus irréprochable ?

L'Académie décerne cette année à l'*Histoire de France* de M. Henri Martin le grand *Prix* fondé par le baron Gobert. En accroissant ainsi la récompense, pour l'étendre à l'ouvrage entier, l'Académie comprend sous son vote des parties de travail déjà couronnées par une autre classe de l'Institut : elle se félicite de cette indirecte sanction à son propre jugement. Mais, elle sait aussi que, dans une composition si vaste, elle rencontre bien des sujets de doute et de critique ; elle le sait, et n'en est pas arrêtée ; elle n'adopte et ne veut honorer ici que ce qui est bon, judicieux, salutaire dans l'œuvre immense et inégale d'un cœur honnête, d'un esprit actif, ingénieux qui, à travers

nos jours d'ambition impatiente et de gloire rapide, a dévoué vingt ans d'infatigables études à l'achèvement d'un labeur, qu'il corrige sans cesse. Mais ces corrections sont-elles toutes à l'abri du reproche? Nullement, Messieurs ; et le Prix que nous décernons n'en a pas besoin. Aujourd'hui même, nous indiquerons librement combien l'auteur nous paraît, dans la révision récente de ses premiers volumes, et dans un des plus beaux épisodes de notre histoire, s'être écarté du vrai, par son admiration pour les *Druides* et par l'influence qu'il leur attribue sur le génie de la France.

Ici tout manque au paradoxe, le témoignage des faits, la logique des conséquences. Le *Druidisme* bien mal connu, malgré quelques lignes de César et quelques vers de Lucain, n'a pas servi de modèle à la constitution de notre Église; il ne portait pas *dans son sein l'idée* de la France; il ne s'est pas retrouvé jusque dans l'héroïsme de notre moyen âge. Pourquoi cette préoccupation? dirons-nous à l'historien. D'où vous vient cette lumière, que vous n'aviez pas d'abord aperçue? Ce ne sont pas les druides, immolateurs sauvages de victimes humaines, ce sont les martyrs chrétiens, victimes volontaires des tyrannies de l'empire, qui, de Jérusalem jusqu'à Rome, d'Alexandrie, de Smyrne, de Corinthe jusqu'à Lyon et à Lutèce, ont relevé l'esprit humain, en lui attestant par leur sérénité dans les supplices, sa céleste origine et son immortelle nature. Ce n'est pas une tradition *Druidique*, infiltrée à travers les âges, qui, d'un obscur hameau de France, suscita Jeanne d'Arc, comme une autre Velléda : ce fut l'esprit chrétien, dans une âme simple et sublime; ce fut la passion du dévouement, l'ardeur de mourir pour son pays, et pour ses frères, sans verser soi-même le sang d'un ennemi, et en marchant au combat, comme une victime sainte réservée au sacrifice, après le triom-

phe. Mais je m'arrête : il est facile de blâmer, dans un grand travail. L'honneur de M. Henri Martin, c'est d'obtenir, même pour un temps, la distinction qu'a possédée, à titre inamovible, celui qu'il appelait son illustre maître.

L'Académie a déjà regretté que, dans l'intention du fondateur, le second *Prix* ait été si éloigné du premier; et toutefois, ce Prix, elle le partage aujourd'hui entre deux concurrents nouveaux. Elle le décerne par moitié à de savantes et fines observations sur le gouvernement intérieur de la France, et à l'histoire curieuse d'une des fondations de Louis XIV, la maison de Saint-Cyr. Les deux auteurs sont destinés à d'autres succès et distingués par d'autres ouvrages. M. Chéruel est un des hommes qui connaissent le mieux la France du dix-septième siècle, ses lois, son gouvernement, ses mœurs, sa littérature. Il réunit à la précision des vues la nouveauté des recherches. M. de Lavallée, auteur d'une histoire de France utile et souvent réimprimée, n'y a pas seulement porté, dans les détails géographiques, une exactitude habilement calculée pour l'intérêt, comme pour l'intelligence des faits; il se livre avec ardeur à cette étude des sources historiques les plus détournées, où de grands talents pénètrent aujourd'hui de toutes parts, pour en tirer par la peinture des caractères et le détail des mœurs, une interprétation du passé à la fois plus piquante et plus vraie.

En honorant ainsi à part la science de l'histoire, l'Académie aime à conserver aux *Prix* fondés par le baron Montyon leur destination toute morale. Mais, dans ce cercle, elle étendra beaucoup ses choix; et elle n'hésite pas à les rapprocher de ce qui peut paraître à certains esprits trop spéculatif, ou même chimérique. Elle place aujourd'hui dans le premier rang des ouvrages utiles aux

mœurs un recueil de poésies sans apparence dogmatique, une variété d'accents mélodieux sortis d'une âme émue sous l'impression des lieux, des souvenirs d'études, ou des élans d'affection. Et en effet, Messieurs, si, dans la pensée des anciens législateurs, et selon l'expérience de plus d'un peuple moderne, la musique est douée d'une grande action morale, la poésie, cette musique intérieure de l'âme, n'a-t-elle pas droit au même empire? Et quand elle y met tout son effort, quand elle se propose pour but les vérités mêmes de la philosophie ou les promesses divines de la religion, ne peut-elle pas devenir la forme d'enseignement la plus persuasive pour le cœur? L'enthousiasme du bien ne peut-il pas donner l'inspiration, comme la charité donne l'héroïsme?

Ainsi nous ont frappés les *Symphonies* de M. de Laprade, œuvre de méditation et de candeur, mélange d'inductions métaphysiques, de sentiments austères avec tendresse, et de vives émotions empruntées au spectacle de la nature, et rapprochées toujours des grandes vérités inscrites au cœur de l'homme, comme sur la voûte des cieux. Ah! sans doute, cet ouvrage ne pouvait utilement concourir avec tel ou tel produit de l'intelligence appliquée, tel ou tel résultat de l'observation scientifique. Il n'y avait point là de mesure commune. Au calcul qui vérifie, par un procédé nouveau, la vitesse de la lumière sur la zone terrestre, on ne saurait comparer le libre et pur essor de l'âme vers le Créateur de la lumière et des mondes; à telle expérience sur la matière éthérée on ne saurait opposer cette aspiration d'amour qui donne des ailes à la pensée, selon la parole de Platon. Mais, qu'en dehors du cadre factice d'un parallèle impossible, on lise ces poésies variées de sujet et de forme, sous une seule passion, l'amour de l'idéal dans l'homme, de l'ineffable dans Dieu, on se sentira comme touché d'un

souffle bienfaisant, on aimera cette pureté d'âme parée d'imagination, autant que d'innocence, on la goûtera comme la plus poétique des vérités et la plus vraie des poésies, une poésie presque au delà des paroles, indépendante de quelques fautes et de quelques négligences, et conforme au cœur de l'homme, parce qu'elle en vient.

Parfois ce sont des stances simples et courtes, la rêverie d'un promeneur dans les bois, au déclin de l'automne, sa tristesse devant les feuilles qui tombent et l'année qui se dépouille, comme la vie; puis, son retour courageux sur lui-même, et son élan de résignation :

Fais tes adieux à la folle jeunesse;
Cesse, ô rêveur! abusé si souvent,
De souhaiter que la feuille renaisse
Sur tes rameaux desséchés par le vent.

Ce doux feuillage obscurcissait ta route;
Son ombre aidait ton cœur à s'égarer;
La feuille tombe, et, sillonnant la voûte,
Un jour plus pur descend pour t'éclairer.

Oui! si les bois, l'ombrage aimé du chêne,
Ont trop caché la lumière à mes yeux,
Soufflez, ô vents, que Dieu si tôt déchaîne,
Feuilles, tombez; laissez-moi voir les cieux!

Ailleurs ce même charme d'allégorie mélancolique semble plus expressif encore dans un souvenir tout personnel au poëte, à son séjour, à sa pensée solitaire et pure, parmi les tumultes d'une grande cité. C'est une rêverie le long des quais du Rhône, entre les bruissements du fleuve et ceux de la foule, mais en vue des cimes du mont Blanc qui domine à l'horizon, et fait au loin resplendir sa blanche lumière, comme le spectateur, qui la contemple, sent

lui-même s'élever du fond de son âme un sommet idéal de pureté religieuse et de libre grandeur.

Cette élévation de cœur, cette enthousiaste mélodie, est l'accent naturel de M. de Laprade. Elle lui a inspiré la plus belle ode de son recueil, celle qu'on peut nommer une ode épique par l'étendue qu'elle embrasse, les êtres vivants qu'elle fait agir, les symboles qu'elle personnifie. Mais, comment donner l'extrait d'un poëme? Comment résumer l'imagination d'un poëte? Un mot seulement, Messieurs, de cette belle fiction, où les Alpes sont animées et font entendre leur voix, sous les noirs sapins et les glaciers qui les défendent, et où la voix d'un proscrit, d'un fugitif, d'un mécontent du monde, se mêle à cette nature âpre et déserte, chez laquelle il cherche moins un asile que la place d'un suicide ignoré. Mais, tout à coup la cloche de l'hospice du grand Saint-Bernard vient l'avertir, le sauver; et un chœur de religieux hospitaliers l'entoure, le ranime de ses soins, et le rend à Dieu et à l'humanité par ces paroles d'une harmonie douce, comme la voix des bienfaiteurs :

L'âme qui sait atteindre à la cime où nous sommes
S'y rapproche de Dieu, sans s'éloigner des hommes;
Elle est là pour descendre et monter tour à tour;
Et, des sommets parés de neige et de bruyères,
Elle s'élance au ciel en gerbes de prières,
Et revient sur la terre en semences d'amour.

Près de cette poésie que votre émotion a jugée, nous placerons ce qui lui ressemble le moins, ce qui n'est pas populaire comme elle, mais ce qui lui prépare une séve salutaire, cette métaphysique généreuse inspirée par l'âme et fondée sur la science. Tel est le caractère d'un ouvrage de M. Christian Bartholmess sur les doctrines religieuses de la philosophie moderne : vaste sujet qui, dans la juste

conception de l'auteur, remonte jusqu'à Descartes, ce maître puissant d'où sont sorties des écoles diverses, mais dont la parole bien comprise est le spiritualisme même, comme l'attestent ses écrits et le génie du grand siècle, qu'il a marqué de son empreinte.

De Descartes et de la part de création faite à la France, l'auteur passe à ce Leibnitz qui réunit presque toutes les grandeurs de l'esprit humain, géomètre inventeur, métaphysicien profond, érudit universel, écrivain original, même dans une langue qui n'était pas la sienne. C'est assez dire tout ce que l'étude d'un tel penseur, le plus savant, comme le plus dédaigneux adversaire des écoles matérialistes, devait apporter de force et de lumière à la grande cause défendue par M. Bartholmess. Sous le rayonnement du génie de Leibnitz, la docte Allemagne se borna longtemps à commenter en détail quelques vues transcendantes de cette philosophie, que la France ignorait alors, ou n'apprenait que par les railleries de Voltaire.

Puis, après cet intervalle d'activité secondaire qui souvent succède, dans l'ordre intellectuel, au règne d'un grand esprit, un nouveau et puissant maître s'éleva de Kœnigsberg, essaya de tout refaire, fut mécontent de Leibnitz lui-même, osa beaucoup, toucha sur plus d'un écueil, mais, soutenant sa métaphysique par sa morale, mérita bien du genre humain par son immortelle théorie du *devoir*, la plus utile comme la plus noble application du spiritualisme. Que si la philosophie allemande descendit plus tard de ces hauteurs, si la rivalité des systèmes, si l'enchère des innovations ramena pour elle, sous des titres nouveaux, les plus vieilles erreurs, le *panthéisme*, le *matérialisme*, la *matière pensante*; si l'orgueil humain se fit lui-même Dieu et s'adora, sous le nom d'*humanisme*, l'analyse impartiale, la discussion piquante et variée de ces folles doctrines ne saurait être qu'une

excellente leçon de vérité morale et religieuse. Le spectacle de l'ivresse, où jettent certains systèmes, rappelle aussi les âmes à la sobriété. En voyant jusqu'où se sont égarés quelques disciples d'Hégel, et comment l'excès de la spéculation subtile est venu rejoindre les théories grossières de Laméttrie ou de Thomas Payne, on apprend à se défendre d'une première erreur de raisonnement, et à s'attacher d'autant plus aux vérités primitives, comme à la seule sauvegarde infaillible contre les dernières erreurs.

La place qu'occupe l'esprit français, dans ce savant tableau, en accroît l'intérêt pour nous. Voltaire, Rousseau, y sont jugés d'un point de vue extérieur, pour ainsi dire, qui n'en est pas, à quelques égards, moins pénétrant et moins vrai. Érudit et bienveillant, l'auteur ne déclame jamais; il accuse rarement. Là même où il blâme, il aime à trouver quelque adoucissement à la censure, à dégager quelque bien du mal; peut-être même a-t-il péché, sous ce rapport, par excès de précautions; mais l'indulgence, faute pardonnable, n'ôte rien à la sincérité, à l'autorité, à l'indignation même de l'auteur, lorsqu'il s'agit, non des personnes, mais des doctrines. L'Académie décerne à chacun de ces deux ouvrages une médaille de *trois mille* francs.

Un travail d'une main habile a fixé son attention, sans remplir toute son espérance : c'est la traduction par M. Saisset de la *Cité de Dieu*, ce livre original d'un grand et pieux génie, dans une époque de décadence. Familier par la science avec le travail qu'il entreprenait, M. Saisset n'a pu faire qu'une bonne et instructive traduction; mais, peut-être ne s'est-il pas assez imposé cette ingénieuse patience qui seule aurait su rendre, dans tous les détails, le style de saint Augustin et les couleurs si riches de cette imagination moins exacte que vive et touchante.

La belle introduction qui précède ce travail, tout en

résumant avec une rare sagacité et une précision remarquable la philosophie de saint Augustin, nous laisse aussi le regret de ne pas lire, sous la même autorité, un travail plus complet, une plus longue analyse. Cette œuvre, nous la demandons à M. Saisset, en le couronnant. Penseur et écrivain également distingué, unissant la méthode à l'étendue des connaissances, éclairant des lumières d'une saine et libre philosophie tous les sujets qu'il traite, sa place n'est pas marquée par le rang qu'obtient aujourd'hui son ouvrage.

Près de ce travail d'un esprit supérieur, qui n'a pas déployé toute sa force, nous nommerons un livre, où le savoir et le talent ont surtout voulu se rendre utiles par une œuvre accessible à tous. Cette œuvre se compose de quelques leçons prononcées au *Cours* de philosophie d'une ville de France, qu'ont honorée à diverses époques des noms célèbres dans les lettres, la patrie de Brunck et la première école de Goëthe. Il y a quinze siècles, un Grec éloquent, un prêtre chrétien, élève d'Athènes, charmait les habitants d'une ville d'Asie, en leur expliquant, le soir, dans des homélies familières, la création du monde et l'œuvre des sept jours, selon la foi et selon la science du temps. Un jeune et habile maître de nos écoles a pris pour sujet d'un Cours public, à Strasbourg, la famille, les devoirs qu'elle impose, les vertus qu'elle exige, les conditions de sacrifice qu'elle amène, le bonheur qu'elle réserve, les maux dont elle console, et la sanction suprême, l'espérance divine, dont elle a besoin; et cette étude de la vie ainsi faite au nom de la science, cet enseignement à la fois abstrait et familier de ce qu'il y a de plus essentiel et de plus pratique pour l'homme attirait, retenait un nombreux auditoire, sous la parole précise du jeune orateur. Aujourd'hui publiées, ces instructions aimables et sévères ne seront pas lues avec moins d'in-

térêt qu'elles furent écoutées. Le fondateur de nos Prix eût goûté dans une telle application cette philosophie qui n'était pas celle de son temps, et volontiers couronné ce touchant ouvrage, que la sensation transformée de Condillac n'aurait jamais inspiré. Une médaille de *deux mille* francs est décernée à l'ouvrage de M. Paul Janet, comme à la traduction de la *Cité de Dieu*.

La même morale, avec des formes plus polémiques, anime un recueil d'ingénieux fragments publiés par M. Caro, sur des questions et même sur des renommées récentes encore. L'auteur, s'il n'a pas fait un traité complet, a du moins partout l'unité d'un même sentiment, d'un même amour du bien, et aussi d'une même verve maligne contre le paradoxe et l'erreur. Occupé de combattre le faux, l'exagéré, l'immoral, dans les systèmes et dans les romans, dans le sérieux et le frivole, on peut trouver parfois quelque amertume à sa parole, surtout, quand on la juge séparée de ce qu'elle réfute. Mais, l'intention est toujours droite, la pensée réfléchie, quoique vive, et, sauf quelques traits injustes et durs, la leçon profitable. A côté du suffrage ainsi décerné, une médaille de même rang est offerte, sous une impression de respectueux intérêt, à l'ouvrage calme et serein d'une douce vieillesse, aux *Contes de l'Enfance,* par madame de Bawr. On doit toujours reconnaissance aux esprits rares et délicats, lorsqu'ils se chargent d'un travail facile en apparence, mais qu'on ne saurait trop bien faire. La finesse élégante, la grâce moqueuse dont s'animaient quelques scènes dramatiques inspirées à madame de Bawr par la vue des salons, est ici remplacée par l'étude intelligente de la destinée du pauvre, de son éducation, de ses épreuves, de la promotion naturelle qu'il peut tenir du travail et de la probité. Ce petit livre inspire l'émulation du bien et la confiance en Dieu. On croit sentir ces der-

miers rayons, dont la chaleur tempérée mûrit encore et colore ce qu'elle touche de sa lumière.

Après ce sage et gracieux écrit, l'Académie, parmi bien des ouvrages de poésie et de prose, a distingué ce que ni la renommée ni l'art ne lui recommandaient, ce qui est moins un livre qu'un portrait ingénu, le petit volume d'une simple ouvrière, Reine Garde, d'Aix, dont la vie fut un pieux dévouement que, sans y songer, elle trahit par son talent. Rien ne peut-il être blâmé dans cet ouvrage? N'y sent-on pas surtout la plainte, et quelquefois l'impatience du malheur? Cela même ne serait pas un motif d'oubli. Que le talent, qui se révèle, en accusant sa souffrance et son obscurité, que la pauvre ouvrière qui se croit ensevelie sous un insurmontable dédain, reçoive de personnes inconnues d'elle une marque d'honneur applaudie par cette assemblée, vous l'aurez doublement servie, en lui donnant un peu de bonheur pour elle-même et plus de justice envers le monde, grâce à l'intérêt que ce monde si lointain et si distrait ne lui aura pas refusé. L'Académie accorde à madame Reine Garde, d'Aix, une médaille de *mille francs*.

Ne désertons sur aucun point, Messieurs, la pensée des généreux fondateurs qui, à divers degrés, ont voulu contribuer au bien moral de la société, par l'encouragement des bonnes actions ou des grandes études. Un récent émule de M. de Montyon vient d'établir un prix annuel de haute littérature à décerner par nous. Que le nom de M. Bordin demeure consacré par cette noble intention et par l'application qu'elle recevra! Aujourd'hui même, et pour le premier essai de ce *Prix* nouveau, nous aurions pu hésiter entre plusieurs travaux remarquables par l'importance du sujet, l'étendue des recherches. Ce mot de haute littérature nous a paru désigner surtout ce qui est à la fois savant et inspiré, ce qui ne se sert des lettres

que pour parler à l'âme, ce qui ne conçoit et n'applique l'art d'écrire que sous les formes les plus graves et les plus pures.

A tous ces titres, un nom, un talent célèbre et regretté devait préoccuper notre souvenir et fixer nos suffrages. Ce nom, ce talent, c'est celui de M. Ozanam; ce sont ses leçons publiques, sa vie justement honorée et les derniers travaux de cette vie si courte. Lorsqu'il s'agit de pareils droits littéraires, aussi durables que purs, personne sans doute n'allèguera, comme un obstacle à ce choix de si bon exemple, que l'auteur a cessé de vivre. La couronne du talent ne s'attache pas seulement à la personne vivante de l'auteur : elle suit sa mémoire; elle protége sa famille. Si M. Ozanam n'a pas joui lui-même de la publication de son meilleur ouvrage, formé de ses leçons recueillies au pied de sa chaire, c'est un motif de plus pour nous de rendre publiquement à son nom tous les honneurs, que méritait ce travail inédit de son vivant. Dans les longues études, et parfois les succès un peu lents imposés au culte exclusif de la haute littérature, il y a de la part de l'auteur désintéressement et sacrifice; il n'y en aura que plus d'équité de la part des juges à prolonger, après lui, la récompense dont il était digne, et à la reporter tout entière sur ce qu'il aimait plus que lui-même.

La jeune femme et la jeune enfant de M. Ozanam recevront, comme un dernier don de sa main, le *Prix* dû à son rare talent, au monument inachevé de cette vocation ardente qui leur a coûté si cher. Rien, en effet, n'a surpassé la fièvre studieuse, l'effort à la fois d'application et de verve qui consumait Ozanam, et dont ses écrits gardent la trace. Langues anciennes, langues modernes du Midi et du Nord, histoire de tous les temps, littérature classique, ou barbare, à ses degrés divers, science du *Droit* religieux et civil, étude des arts, il avait tout embrassé

d'un travail méthodique et pourtant inspiré, dont les échos, pour ainsi dire, se répondaient dans sa vaste mémoire et dans son intelligence toujours excitée. Ces signes, marqués dès l'origine, s'étaient fortifiés, en s'étendant. Sa thèse sur le Dante, travail supérieur, mais inégal, avait été dépassée par la science et la diction de ses *Etudes* sur les Germains : et ces deux précieux fragments n'étaient pour lui que l'essai du grand travail, où il voulait comprendre la ruine et la mort de l'ancien monde, et sous la fermentation de ses débris, la naissance des sociétés modernes apparaissant de toute part, comme une terre immense et nouvelle, qu'il voyait se défricher, s'animer, s'embellir, à la lumière de ces vérités chrétiennes, que lui-même avait saisies d'une foi profonde et d'un cœur passionné.

Les cruelles épreuves, que la maladie vint mêler à cette vie de laborieux enthousiasme, les langueurs du corps, les inquiétudes nées de la souffrance, les voyages, les séjours en Italie pour tâcher de guérir, n'ôtèrent rien à ce zèle de religion et de science, et servirent plutôt à l'enflammer. On le voit alors même, par les recherches si neuves de l'auteur sur les écoles d'Italie, aux temps barbares, et sur les poëtes franciscains, au début de la renaissance. Mais le grand titre qui, entre les premières fatigues d'Ozanam et son repos forcé, signala dans le haut enseignement un orateur, un écrivain de plus, animant le style par la parole, et relevant la parole par tous les secrets heureux de l'art, c'était le livre que nous couronnons aujourd'hui, la *Civilisation au cinquième siècle*, testament de l'âme et du talent de l'auteur, publié par les soins d'un maître célèbre[1], son émule et son ancien dans l'ardeur et la variété des plus nobles études.

[1] M. Ampère.

Savant et naturel, dominé d'une même pensée et rayonnant de mille souvenirs, exact et plein d'illusions charmantes, ce livre, formé de vingt leçons et de quelques notes, est une œuvre éminente de littérature et de goût. Il élève la critique à l'éloquence; et l'éloquence même, il la conçoit, il la cherche, il la trouve dans sa source la plus haute, dans son type qui ne meurt jamais, ou plutôt qui renaît toujours, dans l'instinct naturel de l'âme émue par *le beau* et *le divin*, par les seules grandeurs ici-bas, la vertu, la liberté, la science et par les grandeurs d'en haut, celles que promet la foi et l'espérance chrétienne.

En retrouvant là toutes les paroles recueillies de la bouche d'Ozanam, ses impatientes analyses de la décadence antique, ses pieux hommages d'admiration et de joie à la lumière nouvelle, sa ferveur studieuse qui passionne jusqu'à la grammaire, son ingénieuse tendresse qui rassemble et devine les premiers bégayements du moyen âge, on est saisi d'une amère tristesse; on se redit avec douleur que tant de savoir et d'intelligence, tant de dons heureux, n'ont pas achevé leur œuvre, que ce rare et brillant écrivain, qui grandissait en sagesse impartiale et en sentiment profond *du vrai* et *du beau*, n'a guère atteint que la moitié de la vie et a été moissonné, dans le progrès de sa force et le rêve de tous les travaux si purs, qu'embrassait son ambition d'étude, et que sa pensée croissante avec le travail promettait d'accomplir. Devant de tels regrets et un tel mécompte pour les lettres, c'est une trop faible consolation, mais une grande justice, d'offrir à M. Ozanam sur sa tombe le nouveau prix fondé *à l'honneur de la haute littérature*. Jamais la condition qu'exprime ce mot ne sera mieux remplie.

De ce cercle étendu, où se placent les libres productions de talents célèbres, nous revenons, Messieurs, aux sujets

de prix que propose l'Académie, aux travaux qu'elle demande et qu'elle se plaît à diriger.

Il en est un qui tenait à sa prédilection pour l'histoire notre langue : l'Académie avait proposé une étude sur les *Chroniques* de Froissart, sur la vie, le génie, l'art de ce peintre si vrai, de cet Hérodote du moyen âge, admirable pour le détail des mœurs, et, comme le dit encore Fénelon, pour ce je ne sais quoi de *court*, *de naïf, de hardi, de vif et de passionné*, que l'auteur même de *Télémaque* enviait à notre ancienne langue.

Sur ce sujet instructif et piquant, un travail a été distingué par l'Académie ; c'est le mémoire inscrit sous le nº 1 et portant pour devise : « Or, peut estre que ce livre « n'est mie ordonné si justement que telle chose le re- « quiert. » La condition de Froissart, sa vie errante et sa poésie de troubadour, sont là décrites avec soin et sagacité. Toutes les recherches de curiosité érudite se succèdent, dans un esprit aussi juste que pénétrant. Mais la question de langue et de style, l'art, ou, si vous voulez, l'inspiration du narrateur, l'excellent goût français de ce natif de Valenciennes, qui vécut plus en Belgique et en Angleterre qu'en France, tout ce côté finement littéraire du sujet n'a pas assez occupé le savant biographe. L'Académie ne veut pas cependant prolonger une épreuve, dont le succès différé ne serait peut-être pas plus complet. Elle décerne sur le *Prix* une médaille de *quinze cents* francs à M. Kervyn de Lettenhove, au docte écrivain belge, à l'homme de savoir et d'esprit qui, tout en célébrant Froissart presque avec l'orgueil d'un compatriote, et en éclairant sa vie et son temps de mille précieuses lumières, n'a pas eu souci de nous montrer assez à quel point ce conteur provincial, cet écrivain de frontière, est demeuré par sa prose vive et charmante un des modèles non surpassés, une des sources originales de notre langue.

Une autre question, proposée depuis trois ans par l'Académie, demandait encore plus d'efforts. Il s'agissait d'étudier les progrès de l'esprit et de l'idiome français, dans les trente premières années du dix-septième siècle, avant la secousse imprimée par deux puissants génies, et, pour ainsi dire, sous l'impulsion ralentie du siècle passé et le mouvement de la France elle-même, dans le siècle commençant. C'était un travail où la philosophie de l'histeire, l'étude des Institutions et des mœurs devaient prendre place, non pour exclure, mais pour éclairer la question d'art et de goût. L'Académie, ne voulant ni retirer cette question du Concours, ni qu'elle soit à demi résolue, proroge de nouveau l'épreuve jusqu'au 1er octobre 1857. Elle rappelle combien l'étude attentive du mouvement graduel de la langue et la recherche des causes qui le modifient doivent dominer ici sur les détails de biographie littéraire; et, en ajournant de nouveau le Prix, elle demande aux concurrents des notions plus précises, une analyse plus sévère, et cette science de langage et de style qui fait ici partie du sujet même.

Il n'y a pas cette année de remise semblable pour les Concours ordinaires de l'Académie. Les sujets proposés ont eu faveur dans la jeunesse encore occupée du goût des lettres. Ils ont amené de nombreux concurrents, et quelques remarquables essais.

Citons d'abord le prix de poésie, qui faisait appel à un des grands souvenirs de la religion et de l'éloquence, devenu plus particulièrement pour nous un souvenir national. Les restes de saint Augustin rapportés en Afrique, cette consécration dernière de la conquête française d'Hippone, ont naturellement éveillé la poésie, ou du moins cette ardeur d'esprit qu'on prend quelquefois pour elle. L'Académie dans ce *Concours* a reçu cent ouvrages. Sur ce grand nombre, plusieurs poëmes nous ont frappés par des

traits heureux d'imagination, des promesses de talent. L'Académie n'a pas hésité cependant sur le prix même et sur le premier rang à donner à la pièce inscrite n° 84, et portant pour épigraphe : « *Illuminare his qui in tenebris et in umbra sedent.* » L'auteur est M. Jullien Dallières, membre de l'Université.

Studieux souvenirs et naïve admiration du génie d'Augustin, succession d'images empruntées aux premiers siècles chrétiens et à la gloire récente de la France, dans les mêmes lieux, devant le même autel et le même tombeau, poésie correcte, harmonie mêlée d'émotion, il y a beaucoup à louer dans ce poëme, dont une partie seulement vous sera lue et n'aura besoin d'autre recommandation que le sujet même et la voix de l'auteur qui s'en est inspiré.

Mais auparavant nous avons encore d'autres justices à rendre : il nous faut nommer M. Alfred Des Essarts dont le poëme, inscrit sous le n° 53, obtient une seconde médaille. M. le maréchal ministre de la guerre, présidant par *intérim* l'instruction publique, a volontiers autorisé cette exception. Une mention est aussi décernée à M. le docteur Eugène Villemin, qui, dans un sujet si grave, a introduit, avec une fiction douteuse, des vers d'un tour libre et piquant. Deux pièces encore, les n°s 37 et 82, ont offert un sentiment vif des plus nobles souvenirs et quelques traits de naturel et de force.

Nous n'exagérons pas, Messieurs, ces indices de talent, auxquels il faut joindre, vous le savez, des choses trop rares, la liberté et la dignité du loisir, la passion du travail, l'heureux choix des modèles. Mais, il nous appartient d'accueillir et d'honorer, sous toutes les formes, ce qui fait partie de la civilisation en France, le goût de l'art et des lettres. A ce titre, nous avons des mandats à remplir, des récompenses à décerner : ici, c'est une personne

obscure, s'étant elle-même formée dans une condition pénible, madame Blanchecotte, qui, pour un recueil de vers parfois heureux, *Rêves et Réalités*, obtient le prix Maillé-Latour-Landry ; là, c'est un poëte mûri dans la retraite et l'étude, dont nous saluons le nouvel avénement par le don que la fondation *Lambert* réserve à l'homme de lettres digne d'une marque d'intérêt public. M. Leconte de Lisle, auteur des *Poëmes antiques*, publiés il y a deux ans, et des *Poésies nouvelles*, à peine annoncées, est un talent à part qui, loin des routes ordinaires de la fortune, ou même du succès, aspire à la haute poésie. Son art est à la fois savant et hardi, plus digne de la gloire que sûr de la popularité.

C'est sous l'inspiration de pareils exemples que nous aimerons à proposer à la jeunesse amie des vers un nouveau *sujet*, pour le prochain Concours.

L'Académie, sans rien prescrire sur la forme d'une œuvre, dont le talent saura choisir et restreindre les limites, indique, pour le Prix de poésie à décerner en 1857, la *Guerre d'Orient*. Aujourd'hui même, vous entendrez les préludes de ce patriotique souvenir, dans l'hommage rendu aux sentiments religieux et guerriers qui, de Bone à Constantine, et des Portes de Fer aux rivages d'Alger, ont fait de *l'Afrique française* une si puissante école pour les généraux et les soldats vainqueurs en Crimée, ou dignes de l'être. L'Académie attend la suite de cet hommage.

L'Académie n'a pas été moins satisfaite d'un autre Concours de cette année. Elle avait proposé pour *sujet* l'*Éloge de Vauvenargues*, de ce jeune officier qui fut un sage, l'ami respecté de Voltaire dont, par son âge, il eût été l'élève, âme forte et pure, supérieure aux vices de son temps, auquel il n'emprunta que l'esprit de recherche et le libre penser, en leur donnant de plus sévères limites et

une portée plus haute. Cinq ouvrages au moins, sur quarante-deux présentés à ce Concours, offraient des traces de fortes études et de talent heureux. Un discours sous le n° 38, portant pour épigraphe : « Les maximes des hommes décèlent leur cœur » (Vauvenargues, maxime 107), a paru le plus complet avec art, le plus ingénieux avec justesse. La supériorité de ce discours paraîtra surtout, quand on pourra le lire tout entier. Une autre louange lui viendra du mérite de ses concurrents, soit que, dans le n° 9, dont l'auteur est un magistrat, M. Poitou, déjà couronné dans nos Concours, on remarque la haute raison et le style de l'écrivain, soit que, dans un autre discours, n° 42, on apprécie le tour facile et vif, et l'abondance d'idées d'un jeune homme de vingt-deux ans, M. Théagène Cerfbeer. D'autres mérites, et surtout une spirituelle analyse de la philosophie de Vauvenargues, distinguent le n° 25, portant pour épigraphe : *Sursum corda !* L'auteur est M. Edmond Blanc, jeune avocat, qu'une vocation de nom et d'études appelle à d'autres succès. Un cinquième ouvrage, enfin, dont l'auteur est trop distingué pour ne réussir qu'à demi, montre, par quelques pages seulement, tout ce que la même main aurait pu faire.

En se félicitant de cette intéressante recherche sur Vauvenargues, l'Académie décerne le prix à M. Gilbert, auteur du discours n° 38, comme au meilleur interprète de ces maximes qui décélaient dans Vauvenargues un des plus nobles cœurs, dont se soient honorés les lettres. De cette étude approfondie tout à la fois et bien sentie, vous n'allez entendre, Messieurs, que des fragments trop courts et des pages détachées. Mais, dans le naturel et l'art heureux de quelques détails, votre goût éclairé devinera le mérite de l'ensemble, à ces signes de talent, que vous aimez à reconnaître.

CHOIX D'ÉTUDES

SUR

LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE, ET CONSIDÉRATIONS SUR LE GÉNIE DES HOMMES, DES TEMPS ET DES RÉVOLUTIONS.— *LE PARADIS PERDU*, DE MILTON, TRADUCTION NOUVELLE, PAR M. DE CHATEAUBRIAND.

L'illustre écrivain qui, de nos jours, a porté dans la prose française tant d'imagination et d'éloquence ne pouvait rien essayer de plus difficile, même pour lui, qu'une vraie traduction du *Paradis perdu*, de Milton; et une telle entreprise, partie d'une telle main, doit exciter au plus haut degré la curiosité des gens de goût. Car, malgré ce que laisse entendre M. de Châteaubriand sur les motifs accidentels qui lui ont imposé semblable tâche, on sent qu'il aura dû faire comme ces grands peintres de l'Italie qui, dans le travail le moins volontaire et le plus monotone, gardaient tous les scrupules de leur art et toute la beauté de leur coloris.

Quelque laborieuse d'ailleurs que fût cette tentative de traduire en prose française le poëte le plus savant et le plus hardi d'une langue plus hardie que la nôtre, l'auteur des *Martyrs* y était admirablement préparé par tous ses souvenirs et par ses propres inventions.

Élève de Milton, avant d'être son traducteur, nourri comme lui des images bibliques et, comme lui, dans la

mûre vigueur d'un talent qui ne vieillit pas, ayant épuré plutôt qu'affaibli sa verve, il semble fait pour rendre le génie du vieux barde anglais, si ce génie peut se rendre, et si nos modernes artifices de rudesse et de simplicité n'en viennent pas altérer la sublime expression, au lieu de la reproduire.

En se livrant à cette œuvre de patience, mais d'une patience mêlée d'ardeur et d'attrait poétique, M. de Châteaubriand n'a pu séparer le *Paradis perdu* des autres ouvrages de Milton, ni Milton lui-même de son siècle, ni ce siècle des temps qui l'ont précédé, et même des temps qui l'ont suivi. Et ainsi, par l'entraînement naturel d'une vive pensée, il s'est trouvé conduit à donner pour préface à sa traduction nouvelle un *Essai* sur toute la littérature anglaise. Ajoutons que là, comme dans la traduction même, M. de Châteaubriand était aidé et attiré par d'anciennes études, et qu'il avait des fragments épars à réunir, des esquisses à terminer.

Dans une histoire littéraire ainsi faite, de souvenir, par occasion, par accident, on ne peut espérer beaucoup d'exactitude et d'unité. C'est assez si, avec l'éclat du talent, elle offre des généralités intéressantes, quelques vues nouvelles, et quelques points approfondis, à côté des omissions et des lacunes inévitables, dans un travail trop rapide et trop vaste.

En réunissant d'ailleurs à l'histoire littéraire, déjà si étendue, des *Considérations sur le génie des hommes, des temps et des révolutions,* c'est-à-dire sur toutes choses, l'auteur s'est donné nécessairement une grande liberté, s'arrêtant à ce qu'il sait le mieux, négligeant ce qu'il sait moins, tantôt exact et détaillé, tantôt superficiel, ou même tout à fait oublieux; et cela, dans une proportion presque fortuite, et qui ne se mesure nullement à l'importance des sujets et des questions.

Cette marche un peu capricieuse ne déplaît pas d'abord : elle donne à un ouvrage didactique par le fond quelque chose des libres allures d'une conversation familière, enrichie d'ailleurs de réflexions élevées et de traits fort éloquents. Toutefois, après le plaisir d'une première lecture, ou même, tout en lisant, naissent bien des objections, des doutes et des regrets.

On se demande pourquoi tel nom est omis, ou jeté en passant, pourquoi telle analyse est si courte, telle notice si tronquée, tel jugement si hasardé.

On n'attendait pas de l'éloquent écrivain une longue et souvent minutieuse histoire, comme celle dont le savant Ginguené a surchargé la littérature italienne. Mais, dans un cadre resserré par le talent même, dans une revue philosophique, qui devait s'attacher surtout aux grands noms, aux influences durables, aux caractères dominants de la littérature anglaise, on aurait voulu que le travail fût fondu d'un seul jet, et non formé de pièces de rapports, ou parfois de citations également étrangères à l'auteur et au sujet. On aurait voulu que ce livre de critique eût, dans son genre, l'ordre, la suite, les justes proportions d'une composition originale.

Nous dirons quelque chose de ce qui manque pour cela, dans le plan et l'exécution de l'ouvrage.

L'auteur, très-brièvement, mais avec son expression piquante, remonte d'abord à la langue, d'où sont sortis les idiomes d'une partie de l'Europe. Mais, en parlant du latin, source de ces idiomes, fallait-il dire ? « La langue « grecque dorique, la langue étrusque et osque des hymnes « des Saliens et de la loi des Douze Tables, dont les en- « fants chantaient encore les articles en vers, du temps « de Cicéron, ont produit la langue rude de Duillius, de « Cœcilius et d'Ennius.... » Ce qui nous reste des fragments de la loi des Douze Tables, dans Cicéron et ailleurs,

n'est ni versifié, ni écrit en langue étrusque, ou en langue osque : on y reconnaît la langue latine, rude encore, mais déjà distincte et formée.

M. de Châteaubriand parcourt et caractérise par d'expressives épithètes, attachées au nom de chaque écrivain, les âges divers et les dégradations successives de la langue latine. Mais, on s'étonne, dans cette revue, de voir à côté l'un de l'autre, et comme deux anneaux consécutifs de la même chaîne, *les grammairiens Quintilien et Macrobe*, que séparent une si prodigieuse inégalité de goût et de talent, et quatre siècles d'intervalle.

Descendu de la corruption de la langue latine à la première formation des langues romanes, l'auteur passe à l'idiome anglais, qu'il met au nombre des langues *néo-latines*. Il le divise en cinq époques principales : 1° l'époque anglo-saxonne; 2° l'époque danoise-saxonne; 3° l'époque anglo-normande; 4° l'époque normande-française; 5° l'époque purement dite anglaise, quand l'*anglais* fut écrit et parlé tel qu'il existe aujourd'hui.

Mais cette dernière époque est elle-même bien variée, et renferme plusieurs âges distincts, tandis que les deux époques anglo-normande et normande-française se touchent et se confondent.

Échappé bien vite des landes grammaticales, où nous le ramènerons un moment encore, M. de Châteaubriand effleure, en passant, ce moyen âge, qui a souvent offert à son génie tant de gracieuses peintures. Il en rappelle, par un petit nombre de traits heureux et choisis, les monuments, les costumes, les fêtes, les mœurs. Là, son imagination se retrouve et s'anime, en traçant quelques tableaux qui doivent le dédommager des ennuis et des difficultés de la philologie. Puis, il entre dans la première des époques qu'il a indiquées, et il remonte directement jusqu'au chef calédonien Galgacus, dont il traduit en partie le

célèbre discours, d'après Tacite, tout en comparant, à cet égard, la fiction de l'historien romain à celle de Macpherson. M. de Châteaubriand aurait pu de même rapporter, d'après Dion Cassius, le discours moins connu et moins éloquent de la reine Boadicée aux Calédoniens. Mais, ce qui importait davantage à son sujet, il ne prouve nullement que la vieille langue anglaise, celle qui commence à paraître dans des monuments postérieurs à l'expulsion des Romains, puisse être appelée le moins du monde une langue *néo-latine*.

Il ne recherche pas non plus par quelles causes Rome, qui domina plusieurs siècles dans une partie de la Grande-Bretagne, qui y maintint de nombreuses armées et des colonies, y a laissé comparativement si peu de traces, dans les mœurs, les usages et la langue. Le César Constance, mort à York, a tenu quelque temps sa cour à Londres, comme le César Julien, à Paris.

Bien avant lui, dès l'époque d'Agricola, les indigènes de la Grande-Bretagne s'étaient adonnés à la culture de la langue romaine, qu'ils avaient longtemps repoussée. Ils commençaient à rivaliser, dans cette nouvelle étude, avec les Gaulois, devenus tout Romains eux-mêmes.

Juvénal nous le dit :

Gallia causidicos docuit facunda britannos,

« La Gaule éloquente a formé des avocats bretons, » et Tacite, avec plus de détails, montre comment, dès lors, « on « fit instruire les fils des chefs dans les arts libéraux, et on « affecta de préférer le génie des Bretons à l'art studieux « des Gaulois, de telle sorte que ceux qui d'abord avaient « rejeté la langue de Rome ambitionnèrent son éloquence : « Jam verò principum filios liberalibus artibus erudire, « et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ita

« ut qui modò linguam romanam abnuebant, eloquentiam « concupiscerent. »

Plus tard, la Grande-Bretagne fournit à Rome des empereurs, des écrivains, des hérésiarques. Si cependant l'empreinte romaine y est peu restée, ne doit-on pas surtout l'attribuer à cette continuité d'invasions du Nord, qui, sous des noms divers, vinrent, depuis le cinquième siècle, fortifier dans la Grande-Bretagne et renouveler sans cesse le même fond de génie septentrional? Ainsi, cette vieille souche bretonne, qu'avait ébranchée la faulx romaine, avivée plutôt que détruite par les Angles, les Saxons, les Danois, continua de pousser sous la domination des Normands, et fournit, en grande partie, de sa séve, l'idiome demeuré national et devenu la langue anglaise.

Ce caractère même peut se remarquer dans beaucoup de mots, que nous avions, au quinzième siècle, et que, selon M. de Châteaubriand, l'Angleterre nous a pris. Ceux de ces mots, que nous n'avons plus, sont retournés la plupart à leur origine, en redevenant exclusivement anglais. Nous les avons perdus, parce qu'ils étaient hétérogènes dans notre langue : *frisk* s'est effacé comme *isnel,* et par la même raison. Ces mots du Nord ressemblaient, parmi nous, à des plantes exotiques qui, ne trouvant ni leur sol, ni leur climat, ni leurs homogènes, disparaissent promptement.

Le caractère tout septentrional de la langue anglaise n'a guère été modifié qu'artificiellement, bien moins par la langue des usurpateurs normands aux prises avec l'instinct du pays, que par l'influence tardive des savants et des lettrés. Sous ce rapport, la langue anglaise a pris de la nôtre beaucoup plus de mots et de tours, dans le dix-huitième siècle, qu'elle n'en avait gardé de toute la conquête normande.

C'est là ce que l'illustre auteur de l'*Essai* semble ne pas avoir suffisamment remarqué, lorsqu'il place l'anglais parmi les langues *néo-latines*. Prenez l'anglais à son point de maturité; prenez trente vers de *Spencer*, ou de *Shakspeare*: à peine y trouvez-vous quelques mots où, sous l'âpreté de l'accent du Nord, on démêle encore une origine romaine. Prenez une ode de Malherbe, une page de Corneille, à peine y trouverez-vous un seul mot qui ne soit pas un dérivé, et comme une variante du latin. La richesse superflue que les Anglais se sont donnée depuis, en créant chaque jour de nouveaux mots, empruntés du français ou du latin, n'a pas détruit ce caractère primitif, mais a seulement doublé leur nomenclature.

Ce fait marque une différence profonde entre la langue anglaise et la langue française : l'une est de race teutonique, l'autre de filiation toute latine. Le génie français, par cette origine même, ne peut jamais trop se rapprocher des études classiques, dont le génie anglais a lui-même profité, mais qui ne sont pas autant son lait maternel. A cet égard, nous n'avons pas bien compris la pensée de M. de Châteaubriand, lorsqu'il se plaint « que « le calque de la littérature latine a détruit, dans notre « littérature, l'originalité du génie frank. » Quel était ce génie frank? Comment, apporté par quelques milliers de barbares, aurait-il pu s'incorporer dans toute la Gaule romaine, malgré les différences de climats et de races? Et ce calque prétendu de la littérature latine a-t-il détruit l'originalité de style de nos écrivains, les plus hardis ou les plus sages, depuis Corneille et Bossuet jusqu'à Boileau? Ne sont-ce pas, au contraire, à partir de Rabelais et de Montaigne, les génies les plus imprégnés de latin qui ont le plus enrichi notre langue, et lui ont appris des mouvements inaccoutumés, comme dit Montaigne? Notre originalité, c'est d'être, dans l'ordre intellectuel, de race

latine, avec cette condition particulière de clarté et de vivacité que le vieux Caton attribuait au langage des Gaulois de son temps : « Duas res gallica gens industriosis-« simè persequitur, rem militarem et *argutè loqui.* »

Quant à la langue anglaise, il était impossible qu'elle ne survécût pas à la Conquête normande; car c'était l'idiome commun de tous les peuples qui avaient occupé le pays; et les Normands de Guillaume, tout vainqueurs qu'ils étaient, n'y apportèrent qu'un contingent proportionné à leur nombre. De même qu'ils avaient perdu, en Normandie, l'idiome septentrional transplanté par leurs aïeux, ils devaient perdre, en Angleterre, l'idiome de leur récente patrie française, et adopter insensiblement la langue de leur dernière Conquête, si conforme à leur ancienne langue natale.

L'*Essai* sur la littérature anglaise est moins juste que piquant, lorsqu'il nous dit : « Il n'a tenu à rien que les « trois royaumes de la Grande-Bretagne ne parlassent « français : Shakspeare aurait écrit dans la langue de « Rabelais. » Cela tenait à tout, au contraire; et si la langue anglaise s'est établie, ce n'est pas parce que le parlement de 1483 a rédigé ses *bills* en anglais; mais, il les a rédigés ainsi, pour être entendu.

Quoi qu'il en soit, bien avant cette époque, l'idiome anglais avait porté[1] d'heureux fruits. Nous regrettons que l'illustre auteur n'ait accordé que peu de lignes au vieux poëte Chaucer, et n'ait pas même parlé de sa traduction du *Roman de la Rose.* Poëte lettré et poëte populaire, imitant les Latins, les Italiens, les Français, et ayant au plus haut degré l'*humour* anglaise, le tour d'esprit sérieux et moqueur, Chaucer méritait une place plus étendue, dans cette brillante esquisse des lettres anglaises. Il n'atteste

[1] *Ellis's specimens of early poets.*

pas moins que Gower la longue rivalité des deux langues anglaise et française, puisqu'il a fait quelques pièces de vers, où il les entremêle, par un refrain alternatif. Mais ses *Contes de Canterbury* sont, pour le style, comme pour les détails, la plus complète peinture de la vie et de la société anglaise du temps. On y voit, pour premiers personnages, un chevalier, un écuyer, un médecin, une abbesse, un moine, un huissier de la cour ecclésiastique, un étudiant, un *vendeur d'indulgences*, qui, réunis dans une auberge, à Southwark, où ils sont venus visiter la châsse de saint Thomas Becket, se racontent des histoires, pour amuser l'oisiveté de la soirée.

Sans comparer, comme a fait Dryden, Chaucer à Ovide, sans analyser sa vie et ses ouvrages en deux volumes in-4°, comme a fait Godwin, la critique littéraire aurait beaucoup à dire sur ce vieux *troubadour* anglais, qui parfois a conté comme Boccace, s'est moqué de la chevalerie, avant Cervantes; et qui, fort poétique d'expression dans ses vers un peu rudes et négligés, a donné en même temps à sa langue les premiers modèles d'une prose régulière et concise. Nous regrettons que l'*Essai* soit si laconique sur Chaucer, et se borne presque à le traiter de *courtisan lancastrien*, *wiclefiste, infidèle à ses convictions*, *traître à son parti, tantôt banni*, *tantôt voyageur*. Chaucer n'était ni plus courtisan, ni plus voyageur, ni plus infidèle à ses convictions que notre bon Froissart, qui recevait de si beaux présents des rois d'Angleterre : et la part même qu'il prit aux premiers essais du schisme, en Angleterre, donne un grand intérêt historique à ses ouvrages. Quelques détails à cet égard auraient pu se lier à la belle digression, que fait M. de Châteaubriand sur les hérésies qui ont précédé Luther, et sur Luther lui-même, sur ses opinions, ses combats, sa vie privée.

Quelle que soit l'étendue de ce dernier épisode, dans la

brièveté de l'ouvrage entier, M. de Châteaubriand a jugé, sans doute avec raison, que la réforme religieuse avait occupé trop de place parmi les éléments du génie anglais, pour que l'historien de ce génie ne dût pas donner quelque souvenir au plus grand des réformateurs. Il l'a fait avec sa vigueur habituelle de pinceau, et parfois en se servant des paroles et des aveux mêmes de Luther, qu'il cite d'après les fragments si bien traduits par M. Michelet.

Mais est-il bien vrai de dire que Luther n'avait point de génie? N'avait-il pas au moins le génie de la controverse et de l'invective? Ne montra-t-il pas aussi quelque génie d'à-propos, dans le moment qu'il prit pour éclater, et même quelque génie politique, dans le choix des secours, dont il étaya son audace? Bossuet pensait mieux de Luther, et lui fait une part plus belle. Par là, nous n'entendons pas systématiser la *Réformation*, où, comme dans tout événement, les circonstances accidentelles ont joué leur rôle. Mais, parmi ces circonstances, il faut placer le génie de Luther, son incomparable hardiesse, sa fougue et sa ténacité, sa bonhomie et son irrésistible violence. Le système serait de croire que les événements se développent sans les hommes, et que les causes abstraites et générales agissent d'elles-mêmes, sans force vive qui les représente et les personnifie.

Tel fut Luther : et quant à la réforme, sans la juger ici, on peut s'étonner de la nature des reproches que lui fait l'illustre écrivain, quand il l'accuse d'avoir été la cause indirecte des meurtres de la Saint-Barthélemy, des fureurs de la ligue, de la révocation de l'édit de Nantes et des dragonnades. Il est trop certain qu'il n'y a pas de crimes sans victimes; mais l'existence de la victime n'est jamais donnée comme la cause du crime. Est-il vrai également que les guerriers formés par le protestantisme soien nécessairement inférieurs à ceux du catholicisme? Tu-

renne ne gagnait-il pas aussi bien les batailles, avant sa conversion? Et enfin n'y a-t-il pas eu d'admirables capitaines, pleins *de mouvement et de vie*, qui n'étaient ni protestants, ni catholiques?

Quoi qu'il en soit de ces diverses inductions, M. de Châteaubriand revient, avec plus d'avantage, à chercher l'influence de la réforme sur la littérature et particulièrement sur la littérature anglaise.

Là se rencontrent de curieux souvenirs, Knox, Buchanan, Henri VIII aux prises avec Luther, et défendant contre lui le pape et le célibat monastique, Élisabeth enfin et son siècle. C'est là cependant, il faut l'avouer, qu'à côté d'admirables esquisses, on sent le plus les omissions de l'auteur. Dans les monuments littéraires du moyen âge anglais, s'il y a beaucoup pour l'histoire, il y a peu de choses pour le goût; et on conçoit que l'illustre écrivain ne se soit pas fatigué à un déchiffrement aussi laborieux qu'il est souvent stérile. Mais, le siècle d'Élisabeth voulait plus de détails : on ne peut en donner l'idée, avec deux pages sur Spencer, et une notice, même étendue, sur Shakspeare.

On conçoit bien des oublis inséparables d'un travail immense et précipité. Des noms intéressants pour la bibliographie britannique pouvaient ne pas arrêter M. de Châteaubriand; mais, on devait croire que, contraint de beaucoup abréger et de beaucoup supprimer, il s'attacherait surtout à deux ordres de souvenirs, ceux qui se liaient à l'histoire du génie de Milton, première occasion de cet *Essai*, et ceux qui pouvaient offrir de riches tableaux à la critique littéraire.

Sous le premier point de vue, Spencer, un des trois poëtes anglais qu'étudiait sans cesse Milton, celui-là même qu'il reconnaissait pour son modèle[1], en parlant à Dryden,

[1] « Milton has acknowledg'd to me, that *Spencer* was his original. » Dryden's Preface to *Fables*, etc.,

Spencer, dont il imite souvent les expressions vieillies et les nombres harmonieux, ne méritait-il pas quelque attention? Suffit-il de le dire ennuyeux et glacé? Sans adopter toute l'opinion des critiques anglais modernes, qui ont démesurément loué le siècle littéraire d'Élisabeth, et n'ont vu de poésie qu'à cette époque, faut-il ne tenir aucun compte de l'admiration qu'inspirait Spencer à ses contemporains? Et peut-on, en le parcourant, n'être pas frappé du vif éclat de ses peintures? L'allégorie sans doute y est fréquente : mais n'admire-t-on pas l'allégorie de la mollesse dans Boileau, et tant d'autres allégories dans Ovide? n'admire-t-on pas celle de l'injure et des prières dans l'*Iliade?* L'allégorie, où Spencer a personnifié le désespoir, est digne du génie antique et comptée parmi les plus beaux vers de la langue anglaise. En dehors de toute allégorie et de la fade apothéose d'Élisabeth, il y a d'ailleurs, dans la *Reine des fées*, un roman de chevalerie, quelquefois amusant et animé, comme Arioste, et qui réfléchit avec splendeur les faits d'armes et les jeux du moyen âge : on y reconnaît les fêtes d'Élisabeth et le génie aventureux et brillant de quelques hommes de son temps.

Nous regrettons que cet ouvrage n'ait pas réveillé dans la pensée de M. de Châteaubriand le nom de l'homme, auquel il est dédié, de ce célèbre et infortuné *Walter Raleigh,* courtisan, écrivain, guerrier, navigateur, douze ans prisonnier d'État, après une condamnation capitale, puis, délivré pour commander une expédition maritime, et mis à mort, à son retour, en vertu de son ancien jugement, mais, au fond, pour avoir trop bien combattu les Espagnols, les ennemis de son pays. On eût aimé à revoir ce souvenir sous l'énergique pinceau de l'auteur de l'*Essai.*

Raleigh, qui, par ses propres écrits, occupe une place dans la littérature anglaise, avait été le protecteur et l'ami le plus éclairé de Spencer; ils avaient partagé le triste

séjour de l'Irlande, et vécu ensemble sur cette terre de spoliation et de conquête, où Spencer composait des Pastorales, par un mensonge commun aux poëtes, comme le dit ailleurs M. de Châteaubriand.

Dans une de ces pièces mêmes, intitulée *le retour de Colin Clout*, l'influence poétique de Raleigh sur son ami est heureusement exprimée.

« Un jour, dit-il, je me tenais assis, comme c'était ma « tâche, au pied de la montagne de Mole[1], gardant mon « troupeau, parmi les frais ombrages des aunes verts qui « bordent le rivage de la Mulla : c'est là qu'un berger « inconnu vint à me découvrir, soit attiré par la douceur « de ma flûte, dont les doux accords se faisaient entendre « au loin, soit conduit vers moi par quelque hasard. Et, « quand je lui demandai de quel lieu il venait, et com- « ment il se nommait, il me dit qu'il se nommait le ber- « ger de l'Océan, et qu'il venait de bien loin, dans la « haute mer. Et, s'asseyant près de moi sous la même « ombre, il me pressa de jouer quelque air agréable; et, « quand il eut entendu la musique que je faisais, il se « sentit lui-même tout charmé; et, pour rivaliser avec « moi, il prit en[2] main ma flûte, qui avait excité l'émula-

1 One day, quoth he, I sat, as was my trade,
Under the foot of Mole, that mountain hore,
Keeping my sheep, amongst the cooly shade
Of the green alders, by the Mulla's shore.
. . . . . himself he did ycleep
The shepherd of the Ocean by name,
And said he came far from the main sea deep.
. . . . . .

2 Yet æmuling my pipe, he took in hond
My pipe, before that æmuled of many,
And played thereon; for well that skill he conned,
Himself as skillful in that art as any.

« tion de tant d'autres, et il en joua lui-même; car il « était autant qu'un autre habile en cet art... »

Nous ne suivrons pas le chant pastoral attribué par le poëte à l'entreprenant et valeureux Raleigh. Mais n'y a-t-il pas une grâce singulière dans l'allusion aux hardis voyages de ce berger de l'Océan, qui avait équipé et conduit tant de flottes, découvert la Virginie, fait trois expéditions à la poursuite du chimérique pays d'*Eldorado*, et qui venait s'asseoir près du poëte solitaire, et *sous la même ombre?*

Raleigh d'ailleurs devait se plaire à cette alliance; car, parmi toutes ses ambitions, il avait celle de la poésie. Le temps, et peu nous importe, a fait disparaître son poëme de *Cinthia*, dont Spencer a vanté les vers *délicieux*, *parfumés de nectar*, à la louange d'Élisabeth. Mais, sous la rude main du malheur, Raleigh devint plus noblement poëte : lui, que ses calomniateurs avaient accusé de tout, même d'athéisme, il fit dans sa prison quelques hymnes chrétiennes d'une grande beauté pour les sentiments et l'harmonie.

Avec tous ces titres de vie active et de talent littéraire, comme esprit original, et comme illustre malheureux, nous regrettons que Raleigh n'ait pas obtenu de M. Châteaubriand quelques-unes de ces lignes expressives qui caractérisent et fixent un souvenir. Comment n'est-il pas même nommé, dans la nomenclature un peu surabondante des plus fameux contemporains de Shakspeare[1] ?

Parmi les omissions du même genre, il faut encore indiquer le silence presque absolu gardé sur Bacon. Car la mention rapide de ce grand nom, à côté de ceux de Surrey et de Thomas More ne suffirait pas, quand même il ne s'agirait que de poésie. Nul écrivain britannique, en

[1] Tome Ier de l'*Essai*, p. 295.

effet, n'a parlé sa langue avec plus d'imagination que Bacon, et ne l'a plus enrichie. En laissant de côté ici et sa méthode philosophique, et toutes les notions qu'il a fait passer des sciences dans l'usage, Bacon devrait figurer dans l'*Essai*, comme un des premiers maîtres de l'éloquence anglaise. Ses *Essais* de morale sont, à cet égard, un modèle qu'on ne peut trop étudier. Toujours ingénieux, expressif et coloré, quelque langue qu'il parle, Bacon, quand il écrit en latin, mêle fréquemment à la vivacité des images la barbarie, ou le néologisme scolastique des termes; mais, dans sa propre langue, il n'a pas moins de correction que d'éclat. Le mérite d'habile et noble écrivain ne lui a jamais été contesté par ceux mêmes qui ont attaqué ses opinions et sa méthode, avec le plus de rigueur et d'amertume. Sa vie de Henri VII, qu'on ne peut juger sur une citation moqueuse de Voltaire, est un des meilleurs ouvrages historiques de l'Angleterre : son Atlantide, imitation de l'*Utopie* de Thomas More, mais bien supérieure au modèle, est une œuvre d'exquise élégance, quoique non terminée. Et, en tout, Bacon a exercé tant d'influence et répandu tant d'idées, que l'on conçoit difficilement un ouvrage sur la littérature anglaise, où il n'occupe aucune place. Le seul motif qu'on puisse donner de ce silence, c'est apparemment la célébrité même d'un tel nom : *De Carthagine silere, quàm parùm dicere, satius puto.* C'est aussi sans doute l'impatience qu'avait l'illustre traducteur de Milton d'arriver à Shakspeare, et de rouvrir cette large source de controverse et de poésie.

Shakspeare et Milton, les deux grandes renommées, les deux puissances originales de la poésie anglaise, offrent, en effet, un singulier contraste : l'un le plus inculte, le moins lettré, l'autre le plus érudit des poëtes. Et toutefois, malgré cette différence d'origine, il y a beaucoup d'affinité entre leurs deux génies : et même dans leurs plus

heureuses inspirations, là où ils sont vraiment gracieux ou sublimes, ils ont l'un et l'autre cette même affinité avec les plus grands génies des siècles classiques. Tant il est vrai, comme l'a dit un érudit, homme de talent, qu'*il n'y a pas deux théories de l'art d'écrire;* mais une règle éternelle du grand, du simple et du beau, type de l'âme humaine, qui admet et renferme les différences individuelles, comme le type du visage humain, dans ses lignes primordiales, laisse place à toutes les variétés et à tous les caractères de la physionomie ! Que si vous prétendez changer ce type originel, vous ne créez pas, vous défigurez ; et vos innovations sont des monstres.

Cette conséquence sort avec une grande énergie des beaux chapitres de M. de Châteaubriand sur Shakspeare, et des considérations neuves, des généralités éloquentes, ou des spirituelles boutades, que lui inspire encore ce sujet traité tant de fois. Là se retrouve la manière de l'auteur du *Génie du christianisme*, dans ce qu'elle a de plus éclatant et de plus élevé, avec une pointe d'humeur et de gaieté, qui rend sa critique aussi amusante qu'elle est sévère et sensée. On avait déjà traduit et fait remarquer le beau sonnet de Milton à la gloire de Shakspeare. Il appartenait à l'auteur de l'*Essai*, lorsqu'il réunit les témoignages épars de Milton sur Shakspeare, de Michel-Ange sur Dante, du Tasse sur Camoëns, de s'écrier éloquemment : « Est-il rien de plus admirable que cette « société d'illustres égaux, se révélant les uns aux autres « par des signes, se saluant et s'entretenant dans une « langue d'eux seuls connue ! »

Cette liste d'illustres égaux n'est pas close; et la postérité y comprendra sans doute le peintre des *Martyrs*, jugeant et traduisant Milton.

Mais revenons à Shakspeare, dont l'étude prépare si bien à celle de Milton. Ici, nous aurons encore quelques

doutes à soumettre à l'auteur de l'*Essai* : ce ne sera pas sur les deux jugements opposés, qu'il a portés de Shakspeare, à des époques diverses; ce ne sera pas sur le reproche qu'il se fait de l'avoir autrefois examiné avec la *lunette classique*, « instrument excellent, dit-il, pour « apercevoir les ornements de bon et de mauvais goût, « mais microscope inapplicable à l'observation de l'en- « semble; » ce ne sera pas, enfin, pour avoir comparé la *phraséologie* de Shakspeare au style emphatique et barbare d'un versificateur français du seizième siècle, auteur de la *Guisiade*. Ce jugement sur la *lunette classique*, et ces propositions pour ou contre Shakspeare pourraient être fort contestés, sans doute; mais nos remarques, porteront sur un autre point, qui tient plus à l'histoire littéraire, et a fort occupé la critique anglaise, dans ces derniers temps. Il s'agit de l'art dramatique, au siècle d'Élisabeth.

« Les auteurs dramatiques, contemporains de Shaks- « peare, dit M. de Châteaubriand, étaient Robert Green, « Heywood, Decker, Rowley, Peel, Chapman, Ben Johnson, « Beaumont, Fletcher : *Jacet oratio.* » Le nombre seul de ces écrivains avertit que le génie de Shakspeare n'a pas été aussi spontané et aussi solitaire qu'on le croit ordinairement. Mais ce n'est pas tout; cette liste est peu exacte; et il y manque plusieurs hommes qui mêlèrent à l'irrégularité du théâtre de leur siècle beaucoup de force ou d'élégance, Marlowe l'auteur de Faust, Midleton, Ford, et enfin Massinger, pur et pathétique écrivain, tant admiré de nos jours par le savant Gifford.

En général, nous ne croyons pas aux réhabilitations tardives en littérature; et nous ne supposons pas qu'il y ait dans le passé, non plus que dans le présent, de grands génies méconnus, que la critique puisse découvrir et mettre en lumière. Mais, l'abondance de verve théâtrale, qui marqua l'époque d'Élisabeth, ne nous paraît pas chose

douteuse, ni récemment découverte. A part même Shakspeare, cette époque fut singulièrement féconde en œuvres dramatiques, mêlées de barbarie et de grandeur; et, quoique le nom de Shakspeare ait seul prévalu sur les autres renommées dramatiques du temps, et les ait obscurcies de sa lumière, il est facile de trouver, un peu avant lui et autour de lui, chez des auteurs anglais inconnus en France, quelques traces d'une puissance presque égale à la sienne, et comme des effluves du même génie.

Apparemment, dans les grandeurs historiques de cette époque, dans ses catastrophes sanglantes, depuis l'échafaud de Marie Stuart jusqu'à l'échafaud d'Essex, enfin, dans la personne même d'Élisabeth, austère, vindicative, passionnée, aimant les fêtes comme une femme, la politique et la guerre comme un grand roi, il y avait quelque chose qui suscitait particulièrement cette imagination sérieuse, âme de la tragédie. Peut-être aussi, là où plusieurs réussissent à la fois, doit-on présumer que le succès était moins difficile; et les grands effets d'un art mêlé de barbarie sont, à tout prendre, plus accessibles et plus communs que la perfection du génie. Je le croirais volontiers, en voyant, à côté du minerai d'or de Shakspeare, d'autres veines précieuses et longtemps négligées sillonner le même fonds. La singularité du génie de Shakspeare en paraîtra moins soudaine, moins étonnante; mais elle sera mieux comprise; et cette comparaison instructive méritait d'occuper l'historien de la littérature anglaise.

A part cette omission, qui nous cache la véritable éducation de Shakspeare, celle qu'il reçut de ses prédécesseurs et de ses rivaux, tout ce que dit M. de Châteaubriand est instructif et piquant, et semble neuf, ou rajeuni par l'expression.

Les sonnets de Shakspeare lui ont fourni plus d'un indice, ou d'une conjecture ingénieuse sur la vie peu

connue de ce grand poëte. Seulement est-il bien vrai, d'après ce témoignage, que Shakspeare ait jeté ses poëmes dramatiques sans aucun souci de l'avenir, et qu'il n'ait pas eu, comme on dit aujourd'hui, conscience de son génie? Pope avait assuré quelque part, que Shakspeare est devenu immortel, malgré lui, *grew immortal in own despite*; et l'auteur de l'*Essai*, en répétant cette opinion commune, qu'il appuie de la traduction inexacte d'un sonnet de Shakspeare, fait, sur la vanité de la gloire, des réflexions éloquentes et trop désintéressées. Mais, Shakspeare lui-même nous dit le contraire dans un autre sonnet: Il y promet l'immortalité[1] à l'ami puissant, dont il célèbre les vertus. « Quand[2], lui dit-il, vous serez enseveli, aux yeux « des hommes, vous aurez pour monument mon vers « heureux, que liront un jour des yeux qui n'existent pas « encore. Un jour, des voix à naître raconteront votre « existence, alors que tous vos frères de ce monde seront « morts. Vous vivrez (telle est la puissance de ma plume), « là où la respiration est le plus vivante, dans la bouche « même des hommes. » Sauf le jeu de mots du dernier vers, Horace n'eût pas mieux dit à Mécène.

Les sonnets de Shakspeare, au reste, sur lesquels on a déjà beaucoup écrit, seraient à eux seuls dignes d'un long et piquant chapitre : le sujet de ces petits poëmes tra-

[1] Your name from hence immortal life shall have :
. . . . . .
. . . . . .
When[2] you entombed, in men's eyes, shall lie,
Your monument shall be my gentle verse,
Which eyes not yet created shall o'er-read;
And tongues to be your being shall rehearse,
When all the breathers of this world are dead :
You still shall live; such virtue hath my pen!
Where breath most breathes, even in the mouth of men.

vaillés à la façon de Pétrarque, ou du moins de ses imitateurs anglais, Daniel et Surrey, paraît souvent une énigme; les allusions en sont curieuses; la forme en est d'un art exquis de langage. Le sens, que l'illustre traducteur a manqué trop souvent, par oubli de quelques idiotismes, est en général mélancolique et profond.

Mais un autre nom, un autre sujet semble attendu par le lecteur, et nous domine : c'est le nom, la vie, le génie de Milton, de celui-là même auquel se rapporte tout le travail de M. de Châteaubriand, et dont il s'était déjà tant de fois occupé, dans ses études de jeunesse, dans ses grands ouvrages de critique, et d'imagination, dans ses controverses politiques et jusque dans son discours de réception préparé pour l'Académie. Il semble, en effet, que M. de Châteaubriand, presque toujours, ait eu à sa droite, ou à sa gauche, cette grande vision de l'Homère anglais. A qui l'interrogerait sur sa route, sur son but, ses efforts, il pourrait parfois répéter, en changeant le nom, la réponse de cet Anglais royaliste : « Je vais, où « me conduit l'ombre de Montrose. »

Ainsi, dans quelques chapitres tout littéraires de son *Génie du Christianisme,* la poésie biblique de Milton était magnifiquement célébrée : Un chant presque entier des *Martyrs* lui était emprunté et reproduisait jusqu'aux horreurs bizarres de l'allégorie du péché et de la mort. Plus tard, le vote de Chénier, dans le procès de Louis XVI, rappelait à M. de Châteaubriand l'apologie régicide de Milton, pour le peuple anglais, et le long anathème, dont ce souvenir avait frappé l'immortel auteur du *Paradis perdu.* Enfin, en répondant à un des proscripteurs de Louis XVI, M. de Châteaubriand heurtait encore et prenait à pleines mains, pour les briser, quelques-uns des sophismes meurtriers, que le fanatique *Secrétaire* du long parlement avait transmis aux impitoyables athées de la Convention.

Après ces préludes tant répétés, sur un même sujet, il n'y avait plus, ce semble, pour M. de Châteaubriand, qu'une manière d'y revenir, l'étude impartiale, la contemplation attentive du grand poëte, dans son grand ouvrage. Sans doute les incidents de la vie, les troubles de l'âme, les rêves de l'imagination, au milieu des épreuves et sous l'angoisse de la réalité, ne devaient pas être retranchés de cette étude; mais, ils n'en étaient qu'un côté secondaire. Le divin poëte, le poëte dégagé des vapeurs de la terre et rayonnant d'une lumière céleste, dans l'apothéose de son génie; c'était là ce qui devait rester de Milton, pour son interprète.

Cela, M. de Châteaubriand l'a compris admirablement et marqué de même. Je n'en voudrais pour preuve que son parallèle, si court et si poétique, entre Bossuet et Milton, entre le sublime orateur et le sublime poëte :

> Quique sacerdotes casti dùm vita manebat.
> Musæum, ante omnes,

A cette hauteur, rien n'apparaît plus que le rayon de feu de Moïse posé sur la mître de l'évêque, ou sur la couronne du poëte.

Une des affinités singulières de ces deux génies, c'était leur puissance d'imagination studieuse et d'enthousiasme. Ils voyaient l'Orient par la Bible; ils voyaient l'invisible et le surnaturel par les yeux des prophètes.

M. de Châteaubriand admire, dans Bossuet, la reine Marie-Thérèse, « courant aux autels, pour y goûter, avec « David, un humble repos, et s'enfonçant seule dans son « oratoire où, malgré le tumulte de la Cour, elle trouvait « le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si « souvent témoin des gémissements de Jésus. » Il lui semble qu'en cela l'évêque a naïvement décrit sa propre extase dans le temple, et parmi les bruits du monde, qu'il

traverse, sans y mettre son cœur. N'est-ce pas avec le même naturel, la même vérité de croyance, sous une forme plus poétique encore, que Milton, oublié, proscrit, aveugle, saluant la lumière qui ne visite plus ses regards obscurcis, atteste dans quelques vers sa contemplation assidue et son mélancolique amour des lieux saints :

« Car, pour cela[1], dit-il, je ne cesse pas davantage d'errer « là où les Muses hantent la claire fontaine, le bocage om- « breux et la colline dorée du soleil, épris que je suis moi- « même de la passion des chants divins. Mais, toi surtout, « ô Sion, toi et les ruisseaux bordés de fleurs qui, plus bas, « baignent tes pieds sacrés et murmurant s'écoulent, je « vous visite, dans la nuit ; et parfois je me rappelle ces « deux autres, mes égaux dans le malheur (puissé-je de « même leur être égal en gloire !) l'aveugle Thamyris et « l'aveugle Homère, et Tirésias et Phinée, prophètes an- « tiques ; et alors, je me nourris de pensers qui font se « mouvoir d'eux-mêmes les nombres harmonieux, comme « l'oiseau, durant sa veille, chante dans l'obscurité et, « caché sous l'ombrage le plus épais, module son nocturne « concert. »

Ne s'arrêtant, comme il en a le droit, qu'aux grands traits du parallèle entre Milton et Bossuet, M. de Châteaubriand y jette un charme majestueux. Quoi de plus beau que son regret sur l'ignorance mutuelle, où ces deux génies, de même race et de même date, ont vécu l'un de l'autre,

1 Yet not the more
Cease I to wander, where the muses haunt
Clear spring, or shady grove, or sunny hill,
Smit with the love of sacred song ; but chief
Thee, Sion, and the flowery brooks beneath,
That wash thy hallow'd feet and warbling flow,
Nightly I visit.

Book III.

à travers quelques lieues de mer et les antipathies profondes qui les séparaient?

Bossuet avait sans doute entendu parfois citer Milton, comme le criminel défenseur d'une cause impie, comme un rhéteur factieux et sanguinaire, tombé sous le fouet d'un autre protestant plus honnête homme, le docte Saumaise. L'austère Milton, entre ses recherches érudites et ses rêves poétiques, ne soupçonnait pas peut-être qu'il y avait dans la Cour papiste et l'Église profane de France, une autre voix formée sur celle des prophètes, enrichie de tous les trésors des livres saints, et, comme la sienne, sublime et simple, mais pour honorer, pour instruire les grandeurs de la terre, et non pour les insulter et les abattre.

Aussi, ces deux hommes extraordinaires, inconnus l'un à l'autre, leur admirateur, poëte comme eux, les compare à deux aigles des montagnes, dont les aires sont séparées par de lointaines distances et qui ne se rencontrent pas dans la hauteur de leur vol, parce qu'il faut à leur instinct de solitude un grand espace vide dans les cieux.

Admettons ces images, ces fantaisies d'admiration heureusement expressives, parce qu'elles font sentir la puissance du génie, pour peindre ce qui lui ressemble à lui-même; mais, ne craignons pas d'ajouter quelques indices plus modestes glanés à la suite. Il n'est pas indifférent de rechercher dans la variété des écrits de Milton, dans ceux qui paraissent le plus éloignés et le plus indignes de son œuvre sublime, la trace première de cette œuvre, et comme les signes précurseurs de la grande création, qu'il a si longtemps portée dans son sein, entre les orages et les méditations de sa vie.

Ce n'est pas assez que jeune, durant ces secondes et libres études qui succédèrent pour lui, dans la retraite, à la vie laborieuse des universités, il ait épuisé d'une insa-

tiable ardeur la philosophie, l'histoire, la poésie grecque, qu'il en ait embrassé de mémoire les plus grandes beautés, qu'il en ait écrit la langue, que tout ce qui reste des lettres latines lui fût présent, comme une autre antiquité plus récente et toute familière : ce n'est pas assez qu'à la prédilection pour l'orient biblique, à la lecture assidue de l'hébreu, il ait joint la passion et le goût habituel de l'italien moderne, qu'il en ait su par cœur le plus grand poëte, qu'il en ait imité savamment la poésie, qu'il en ait étudié d'instinct l'harmonie sous le ciel de la Toscane, et dans les fêtes des prélats romains ; à tous ces préludes, à tout ce noviciat fécond, ajoutez la pensée toujours présente, le rêve, l'ambition du poëme divin, qu'il devait accomplir presque au terme de sa carrière, dans la maturité de son génie et de son malheur.

Feuilletez, en effet, ses traités de controverses théologiques, que notre goût dédaigne, et qui furent le début et l'arme de Milton, dans la révolution anglaise. Sous la subtilité savante des questions et l'âpreté du langage, vous entrevoyez, comme par échappées, la lumière de ce ciel poétique, auquel il aspire : vous lisez un premier traité sur la réformation de l'Église, plein d'amères injures contre les prélats, les bénéficiers et contre tous les abus vrais ou faux de l'Église anglicane. L'impétueux controversiste s'arrête enfin, pour invoquer le Dieu révélateur et juge et le prendre à témoin de l'innocente intention de ses attaques si vives : il pressent l'époque, où elles ne seront plus nécessaires, pour défendre la vérité pure, et pour la délivrer d'un honteux asservissement ; il salue avec transport cette heure favorable ; et, il y voit pour lui-même le commencement d'un autre ministère.

« Alors, s'écrie-t-il [1], parmi les hymnes et les alléluia

[1] Then, amidst the hymns and halleluiahs of saints, some one

« des saints, quelqu'un peut-être saura se faire entendre, « donnant un ton élevé à ses offrandes, et, sur des rythmes « nouveaux et majestueux, chantant et célébrant, ô mon « Dieu, tes divines miséricordes et tes merveilleux juge- « ments sur ce peuple, pendant toute la durée des âges. »

Dans un autre ouvrage, non moins technique et non moins amer, la même pensée reparaît avec plus d'étendue et presque sans voile, comme si le poëte touchait au moment de la mettre en œuvre. « Le temps, dit-il[1], n'est pas « aujourd'hui favorable, et peut-être paraîtrai-je trop indis- « cret de donner, en quelque sorte, un compte exact de tout « ce que l'esprit, au dedans de lui-même, dans le champ « vaste de sa rêverie, est libre de se proposer, même d'am- « bitieuses espérances et de rudes entreprises, soit l'œuvre « épique, dont les deux poëmes d'Homère et ceux de Vir- « gile et du Tasse sont un modèle développé, et le livre « de Job un modèle concis, soit l'alternative de savoir « s'il faut, en cela, rigoureusement observer les règles « d'Aristote, ou suivre la nature, ce qui, chez ceux qui « connaissent l'art et se servent du jugement, n'est pas « une transgression, mais un rehaussement de l'art lui- « même; soit enfin, la question quel roi, ou quel cheva- « lier, avant la Conquête, pourrait être choisi, comme type « d'un héros chrétien ? »

« Et, comme le Tasse laissait au gré d'un prince d'Italie « de lui commander d'écrire, ou sur l'entreprise de Gode- « froi contre les infidèles, ou sur Bélisaire marchant contre « les Goths, ou sur Charlemagne contre les Lombards;

may perhaps, be heard offering, at high strains in new and lofty measures, to sing and celebrate thy divine mercies and marvellous judgments in this land, throughout all Ages. — *Milton's in the first Treatise of reformation.*

[1] *Milton's a Treatise, on the reason of church government.*

« de même, si quelque confiance peut être donnée à l'ins-
« tinct de la nature et aux hardiesses de l'art, et s'il ne se
« rencontre point à cela quelque obstacle, dans notre cli-
« mat, ou dans la condition de ce siècle, peut-être ne serait-
« il pas téméraire à moi, sur la foi de la même étude et du
« même zèle, d'offrir un choix semblable à faire, parmi les
« sujets de notre ancienne histoire.

« Il me semblait possible encore, soit d'essayer si ces
« compositions dramatiques, domaine de Sophocle et
« d'Euripide, ne paraîtraient pas plus instructives et plus
« exemplaires pour un peuple, soit, dans l'occasion, d'i-
« miter ces odes magnifiques et ces hymnes, où Pindare
« et Callimaque, en quelques points, s'élèvent si haut.

« Mais, les cantiques nombreux, épars dans le livre de
« la loi et des prophètes, dépassant tout cela de beaucoup,
« non pas seulement pour la divinité du sujet, mais pour
« l'art même de la composition, peuvent être aisément
« montrés supérieurs à tous les genres de poésie lyrique,
« et par eux-mêmes incomparables.

« De telles grandeurs poétiques, où qu'elles se ren-
« contrent, sont le don inspiré de Dieu, rarement accor-
« dées, mais à quelques-uns, dans chaque nation, bien
« que la foule les méconnaisse : elles peuvent, en dehors
« même de la chaire évangélique, nourrir et fomenter
« dans un grand peuple, les semences de vertu et de
« civilité, apaiser les troubles de l'esprit, monter les
« affections de l'âme au véritable ton, célébrer, dans
« de glorieuses et nobles hymnes, le trône et le cor-
« tége du Dieu tout-puissant, et ce que sa haute Provi-
« dence permet d'épreuves, dans son Église; puis en-
« core, chanter les victorieuses agonies des martyrs
« et des saints, les exploits et les triomphes des justes
« et pieuses nations, dans leur lutte vaillante soutenue
« par la foi, contre les ennemis du Christ, et déplorer

« les rechutes générales des Royaumes et des Pouvoirs « deviés de la justice et du vrai culte de Dieu.

« Enfin, tout ce qu'il y a dans la religion de saint et de « sublime, dans la vertu d'aimable et de majestueux, tout « ce qui excite la sympathie et l'admiration, dans les « vicissitudes extérieures de ce qui est appelé fortune, « et dans les subtils détours et les reflux des pensées « intérieures, toutes ces choses cette force poétique « sait les peindre et les décrire avec leur puissante dou- « ceur, enseignant et déployant le code entier de la sain- « teté et de la vertu, avec toutes les autorités de l'exemple ; « et, sous l'impression d'un tel charme, près de ceux-là « surtout, dont le goût gracieux et délicat ne regarde pas « volontiers la vérité même, s'il ne la voit élégamment « parée, elle réussit si bien que, tandis que les sentiers « de la vertu et de la vie sainte paraissent aujourd'hui ra- « boteux et difficiles, quoiqu'ils soient réellement aisés et « agréables, ils paraîtront alors à tous les hommes faciles « et agréables, lors même qu'il seraient laborieux et rudes. »

Après cette effusion de rêves et de projets poétiques échappés de l'âme de Milton, avec une abondance, qui se marque même dans l'entraînement presque irrégulier et la longueur, pour ainsi dire, indéfinie des périodes, le grand controversiste s'arrêtait, comme pour reprendre sa tâche austère. Il s'excusait même de cette révélation anticipée, comme d'une distraction dans le combat, qu'il soutient, à ce moment. Mais, du milieu de ce repentir, il retombait dans son illusion poétique, par un irrésistible penchant, qui devait lui arracher bien d'autres sur la perte de tant de jours de sa vie, enlevés au calme heureux des lettres par la passion et la haine. Qu'il nous soit permis d'extraire et de traduire encore d'un de ses pamphlets théologiques cette page, sans laquelle toute la poésie de Milton ne serait pas connue !

« Cette chose, que j'avais à dire et ces projets qui ont vécu « toujours au fond de moi, depuis que j'ai pu me sentir « capable de quelque effort glorieux à mon pays, je re- « viens encore à demander excuse des urgents motifs qui « m'en ont arraché l'aveu, par une révélation avortée « et précoce. L'accomplissement de ces projets dépend « d'une puissance, qu'il est au-dessus de l'homme de « promettre, n'était seulement que nul n'y aspira d'une « plus vive ardeur, que nul n'y travaillera d'une plus infa- « tigable constance, que j'ose la promettre pour moi-même, « autant que pourront s'étendre ma vie et mon loisir.

« Je ne vois pas sujet de honte à prendre avec tout lec- « teur éclairé cet engagement que, sous peu d'années, je « pourrai m'acquitter envers lui par le payement de l'œu- « vre, dont je me reconnais aujourd'hui débiteur; car, ce « n'est pas une œuvre à naître du milieu des feux de la jeu- « nesse, ni des vapeurs du vin, comme celle qui s'échappe « et se perd, au sortir de la plume d'un amoureux vulgaire, « ou de la verve de table d'un parasite rimeur. Cette œuvre, « non plus, ne sera pas obtenue par une invocation à la « déesse Mnémosyne et aux Sirènes ses sœurs, mais par « une ardente prière[1] à cet esprit éternel qui peut enrichir « de toute éloquence et de toute science, et qui envoie son « Séraphin, avec un charbon consacré sur son autel,

[1] Milton parle d'une ardente prière : « Devout prayer to that eternal spirit, who can enrich with all utterance and knowledge, and sends out his seraphim with the hallowed fue of his altar, to touch and purify the lips of whom he pleases. » Bossuet se rencontrait avec Milton dans le même langage, mais avec un accent de hauteur épiscopale, lorsque ayant rapporté quelques indécentes rêveries du mysticisme, il ajoutait : « Mais passons : et vous, ô Seigneur, si j'osais, « je vous demanderais un de vos chérubins, avec le plus brûlant de « ses charbons, pour purifier mes lèvres souillées par ce récit, « quoique nécessaire. »

« pour toucher et purifier les lèvres de qui il lui plaît.

« A cela doit être ajoutée une lecture intelligente et « choisie, un esprit constant d'observation, une vue jetée « sur tous les arts libéraux et toutes les grandes affaires, « jusqu'à l'heure où, pour l'acquit de cette tâche prépa- « rée à mes périls et dépens, je ne refuserai pas de « venir braver l'attente de ceux qui n'auront point hésité « à risquer leur confiance, sur les meilleurs gages que je « puis leur donner.

« Il ne me satisfait pas d'avoir ainsi révélé[1] mon dessein, « bien avant l'exécution ; mais, du moins, je m'assure par « là de rendre manifeste, avec quel déplaisir, je souffre d'in- « terrompre la poursuite de semblables espérances et d'a- « bandonner une tranquille et plaisante solitude, nourrie « d'heureuses et intimes pensées, pour m'embarquer sur « une orageuse mer de bruit et de rauques disputes, em- « porté loin de la brillante image de la vérité, que j'ai- « mais à contempler, dans l'atmosphère douce et calme « d'études délicieuses. »

En citant ces paroles d'une émotion et d'une harmonie toute charmante dans l'original, un compatriote, un adorateur de Milton déplorait, par d'autres motifs, cette longue et pénible distraction du poëte : il gémissait, pour la gloire et les arts, que l'époque vigoureuse de cette noble vie, que ces années, où l'imagination a les ailes tendues, se soient

[1] Although it nothing content me to have disclosed thus much before hand, but that I trust hereby to make it manifest with what small willingness, I endure to interrupt the pursuit of no less hopes than these, and leave a calm and pleasing solitariness, fed with chearful and confident thoughts, to embark in a troubled sea of noise and hoarse disputes, put from beholding the bright countenance of truth, in the quiet and the still air of delightful studies.

On the reason of church government.

indignement et stérilement consumées sur des sujets éphémères.

Notre dédain moderne des querelles religieuses pourra penser de même. Mais, ne serait-il pas plus juste de croire que ces labeurs, dont l'âpreté sévère, obsédant l'âme de Milton, y refoulait la poésie, en épuraient, en redoublaient la flamme interne? Tout ce qui, dans le cours de la vie se perd de temps, pour tel ou tel emploi de la pensée, n'est pas perdu pour la pensée même. Chaque homme supérieur a, sans doute, en soi un certain trésor de puissance active qu'il peut déployer plus ou moins vite, mais qui ne s'épuise point par le retard. Et peut-être, d'après la vocation même du génie de Milton, avec l'antique et sombre gravité, où se plaisait sa poésie, convenait-il à semblable poésie de se produire, surtout dans cette arrière-saison sérieuse et triste, entre la maturité complète de l'esprit et le déclin commencé du corps, sous les souffrances de l'âme et après toutes les rudes épreuves de la vie.

Gardons-nous donc de nous plaindre, ni de plaindre Milton de ces délais inspirateurs, de ces distractions fécondes et de cette création tardive, qui furent imposés à son génie.

Tantæ molis erat divinum condere carmen!

Grâce à de telles conditions, en effet, il ne se fit pas seulement dans la tête et le cœur du poëte ce qui nous étonne, cet amas extraordinaire de science et d'images, de souvenirs et de passions, de rêveries sans limite et d'émotions présentes. Tout l'homme fut dominé par la préparation de son œuvre : l'homme tout entier fut le moule du grand

poëte. Cela se voit encore, à quelques aveux, à quelques retours personnels jetés, à travers sa polémique. « Je « fus, dit-il quelque part, confirmé dans la croyance « que celui qui ne veut pas être déçu de son espoir d'é- « crire pour l'avenir de grandes choses, devait être lui- « même un véritable poëme, un ensemble et un modèle « de ce qu'il y a de plus honorable, n'essayant pas de « chanter les louanges des hommes héroïques, ou des ci- « tés illustres, à moins qu'il n'ait en soi l'expérience et « la pratique de tout ce qui est digne de louange. »

Et puis, à cette expression naïve d'un vertueux orgueil il ajoutait quelques détails de sa vie domestique, qu'il se croit obligé de faire connaître, pour répondre à des calomnies de parti contre sa foi et ses mœurs. Il nous peint cette journée commencée si matin et toute remplie de travail : « Nos retraites du matin, dit-il, se font, où « elles doivent se faire, au logis, non dans la somnolence et « à digérer les mets trop abondants d'un festin de la nuit, « mais debout et au travail, dans l'hiver, avant que le son « d'aucune cloche éveille les hommes, pour le labeur, « ou la prière, dans l'été, presque toujours avec l'oiseau « qui se réveille le premier, ou pas beaucoup plus tard; « et cela, pour lire les grands auteurs, ou les faire lire, « devant moi, jusqu'à ce que l'attention commence à se « lasser et que la mémoire ait reçu sa pleine charge; puis, « viennent quelques exercices utiles et nobles, pour pré- « server la santé et la vigueur du corps, et pour que son « obéissance à l'âme soit agile, prompte et non appesantie « par la matière. »

Sans doute, à ce long noviciat de l'inspiration épique, à cette éducation austère du corps, à cet infini travail de l'âme, à cette science, à cet enthousiasme, à ce génie volontairement différé, pour des devoirs réels ou prétendus, le poëte ne joignit que trop l'ardeur de la passion et cette

haine farouche, qui naît des troubles civils; mais, cela aussi, fût-il un tort pour sa mémoire, dut servir à son œuvre et accroître sa puissance. Lui-même, parlant de quelques-uns des écrits de controverse, aujourd'hui reprochés à son nom, s'ils ne sont oubliés, il nous dit, « que s'il ne les avait pas faits et publiés, il aurait en-« tendu dans son cœur, tout le reste de sa vie, un cri de « découragement et de remords; » et rien ne nous affirme que, dans ce fanatisme de fausse conscience que fait la passion, il n'ait pas rangé parmi ses devoirs prétendus les attaques mêmes contre un roi déjà victime et les insultes à son cercueil.

Ce fut là le plus triste accès de la violence implacable, où le zèle religieux, l'horreur du despotisme royal, la passion de la liberté républicaine emportèrent Milton. Essayerons-nous d'en atténuer le tort chez un esprit, qui semble d'ailleurs avoir été naturellement généreux, et ouvert à tous les instincts de douceur et d'humanité? Faut-il penser que, selon le génie du temps, la préoccupation même de la Bible aidait à ce féroce aveuglement et faisait du malheureux Charles, sous la main de ses vainqueurs et de ses juges, une sorte de roi Agag, immolé sans pitié, même par la tribu sainte? Mais la vaste science de Milton, son étude des historiens, des philosophes, quelques-uns des jugements mêmes épars dans ses écrits sur les égarements des foules populaires, le montrent accessible à toutes les lumières de la politique et de cette modération généreuse, que recommandent Aristote et Plutarque. Milton était digne de penser comme Sidney, sur la condamnation de Charles Ier; il méritait de ne pas faire l'apologie des juges, après le meurtre, et n'aurait jamais dû tremper sa plume dans le sang du supplicié. Jamais si noble génie ne fit plus grande faute.

Selon toute apparence, Milton ne fut conduit là que par degrés, sous l'irritation croissante de la polémique, l'amertume des représailles, et aussi peut-être par les liens d'attachement et de parenté, qui l'unissaient au président de la Commission régicide, au jurisconsulte Bradshaw. La première attaque de Milton contre le roi Charles, bien qu'injuste, sur quelques points, n'avait pas été sans graves motifs : elle dénonçait la fatale erreur du roi dans ses essais de rapprochement avec les catholiques irlandais, et faisait remonter vers lui un soupçon de complicité sanglante, ou d'indulgence odieusement calculée.

Engagé si avant, ulcéré des haines qu'il excitait, endurci dans sa passion par les sacrifices qu'il croyait lui faire, et se vantant d'user les restes de sa vue au travail qu'il appelait la *Première* et la *Seconde Défense* du peuple anglais, Milton ne vit plus dans cette œuvre que vérité, patriotisme, courage. Tout se transformait pour lui : il fait du président Bradshaw le plus noble portrait : « Science des lois, élévation de génie, « pureté morale, indépendance, sérénité, douceur. Infa- « tigable dans les conseils et les emplois publics, seul « répondant à tous, hospitalier et magnifique dans sa « maison, le plus fidèle, le plus sûr des amis, le plus « prompt à reconnaître les services, le plus généreux à « les payer de retour, empressé à secourir de sa fortune « les hommes pieux, les savants, tous ceux que distingue « quelque don de l'esprit, et aussi les hommes de guerre, « les braves atteints par le malheur et, lorsqu'ils n'ont « pas besoin de son secours, les accueillant du moins de « ses égards et de son affection. — S'agit-il de la cause « d'un opprimé à défendre? faut-il lutter contre la faveur, « ou la violence des puissants? faut-il accuser l'ingrati- « tude publique envers quelque bon serviteur du pays? « Personne ne verra faiblir, dans cet homme, ni l'élo-

« quence, ni la fermeté; personne n'ambitionnera pour « soi un défenseur plus capable et plus intrépide, un ami « plus tutélaire et plus éloquent que celui, dont ni me- « naces, ni craintes, ni séductions ne pourraient jamais « troubler la droiture de cœur, ou altérer la fermeté d'âme « et l'inébranlable contenance[1]. »

Ce sont là de belles paroles, pour relever le caractère de l'homme qui, dans le procès de Charles Ier, ne se montra qu'un dur et implacable légiste. Ajoutons seulement que si Brasdhaw fut un instrument docile de Cromwell, il ne fut pas un instrument avili. Mandé devant le conseil du protecteur, après le coup d'État contre le Parlement, il refusa de recevoir une nouvelle Commission de principal juge pour le comté de Chester; et il commença sa tournée ordinaire, comme s'il eût agi de plein droit, et sans égard au Pouvoir nouveau.

Bientôt après, exclu de tout, il se retira dans sa maison, et frappé de maladie, mais non affaibli de courage, il se prépara religieusement à la mort, en croyant pouvoir compter parmi ses mérites, au tribunal de Dieu, la terrible sentence, que lui-même avait prononcée.

Nul doute que ce fanatisme si grave et si sincère d'un parent et d'un ami n'ait dû être contagieux pour Milton. Quelques détails particuliers attestent d'ailleurs un commerce intime entre le lord Président et le Secrétaire latin du conseil d'État. Quelque temps après le procès du roi, une lettre de Bradshaw au lieutenant général Cromwell, déjà tout puissant, demandait, pour alléger le travail de Milton, presque aveugle, le secours d'un secrétaire adjoint, et désignait à cet office le poëte latin Marvel, le disciple et l'ami du grand poëte. Le vœu fut aussitôt rempli; et Milton, déchargé des détails de son emploi, n'en mit que

[1] Milton's Works, vol. II.

plus d'infatigable ardeur dans les œuvres de controverse publique, dont il se chargea, devant le monde et la postérité.

D'odieuses vengeances de la faction contraire, l'exemple de deux membres de la haute cour assassinés en Hollande par des émigrés royalistes, avaient élevé d'autant plus la fierté de Milton, par le mépris du péril et l'indignation contre des crimes partis de si bas. Il gardait d'ailleurs, comme Bradshaw lui-même, la conscience de n'avoir démenti sa première cause par aucune faiblesse, et de point abandonner pour un maître la liberté qu'il avait trop servie.

M. de Châteaubriand a dignement reconnu ce caractère des principaux républicains anglais. Ils purent être imprudents et injustes dans leurs efforts, inexorables dans leurs premiers succès; ils ne furent pas du moins apostats de leurs principes. Après avoir été les adversaires d'un roi, ils ne se firent pas les serviles soutiens d'un despote. Les uns rompirent ouvertement, s'éloignèrent, pour vivre dans la pauvreté et la persécution, et ne furent, par moments, ramenés sur la scène, dans les assemblées, dont essayait Cromwell, que pour lutter de nouveau; d'autres, en restant, sous ses yeux, dans les fonctions publiques, conservaient une honnête liberté de langage, et cherchaient encore à le modérer et à l'avertir.

Tel était le rôle de Milton, et sans doute l'excuse qu'il se donnait à lui-même. Ainsi, dans un traité latin publié, peu de temps après la pleine victoire du Protecteur[1], il lui disait : « Respecte notre attente et l'espérance de la « patrie sur toi; respecte la présence et les blessures de « tant de vaillants hommes qui, sous ta conduite, ont si « bien combattu pour la liberté; respecte aussi les mânes

[1] Milton's Works, vol. III.

« de ceux qui ont succombé dans la lutte; respecte l'opi-
« nion des autres États et les grandes choses qu'ils se
« promettent de notre liberté si vaillamment conquise, et
« de notre république si glorieusement élevée. Si, aujour-
« d'hui, comme par avortement, elle disparaissait, rien
« de plus malséant et de plus honteux n'aurait pu arriver à
« ce peuple. Songe enfin à te respecter toi-même; et cette
« liberté, pour le prix de laquelle tu as souffert tant de
« fatigues, bravé tant de périls, aujourd'hui qu'elle est
« acquise, ne souffre pas qu'elle soit violée par toi, ou
« amoindrie pour personne. »

Puis, avec une candeur égale à sa fierté d'âme, le poëte conseillait à Cromwell cette piété, cette vertu, cette justice, dont il faisait la condition du pouvoir; et on eût dit qu'il l'espérait encore. Mais le jour même, où il venait présenter au Protecteur, dans son palais, ce noble et inutile écrit, un de ses plus dignes amis, le colonel Overton, humain, généreux, ami des lettres, était jeté dans un cachot : et les républicains pouvaient juger quel maître ils s'étaient donné.

Remercions encore ici M. de Châteaubriand d'avoir fait admirablement sentir, combien tous ces mécomptes du publiciste trompé, ces humiliations d'une noble espérance, ces dépits concentrés dans une âme généreuse et fidèle laissaient du moins au poëte solitaire et mécontent la dignité morale, que voulait son grand ouvrage. Il était blessé dans ses amis, révolté dans sa juste haine du pouvoir arbitraire; mais par cela même, comme son cœur n'était pas dégradé, il gardait tout son génie; et il en sentait la flamme, à l'étroit ici-bas, monter vers le ciel.

A cette vie publique du poëte, étudiée surtout comme une des sources de son œuvre immortelle, il restait à joindre ce qu'on sait aussi des biens et des maux de sa vie privée. L'auteur du *Paradis perdu* a excellé dans le sur-

naturel, le terrible, le gracieux et le simple. Pour nous expliquer la ravissante douceur des peintures de son Éden, il ne suffit pas de rappeler, comme l'a fait son biographe, les amertumes de sa première union conjugale et son ardente polémique, à l'appui de la liberté du divorce. On conçoit mieux la tendresse de cet altier génie, en jetant les yeux sur le sonnet que, veuf une seconde fois, il adressait à la mémoire de sa seconde femme, morte en couches, après un an de mariage. Le dur jacobite, Samuel Johnson, a plaisanté sur ce témoignage de douleur, qu'il appelle un *pauvre sonnet*. Je ne crois pas cependant que Pétrarque ni Camoëns aient eu jamais mélancolie plus tendre et plus vraie; et je regrette que M. de Châteaubriand n'ait pas connu et traduit lui-même ces touchantes paroles :

« Il m'a semblé[1] que je voyais la sainte, ma défunte « épouse, conduite à moi du fond de la tombe, comme « Alceste, que le fils héroïque de Jupiter, l'ayant reprise « de force à la mort, rendit à son heureux époux, encore « toute pâle et languissante. La mienne, semblable à la

[1] Me thought, I saw my late espoused saint
Brought to me, like Alcestis, from the grave,
Whom Jove's great son to her glad husband gave,
Rescued from death by force, tho' pale and faint.
Mine, as whom wash'd from spot of child-bed taint
Purification, in the old Law, did save,
And such as yet once more I trust to have
Full sight of her, in heaven, without restraint,
Came vested all in white, pure as her mind :
Her face was veil'd; yet to my fancied sight
Love, sweetness, goodness in her person shin'd
So clear, as in no face with more delight :
But, O! as, to embrace me, she inclin'd,
I vak'd; she fled; and day brought back my night.

Milton's Sonnets.

« femme qu'au sortir des souillures de l'enfantement, la « purification de l'ancienne loi montrait saine et sauve, « ou telle que j'espère avoir d'elle la pleine vision, dans les « cieux, venait à moi toute vêtue de blanc, et pure « comme son âme : sa face était voilée. Cependant, à « ma vue imaginaire, brillaient sur sa personne amour, « douceur, bonté, si clairement apparus, qu'ils n'eurent « jamais plus de charme sur un visage humain. Mais, « hélas! lorsque, pour m'embrasser, elle se penchait, je « m'éveillai; elle disparut; et le jour a ramené ma nuit. »

Avec cette jeune femme, enlevée si tôt au mari qui, sans avoir connu les traits de son visage, l'avait adorée, s'éteignit tout ce qu'il y avait de douceur domestique, dans la vie âpre et passionnée de Milton. Un nouveau mariage contracté bientôt ne lui donna qu'une compagne soumise et secourable, qui nulle part n'est rappelée dans ses écrits. Et comme le remarque M. de Châteaubriand, ses filles mêmes, toutes trois nées de sa première union, et demeurées toujours près de lui, semblent avoir été fort embellies par la tradition. Le charme de leurs voix et de leurs lyres, pour aider l'inspiration du poëte, est une légende qu'on voudrait croire véritable. Mais, il paraît plus certain que, sauf ce merveilleux refuge de l'imagination vers le ciel, et cette Muse rêvée, cette Uranie qui, dans l'obscurité, entretenait le poëte aveugle, tout fut sévère et triste autour de lui.

La tâche remplie surtout par l'aînée de ses filles, Débora, était de déchiffrer les caractères et de prononcer les mots de langues, qu'elle ne comprenait pas, et de faire ainsi souvent à son père des lectures de la Bible, d'Homère, des tragiques grecs et des poëtes latins. On a raconté même que, bien des années après, elle répétait encore par fragments les sons qu'elle avait retenus, à force de les redire. Mais, rien dans ce travail mécanique n'avait élevé l'âme de ces jeunes filles. Nul soin ne leur prépara

d'heureuses unions. Retenues dans la triste maison de leur père, deux d'entre elles, après sa mort, furent mariées pauvrement à des ouvriers tisserands de Spatefield; et nulle part dans les nombreux écrits des dernières années de Milton, parmi tant d'allusions à lui-même, à ses périls, à ses maux, nulle part un remerciement, un demi-sourire ne rappelle le soulagement affectueux, que la Providence semblait avoir placé près de lui. Nulle part on n'en aperçoit la trace, pas même dans les pages de son histoire d'Angleterre, où revit, en termes d'une naïveté charmante, la légende du roi *Lear* et la douce piété de sa fille *Cordélia*.

Faut-il affirmer dès-lors, avec M. de Châteaubriand, que Milton ne fut pas aimé? Faut-il le supposer homme violent et dur dans sa famille, comme il se montra trop implacable dans la vie publique? Nous savons cependant, par plus d'un souvenir, qu'il fut sensible à l'amitié, généreux, compatissant. Quelques-uns des rares témoins, qui pénétrèrent dans sa solitude, ont attesté sa gravité calme, sa patience studieuse, et nous dirons presque, la sérénité de sa tristesse. On la sent tout entière dans une de ces épîtres latines, qu'il se plaint d'être obligé de dicter, en épelant les mots lettre à lettre, à un enfant, dont il emploie la plume; et c'est ainsi qu'ont été recueillis sans doute bien des passages incomparables de son *Paradis perdu,* de ce poëme éternel, comme le sujet qu'il célèbre.

L'heure de le produire allait enfin venir, avec la perte de toutes les illusions de la terre, la fin de toutes les ambitions, la délivrance de tous les travaux obligés. Contre les malheurs qui l'avaient affligé jusque-là, la privation de la vue, l'oppression de la liberté, par celui qu'il en avait cru le vengeur, les haines et les calomnies des partis, les douleurs domestiques enfin, il avait eu deux soutiens puissants, l'orgueil de ce qu'il croyait son devoir accom-

pli et le triomphe apparent de sa cause, dans la puissance extérieure de l'Angleterre. Il s'est même rendu ce témoignage, dans quelques vers, dont l'expression vraiment admirable manque seule à la peinture, que M. de Châteaubriand a tracée de cette âme si forte. Essayons d'y suppléer par la traduction toute littérale de ce sonnet, que, peu d'années, avant la restauration, Milton adressait à Cyriaque Skinner, républicain zélé comme lui :

« Cyriaque[1], il y a trois ans aujourd'hui que ces yeux, à « l'extérieur clairs et purs d'altération et de tache, privés « de la lumière, ont oublié leur puissance de voir, et qu'à « leurs globes inertes n'apparaît plus le jour, ni le soleil, « ni la lune, ni une étoile dans tout le cours de l'année, « ni l'homme, ni la femme. Cependant, je ne dispute pas « contre la main, ou la volonté de Dieu ; je ne rabats pas « un fétu de mon espérance, ni de ma fierté ; mais je con- « tinue de porter haut, et j'avance droit, devant moi. Me « demandes-tu ce qui me soutient? La conscience, ami, « d'avoir perdu mes yeux, en les excédant de fatigue, dans « la défense de la liberté, ma noble tâche, dont s'entre-

[1] Cyriac, this three years day, these eyes, tho' clear
To outward view of blemish, or of spot,
Bereft of sight, their seeing have forgot;
Nor to their idle orbs does day appear,
Or sun, or moon, or star, throughout the year,
Or man, or woman : yet, argue not
Against heav'n's hand or will, nor bate one jot
Of heart or hope : but still bear up and steer
Right onward. What supports me dost thou ask?
The conscience, friend, to have lost them over-ply'd
In liberty's defence, my noble task,
Of wich all Europe talks, from side to side.
These throughts might lead me, thro' the world's vain mask,
Content, tho' blind, had I no better guide.

« tient toute l'Europe, d'un bout à l'autre : cette pensée « suffirait à me conduire, à travers la vaine mascarade du « monde, content, quoique aveugle, et quand même je « n'aurais pas meilleur guide. »

Mais, maintenant, cette compensation de tant de maux, cette hauteur de conscience privée et ce sentiment du succès national avaient à subir le démenti de la fortune et de l'opinion. La mort de Cromwell remettait tout au hasard ; ou plutôt, elle amenait, par une irrésistible conséquence, le retour de tout ce que Milton avait combattu et maudit. Il y eut là, dans les mois qui précédèrent la *Restauration*, un dernier effort de vie active, un dernier épuisement d'espérance, qu'il sied bien de montrer, avant la retraite finale du poëte et sa mise en cellule pour l'éternité. Je ne sais si ce fut Milton, ou Marvel qui rédigea la lettre latine du 15 septembre 1658, annonçant au Sérénissime et puissant Prince Louis, roi de France, l'avénement de Richard, protecteur de la république d'Angleterre. Dans tous les cas, on sait ce que valent ces formules; et le tort d'avoir servi d'instrument à ce langage officiel serait bien moins grave que la honte d'y avoir déféré, comme fit la cour de France, en prenant et en imposant autour d'elle, pour la perte de Cromwell, le deuil que Cromwell avait fait porter à la femme et aux enfants de Charles Ier.

Mais, ce qui appartient incontestablement à Milton, et ce qui marque la singulière fermeté de son esprit, comme de son courage, c'est qu'à cette même époque de trouble et d'impuissance, dans ce chaos de protectorat sans force, de république en parodie et de contre-révolution imminente, il écrivait ce qu'il appelle *le moyen prompt et facile d'établir une société libre.* La haine de la royauté respire, comme on peut s'y attendre, dans cet écrit daté, si près de son retour; et cette haine, comme il convenait encore à l'âme de Milton, s'attache surtout aux

corruptions, à la mollesse, à tous les vices de cour, qu'il prévoyait et qu'en effet ramena Charles II; mais, cette haine ne tombe pas dans l'hypocrite, ou stupide erreur qu'on a vue dominer, à d'autres époques, en apparence plus éclairées; elle n'imagine pas qu'une fiction de suffrage universel, que la prétendue défense des intérêts publics confiée aux mains de la plus grande foule possible, du nombre infini de ceux qui n'ont ni propriétés, ni lumières, soit un gage de liberté pour un peuple.

Milton est bien éloigné de cette folie de réforme radicale et de suffrage illimité; et ce n'est pas seulement, comme le croit M. de Châteaubriand, parce que le grand poëte était aristocrate et conservait cet esprit patricien qui joua toujours un rôle, dans la révolution de 1640. On peut douter de ce motif; et je crois que l'esprit d'égalité évangélique avait pris grande place aussi dans les opinions de Milton, et bien refroidi chez lui le zèle nobiliaire. Mais, une vue plus ancienne et plus haute, ses profondes études des philosophes et des historiens antiques l'avaient mis en garde contre plus d'une illusion moderne : il avait appris de Platon jusqu'où va la folie servile des foules populaires; il avait étudié dans Aristote[1] cette belle théorie appuyée sur la nature de l'homme et les exemples historiques, d'après laquelle, le grand publiciste exclut du droit de suffrage les artisans, les hommes de métier, les manœuvres à la journée, comme nourris dans des occupations, qui ne les entretiennent pas de sentiments assez libres. Il savait, par toute l'histoire de Rome, que la diffusion indéfinie du droit de suffrage avait perdu d'abord la liberté, et s'était ensuite comme anéantie par son excès même. Il avait noté, comment la dictature des Césars, tout en gardant ce simulacre, lui avait

[1] Αριστοτελους θῶν Πολιτικῶν βιβλ. γ.

d'abord dicté tous les choix qu'elle voulait[1], puis l'avait supprimé, sauf à subir un jour, à sa place, le hasard et la violence des élections militaires.

Milton ne croit pas à ce droit divin du nombre, et à cette sagesse universelle supposée la raison dernière, dans l'ébranlement de tout autre Pouvoir. Il est fort éloigné de l'illusion des radicaux anglais de nos jours; et il eut préféré, je crois, à leurs théories les anciennes franchises et les droits électoraux des Comtés et des bourgs d'Angleterre. Ses arguments, à cet égard, sont d'autant plus forts que la tradition politique de l'antiquité s'y trouve aidée par les scrupules du rigorisme chrétien. « Si on donne, « dit-il, à tous le droit d'élire le premier venu, ce ne sera « pas la sagesse et l'autorité morale, mais la turbulence et « l'ivrognerie qui, dans les villes et les villages, porteront « bientôt les plus mauvais mécréants de nos tavernes à « la dignité de sénateur. Qui voudrait confier les affaires « de l'État à des gens, à qui personne ne confierait ses « affaires privées? Qui voudrait voir le trésor de l'État « remis à la garde de ceux qui ont consumé leur propre « fortune en prodigalités honteuses, etc.? Sont-ils faits « pour être les législateurs de toute une nation ceux qui « ne savent pas ce qui est loi et raison, qui ne distinguent « pas le juste, ou l'injuste, le droit, ou le tortu, le licite, « ou l'illicite, ceux qui pensent que le pouvoir consiste à « abuser, qui mettent la dignité dans l'insolence, négligent « tout, pour satisfaire l'avidité de leurs amis, ou l'âpreté « de leurs haines personnelles, et envoient leurs parents et « leurs créatures en mission dans les provinces, pour lever « des taxes et recueillir des confiscations. »

[1] Excogitato genere suffragiorum, quæ de Magistratibus urbicis Decuriones colonici, in suâ quisque coloniâ ferrent et, sub diem Comitiorum, obsignata Romam mitterent. (C. Suet. *in Octav.* 55.)

On le voit, en restant fidèle aux principes de liberté qu'il avait réclamés, Milton en concevait l'hypocrite et dangereux abus. Je n'en conclus pas, avec son illustre biographe, qu'il ait pressenti et résolu toutes les questions agitées aujourd'hui, chez les peuples du continent. Je ne dirai pas qu'il a créé jusqu'à la langue constitutionnelle moderne, et je ne m'écrierai pas, comme M. de Châteaubriand : « Quel était donc ce génie, capable d'enfanter à « la fois un monde nouveau, et une parole nouvelle de « politique et de poésie? » A dire vrai, la science politique de Milton n'était autre que celle de l'antiquité et du seizième siècle, celle des Buchanan, des Hubert Languet; il y joignait la même passion de liberté religieuse : et ce n'est pas le trait le moins distinctif de cet esprit opiniâtre et puissant, que de le voir, à la chute du *Protectorat,* poursuivre la théorie de l'affranchissement complet du Culte, et protester contre toute institution d'une Église nationale. C'est la base des *Considérations*, qu'il publia, dans l'année 1659, *touchant les moyens les plus vraisemblables d'écarter les mercenaires de l'Église.* Il y discutait les frais du Culte, les revenus de l'Église et la question si l'entretien des ministres doit être assuré par la loi. Milton en était venu dès lors à la conclusion pratiquée dans les États-Unis d'Amérique, et plus d'une fois réclamée, parmi nous, la séparation absolue de l'Église et de l'État, et les prêtres de chaque culte librement rétribués par leurs co-religionnaires.

On pourrait croire même que sa doctrine allait plus loin, qu'il se passait volontiers du sacerdoce, et qu'il était prêt à dire, comme Tertullien : *Tout fidèle est pontife.* Ainsi, après d'amères attaques contre toutes les hiérarchies, depuis la Papauté romaine jusqu'à l'Église presbytérienne d'Écosse, il ajoutait :

« De tous ces maux la chrétienté pourrait bientôt se

« délivrer, et serait heureuse, si les chrétiens voulaient « seulement comprendre leur propre dignité, leur liberté, « leur adoption d'enfants de Dieu, et (qu'on ne s'étonne « pas de cette expression!) leur sacerdoce spirituel, par « où ils ont tous également accès à toute fonction du « saint ministère. Mais, tant que les Protestants, pour s'é- « pargner le juste travail d'entendre leur propre religion, « la considéreront comme logée dans la cervelle, ou plu- « tôt dans la bibliothèque d'un homme d'église, et la tire- « ront de là par lambeaux et par miettes, selon qu'il veut « bien leur en faire l'aumône, dans sa distribution du di- « manche, ils seront toujours en train d'apprendre, jamais « instruits; ils seront toujours enfants; toujours servi- « teurs de nos ministres, comme les papistes le sont de « leurs prêtres. »

Ainsi, à la veille du retour de la royauté et de l'intolérance anglicane, Milton demeurait attaché à la secte des *Indépendants*, ou du libre enthousiasme, en matière de foi. Il n'y avait rien là, je crois, de ces idées modernes, dont M. de Châteaubriand lui fait honneur. Ce n'était pas scepticisme, ni tolérance systématique, mais ardeur religieuse, se suffisant à elle-même et se nourrissant de sa propre mysticité. Rien n'était moins moderne, dans le vrai sens du mot; mais, rien n'était plus favorable et mieux assorti à l'imagination du grand poëte, et à l'œuvre extraordinaire, qu'il se proposait.

Enfin, pendant qu'il écrivait encore avec liberté sur les affaires du temps, plus irrité dans sa haine que trompé dans sa prévoyance, et se sentant forcé même à reconnaître que la multitude redevenait folle de royauté, comme elle l'avait été d'anarchie, cette restauration, suspendue sur toutes les têtes, depuis quinze mois, s'accomplit avec la facilité servile et la joie, que l'histoire a décrites.

L'illustre biographe a voulu suivre, durant cette épreuve

le travail intérieur des pensées de Milton, le rêve de sa passion politique et de ses espérances, jusqu'à l'heure, où déchu de tout, précipité de ses illusions sous la servitude commune, aggravée pour lui de dangers personnels, il n'aura plus de soutien que son génie, et pourra répondre, comme ce moine, interrogé sur l'emploi de sa vie, dans le désert : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.*

Devant les déclarations et l'approche de Charles II, Milton avait quitté sa place de secrétaire latin, et sa demeure dans l'élégant quartier de *Petty-France*, près Westminster et Hyde-Park; et il s'était retiré, d'abord, chez un ami, puis dans une modeste demeure, sur une ruelle isolée de cette grande ville de Londres, que la peste allait bientôt ravager, après les fêtes et les vengeances qu'amenait la restauration. Rien ne manqua pour lui, dans cette rude épreuve, ni la persécution, ni l'amnistie. Arrêté par ordre de la Chambre des Communes, pour ses anciens écrits contre Charles Ier, il fut relâché, après quelques jours; et il saisit, à son tour, la Chambre d'une plainte pour abus et excès dans les honoraires, qu'exigeait de lui le sergent d'armes, qui avait été chargé de le détenir.

Cette fermeté fut impunie, grâce à quelque respect des lettres et du talent, qui domina dans un Comité de la Chambre, et que fit valoir le poëte royaliste Davenant, autrefois sauvé des rigueurs de Cromwell, à la prière de Milton. Peut-être aussi l'infortune du poëte, sa cécité, que lui reprochaient avec insulte quelques pamphlets du parti vainqueur, le protégea-t-elle contre de plus cruelles vengeances. Retiré dès lors du monde, il n'appartint plus qu'à son grand ouvrage, et ne se souvint plus de la terre, que pour maudire, en passant, ces bacchantes acharnées sur le poëte Orphée, ces furies homicides, dont il croyait entendre la voix dans les clameurs

avinées et les bruyants *toasts* des cavaliers vainqueurs[1].

Est-ce alors seulement, dans le loisir de l'abandon et du malheur, sous les angoisses d'indignation et de tristesse qui comprimaient son âme, que le grand poëte retiré tout entier dans lui-même, et presque aussi séparé des hommes que de la lumière du jour, commença, pour ne plus l'interrompre, son immortel ouvrage? On ne peut l'affirmer. La date marquée, dès les premiers vers, par ce vœu que des yeux soient donnés à son âme, remontait à bien des années déjà; et on peut croire que sa pensée couvait depuis longtemps, et avait ébauché par parties, ce qu'elle acheva d'un effort continu, dans la solitude, sans distraction, de la disgrâce et de la nuit.

Il n'y a lieu de supposer, avec Voltaire, que l'idée première du *Paradis perdu* ait été suggérée à Milton par le mélodrame italien, dont son biographe, William Hayley, nous a donné l'extrait, et cité quelques scènes. Ce sujet, pour ainsi dire, était partout, dans l'*Adamus exul* de Grotius, dans la *Sarcothée* de Masenius, dans vingt autres poëmes, dans le génie même du temps, et dans cette obsession de la Bible qui dominait l'Angleterre. Ajoutons ces cahiers de la jeunesse de Milton, conservés dans le collége *de la Trinité*, à Cambridge, et où figurent des plans nombreux de tragédies profanes et sacrées, et, dans le nombre, un plan de la tragédie du *Paradis perdu,* avec des chœurs d'anges, Lucifer, Adam et Ève, et des êtres allégoriques, comme dans nos anciens Mystères. Ce plan, marqué scène

[1] But drive far off the barbarous dissonance
Of Bacchus, and his revellers, the race
Of that wild rout, that tore the thracian bard
In Rhodope, where rocks and woods had ears
To rapture, till the savage clamor drown'd
Both harp and voice, nor could the muse defend
Her son.

par scène, ne renferme pas tout le dessein du grand poëme épique; mais, il en fait déjà pressentir le sublime. On aime à penser qu'à Cambridge, les yeux de M. de Châteaubriand se sont fixés sur ces informes esquisses, et qu'il a démêlé, dans une note jointe à ce rude canevas, un trait admirable oublié dans le Poëme. Après la chute d'Adam, l'ange de Dieu présente au banni du paradis les calamités nouvelles de la terre, depuis le *travail* jusqu'à la *mort;* et Adam, pécheur, leur impose des noms, comme, dans son innocence, il avait nommé tous les êtres de la création primitive. C'est, sans doute, cette seconde nomenclature, qui fait aujourd'hui le fond du langage humain.

Du reste, M. de Châteaubriand anéantit admirablement les accusations de plagiat élevées contre le grand poëte anglais :

« Que fait tout cela, dit-il, à la gloire de Milton? Ces « prétendus originaux ont-ils ouvert leurs ouvrages par « le réveil de Satan, dans l'enfer? Ont-ils traversé le chaos, « avec l'ange rebelle, aperçu la création, du seuil de l'Em- « pyrée, apostrophé le soleil, contemplé le bonheur de « l'homme, dans sa primitive innocence, deviné les ma- « jestueuses amours d'Ève et d'Adam?

« Soit qu'en traduisant Milton l'habitude d'une société « intime m'ait accoutumé à ses défauts; soit qu'élargis- « sant la critique, je juge le poëte, d'après les idées qu'il « devait avoir, je ne suis plus blessé des choses, qui me « choquaient autrefois. La découverte de l'artillerie dans « le ciel me semble aujourd'hui découler d'une idée fort « naturelle : Milton fait inventer par Satan ce qu'il trouve « de pire parmi les hommes [1]. »

A cet élan d'admiration si vraie n'ajoutons pas seulement, avec l'illustre biographe, que le poëme de Milton

[1] Châteaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, t. II, p. 121.

parut condamné, en naissant. Johnson fait remarquer avec justesse, que le succès en fut réel, pour le temps. Sans doute, l'ancien et implacable docteur de l'*indépendance*, venant, sous la restauration, traiter en vers un sujet pieux, comme le royaliste Cowley chantait la *Davideïde*, Milton, l'adversaire malheureux du parti vainqueur, avait un grand poids de prévention et de haine à soulever, pour se faire entendre. Odieux, pour sa sévérité morale, comme pour sa violence politique, déplaisant par la gravité même de sa foi et de sa vertu, il avait contre lui toute la cour, depuis la loyauté des Clarendon jusqu'aux vices des Rochester. Dans le public, si son nom restait recommandable, c'était surtout auprès de sectaires opiniâtres, zélés pour sa cause, mais bien peu touchés de sa poésie; et, en dehors de leurs rangs, ce qui se formait de libres penseurs, depuis les sages jusqu'aux incrédules, estimait peu dans l'art ce religieux enthousiasme, dont ils avaient défiance et peur, dans la vie publique.

Cependant, ainsi que le remarque Johnson, le poëme de Milton, vendu d'abord pour quelques guinées, selon l'usage du temps, fut réimprimé peu d'années après, du vivant de l'auteur, et obtint ce succès d'être imité et destiné à la scène par un poëte célèbre. Dryden prit *la chute de l'homme* pour sujet d'un *opéra* qu'il fit imprimer, l'année même de la mort de Milton. Le jeune poëte royaliste avait pour cela demandé l'agrément du vieux barde solitaire; Milton répondit, par allusion à l'emploi de la rime, qu'il n'aimait pas : « Oui, vous pouvez ferrer le bout de mes vers, si vous « voulez. » Nous avons cette œuvre toute semée de brillants détails, mais bien faite pour rehausser par le contraste l'antiquité naïve et la sublime candeur de Milton. Dryden, dans une élégante épître, offrait ce poëme à la belle duchesse d'York. Et, s'il n'osait prononcer le nom de Milton, dans une dédicace à la spirituelle héritière de

la maison d'Este, devenue princesse anglaise, du moins, dans une préface critique, il reconnaissait que le sujet, une partie du plan et la plupart des ornements étaient empruntés à l'auteur du *Paradis perdu;* et, en priant de ne pas comparer les deux ouvrages, il déclarait : « que l'original imité par lui était un des plus nobles, des « plus grands et des plus sublimes poëmes, que ce siècle « ou cette nation ait produits. »

M. de Châteaubriand fait remarquer avec quelle simplicité l'auteur du *Paradis* continua de publier, comme par le cours ordinaire de ses études, d'autres travaux de poésie, d'histoire, d'érudition; mais, il ne dit pas assez quelle force originale et touchante, quel charme de poésie naïve est encore attaché au *Paradis reconquis*. Nous ne prétendons pas que ce soit l'Odyssée de cet Homère; nous n'appliquerons pas de nouveau la belle comparaison de Longin sur le soleil couchant et sur le reflux de l'Océan; mais, à nos yeux, il y a dans le *Paradis reconquis* des beautés égales au quatrième chant du *Paradis perdu*, à ce chant dont Voltaire a dit : « *Comme il n'y avait pas d'exemple d'une pareille innocence, il n'y en eut jamais d'une pareille poésie.* »

Mais, réserve faite pour les beautés, en quelque sorte évangéliques de la dernière œuvre de Milton, il est vrai que son immortalité est tout entière dans son grand poëme. Nulle part la parole moderne n'a été portée plus haut, nulle part l'imagination n'a été plus puissante et la passion plus sublime. Homère avait fait l'épopée naturelle de la race grecque; Virgile l'épopée artificielle des Romains; le Dante, le Tasse, Camoëns ont été les chantres épiques d'une partie des nations chrétiennes d'Occident, Milton a fait l'épopée de la race humaine, dans le plus lointain avenir; et lorsque un jour, selon la loi de la Bible et celle de l'Évangile, par la force et par la douceur, par l'action

de la guerre et du commerce, de la charité et de la science, le monde entier sera conquis au christianisme, il n'existera pas, pour l'imagination humaine, un plus grand souvenir que celui du poëme de Milton.

Et, si on regarde, en même temps, ces immenses territoires que l'idiome anglais s'est ouverts, si on songe que, détaché de sa tige natale et jeté au delà de l'Océan, un de ses rameaux, devenu depuis un demi-siècle, un arbre gigantesque, s'étend et se multiplie sur la plus vaste moitié de l'Amérique, si on pense que dans un autre hémisphère, un autre rameau, tout plein de la même séve, couvre les rives florissantes de Sidney et un jour ira greffer tous les arbres des déserts de la Polynésie, comment ne pas admirer cet horizon promis au génie du poëte qui a choisi le plus grand des intérêts humains, l'a célébré avec la plus éloquente parole et dans la langue la plus cosmopolite de l'univers ?

Il nous est impossible de ne pas nous arrêter, avec un religieux respect, devant cette gloire de l'humanité, ne fût-ce que pour démentir les capricieux sarcasmes, les blasphèmes sceptiques, où se complaît M. de Châteaubriand, à la fin de ses belles pages sur Milton. Vous croiriez, qu'il veut détruire ce qu'il vient de consacrer ; vous croiriez qu'il veut décourager de toute ambition et de tout effort par l'irrémédiable néant, dont il menace ce qu'il vient d'admirer le plus, dans les œuvres de la pensée. L'illustre écrivain se plaît à rappeler d'abord l'extinction, prochainement complète, selon lui, du bas-breton, du basque, du gaëlic ; il note de plus la perte de plusieurs dialectes de l'Orénoque, « dont il ne reste, dit-il, qu'une douzaine de mots « prononcés, dans la cime des arbres, par des perroquets « devenus libres. »

« Tel sera, ajoute-t-il, tôt ou tard, le sort de nos jargons « modernes. Quelque sansonnet de *New-Place* sifflera

« sur un pommier des vers de Shakspeare, inintelligibles « aux passants; quelque corbeau envolé de la cage du « dernier curé franco-gaulois, dira, du haut de la tour en « ruines d'une cathédrale abandonnée, dira à des peuples « étrangers, nos successeurs : *Agréez les accents d'une « voix qui vous fut connue; vous mettrez fin à tous ces « discours.* »

« Soyez donc Shakspeare ou Bossuet, pour qu'en der- « nier résultat votre chef-d'œuvre survive dans la mé- « moire d'un oiseau, à votre langage et à votre souvenir « chez les hommes. »

« Vous êtes, écrivait Voltaire à Jean-Jacques, comme « Achille qui s'emporte contre la gloire, et comme le « Père Mallebranche, dont l'imagination brillante écrivait « contre l'imagination. » A la bonne heure; mais ni Achille, ni le Père Mallebranche ne bouffonnaient contre la gloire et le génie. A Dieu ne plaise que nous acceptions, soit pour le *Paradis perdu*, soit même pour les *Martyrs*, cet avenir burlesque et borné, que M. de Châteaubriand leur promet, avec une si fantasque humilité! La destinée plus ou moins connue de quelque patois sauvage est ici fort indifférente et ne menace pas les grands monuments de la pensée humaine. Même, à travers des inondations de peuples barbares, désormais impossibles, et avant les merveilleuses industries qui multiplient et assurent le pouvoir de l'intelligence, n'a-t-on pas vu ses plus précieux chefs-d'œuvre arriver, des temps les plus anciens, jusqu'à nous, et les dépôts presque successifs de ses époques diverses se retrouver aux lieux, où ils étaient le moins attendus, Tacite dans un couvent de Westphalie, des fragments de poésie grecque dans des tombeaux d'Égypte? Ne refusez pas à la pensée humaine l'espoir de l'immortalité, même ici-bas; ne terminez point par ce déni de justice votre éloquente apothéose du grand poëte Milton; laissez-

lui, pour mesure de sa gloire, la durée même du christianisme sur la terre, c'est-à-dire toute la durée des âges.

Quoi qu'il en soit, M. de Châteaubriand analyse et explique avec grandeur les principaux caractères de beauté du *Paradis perdu*. Peut-être n'en fait-il pas assez comprendre la langue originale et savante, la plus forte qu'une bouche moderne ait parlée, et souvent simple et naïve, langue à la fois si poétique et si naturelle. Mais, cette part du génie de Milton, c'était à la traduction de nous la rendre; et, dans la réalité, après tant de détails sur Milton, tant de recherches sur la formation de son génie, il ne reste plus que d'entendre sa voix, ou l'écho qui la répète. Cette impatience est si vraie, que l'année 1674 une fois passée, une fois le grand poëte éteint, sous les souffrances redoublées, dans le déclin de l'âge, on n'a plus de curiosité pour suivre le guide qui nous le montrait tout à l'heure, et pour parcourir, au delà de ce grand nom, les époques plus récentes de la littérature anglaise.

Cela ressemble si peu à ce que nous venons de quitter! c'est un autre monde si divers et si nouveau! La suite et la fin de la restauration, Guillaume III, la reine Anne, le raffinement littéraire et le scepticisme religieux, mais avant tout la liberté civile reprenant ses traditions, évitant ses excès et portant au plus haut degré la puissance de la nation, qu'elle soutient et qu'elle anime, c'est là tout un sujet pour un autre ouvrage, et non l'appendice d'une étude poétique sur le siècle d'Élisabeth. Peu importe que l'éloquent critique conduise ainsi son histoire littéraire, au pas de course, jusqu'à Byron et à nos jours : rien n'est distinct, dans cette revue trop pressée. On n'y voit pas même l'unité du peuple anglais, sous ses transformations apparentes : et de cette série de systèmes et d'idées esquissée, en courant, on ne tire pas plus de lumière pour les arts que pour l'histoire.

C'est qu'un esprit même puissant ne saurait tout embrasser; c'est qu'une préface sur Milton ne saurait devenir le tableau du génie littéraire d'un peuple, et que ce génie ne représente pas ce peuple tout entier. Contentons-nous de revenir à l'épreuve, moins complexe, mais difficile encore, de l'interprétation d'un grand poëte reproduit par un grand écrivain. C'est là, ce semble, la promesse du travail achevé par M. de Châteaubriand sur Milton. Que les fautes y soient nombreuses, que les distractions, les inadvertances, les erreurs matérielles aient souvent altéré le sens de l'original; que ces idiotismes antiques et anciens, ces formes des vieilles langues de l'Orient et du Nord, où se complaît le poëte, aient parfois échappé à son traducteur, c'est un tort sans doute; mais, que de fois aussi la concision nerveuse et l'accent hardi de l'écrivain français nous aura fait comprendre ce que toute paraphrase eût détruit!

M. de Châteaubriand a négligé[1] ou mal saisi beaucoup

[1] Cette inexactitude frappe dès la première page, et jusque dans la traduction de quelques lignes en prose, où Milton explique le mètre qu'il a choisi et ses motifs de rejeter la rime, « invention d'un âge bar-« bare, dit-il, relevée dans la suite par l'emploi qu'en ont fait quelques « fameux poëtes modernes, qu'à leur grande contrariété, gêne et con-« trainte, l'usage a entraînés de travers, pour leur faire exprimer main-« tes choses autrement et presque toujours pis, qu'ils ne les auraient « exprimées, sans cela. « The invention of a barbarous age, etc., etc., graced indeed, since, by the use of some famous modern poets carryed away by custom, but much to their own, vexation, hindrance and constraint, to express many things otherwise and, for the most part, worse then else they would have expressed them. » Le sens logique, comme la construction grammaticale de ces mots, a été manqué par le traducteur, qui, ne remarquant pas l'idiotisme *else*, plaint seulement ces fameux poëtes *d'exprimer plusieurs choses* (*et souvent de la plus mauvaise manière*) *autrement qu'ils ne les auraient expri-*

de détails du style de Milton; mais, il en conserve les grands traits, l'âpreté, l'horreur, l'énergie, la gravité, la douceur. Seulement, il faut le dire, dans cette tentative pour dépouiller d'une part de ses richesses, je ne dirai pas seulement la langue anglaise, mais la langue de Milton, le dialecte vaste, profond, passionné, d'un génie savant et extraordinaire, il a souvent forcé notre propre langue; il ne s'est pas borné à lui *apprendre des mouvements inaccoutumés*, comme disait Montaigne; il lui a fait prendre des plis violents et contre nature; il l'a martelée; il l'a brisée, pour l'assouplir à une fantaisie étrangère; et, dans ce travail, comme la passion ne l'emportait pas, comme il n'était pas possédé de son propre caprice, il est souvent bizarre à froid, par expédient de traducteur, plutôt que téméraire et nouveau, par besoin de penseur, ou de peintre.

De là, parfois, des procédés tout ensemble étranges et monotones; souvent un mot à mot qui, à force d'être littéral, n'est plus expressif et n'a rien, en français, de la singularité puissante, qu'il offrait dans l'original. Mais, avant de citer quelques exemples de ces fautes, et de paraître chicaner le langage d'un grand écrivain, il faut avouer ce goût d'importations étrangères, auquel sont exposés les idiomes, quand ils ont duré longtemps, qu'ils ont atteint l'âge de la consistance et ne cessent pas de s'exercer sur de nouveaux sujets, tantôt avec recherche,

mées. Entrons-nous dans le poëme, nous trouvons, à la traduction du douzième vers, le ruisseau de Siloa qui coulait *rapidement* près l'oracle de Dieu, tandis que *fast by* est une forme de langue qui signifie tout près. (Voyez ailleurs, *that sat fast-by hell gate.*) Puis, à chaque page, des formes elliptiques ne sont pas saisies, des tours indigènes sont manqués et des mots devinés, plutôt que traduits. Mais, il suffit d'indiquer ce qui ne saurait se démontrer en détail, sans irrévérence envers le traducteur, et ennui pour le lecteur.

tantôt avec rudesse et négligence. L'histoire littéraire de l'antiquité, malgré tant de pertes qu'elle a faites, nous offre à cet égard des exemples instructifs. Voyez la langue grecque d'Égypte traduisant les livres sacrés des Hébreux; combien elle est loin de la correction sublime, de la justesse puissante de Démosthènes, ou des grâces simples et faciles de Xénophon ! A part même certaines formes locales, combien la construction des phrases s'altère, se surcharge, devient étrange, ou embarrassée ! combien l'analogie des termes a perdu de sa force primitive ! Et, parmi des beautés nouvelles, que de singularités qui nous étonnent !

La même impression est plus sensible encore dans le latin de la vulgate, dans cette langue, qu'au quatrième siècle, un homme de génie, Dalmate d'origine, Romain par l'étude, écrivait à Bethléem, entre ses souvenirs d'Occident, ses veilles hébraïques et les dialectes mêlés des colons grecs, ou latins de Syrie. Jamais langage humain ne reçut plus violente secousse que cette irruption soudaine de l'imagination des prophètes et des hyperboles bibliques dans l'idiome de Cicéron. Chose curieuse à noter! Les Romains avaient déjà fait l'épreuve d'une autre forme de littérature asiatique, aux jours même de splendeur de leur propre génie : ils la désignaient par les mots, *Asianum genus; genus adipatæ dictionis, pingue ac floridum.* Un siècle après, la recherche et la pompe de cette diction étrangère prenaient plus grand crédit sur les lettres romaines, comme elles avaient déjà dominé l'esprit grec. *Nuper ventosa isthæc et enormis loquacitas Athenas ex Asiâ commigravit*, disait un rhéteur latin, tout gonflé lui-même de l'emphase dont il se moque. Mais, vers le même temps, un autre côté de l'Asie s'ouvrait pour les Romains ; une autre nouveauté bien différente leur venait de ce génie hébraïque aussi brusque, dans son enthousiasme,

aussi impérieux et concis dans sa parole que le luxe oratoire de l'Asie-Mineure était abondant et fleuri.

Cette fois la révolution, qui suivit, fut bien plus grande. La première influence asiatique avait altéré le goût, amolli la rudesse, outré les ornements. Le contact de la langue hébraïque bouleversa l'idiome romain, d'abord pour les néophytes seulement, pour ceux qui, dès le second siècle lisaient de premières versions de la Bible traduite des Septante, puis, pour les lecteurs de saint Jérôme.

Rien de pareil, en effet, soit à ce mot à mot qui jette dans la langue romaine des formes si étranges, soit à ces créations de langage que l'émulation du texte et sa propre ardeur inspirent au savant solitaire de Bethléem. Sous sa main, les versions latines du cantique de Moïse, du Psalmiste, des Prophètes et du livre de Job sont un monument unique de la transformation intérieure d'une langue par un nouvel ordre d'aspirations et d'idées. Prenez la peinture du cheval, dans Virgile et dans saint Jérôme traduisant Job; ce sont deux chefs-d'œuvre de poésie sur le même fonds, dans la même langue, et séparés de toute la distance de deux mondes.

Maintenant, la langue française est-elle arrivée à ce point ou d'avoir besoin, ou de s'accommoder d'un si violent et si complet changement de régime? Et de plus, la présence de Milton, la vision face à face de son génie est-elle aujourd'hui pour nous chose aussi nouvelle que l'était, il y a dix-huit siècles, l'imagination hébraïque se dévoilant aux yeux de la Grèce et de Rome? Nous faut-il de même, pour interpréter des images inconnues, des idées inouïes jusqu'alors, forcer notre idiome, en briser les digues, en répandre au hasard les flots? Avant notre étude de Milton, le génie des livres saints n'était-il pas entré dans notre langue par la prière et par la poésie, par Bossuet, par Fénelon?

Je ne crois donc pas que, pour traduire Milton, qui est, à tout prendre, l'interprète le plus pathétique et le plus vrai des *livres saints*, il fallut bouleverser la langue française, autant que le fait M. de Châteaubriand. Cette langue, en effet n'était pas ignorante de la poésie biblique ; elle n'est pas tout à coup surprise et envahie par elle ; elle y a été nourrie dès l'origine ; elle en a reçu l'empreinte et populaire et savante. Le style français n'a pas besoin de contorsions et de ruptures violentes, pour atteindre à ce que Bossuet, non pas en poëte, il est vrai, mais en théologien sublime exprimait dans le français le plus correctement concis, comme le plus énergique. Il n'y a donc pas motif à cette révolution de langage, que l'illustre traducteur de Milton a trop souvent hasardée, dans mille détails de son œuvre nouvelle : et précisément, parce que cette révolution n'était pas nécessaire, elle aura souvent couru risque de n'être pas heureuse.

Par là même, les irrégularités de diction échappées à l'illustre traducteur, les inversions excessives, les constructions incorrectes, les barbarismes d'acception nous paraissent bien plus à regretter qu'à louer. M. de Châteaubriand a beau nous prévenir quelquefois d'avance, et, par exemple, remarquer lui-même, qu'il a dû faire du verbe *émaner* un verbe actif et dire : « Plusieurs rangs de « lampes étoilées *émanent* de la lumière comme un firmament, » afin de rendre les paroles anglaises :

Many a row
Of starry lamps
Yielded light,
As from a sky.

Il est aisé de répondre, que le verbe *yield* signifie littéralement *donner*, et par extension *verser*, *épandre*; que le traducteur pouvait donc écrire, avec une fidélité

sans solécisme : « Maintes rangées de lampes éclatantes « versaient la lumière, comme du haut d'un ciel. »

Ailleurs l'illustre écrivain s'en prend à ce qu'il appelle le nominatif absolu des Grecs et l'ablatif absolu des Latins ; et il allègue la difficulté d'introduire dans notre langue ces deux formes indifféremment employées par Milton. Nos poëtes et nos prosateurs ont cependant telle liberté ; témoin cette phrase de Fléchier : « Le nombre « d'un côté, la valeur de l'autre ; la fortune du combat « reste longtemps indécise. »

Pour cet exemple et pour mille autres, nous éprouvons que notre langue, dans ses franchises du dix-septième siècle, et dans le travail qu'elle a subi, sous tant de mains habiles, est pleine de ressources heureuses à rendre les hardiesses étrangères. Le mot à mot, quand il contrarie le tour naturel de notre langue, est la pire des traductions ; il remplace la concision par la lourdeur et l'obscurité, le grand par le bizarre. Depuis M. de Châteaubriand, un autre écrivain supérieur a renouvelé malheureusement la même épreuve, sur un génie encore plus éloigné de nous que Milton. La fausse fidélité de M. de Lamennais, dans sa version du Dante, son calque servile et souvent excessif, comme la servitude, détruit presque partout l'expression originale, l'immortelle nouveauté du Dante, pour y substituer un langage sans caractère et sans date, qui estropie le français, et ne rend pas l'italien.

Hâtons-nous de le dire, l'abus de ce système, fatal à la vérité littéraire, est porté moins avant, et bien plus mélangé, dans M. de Châteaubriand. Sa témérité d'exactitude est parfois très-heureuse. Elle le serait plus souvent, si ce brillant génie, lassé d'un travail de patience, n'avait pas eu sans cesse des distractions et des éblouissements de fatigue. Comment expliquer autrement les fautes qui lui échappent, lors même qu'il ne se ren-

contrait dans l'original, ni difficultés techniques, ni singularités de langage, et que le sens s'offrait de lui-même par la justesse du raisonnement et la vivacité de l'image. Ainsi, dès la seconde page du premier chant, cette phrase simple et forte sur l'orgueil de Satan : « Aspi-« rant à s'élever, dans la gloire, au-dessus de ses pairs, « il crut avoir égalé le Très-Haut, en osant s'opposer « à lui. »

Aspiring
To set himself in glory above his peers,
He trusted to have equalled the most high,
If he opposed.

Cette phrase devait-elle donner lieu au contre-sens que voici ? « Aspirant à monter en gloire au-dessus de ses « pairs, il se flatta d'égaler le Très-Haut, si le Très-Haut « s'opposait à lui. » N'est-il pas évident, pour la logique, comme pour la grammaire, que les deux *he* anglais se rapportent à la même personne ? Le doute sur la résistance du Très-Haut n'est-il pas ridicule ? Et la pensée de Satan, au contraire, que, s'il s'opposait au Très-Haut, par cela seul, il l'aurait égalé, n'est-elle pas le principe même de la révolte ?

Malgré ces erreurs, ou ces oublis, généralement la partie dramatique du poëme, les discours infernaux du premier et du second chant sont rendus avec beaucoup d'éclat et d'énergie. L'apostrophe de Satan au soleil serait fort admirée dans la traduction, si elle ne rappelait pas aussitôt quelques beaux vers de Voltaire. L'incomparable apostrophe de Milton lui-même à la lumière charmerait aussi dans la prose harmonieuse du traducteur, sans le souvenir des vers inspirés à Delille par le même sentiment et le même malheur.

Je sais que Delille est aujourd'hui fort négligé et

comme enseveli sous ses œuvres volumineuses. Trop admiré de son temps, il est trop dédaigné du nôtre. La monotonie de ses défauts, et de son éclat même, a prévalu sur bien des dons heureux. Son art trop affecté ne semblait pas fait pour atteindre à la sévère grandeur et à la hardiesse de Milton, qu'il se faisait interpréter, sans pouvoir en saisir lui-même les propres paroles. Et toutefois, nous le croyons, quelques passages choisis de la traduction de Delille sont avec les plus heureuses pages du travail de M. de Châteaubriand, ce qui peut le mieux faire comprendre l'abondance originale, la verve mélancolique, la gravité touchante, la force et l'harmonie du poëte anglais.

Méditer Milton dans l'original, l'approfondir, jusqu'à l'aimer avec passion, se rendre familier cet Homère savant, de sorte que ce style plein d'allusions et de souvenirs, ce splendide airain formé de tant de métaux confondus dans la fournaise, nous devienne accessible et nous plaise, en nous étonnant, c'est un emploi de plusieurs mois de la vie, c'est une étude dont l'obsession fera le charme, et que j'ai entendu vivement regretter par un esprit supérieur, qui s'en était détaché pour la philosophie.

Mais, à qui n'aura ni cette passion, ni ce loisir, il appartient d'entendre encore, grâce à M. de Châteauteaubriand, presque dans leur puissance native quelques-uns des plus rares accents de la parole humaine. Le peintre d'Amélie et de Velléda, l'historien admirable du combat des Francs, l'écrivain éloquent et généreux qui trouva souvent de pathétiques paroles sur les bienfaits du christianisme et les maux de l'humanité, l'accusateur de la Tyrannie même entourée de gloire, l'ami naturel de la liberté et de la dignité humaine avait plus de rapports secrets avec Milton qu'il ne le croyait, et qu'il ne l'eût voulu peut-être. Son grand art littéraire, quoique mêlé parfois

de recherche, sa diction éclatante, dans une langue déjà vieillie, son goût trop amoureux de la pompe, mais capable de simplicité, pouvaient approcher des beautés du poëte anglais; et c'est à lui qu'il faut vous adresser, si vous ne pouvez écouter Milton lui-même. Du moins, il descend de la montagne sainte; et, comme jadis le prophète Moïse, il a le visage encore éclairé de la divine lumière, qu'il a vue.

DE LA
LITTÉRATURE EN FRANCE

DURANT LES QUINZE ANNÉES DE LA RESTAURATION

Histoire de la Littérature française sous la Restauration, par M. A. Nettement; 2 vol. — *Histoire de la Littérature française depuis ses origines jusqu'en* 1830, par M. Demogeot.

(*Edinburgh Review*. — *Quarterly Review* (passim).)

Quid si, per quindecim annos, grande mortalis ævi spatium, etc.? (TACITE.)

L'histoire de la littérature en France, durant les quinze années de la *Restauration*, nous paraît un sujet bien choisi, digne d'une étude à part, et singulièrement instructif, dans son étendue limitée.

Si, à nos yeux, en effet une restauration n'est pas, comme l'avait malignement définie M. Fox, *la pire des révolutions*, elle est du moins toujours un changement très-profond et très-compliqué, une renaissance mêlée d'innovations, une lutte mêlée de transactions, un combat de passions, d'intérêts et d'idées forcés de vivre ensemble, après s'être proscrits mutuellement : c'est donc un champ de manœuvres très-favorable à l'activité des esprits. Toute restauration, quand elle n'entraîne pas le despotisme pur

et simple, est essentiellement faite pour exciter le mouvement de l'opinion, le travail de la pensée, par les stimulants très-divers qu'elle leur apporte, depuis les mécontentements et les dépits de la disgrâce jusqu'aux satisfactions du succès et aux ambitions nouvelles d'une cause victorieuse.

La *Restauration* anglaise, par exemple, les vingt-huit années commencées au retour de sa gracieuse majesté le roi Charles II par les stances de Waller, les hyperboles rimées de Dryden[1], les dissertations despotiques de Hobbes, et terminées, en 1688, au bruit des controverses d'Église et d'État, par la brusque et très-judicieuse exclusion de Jacques II, ces vingt-huit années sont une époque fort curieuse de l'histoire des lettres modernes. Non, que cette époque ait eu par elle-même une puissante unité, un caractère décidément original, une influence universelle et prolongée : elle fut au contraire confuse et discordante, et sur plusieurs points, étroite et opprimée. Elle n'eut, sauf une incomparable exception, ni la force créatrice du siècle d'Élisabeth, ni l'art poli, la pureté relative de ce qu'on a appelé fort inexactement le *siècle de la reine Anne ;* mais, précisément, pour n'avoir été qu'une époque mixte, indécise, agitée, elle est demeurée très-digne d'attention, dans l'histoire philosophique des lettres.

Considérée sous son aspect même le moins favorable, en sa qualité de restauration vindicative et soupçonneuse, elle couvrit d'une irritante sauvegarde, elle nourrit, elle entretint dans l'amertume et porta silencieusement à toute sa mélancolique ardeur ce génie savant et sublime de Milton, que la guerre civile, la républiqne et le protectorat avaient battu de mille souffles, sans lui avoir en-

[1] *Dryden's Poems on Several occasions.* — *A Panegyric on the Coronation of king Charles II*, 1660. — *Annus mirabilis*, etc., etc.

core montré sa route vers l'immortalité, ni lui avoir ouvert son refuge et son temple.

Le pouvoir en effet, le régime civil de la société agit par divers procédés sur le talent et les lettres. Il agit par la faveur ostensible, par l'estime sincère et bien placée. Il agit plus encore par le caractère élevé des *Institutions*, la modération des principes, la noblesse des exemples ; mais, il agit aussi, sans le savoir et sans le vouloir, par le poids des sentiments contraints, qu'il refoule dans les âmes honnêtes et libres, par les démentis qu'il donne à l'instinct moral, par les maximes qu'il préconise, ou tolère, et quelquefois même par les récits indiscrets et les maladroites confidences, dont il croit tirer gloire.

Plusieurs de ces fautes furent commises, dès le début de la *Restauration* de Charles II ; et, comme un fâcheux levain, elles se mêlèrent à la masse des humeurs puritaines ; elles aigrirent la controverse de plus d'un redoutable théologien, animèrent d'une éloquence antique la philosophie de Sidney, enhardirent la sagacité méthodique de Locke, et fermentèrent dans ce moule ardent et sombre du génie de Milton.

Comme il arrivera donc, sous toute restauration, la moitié de la littérature du règne de Charles II fut une protestation, une résistance, un soulèvement des souvenirs tout récents du passé ; l'autre moitié presque fut l'oppression, ou la dérision de ce passé ; et enfin une partie de l'esprit littéraire et national se tourna vers un nouvel avenir, et préluda, par une polémique plus ou moins contenue, à la reprise modifiée de la Révolution de 1640.

Devant la grande part qui, dans ce travail commun, appartenait aux hommes récemment sortis de cette première Révolution, en particulier à l'ami de Bradshaw, au secrétaire latin de la république d'Angleterre, devenu dans la solitude le tardif Homère du monde chrétien, il faut en

convenir, le reste de la littérature anglaise du temps, les nouvelles allures qu'elle emprunta, son imitation de la France et de la cour, pèsent bien peu sans doute dans les balances de la postérité ; mais, il n'en fut pas ainsi, pour les contemporains.

Sans compter le mérite propre de la langue anglaise, encore jeune, quoique formée, abondante, expressive, pleine d'idiotismes naturels, le talent, l'esprit créateur ne manqua pas non plus aux écrivains qui la parlaient alors. Cowley, Waller, Davenant, l'auteur d'*Hudibras*, ce trop spirituel transfuge, ce lâche plein de verve, qui sut rendre si plaisant le fanatisme même des victimes, eurent certainement, de leurs jours, grand éclat littéraire ; et Denham et Rochester ont fait, dans leur libre verve, d'excellents vers classiques d'un tour indigène.

En même temps, la poésie anglaise était pliée par Dryden à tout dire, à tout rendre, non-seulement avec une savante facilité d'expression, mais avec une verve mobile comme le caractère même du poëte, et aussi variée que ses apostasies. La comédie, ce produit le plus immédiat de la société même, tout en portant à l'excès la licence, par haine du *Puritanisme* et pour se montrer monarchique, fut vraiment originale d'esprit et de gaieté. Et enfin, s'il faut passer d'un extrême à l'autre, et demander à une *Restauration*, comme on semble en avoir le droit, quelques monuments d'une haute gravité morale, manqueront-ils dans l'un ou l'autre des camps qui se combattaient alors ? Certes, la littérature des âges chrétiens ne compte pas plus beau livre d'histoire contemporaine, plus intègre témoignage que l'*Histoire de la Rébellion* du chancelier Clarendon, écrite vers le milieu de la *Restauration*, mais, il est vrai, loin de la cour et dans l'exil.

D'autre part, l'*Histoire de la Réformation*, l'*Histoire*

de mon temps, par Burnet, ces deux ouvrages d'une modération apparente et d'une partialité si habile, mélange curieux de la controverse savante, du récit historique, de l'anecdote détaillée et des aveux personnels, sont au rang des meilleurs et des plus agréables *Mémoires* qu'on puisse lire sur les fautes des cours, les passions ou la servitude des assemblées, le difficile et lent ouvrage de fonder la liberté, chez un peuple.

Enfin c'est à la dernière et à la plus fâcheuse partie de la *Restauration* anglaise, c'est à un temps si justement accusé d'oppression et de bigotisme qu'appartient, comme on le sait, le premier établissement de la *Société royale des sciences de Londres*, tant célébrée, dans l'âge suivant, par Voltaire, Fontenelle, Maupertuis, et qui eut certainement une grande influence sur la direction philosophique et la féconde liberté des recherches.

L'Angleterre avait donc éprouvé, avant nous, quelles dates glorieuses, quelle vaste carrière une *Restauration*, mêlée même de fatales erreurs et de mauvaises restrictions, peut offrir au mouvement des lettres et des sciences.

La France, après une révolution plus longue, plus radicale au dedans, bien autrement contagieuse au dehors, la France surtout, après ce grand désaveu de la révolution par elle-même, qui s'est appelé le règne de Napoléon, après les splendeurs et les catastrophes également excessives de ce règne, la France, déchue à la fois des principes de 1789 et de sa récente dictature en Europe, arrivait à la *Restauration*, avec des causes particulières et nombreuses de découragement et de langueur. Le terrible intermède des cent jours, cette courte reprise, cette répétition abrégée du premier Empire, qui, en trois mois, épuisa dans un impossible essai tous les langages et tous les efforts des dix années précédentes, aggravait encore singulièrement le désavantage de la *Restauration*. Après

avoir paru la première fois une issue occasionnelle, un drapeau neutre offert pour transiger avec l'Europe, elle semblait cette fois l'objet direct, la garantie désirée, que s'était proposée une invasion nouvelle.

Dans la réalité, il n'en était pas ainsi, cependant. Ce qui suscita de nouveau les armes unanimes de l'Europe, ce qui remit, en un moment, sur pied un million trente mille hommes, selon le dénombrement que fit lord Castlereagh à la chambre des communes, ce n'était pas l'intérêt des Bourbons, ni le regret de leur chute en elle-même : c'était la terreur, la colère, le désespérant mécompte du retour de Napoléon, les menaces qu'enfermait un tel succès, plus effrayantes pour chaque trône que ce succès même, et la conviction immédiate de la nécessité d'une lutte à mort. Par là, par l'impossibilité qu'il en fût autrement, l'entreprise des cent jours, ce couronnement du caractère et de la vie de Napoléon, était, pour la masse nationale, ou même pour le dévouement individuel, la plus funeste épreuve, dont l'esprit de conquête ait affligé le monde.

Une coalition nouvelle inévitablement prévue, les restes héroïques de nos armées fatalement décimés, nos frontières réduites encore, les taxes de guerre et la présence d'uniformes étrangers, en temps de paix, furent le prix de cette expédition, dont la première réussite ne pouvait, dans aucune hypothèse, devenir le dénoûment, et qui ne reportait le grand capitaine, un moment, sur le trône de France que pour l'en précipiter, sous le poids de tous les fléaux déchaînés par l'étranger et au cri de la détresse nationale.

Quoi qu'il en fût de ce terrible épisode et de ce second empire enlevé de nouveau, comme une tente posée pour une nuit, l'état où sa disparition laissait la France semblait déplorable. Rien n'avait grandi, dans cette courte et confuse épreuve, et bien des caractères s'étaient compromis,

ou abaissés. Le prestige sacré de l'honneur s'était affaibli, comme celui de la loi. La nation même, cet assemblage si difficile à définir dans la vaste étendue de nos États modernes, semblait avoir beaucoup perdu, aux yeux de l'Europe, non pas seulement par ce renouvellement d'une lutte inégale et d'un désastre imprudemment attiré, mais par une preuve de plus d'instabilité dans ses opinions, dans ses choix, ou de faiblesse dans sa manière de les défendre.

Et cependant, il faut le reconnaître, malgré ces fâcheux incidents, malgré les difficultés des choses et les fautes des hommes, un seul fait, une seule idée, l'idée du droit à fonder et à maintenir, la puissance nouvelle d'une Charte constitutionnelle, l'introduction croissante des principes de liberté pacifia, releva, enrichit la France, et la fit passer, en quelques années, de la plus cruelle dépression à un réveil plein de force et d'espérance. Une telle révolution morale, un tel progrès des Institutions ne peut s'expliquer, sans doute, que par un grand travail des esprits, et par autant de facilités offertes à l'émulation que d'éveils heureux donnés au talent.

A ce titre, l'influence des lettres, sous la *Restauration*, est donc une part importante et très-curieuse des annales politiques de ce temps. Elle sera fort diverse. Elle se composera d'une double réaction contre et pour le passé, qui venait de disparaître. Tantôt elle remontera, dans ses admirations, plus d'un siècle en arrière, pour chercher, par haine de la Révolution et de l'Empire, des types plus purs de dignité morale, à défaut de liberté, et des exemples du pouvoir absolu, sans tyrannie; tantôt, elle tâchera de reprendre l'œuvre interrompue et, sur quelques points, désavouée du dix-huitième siècle, ressuscitera ses passions, s'armera de sa licence, ressaisira tout le carquois de Voltaire, pour assaillir le peu qui restait du passé, sous

le faux nom de tout ce qui n'était plus. Tantôt, dans la première de ces deux tactiques, elle exagérera la tradition même, dont elle veut s'appuyer; elle en dépassera systématiquement les plus glorieux interprètes : elle trouvera Bossuet hérétique et Massillon révolutionnaire. Tantôt, par un autre excès, elle semblera copier en théorie, des violences, dont elle n'a pas vu l'épouvantable réalité, justifier à froid jusqu'au crime, agrandir par la perspective et le système ce que la raison condamne : elle jugera Mirabeau trop monarchique, et prendra des scélérats furieux pour des hommes de génie.

A côté de ces deux courants d'opinions en sens inverse, l'un remontant impétueusement vers un passé lointain, l'autre pressé de répandre tous les flots suspendus du dix-huitième siècle, et d'exagérer 1789, il y aura sans doute aussi des sources nouvelles dirigées vers l'avenir, un cours généreux d'idées philosophiques et morales, liées au nouveau *Droit public* qu'avait reçu la France, aux idées de justice et de liberté garantie, à la discussion publique des lois, à la moralité de la tribune, à cette puissance infaillible des nobles sentiments sur les hommes assemblés, hormis dans quelques époques d'oppression matérielle.

Entre tous ces mouvements rapides et resserrés, dans cet espace de quinze années, grand pour notre âge mortel, comme dit Tacite, mais bien court dans la vie d'un peuple, l'ordre chronologique occupe peu de place; tous ces flots d'idées, en effet, furent presque simultanés.

Presque à la même date, dans le même mois, ou dans la même année, on vit le zèle anti-révolutionnaire se reporter jusqu'à l'esprit ultramontain, embrasser jusqu'au moyen âge dans son culte du pouvoir et invoquer ce pouvoir sous un symbole non-seulement absolu, mais infaillible; puis, on entendait l'imagination féodale et constitutionnelle de M. de Châteaubriand idolâtrer les souvenirs

de la monarchie chevaleresque, mais les déclarer éteints et ensevelis, et recommander l'adoption rigoureuse du système anglais, la responsabilité des ministres, le gouvernement de la majorité, le jury, la liberté de la presse; puis, encore, sous la garantie de ce droit nouveau ainsi réclamé et toujours plus ou moins appliqué, on accueillait les brochures théoriques et piquantes de Benjamin Constant, les écrits abstraitement libéraux de quelques publicistes, et enfin les chansons tour à tour épicuriennes, guerrières, ou démocratiques échappées à la verve savante de Béranger.

Par un contraste de plus, à côté de cette poésie, voltairienne d'origine, mais armée d'un surcroît de malice hardie, plus travaillée dans la forme, plus populaire pour le but, il se faisait entendre, comme le *Carmen sæculare* d'une époque nouvelle, une poésie tout empreinte de religion, de mélancolie, d'harmonie, attendrissant la foi divine et sanctifiant l'amour humain. M. de Lamartine se levait, à l'horizon de la Chambre de 1815, et inscrivait quelques-unes de ses ineffables mélodies sous les auspices de M. de Bonald, de l'auteur de la *Législation primitive*, ancien royaliste émigré, si zélé partisan du pouvoir absolu, qu'il l'avait aimé même dans l'Empire, et s'était réconcilié avec l'*usurpation*, par sympathie pour la *Dictature*.

Mais, on le croira sans peine, une liaison exacte, une filiation secrète, a besoin d'être retrouvée entre ces mille rameaux de la pensée publique qui se développèrent, dans la liberté de la Restauration, et à la faveur même des passions qu'elle heurtait, ou qu'elle excitait. Sous ce rapport, le témoignage d'un écrivain loyal et spirituel, mêlé très-jeune à ces luttes, ne saurait être trop estimé. C'est le caractère attaché au travail de M. Nettement. Ce travail est plus pratique à nos yeux, qu'esthétique, si on nous

permet ce langage d'outre-Rhin. Par là même, il est d'autant plus vrai, et toujours instructif, pour l'histoire des idées, lors même qu'il n'est pas fort concluant pour le progrès de l'art. L'auteur excelle à rechercher, à décrire les caractères d'une opinion, d'une tradition, d'un parti, puis, à en suivre le contre-coup dans les œuvres littéraires et à en marquer l'influence. Pour cela, il a dû, comme nous le ferons nous-même ici, remonter plus haut; car tout se tient, dans l'ordre des idées : et c'est aux treize années du Consulat et de l'Empire qu'il faut demander en partie l'origine du mouvement intellectuel de la Restauration. Mais, ce n'est pas assez : le Consulat et l'Empire nous renverront plus loin encore; car, si cette époque mémorable fut marquée par le génie de Châteaubriand sous sa première forme, si elle seconda même le premier essor de ce génie, par le spectacle dont elle saisit ses regards, par cette reconstruction du temple qu'elle lui donnait à célébrer, cette même époque avait été précédée des généreuses maximes et des vœux de liberté de madame de Staël, et de toute l'école vraiment constitutionnelle et modérée, qui bientôt allait s'anéantir devant le bruit et la gloire des armes.

Ainsi donc, de l'Empire, à le considérer dans l'ordre intellectuel et à y chercher les germes d'un avenir littéraire et le point de départ d'une époque de l'esprit moderne, il restait surtout la grande imagination et la brillante renommée de l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*. Ces deux ouvrages avaient rempli la mesure et atteint la limite de ce qui était loisible à la pensée éloquente, au début et sous les derniers accroissements de la puissance absolue. L'écrivain, d'abord complice involontaire des prestiges, dont s'entourait une illustre ambition, avait eu la liberté de l'indignation et du blâme contre les crimes révolutionnaires, dont cette ambition

héritait. Il avait eu de plus, pour lui-même et pour ses écrits, tout le souffle de faveur populaire qui s'attachait à à une restauration religieuse inaugurée par la force, comme un gage d'ordre et de paix, et souhaitée par le malheur, comme une protestation secrète et un appui.

Plus tard, après ce long retentissement du *Génie du Christianisme* et ce succès à la fois d'opposition et de faveur officielle, qui en avait accueilli les pages séduisantes, le même homme, dans les *Martyrs* et dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, avait su se donner à lui-même, malgré les suspicions croissantes du pouvoir, cette dernière liberté qui tire sa force de la réticence, ou de l'allusion : et, dans une œuvre de vigoureux talent, écrite au milieu de la pâleur et du silence d'une littérature asservie, ce fonds d'indépendance, même caché sous les parures de la fiction et de l'art, avait encore soulevé fortement les âmes, et occupé par de grands souvenirs et de poétiques images un public, auquel étaient interdites la discussion légale, la réflexion libre, et qui, seulement par la gloire et la souffrance, participait à de terribles réalités, qu'il n'avait pas le droit de juger.

Cependant, il faut l'avouer, à part M. de Châteaubriand, ce favori du Consulat, péniblement supporté par l'Empire, nulle supériorité durable dans les lettres, nul type d'originalité libre et vraie ne semblait pouvoir s'acclimater et se développer, dans les vastes domaines du puissant dictateur de la France. Car nous n'inscrirons pas à titre de génie indépendant M. de Bonald, qui, depuis la journée d'Iéna, avait, dans le *Mercure de France*, prêté foi et hommage au vainqueur, et préconisé en lui le démonstrateur armé de la fragilité d'une monarchie sans principes moraux, fondée par un roi sceptique, comme si l'empire français d'alors, étayé sur l'incohérent amalgame de doctrines révolutionnaires et despotiques, associant à des

généralités de tolérance et de philanthropie l'oppression déjà commencée du pape, l'anéantissement de tous les droits publics, et la nécessité ou l'entraînement volontaire d'une guerre perpétuelle, eût été en lui-même constitué plus logiquement et d'une façon plus durable.

Que l'historien de la littérature française sous la Restauration veuille donc bien nous permettre ce dissentiment ! M. de Bonald nous paraît appartenir, de principes, comme de date, beaucoup plus à l'Empire qu'à la Restauration bien comprise. Il avait adoré et justifié la force ; il n'était pas l'homme *du droit*.

Sans doute, on doit reconnaître en lui, au prix de quelques paradoxes, un brillant et ingénieux penseur, un écrivain de rare talent ; mais, comme chef d'école, et, selon la désignation toute favorable, que lui donnent ses admirateurs, comme guide d'une époque nouvelle, comme publiciste et moraliste de la Restauration, il ne faisait qu'attacher à la royauté rétablie un dangereux symbole *de droit divin ;* il ne travaillait qu'à répandre et à rendre suspectes, sous une forme nouvelle et mystique, ces théories de pouvoir absolu qui, après avoir été brisées par la force et comme foudroyées sur le front de l'homme de génie, semblaient un fâcheux secours et une dangereuse prétention pour le droit héréditaire, reparaissant au nom de l'ordre et de la paix.

De tels écrits, sauf la réserve du talent, devaient être assimilés au *Patriarcha* du chevalier Philmer et aux traités théologiques publiés sous Charles II, à l'appui du gouvernement arbitraire, que les Stuarts étaient infatigables à réclamer et impuissants à maintenir.

Il était toutefois dans la nécessité des choses en France qu'une telle opinion s'accrût et gagnât crédit dans les luttes mêmes, qu'autorisait la liberté constitutionnelle de la Restauration. A M. de Bonald vint se réunir, comme un

corps allié de troupes étrangères, le comte de Maistre avec ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, son idéal mystique et moscovite du Pouvoir absolu, son éloge du bourreau, et cette imagination de théoricien despotique dans ses livres, qui cependant nous a laissé découvrir, dans ses *lettres* familières et posthumes, le plus aimable et le meilleur des hommes.

Là venait encore s'abattre, dans le premier essor de sa renommée, un esprit, que tous les vents de l'opinion devaient emporter tour à tour, M. de Lamennais, avec son premier volume de l'*Indifférence en matière de religion*, M. de Lamennais, alors tout catholique et tout monarchique, mais d'une âme trop vive pour se tenir dans les bornes d'une croyance, et devant bientôt sacrifier la royauté à l'Église et l'Église au peuple.

Là venait aussi se rallier, avec quelques variantes d'opinion, ou plutôt de conduite, un écrivain que je regrette de ne trouver mentionné nulle part, dans cette série de souvenirs recueillis par M. Nettement, le comte de Montlosier, l'homme qui a dit la plus belle parole qu'on ait prononcée à l'Assemblée Constituante de 1789, courageux, éloquent, paradoxal, ne sachant, comme publiciste, que faire l'utopie du passé, mais pamphlétaire puissant, sauf à se répéter beaucoup et à se contredire encore plus; car, on doit l'avouer, par sa *dénonciation* aux Cours royales sur l'affaire des jésuites, il porta le coup le plus redoutable peut-être à la cause qu'il aimait, et aux traditions qu'il exagérait.

Ces trois esprits, puissants à des degrés divers, étaient encore indirectement aidés, ou excités par la première polémique vendéenne de M. de Châteaubriand, ce côté sombre de sa lumineuse colonne. Dans le chemin ouvert par ce redoutable chef de parti, ils avançaient vite et loin; et tantôt soulevés par la marée montante de la

Restauration, tantôt quelque peu retardés par son reflux, ils traînaient nécessairement, après eux, bien des auxiliaires. De là, des journaux tels que le *Drapeau blanc* et la *Quotidienne,* des réunions et des écoles telles que la société *des bonnes lettres* et celle *des bonnes études*, tout un mouvement de liberté moderne enfin, au nom de l'ancien régime. Il n'est pas douteux même que cette nature d'opinion, par les souvenirs d'ancienne loyauté qu'elle évoquait, par son admiration systématique de la vieille France, n'ait concouru au réveil purement poétique, au nouvel essor d'imagination et de goût qui marqua cette époque.

Entre M. de Bonald, M. Joseph de Maistre, les débuts de M. l'abbé de Lamennais, M. de Montlosier, le *Conservateur*, le *Défenseur* et même la *Muse française*, les romantiques et M. de Lamartine, il y a certainement un fil électrique, qui parcourt et touche en un moment tous les chaînons de ce mobile et fantastique assemblage. Mais, hélas! la fondation d'un gouvernement, le renouvellement d'une société sur un terrain remué jusqu'aux abîmes, et avec des étais de création récente, est chose bien autrement grave et difficile que les innovations littéraires par satiété, ou par système.

Tandis que la littérature de la *Restauration*, excitée par la liberté publique et par la passion, se produisait sous toutes les formes de la controverse éloquente, de l'érudition et de la peinture historique, du paradoxe et de la poésie, tandis que même un progrès évident de bien-être social suivait ce mouvement des esprits, l'établissement politique restait incertain et menacé.

C'est ici que l'habile historien de la littérature sous la *Restauration*, qui, par souvenir de jeunesse, par solidarité de première campagne, a fait, nous le croyons, une part trop grande à la sagesse prophétique de l'opinion *ultra-*

montaine et *ultra-monarchique*, c'est ici que M. Nettement entreprend avec une sévère et ingénieuse impartialité l'analyse de ce qu'il appelle le *spiritualisme rationaliste* et *monarchique* : puis il suit dans toutes leurs marches et toutes leurs tendances le *libéralisme* et la *révolution*.

Sur l'ordre que s'est imposé l'auteur, dans le développement et la filiation des sujets qu'il parcourt, on pourrait demander, s'il a dû, pour son classement intellectuel des quinze années de la *Restauration*, placer d'abord la poésie, ensuite la politique, ensuite l'histoire, et enfin la philosophie.

Évidemment, sous la Restauration de 1814, par la puissance du fait, et les calculs, ou les passions des hommes, la question religieuse arrivait vite ; et elle devait longtemps rester en tête. Par là même, la forme de résistance dut être empruntée souvent à l'esprit sceptique, à l'esprit irréligieux, appui malheureusement faible pour l'esprit de liberté; car, toutes les forces morales se tiennent dans ce monde : la fermeté de conscience religieuse est un appui pour la fermeté de conscience civique; les croyants à l'ordre spirituel sont d'autant plus capables de convictions et de sacrifices dans l'ordre temporel; et le sentiment du devoir, la dignité morale est une des choses qui garantissent le mieux la probité politique.

Tout le règne de Napoléon en avait été la preuve. On avait vu avec quelle facilité il avait plié les républicains athées de la Convention et les épicuriens du Directoire à toutes les métamorphoses d'opinions et à toutes les formes de servitude. On avait vu comment il avait transformé en adorateurs du pouvoir absolu les mêmes esprits, qui avaient secoué toute ancienne croyance et tout ancien respect. Un écrivain même, que M. Nettement a rangé dans l'école révolutionnaire, mais qui n'était que sceptique, et par fai-

blesse de caractère, Benjamin de Constant, a montré quelque part avec une amère et piquante énergie, combien l'esprit positif et ce qu'on a nommé l'*esprit algébriste*, qui ne voit que des forces et des nombres, s'accommode aisément du Pouvoir absolu, lui cède sans résistance aucune, et se prête même, avec une singulière indifférence, à cette rapide consommation de la vie humaine, à ce mépris de la matière animée et souffrante, qui fut un des symptômes malheureux de l'Empire. Il faisait remarquer, à cet égard, que pas une fois, du milieu des savants illustres, dont Napoléon avait décoré le sénat, un mot de doute ne s'était élevé sur les demandes excessives de contingents militaires, ni une instance favorable, à l'appui des *recours en grâce*.

Soyons justes cependant; car, bien qu'il y ait des opinions plus vraies que d'autres, ou même exclusivement vraies, l'âme humaine peut, à travers presque toute opinion, revenir à une conclusion généreuse : Cabanis, Volney, M. de Tracy, ceux que l'empereur désignait spécialepar le nom d'*idéologues*, avaient gardé sous l'Empire le sentiment de l'humanité, l'instinct du droit et de la règle, le blâme de l'arbitraire et des abus de la force; et ils en consignaient, à propos, l'expression dans les muets scrutins du sénat.

C'est que, dans ces hommes, le cœur était plus haut que la doctrine. Et, en dépit de l'origine abaissée et de l'interprétation insuffisante, qu'ils donnaient aux facultés humaines, tout éloignés qu'ils étaient de la vérité, dans l'ordre métaphysique, ils étaient capables, dans l'ordre moral et civil, d'élévation et de dévouement à l'humanité. Mais, une telle conséquence, en désaccord avec son principe, se rencontre rarement dans la vie. M. de Tracy et ses amis avaient formé sous l'Empire un bien petit troupeau, une anomalie, une singularité, plutôt qu'une résistance.

Il était donc à souhaiter qu'une autre force, une autre philosophie vînt relever la conscience publique, animer les lettres et donner à quelques caractères l'appui d'un principe.

Les commencements en furent bien faibles, ou plutôt cachés dans un cercle bien restreint; et toutefois, lorsqu'il en apparut quelque lueur sous l'Empire, elle ne put échapper à l'œil d'aigle qui voyait tout. C'est en 1811 qu'au milieu de la plus grande gloire et du plus complet silence de la France, dans une salle obscure du vieux collége du Plessis, devant une quarantaine de jeunes gens et quelques paisibles amateurs, avait fait sa rentrée dans le monde la philosophie du *Spiritualisme* et du *Devoir*, fondée sur l'activité spontanée de l'âme, sur sa conformité à la vérité et à la justice divine et sa puissance interne de les comprendre et d'y satisfaire. Oui, ce jour-là, reparaissait la philosophie de Descartes, persécutée, au début du dix-septième siècle, mais qui avait indirectement inspiré de son âme toute cette grande époque et lui avait tenu lieu de *droit politique* et de *liberté*. Trop oubliée dans l'âge suivant, destituée de son légitime empire, sans être remplacée, elle reparaissait aujourd'hui, entre les ouvrages de Cabanis et de Garat, devant ces théories du matérialisme si naturellement contemporaines du régime de la force matérielle.

Le maître, qui venait annoncer cette antique nouveauté, était un homme d'un âge mûr, peu connu alors, mais imposant d'aspect et de langage. Après avoir figuré dans les rangs moyens de la révolution, dont il avait partagé les premiers vœux de réforme et de liberté, après avoir été courageusement mêlé aux périls de l'administration municipale sous Bailly, après avoir figuré dans une des Assemblées qui succédèrent à la Convention, il avait, pendant des années de retraite, nourri ses souvenirs et

élevé sa pensée par l'étude exclusive des plus éminents génies, Platon, Thucydide, Tacite, Milton, Descartes, Bossuet, Pascal. Esprit supérieur et difficile, mécontent de son siècle et se satisfaisant avec peine lui-même, il ne s'était entretenu que des plus grands modèles de l'art de penser et n'avait goûté que la philosophie la plus haute d'origine et de principes, soit dans les inspirations des plus immortels penseurs, soit dans les analyses méthodiques et détaillées, qu'en avaient données de nos jours Thomas Reid et Dugald Stewart, avec cette droiture morale et ce bon sens si dignes de commenter le génie.

Ses premières paroles mêmes indiquaient la forme nouvelle de son enseignement, et semblaient faites pour étonner les sectateurs de la *sensation transformée*, seule doctrine régnante alors. « Toute la science humaine, disait M. Royer-Collard, en commençant, peut être ramenée à deux objets, les esprits et les corps, le monde intellectuel et le monde matériel. » Et bientôt, marquant les conditions différentes et les progrès inégaux de ces deux études, il faisait ressortir l'immensité de la première, « non moins authentique, disait-il, non moins démon- « trable que la seconde, » et il en revendiquait noblement l'impérieuse préséance, autant que la manifeste vérité.

Après quelques mots, sur les disciples français de Locke et sur l'analyse des facultés humaines, regardée alors comme la science même, et comme toute la science : « N'ont-ils rien oublié ? s'écriait-il, avec une grave ironie. « Quelle expérience nous assurera que la *sensation* suffit « pour féconder toutes les régions de l'intelligence et du « sentiment ? Parce qu'elle a précédé l'exercice de nos « facultés, celles-ci en sont-elles moins originales, et ne « doivent-elles rien à leur propre énergie ? Est-ce la sen- « sation qui perçoit, qui se souvient, qui juge, qui rai- « sonne, imagine ? Est-ce dans la sensation qu'est tracée

« la règle éternelle des droits et des devoirs? Quand elle « enseignerait l'utile, enseigne-t-elle le beau et l'honnête? « A-t-elle inspiré ce vers?

« Summum crede nefas animam præferre pudori. »

Puis, impartial dans l'ardeur même de ses généreuses doctrines, reconnaissant ce qui avait pu manquer d'observation patiente à la psychologie de Descartes et de Malebranche, rendant hommage à l'analyse de Bacon, et proposant de suivre dans l'étude de l'âme la méthode même des *sciences inductives*, il arrivait à dire que « la lumière « de l'évidence éclairant toutes les lois de la nature, la « philosophie serait, un jour, une science aussi parfaite et « plus complète que la géométrie. »

C'étaient là, il faut l'avouer, des vérités bien inattendues, bien étranges à proclamer, sous le règne du fer et de l'algèbre; c'était, en des termes modestes, le réveil de la puissance morale de l'homme, la liberté indomptable de l'âme et la loi intérieure du devoir sous le régime de la force, du nombre discipliné, et des intérêts matériels proposés pour but suprême de la vie.

Quoi qu'il en fût de la dissidence d'une telle doctrine avec la pratique avouée de l'Empire, Napoléon n'en fut pas blessé. Le bibliothécaire du Palais, M. Barbier, suivant une attribution de sa charge, avait fait placer, un soir, ce discours, parmi d'autres brochures nouvelles, sur la table de nuit de l'Empereur. Le discours fut remarqué; et, au lever, l'Empereur, apercevant le prince de Talleyrand, alors assez en disgrâce, pour qu'il ne lui fût parlé que de littérature : « Savez-vous, monsieur le grand électeur, lui dit-il, qu'il s'élève dans mon université une nouvelle philosophie fort sérieuse, qui pourra bien nous faire grand honneur, et nous débarrasser tout à fait des

idéologues, en les tuant sur place par le raisonnement ? » Et lui citant alors, avec sa manière de transformer ce qu'il lisait, quelques passages de M. Royer-Collard, il le gronda de ne pas les connaître et d'être en arrière d'une si importante nouveauté.

On le voit, cette approbation de l'Empereur était peu philosophique en elle-même. Ce qu'il avait entrevu dans sa rapide lecture et ce qui lui plaisait, c'était l'attaque contre la philosophie de Locke, résumée pour lui dans M. de Tracy, et suspecte de solidarité avec MM. Sieyès, Garat et Volney. M. Royer-Collard connut bien vite son succès de cour ; mais, il ne s'y fia nullement, ni surtout ne voulut en profiter. « L'Empereur se méprend, dit-il à quelques amis et en particulier à M. Maine de Biran, profond penseur en métaphysique, et paisible, bien que courageux questeur du Corps législatif; l'Empereur se méprend : Descartes est plus intraitable au despotisme que ne le serait Locke. Entre nous, la doctrine de *l'âme* est bien autrement favorable à la liberté que celle de la *sensation transformée*. « Franchement, pour les partisans « de cette dernière théorie, la résistance morale à la force « est une inconséquence généreuse ; pour nous, elle est « un devoir irrémissible. »

C'était dans le même esprit que, peu d'années auparavant, M. Royer-Collard, attiré par quelques hommes graves et doux ralliés à la dictature impériale, entre autres par M. le sénateur Pastoret, s'était sévèrement abstenu, et avait à la même époque écrit une admirable lettre, encore inédite, sur l'avenir social de la France, la rentrée du principe monarchique, sous forme nouvelle, avec les chances de grandeur et d'instabilité contenues dans l'établissement militaire de 1804.

A ces titres divers, il était juste de réserver, plus encore que ne le fait l'historien littéraire de la Restau-

ration, une part à la philosophie dans les origines de notre droit public constitutionnel et dans les développements qu'il reçut, dès 1817. Cette influence était impossible à méconnaître, et ne pouvait non plus se nier que s'éviter. Par le fait de notre première révolution, si profonde, si destructive, par la durée de l'Empire, si guerrier, si dictatorial, « envahissant et confondant les doctrines et les idées, comme les territoires[1], » nous ne pouvions pas être un peuple de traditions et *de précédents*. Loin d'argumenter du passé, il fallait souvent le tenir en suspicion, ou comme imprudemment théorique, ou comme oppressif. Pour régler la liberté de la presse, par exemple, cette conséquence de la civilisation et du droit, qu'on ne peut guère détruire, sans en inquiéter plusieurs autres, il est clair qu'on ne devait se contenter, ni de telle déclaration de l'Assemblée constituante proclamant un principe et ne sachant pas le prémunir contre l'anarchie, ni de tel décret appuyant la censure et le mutisme sur les prisons d'État.

Il fallait inaugurer un droit nouveau, promis par la charte de 1814, en assigner le principe, les limites, les abus, et y attacher une procédure de garantie, comme de répression. Liberté religieuse, liberté civile, droit public du pays, sauvegardes du gouvernement constitutionnel à l'intérieur, toutes les questions de l'ordre le plus élevé étaient comprises dans ce seul problème de la liberté de la presse, soulevé dès 1814 par MM. Raynouard et Flaugergues, débattu avec tant d'éclat en 1819 par MM. de Serres, Royer-Collard, Camille Jordan, Lainé, Barante, le duc de Broglie, et d'autres hommes dignes de présider à la réforme législative d'un grand État.

Sous ce rapport, en effet, la tribune parlementaire,

[1] Discours de M. Royer-Collard, 1817.

issue de la charte de 1814, exerça, dès les premières années, une grande influence sur l'opinion et les lettres, en France et à l'étranger. Ce qui se mêla d'intérêts de parti et d'ardentes passions à l'examen spéculatif n'en diminua pas le grand caractère et la portée morale. La discussion sur la loi d'*amnistie* en 1816, cette discussion qui touchait à des griefs si récents et à des craintes si vives, donna lieu à la revendication des plus hautes vérités, des plus précieuses garanties, dans l'ordre politique et civil.

Les fondements du droit public, l'indépendance nécessaire des *juridictions*, la modération des peines, l'illégalité radicale de la *Confiscation* furent mis en lumière avec une évidence irrésistible. Une question d'organisation intérieure, mais d'une importance capitale, l'inamovibilité judiciaire, fut également défendue par M. Royer-Collard, avec un admirable ascendant de raison et d'éloquence, devant tous les griefs, tous les prétextes et tous les intérêts ardents d'une Restauration à peine affermie : en même temps, M. de Châteaubriand soutenait avec passion la thèse contraire, à la tribune et dans les recueils polémiques. Nul doute qu'entre de tels antagonistes et sur de tels sujets la discussion parlementaire ne devînt une action puissante qui s'étendait au mouvement général des esprits, et renouvelait l'essor des lettres, dans les genres les plus sérieux, le *Droit public*, l'histoire, l'enseignement moral.

Ce ne sont pas, en effet, les écrivains polémiques seulement, cette milice extérieure de la loi dans un État constitutionnel, qu'il faut placer sous l'inspiration de la tribune, et compter comme une force auxiliaire souvent utile, à la suite des corps réguliers. L'affinité si prompte du *Droit public* d'un pays avec sa littérature doit conduire tout critique éclairé à rechercher, parmi nous, le progrès des études historiques dans le progrès même et le travail prolongé de nos Institutions.

Un livre entier de l'*Histoire de la littérature française sous la Restauration* est consacré à cet examen; et les écrits les plus lus, les noms les plus accrédités de notre temps y passent naturellement sous les yeux : Madame de Staël, pour ses *Considérations sur l'histoire de la Révolution*, publiées en 1817 ; M. Guizot, pour ses mémorables *Leçons d'histoire moderne;* M. de Barante, pour ses *Chroniques de Bourgogne*, si neuves par le naturel de l'expression et si attachantes par l'habile distribution du récit; M. Augustin Thierry, pour son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, éloquente, à la manière antique, avec des matériaux barbares; M. Philippe de Ségur, pour ses peintures ineffaçables de la *Campagne de Russie*, mélange du grand récit historique et des *Mémoires*, témoignage immortel, où la surcharge même des couleurs et l'excès mélancolique de l'imagination fait partie de la réalité; M. Thiers et M. Mignet, pour leurs histoires diversement originales, l'une claire et saisissante, assez complète, quoique partiale, singulièrement entraînante par l'ordre rapide et naturel du récit, la vive expression des détails, la mise en jeu des caractères, sans fausse imagination et sans paradoxe; l'autre analytique, avec une sagacité puissante, premier essai d'un esprit destiné à une incontestable prééminence dans presque toutes les formes de l'histoire, dans l'histoire philosophique et dans l'histoire pittoresque, dans le récit approfondi des transactions les plus complexes et dans la biographie animée.

Malgré de fortes préventions contre ce qu'on appelle l'*esprit révolutionnaire*, en étendant beaucoup parfois la portée de cette épithète et en l'appliquant volontiers à nos histoires récentes, M. Nettement énonce en général des jugements précis et modérés sur les grands talents de nos diverses écoles historiques. Sa préférence est pour M. Guizot, dont il admire le savoir étendu, la méthode,

le vaste coup d'œil et l'impartialité supérieure ; mais, en rendant justice à ces rares qualités, il n'est pas moins équitable pour des esprits moins conciliants, ou moins élevés. Il reconnaît avec raison à notre siècle, et surtout aux quinze années de la *Restauration*, le mérite d'une grande et féconde direction historique, d'une supériorité véritable, dans une des plus nobles œuvres de l'intelligence et de l'art.

Ce fut, en effet, un des titres éminents de ce temps, continué par le nôtre. Tacite avait expliqué deux fois comment à Rome, sous l'Empire, le génie des historiens s'était successivement amoindri et découragé, d'abord par le progrès de l'adulation[1], puis par l'ignorance de la chose publique, devenue[2] comme étrangère, enfin par les soupçons et les rigueurs croissantes des nouveaux Césars.

Une influence toute contraire, un ordre inverse de changements devait amener, parmi nous, il y a trente ans, des effets tout opposés. L'esprit d'examen et même de satire avait chassé bien loin la flatterie. La chose publique était bien connue et pénétrée de toutes parts, les documents anciens et nouveaux se produisaient en foule ; enfin, nulle crainte ne gênait la liberté des recherches et des récits. Seulement, il semble qu'en rendant à la *Restauration* cette justice qui lui est due, il aurait fallu ne pas la borner à cette époque et constater le même caractère dans les années qui suivirent immédiatement. Alors, à la vérité, nous aurions eu l'histoire de la littérature française, non pas seulement sous la *Restauration*, mais pendant toute la durée de la monarchie constitu-

[1] Nec defuêre decora ingenia, donec, gliscente adulatione, detererentur. (*Ann.*, lib. XV.)

[2] Magna illa ingenia cessêre — simul veritas pluribus modis infracta, primûm inscitiâ reipublicæ, ut alienæ, mox libidine assentandi. (*Hist.*, lib. I.)

tionnelle ; l'historien et les lecteurs eussent retrouvé les mêmes talents, quelquefois les mêmes influences, à deux dates diverses. L'ouvrage n'y eût pas perdu, même pour l'unité ; car les diversités de circonstances font ressortir les vérités de principes, que le besoin ramène, ou que la logique retrouve.

Au reste, ce développement n'est sans doute qu'ajourné ; et tout en concevant très-bien l'intérêt moral d'un tableau littéraire de la Restauration, et en nous bornant ici nous-même à l'esquisse de cet ordre de souvenirs plus paisibles et déjà loin de nous, il nous semblerait d'une haute importance pour l'histoire bien comprise d'étendre la même étude à toute la durée du régime représentatif en France. Cette épreuve plus longue, cette carrière plus libre mettrait encore mieux les choses et les personnages dans tout leur jour. Quelques-unes des vérités mêmes, auxquelles tient le plus l'auteur, y gagneraient beaucoup. On y verrait, par exemple, avec une édification profitable, les changements de perspective, dont l'histoire du passé est susceptible, dans le cours d'un quart de siècle. On n'aurait pas seulement les deux plaidoyers des partis opposés, l'histoire apologétique et l'histoire accusatrice, sous la première impression des événements accomplis ; on aurait encore, ce qui n'est possible qu'après un certain délai et ce que nous voyons aujourd'hui, l'histoire systématique à froid, l'utopie paradoxale du passé, quelquefois même la réhabilitation romanesque et dramatique des folies et des forfaits. Puis, d'un autre côté, on aurait, non plus l'accusation seulement, mais le jugement méthodique, la démonstration impartiale et successive des fautes, des malheurs publics, la condamnation enfin de l'erreur et du crime, sous l'accablement des témoignages, en un mot, l'histoire de M. Michelet et celle de M. de Barante.

Quelque juste, dans sa rapidité, que soit le coup d'œil

jeté par M. Nettement sur cette partie de notre gloire littéraire, durant quinze ans, et malgré la part qu'il a faite à d'autres écrits remarquables de la même époque, l'*Histoire de la Fronde* de M. de Sainte-Aulaire, l'*Histoire de Pologne* de M. de Salvandy, le jugement reste donc incomplet; et c'est à la critique moderne de l'achever.

Nous n'hésiterons pas à louer, dès ce moment, l'impartialité courageuse de l'auteur, lorsqu'il parle des *Études historiques* de M. de Châteaubriand. Malgré son admiration pour ce rare génie, l'écrivain le plus éclatant du dix-neuvième siècle, il ne voit avec raison dans les volumes de M. de Châteaubriand sur l'histoire ancienne et sur l'histoire de France que des fragments peu liés et des esquisses inégalement colorées. Nulle vue grande et neuve n'a dirigé la route de l'historien; nul problème n'a été résolu; nul tableau n'a été terminé. Ses *Quatre Stuarts* semblent une prédiction, dont la transparence même détruit l'effet, et où la colère et l'impatience haineuse ôtent le piquant de l'allusion. La partie des *Études historiques* qui touche à la fin de l'empire romain et aux premiers siècles de notre ère est trop dénuée de recherches originales, trop abrégée, trop inexacte, et paraît n'offrir que le rebut des notes, qui avaient fourni de si vives images à quelques chants du poëme des *Martyrs*.

Quant à la seconde partie des *Études historiques*, à celle qui s'occupe du moyen âge et de quelques règnes de notre histoire, on y trouve ce goût du passé féodal et cette imitation des vieilles chroniques, qui fut une des grâces et une des nouveautés de ce magique talent. Malheureusement, l'auteur ne reste pas fidèle à cette forme; il y mêle par moments l'histoire philosophique et même l'histoire satirique. On tombe de la candeur de Joinville dans l'âpreté incisive du pamphlet parlementaire. En un mot, M. de Châteaubriand, avec d'admirables dons d'imagina-

tion et de style, a manqué cette gloire de l'historien, qui semblait une des palmes à cueillir dans notre siècle. La belle et forte maturité, où le prenait la Restauration, s'est consumée pour lui dans les débats d'une controverse trop souvent personnelle, dans les luttes de la tribune, où il n'avait que la moitié de son génie, dans des ambassades plus fastueuses qu'effectives, et enfin dans un passage au pouvoir, non sans quelque grandeur politique, mais suivi d'une chute bien prompte et des fautes inévitables, que le dépit entraîne.

Son titre le plus réel à cette époque, titre aujourd'hui couvert d'un oubli momentané, mais immortel, il faut l'espérer, ce fut d'avoir décrit, résumé les principes de la monarchie représentative, du droit parlementaire, du libre vote et de la libre discussion. En retraçant pour l'avenir ces vérités élémentaires avec une admirable énergie, M. de Châteaubriand semblait écrire les dernières volontés de la France. On peut regretter que, selon le conseil et l'exemple de Tacite, il n'ait pas réservé pour sa vieillesse d'autres études sévèrement et exclusivement historiques. Les *Mémoires* qui ont occupé ses dernières années sont loin d'avoir la même autorité et la même dignité; mais, ce sera sans doute la condition inévitable de notre siècle fertile en catastrophes publiques et privées d'abonder en *Mémoires* particuliers.

Les *Mémoires* sont la consolation et la revanche des gouvernements, ou des partis déchus. On nous en promet un grand nombre, outre tant de *Mémoires* purement militaires, ou à demi apocryphes déjà mis en lumière; mais nous n'avons vu jusqu'ici de marqués au coin du génie que ceux de Napoléon, publiés tranquillement à Paris, dans les dernières années de la Restauration, par des confidents qui certainement n'y avaient pas travaillé, et qu'on ne peut soupçonner d'avoir embelli ces dictées re-

prises, à plusieurs fois, par lui-même, et trop originales pour n'être pas présumées à peu près intactes à toute autre main.

M. Nettement, dans son tableau littéraire de la Restauration, M. Demogeot, dans les chapitres ingénieux qui terminent son *Histoire de la Littérature française jusqu'en* 1830, ne parlent pas assez de cette grande œuvre historique, qui nous était rapportée de Sainte-Hélène, après la mort du conquérant, et douze années, avant ses restes mortels. Chose singulière en effet! ce livre, composé de fragments et parfois de répétitions, ce portique d'un édifice inachevé, mais renfermant les grands bas-reliefs de la campagne d'Italie, de la campagne d'Égypte, de la veille et du lendemain du 18 brumaire, cet écrit digne de César, mais de César malheureux et mélancolique, fut assez peu remarqué, à sa première apparition. Publié chez M. F. Didot, dans un beau format, le livre s'écoula lentement; et l'effet en fut presque insensible, parmi les débats et la polémique orageuse du temps. Je me souviens seulement qu'un homme considérable d'alors, longtemps ennemi de l'Empire et un des plus importants soutiens de la Restauration, disait à cette époque : « Je crois maintenant au génie de l'Empereur; son livre me dit plus que son règne. » Cela se conçoit, à tout prendre; mais, la sévérité même du livre, cette statue sans ornements, taillée dans le granit, ces guerres racontées avec une admirable précision, cette politique brève et impérieuse, toute pleine de passion et d'imagination, mais se contenant, sous une austère et sombre gravité, dans la contemplation de sa chute présente, tout cela, pour le moment, parlait à peu d'esprits et ne saisit pas l'opinion publique, emportée par un courant de révolutions nouvelles.

Il n'en appartenait pas moins à l'historien littéraire de cette époque d'insister sur une telle publication, d'en

noter peut-être les influences futures et de lui faire sa place, dans ce qu'il a d'ailleurs justement caractérisé, cette reconstruction de la renommée impériale, cette légende napoléonienne, à laquelle ont concouru, de tant de côtés et sous tant de formes, publicistes et chansonniers, royalistes et démocrates, tout le monde enfin, tantôt l'opposition et tantôt le Pouvoir lui-même.

Ainsi, comme on le voit dans le livre de M. Nettement, dans d'autres écrits sur la littérature du dix-neuvième siècle, et, comme on le sent partout, dans le sujet même de ces ouvrages, la littérature, écho de la pensée publique, ou vive expression de la pensée personnelle, revient toujours à la politique, c'est-à-dire au grand et suprême intérêt de la société, à ce qui est la vie et l'honneur des États, comme l'habileté active et probe est la vie et la distinction de l'individu. Tantôt, c'est la politique religieuse et même ultramontaine, tantôt la politique constitutionnelle, mais toujours la politique, c'est-à-dire la question de la liberté et du gouvernement des hommes, et partant, de leurs progrès et de leur durée, en tant que nation, de leur bien-être et de leur satisfaction morale, en tant que citoyens et membres d'une société, au premier rang des sociétés modernes.

Loin donc de nous étonner et de nous plaindre de la grande place faite à cet intérêt, dans un ouvrage sur la littérature et l'esprit français, nous dirons que cet intérêt même est l'âme d'un tel ouvrage et ce qui en fait à la fois le mouvement et l'importance historique. Nous voyons passer tant de choses, que nous oublions beaucoup. Des détails précis sur les premières prédications et sur l'influence prolongée de M. l'abbé Frayssinous, sur M. l'abbé de Lamennais et sur Rome, sur les principes gallicans et sur le jeune clergé de 1825 et des années suivantes, prennent une signification aujourd'hui fort curieuse. Par là encore, la

place, que l'historien de la littérature sous la *Restauration* réserve à la jeune école philosophique qui se formait alors, l'hommage d'inquiétude qu'il lui rend, la préoccupation qu'il a du brillant *éclectisme* et de la parole puissante de M. Cousin, ses craintes exagérées de ce qu'il nomme le scepticisme de M. Jouffroy, ne sont pas seulement des jugements littéraires; ce sont des indices, des symptômes de l'esprit qui agitait la *Restauration*. Presque toujours en effet, elle eut plus à souffrir de ses soupçons que de ses périls, et fut plus compromise par ses fautes que par ses ennemis, quoiqu'elle courût en effet de réels périls, et qu'elle eût des ennemis naturels.

Ainsi, par exemple, les belles leçons de M. Cousin, dans sa première ferveur philosophique, ces leçons éclatantes du plus pur spiritualisme auraient dû plaire, au lieu d'effaroucher. Elles n'offraient rien qui ne fût salutaire au cœur de la jeunesse; mais, elles inauguraient avec une sorte de verve impétueuse, qu'on prit pour un danger, le retour à la saine logique, à la méthode supérieure et aux plus pures traditions de la grande philosophie, de sorte que, même à tant d'années de distance, un habile critique, en appréciant aujourd'hui à toute sa valeur littéraire cette parole militante de l'enseignement dans une société mobile et renouvelée, semble avoir gardé quelque chose des préventions, qu'elle rencontra jadis.

Ce n'est pas de notre part zèle universitaire, ni regret exagéré sur l'abaissement actuel d'une création, la plus belle et la plus prévoyante de l'Empire; mais, en vérité, sommes-nous arrivés de révolution en révolution jusqu'en 1854, pour que des hommes de savoir et de talent répètent[1], sans le blâmer, un conte, qu'en 1822 avait recueilli l'imagination ardente de M. l'abbé de Lamennais? Quelqu'un

[1] *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, t. II.

de sensé croira-t-il, comme le récite M. de Lamennais, qu'à cette époque, ou même que jamais, dans un collége royal, qu'on a soin de ne pas nommer, trente élèves (des philosophes et des rhétoriciens, sans doute), admis à la communion, à laquelle personne n'était obligé, se soient entendus, pour extraire et réserver les hosties, qu'ils avaient reçues devant l'autel, et en cacheter le soir, ou le lendemain les lettres qu'ils écrivaient à leurs parents? Quoi! cette fable absurde, ce sacrilége sans nom et sans prétexte, dont nulle enquête, sous M. de Corbière et M. d'Hermopolis, ne put découvrir la moindre trace, vous daignez le redire, parce que la crédulité la plus haineuse l'a fait imprimer une fois! Vous n'y reconnaissez pas tout d'abord ce caractère du mensonge politique, ou religieux, qui se sert tour à tour de la publicité et du silence imposé, fait son chemin, comme il peut, dans un sens, ou dans l'autre, arme la passion, justifie l'arbitraire, et sert à ruiner les institutions, en calomniant les hommes!

Mais, hâtons-nous de sortir de ces bas-fonds du sujet instructif, que présente l'histoire littéraire de la Restauration; laissons les misères et les fables de la polémique contemporaine, pour nous attacher au beau mouvement de curiosité savante, de critique et de poésie qui ranima l'esprit français et fit succéder à l'effroi silencieux et aux préventions européennes, qu'avait excités l'Empire, l'ascendant rénovateur en France et puissant à l'étranger de nos idées et des talents, qu'elles inspiraient. M. Nettement voit avec peine dans cette impulsion heureuse bien des traces de l'esprit révolutionnaire et du progrès démocratique.

Il est certain que la France, usant des Institutions qu'elle avait reçues, pleine d'ailleurs d'anciennes passions et d'intérêts de parti, ne fut pas toujours un champ à armes courtoises pour la Monarchie restaurée. Elle se

montra plus d'une fois imprudente, excessive dans ses vœux. Elle eut des fièvres de liberté, comme elle peut avoir des léthargies de servitude : mais faut-il s'en indigner, dans le passé? Était-ce chose injuste et déraisonnable qu'une nation vaillante et spirituelle, tant éprouvée, depuis 1789, dont ses conducteurs avaient tant abusé, réduite plus tard à son territoire et dépouillée de ses conquêtes, au milieu de l'agrandissement de toutes ses rivales, voulût tenir du moins avec passion à ses droits intérieurs et nouveaux, à ses libertés promises en 1789 et si longtemps interceptées? Non. L'esprit formaliste, l'esprit inquiet, exigeant, du pays sous la *Restauration*, nous paraît avoir été naturel, et, à tout prendre, plus utile encore que fâcheux et contrariant. Puisse la France n'en pas dégénérer! L'apathie qui eût tout souffert, n'eût voulu s'enquérir de rien et se fût contentée d'obéir, eût été par comparaison un bien mauvais patriotisme. La jalouse surveillance des droits publics, l'esprit de liberté, dans le cercle des lois, l'attention active aux affaires de l'État valaient mieux pour tous et pour le gouvernement lui-même, si peu qu'il comprît sa mission et choisît bien ses auxiliaires, pour la remplir.

Ce fut en effet, à travers des difficultés de ce genre, tantôt avec l'appui de l'opinion, tantôt avec l'espoir de la réconcilier, que la Restauration fit trois choses diversement importantes : l'expédition d'Espagne, meilleure dans le résultat que dans le but projeté d'abord; l'expédition de Morée, ouverte par la bataille de Navarin et à jamais glorieuse; la conquête d'Alger enfin, cette seule extension de territoire qui nous reste, et cette école de notre vaillante armée.

Gardons-nous donc de croire historiquement, que le gouvernement constitutionnel ait été, comme le dit l'esprit de servilité, un obstacle aux grandes choses, un em-

barras pour agir librement. Plus la personne, ou l'intention des princes qui régnaient alors serait sévèrement jugée, plus la puissance d'une forme d'administration nationale apparaîtrait dans ce qui fut fait, sous leurs auspices.

Passons maintenant de ces faits historiques au mouvement d'intelligence, qui dut les précéder, ou les suivre : certes, on s'explique assez que cette glorieuse activité de la France, au milieu des troubles fréquents de l'Europe, ait recommencé dès lors à nourrir, parmi nous, un certain orgueil, un amour-propre de race très-favorable au talent. Ce fut alors que les noms de Casimir Delavigne, de M. de Lamartine, de M. Victor Hugo, de M. Lebrun, de M. Alfred de Vigny, retentissaient avec un éclat si élevé et si populaire. C'est alors que M. Béranger, sans oublier ses éloquentes rancunes contre l'invasion et ses réminiscences voltairiennes contre l'Église, trouva des accents si neufs et si vraiment lyriques sur la renaissance et la liberté de la Grèce. C'était un noble concert que celui de ces voix brillantes et jeunes, auxquelles venait se joindre toute une école de poëtes en espérance et de critiques novateurs en théorie.

Dans l'antiquité grecque, poëte avait signifié *faiseur*, *créateur*; dans notre moyen âge, il se traduisit, au nord et au midi, par le mot de *trouveur*. Dans ce réveil littéraire de la Restauration, il semblait peut-être se rapprocher de l'idée et du mot de *chercheur*; et il se marquait par une curieuse étude de tout ce qui pouvait promettre le neuf et l'inattendu, dans le choix des sujets, dans la couleur des détails, dans le degré des émotions et les rapports secrets de la mesure et de l'harmonie.

De tout ce travail cependant, de toute cette seconde renaissance, ce qui domina, ce qui monta droit au ciel comme la flamme, ce furent, avant tout, quelques élans élégiaques et lyriques, que la plus heureuse nature sem-

blait prodiguer sans art, sans calcul et presque sans travail, ces chants de M. de Lamartine, venant tout à coup dissiper par un charme durable le prestige, au moins exagéré, de Delille et nous versant à pleins bords une nouvelle poésie.

On peut, dans quelques passages de M. Nettement, dans ses jugements réfléchis et aussi dans ses sévères réticences, comme dans les admirations plus vives et parfois trop complaisantes, qu'exprime un écrivain de talent, M. Demogeot, revoir le tableau de cette époque poétique; elle ne restera pas sans gloire, dans l'avenir.

Je ne discuterai pas ici, dans toutes ses parties, l'opinion développée sur un poëte éminent de la pléiade d'alors, l'auteur des *Ballades* et des *Orientales*, des *Feuilles d'Automne* et des *Chants du Crépuscule*, des *Rayons et des Ombres*. Je ne veux point rechercher s'il n'y a point quelque rigueur dans l'habile et loyal critique à ramener trop exclusivement M. Victor Hugo à ses premiers essais lyriques, à deux odes, fort belles d'ailleurs, sur Louis XVII et sur les funérailles de Louis XVIII. Soyons plus équitables, même en étant sévères. Non, ce talent si éclatant et si riche dans sa surabondance, si mobile par sa force, ce clairon suspendu et sonore, n'appartenant d'abord à aucun drapeau, mais fait pour retentir à tous les souffles de la renommée, cette puissance originelle du poëte enfin n'était pas attachée, dans sa supériorité, à un seul ordre d'idées et de souvenirs. Elle passait, avec une égale vivacité, de la Vendée au Consulat et à Marengo, des douleurs de la royauté mourante au linceul triomphal de l'Empire.

Ce qui seulement pouvait être remarqué, c'est que nul poëte plus que M. Victor Hugo ne contribua, par l'ardeur de son admiration posthume, par son crédit sur la jeunesse, par l'éclat de son talent, à cette recomposition d'une gigantesque idole, dans l'optique d'un passé qui

semblait changer, en s'éloignant : nul ne servit davantage ce culte du malheur et du génie se grandissant l'un l'autre. Tardive apothéose, où gagnait peu la raison publique et qui se formait d'une grande puissance d'oubli et d'une grande partialité d'enthousiasme ! Non-seulement M. Victor Hugo, dans des strophes admirables de verve et de couleur, célébra les accroissements, l'élévation suprême, la chute profonde du génie, qu'il semblait adorer, par prédestination de naissance et attrait naturel pour l'excès dans la force.

> Utrumque nostrum, incredibili modo,
> Consentit astrum.

Non-seulement, il s'anima toujours, à ce souvenir, et il frappa les imaginations du reflet éclatant de la sienne, aux rayons de ce soleil, dont il se disait le *Memnon*. Il fit plus : il appela de ses vœux, il seconda de sa voix toute démonstration politique, à l'appui du passé de l'Empire. Peut-on oublier les vers où, devant un *ordre du jour* adopté par la Chambre des députés, il s'indignait que *trois cents avocats* eussent rejeté la pétition présentée dès lors, pour le rappel des cendres et du nom de Napoléon ? Trois cents avocats ! c'était le mot, dont le colonel Rapp s'était servi, plus de trente ans auparavant, dans une courte harangue, le matin du 18 brumaire. Combien est douloureusement expressif le contraste entre l'admiration naïve, la sécurité enthousiaste du poëte libéral et les incidents de sa propre destinée !

Cette destinée de M. Victor Hugo est trop hors la loi, pour n'être pas respectée de l'opinion. Un grand égard s'attache à l'éclat de son talent, aux dons éminents qu'il a reçus du ciel, à l'illustration méritée de beaucoup de ses écrits. Par ce motif, nous refuserions de suivre aujourd'hui M. Nettement, ou tout autre critique

littéraire dans le blâme, qu'il jetterait par induction rétrospective ou prophétique sur plusieurs des ouvrages de M. Hugo, et presque sur tout l'avenir de cette puissante intelligence. La critique sans doute peut avertir et réprimander le talent; elle le doit même, tant qu'elle est à portée de le prémunir : elle lui doit la vérité contre l'erreur de ses propres systèmes, ou même des engouements publics; mais elle aime, lorsqu'elle le voit frappé par l'infortune, à rappeler surtout ce qu'il a fait d'admirable, aux jours de la jeunesse et du bonheur, tout ce qu'il conserve plus tard de force originale, et sa part de célébrité durable, dans la gloire littéraire du pays.

Il serait curieux de noter ici les premiers jugements de la critique étrangère sur des hardiesses, dont elle nous avait souvent reproché l'absence, ou la timide et incomplète imitation. On eût dit parfois que le goût britannique voulait faire de la gloire de Shakspeare un temple inaccessible. Ceux qui avaient pardonné à Schiller et à Goëthe leur émulation contre le Sophocle anglais, qu'ils n'ont pas égalé, trouvaient la poésie française mal venue dans la même ambition. Un morceau remarquable d'une *Revue* étrangère jugea très-sévèrement les libertés théâtrales de M. Victor Hugo, dans son *Cromwell* et son *Hernani*. Le critique anglais avait l'air de dire à l'art dramatique : *Pas de bruit, si nous n'en faisons.* Il était d'une édifiante sévérité sur la violation des unités, sur le trop grand nombre des personnages, sur le mélange des tons dans le dialogue. Il avait souvent raison, toute réserve faite du génie de Shakspeare ; il avait souvent raison, car il est certain que la hardiesse de parti pris, l'irrégularité méthodique, la témérité, la confusion des couleurs par satiété du beau s'éloignent, par cela même, de la condition, qu'elles envient le plus, dans les maîtres spontanés d'un art libre et sauvage. Imiter certaines barbaries d'un génie

créateur, c'est être beaucoup trop classique; c'est entrer dans une convention, qui seulement est moins heureuse, moins variée que celle de la bienséance et du beau; c'est surtout manquer de bien plus loin cette vérité, qui précède toute convention et se conforme à la loi suprême de la beauté morale. Mais, après ces justes objections, combien la critique n'avait-elle pas à louer dans ces pièces inégales, où le grand talent de l'auteur a mis une si forte empreinte! Le *Cromwell* en particulier offrait des traits admirables de naturel et d'éloquence; ce n'était pas le drame composé pour la scène; mais c'était une œuvre originale et féconde, dont bien des détails étaient une richesse acquise pour l'histoire et la poésie.

Nous ne prétendons pas, du reste, indiquer ici tout ce que dans le cadre de son ouvrage et, comme il le dit en style du jour, dans le *bilan* intellectuel de la Restauration, M. Nettement a renfermé d'aperçus ingénieux, de sages avis, d'enseignements moraux, et aussi parfois d'approbations, ou de sévérités contestables. Il n'est pas besoin de repasser ici tous les noms bien nombreux, qu'il a cités; mais, il est plus à propos de rappeler, ou de compléter quelques souvenirs, dont l'omission, ou l'insuffisance nous a frappés.

Il en est un surtout qui, dans l'ordre purement spéculatif et littéraire, nous paraissait mériter plus d'attention. Ce souvenir, c'est celui d'une feuille toute philosophique et toute critique, le *Globe*, publiée pendant plusieurs années de la Restauration, et qui eut une grande influence sur les jeunes écoles d'alors. C'était justice de faire, dans une revue littéraire des quinze ans de la Restauration, une grande part aux journaux. On mit là, en France, un luxe de talent, dont se passe ordinairement le journalisme anglais. La verve, l'éclat de Sheridan ou de l'anonyme Junius, resté classique dans la libre Angleterre, reparais-

sait chez nous, dans les colonnes du journal du matin.

A la vérité, ceux de ces articles qui saisirent d'abord le public étaient de M. de Châteaubriand lui-même, dans toute la force de son talent et de son dépit ; mais, bien d'autres articles suivirent ce prélude, ou s'y mêlaient, échappés à des talents sortis fraîchement alors de l'école militaire ou du lycée, MM. de Salvandy, de Rémusat, Saint-Marc Girardin ; et souvent, on aurait eu peine à distinguer le maître des élèves, et la colère du ministre déchu de la verve piquante et libre du jeune aspirant à la renommée.

M. Saint-Marc Girardin, dans un travail académique, occupation innocente, par laquelle il couvrait un peu ses vives hardiesses de publiciste, M. Saint-Marc Girardin, esquissant avec talent le tableau littéraire du seizième siècle, ce temps de grande polémique aussi, a comparé tous ces pamphlets morts, qui avaient si fort retenti, dans leurs jours de combat, aux ossements desséchés, que le mélancolique Hamlet passe en revue, dans un cimetière. « Quel silence après tant de fracas ! quelle cendre éteinte est restée de cette flamme ! quelle tristesse de tout cet éclat de gaieté ! Hélas ! pauvre Yorick, bon compagnon, d'un esprit infini, d'une admirable fantaisie, où sont maintenant vos jeux, vos accents si vifs, vos éclairs d'ironie qui mettaient tout un public en rumeur ? »

Cette double image de la presse vivante et de la presse morte, de l'action présente du pamphlet politique, ou de sa lointaine réminiscence, était, nous le croyons, beaucoup trop modeste ; et elle ne marquait pas assez la vitalité durable, que conserve le talent du polémiste, surtout quand aux personnalités, qui s'oublient et aux intérêts qui passent, il a mêlé ces accents de justice et d'honneur, cette portion impérissable du droit, dont l'expression plaît toujours, quelle que soit la forme des insti-

tutions, et parfois même grandit, en devenant plus rare.

Cette nouveauté, cet éclat du *journalisme* politique appelait sous la même forme un autre développement des esprits, je veux dire la critique savante et libre dans les choses de goût, cette critique, dont les *Revues* anglaises et d'autres écrits étrangers ont donné souvent d'heureux exemples. On sait ce que, parmi nous, la critique avait eu d'importance sous l'Empire, tout en étant plus élégante que forte et variée. Elle y avait représenté assez longtemps toute la polémique possible alors, et la seule liberté compatible avec tant de pouvoir. Elle y avait défendu, et quelquefois même exagéré la sévérité classique, comme faisant presque une partie nécessaire de l'ordre public. Excellente pour le temps, cette critique n'eût suffi, quelques années plus tard, ni à la curiosité, ni à la liberté des esprits.

A ce moment, et pour répondre à une attente inévitable, commença de paraître deux fois par semaine une feuille littéraire surtout, indirectement politique, spéculative, impartiale, ou plutôt partiale à sa manière, mais ayant ce caractère précieux d'être écrite pour l'art et pour la science par des esprits jeunes, laborieux, sincères : ce fut le *Globe*. Le *Globe* n'est pas le *Spectateur*, composé avec tant d'élégante gravité par le whig Addison, le démocrate Steele et quelques amis, tous zélés serviteurs de la *Succession* protestante et du roi Guillaume. Le *Globe* était dans son principe plus philosophique et plus désintéressé; sans haine pour la Restauration, sans arrière-affection pour l'Empire, il demandait surtout l'extension de l'enseignement, les libertés et le mouvement d'esprit que comporte la paix.

De là, sous la forme d'abord de théorie, la guerre qu'il fit à la poésie régulière de l'Empire, les horizons nouveaux qu'il chercha, dans l'analyse comparée des littéra-

tures étrangères, la part qu'il fit à l'érudition, en même temps qu'il prétendait exciter l'invention, et enfin les vues et les essais qu'il publia et qu'il encouragea, sur les philosophies écossaise et allemande, sur divers points de l'antiquité, sur les conditions de la poésie moderne, sur notre moyen âge et sur notre seizième siècle en particulier, sur l'originalité de langue et de talent qui lui appartient, et avec laquelle la France, plus polie dans les âges suivants, avait trop rompu peut-être.

Tous ces sujets, si féconds et si nouveaux alors, étaient traités avec savoir, ardeur, imagination, par les talents et les nuances d'esprit diverses de MM. Jouffroy, Rémusat, Vitet, Sainte-Beuve, Duvergier de Hauranne, Ampère, Damiron, Dubois, Magnin. Le fond général de la doctrine sur tant de questions différentes était issu du bel ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne : la manière de discuter se rapprochait du goût cosmopolite de Sismondi et d'autres critiques étrangers; mais il s'y mêlait heureusement une connaissance plus exacte et mieux sentie de l'antiquité, et souvent aussi un retour instructif au meilleur goût classique, par la liberté même des études et par le rapide passage à travers les écoles diverses.

De curieuses recherches sur Shakspeare, sur les procédés mêmes de son art merveilleux, par exemple, sur les remaniements et sur les éditions successives de sa tragédie d'*Hamlet*, sur le génie de style enfin qui fait plus qu'à moitié la gloire de ce puissant inventeur, devenaient pour nous de véritables découvertes, sans susciter, il est vrai, un poëte tragique de plus ; mais, l'art de la critique en lui-même s'élevait, s'étendait, prenait des formes, qu'il avait eues rarement en France, hormis dans quelques confidences échappées à des écrivains supérieurs parlant d'eux-mêmes.

Cette nouvelle critique, en même temps qu'elle était

plus étendue, plus érudite, plus philosophique, plus ouvertement liée aux grands principes d'ordre moral et de progrès civil, se montrait aussi plus encourageante et plus amie des talents nouveaux. La critique littéraire, même habilement maniée, n'avait été longtemps en France qu'une forme de moquerie appliquée à une des vanités les plus vulnérables et des prétentions les plus enviées de ce monde, la vanité du talent, la prétention de bien écrire. La critique était, à la fois et surtout, formaliste et railleuse; elle prescrivait un certain mode, et n'avait pour qui s'en écartait qu'un ridicule impitoyable.

Le *Globe*, plus sérieux, sans être moins piquant, et parfois avec une veine très-vive de malice française, jugea mieux les grands génies du passé, les tentatives nouvelles, les fautes de l'imitation ou de la témérité, et les inspirations vraies du talent. Sa critique était quelquefois conjecturale, inventive elle-même, et redressant ainsi par d'heureux exemples l'esprit de routine et de vulgarité littéraire. On n'a pas oublié, par exemple, comment, à l'occasion du *Julien dans les Gaules* de M. de Jouy, pièce d'une coupe classique, mais la moins antique qui fut jamais, M. Dubois, avec des souvenirs heureusement rapprochés d'histoire, de néo-platonisme, de rêverie grecque et d'austère discipline romaine, conçut et traça, presque scène par scène, un tableau saisissant de ce temps et de cet homme si poétiques, dans leurs symptômes de vieillesse sociale et dans leurs enthousiasmes de tradition pieuse et d'impossible renaissance. A ce titre, et sous bien d'autres rapports, le *Globe* fut un des incidents remarquables de l'histoire littéraire de France, sous la Restauration.

Attentif à la fois à constater les mouvements de l'opinion et les acquisitions de l'art, M. Nettement a peint dans son livre, avec beaucoup de force et une réminiscence

peut-être un peu vindicative, la verve polémique et l'influence de Paul-Louis Courier, habile et populaire écrivain, savant artiste de langage, studieux et raffiné moqueur, auquel il n'a guère manqué qu'un peu de naturel. Mais, sur d'autres esprits, d'un art délicat aussi et d'un tour original, en dit-il assez? Fait-il à l'excellente prose de M. Mérimée tout l'honneur qui lui est dû? Il eût été bien de noter que quelques-unes des plus belles pages de notre temps, dans la grande manière historique, sont sorties de la plume d'un *conteur de nouvelles*, et que la *Redoute*, fragment des guerres de l'Empire, admirable pour le choix terrible des faits et le tour du récit, est de la même main que *Colomba* et le *Vase étrusque*.

D'autres omissions encore sont à remarquer. Des travaux plus graves, appartenant à des noms dès longtemps célèbres, n'ont pas la place qui leur était due, dans ce tableau littéraire de la *Restauration*. Quelques-uns de ces noms cependant attestaient une des circonstances du temps, la retraite, qui jetait dans l'étude tel homme accoutumé aux affaires et aux périls, sous le gouvernement le plus actif qui fut jamais. C'était là sans doute une chance de plus, pour le talent historique.

L'Empire avait administré, comme il avait conquis. Sur certains points, il avait montré une infatigable application aux détails, une science des faits, une rapidité d'organisation, dont l'exemple est rare, dans la réalité, et peu compris par les historiens ordinaires, plus spéculatifs que pratiques. C'était là une école pour l'histoire telle que l'avait écrite Polybe, l'histoire mise à nu par un homme de gouvernement qui ne sépare pas les choses de la manière, dont elles se préparent, et qui les raconte, comme il aurait pu les prescrire et les diriger. C'est par là, c'est sous le contre-coup de tels exemples et de tels souvenirs d'expérience personnelle que l'histoire de Venise est devenue,

dans la main de M. Daru, un livre neuf, caractéristique d'une époque de notre littérature narrative, livre où tout est instructif, image vraie de ce gouvernement laborieux et fort qui cessa de vivre, quand il cessa d'agir, et mourut tout à coup, après avoir épuisé son œuvre. L'unité de vues et la profonde intelligence des détails marquées dans ce livre en font un titre durable, pour la mémoire de l'homme éminent, qui se reposait dans un pareil labeur littéraire de la plus rude tâche, qu'ait eu à remplir jamais ministre d'un conquérant infatigable et d'un maître absolu.

Parmi les talents à la fois érudits et supérieurs rappelés par l'historien littéraire de la *Restauration*, on cherche deux noms qui appartiennent sans doute à des sciences spéciales, mais que la supériorité de la méthode et l'excellent goût du style désignaient pour un hommage à part, M. Fourier, maître si fin de la parole, dans cette forme heureuse et difficile de l'éloge scientifique renouvelée aujourd'hui, avec tant d'éclat, aux séances annuelles de deux savantes académies; M. Abel de Rémusat, esprit supérieur et rare, encore plus ingénieux écrivain français que savant orientaliste, enlevé trop tôt à une renommée, qui n'eût fait que se diversifier et s'accroître.

Dans un autre ordre d'idées, on aurait aimé à voir l'examen comparatif d'un habile critique s'arrêter plus longtemps sur les drames historiques de M. Vitet, cette portion la plus effective peut-être de l'innovation romantique dans notre temps. Le vif sentiment des faits et des passions mêlé à la fine peinture des mœurs locales, c'était là une nouveauté par la vérité, une précieuse condition du drame supérieurement saisie dans les *Barricades* et les *États de Blois*, à part les allusions du moment, qui ont passé, sans rien emporter du mérite de l'ouvrage, et du talent si neuf et si vrai de l'auteur.

Il eût appartenu au moraliste politique, comme au littérateur, d'apprécier cette heureuse variante de l'art dramatique, parmi tant de piquants détails jetés sur nos révolutions théâtrales, de l'*École des Vieillards* à *Hernani*, et de l'inépuisable invention de M. Scribe à tant d'autres essais d'innovation plus solennels. C'était le moyen de parcourir et de noter tous les tons de l'esprit français, durant quinze ans, et de faire de la critique littéraire et des questions de goût un appendice de l'histoire sociale.

Plus cette liaison apparaîtra, plus l'histoire littéraire sera vraie, sérieuse, instructive. Savez-vous ce qui donne aux quinze ans de la *Restauration*, à cette époque de paix et de trouble, mobile et contentieuse, qu'un violent orage termina si brusquement, savez-vous ce qui lui donne une physionomie à part, un caractère dans l'avenir, un titre durable de gloire intellectuelle? Ce ne sont pas seulement quelques noms célèbres et quelques importants ouvrages, quelques créations même, neuves de théorie, et, ce qui vaut mieux, de talent : ce n'est pas seulement la variété des esprits heureux qui se produisirent, le nombre des bonnes pages et des bonnes pièces de vers, qu'on pourra citer et recueillir de ce temps.

Ce sera surtout qu'à cette époque, et dans un cours rapide, altéré parfois, mais qui tendait à s'épurer, la littérature française fut inspirée d'un esprit généreux, qu'elle aima, qu'elle chercha, qu'elle voulut la science, la liberté, les lois, l'originalité dans l'art et la dignité dans la vie publique. Qu'on le sache bien : il n'y a pas un art d'écrire, digne de ce nom, qui soit séparé de grands intérêts moraux à célébrer, à revendiquer, à défendre. Le degré d'élévation, qu'atteint le caractère d'un peuple, est la mesure de la supériorité qu'il peut conserver, ou retrouver, dans les choses d'art et de goût. Cette élévation n'a pas toujours la forme de la liberté civile, proprement dite ; elle

peut, suivant l'âge de la nation, et le génie d'une époque, prendre sa racine ailleurs, se nourrir de zèle religieux, d'honneur aristocratique, de fidélité chevaleresque : elle peut s'entretenir, par l'esprit de découverte et d'entreprise lointaine. Ainsi, au seizième siècle, le Portugal et l'Espagne jetèrent un vif éclat poétique, alors même que la tradition de leurs vieilles libertés allait s'affaiblissant. Ainsi, l'Angleterre avait paru pleine d'invention éloquente et d'imagination, sous le règne impérieux d'Élisabeth. Ainsi, la pensée française, libre avec tant de force et de licence, dans les longs troubles de la ligue, puis, tout à la fois animée et contenue par Henri IV, s'était disciplinée, sans faiblir, sous la rude, mais glorieuse main de Richelieu, et avait trouvé tant de grandeur, de magnificence et de grâce, pendant le demi-siècle que Louis XIV remplit du succès de ses armes, des splendeurs de sa cour et de son habile ascendant sur l'Europe.

Mais, de semblables influences s'épuisent, avec les prestiges de gloire, les illusions de souvenirs qui les entouraient : elles seraient mal remplacées par l'action seule de la force et du pouvoir concentré. La force n'inspire rien que l'obéissance : elle n'élève pas les âmes de ceux qui obéissent : elle ne suscite pas le talent qui lui est suspect; elle ne laisse pas ouvert le champ du libre examen, dont elle se défie. Elle peut accueillir les procédés mécaniques, les applications matérielles de la science, comme des instruments de richesse, comme des auxiliaires du luxe et de la dépendance qu'il entraîne. Mais, dans l'ordre intellectuel, rien ne l'intéresse; et beaucoup de choses la gênent, ou lui déplaisent.

C'est par là qu'à certaines époques de la vie des peuples, lorsque la foi religieuse n'est ni conquérante, ni menacée, lorsque la nation elle-même est fixée dans ses limites naturelles, lorsque le préjugé des rangs est fort diminué, et

ne saurait se rétablir par des créations de costumes, lorsqu'enfin les esprits ont trop de lumières, pour n'avoir aucune volonté sur les affaires publiques, la liberté civile devient nécessaire à la dignité nationale.

Ainsi se rapprochent et se soutiennent les Institutions d'un peuple et ses arts, les droits dont il jouit et l'élévation morale, qu'il conserve, ou qu'il retrouve. A cette élévation, au sentiment du beau qu'elle fait naître, aux instincts généreux qu'elle excite, aux fortes études qu'elle encourage se rapporte tout mouvement heureux dans les lettres, tout réveil philosophique, ou poétique. Qu'est-ce en effet que la littérature? Une étude plus ou moins ingénieuse des formes du langage, une glose anecdotique; ou bien la traduction sincère, expressive, hardie de tout ce qu'embrassent de difficile et de grand l'intelligence et le cœur de l'homme, la philosophie, l'histoire, la politique.

Ce partage admis, et avec ces deux destinations si fort inégales, il n'y a pas de décadence nécessairement continue pour l'esprit d'un peuple; là où la philosophie, l'histoire, la politique sont l'objet d'une libre étude, d'un véridique et complet examen, l'étincelle du génie, par moment obscure et cachée, ne meurt pas, se retrouve, se renouvelle.

Il n'y a de mortel au talent que la servitude; il n'y a de peuple menacé de déchéance dans l'ordre intellectuel, que celui qui renoncerait tout à fait à la liberté, dont il aurait eu la passion et le privilége. Mais, un tel exemple est rare, peut-être impossible. Même dans la civilisation imparfaite de l'empire romain, le souvenir de la liberté perdue, l'effort accidentel pour la ressaisir justifiaient cet avis adressé à un nouvel empereur : *Imperaturus es hominibus qui nec totam libertatem pati possunt*, *nec totam servitutem :* « Tu « vas commander à des hommes, qui ne peuvent porter ni « la complète liberté, ni la complète servitude. »

Le mérite de la Restauration, jusqu'au jour d'aveuglement, puni cette fois si vite, fut d'avoir compris cette condition du Pouvoir, qui lui était rendu. Par là, malgré bien des fautes, et la fatalité même de son avénement, elle put servir la France : elle lui donna, la veille même de sa propre ruine, une conquête durable; elle la rendit deux fois libératrice, au dehors; et, elle vit naître, au dedans, une courte et brillante époque d'émulation intellectuelle, de rajeunissement des esprits, d'éclat littéraire et d'éloquence servant à la morale, à la justice et à la liberté, c'est-à-dire affermissant les choses mêmes, dont elle était inspirée.

L'ITALIE SOUS LES BARBARES

(HISTOIRE DE THÉODORIC LE GRAND, roi d'Italie, par L. M. DU ROURE)

455-526

Les amis des études sévères ont dû voir avec édification, il y a peu d'années, un homme du monde, un homme de cour fidèle, l'ingénieux rédacteur des *Mémoires politiques et anecdotiques* du marquis de Louville, s'attacher opiniâtrément aux antiquités obscures des Goths et décrire, avec érudition et talent l'origine, la splendeur hâtive et la rapide décadence de la monarchie barbare, fondée au centre de l'Occident, sur le sol même de Rome, par le plus grand de leurs chefs, le glorieux et coupable Théodoric. Un tel travail, savamment préparé et patiemment achevé, est sans doute une nouvelle marque de l'inclination prédominante de notre siècle pour les recherches historiques les plus ardues : et, dans son ensemble, c'est un exemple heureux de l'attrait et de la lumière, que la curiosité moderne, aidée d'une intelligence politique, qui résultait naguère pour nous des Institutions et des mœurs, sait porter sur des événements et des héros trop dédaignés de notre littérature classique, à cause de

la rudesse des noms, et de la grossièreté, ou de l'affectation des récits originaux.

Un travail célèbre, d'un esprit éminent par la justesse, autant que par la science, l'*Histoire de la Monarchie des Goths en Italie*, avait déjà traité, et, on pourrait le croire, épuisé le côté principal de la vaste étude, que s'est proposée M. du Roure. M. Naudet, entreprenant un sujet, que s'était promis Montesquieu, avait cherché dans les éléments confus de la *législation gothique* les arcs-boutants et les ressorts de la construction extraordinaire élevée en Italie par la main de l'envahisseur usant, comme d'un instrument, de l'esprit des vaincus, auxquels il interdisait le maniement des armes et les exercices virils du Cirque. Mais, quelle que soit la vérité des vues principales qui sortent de cet ancien travail, on pouvait croire que le sujet, dont M. Naudet avait saisi le point scientifique le plus élevé, méritait encore, pour le détail des faits, la peinture des mœurs et la conclusion morale du récit, tous les efforts d'un écrivain. De là, l'investigation persévérante et, après quelques années d'étude, l'ouvrage de M. du Roure embrassant, sous le nom de Théodoric, une branche entière, et indirectement, presque tous les rameaux de la grande histoire des tribus gothiques.

L'auteur, dans une préface, où il montre suffisamment la difficulté de sa tâche, par le dénombrement des travaux antérieurs qu'il a dû consulter, fait remarquer avec raison que sur Théodoric les récits contemporains, ou d'une date rapprochée, sont rares et brefs. — Oui les récits; mais, les pièces originales, les lettres de chancellerie et même les lettres privées sont en grand nombre; et ce sont là, pour qui sait en profiter, les plus précieux matériaux de l'histoire. Ajoutons mille traits épars dans les chroniques des monastères et les vies des saints, les chartes, les inscriptions, les titres de fondations, les mo-

numents de tout genre qui rappellent des faits; puis, cette trace sanglante et lumineuse d'une grande et active domination, ce reflet d'un maître, qui ne se trouve pas seulement dans les récits du temps, mais dans tout ce qu'on a pensé et écrit chez les peuples, que cet homme a subjugués de sa force et occupés de son génie.

C'est ainsi, pour prendre un exemple plus grand, et qui nous est plus accessible, c'est ainsi que l'histoire de notre Charlemagne, qui compte si peu de narrations directes et primitives, est partout disséminée, transfigurée, conservée, dans les légendes, comme dans les lois, dans les chroniques des couvents du Nord, comme dans quelques vieux chants de guerre teutoniques, dans les annales byzantines, comme dans le *Bullarium magnum* des Papes, dans les sermons, dans les gloses, dans des lettres, dans des traités scolastiques du neuvième et du dixième siècle. Et c'est ainsi, nous n'en doutons pas, que dans une mosaïque encore à faire, ou du moins à dévoiler aux yeux du public, on pourrait reconstruire à neuf une vie entière de ce grand homme et un tableau vrai de son gigantesque et éphémère empire.

Que si quelqu'un est fait pour achever ce difficile travail, ce ne sera pas seulement un habile annaliste, un curieux investigateur d'antiquités historiques, un publiciste même, versé dans le droit des peuples barbares entés de force sur la société romaine. Il faut encore et surtout peut-être que ce soit un philologue moderne, un littérateur d'une imagination curieuse et d'une lecture variée, connaissant bien les origines et les vieux monuments de nos langues européennes du Midi et du Nord, aimant et comprenant bien le *moyen âge*, dans les chants du moine Ottfried et des premiers Minsingers, comme dans les plus vieux débris de chants populaires espagnols. Et, c'est à ces titres divers que M. Philarète Chasles nous paraît si

bien préparé à donner à la France, sur le plus grand homme de nos temps barbares et sur le fondateur de notre premier Empire, le livre complet qui nous manque, auquel il travaille depuis longtemps et que, dans le dernier siècle, l'estimable M. Gaillard a cru pouvoir achever, sans soupçonner toutes les difficultés et aussi toutes les richesses d'un pareil sujet.

Entreprendre une pareille étude sur Théodoric, sur le premier roi barbare encadré dans la vieille civilisation romaine, et la soutenant, à son déclin, comme Charlemagne marqua plus tard les commencements d'une civilisation nouvelle, c'était, avec moins de grandeur, une œuvre belle encore. M. du Roure ne s'est pas borné cependant à cet avénement, à ce règne, et à cet homme extraordinaire implanté au milieu de l'Italie romaine, et la gouvernant avec éclat, pendant trente-trois ans. Quelque vaste en effet que soit ce sujet, l'historien, pour le bien comprendre, ne devait pas s'y renfermer. Théodoric avait besoin d'être expliqué par sa race et annoncé par les traits distinctifs de sa nation, ou du moins de la tribu puissante à laquelle il appartient.

Voilà donc le peintre de Théodoric jeté d'abord dans la recherche de l'origine des Goths, des anciennes migrations des Scythes en Europe, de la double invasion des Goths, à l'époque de l'Empire, et de leur grande division en Goths de l'Est et du Sud !

Dans ces préliminaires se trouve, parmi de grandes questions ethnographiques, un des plus terribles noms de l'histoire du monde, le nom d'Attila, qui descendu des plateaux de la Tartarie, à la tête de ses hordes sauvages, fit des peuples moins barbares, qu'il chassait devant lui, les envahisseurs forcés de l'Empire, les poussa et les suivit, écrasant sous sa marche, du même coup, Ostrogoths et Romains. Mais, n'est-ce pas un désavantage de toucher

épisodiquement un si vaste sujet, sur lequel les documents originaux ne manquent pas, et qui n'a pas encore été traité, dans toute sa grandeur? N'y a-t-il pas là même tout un autre côté de l'invasion barbare, et un point de vue à part, dans l'histoire de la chute et du renouvellement de l'Occident? car enfin, cet Attila, bien plus grand dans la terreur des hommes que Théodoric, fut chassé de la Gaule romaine et défait en bataille rangée par un général romain, Aétius, conduisant sous ses drapeaux surmontés de la croix, avec les Romains belliqueux encore, les Francs de Mérovée et les Visigoths d'un autre et plus ancien Théodoric cantonné dans l'Espagne. Rome avait donc encore les *auspices* [1] et le commandement de la défense du monde civilisé.

Pour que d'Aétius, consul romain, détruisant près de la ville de Châlons un tiers de l'armée d'Attila, en 451, on arrive à Théodoric, occupant l'Italie en 488, et y substituant sa monarchie à celle des Césars, il faut supposer, dans ces quarante années d'intervalle, un bien grand abaissement des esprits et des courages. Rome n'est plus attaquée par Attila; le fléau de Dieu a disparu de la terre; mais, Rome n'a plus d'Aétius; elle ne nourrit plus de guerriers indigènes, pour la défendre des barbares; elle accepte pour protecteur et pour maître un des ravageurs de ses provinces; et elle semble satisfaite et reconnaissante de retrouver, sous son joug, un peu d'ordre et de paix. Cette différence profonde, cette révolution morale, en moins d'un demi-siècle, n'est peut-être pas assez marquée dans le récit de M. du Roure; et cependant, c'était le plus grand enseignement à tirer de la mention épisodique, qu'il donne à la personne et aux conquêtes d'Attila.

[1] Virtute et auspiciis populi romani. Tacit., in Vit. *Agric.*

Un illustre écrivain de notre temps[1], dans cette utopie de grands travaux, qu'on se fait, à vingt ans, et que la vie ne suffit jamais à réaliser, avait projeté pour la sienne, d'ailleurs si bien remplie, d'écrire les biographies des destructeurs de l'Empire romain, Attila, Alaric, Genséric, Théodoric. Dans son étude ardente des matériaux bruts de l'histoire, et dans son art de les vivifier par l'imagination, par le signalement des personnages, et l'intelligence des passions et des mœurs, il se plaisait à l'idée de faire comparaître tour à tour ces envoyés de Dieu, chacun avec sa hache, pour frapper, à son heure, un coup sur le colosse, en démembrer quelque partie, le renverser enfin, et dominer sur sa ruine. Le spectacle de cette succession était bien choisi; la forme saisissante : et c'était, selon nous, la meilleure manière d'innover, après Gibbon, et de donner une peinture plus vraie des misères et de l'agonie de l'Empire.

Une autre main de la même famille s'est chargée d'une partie de cette œuvre : et on a vu récemment, avec un curieux intérêt, sous la plume de M. Amédée Thierry, le souvenir si fortement marqué de couleurs contemporaines, que le Romain Priscus avait rapporté de sa *légation* aux ambulances barbares, qui formaient la Capitale des Huns et la Cour d'Attila.

Le récit original, d'où Robertson n'avait su extraire que quelques détails descriptifs à insérer en note, a gagné beaucoup à être mis en relief par une interprétation habile, et entouré d'autres témoignages empruntés aux deux nations savantes du temps, aux Grecs tout à fait dégénérés, et aux Romains qui luttaient encore. Ainsi reproduit et complété, ce récit devient un des fragments d'histoire les plus piquants qu'on puisse lire aujourd'hui.

[1] M. Augustin Thierry.

Ni la science, ni le goût n'auraient manqué à M. du Roure pour traiter ce mémorable souvenir, avec la même précision et la même étendue; mais, il aurait eu besoin, pour cela, de pouvoir le placer dans une vie complète d'Attila, et non de le jeter en *appendice* dans le prologue d'un autre sujet si vaste et si compliqué par lui-même, l'histoire de Théodoric.

Attila était le barbare natif, incarné dans sa férocité sauvage, y puisant à la fois sa force et sa ruse, et par là fait pour désoler et détruire la race civilisée, mais non pour cohabiter avec elle, brûlant les palais romains, et retournant vivre dans sa maison roulante, sur son chariot de guerre. Théodoric était le barbare civilisé, pillant les richesses du monde, pour en jouir, gardant le luxe de ceux qu'il a vaincus, adoptant leurs mœurs, ayant dépouillé le vieil homme et n'y revenant qu'accidentellement, par l'abus du despotisme, qui toujours a ses retours de barbarie. Ce sont là deux tableaux tout à fait distincts, et dont le moindre peut occuper longtemps les recherches et le talent de l'historien.

Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de nous étonner d'un oubli? Studieux appréciateur des travaux historiques du siècle dernier, et rendant pleine justice à l'ouvrage si docte et trop peu cité du comte Du Buat, et même au savant et peu lisible abrégé de l'histoire d'Italie par Saint-Marc, comment M. du Roure n'a-t-il fait aucune mention, aucun usage des travaux immortels de M. de Guignes, de cette histoire des Huns, puisée à des sources inconnues de l'ancien monde, et composée par un *Sinologue*, dont l'érudition spéciale, reconnue de ses pairs, est vraisemblable pour tous, d'après la sagacité profonde, qu'il a portée sur d'autres matières plus accessibles?

Nous regrettons également que, parlant des Gaules, de Clovis et enfin des autres essais de monarchies barbares

qui se faisaient, en face de Rome et de Théodoric, le nouvel historien néglige et semble ne pas compter le travail de mademoiselle de Lézardière, cette œuvre d'une érudition, et nous ajouterons d'une volonté si virile, où tant de textes rares et curieux, tant de faits habilement rapprochés, présentent un système de gouvernement, dont la régularité confond, sans faire croire au savant paradoxe de l'auteur, sur la perfection prématurée de ce Gouvernement représentatif, malheureusement si difficile à maintenir en France, après tant de siècles, et même en pleine civilisation.

Enfin, l'Allemagne, et nous ne disons pas seulement l'Allemagne latine, celle du seizième et du dix-septième siècle, mais l'Allemagne moderne, avec ses travaux de philologie comparée, d'archéologie barbare et d'histoire philosophique, ne devait-elle pas fournir à l'historien de Théodoric un plus riche contingent de recherches et d'études, sur cette société gothique, d'où elle est issue, et dont elle a double réminiscence, par instinct natif et par érudition?

C'est surtout pour toute la partie antérieure à Théodoric que cette omission nous paraît évidente et regrettable. Dans toute cette introduction, en effet, à travers un récit élégant et rapide d'événements fort complexes, l'auteur disserte sur l'ancienne langue des Goths et sur les rapports de filiation qu'elle fait supposer, sur les caractères différents des principales tribus de ce peuple, leurs coutumes immémoriales, leur mélange avec d'autres peuples barbares. Ce sont là des problèmes, dont la critique allemande s'est souvent occupée depuis un demi-siècle, en les étudiant sous des aspects, que ne soupçonnaient ni Tillemont, ni Le Beau, ni Gibbon, et que nous aurions été charmés de connaître, par l'analyse plus rapide et plus nette d'un narrateur français.

A part même cette source de recherches modernes, un peu négligée par M. du Roure, nous craignons que, dans l'étude des monuments antiques, il n'ait pas fait assez d'usage, nous ne dirons pas des chroniqueurs grecs, qu'il connaît bien et cite à propos, mais de toute la littérature gréco-asiatique, et spécialement des Pères de l'Église orientale. Quels traits de lumière ne lui aurait pas donnés saint Chrysostôme, si zélé pour envoyer des missions catholiques dans la patrie même des Goths, si puissant sur quelques-uns de leurs chefs au service de Rome, et si empressé enfin à initier au sacerdoce, à enrôler dans la milice sainte quelques hommes de cette race guerrière, comme s'il prévoyait déjà l'avénement de leur souveraineté, sur le sol ébranlé de l'Empire! J'aurais aimé, je l'avoue, à retrouver dans le récit de l'historien quelques-unes des vives paroles du patriarche de Constantinople, le jour où, dans l'église des Saints-Apôtres, après une prédication faite par un Goth, récemment ordonné prêtre et entouré de *lecteurs* de la même nation, il triomphait de cette nouvelle et précieuse recrue, devant les fidèles, les Juifs et les idolâtres, et s'écriait :

« J'aurais voulu que tous les Hellènes fussent ici pré-
« sents, pour entendre ce qui a été lu, et juger quelle est
« la vertu du Dieu crucifié, la puissance de la croix, la
« noblesse de l'Église, le majestueux accent de la foi, la
« honte de l'erreur et la défaite du démon. Les dogmes
« des philosophes sont détruits, chez les peuples qui
« parlent leur langue; les nôtres prévalent dans les lan-
« gues étrangères. Où sont maintenant les doctrines de
« Pythagore et de Platon, et de ceux qui enseignaient
« dans Athènes? Elles sont oubliées. Où sont les doc-
« trines des pêcheurs et des fabricants de tentes? Elles
« brillent plus que l'éclat du jour, non-seulement

« dans la Judée, mais chez les nations barbares, etc.....

« Que personne ne soit honteux pour l'Église, si nous « avons instruit des Barbares à se lever et à prendre la pa- « role, au milieu d'elle! c'est au contraire sa gloire et le « témoignage de la puissance de la foi. Que les Juifs rou- « gissent, eux qui lisent la lettre et ignorent le sens! Que « les Gentils soient confondus, eux qui voient la vérité, « sont assis à sa lumière et suivent les ténèbres! Que « l'Église triomphe d'avoir porté partout son vol rapide et « sa splendeur! »

Il faut le reconnaître d'ailleurs, dans cette ancienne admission des Goths à tous les honneurs du christianisme est en partie le secret de leur puissance contre Rome. Chrétiens de bonne heure, ils furent, par cela même, les plus civilisés et les plus habiles des barbares.

Leur adoption de l'*Arianisme*, presque partout, de même date que leur conversion, tout en les associant au progrès moral que l'esprit chrétien portait avec lui, leur laissait un principe de séparation et d'hostilité, qui les aida sans doute à dominer les peuples faibles et mal unis de l'Empire.

Ce même Chrysostôme, si content de voir officier dans les églises de Bysance des Goths devenus prêtres catholiques, allait en ambassade près de Gainas, le principal des Goths ariens qui commandaient une partie des troupes romaines; il obtenait de ces chefs redoutés l'abandon de quelques prétentions arrogantes et la vie sauve pour quelques grands de l'Empire.

Certes, c'étaient là, vers la fin du quatrième siècle, des pronostics assez clairs, des préludes assez menaçants de cette Souveraineté, qu'à la fin du siècle suivant, un Goth devait inaugurer dans Rome, et qu'il appuyait tout à la fois sur la science civile des vaincus et la force des vainqueurs auxiliaires soldés par l'Empire. Les Goths y tenaient déjà partout garnison, et en connaissaient tous les points

de communication et toutes les voies intérieures. Ils venaient, pour ainsi dire, lever la carte de leurs conquêtes futures, ou projetées : sous ce rapport, ils avaient pénétré là même, où finalement, ils ne devaient pas laisser de trace durable. C'est ainsi que, dans un ouvrage récent et assez ingénieusement érudit, on a pu mettre en scène, à l'époque du patriarche Cyrille, des aventuriers goths installés au milieu du luxe d'Alexandrie, navigant sur les flots du Nil, et dominant de leur rudesse barbare la population grecque, dont ils prennent tous les vices, en sus de leur propre violence et de leur férocité [1].

A part donc les origines, les transformations et les subdivisions de la race gothique, c'est au développement du christianisme dans l'Empire qu'on peut faire remonter la tradition de culture sociale qu'elle reçut, et que Théodoric porta sur le trône guerrier, qu'il établit à Ravenne. En dehors de ces prémices du sujet, qui sont par elles-mêmes une grande et curieuse histoire, nous nous arrêterions volontiers aux commencements de Théodoric, à son éducation savante dans la cour de Bysance, à sa jeunesse exercée sous les tentes de sa tribu guerrière, à son expédition, comme allié de l'Empire contre Odoacre. Là est le grand intérêt et l'unité croissante de l'ouvrage de M. du Roure. Dès ce moment, le caractère de la composition est déterminé ; les événements s'enchaînent et s'expliquent l'un par l'autre ; les faits et les personnages se dessinent ; et l'homme prédominant s'avance où il est appelé.

L'auteur le suit assidûment ; et par un récit animé, le tient sous les yeux du lecteur, sans pourtant cesser d'être attentif à la fortune des autres divisions de la race gothique, et en ayant toujours soin de marquer les circonstances principales et le contre-coup de leurs irruptions

[1] *Hypathia*, in two volumes, etc., etc.

successives. Mais, comme Théodoric est le type le plus fidèle et le plus élevé de cette race, l'auteur reviendrait toujours à lui, quand même il ne l'aurait pas choisi pour le sujet dominant de son récit. Il y a donc ici l'intérêt d'une histoire générale et d'une biographie, la prédilection pour un peuple, et dans ce peuple pour un homme, et dès lors, cette vivacité à peindre les détails qui est l'âme de l'historien, cette chaleur de récit, sans laquelle l'histoire est souvent mal comprise, parce qu'elle est lue avec distraction.

Le comte Du Buat, homme fort savant, même à côté des Frêret et des Bréquigny, et esprit ferme jusqu'à l'obstination, avait eu l'idée, très-paradoxale pour son temps, que les barbares du Nord, au lieu d'être les destructeurs, avaient été les réparateurs, sinon de la Cité romaine, au moins de la civilisation générale; qu'ils avaient relevé l'espèce humaine, l'avaient remise dans la voie des grandes choses, et que l'Europe leur était redevable de tout, et d'elle-même.

Cette assertion historique, la contre-partie de l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire et du grand ouvrage de Gibbon, est au fond l'idée génératrice de la moderne philosophie de l'histoire. Elle suppose, sinon la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, au moins le progrès réellement commencé, à une époque de décadence et continué même sous l'invasion de la barbarie. C'est une thèse de notre temps, mais dont l'idée est fort ancienne et toute chrétienne. Dans l'Occident, elle date de saint Ambroise, de saint Augustin, et de Salvien. Saint Ambroise, répondant à Symmaque, lui disait que l'espèce humaine se perfectionne par degrés, comme l'univers est sorti du chaos; et il ajoutait : que c'est le progrès même de la vie sociale qui conduit l'homme vers un culte plus épuré.

Dans ce système, repris d'une manière plus générale

par la théorie moderne, la marche du monde vers le mieux n'est jamais interrompue : les plus mauvais temps, les retours les plus fâcheux de barbarie n'y font pas exception. Ce que l'esprit humain perd alors en politesse, en élégance, il le gagne en candeur d'âme et en simplicité de foi; ou enfin, ce qu'il perd tout à fait et sans compensation actuelle et apparente, il se prépare à le regagner avec usure, par un accroissement de fécondité, qu'il n'aurait pas eu, sans cette jachère de barbarie.

Ce consolant système rencontre parfois de graves difficultés, nous en convenons; il passe par de rudes moments, et a besoin alors d'un peu d'aide et de bonne volonté dans le lecteur; mais, il redevient vrai, à la longue; et malgré bien des retardements et des chutes, finalement l'esprit humain se trouve avancé, quand il a longtemps marché même dans les ténèbres, à peu près comme Dante, qui, au sortir des cercles concentriques de l'Enfer, fut si émerveillé de la belle lumière, qu'il voyait resplendir à l'horizon.

C'est ainsi que M. du Roure, soutenu par l'amour des arts et de l'humanité, s'oriente à travers le sixième siècle, et fait aisément ressortir ce que cette époque, plus mêlée que barbare, renfermait encore de culture savante et de germes salutaires. Dans ce chaos, si choquant pour d'autres esprits plus dédaigneux, il a deux préférences inégales, mais pareillement sincères, la religion chrétienne, sa beauté, son ascendant moral, ses bienfaits; la race gothique, sa loyauté, son courage, qui lui semblait mériter, non-seulement le succès qu'elle obtint, mais une plus longue durée de ce succès, et l'honneur de fonder, au lieu de détruire. Car, M. du Roure, en pardonnant bien volontiers aux Goths la destruction de l'Empire d'Occident, s'afflige qu'ils aient eux-mêmes trop peu duré, et qu'ils n'aient pas établi, sur les ruines qu'ils avaient

faites, une monarchie, et même une monarchie constitutionnelle. Il les juge singulièrement appropriés à cette œuvre, que l'Italie n'a pas encore accomplie, depuis eux, et qu'elle a manquée tant de fois, de nos jours.

Cette pensée, toujours transparente dans ses récits, prend même, à la fin du livre, une expression de conviction ardente et de vive partialité, qu'il faut mettre sous les yeux du lecteur, parce qu'elle montre, avec le talent de l'auteur, la raison du plan qu'il a suivi, et la cause des illusions qui peuvent se mêler à ses recherches très-précises et à ses vues très-judicieuses.

M. du Roure, en effet, après les savants préliminaires de son ouvrage, n'expose pas seulement la vie entière de Théodoric, ses alliances et ses conquêtes, ses rapports habilement intimes avec le seul État civilisé du monde, l'empire byzantin, et avec les peuples barbares, envahisseurs de la Gaule, sa législation politique et civile, son administration, sa protection des sciences et des lettres. A ce portrait vivement tracé d'un général, d'un roi, d'un fondateur il prétend associer la réhabilitation de tout un peuple. C'est là même un des côtés neufs de son ouvrage. La supériorité de Théodoric, en effet, était assez généralement reconnue, sans être fort bien définie. On voyait en lui une de ces natures vigoureuses qui, dans des temps tumultueux, chez des peuples grossiers ou avilis, s'élèvent par leur propre force, poussent violemment les hommes dans des routes nouvelles, les corrigent de vices que souvent ils gardent eux-mêmes, et sont à la fois réformateurs et barbares, tel qu'un czar Pierre, ou un Ali-Pacha.

M. du Roure ne se contente pas de donner à cette idée première un nouveau jour et de nouvelles nuances d'expressive vérité. Il entreprend de refaire la réputation de la race gothique : et en dépit du préjugé défavorable, dont ce nom même est resté le symbole, il veut établir les

caractères de cette race, de manière à rendre sa prééminence incontestable entre les peuples barbares, et digne même d'envie pour les peuples policés. Tel est le sens d'un dernier chapitre de son livre, d'un épilogue, ou résumé, qu'on peut citer par anticipation, d'autant que la pensée qu'il renferme éclaire à nos yeux la marche précédente de l'auteur :

« Nous n'avons pas simplement vu, dit-il, dans ces « peuples les derniers appuis de l'unité de la Péninsule, « mais des races généreuses remplies du sentiment de la « dignité humaine et capables de comprendre, de réaliser « tous les progrès sociaux, par cela qu'elles pratiquaient « les mœurs et la liberté. A notre avis, on ne saurait « penser sans un certain dépit à ce que serait devenu par- « ticulièrement ce sénat romain, bien affaissé sous le « poids d'un long despotisme, mais pourtant riche en- « core, au sixième siècle, de lumières et même de vertus, « s'il se fût peu à peu recruté d'hommes tels que *Téias*, « *Totila*, *Ildibald*, *Witigès*, *Indulphe*, *Ibbas*, *Marcias*, « *Roderic*, *Pitzia*, *Tolonic*, *Uligisale*, *Uliaris*, et tant d'au- « tres, dont les vigoureux caractères n'auraient pu man- « quer de rendre dans Rome de la puissance et de la « vérité aux délibérations publiques. N'y avait-il pas là « plus que le germe de ce beau système d'équilibre et « d'intelligence, dont notre grand publiciste a cherché « l'origine dans les forêts de la Germanie, dernier ber- « ceau des nations gothiques? Et, s'il en est ainsi, que de « temps, que d'efforts, que de sacrifices sanglants eussent « été épargnés à l'Europe, pour la fondation de ces Con- « stitutions libres et monarchiques tout ensemble, nées « si tard, en Angleterre même, en France, en Espagne, « et encore à naître dans la meilleure part de l'Allemagne « moderne! Il est pénible, après cela, de voir que les « noms d'Ostrogoths et de Wisigoths restent toujours at-

« tachés à des idées de féroce ignorance, qu'ils soient « pour un peuple la plus grossière injure. Cela est pour- « tant ; nous n'y changerons rien, et notre faible voix, « perdue au milieu des siècles, avec celle des savants « Du Buat, Fauriel, et quelques autres, ne sera guère « entendue que de ceux qui n'en avaient pas besoin. Oui, « quoi que nous fassions, l'injure subsistera. Nous aurons « beau répéter : « Mais, ces peuples étaient religieux, res- « pectaient la conscience de chacun, voyaient dans les « femmes des compagnes, souvent des guides, jamais « des esclaves, les aimaient et les honoraient jusque dans « leurs enfants, en honorant la chasteté. Mais, dans l'État, « ils mettaient au premier rang la liberté, pour laquelle « ils savaient mourir ! Mais, ces Barbares d'origine étaient « plus avancés dans la civilisation, après moins d'un « siècle, que les autres Barbares d'origine qui les accusent « ne l'étaient, au bout de six cents ans! Il valait donc « mieux qu'ils en eussent le dépôt que ces derniers. — « Humains dans la conquête, et cruels seulement dans « la vengeance, ils ont défendu l'Italie, ainsi que le midi « de la Gaule, après les avoir rendus prospères, et n'y « ont point fait les ruines qu'on leur impute! » Vains « discours! La foule prévenue nous répondra par ces « seuls mots : *Ostrogoths ! Visigoths !* Taisons-nous donc ; « et reconnaissons une fois de plus qu'il y a des erreurs « indélébiles. »

Malgré ce chaleureux plaidoyer, nous croyons en effet que la réputation historique des Goths ne changera pas, autant que le veut et que le mériterait leur savant défenseur. Le dirons-nous même? les noms qu'il cite nous rappellent involontairement ce passage piquant des *Lettres provinciales,* où l'adversaire des Jésuites, assailli par un torrent de noms de casuistes prétendus célèbres, et de forme passablement bizarre, *Tambourin*, *Barcola*,

Strevasdof, etc., s'écrie tout effrayé : *O mon père, tous ces gens-là étaient-ils chrétiens*[1]?

Au fait, pour qui n'a pas lu le curieux travail de M. de Roure, il y a dans sa nomenclature de grands hommes de quoi s'étonner, plutôt que de quoi admirer. Cette fournée de sénateurs goths, dont il aurait voulu ranimer le vieux sénat de Rome, ne réveille nul éclatant souvenir dans les esprits. Aurait-elle été plus puissante sur l'assemblée même qui se réunissait au Capitole? aurait-elle étayé et rajeuni ces vieilles murailles privées de leurs antiques symboles et de cet autel de la victoire, qui avait sanctifié leur enceinte? Nous en doutons, sans faire tort à la mémoire de *Téias*, d'*Ildibald*, de *Witigès*, d'*Indulphe*, etc... et en les tenant pour braves guerriers et vaillants serviteurs du prince. Ce n'est pas une certaine vigueur barbare, ou même une certaine impétuosité d'ambitieux dévouement qui fonde l'esprit national, la tradition politique, et à plus forte raison les institutions de liberté d'un peuple. Ces braves officiers indigènes de la légion gauloise appelée *Alauda*, ces étrangers vainqueurs, sous les ordres de César, que le dictateur avait amenés à sa suite dans Rome, et qu'il faisait sénateurs, ces bons et vigoureux barbares, peu faits au luxe citadin du patriciat et si neufs dans Rome, qu'en les voyant, on se recommandait l'un à l'autre malignement, dans les rues, de ne pas leur indiquer l'*adresse* du sénat, ne servirent pas, tout rudes qu'ils étaient, à relever la fierté législative du grand corps où ils entraient ; et c'est en partie de leur descendance que sortit le sénat de Tibère.

Ce n'est jamais sur les intrusions violentes de la conquête, ou sur le choix arbitraire d'un maître que peut se fonder l'indépendance et la dignité d'une assemblée poli-

[1] Pascal, *Lettres provinciales*, v.

tique. Ce que la tradition romaine ne portait plus en elle, ce que lui refusait le sang épuisé de ses patriciens, l'adjonction de *Tolonic*, d'*Uligisale* ou de *Roderic* ne l'aurait pas donné, Le mal était dans les choses, comme dans les personnes. Depuis qu'un sénateur de bonne et antique maison, Hortalus, bornait son droit de *proposition*, en séance du sénat, à demander à l'Empereur une pension, comme arrière-petit-fils de l'orateur Hortensius, il était visible que l'institution avait elle-même dégénéré, comme les hommes ; elle n'était plus, ainsi que nous l'apprennent les *Lettres de Symmaque* et l'*Histoire Auguste*, qu'un vain cérémonial, un titre sans pouvoir, une décoration lucrative. « Il n'est plus, écrivait Symmaque, le temps « où nos pères jetaient dans leur correspondance, même « privée, le détail des affaires publiques, qui maintenant « sont futiles et nulles. »

Dans cet abaissement du sénat qui s'aggravait chaque jour, avec la décadence de Rome, ce furent encore quelques héritiers des anciennes familles, quelques titulaires, par descendance ou adoption, des grands noms de la République qui montrèrent parfois, aux dépens de leur vie, un souvenir d'antique vertu. Les affidés personnels, les compagnons de guerre, que chaque Empereur nouveau venu jetait dans le sénat, fussent-ils les plus braves des hommes, n'avaient d'autre religion sénatoriale que l'obéissance au prince qui les avait élevés, ou parfois à son successeur, qui les maintenait au même poste. Du reste, par leur origine et leur promotion, nulle tradition d'indépendance civile, nulle dignité de corps, nulle habitude de liberté légale et de résistance modérée ne leur était naturelle. Par la force des choses, par une invincible conséquence du gouvernement militaire et despotique, le sénat obéissait, souffrait et se taisait, jusqu'au moment où, sous l'abri de quelque catastrophe, il élevait tout à

coup la voix, pour proscrire le Pouvoir abattu ; puis, devant un Pouvoir nouveau, il retombait dans sa patience et son silence jusqu'à l'incident d'une autre révolution, dont il n'était jamais que le serviteur et l'écho.

Sous Théodoric même, après une si longue infusion du sang barbare dans les veines italiques, lorsque déjà, depuis deux siècles, les vieux Romains se plaignaient du grand nombre de noms étrangers, qui profanaient les dignités curules, lorsque enfin Théodoric avait constitué, depuis bien des années, son gouvernement mixte de civilisation et de barbarie, ce fut dans quelques rejetons de tiges patriciennes, dans un Symmaque, arrière-petit-fils de l'ancien consul, dans un Boëce de la maison *Anicia*, qu'il se trouva du courage, pour dire la vérité, défendre la justice et mourir.

Tant il est vrai que c'est la tradition et l'exemple qui font les caractères, et préservent le mieux les âmes de ces courants de servitude, de ces prosternements universels, qui se rencontrent, à certaines époques! Mais en réalité, et à voir les choses dans leur ensemble, sans trop compter quelques rares exceptions, ce n'était pas là, ce n'était pas dans les dernières étincelles d'esprit civil et sénatorial que se rencontrait la force vivante et durable, à opposer au pouvoir absolu; ce n'est pas là qu'on pouvait espérer le suprême refuge de la liberté humaine. Cette force, ce refuge étaient ailleurs; ils étaient dans la religion, dans une religion pure, humble, sublime, réprimante pour les passions et les besoins terrestres, enthousiaste et illimitée dans ses espérances spirituelles. Tout ce qui restait encore de puissance morale et de libre contradiction devant la tyrannie tenait au génie de cette religion austère et charitable, et particulièrement aussi à la dissidence, qui la séparait de la religion du prince.

Souvent, en effet, la foi catholique, ce puissant et admi-

rable mode du gouvernement des esprits, quand elle croit avoir obtenu la complète adhésion religieuse du Pouvoir civil, ne demande et n'entrevoit rien au delà, prend son triomphe pour la félicité publique, et paraît bien moins préoccupée de ces sollicitudes de justice et de liberté, dont elle a été souvent l'interprète, et qui sont aussi de son domaine et de son devoir. Mais, quand elle est avertie par un dissentiment de dogme, quand elle se défie, même en obéissant, alors sa vigilance sur les vérités saintes embrasse aussi toutes les vérités de l'ordre social. Plus attentive, elle est aussi plus secourable; et, dans son inquiétude sur les intérêts religieux, elle veille plus soigneusement à tous les autres.

C'est ainsi qu'en présence de Théodoric, arien de secte, et entouré d'un *état-major* arien, le christianisme de Nicée, la foi des grands évêques d'Orient et d'Occident n'ayant plus les mêmes interprètes, mais gardant la même pureté, fut le meilleur contre-poids de la puissance absolue du prince, la dernière protection des peuples et la seule forme possible alors de cette indépendance morale, que l'ingénieux historien aurait encore voulu trouver ailleurs, et dont il aurait aimé à faire honneur à sa nation favorite.

Nous le croyons, après avoir bien réfléchi à l'*utopie* sénatoriale qu'a conçue M. du Roure, c'est sous une forme toute différente, au nom d'un tout autre pouvoir, que ce qu'il y avait en effet d'humanité naturelle et d'énergie apprivoisée dans l'humeur des Goths, a pu servir la société civile, et contre-peser le pouvoir absolu, les révolutions fréquentes et le despotisme électif; c'est sous la robe d'évêques, dans l'asile inviolable d'un Concile, à Illibéris, ou à Taragone, qu'on a vu quelques descendants de ravageurs goths, transformés par leur sacerdoce, promulguer, à titre de *Canons ecclésiastiques*, de véritables lois de justice, d'égalité civile et de liberté dans la Pénin-

sule hispanique démembrée de l'empire romain, pour tomber sous la conquête barbare.

C'est ainsi que, dès le sixième siècle, fut donné au monde, par le concile de Tolède, le mémorable modèle d'un ordre social régulier, juste, charitable. Mais, des sénateurs goths, institués à Rome ou à Ravenne par la main de Théodoric (et sans doute il n'en manqua pas), n'auraient nullement hâté, nullement inauguré l'ordre constitutionnel en Europe. Le pouvoir de Théodoric, tel qu'il nous apparaît dans les plaintes de Boëce, dans les lettres officielles de Cassiodore et dans le panégyrique d'Ennodius, ce pouvoir, à la fois de conquérant étranger, de chef militaire et de despote civil, n'aurait été nullement contenu, tempéré par un sénat, où les officiers goths seraient entrés en plus grand nombre. Cela n'aurait empêché ni la captivité et la mort du pape Jean, ni le meurtre du sénateur Symmaque, ni la longue prison, la torture et le supplice de Boëce, ces crimes, où reparaît tout entier l'instinct féroce du barbare mal muselé par les lois romaines, et frappant avec impatience ceux qui en étaient encore les gardiens véridiques. Rien surtout, nul renouvellement du sénat, nulle adjonction de sénateurs goths, n'aurait empêché l'action de cette loi qui fait, à de certaines époques, fléchir la civilisation sous la corruption et la violence, la dégrade, l'interrompt, et ne permet qu'elle reprenne son cours qu'après un intervalle de barbarie, par une renaissance laborieuse et sous une forme nouvelle.

C'est donc, malgré le talent et les interprétations un peu admiratives de l'auteur, une histoire de *barbares* que nous lisons; il n'y a pas ici une continuation de l'ancien monde, ravivé et soutenu par la main puissante d'un soldat de fortune, d'un Dioclétien, d'un Septime Sévère qui saisit la pourpre romaine et qui dirait volontiers, comme

Othon de Germanie, au neuvième siècle : « L'Empire ro-
« main ne nous échoit pas nu et dépouillé; il nous arrive
« avec toutes ses grandeurs : *Non cessit nobis nudum*
« *imperium; amictum virtute suâ venit.* »

C'est encore moins un renouvellement hâtif du monde, et comme un essai anticipé des temps modernes, par l'influence d'une religion meilleure que les lois, et par le génie extraordinaire d'un homme : non ; ce n'est rien de cela; c'est un temps mélangé et ténébreux, comme les dernières époques de l'Empire et les commencements du moyen âge. Dans la politique générale de Théodoric, dans ses communications avec les Empereurs de Bysance et avec les chefs barbares de l'Occident, y compris notre roi Clovis, on reconnaît l'usurpateur violent et rusé, s'étayant d'une apparence de droit, d'un prétexte d'investiture, mais ne comptant que sur la force, ne paraissant pas avoir d'ailleurs de prévoyance et d'ambition, au delà de son règne, et ne fondant ni institution, ni succession. Dans son administration, active, minutieuse, étendue sans cesse à tout, on retrouve fréquemment une vaine pompe, une emphase de rhéteur [1], qui vous avertit que vous êtes encore sous la décadence romaine, et que ce sont des lettrés, disciples d'Ausone, qui conseillent le maître et tiennent la plume pour lui.

On sent toutefois que, sous ce vain faste de langage, une volonté nouvelle et virile agit de toutes parts, pacifie et garde l'Occident, ranime l'agriculture, dessèche des marais, élève des forts, peuple des lagunes désertes. C'est une halte dans la désolation et l'appauvrissement de l'Italie; ce n'est pas une ère nouvelle, quoiqu'elle ait duré trente-trois ans. Théodoric, en laissant son vaste et laborieux héritage aux mains d'un enfant, sous la tutelle

[1] Voyez *Histoire de Venise*, par M. Daru, t. I, p. 28.

d'une femme élevée par des Grecs, sa fille Amalasonte, n'affermit sur le trône ni sa race, ni la religion; et l'œuvre de dislocation et de ruine s'acheva promptement, après lui. Le catholicisme, qu'il avait d'abord ménagé, puis opprimé, sans l'affaiblir, entretint et ranima la race vaincue et la rendit assez irréconciliable à la race gothique, pour favoriser contre celle-ci le retour même de la Souveraineté longtemps si odieuse des empereurs d'Occident; et Bélisaire, quatorze ans après la mort de Théodoric, balayait de l'Italie ses Institutions, sa race et son peuple.

Quoi qu'il en soit, et malgré la durée essentiellement viagère de l'œuvre de Théodoric, elle n'en est pas moins mémorable et digne d'étude. Il est des temps, où les peuples n'ont plus de continuité politique, plus d'institutions stables, plus de famille régnante, mais seulement des relais accidentels de Pouvoir, ou de liberté. L'état moral de telles nations ressemble à celui de ces hommes ardents au travail quotidien et aux plaisirs vulgaires, mais sans réflexion et sans prévoyance, dont les jours se succèdent comme autant de vies séparées, ayant chacune son labeur et son ivresse, et s'endormant le soir avec l'oubli de la veille et l'insouciance du lendemain.

Cet état, s'il devient habituel, n'est favorable, il faut en convenir, ni à la puissance extérieure des nations, ni à la dignité des individus. L'instabilité des choses amène alors l'inconstance des caractères et des vues; rien ne se fait que précipitamment et par contradiction au passé; rien n'est fondé pour l'avenir; rien n'est institution; tout est expédient. Alors même cependant, il peut y avoir quelques leçons instructives à recueillir et quelques curieux exemples de l'art de gouverner le monde et de conduire et soi-même et les autres. C'est ce qui nous semble rendre très-attachante et très-curieuse la plus grande part du travail de M. du Roure.

Comment un jeune *Magnat*, d'une tribu gothique, élevé en manière d'otage à la cour gréco-romaine de Constantinople, devint-il roi de l'Italie romaine et de ses nombreuses dépendances? comment, avec une armée étrangère, cent mille, deux cent mille Goths peut-être (car les historiens n'ont pas éclairci ce point), sut-il maintenir, en obéissance et en paix, dans l'Italie et au dehors, plus de vingt-cinq millions d'âmes, le meilleur débris de l'ancien empire d'Occident? Comment, usurpateur et despote, parut-il un protecteur aux peuples soumis, et fut-il surnommé *Restaurateur* de l'Empire, tout en éteignant peut-être la dernière étincelle du génie romain? Quel fut enfin le mérite et le bienfait de la législation établie, ou renouvelée, sous son règne? et que valait le degré de science permis, ou encouragé par son gouvernement? quelle fut cette lumière, quelque temps mise à l'abri des ténèbres du Nord et qui suffit à faire vanter son nom dans les siècles suivants? La plus grande partie des deux volumes de M. du Roure répond savamment, finement, quelquefois avec profondeur, quelquefois par des paradoxes, à ces questions diverses.

Généralement, l'auteur est partial pour le héros qu'il a choisi, jusqu'au moment du moins de ses dernières cruautés. Il le grandit, il le surfait, avant de le maudire très-justement.

Théodoric en effet paraît ne pas avoir eu le génie qui crée, mais seulement le génie qui dure une vie d'homme et suffit au besoin de chaque heure. Ainsi, conquérant reconnu de l'Italie, maître d'une armée et d'une population nombreuse, il ne songea pas à fondre, à entremêler, à tempérer l'une par l'autre ces deux forces; il les tint plutôt absolument séparées, interdisant aux Romains toute entrée dans la milice, tout exercice des armes, toute participation même aux jeux guerriers qui entre-

tiennent la force et l'adresse, imposant au contraire à tous les Goths établis en Italie et à leurs enfants la profession des armes et l'éducation exclusivement militaire, de telle sorte qu'au bout de trente années, une race conquérante, toujours également belliqueuse et rude, dominait une race indigène tout à fait déshabituée de la guerre.

Mais cette manière de tenir en servage une nation, à l'aide d'une garde qui en est distincte, laisse toujours place dans les esprits à la comparaison du petit nombre des envahisseurs avec la foule de la population asservie. Exclue des Camps[1], de la Milice urbaine, et même du Cirque, mais rattachée à la terre et aux travaux des champs, par la paix intérieure et par un certain ordre protecteur de la propriété laissée aux vaincus, la race indigène s'accrut sous Théodoric, en s'aliénant de lui, à mesure qu'il durait, et en se fortifiant de nombre et de haine, au point de laisser les Goths seuls armés, mais sans auxiliaires et sans recrues, au milieu de leur conquête.

Vainement dira-t-on que cette ligne de démarcation rigoureuse entre les envahisseurs et le peuple soumis, que ce privilége exclusif des armes attribué aux premiers, était corrigé par les lois et l'administration de Théodoric, et par sa vigilance à maintenir l'égalité et la justice entre tous. Un article du fameux édit de Théodoric nous montre naïvement l'inconvénient d'un tel système social: « Quiconque, dit cet article, feindra d'être soldat, pour « effrayer quelqu'un, subira la peine de l'exil[2]. » Que de choses contenues dans ce mot! Ainsi cette profession de soldat, interdite aux Romains, était en même temps un

[1] Cassiod., liv. III, ep. 38; liv. VII, ep. 3, 4. *Ennod. Panegyr., in fine.*

[2] *Theodor. Edictum*, art. 150.

épouvantail contre eux; elle était non-seulement l'instrument, mais le titre, le manteau de toute violence et de toute oppression : c'était une fonction publique, et la première de toutes, faisant peur à tout le monde, de sorte qu'il était besoin d'en prévenir l'*usurpation* par une défense et une sanction pénale.

Certes, avec l'ascendant de Théodoric, avec le bonheur qu'il avait eu, en chassant l'envahisseur hérule Odoacre, de paraître délivrer l'Italie plutôt que la conquérir, il eût été facile pour lui, et à la fois plus noble et plus politique de se fier également aux deux peuples, de recruter sa milice parmi les Romains et parmi les Goths, de s'attacher comme général, cette nation qu'il gouvernait comme Roi, et, par là même, de travailler à unir, à confondre les deux races en un peuple. Alors, il n'aurait pas seulement demandé aux Romains des Conseillers lettrés, qu'il employait, comme un pacha turc, ses interprètes grecs, et dont le savoir, resté lettre close pour la race gothique, lui était aussi suspect que nécessaire : il aurait tiré de vaillants officiers des rangs de la jeunesse romaine, et fait élever dans les arts utiles de Rome une élite de cette jeunesse gothique, qu'il semble au contraire avoir voulu conserver ignorante et barbare.

Il est donc vrai de dire que Théodoric, moins grossier destructeur que les autres chefs septentrionaux qui démembrèrent l'Empire, fit cesser la dévastation de l'Italie, en releva même les ruines, en entretint les grands ouvrages publics, en un mot, fut le réparateur des monuments, mais non le réparateur de la nation [1]. Quoiqu'il en parlât la langue et qu'il en eût adopté le vêtement, il resta toujours étranger pour elle.

[1] Naudet, *Histoire de la Monarchie des Goths en Italie*, p. 120.

Avec un goût de sévère exactitude qui lui faisait aimer l'observation de la loi, comme règle uniforme pour tout le monde, excepté pour lui, il n'en fut pas moins toujours arbitraire et souvent cruel dans son gouvernement, usant de la confiscation et accueillant la délation. Le sénat, réduit sous son règne à des pompes honorifiques, à une vaine assistance dans les cérémonies, n'avait plus même, à défaut de pouvoir politique, ces hautes fonctions judiciaires, que lui avait laissées l'Empire. Théodoric les avait réunies aux attributions de son *Conseil privé*, afin de tout tenir sous sa volonté absolue, et d'y ramener la justice, comme le reste.

Et cependant, cette prérogative, dont il avait dépouillé le sénat, il la lui rendit, ou il la lui reconnut, pour la honte de ce corps si abaissé, le jour où il le chargea d'informer sur les crimes imaginaires imputés à l'homme le plus illustre de son temps, à Boëce.

C'est là, on devait s'y attendre, la partie la plus attachante, la scène dramatique du savant ouvrage de M. du Roure; c'est le point lumineux d'une histoire souvent obscure: et, en vérité, cela même est une leçon digne de remarque. L'*état-major* de Théodoric, ces lieutenants qu'il avait formés, qui gagnèrent pour lui des batailles en Gaule, en Espagne, en Souabe, et dont quelques-uns passèrent à leur tour un moment sur le trône, après lui, sont restés profondément obscurs; et leurs noms, peu répétés dans les siècles qui suivirent, demeurent inconnus du nôtre: Boëce, philosophe et opprimé, Boëce, esprit généreux et libre sous un prince absolu et barbare, Boëce, victime d'une de ces iniquités judiciaires que les hommes n'oublient pas, lors même qu'ils ont perdu le sentiment et la science de la liberté, Boëce, indignement mis à mort, a rempli de sa renommée tout le *moyen-âge*. Un livre qu'il a écrit entre sa condamna-

tion et sa mort [1], livre parfois subtil et diffus, empreint des défauts de son siècle, mais respirant l'amour de la justice, le regret de la liberté et les élévations naturelles d'une âme noble et pieuse, a été transmis avec admiration par les contemporains, a été sans cesse reproduit, imité, et a partagé d'abord, avec les plus sublimes chefs-d'œuvre de l'antiquité, l'admiration de l'Europe renaissante aux arts.

Il y a dans cet exemple un utile avis sur les caractères de la vraie grandeur, de celle qui parle au cœur de l'homme et réveille en lui le sentiment inné du beau moral. Sous cette main pesante de Théodoric, entre cette aristocratie brutale des Goths, et cette servitude paisible des Romains désarmés, quatre têtes respectées s'élevaient encore, quatre hommes de science et de vertu étaient comptés, devant le maître; c'était l'évêque de Rome, le pape Jean Ier désigné par le choix du monarque arien, mais sous la condition implicite d'avoir dû le chercher parmi les plus saints prêtres de l'Église romaine; c'était Symmaque, d'une illustre famille sénatoriale, et alors le membre le plus respecté du sénat, religieux et fidèle ami du pape Jean, et beau-père de Boëce; c'était Boëce, d'une des plus antiques maisons du patriciat romain, savant et philosophe, élevé plusieurs fois par Théodoric à la dignité de consul, et investi, par sa confiance, de la fonction plus réelle de *maître du palais et des offices,* c'est-à-dire de la plus grande part du gouvernement civil; c'était enfin Cassiodore, autre ministre lettré du roi goth, ayant passé du service d'Odoacre à celui d'un nouveau maître, esprit, ce semble, pieux et doux, aimant le bien, mais ne s'indignant pas assez du mal, pour en devenir victime.

[1] Boetii liber de Consolat.

De ces hommes, les trois premiers périrent dans la même année et sous le coup de la même tyrannie, le pape Jean dans les rigueurs d'un cachot, où il fut jeté, au retour d'une mission impossible auprès de l'Empereur de Constantinople, le consulaire Boëce, au milieu des souffrances d'une torture atroce que, dans le secret de la prison, lui fit infliger Théodoric, après avoir sursis quelques mois à l'exécution de la sentence obtenue de la lâcheté du sénat, et enfin, le saint et vertueux Symmaque, par un simple meurtre, ordonné sans jugement.

Le prétexte injuste, invraisemblable de ces fureurs multipliées était une accusation de connivence secrète avec la cour de Bysance, pour le rétablissement de l'Empire grec en Italie; on alléguait une fausse lettre attribuée à Boëce, et qui ne fut jamais produite sous les yeux du Sénat; on alléguait contre Symmaque sa douleur sur la perte du gendre et de l'ami qui lui était si cher, et sur la mort du Pape, qu'il vénérait comme un martyr.

Que si Cassiodore survécut à ces sanglantes disgrâces d'une cour barbare, c'est que sans doute une pieuse placidité d'âme, une résignation laborieuse occupée à sa tâche de chaque jour sous l'impétueux monarque, ne donnait point de prise à la colère et aux soupçons.

On voit en effet Cassiodore assidu au même office, jusqu'à la mort prochaine et pénitente de Théodoric; on le retrouve sous la régence d'Amalasonte; et ce n'est qu'à la ruine de la monarchie gothique qu'il se retire dans un monastère de Calabre, au milieu d'une nombreuse bibliothèque accrue par ses soins, pour y prolonger jusqu'à cent ans sa vie studieuse et toute monastique.

Boëce et Cassiodore, et pour ne rien oublier, le panégyriste Ennodius, voilà donc quel fut sous Théodoric tout l'effort littéraire de l'esprit romain asservi aux barbares, ou associé à leur empire! L'importance que les écrits de

Boëce et de *Cassiodore* eurent dans le *moyen âge* n'est nullement la mesure de leur valeur durable. Le recueil volumineux du dernier se partage en rédactions officielles et en ouvrages de piété, ou de science. Sous le premier rapport, ses dix livres de *lettres*, ou de *rescrits* sont un monument curieux du règne actif de Théodoric, de ses mille sollicitudes, parfois de son équité, ou du moins des rémissions, que l'esprit grave et doux du Secrétaire d'État pouvait introduire dans ce gouvernement de fer.

Quant aux ouvrages techniques de Cassiodore, aux quatre livres sur les arts libéraux, aux traités sur le style et même sur l'orthographe, ce ne sont que des extraits bien faibles que le *moyen âge* prit pour le résumé de la science, et qui n'en étaient que la décadence.

Boëce, par l'empreinte originale que ses malheurs ont donnée à son principal écrit, par la forme mélancolique de cet adieu testamentaire, par le mélange heureux des vers à la prose, et quelquefois par un élan de poésie, qui surmonte le déclin du langage et du goût, au sixième siècle, a mérité et doit garder une place à part.

M. du Roure a heureusement traduit, en les resserrant un peu, les meilleures parties de ce livre de *la Consolation* qui, dès le premier âge de notre langue, avait occupé le talent du poëte Jean de Meung, et en Angleterre avait été traduit par le vieux et grand poëte Chaucer.

Mais, la mémoire de Boëce avait, longtemps auparavant, reçu de main royale un hommage plus illustre encore et vraiment expiatoire. Il est en effet peu de travaux d'esprit plus curieux et plus respectables que le livre de Boëce reproduit et interpolé par le roi Alfred, dans une version anglo-saxonne, dont un savant littérateur anglais a retraduit dans la langue actuelle d'assez nombreux fragments[1].

[1] Sharon Turner.

Il est quelquefois très-piquant, quelquefois très-édifiant de connaître, grâce à cette interprétation récente, comment l'âme d'Alfred comprenait celle de Boëce, et ce que le roi ajoutait aux pensées du philosophe. Alfred vivait dans la seconde moitié du neuvième siècle, au temps, à peu près, de la plus grande barbarie moderne; il n'étendit pas son pouvoir au delà de l'Angleterre, dont il eut souvent à défendre, ou à reconquérir les rivages dévastés; sa ville de Londres, qu'il commença de policer, n'était qu'un amas de bâtiments informes et de cahutes, comparée aux palais, aux obélisques, aux amphithéâtres de Rome, ou même aux magnificences moins grandes de Milan et de Ravennes. Mais, combien les lois et les écrits d'Alfred, empreints déjà de l'esprit de liberté civile qui devait élever si haut l'Angleterre, sont supérieurs aux édits et aux plagiats de science romaine, dont se parait Théodoric! Le roi goth d'Italie n'est qu'un spoliateur éphémère, qui se revêt bien ou mal des dépouilles de Rome. Le roi saxon est un génie créateur et bienfaisant, qui apparaît comme le phénomène d'un temps barbare, et que la science des temps modernes aime encore à retrouver, comme une étoile perdue dans l'espace. Théodoric, après avoir usé de la doctrine et de l'autorité morale de Boëce, n'a su que le faire lâchement assassiner; Alfred a noblement adopté la mémoire de ce saint martyr de la philosophie et de la vérité; il en a reproduit les pensées dans la langue de son peuple encore sauvage; et il a su ajouter à cet écrit d'un autre âge et d'une âme grande et vertueuse des sentiments, des vœux, des maximes également dignes d'un sage et d'un roi.

FLORENCE ET SES VICISSITUDES

(1215-1790)

PAR M. DELÉCLUZE.— 2 volumes

On peut s'étonner qu'après les Villani, après Machiavel, Guichardin, l'histoire de Florence soit encore à faire, même pour les siècles que ces trois chroniqueurs et ces deux grands historiens ont décrits avec le plus de force et d'étendue. S'il en est ainsi cependant, il faut l'attribuer sans doute aux progrès de la critique dans l'étude des faits, et au point de vue particulier de l'esprit moderne, qui veut réunir une foule de notions, que négligeaient Machiavel et Guichardin, dans leur style diversement imité de l'antique. Le récit des événements, la peinture des hommes ne sont aujourd'hui qu'une part de l'histoire. Il y faut joindre encore la philosophie générale et la statistique approfondie, ce qu'il y a de plus élevé, et ce qu'il y a de plus précis; puis enfin, l'histoire intellectuelle, l'histoire des lettres, des arts, des industries.

Machiavel, dans son histoire de Florence dédiée au pape Clément VII, ne s'occupe que de politique et de guerre: il ne nomme qu'une fois le Dante, pour dire que, par les conseils de cet homme, la *Seigneurie*, dont il était membre, arma le peuple et beaucoup d'habitants des cam-

pagnes contre la faction des *Noirs*. Mais aujourd'hui, quel historien de Florence s'arrêterait là, en parlant du Dante? Qui ne serait tenté de lui donner, dans l'histoire de son temps, un rôle proportionné à sa gloire dans la postérité? et, si les détails manquaient pour cela, qui ne voudrait du moins mêler à son récit quelques considérations nouvelles sur *la Divine Comédie*, sur le génie du poëte, sur l'influence de l'ouvrage?

Que sera-ce des beaux-arts, dont Machiavel ne dit pas un mot, et qui sont aujourd'hui l'inséparable cortége du nom de Florence! Il faut donc chercher l'histoire de *la Toscane* ailleurs que dans l'éloquent Florentin, et la demander à quelque moderne qui aura déchiffré, dépouillé, comparé les monuments originaux de toute sorte, pour en tirer une histoire complète et détaillée, telle que nous la concevons désormais. Heureux, s'il joint à ce mérite le talent d'abréger et d'éclaircir, en racontant, et s'il est animé de cette chaleur qui répand l'intérêt et la vie dans l'histoire! Pour un tel peintre, nul sujet ne saurait être mieux choisi, plus attachant, plus varié. Mais que de conditions ne faut-il point réunir, depuis la connaissance de l'organisation obscure et compliquée du moyen âge, jusqu'à cette imagination qui en ressuscite les brillants tableaux, et depuis l'intelligence de tous les détails de commerce, de finances et de guerre, jusqu'au goût exquis et à la vive sensibilité pour les arts!

Cette réunion de talents divers, cette variété de connaissances, ces coups d'œil opposés, pour ainsi dire, nous les imaginons difficilement, dans un même historien : nous pouvons les espérer, je le crois, de l'homme d'État célèbre qui, dans sa carrière récemment interrompue[1], avait montré tant de vigueur et de facilité d'esprit, et qui,

[1] Cela était écrit en 1838.

maintenant retiré sur les bords du lac de Côme, se repose du ministère et de la tribune, en écrivant l'histoire de Florence. Mais encore, pour le plein succès d'une telle entreprise, il faudrait au plus habile ces longs loisirs et cette préoccupation exclusive du passé, que ne permet guère la mobilité de notre siècle. Il faudrait, pendant des années peut-être, vivre par l'imagination et le travail dans un temps qui n'est plus; et nous n'osons aujourd'hui promettre une telle liberté à personne. C'est beaucoup du reste que quelques parties de cette belle et curieuse histoire soient touchées, soient enlevées par un esprit brillant et nerveux. On sera charmé de cette lecture, sans qu'elle détruise le mérite et l'utilité d'une production comme celle de M. Delécluze, chez lequel domine surtout le goût des arts et la simplicité du récit. Si son travail nous paraît encore incomplet, à beaucoup d'égards, il faut en accuser la beauté même du sujet et la modeste réserve de l'écrivain, qui semble quelquefois n'avoir pas voulu employer tout son savoir, et s'être défié de notre répugnance pour les longs ouvrages.

Destiné d'abord à l'art de la peinture, mais épris des lettres, et portant sa curiosité sur toutes les études, M. Delécluze a longtemps habité l'Italie, longtemps contemplé Rome et Florence. Les notes de son livre et divers traits de ses récits attestent, qu'il a fait de grandes recherches et consulté souvent des sources peu connues. Aux documents historiques, proprement dits, il sait joindre l'habile emploi de cette foule de notions dispersées dans la littérature d'un peuple, et si utiles pour l'intelligence de son histoire; enfin, sans s'être, par profession, ou par préférence, occupé de droit public et d'administration, M. Delécluze a mis un soin particulier à se rendre compte, dans son livre, de tout ce qui tient à ces graves questions; et vous pourrez remarquer, à cet égard, les détails souvent

neufs, qu'il a recueillis sur le gouvernement du grand-duc Pierre-Léopold et de ses successeurs.

Si, après avoir fait cette part à la science de M. Delécluze, il nous semble que, dans son ouvrage, quelques points du sujet restent obscurs, que d'autres n'ont pas toute leur valeur et toute leur importance; que les faits sont quelquefois trop pressés et quelquefois trop rares, ces observations n'ôtent rien à l'utilité actuelle de ce travail; et elles seront peut-être pour l'auteur un motif de l'étendre et le perfectionner : « Fasse le ciel, dit-il dans une courte et simple préface, que l'ardeur, les soins et le plaisir, avec lesquels j'ai poursuivi et achevé cette difficile entreprise, n'aient pas trahi mes espérances! »

Cette ardeur, ces soins, ce plaisir, dont parle M. Delécluze, sont en effet marqués dans plusieurs parties de son travail, et y répandent un genre d'attrait, que rien ne remplacerait. On peut ne pas approuver la distribution du livre; mais partout, on est occupé et intéressé. M. Delécluze, suivant une méthode, dont Voltaire a donné l'exemple, dans son *Siècle de Louis XIV*, a séparé le récit et les considérations historiques. Ainsi, dans le premier volume, il raconte tout d'une haleine les faits de l'histoire de Florence, depuis son origine et depuis la construction de sa première enceinte, jusqu'à l'avénement de Léopold II, en 1824. Dans le second volume, il expose, par chapitres distincts et assez étendus, le gouvernement, la philosophie, les mœurs de Florence, revenant ainsi sur ses pas, et reprenant, sous un point de vue particulier, des époques et des événements, dont il a déjà parlé; par exemple, la fatale peste de 1348, qui, décrite d'abord dans le récit chronologique, reparaît ensuite, avec de nouveaux détails et de singulières anecdotes, dans le chapitre spécialement consacré à la peinture des mœurs.

Il n'y a pas là cependant répétition et double emploi.

M. Delécluze sait toujours ajouter quelque chose à ses premiers récits; et on ne voudrait rien retrancher des faits et des détails de son ouvrage; mais, il est certain que cette méthode de couper en deux parties l'histoire a de graves inconvénients, qui sont sensibles même sous la plume incomparable de Voltaire. Les faits se trouvent d'un côté, les explications de l'autre : on lit dans un volume les événements de la guerre; on voit, dans le volume suivant, comme elle se dirigeait et se préparait. Les grands historiens de l'antiquité ne connaissaient pas ce défaut, ou, si vous voulez, cet abus de la méthode moderne : tout se suit et se soutient dans leur récit, de manière à expliquer les faits et à les peindre à la fois, sans faire de dissertations isolées. Quoi qu'il en soit de cette remarque, chacune des deux parties du travail de M. Delécluze offre un mérite distinct et réel. Le récit, qui semble bien resserré pour une histoire si longue, n'en renferme pas moins beaucoup de circonstances peu connues, ou montrées sous un jour entièrement neuf; quelques-unes même des singularités de la démocratie de Florence sont mieux expliquées dans cette partie de l'ouvrage que dans le chapitre *ex professo* sur le gouvernement.

L'auteur s'attache moins aux guerres et aux transactions politiques de Florence avec le reste de l'Italie, qu'aux vicissitudes intérieures de l'État florentin ; et plusieurs de ses récits ont, sous ce dernier rapport, un grand caractère d'intérêt et de vérité. Nous citerons surtout l'époque inscrite par M. Delécluze sous le nom de *monarchie,* et succédant à celle qu'il appelle *oligarchie*, mais où déjà dominaient les premiers Médicis. Rien de plus curieux pour les détails que le meurtre du grand-duc Alexandre, assassiné par Lorenzino, son parent, bel esprit rhéteur, qui se croit un Brutus. Seulement, après que l'auteur a parfaitement dépeint le temps, le fait, les hommes, et

flétri cette parodie sanguinaire du patriotisme romain, laquelle se mêlait alors à tant d'autres imitations de l'antique, on est étonné de retrouver dans une autre partie de l'ouvrage de longs extraits de l'*Apologie de Lorenzino*, publiée par lui-même. Il semble qu'on en avait fini avec cet assassin par plagiat, dont M. Delécluze avait si bien décrit ailleurs le crime et la lâcheté : et, en effet, la froide et emphatique déclamation de Lorenzino réfugié à Venise ne peut pas compter parmi les documents instructifs sur le gouvernement de Florence.

Évidemment, l'inutilité de son attentat, la profonde apathie du peuple de Florence, après le meurtre du grand-duc Alexandre, prouvent que l'ordre de sentiments qui animait Lorenzino n'était nullement populaire, et appartenait tout au plus à quelques lettrés pervertis. Quand Rienzi avait également évoqué d'antiques souvenirs, et s'était fait tribun par réminiscence, il avait, quelque temps du moins, agité et gouverné le peuple des sept collines ; il retrouvait une image du forum. Mais *Lorenzino de Médicis*, assassinant dans une ruelle son cousin le grand-duc attiré sous prétexte d'un rendez-vous galant, puis, le crime commis, s'enfuyant de nuit, sans autre effort, sans projet, avec un seul complice, cela n'est qu'un crime de petite cour, ou une vengeance italienne, et non le symptôme sérieux d'un fanatisme politique conservé chez un peuple.

Soixante ans auparavant, la conjuration des Pazzi avait été un attentat bien autrement caractéristique et mémorable. Là, s'était montrée non pas la scélératesse empruntée et vaniteuse d'un sophiste, mais une haine d'aristocrates et de prêtres florentins encouragée par les conseils et l'absolution de Rome. Mais, aussi qu'était-il arrivé? toute la fureur du peuple s'était tournée contre les conspirateurs : c'était le peuple qui les avait saisis, au sortir

de l'église, lieu de leur embuscade; et la mort de Julien de Médicis n'avait fait que consacrer la dictature de son frère Laurent. Il était donc visible que, dans cette époque spécialement qualifiée d'oligarchie par M. Delécluze, déjà la révolution des esprits était faite, et le pouvoir d'un seul, et d'une seule famille, accepté de préférence aux orages de l'ancienne république.

Cette vérité frappe dans quelques pages énergiques et simples de M. Delécluze, sur la mort des Pazzi, l'exécution de leurs complices et l'acharnement qui poursuivit jusqu'à leurs cadavres. Mais, il faut voir tout le tableau de la conspiration dans un écrit latin de Politien, heureux et élégant génie, devenu l'historiographe de la nouvelle monarchie populaire fondée par les Médicis, bien avant qu'ils aient pris le titre de grand-duc. On sent, par le noble et ingénieux langage de Politien, le progrès des arts et du goût qui concourt avec l'établissement des Médicis et va faire partie de leur puissance; les scènes sanglantes, les passions forcenées du moyen âge s'éloignent : elles ont jeté leur dernière fureur dans quelques crimes inspirés par l'ambition des familles pontificales; mais, de longtemps, elles ne souilleront plus Florence. La politesse des mœurs, le luxe des arts, le goût des savants loisirs, vont y régner sans partage, et de là se répandre sur Rome, en portant, avec Léon X, le goût et la protection des lettres dans cette chaire pontificale, que l'Espagnol Borgia avait remplie de ses corruptions violentes et de ses crimes.

Cette influence de la civilisation florentine s'était marquée, dès le temps même, où le moine Savonarole avait osé, presque seul, dénoncer les forfaits d'Alexandre VI; mais, Savonarole, démocrate austère, prêchant à la fois la réforme du gouvernement et celle des mœurs, avait succombé dans sa double lutte contre les vices de Rome et contre les Médicis. Laurent le Magnifique, au contraire,

réussit à augmenter du même coup sa puissance et la civilisation de son pays. On sait avec quel soin et quel succès populaire un savant anglais a, de nos jours, retracé cette époque. Les griefs des patriotes florentins du seizième siècle, énergiquement reproduits par M. de Sismondi, n'ont pas prévalu sur l'intéressant tableau que William Roscoe a fait de l'administration des Médicis. Là, comme ailleurs, les souvenirs littéraires en ont effacé beaucoup d'autres; et le bien, que les Médicis ont fait aux arts, a justifié leur mémoire.

> Talia Fæsuleo quondam meditabar in antro,
> Rure suburbano Medicum, qua mons sacer urbem
> Mæoniam longique volumina despicit Arni.

Ces vers harmonieux semblent retracer l'image, qu'on se fait encore aujourd'hui de Florence, sous les premiers Médicis.

Cette impression n'est nullement combattue par M. Delécluze qui, dans un récit fort abrégé et dans les réflexions plus étendues qui s'y rapportent, a su caractériser par des traits nouveaux Cosme et Laurent le Magnifique; mais, il n'en remarque pas moins que le génie de Florence les avait dès longtemps précédés; et c'est au Dante qu'il aime à en reporter la gloire. Il lui attribue le principe même des grandes découvertes maritimes du quinzième siècle; et il rapporterait volontiers l'influence qui les inspire, à cette constellation de la croix du sud, que la prescience du poëte devinait à l'horizon, avant que les yeux des navigateurs l'eussent aperçue.

« Dante, dit M. Delécluze, a été pour Florence, pour la Toscane, pour toute l'Italie même, ce qu'Orphée, Homère et Pythagore furent pour la Grèce antique, un poëte religieux, national, qui féconda les germes de toutes les

connaissances humaines dans sa patrie, et fixa la langue du pays. »

M. Delécluze, s'attachant à cette idée, montre par d'ingénieux détails combien de notions élevées, combien de vues et de souvenirs préoccupaient la pensée du peuple, auquel la lecture du Dante était universellement familière ; et il explique par là, d'une manière glorieuse pour le poëte, l'intelligence supérieure de ses concitoyens, et ce mouvement d'imagination, ce langage poétique, dont nul pays, dit-il, excepté la Grèce, ne peut fournir le modèle.

Avec le Dante, et j'aurais voulu ne pas dire, avec Machiavel, une des trois grandeurs de Florence, et partant de l'Italie, c'est Michel-Ange. Vous concevez la place que doit occuper ce nom dans l'ouvrage d'un amateur passionné comme M. Delécluze, d'un contemplateur de ces trophées d'architecture, de ces portes de bronze, que l'admiration religieuse du peuple voulait transférer de la terre au ciel, et qu'elle nommait *les portes du Paradis.*

Homme de goût dans tous les domaines de l'art, M. Delécluze parle supérieurement de Michel-Ange, sculpteur et peintre. On peut regretter, je crois, qu'il n'ait pas insisté davantage sur Michel-Ange poëte ; et d'abord, dans la gloire d'un grand artiste, remonter à ce qu'elle a de plus intellectuel, à sa forme la plus idéale, la plus indépendante de la matière, n'est-ce pas obéir au procédé même de l'art qui recherche, avant tout, qui se propose pour but la beauté suprême aperçue par les yeux de l'âme, la beauté qui ne se voit pas ici-bas, et ne se réalise qu'à demi, toujours au-dessous de son divin et désespérant modèle? Cicéron la concevait ainsi, d'après Platon, et pour cet art de la parole, où lui-même excellait. *Insidebat quippe animo species eximia quædam pulchritudinis, quam intuens in eâque defixus, ad illius simili-*

tudem artem manumque dirigebat. Il disait cela de Phidias ; et il se l'appliquait à lui-même.

Michel-Ange avait la même théorie du beau ; et, il l'avait, dans des proportions de sublime et de grandeur, depuis le tableau dantesque du jugement dernier et la statue inspirée de Moïse jusqu'à la coupole de l'église de Saint-Pierre. Lui-même, quelque part, indique en termes simples ce rapport de l'intelligible divin avec l'œuvre particulière de l'art : « L'artiste supérieur, dit-il, ne forme « aucune conception, qu'un marbre ne renferme sous ses « replis ; et à cette conception seule arrive la main « obéissant à la pensée. » Cette théorie prend plus de charme encore (car elle respire une vraie passion) dans quelques vers, où Michel-Ange semble confondre l'idée abstraite du beau, l'art qui la reproduit et la personne aimée, dont cet art a renouvelé l'image. C'est, dans cet enthousiasme, qu'il a pu dire à la belle Victoria Colonna : « Ainsi, ta grande beauté, vivant exemple de cette per- « fection qui orne le ciel, se montre à nous, sur la terre, « comme sortant des mains de l'artiste éternel[1]. »

Ce reflet poétique du grand et multiple génie de Michel-Ange, nous l'avons aujourd'hui précieusement recueilli dans un volume de vers, sous ce titre : *Rime di Michel-Angelo Buonarotti, il Vecchio*, etc. Là, malgré quelques pièces plus rudes et plus négligées, comme le sont parfois certains détails de l'œuvre de ce grand homme, se retrouvent, avec une grâce infinie d'élégance et de passion, tous les degrés de son culte idolâtre pour la belle et sainte veuve du marquis de Pescaire. Je conçois cependant que le goût moderne puisse se lasser un peu de ma-

1 Similemente la tua gran beltade,
Ch' esempio è di quel ben che 'l ciel fa adorno,
Mostroci, in terra, dall' artista eterno. (*Son.* v.)

drigaux parfois uniformes, quelle qu'en soit la pureté délicate; et puis, pour tout dire, ce nom de vieux (*il vecchio*) que l'éditeur inscrit en tête des *Poésies* de Michel-Ange pour le distinguer d'un autre poëte de la même famille, le grand artiste se le donnait à lui-même, dans ses plus tendres aspirations de poésie et d'amour vers celle qui fut sans doute la dernière, comme la plus pure passion de sa vie. De là peut-être moins de séduction dans le langage, et plus de sérieux que d'attrait, dans la poésie.

Mais d'autres vers de Michel-Ange échappent à ce reproche, et, par la gravité même du sujet, n'ont pas moins de pathétique et d'intérêt que de grandeur. Je les voudrais cités dans une histoire de Florence; et c'est une omission que j'aime à réparer. Voici deux sonnets de Michel-Ange sur Dante:

« Du monde il descendit aux ténébreux abîmes; et, « après qu'il eut vu l'un et l'autre enfer, vers Dieu, « dans l'essor d'une grande pensée, il s'élança vivant; « et il en rapporta sur terre la vraie lumière pour « nous.

« Étoile de première grandeur, il éclaira de ses rayons, « pour nos yeux aveugles, les secrets éternels; et il en eut, « à la fin, pour récompense ce que le monde pervers donne « souvent aux héros les plus admirés.

« Mal connues furent les actions du Dante, et son no- « ble amour de ce peuple ingrat qui fait défaut à sauver « les justes seulement.

« Et cependant que ne suis-je tel que lui, et né pour « semblable destin! Au prix de son rude exil et de sa « vertu, je donnerais la plus grande prospérité du « monde. »

Ce témoignage ne suffit pas à l'admiration du grand artiste pour le grand poëte. Il revient aux mêmes souvenirs, presque aux mêmes idées, dans un autre sonnet d'une

expression non moins concise, s'abstenant même de nommer celui qu'il célèbre, comme si ce nom s'offrait de soi-même et remplissait la pensée.

« Tout ce qui devrait se dire de lui ne se peut dire, parce « que son trop d'éclat brûle les yeux. Il est plus aisé de « blâmer le peuple, dont il fut persécuté, que d'atteindre « à la moindre partie de sa louange.

« Il descendit dans les royaumes du péché, pour nous « instruire; et puis, il monta jusqu'à Dieu; et le Ciel n'in- « terdit pas ses portes sublimes à celui à qui la patrie « avait refusé d'ouvrir les siennes.

« Ingrate patrie, toi qui as nourri sa destinée, pour « son malheur, tu as bien montré, qu'au plus vertueux « arrivent le plus de maux. Entre mille preuves à don- « ner, qu'une seule suffise! L'indignité de son exil n'eut « jamais d'égale; de même qu'il n'exista jamais plus grand « homme que lui. »

Dans ce langage si nerveux et si simple ne sent-on pas, pour ainsi dire, l'affinité, la descendance de génie qui réunit Michel-Ange au Dante? Et, si on songe maintenant à la supériorité de ces deux hommes sur tous les autres représentants de l'esprit florentin, négociateurs, hommes d'État, ambitieux plus ou moins habiles, n'est-on pas averti par cela seul que Florence était, avant tout, l'asile des arts, que là seul étaient sa force et sa durée, bien que, dans l'origine, elle ait dû aux orages et aux périls de sa vie publique la grandeur, qu'après le Dante elle n'a plus connue que dans les arts du dessin, et non dans l'œuvre libre et pure de l'intelligence?

Voilà ce que n'indique pas assez peut-être M. Delécluze, plus charmé des arts, qu'épris de la politique. C'est par là que sa comparaison du Dante avec Homère, comme premier et universel inspirateur d'un peuple, n'est pas tout à fait juste. On ne peut appliquer ici, avec même

vérité, ces vers de Manilius sur le père de la poésie, de l'éloquence et des arts, dans la Grèce :

> Cujusque ex ore profusos
> Omnis posteritas latices in carmina duxit,
> Unius fœcunda bonis.

L'admiration pour le grand poëte italien ne fut pas moins vive ; mais son influence fut moins étendue, moins pénétrante. On n'en vit pas sortir ces cités libres de la Grèce, florissantes par les lois, autant que par les arts, guerrières et polies, démocratiques et généreuses. Florence si pleine de séditions et de vengeances cruelles, depuis l'exil du Dante jusqu'aux rigueurs politiques des Médicis, ne donna jamais un spectacle qui nous est souvent offert par la tribune et la place publique d'Athènes, durant les vingt-sept ans de la guerre du Péloponnèse, qu'a racontée si admirablement Thucydide.

Machiavel, on le sait, en même temps qu'il résumait théoriquement la mesquine et cruelle politique de son temps, a voulu se montrer l'émule de l'éloquence antique. Il l'a suivie jusque dans cette fiction de discours trop souvent prêtés à des personnages historiques ; mais, a-t-il égalé jamais cette incomparable scène, où Thucydide nous montre deux orateurs se disputant la décision suprême du peuple athénien, pour le salut ou la ruine d'un peuple étranger, d'une île entière? Un orateur démagogue, le méchant et insidieux Cléon, a d'abord soulevé la passion et l'orgueil du peuple et enlevé l'arrêt de mort de Mytilène. Mais une parole plus humaine, un meilleur citoyen se fait entendre, apaise la colère, excite la pitié et obtient du peuple repentant le rappel de son ordre barbare. Un autre vaisseau part aussitôt, avec le message de salut, et sous les efforts redoublés des rameurs, pour arriver

à temps et sauver la vie des Mityléniens et l'honneur d'Athènes.

Non, cette poésie réelle, cette passion, ce drame de la Cité grecque n'appartient pas, de la même sorte, quoi qu'on en dise, au peuple artiste et marchand de Florence! Cette seconde Athènes n'a pas eu de Platée et de Salamine ; elle n'a pas entendu la voix d'Eschyle au théâtre; elle n'a pas couronné Sophocle amiral et poëte vainqueur; elle n'a pas eu de Démosthènes. Ne comparez rien à la Grèce, même en parcourant les galeries de Florence.

Au reste, M. Delécluze, s'il exagère un peu le côté poétique de la ville qu'il aime, n'en est pas moins attentif à montrer aussi le côté *prosaïque* de Florence, et à bien décrire cette ville de marchands et de banquiers, autant que d'artistes et de poëtes. Il y a, sous ce rapport, dans son livre de curieuses recherches et des citations neuves et fort piquantes. On y voit, par exemple, combien les grandes fortunes de Florence, fondées par le commerce et si généreuses pour les arts, étaient d'ailleurs économes et modestes. On soupait très-mal, chez Laurent le Magnifique ; et lorsqu'il maria sa fille au fils du pape Innocent VII, le jeune Romain, accoutumé au luxe pontifical, fut alarmé de l'extrême parcimonie, qu'il trouva chez son beau-père, en venant s'asseoir à la table de famille. On pouvait appliquer aux monuments de Laurent de Médicis et à la simplicité de sa vie ces mots de Salluste, sur les anciens Romains : *In suppliciis deorum magnifici, domi parci.*

Mais le plus curieux témoignage sur les mœurs et la vie particulière de Florence, ce sont les extraits un peu longs, que M. Delécluze emprunte à la chronique d'un Florentin du quatorzième siècle, Buanocorso Pitti, grand voyageur, commerçant industrieux, employé dans les légations de son pays, et faisant à la fois le change et les

ambassades. Cet homme, qui passa par presque toutes les charges de son pays et qui, toujours occupé de négociations, ou d'affaires d'argent, songeait fort peu aux inspirations poétiques du Dante, nous paraît un représentant très-fidèle de la vie active à Florence; de plus, allant par toute l'Europe, à Bude en Esclavonie, où malade et mourant, on le fait danser de force dans un bal d'Allemands, à Bruxelles, et à Paris, où il est reçu à la cour de Charles VI, joue gros jeu avec les ducs d'Orléans et de Bourbon, et les reçoit à dîner chez lui, Buanocorso Pitti n'est pas un indicateur moins original et moins curieux sur les mœurs étrangères que sur celles de son pays.

En analysant, ou en traduisant ses récits, dont il conserve très-heureusement le caractère pratique et le tour naïf, M. Delécluze n'a pas négligé d'y joindre tout ce qui les éclaircit, ou en accroît l'importance. Après les arts qu'il aime, on voit que la vie commune du peuple, la manière d'exister à Florence est surtout le sujet qu'il a voulu connaître et peindre. Comment, au milieu de cette singulière ville, l'esprit de travail et d'épargne se mêlait au goût de la pompe et des fêtes ; comment la merveilleuse activité de l'industrie était incessament traversée, sans être interrompue, par la turbulence des factions publiques ou privées ; comment la place publique et le marché étaient dérangés par des émeutes sans cause, sans nom, qui semblaient tenir à une folle vivacité des habitants, quoiqu'ils eussent d'ailleurs tant de constance pour amasser, tant de sérieux dans le travail, tant de génie dans les arts : voilà ce que M. Delécluze paraît avoir très-finement saisi, et ce qu'il reproduit avec force, dans quelques tableaux de son histoire. Les critiques de détail, même les plus fondées, ne détruiraient pas ce mérite. L'ouvrage laisse souvent à désirer plus de concision et de pureté dans l'expression.

Il serait facile d'indiquer à cet égard quelques changements nécessaires pour une autre édition ; mais l'auteur qui aime son sujet, et le connaît bien, écrit avec naturel et intérêt : cela répond et supplée à beaucoup de choses.

Il est un autre caractère marqué dans le livre de M. Delécluze, et qui mérite d'être relevé, à une époque où le paradoxe et la vanité gâtent souvent l'histoire : c'est le goût du vrai, et cette probité de l'esprit que l'effet ne séduit pas, qui n'exagère, ne dissimule rien, et rend les faits dans leurs justes proportions : c'est aussi, et plus encore, ce sentiment moral qui se mêle à tout, et cette rectitude d'impressions et de jugements qui inspire confiance au lecteur, en faisant estimer l'homme dans l'écrivain.

LORD BROUGHAM

CRITIQUE, HISTORIEN, PUBLICISTE[1].

Les titres ainsi résumés ne renferment qu'une première partie, une section des œuvres nombreuses de lord Brougham, et comme le début de la collection qu'il publie. Nous y voyons déjà cependant la puissante variété de son esprit, et aussi la difficulté, pour un même lecteur et, à plus forte raison, pour un seul critique, de le suivre dans tous ses travaux. La langue anglaise a conservé l'ancien usage français qui, sous le nom de philosophie, désignait toutes les sortes de recherches savantes et en particulier les hautes applications des sciences naturelles, aussi bien que les études métaphysiques et morales. Ainsi, sous ce mot de *Vies des philosophes du temps de Geor-*

[1] *Lives of philosophers of the time of George III*, etc.

Lives of men of letters of the time of George III, etc.

Historical sketches of statesmen who flourished in the time of George III, by Henry lord Brougham F. R. S. member of the national Institute of France. London, 1855.

The oration of Demosthenes upon the crown, translated into english with notes and the greek text, by Henry lord Brougham F. R. S. member of the national Institute of France. London, 1840.

ges III, lord Brougham comprend et rassemble la plupart des hommes qui, dans son pays, depuis un siècle, ont grandement concouru aux progrès des sciences physiques, et les ont fait servir à la puissance et à la richesse de leur nation.

Il suffit, pour nous, de citer dans ce nombre Watt, Cavendish, Black, Priestley, Davy. Lord Brougham leur associe, dans sa docte revue, d'Alembert, Lavoisier, etc. Car, ce mot de *temps* de Georges III étant pour lui l'expression d'une date et non d'une influence, le noble écrivain ramène sans hésitation à ce centre artificiel quelques Français renommés dans les sciences physiques, comme plus tard il mêlera Voltaire et Rousseau à quelques auteurs anglais du même siècle.

Quoi qu'il en soit de cet ordre adopté par lord Brougham, nous ne pouvons que l'indiquer, sans nous permettre d'en examiner le résultat, dans une de ses parties essentielles. Aux savants seuls il est donné d'apprécier les *notices* et les *jugements* de lord Brougham sur les savants de son pays et du nôtre; c'est à eux seuls qu'il appartient de défendre contre lui notre illustre Cuvier, lorsque parfois le grand orateur, le grand jurisconsulte anglais, reproche à notre glorieux compatriote quelque négligence, ou quelque erreur dans l'analyse des travaux chimiques de Black et de Cavendish. Chez d'Alembert même, le mathématicien, le profond algébriste prévaut tellement sur le métaphysicien, sur l'observateur moral, sur le philosophe enfin, dans le sens actuel du mot, que l'étude appliquée par lord Brougham à cet homme illustre nous paraît tout à fait à l'abri de notre faible contrôle, et renvoyée tout entière à ces esprits rares qui possèdent, au même degré, les deux aptitudes scientifique et littéraire, où se complaît le biographe éminent, dont nous ne pouvons parler qu'à demi.

De ce premier volume, très-digne sans doute de l'attention des maîtres, et en tête duquel, par une sorte de préférence en faveur des savants, l'auteur place sa préface générale, nous n'oserons extraire que peu de mentions bien courtes, simplement anecdotiques, et qui servent à faire connaître l'activité multiple et le talent infatigable, autant que divers, de lord Brougham. Par exemple, dans la notice sur le célèbre chimiste anglais Joseph Black, qui prolongea sa carrière pendant presque tout le dix-huitième siècle, de 1721 à novembre 1799, nous ne recueillerons que deux choses, un fait qui touche à la littérature et une admirable description du talent d'improviser. Voici d'abord le fait littéraire :

Black, né à Bordeaux de parents écossais, avait pour mère une personne d'un mérite supérieur et de l'esprit le plus aimable, qui fut l'objet des assiduités de Montesquieu. Il avait conservé, comme titres d'honneur pour sa famille, un grand nombre de lettres du président à cette femme aussi charmante que respectée. Ce dépôt n'a pas péri, sans doute, depuis 1799 ; et il serait bien digne de notre temps d'en faire jouir le public et d'accroître ainsi la correspondance publiée de notre grand philosophe politique. Cette correspondance ne forme aujourd'hui qu'un bien petit volume, comparée surtout à l'encyclopédie épistolaire de Voltaire. Combien ne serait-il pas précieux d'y ajouter ces lettres, que lord Brougham paraît avoir connues, et qui doivent être remplies du souvenir des études et des sociétés intimes de Montesquieu, dans sa jeunesse !

L'autre mention, que notre ignorance osera dérober à l'analyse scientifique de lord Brougham, c'est, pour ainsi dire, le jugement oratoire porté sur la manière de professer du chimiste, ou physicien Black. « Rien, nous dit lord « Brougham, ne pouvait être mieux approprié au sujet.

« C'était la perfection du calme philosophique. Nul effort; « une facile et gracieuse conversation. La voix était « faible, mais parfaitement distincte et entendue, dans « tout l'espace d'une vaste salle pleine et comble partout « d'auditeurs silencieusement attentifs. Jamais l'accent « de cette voix ne s'élevait, pas plus que ne se précipitait « le mouvement des bras; et cependant, c'était quelque « chose d'autre et de mieux que la monotonie. Parfaite « élégance et placidité étaient les mots, par lesquels cha- « que auditeur et spectateur, comme involontairement et « de concert, définissait l'ensemble de ce débit. On me « pardonnera, je l'espère, si je m'arrête à noter quelques « détails extérieurs de l'aspect de ce maître éminent; et « cela par l'effort même que je tente, pour donner l'idée « d'un inventeur scientifique. Ses traits étaient singuliè- « rement gracieux, pleins d'esprit, mais paisibles et as- « sortis à sa manière et à sa parole. Son front élevé et ses « tempes à pic étaient, quand je l'ai connu, légèrement « couverts de cheveux blancs comme la neige; et sa bou- « che donnait une expression affectueuse, autant que sou- « verainement intelligente, à tous les traits de son visage. « Dans un point de son enseignement, il dépassait tout « ce que j'ai jamais connu, je veux dire dans la netteté et « l'infaillible réussite, avec lesquelles se faisaient toutes « les manipulations de ses expériences. Son coup d'œil « si juste et sa main si ferme contribuaient à l'une; ses « admirables précautions, son art de tout prévoir et de « pourvoir à tout assuraient l'autre. »

Puis, après quelques détails de préparations chimiques, d'infusion et de combustion, trop exacts pour les reproduire ici, l'éloquent disciple ajoute : « Le lecteur, qui a « connu les plaisirs de la science, me pardonnera si, à la « distance d'un demi-siècle, j'aime à m'attarder sur ces « récits, à prolonger le plaisir qui, je m'en souviens, me

« faisait battre le cœur, lorsque nous entendions cet « illustre sage raconter en détail, de ce ton que j'ai trop « faiblement essayé de décrire, les degrés par lesquels il « était arrivé à ses découvertes, éclairant ses premiers « essais par des anecdotes, que rappelaient souvent à son « esprit les circonstances du moment, et les démontrant « par la reproduction, sous nos yeux, des nombreuses « expériences qui lui avaient, pour la première fois, révélé « les plus importants secrets de la nature. »

« Après le plaisir d'avoir été réellement près de lui, « au moment où sa découverte s'était faite, où il avait « gagné sa victoire, c'était une exquise satisfaction de « l'entendre lui-même, simplement, de la façon la plus « gracieuse, avec la plus calme sérénité de la science, « avec la plus complète modestie, raconter ses difficultés « et comment elles furent surmontées, ouvrir à notre vue « les points successifs, par lesquels il s'était heureuse- « ment avancé, d'un bout à l'autre de sa brillante carrière, « parcourir le même terrain, comme si c'était, en notre « présence, qu'il y avait porté ses premiers pas, tant d'an- « nées auparavant, lever, devant nos yeux, les mêmes « instruments peut-être, dont il s'était alors servi, et re- « commencer pour nous le même ordre de découvertes « qui avaient jeté les bases si profondes de son immortelle « renommée. »

Puis, à cette description si bien sentie du savant inventeur et du communicateur de la science par la parole, lord Brougham ajoute, avec une réminiscence pleine de naturel et de feu : « J'ai entendu les plus grandes in- « telligences du siècle produisant toute leur force au « dehors, par les bouches les plus éloquentes; j'ai entendu « les périodes imposantes et la majesté oratoire de Pitt, « le cours impétueux de la parole ardente de Fox; j'ai « suivi l'étroit enchaînement de l'argumentation rigou-

« reuse de Grattan ; j'ai été entraîné par le mélange d'ima-
« gination, de sarcasme et de raisonnement, que déployait
« Plunkett ; mais je préfèrerais, sans hésitation, dans
« l'ordre des plaisirs purs de la pensée, être encore une fois
« appelé au privilége qui me fut accordé, dans ces jours,
« d'être présent, alors que le premier philosophe de son
« siècle était l'historien de ses propres découvertes, et
« d'assister, témoin oculaire, aux expériences, par où il y
« était autrefois parvenu, et que je lui voyais recommen-
« cer de ses mains. »

C'est aux savants et aux orateurs politiques de s'entendre, comme ils voudront, sur cette préférence assignée, avec une modestie méritoire, aux premiers par un illustre associé des seconds. Pour nous, il nous suffit d'avoir donné, par cette version littérale, une idée, même affaiblie, de la manière dont lord Brougham a traité la partie humaine et sensible des sciences physiques.

A la vérité, de cette louange même nous allons tirer un reproche pour d'autres portions des œuvres narratives et critiques du célèbre polygraphe. Nous le trouvons trop sommaire, trop incomplet, trop peu longtemps occupé des grandes choses, trop négligent des détails, sur d'autres noms, sur d'autres travaux, qui devaient lui parler si haut et le toucher de si près. Vingt-huit pages pour lord Chatam! quatorze pages pour Pitt! trente pages même pour Burke ! J'en demande pardon à l'éloquent biographe : mais cela ne répond pas à de telles questions, à de tels souvenirs, à la curiosité du grand nombre et à l'attente des bons juges.

Je sais que, dans ces notices rapides et dans d'autres, que la même main a tracées, de Fox, de Sheridan, de Canning, de Grattan, il y a des coups de pinceau excellents, des indications précieuses, des échappées de vues, qu'il suffirait d'étendre; mais cela ne nous laisse pas

moins un vif regret que lord Brougham, entraîné, même quand il compose à loisir, par des occasions accidentelles, se soit contenté de brillantes esquisses, là où il pouvait laisser d'immortels portraits et que, pour quelqu'un du moins de ses grands prédécesseurs, ou de ses grands rivaux, il n'ait pas fait une étude entière et un tableau en pied, un caractère complet de l'homme d'État anglais, opposant, ou ministre, athlète de la parole, appui des libertés, provocateur des réformes, ou soutien opportun du Pouvoir, et quelquefois l'un et l'autre, à distance, selon le besoin du temps et l'instinct de la conscience, ou de la passion.

On fait aujourd'hui les ouvrages trop courts ou trop longs, des *Notices*, ou des histoires qui renferment tout. Mais, une vie de lord Chatam, une vie de M. Pitt, de l'orateur ministre et du ministre éloquent, autant qu'il est habile et tenace, ne serait-ce pas un sujet qui, développé dans sa juste étendue, intéresserait, au plus haut degré, le temps présent et l'avenir? Je reproche à lord Brougham, dont le burin a rapidement esquissé le trait de tant de physionomies britanniques, d'orateurs jurisconsultes et de chanceliers, de n'avoir pas fait à son pays et à l'Europe le présent complet d'une grande biographie politique.

Ajoutons, pour être équitables, que lord Brougham a magnifiquement acquitté sa dette envers une autre éloquence, à la gloire de laquelle il était aussi fort intéressé, l'éloquence du barreau. Je ne connais guère de notice plus attachante, plus complète dans sa brièveté, plus analogue au sujet que les pages mêlées de citations, qu'il consacre au recueil des *plaidoyers choisis d'Erskine*. Veuillez le remarquer, seulement : l'intérêt de cette étude est encore tout politique; car, dans ces Discours du grand avocat anglais, il s'agit surtout de

procès liés à la liberté de la presse, ou à la défense de prévenus, sous le coup de ce que l'ancienne procédure anglaise appelait *trahison constructive*. C'est donc surtout le sentiment du droit constitutionnel, le zèle pour la liberté, la plus essentielle à la vie parlementaire, et c'est aussi la résistance à l'esprit d'inquisition qui animent ici le savant critique, comme le célèbre orateur, son devancier dans la même carrière et les mêmes principes. Ces *actions* d'Erskine sont des monuments de la liberté anglaise; et l'éloge qu'en fait lord Brougham est digne de la cause et de l'orateur.

Une assertion seulement fait naître quelque doute. Lord Brougham, après avoir regretté, dans de vives paroles, qu'il ne nous reste presque rien sous forme authentique, de l'éloquence même des grands orateurs anglais de son temps, affecte en quelque sorte d'aggraver ce malheur par une circonstance de plus. — « Quand nous consi-
« dérons, dit-il, combien est grande la différence entre
« l'ancienne et la moderne éloquence, combien une part
« importante de ce qui distingue spécialement la der-
« nière était absolument inconnue aux anciens, je veux
« dire l'argumentation improvisée, la discussion désignée
« sous le nom de *débat*, et quand nous réfléchissons
« combien ce genre de talent est plus adapté aux affaires
« de la vie réelle que les compositions travaillées et bril-
« lantes de l'antiquité, nous devons gémir que presque
« tous nos grands maîtres dans cet art soient morts, sans
« avoir laissé trace de leur génie derrière eux, et que si
« par malheur la libre constitution de l'Angleterre venait
« à périr, les discours de M. Burke fussent le moyen de
« conjecturer quelle puissance avait été mise en usage
« pour détourner ce fatal dénoûment. »

Nous nous associons bien volontiers aux regrets de lord Brougham sur la perte des vives répliques et des mots

piquants ou expressifs échappés aux discuteurs anglais; mais d'après quelle loi prétend-il refuser le même genre de mérite à cette admirable antiquité, à ces Athéniens d'un esprit si soudain et si preste, à ces Romains du vieux temps, vrais soldats de tribune, dont Cicéron nous a cité, çà et là, les vives saillies, les brusques mouvements, les éclairs, les foudres, enfin à Cicéron lui-même, dont la parole improvisée accablait Catilina et désarmait César?

Singulière prétention, même pour un Anglais, de réserver à sa nation, comme une découverte moderne, le talent de la dispute oratoire, du débat fortuit et détaillé! Le savant traducteur de Démosthènes n'a-t-il donc pas remarqué dans son Thucydide l'admirable débat, le jeu pressé d'arguments et de réponses des Athéniens et des Meliens[1]? Certes, nous souhaiterions aux plus grands des débatteurs anglais même soudaineté polémique et surtout même concision.

Mais, sans parler de la Grèce, comment le savant critique a-t-il pu oublier ces traits de flamme, *lumina orationis*, ces merveilleux accidents de Tribune inspirés à Crassus par un mot de l'adversaire, un souvenir du moment, un hasard survenu, dans l'aspect de la place publique[2]? Et Cicéron lui-même ne nous a-t-il pas décrit sa rencontre dans le Sénat avec Clodius, ses saillies de colère, ses accablantes répliques, et l'adversaire troublé sous cette grêle de feu[3]? Les harangues mêmes de l'orateur romain, ses compositions ornées, comme dit lord Brougham, ne gardent-elles pas bien des traces et comme des lacunes du débat fortuit? Ne sait-on pas même à quel point la vive et moqueuse sagacité de Cicéron excellait

[1] Thucydid., lib. 5, c. 85-111.

[2] Cicer. *De Orat.*, lib. 2, c. 55; lib. 3, c. 1.

[3] Cicer. in Epist. *passim*.

dans cet interrogatoire des témoins par les avocats, commun à la procédure romaine, et à celle d'Angleterre?

Que dire des temps qui ont suivi et de ces orateurs célèbres encore, sous l'empire, par les traits mordants de leur âpre parole? Comment ne pas croire même l'ingénieux Pline le jeune, lorsqu'il raconte dans une lettre ses vives répliques à un dénonciateur officiel, ses adroites et fermes défenses, dans le débat sur la mémoire du vertueux Helvidius[1]? Ne flattons pas ainsi notre vanité moderne. Si l'antiquité ne nous a guère transmis, en fait d'éloquence politique et judiciaire, que des œuvres achevées, ce n'est pas qu'elle eût moins d'inspiration militante, de verve improvisée, d'esprit en argent comptant, comme l'indique l'expression latine, *ingenium in numerato habere;* mais c'est que le temps, qui a brisé si souvent les statues même et les trophées des héros de la tribune, n'a pas conservé les cailloux, plus ou moins arrondis, et les flèches, plus ou moins aiguës, de leurs combats de chaque jour.

Que les regrets de lord Brougham sur l'esprit perdu de ses compatriotes ne se tournent donc pas en injustice contre cette admirable antiquité, dont il est ordinairement si bon juge. Non : dans les choses de goût et d'art, d'imagination et de passion, elle eut tous les dons, toutes les puissances, elle excella partout : elle épuisa les merveilles de la dialectique et de la rhétorique, dans le sens le plus élevé des termes. Mais, disons-le à la gloire des temps modernes, et cela même nous ramène à lord Erskine : la supériorité de ces temps est surtout chrétienne ; elle tient à l'action d'une loi morale plus sainte et plus complète, à ce sentiment d'humanité, conséquence de l'Évangile, et à ce sentiment de liberté issu à la fois de

[1] Plin. Jun., lib. 9, epist. 13.

l'Évangile et de la science, et qui adoucit les lois et les mœurs.

L'éloquence d'Erskine est en effet pénétrée de cet esprit nouveau, de cet amour éclairé du droit, de cette pitié grave et tendre pour les maux de la société, de cette équité miséricordieuse pour le malheur, pour les fautes mêmes. Ce n'est plus l'orateur passionné des républiques anciennes, capable sans doute d'une indignation vertueuse et d'un salutaire dévouement, mais trop souvent dominé par la colère, l'ambition ou la rivalité. C'est l'homme de bien, armé de la parole pour réclamer toutes les garanties de la loi, toutes les sauve-gardes de la plus scrupuleuse équité : c'est le citoyen pénétré d'un profond attachement à la Constitution de son pays, inaccessible à toute faveur, comme à toute crainte, et ne concevant pour les autres et pour lui-même rien au-dessus de ce dépôt sacré. Tel parut Erskine défendant même un insensé coupable d'attentat sur la personne du Roi. Tel il parut, pendant la crise de l'Angleterre, sous l'administration légalement impérieuse de Pitt, au milieu des rigueurs croissantes de l'opinion inquiète, et alors même que les scrupules de la liberté couraient risque d'être impopulaires, autant qu'inutiles.

Grâce à de tels hommes, l'Angleterre eut l'inestimable avantage de passer, sans atteintes profondes à son droit politique intérieur, la terrible épreuve d'une guerre contre la Révolution et la France. En concentrant ses forces, elle garda ses libertés. En s'unissant d'un lien, nécessaire pour elle, aux monarchies absolues, elle conserva le privilége de ses impôts librement votés, de ses discussions publiques, de sa presse indépendante. Elle combattit l'esprit de conquête et le despotisme avec des enrôlés volontaires, des trésors acquis par son commerce et, en assurant à l'intérieur la liberté des citoyens, comme au

dehors la puissance active de l'État. A cela concoururent sans doute toutes les forces de l'Angleterre, les hommes d'État les plus énergiques ainsi que les plus modérés, les Chambres, les magistrats, les jurés, les avocats anglais, chacun dans la mesure de son devoir et de son droit, personne ne demandant la destruction des lois pour sauver la société, et le pouvoir absolu, pour préserver de l'anarchie.

Par là même, le spectacle qu'offrit l'Angleterre, durant les principaux incidents et après l'issue de la grande lutte, les rôles simultanés, ou successifs des partis qui la divisaient, la transformation apparente, ou réelle de ces partis mêmes, leur force commune et l'action de quelques-uns de leurs chefs, tout cet ensemble, unique dans l'histoire, nous paraît singulièrement instructif à retracer; et nous souhaiterions que lord Brougham, qui a connu tant d'acteurs éminents de ce drame, qui s'est mêlé du moins à leurs derniers efforts, qui les a jadis jugés, ou combattus dans plus d'une rencontre, voulût retracer aujourd'hui, sous l'impression plus calme de l'âge et de la retraite, quelques-uns de ces grands souvenirs publics, qui lui sont si présents.

Nous ne le tenons pas dégagé de semblable obligation, au prix d'études plus spéculatives et plus lointaines, de ses *Notices* sur Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. L'esprit cosmopolite du noble auteur éclate sans doute par la manière impartiale et supérieure, dont il a compris ces sujets étrangers et les a traités, dans sa langue et même dans la nôtre. C'est merveille de voir le grand *débatteur* anglais si bien saisir et parfois reproduire si vivement les formes de l'idiome français, sauf les erreurs typographiques, dont ses imprimeurs gâtent les textes qu'il cite. Mais, ce mérite que s'est efforcé d'acquérir lord Brougham, parmi tant d'autres études si différentes,

n'acquitte pas, selon nous, sa dette envers sa propre nation. Il lui devait, et il lui doit encore un travail plus sérieux, plus approfondi, sur quelques-uns des grands personnages publics, que l'histoire d'un peuple puissant et libre présente à la postérité. A cet égard, et dans son heureuse patrie, lord Brougham peut se dire : *Hanc materiam uberiorem securioremque senectuti meæ seposui.*

Nous le souhaitons d'autant plus, que nous sommes loin de croire cette tâche suffisamment réalisée, dans le pays de lord Brougham, et par quelques-uns de ses célèbres compatriotes. Après les vies de Voltaire et de Rousseau, lord Brougham a écrit avec non moins de soin celles de Hume, de Robertson et de Gibbon. A défaut d'incidents que lui refusaient ces *vies* contemplatives et studieuses, il a porté beaucoup d'attention critique à l'examen des ouvrages, à la juste analyse de la méthode, de l'art, du talent qu'il y reconnaît. Nous ne pouvons cependant admettre les prémisses qu'il a posées. Nous ne croyons pas que, grâce à Hume et à Robertson[1], la patrie de Bacon, de Newton, de Shakspeare, de Milton, se soit élevée, dans le genre historique, à la même hauteur que dans d'autres domaines de la science et du génie.

Ce fut là une illusion du dix-huitième siècle applaudissant la philosophie de Hume dans son histoire, et sachant gré au circonspect et modéré Robertson de reproduire avec adoucissement les vives et dédaigneuses conclusions de Voltaire contre le moyen âge. Mais, on peut le dire aujourd'hui, ni le sage Hume, comme publiciste et peintre de la nation anglaise, ni le sage Robertson, comme his-

[1] « It was reserved for two natives of Scotland to remove such « an unhappy peculiarity and to place our fame, in these important « walks of literature, upon a level with our eminence, in all its other « departments. » Vol. I, p. 168.

torien de l'Écosse et d'une partie de l'Europe, ne resteront des modèles reconnus et non surpassés.

Tout récemment, M. Thiers, dans la belle préface de son douzième volume sur le Consulat et l'Empire, remarque avec une grande justesse et une non moins grande autorité : « qu'il y a non pas une, mais vingt manières « d'écrire l'histoire; qu'on peut l'écrire comme Thucydide, « Xénophon, Polybe, Tite-Live, Salluste, César, Tacite, « Commines, Guichardin, Machiavel, Saint-Simon, Fré- « déric le Grand, Napoléon, et qu'elle est ainsi très-bien « écrite, quoique diversement. »

Dans ce dénombrement si bien choisi, sans être complet, puisqu'il y manque Plutarque, Bossuet, Montesquieu et même Voltaire, nous ne nous plaignons pas de ne pas lire les noms de Hume, de Robertson et de Gibbon. Selon nous, aucun d'eux ne représente une des formes originales, une des supériorités si distinctes, mais également vraies, que peut offrir le génie de l'historien. Ni l'élégance de Hume, ni sa philosophie si dédaigneuse d'une partie des choses qu'il raconte, et par là même impuissante à les peindre complétement, ni la régularité de Robertson, qui consiste à tout réduire, ni la négligence du premier à consulter les sources, ni les analyses froidement fidèles que le second tire des nombreux matériaux qu'il compare, ne sont, à nos yeux, l'éloquente véracité de l'histoire.

Sur Gibbon, il y aurait plus à dire encore; et, en admirant sa vaste lecture et son érudition, il reste à lui reprocher deux bien graves défauts : la partialité contre toute grandeur morale, et la déclamation. Les deux cents pages que lord Brougham a consacrées à ces trois célèbres historiens, malgré quelques exagérations laudatives, n'en sont pas moins remplies de vues ingénieuses, d'anecdotes et d'idées. On y trouve aussi de curieux détails, purement

littéraires et presque techniques, sur la manière dont ils composaient.

Je ne sais si Hume est assez grand écrivain pour qu'il y ait plaisir à étudier ses brouillons successifs, et à voir graduellement, à cette filière laborieuse, s'embellir et s'animer sa pensée. Mais, dans cet ordre de recherches, on pourrait arrêter le savant biographe, et le renvoyer au travail plus piquant et non moins minutieux que nous a donné D'Israeli sur des passages comparés de Hume et d'un autre historien, l'exact et minutieux *Carte*, que le philosophe d'Édimbourg a souvent suivi de trop près et corrigé çà et là, pour le détail de l'expression, sans jeter dans les nombreux emprunts, qu'il lui fait, le premier mouvement et la vie.

Ajoutons cependant, que lord Brougham, dans le rang trop élevé qu'il assigne aux trois historiens anglais du siècle dernier, laisse percer, du moins à l'égard de l'un d'eux, de judicieuses restrictions. Si sa partialité écossaise, si les souvenirs de sa studieuse jeunesse, déjà réveillés au nom de Black, parlent très-haut pour Hume et pour Robertson, il est plus rigoureux, et partant plus juste, à l'égard de Gibbon; et les dernières pages de sa notice sur le savant historien offrent une critique morale et littéraire, dont les détails sont d'un grand prix, et montrent à quel point un improvisateur de tribune, quand il est excellent logicien, peut devenir un critique sévèrement délicat et un puriste de diction.

Le secret de cette supériorité de goût, plus forte que la prévention nationale, nous paraît appartenir surtout aux excellentes études classiques, dont est pénétré lord Brougham. Au premier abord, comme nous l'avons indiqué plus haut, il était tenté et à demi résolu de mettre Hume et Robertson à côté des grands historiens de la Grèce et de Rome. Il le fait presque en théorie; mais le cœur

lui manque pour achever; et c'est Gibbon qui porte surtout la peine de cette imprudente comparaison. Nous n'en sommes pas étonné: la simplicité nerveuse, la parole énergique et vive, l'éloquence naturelle et pratique de lord Brougham s'éloignent beaucoup des ornements tant soit peu vulgaires et de la monotonie pompeuse de Gibbon, qui, pour dire vrai, avec beaucoup de savoir et d'esprit, appartient cependant à la classe des écrivains rhéteurs, c'est-à-dire à la décadence de l'antiquité.

Lord Brougham, par l'attrait de son talent, malgré les distractions de ses études diverses, a remonté plus haut dans les lettres; il est surtout élève de la belle et forte antiquité. Nous en citerons quelques preuves frappantes, quand nous aurons sous les yeux tous les monuments de sa double carrière oratoire. Nous ne considérons encore que le pénétrant critique et le docte écrivain. A ce titre, nous avons dû, pour être juste, anticiper sur les réimpressions successives de ses œuvres, et rappeler, dès ce moment, les remarquables travaux qu'il a consacrés au plus grand des orateurs antiques, au modèle suprême de l'atticisme éloquent et sévère.

En effet, cette vivacité de talent, cette dialectique armée de verve et d'esprit, et, en même temps, cette mobile activité de réflexions historiques, morales, littéraires, qui distinguent lord Brougham, ne trouvent nulle part une application plus heureuse que dans son étude de la tribune d'Athènes, dans ses analyses, ses descriptions, ses traductions de Démosthène. En parlant des meilleurs écrivains de son pays, dans le siècle dernier, le docte Anglais se montre attachant, ingénieux, piquant, par le choix des faits et des vues. Il est biographe habile et critique supérieur. Mais, en touchant à Démosthène, il est lui-même éloquent. Il nous donne ce que nous avons vu si rarement, le spectacle de la grande vie oratoire.

Tout servait lord Brougham dans cette œuvre : la trempe vigoureuse de son esprit, ses longs exercices, ses luttes fréquentes de barreau et de parlement, ce tempérament, pour ainsi dire, endurci au feu des batailles et de tant d'années militantes et glorieuses. Voilà comment on arrive à Démosthène : voilà comment on peut le sentir et le rendre, et non en cheminant timidement à sa suite, du même pas que notre bon abbé Auger, ou que notre élégant, mais froid abbé d'Olivet! Une réimpression, en France, d'anciennes traductions de tous les discours et plaidoyers du grand orateur grec a été, pour lord Brougham, l'occasion d'admirables *Essais* dans la *Revue d'Edimbourg*, où s'est révélée d'abord cette vive perception, et pour ainsi dire cette assimilation instinctive de la tribune antique.

Nous espérons bien que, de ces précieux essais, de ces pages toutes vivantes, rien ne sera perdu pour l'avenir. Lord Brougham est certainement, parmi les modernes, le meilleur interprète de Démosthène. Nous n'avons jamais parfaitement saisi la pensée du cardinal Maury, lorsque, louant l'orateur romain d'avoir tant admiré son grand devancier d'Athènes, et même d'en avoir traduit quelques discours, il ajoute : « Si ces traductions officieuses étaient « parvenues jusqu'à nous, il est probable qu'en lui ren- « dant un service trop généreux, Cicéron se serait placé « lui-même pour toujours au-dessous de Démosthène. » Comme jamais traduction d'un chef-d'œuvre ne saurait surpasser l'original, nous ne concevons pas bien l'induction que fait ici le critique, touchant le génie propre des deux écrivains rapprochés par cette épreuve. La meilleure traduction aura toujours un mérite relatif et limité qui ne donne pas la mesure entière du talent qui l'a écrite ; et probablement la belle étude de Cicéron sur le *Discours de la couronne*, si elle était parvenue jusqu'à nous, aurait confirmé par un exemple de plus le mot que son éloge de

Brutus inspirait à César. On aurait senti, sous la trombe impétueuse du génie grec, un flot plus abondant. Mais, il n'eût pas été juste d'en conclure l'infériorité générale et nécessaire de l'orateur romain.

Sans avoir la même richesse et la même perfection de langage, lord Brougham, dans sa version anglaise de ce discours de la *couronne*, fait supérieurement comprendre et sentir Démosthène. Science des lois, instinct de la vie publique, habitudes d'homme d'État et passion d'orateur, rien ne lui manque pour cela. On s'aperçoit tout d'abord, à la justesse précise des termes, à la fermeté nerveuse des tours, que l'interprète est à son aise, qu'il respire son air natal et fait servir sa langue à rendre des pensées, qui lui sont familières, des sentiments, dont son cœur a tressailli cent fois.

Sans parler du talent d'écrire, nul dans l'abbé Auger, faux et fardé dans Tourreil, évidemment un simple érudit, un pur lettré, n'atteindra jamais à l'expression de Démosthène, n'en saura pas même donner une faible image.

Lord Brougham, dans une courte introduction, rappelle l'origine de son travail, les amis qui l'ont dissuadé, les exemples et les amis qui l'ont encouragé, l'approbation de lord Wellesley, aussi bon helléniste qu'habile homme d'État, celle du savant lord Lyndhurst, qui peut-être aimait mieux les traductions de cabinet de son savant émule que ses répliques, en parlement. Puis, après quelques réflexions sur les traductions en général, sur l'expressive fidélité qui convient le mieux à cette œuvre, sur le caractère des langues et spécialement sur le primitif et mâle génie de l'idiome anglais, il entre, sans longs préliminaires, sans digressions, dans le cours si prompt et si libre de l'orateur grec, tel qu'il se précipite entraînant avec soi pièces à l'appui, décrets, dépositions de témoins,

lettres de Philippe, et animant le tout d'un souffle de colère et de patriotisme, qu'on ne surpassa jamais.

L'illusion renaît presque entière, sous la vive et complète imitation de l'original. Le traducteur est tout ensemble helléniste, antiquaire et orateur. Si j'avais un reproche à lui faire, ce serait d'être aussi parfois un peu trop Anglais du dix-neuvième siècle, de céder quelque chose à l'idiome abstrait et méthodique de notre temps, et de ne pas employer exclusivement le vigoureux anglais de Bacon et de Shakspeare, de Hooker et de Milton, à rendre la forte langue de Démosthène. Mais cela même est-il possible? La meilleure condition de la force, c'est le naturel dans l'énergie; et l'archaïsme volontaire et cherché serait-il naturel? Notre savant et spirituel Courier a mal résolu ce problème, dans son essai de traduction d'un livre d'Hérodote. Quelque combinaison plus heureuse, quelque terme moyen plus juste serait possible, sans doute. L'étude, le goût, la passion peuvent à propos s'enrichir de l'ancienne langue, dans chacune des nations, dont les langues ont vieilli; mais, c'est là un secret difficile, que la critique n'enseigne pas et qui n'appartient qu'aux maîtres. Lord Brougham en a fait usage parfois et nous en instruirait, au besoin. Bornons-nous à souhaiter qu'il veuille bien réunir et compléter par quelques efforts nouveaux tout ce que lui a inspiré sa préférence de Démosthène et sa longue méditation d'un tel modèle. Jamais plus intelligent élève n'aura commenté plus grand maître.

DES OPINIONS

DE QUELQUES PUBLICISTES

SUR L'ANGLETERRE

I. *L'Angleterre au dix-huitième siècle, études et portraits pour servir à l'histoire du gouvernement anglais, depuis la fin du règne de Guillaume III*, par M. Ch. de Rémusat. — II. *Political Characters*, etc., by Henry lord Brougham.

Nous réunissons ici, sous un titre unique, deux productions fort différentes, deux noms partis d'origines bien diverses, séparés de date, de nature et de vocation, mais ayant cela de commun, outre la supériorité d'esprit, d'avoir par leurs écrits éclairé beaucoup de points importants de l'Angleterre au dix-huitième siècle et jeté çà et là de vives lumières sur le travail intérieur de ses Institutions, les crises et le progrès de sa puissance, ses hommes d'État, sa littérature, ses réformes accomplies, ses réformes possibles, et avant tout le principe vital de sa force et de sa durée.

Sur tout cela, on le conçoit bien, nous ne comparons pas ici en eux-mêmes le grand jurisconsulte anglais et le brillant philosophe français; mais, nous les consultons ensemble, d'autant plus volontiers qu'il est plus instructif

et plus piquant de voir si bien d'accord deux témoins, qui se ressemblent si peu. L'un est un vétéran parlementaire qui a parcouru, non sans quelque satiété philosophique, j'aime à le croire, mais sans lassitude apparente, tous les degrés de la vie publique dans un État libre, s'appliquant d'abord aux plaidoiries du *banc du Roi*, ou des *circuits* avec une infatigable ardeur, porté bientôt à la chambre des communes, sans cesser d'être laborieux avocat, et ajoutant seulement à sa clientèle les plus grandes causes politiques, les questions d'État des épouses royales éliminées, en instance pour obtenir leur part de *couronnement*.

A travers de pareils incidents d'une carrière oratoire, il a, durant longues années, servi dans l'opposition, fait la guerre de jour et de nuit, travaillé au triomphe des whigs, enfin, il est entré, avec eux, au pouvoir, et il est devenu grand chancelier d'Angleterre et le plus actif des chanceliers, celui qui a terminé le plus de procès arriérés et mis presque à jour la vieille juridiction, qu'il présidait : resté de là permanent et habile orateur de la chambre des pairs qu'il haranguait avec tant de science et de verve, il y a vingt ans, pour lui faire adopter le *bill* de la réforme électorale, il l'exhorte maintenant presque avec la même vigueur de raisonnement et de voix, la même chaleur de conviction civique à défendre ses priviléges héréditaires et son aristocratique indépendance.

Disons de plus, pour dernier trait, qu'à cette vie publique, si pleine et si affairée, lord Brougham n'a pas cessé de joindre les deux choses les plus préoccupantes et les plus opposées, la culture opiniâtre, la passion des mathématiques et l'activité courante de la *polémique*, sous toutes les formes, politique, littéraire, érudite; ce sera même de ses travaux rapides dans cet ordre de faits et d'idées, de ses nombreux essais de Critique et de Biographie, que se

composent à nos yeux les notions et les jugements qu'on peut lui emprunter, avec le plus d'à-propos, sur l'Angleterre contemporaine, celle d'avant la réforme et celle de la réforme, celle de la grande guerre et celle de la paix prolongée, de l'alliance active, deux situations si différentes, où se retrouve cependant quelque chose d'identique.

A la carrière de lord Brougham, acteur et spectateur si intelligent, dans les transformations de son pays, nous ne pouvons certainement comparer une carrière d'homme politique et d'écrivain français; nous ne le pourrions, ni pour Benjamin Constant, ni pour M. de Serre, ni pour M. Dupin, pour les hommes que certaines circonstances d'étude ou de profession sembleraient rapprocher de l'illustre Anglais. Nous le pouvons encore moins pour le parlementaire plus spéculatif peut-être que pratique, pour le penseur exercé, mais non absorbé par les affaires, pour l'écrivain dans la force de l'âge et du talent, et déjà, depuis plusieurs années, éloigné de cette politique contentieuse, que lord Brougham ne quitta jamais. Notre mobile pays ne comporte pas ces longévités actives; mais n'en laisse pas moins de force à cette vie intellectuelle qui, sous le coup des événements et du silence public, se replie sur elle-même et se rend compte des faits et des idées, au lieu de prendre part à l'action sur les choses.

Sans doute, un homme public dans un pays de publicité, un orateur, un polémiste comme lord Brougham, mêlé depuis cinquante ans aux affaires de sa patrie, à toutes ses réformes petites ou grandes, rapproché des divers partis par les revirements d'une lutte si longue, est un précieux témoin, un excellent peintre de l'Angleterre. Fût-il quelquefois partial et incomplet, il a et il nous donne l'intelligence de cette vie active et légale, où il est né, qu'il n'a cessé de respirer, et sans laquelle, il ne con-

cevrait pas la durée de son pays. Et toutefois, il faut l'avouer, ce narrateur indigène, cet historien qui est lui-même une image de ce qu'il décrit et comme un échantillon vivant de son pays, ne doit pas nous rendre moins précieux le témoin étranger, mais parfaitement éclairé, qu'une affinité de sentiments et d'idées, qu'une analogie d'épreuves a familiarisé avec les Institutions de l'Angleterre, sans l'y assujettir, sans le soumettre au même courant électrique, sans le plonger dans la même atmosphère.

Lisons avidement jusqu'aux plaidoyers, aux anciens articles de journaux, aux fragments biographiques du docte lord, pour nous faire une idée juste de la vie politique anglaise. Croyons-le sur Fox, sur Pitt, sur Erskine, sur ces orateurs qu'il entendit dans sa jeunesse, sur ceux qu'il harcelait plus tard de sa vive parole ; sachons-lui gré même d'avoir recueilli et commenté la correspondance ministérielle de George III, qui jette tant de jour sur la part d'un roi d'Angleterre dans son gouvernement ; consultons-le, sur l'histoire secrète de la polémique dans son libre pays, et recherchons avec lui le véritable auteur des *Lettres de Junius*, ces *Provinciales* du débat politique.

J'admets, je reconnais toute cette variété d'enseignements utiles et de piquants souvenirs à tirer des écrits de lord Brougham. Je l'honore surtout, pour la persistance et les résultats effectifs de son activité polémique. C'est ainsi que, sur tant de questions de pénalité, de législation commune et de garanties libérales, il a bien mérité de son pays et introduit, ou provoqué des réformes utiles. Cependant, rechercher dans les écrits et les discours de lord Brougham la trace de ce noble emploi de sa vie serait un travail, une longue étude. Je la conçois, pour bien des lecteurs anglais et même pour quelques Français

méditatifs, qui tiennent innocemment à la tradition au moins historique du régime parlementaire; mais, pour la curiosité du plus grand nombre, même des plus éclairés, pour tant de Français hommes d'esprit, qui, sans imiter l'Angleterre, veulent intellectuellement la connaître, il faut leur offrir, avant tout, les *Études* de M. de Rémusat sur ce pays, études si sensées et si piquantes, dégagées de la controverse, sans avoir moins de vivacité, impartiales et spéculatives, sans être moins animées, ayant moins de rude franchise et de hardiesse, sans moins de pénétration. Ce livre mérite d'être aujourd'hui, pour l'ordre administratif et social de l'Angleterre, ce que, dans la première moitié du dix-huitième siècle, furent les lettres de Voltaire *sur les Anglais*, dans l'ordre philosophique et religieux. C'est dire assez qu'avec plus d'une ressemblance dans la forme, dans l'exposition nette et rapide, dans le tour agile de l'esprit, le nouvel ouvrage est cependant plus sérieux, plus impartial, plus réellement instructif. La différence des temps et des sujets le veut ainsi; et la manière, dont M. de Rémusat a été conduit d'un sujet à l'autre, donne à l'ensemble un caractère particulier de naturel et de sincérité.

Ce livre est une formation accidentelle et successive, comme on dit, en parlant de certains ouvrages de la nature. L'auteur ne l'avait pas originairement prémédité : il n'en avait pas conçu, distribué, subordonné les parties. Il ne l'avait pas fait d'un seul jet, ni même sous l'influence d'une seule époque. Et cependant ce livre est plus instructif que s'il était méthodique : dans la libre variété de la forme, il est complet, attachant, plein de verve et d'unité. Plusieurs causes ont aidé à ce mérite si rare, dans les ouvrages même composés avec le plus d'ardeur et de suite, d'abord la connaissance intime du sujet étudié sous des aspects et dans des temps divers, dans les livres et

dans les hommes, en esprit curieux et lettré, en publiciste indépendant et philosophe. Puis, à cette connaissance usuelle et approfondie ajoutons ce qu'il y a de plus noble à nos yeux, le goût sincère et grave de la liberté dans la science, dans les lois, dans le gouvernement, et l'empressement d'un esprit généreux à chercher ce qu'il aime dans l'histoire, la littérature, les mœurs et les débats publics d'un peuple affranchi, depuis un siècle.

Un intérêt de plus qui s'attache à cette étude, un charme particulier pour les lecteurs de M. Rémusat naîtra du contraste même de cette intelligence si délicate et si fine avec le tour d'esprit du peuple, qu'elle se plaît à nous décrire et à nous expliquer. Rien de la société anglaise dans ses traditions, ses usages, sa vie morale, son instinct politique, n'échappe à M. de Rémusat; mais, lui-même n'est pas un Anglais; et ce peuple, qu'il a vu de si près sur son propre sol, dont il comprend si bien l'histoire et les lois, qu'il décrit même avec des couleurs si locales et si vives, il le juge et le fait comprendre, en même temps, par une analyse d'un ordre différent, empruntée avec autant de vérité que d'agrément aux procédés d'une autre intelligence. Bien des passages de l'ouvrage reportent notre souvenir à ces deux admirables chapitres, où Montesquieu donnait aux Anglais un *compte rendu* de leur propre *Constitution* si judicieux et si piquant, si vrai et si nouveau pour eux-mêmes. Lisez en effet le savant Blackstone, tout homme de goût qu'il était et faisant même des vers; puis passez au livre onzième de l'*Esprit des Lois :* vous croirez être sorti d'un traité de procédure, pour écouter, non pas les utopies d'un Platon, mais des réalités non moins belles, que vous reconnaissez grâce à l'homme de génie qui les démontre, en les découvrant.

Lord Chesterfield presque seul avait senti d'abord ce

prodigieux mérite de notre Montesquieu. « Vous avez fait « notre portrait, disait-il à son ami, comme jamais un « peuple n'en a peint un autre; vous nous avez appris « nos Institutions à nous-mêmes. Saurez-vous ensuite les « imiter? Cela est différent. Vous et vos parlements, vous « pourrez bien faire encore des barricades; mais saurez-« vous élever des barrières? » Et là revenait une discussion, assez fréquente entre les deux amis, sur le plus de bon sens ou le plus d'esprit de leurs deux nations respectives, discussion qu'on put croire tranchée à Venise par l'imprudente vivacité de Montesquieu jetant au feu ses notes de voyage, sur l'*Inquisition du Conseil des Dix,* au premier avis, que vint lui donner un inconnu malignement aposté par lord Chesterfield.

Sans tirer cependant pour l'avenir aucune induction de ces anecdotes, ni prendre le moins du monde Chesterfield au pied de la lettre, il nous suffira d'avoir noté ce que fait si bien sentir le livre de M. de Rémusat, le mérite de l'esprit français traduisant la vie anglaise, cette netteté, cet agrément, cette vive allure d'un récit naturel et rapide, nous expliquant les choses même les plus étrangères pour nous. C'est à quelques égards, nous l'avons dit, le même attrait spirituel, mais non la même séduction, attendu la différence de temps, qu'avaient eu, en 1734, les *Lettres sur les Anglais* de Voltaire, autrement dites *Lettres philosophiques*, d'abord séquestrées, sous l'un et l'autre titre, par arrêt du conseil d'en haut, puis condamnées au feu par arrêt du parlement de Paris. C'est l'art plus sérieux, plus travaillé, que le même ordre d'idées inspirait à l'auteur de l'*Esprit des Lois*, et dont il reste des traces bien piquantes dans quelques notes de voyage, qu'il n'a pas brûlées cette fois.

Nous n'hésitons pas à le dire : après ces coups d'œil de génie jetés sur l'Angleterre au dix-huitième siècle, le sujet

demeurait encore bien neuf pour nous. On y avait pénétré par quelques côtés littéraires; mais avec quelle science et quel succès? En vérité, j'aurais peine à le dire; divers travaux accueillis et célèbres sur l'Angleterre, à la fin du dix-huitième siècle, ne donnaient d'une partie de sa littérature que la plus fausse idée. En quoi, par exemple, les lourdes traductions de Letourneur et sa monotone euphonie pouvaient-elles aider à comprendre l'admirable et multiple génie de Shakspeare, le puissant naturel de Richardson, et même la force poétique mêlée aux déclamations de l'auteur des *Nuits?* Et nous ne parlons ici que des efforts essayés, pour naturaliser le goût anglais parmi nous. Quant aux critiques, dont la sévérité repoussait ce goût et cette littérature, ils avaient soin de n'en connaître pas même la langue.

L'*anglomanie* pouvait donc être parfois une prétention de cour et de salon; mais tout le côté sérieux, profond, politique, éloquent, du caractère et du génie anglais était fort peu connu de nos pères. 1789 et l'esprit de cette époque nous portaient, dans ce premier moment de fièvre et d'espérance, bien plus à dépasser l'Angleterre qu'à imiter ses lois; je ne crois pas qu'il y eût dans l'assemblée constituante, hormis deux hommes d'ailleurs peu d'accord dès l'origine, Mirabeau et Mounier, aucun appréciateur vraiment équitable de cette belle constitution qui, du haut de sa forteresse insulaire, voyait s'amonceler nos tempêtes.

Les épreuves qui se succédèrent, la haine déclamatoire qui séparait les deux peuples n'étaient pas faites pour diminuer de part et d'autre la prévention, ou l'ignorance respective. Ce n'est guère qu'à partir des écrits de madame de Staël, de quelques pages de sa main sur les poëtes et les orateurs anglais, de quelques ingénieuses peintures de la vie domestique anglaise, que des idées

plus justes nous arrivèrent sur un sujet exploité plus tard avec talent, à l'époque de la Restauration et du réveil brillant des lettres, à travers les nouvelles écoles historique et romantique. Mais beaucoup de préjugés restaient à détruire; et les ouvrages du général Sarasin ou de M. Rubichon faisaient bien peu connaître l'Angleterre. Dans le temps qui suivit, et à part les beaux travaux d'histoire dont l'Angleterre allait devenir l'objet, le peintre le plus instructif qu'elle ait eu dans notre langue paraît être M. Simon, Français d'origine, longtemps occupé d'agriculture et de commerce, fixé en Suisse, et décrivant avec liberté les mœurs et la vie anglaises qu'il avait bien vues.

Après ce travail de M. Simon, vinrent en foule, pendant quinze ans, avec l'excellent voyage pittoresque et littéraire de M. *Pichot* en Écosse, une foule de récits et de tableaux des *Trois Royaumes*, les résumés de la constitution anglaise, les traductions de poëtes et d'orateurs, une collection du théâtre et du parlement anglais. Et de ce milieu d'études britanniques, sortirent et dominèrent quelques beaux travaux, comme l'*Histoire de la Révolution anglaise* de M. Guizot et d'autres essais de narration ou de critique. Mais que de choses de la société et de la littérature anglaises, dans le dernier siècle, demeuraient encore ignorées pour nous! Combien l'histoire même, d'où était sorti le temps présent, nous était peu connue! Combien la législation de ce libre pays, que nous voulions égaler en garanties et en progrès sociaux, nous était imparfaitement expliquée! Combien les noms de ses hommes célèbres dans le dernier siècle nous étaient plus familiers que leurs principes et leurs actes!

Lorsque M. de Rémusat, fort jeune encore, ayant été associé à une commission que M. de Serre, garde des sceaux, chargeait d'un travail sur la liberté de la presse, fit paraître un écrit solide et ingénieux, où il décrivait le

rôle et les attributions du jury anglais dans cette matière, ce fut comme une lumière nouvelle pour les magistrats et le public. Même surprise était réservée sur bien d'autres problèmes et bien d'autres incidents de la vie publique; et les réalités violentes, les catastrophes, les révolutions qui se mêlèrent pour nous à cette étude spéculative, ne la rendirent pas moins difficile, en la montrant pleine de mécomptes.

Ce fut parfois un service rendu à l'esprit public, toujours un honneur pour les lettres, que le talent facile et supérieur de M. de Rémusat ait pris goût à cette recherche, y soit souvent revenu, en y consacrant non pas seulement de courtes et ingénieuses polémiques, mais des récits étudiés et complets. Si je voulais, par exemple, citer un travail vraiment caractéristique du dix-huitième siècle, commun, pour ainsi dire, à l'Angleterre et à la France, montrant ce que la même époque eut de frivole et de corrupteur dans les deux pays, et comment dans l'un d'eux la force de l'*institution politique* prévint ou répara le vice des mœurs et le mal du scepticisme, je ne choisirais pas un autre exemple que le livre intitulé *Bolingbroke, sa Vie et son Temps*, livre sérieux et amusant, profond et frivole, comme le fut le héros même.

Comment ce Bolingbroke, dont la conversation française étonnait Voltaire, et dont l'éloquence perdue était, dans le passé, l'objet du regret et de l'envie de M. Pitt, comment celui qui donna la paix à l'Europe et voulut rendre à l'Angleterre son ancienne dynastie a-t-il mêlé en lui tant de supériorités brillantes et de petitesses, tant de contradictions, de fautes et de malheurs? C'est ce que nul extrait ne saurait expliquer. Il faut lire cette vie dans M. de Rémusat; il faut voir le talent souple, spirituel, énergique du peintre de saint Anselme se pliant à retra-

cer les actions et le caractère d'un tory sans mœurs et sans foi, d'un *Rochester* orateur, diplomate, érudit, d'un politique auquel il n'a manqué que d'être un honnête homme pour devenir un grand ministre, et d'avoir une meilleure philosophie, pour être un bon citoyen.

Nous ne dirons pas que l'antidote à l'admiration pour un tel homme, la contre-partie d'un tel modèle et d'un tel portrait se trouve, sous la plume et au gré de M. de Rémusat, dans la biographie de Burke. Nous sommes tenté de croire que M. de Rémusat n'admettrait pas même de parallèle, par contraste, entre ces deux hommes. Les grands talents, la facilité, la supériorité, même insouciante et négligente, de Bolingbroke lui plaisent et l'intéressent. Le *formalisme* et l'exagération de Burke le choquent, par un double caractère de déclamation antipathique à son esprit délicat et fier.

Constitutionnel de notre pays et de notre temps, invariable ami des principes les plus purs de 1789, M. de Rémusat ne saurait pardonner à l'ancien chef du *whiggism* anglais la volte-face si fougueuse qu'il fit contre les doctrines de notre Révolution, en haine des violences, dont elle fut entachée si vite. Fidèle au but et aux espérances premières de cette Révolution, mais ne voulant pas méconnaître ce que, dans ses déviations d'un tel but et de telles espérances, elle eut encore de grandeur patriotique et parfois d'influence utile au monde, M. de Rémusat ne peut excuser dans l'orateur anglais les implacables pronostics de guerre perpétuelle, dont il s'était fait contre nous le missionnaire politique. Enfin, le critique français, homme de goût autant que philosophe, alliant la précision des idées à la simplicité des formes, doit reprocher un peu de vide et d'emphase à l'éloquence écrite, ou parlée d'un homme d'État plus contemplatif que pratique, et dans la contemplation même plus jaloux de

passionner des lieux-communs que de trouver la vérité grande et durable.

C'est à ce point de vue, fort indépendant des admirations indigènes de parti et d'école, que M. de Rémusat nous donne une instructive et très-piquante biographie de M. Burke, de l'homme de lettres irlandais devenu, sous le patronage aristocratique, membre de la chambre des communes, y dirigeant, durant longues années, une très-vive opposition contre les fautes des ministres, les dépenses de la couronne, et même contre la guerre d'Amérique, mais avec tout cela, partisan de l'ancien ordre européen, et le plus anti-révolutionnaire des Anglais, quand il s'agit de la France et de sa *déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

M. de Rémusat a parfaitement saisi, analysé, jugé cette transformation violente de l'ancien whig. Il en relève parfois les inconséquences, avec des expressions sévères; et nous ne pouvons que louer son âme toute française des impatiences qu'elle éprouve, devant certaines fougues haineuses de ce parlementaire anglais, qui a la colère d'un émigré; mais, n'eût-il pas été juste de rappeler, en même temps, à quel point Burke restait fidèle aux principes de liberté dans son propre pays, et comment il serait mort pour cette Constitution, qu'il nous accusait de comprendre si peu et d'avoir dépassée du premier coup, en croyant l'imiter? Ce qu'il faut blâmer dans ce monde, et ce dont il faudrait dégoûter les hommes, si la chose était possible, ce sont les apostasies complètes, ces désaveux entiers de soi-même, qui passent de la déclamation bruyante au mutisme calculé, et des doctrines démocratiques à l'obéissance passive; mais, Burke ne renia jamais aucune des Institutions qu'il avait célébrées, aucune des garanties, ou des armes constitutionnelles, dont il avait usé. Il fut jusqu'à sa dernière heure le défenseur de la libre discus-

sion dans le parlement, de la presse libre et du jugement par jury, dans la nation. Il avait droit de prétendre que l'amour de la liberté et de la loi entrait pour beaucoup dans sa haine contre les procédés arbitraires, dont un autre pays se servait, pour inaugurer faussement ces deux noms si justement sacrés, quand ils sont pris au sérieux.

Ce dernier fait, M. de Rémusat en indique lui-même la portée par un seul mot : « La France était destinée à réaliser trop souvent l'état révolutionnaire pur, ou peu s'en faut. Et par cet état révolutionnaire pur, dit-il encore, il entend celui où les abstractions règnent seules avec les passions. » L'homme d'État d'une terre vraiment libre, où la loi, n'étant pas faite en vue seule des abstractions, est d'autant plus forte pour résister aux passions, ce publiciste, ami des anciennes libertés, comme des sauvegardes mêmes de son pays, avait bien le droit de considérer ailleurs avec défiance et bientôt avec terreur un procédé de législation tout contraire, un brusque déploiement d'innovations abstraites et despotiques, c'est-à-dire imposées, au nom de la raison, par la main violente du peuple.

En blâmant même, avec M. de Rémusat, quelques-uns des pronostics haineux, que ce spectacle inspirait à Burke, nous dirons que l'erreur générale de ce grand esprit n'est pas encore démontrée, qu'elle est liée, pour ainsi dire, aux divers changements qu'a subis et que peut subir encore le système intérieur de la France. Nul doute que le jugement sévère du publiciste anglais sur l'inconvénient de trop rompre avec le passé, d'abattre, d'un seul coup, tous les vieux appuis, de tout confondre, et puis de constituer un ordre nouveau, nul doute que ce blâme raisonné de notre révolution ne dût être considérablement affaibli par l'expérience heureuse et la durée persistante d'un régime constitutionnel succédant à de longs excès d'anarchie, ou

de dictature, et devenant l'état fixe du grand pays, dont il aurait été l'espérance longtemps théorique.

Mais personne ne donnerait plus raison à Burke que ceux qui supposeraient la France incapable, pour son bien, de retrouver, ou de garder jamais ce que l'Angleterre possède aujourd'hui de libertés civiles. S'il doit en être ainsi, Burke a bien jugé : la France avait trop détruit, pour rien fonder.

La réputation de ce prophète politique, comme l'appelait Fox lui-même, nous paraît donc encore subordonnée au cours des choses et à l'action du temps. Soixante-six ans accomplis, depuis les premières protestations du chef dissident de l'armée des whigs, ont sans doute amené bien des chances et des catastrophes diverses, mais n'ont pas encore épuisé le problème, qui pouvait se poser ainsi : « Que bâtira cette révolution française qui commence par tant de ruines? A quel degré de liberté permanente ce peuple sera-t-il conduit par tant d'innovations? » Cette forme d'enquête peut d'autant mieux être proposée à M. de Rémusat, que lui-même la conçoit, d'une manière générale. Évidemment, ce doute l'occupe dans la préface et dans la belle introduction qui donnent un nouveau prix à la réimpression de ses brillants essais sur l'*Angleterre au dix-huitième siècle*, et en font ressortir, en étendent la portée.

Publiciste vraiment philosophe, libre penseur, dans les limites bien comprises du juste et du vrai, n'ayant pas peur de la théorie, qui ne doit être au fond que la raison du droit, il ne méconnaît pas cependant quels changements les faits ont parfois amenés dans les idées; mais il n'en croit pas moins à la puissance de ces idées, à leur croissance invincible; et, lors même qu'elles semblent un moment, ou compromises par des excès qu'elles réprouvent, ou à demi désavouées par ceux qui les défendaient,

il ne doute pas de leur retour et de leur triomphe.

Naturellement cela, dans sa pensée, doit s'appliquer aujourd'hui même à l'Angleterre, dont une épreuve récente a mis au jour le côté faible et franchement accusé les insuffisances, avec cette vivacité qui, dans les pays libres, naît de la liberté même, et qui par conséquent n'est pas un argument contre elle. Quoi qu'il en soit, publiciste et moraliste aussi généreux que spirituel et sagace, M. de Rémusat devait suivre attentivement un tel fait, en soi-même et dans ses contre-coups. Partisan zélé de l'alliance et des Institutions anglaises, comme il le dit et le prouve à chaque page, il résume les impressions récentes de bien des gens sur la Constitution britannique et aussi sur l'avenir politique du continent, avec une netteté de langage et une fermeté de conviction doublement instructives.

« Les événements, dit-il, qui depuis dix-huit années ont « occupé le monde, ont ramené l'incertitude sur bien des « points, qui semblaient décidés. Le doute a repris beau- « coup de place dans les esprits. On n'est pas sûr d'avoir « eu raison d'approuver des choses, pour lesquelles autre- « fois on se croyait prêt, le dirai-je? à donner sa vie. « Encore moins est-on bien persuadé que l'avenir doive « respecter et confirmer longtemps l'opinion, que l'on a « pu jadis concevoir de l'excellence et de la durée de cer- « taines Institutions. Rien n'est plus commun aujourd'hui « que de regarder l'Angleterre comme en voie d'une trans- « formation profonde et funeste, qui changerait jusqu'à la « nature de son gouvernement. Aucuns même vous diront « que cela est déjà fait. Je n'ai point écrit, pour discuter « ces questions; et cet ouvrage est conçu dans les idées « entretenues jusqu'à présent par ceux qui regardaient la « Constitution anglaise comme la meilleure solution euro- « péenne du problème de la liberté politique. »

Maintenant, ce scepticisme sur les forces de la Consti-

tution, ou, ce qui serait pis encore, ce dégoût d'un libre passé, ce revirement vers l'arbitraire par la démocratie, que M. de Rémusat ne redoute pas, pour l'Angleterre, il ne saurait en nier l'action possible, dans d'autres pays; mais là aussi, il garde la conviction et l'espérance. De ce que l'Angleterre libre et discutante a ressenti l'inconvénient de ne pas avoir une administration plus active et plus concentrée, de ce qu'elle ne possède pas le puissant ressort de la *conscription*, il ne lui a pas paru qu'elle devait, au premier jour, adopter le régime intérieur de tel grand État militaire et absolu du continent. Il n'est pas plus ébranlé dans son jugement que dans son vœu; il reste noblement convaincu que l'Angleterre doit changer et avancer, comme toute chose qui ne périt pas, qu'elle doit changer, pour ainsi dire, dans la même voie, suivant un ordre de faits et d'idées conforme à sa nature, et au principe moral de sa puissance.

N'avons-nous pas vu déjà l'épreuve de cette transformation, sur un point mémorable? Montesquieu, si bon juge des Anglais, n'avait-il pas prévu pour leur Constitution un écueil, qu'elle a franchi, sous nos yeux? « Ce beau gouvernement, avait-il dit, périra cependant; il périra, lorsque la puissance législative y sera plus corrompue que l'exécutrice. » Et en vérité, dans certaines occasions parlementaires, qu'a supérieurement retracées M. de Rémusat, en parlant de Bolingbroke, ou de Walpole, on aurait pu croire la prophétie près de s'accomplir. Il n'en fut rien cependant, ni alors, ni longtemps après. La force de la Constitution, la vitalité de l'esprit anglais contrepesèrent les abus cachés *du fonds d'amortissement* et le scandale des *bourgs pourris;* puis, après avoir relevé et fait servir à l'intérêt public cet instrument électoral si défectueux, les mêmes causes, toujours agissantes, l'ont réformé, dans un esprit hardiment national, ont grande-

ment étendu le *droit de suffrage*, ont augmenté, non pas seulement le cours régulier, mais les affluents de la Chambre des communes, et laissé l'Angleterre la même, en la renouvelant, selon la diversité de son œuvre actuelle et le changement du siècle.

Aussi, c'est la vue fixée sur l'Angleterre, telle qu'il avait commencé de l'étudier en 1827 et telle qu'il la prend pour refuge en 1852, c'est devant cet exemple de la vie politique stable et progressive que M. de Rémusat se raffermit dans les opinions, qui ont dicté l'ensemble de ses écrits. « Le temps, dit-il admirablement, doit nous corriger « de nos fautes, non de nos principes; et on ne peut refaire « son esprit, à chaque révolution. L'instabilité des choses « ne vient que des hommes. C'est eux qui, sous pré- « texte de suivre la leçon des faits, cèdent à tous les en- « traînements de l'exemple, à toutes les vicissitudes de « l'intérêt, et règlent la vérité sur la fortune. Il faut com- « prendre les réactions, soit; mais, il faut les dédaigner « et savoir attendre, malgré la brièveté de la vie. »

Cette patience, qui est une des qualités du publiciste, lui laisse sans doute, avec la liberté de la réflexion, le droit et le devoir de rechercher, de rétablir, de justifier, s'il le faut, les principes de sa première conviction et de sa première espérance. La France n'a-t-elle fait qu'une révolution sociale? Était-elle incapable ou insouciante de faire une révolution politique, c'est-à-dire une révolution qui pût se gouverner elle-même, et de laquelle dût sortir un gouvernement, de tout point analogue aux principes qu'elle avait proclamés? Faut-il, avec quelques esprits généreux, mais passionnés, supposer que certaines différences de droit civil et de traditions aristocratiques, qui nous séparent de l'Angleterre, nous excluaient d'une partie de ses Institutions, et ne permettaient à notre liberté ni les mêmes formes, ni la même durée? La sen-

tence, de quelque bouche qu'elle vînt, serait nulle ; car, si toute liberté constitutionnelle était nécessairement subordonnée à une condition de droit civil qui n'existe pas, parmi nous, qui en a disparu depuis longtemps, et qui n'y est ni regrettée, ni populaire, la conséquence est facile à deviner : la France aurait dès lors perdu ce pourquoi elle n'est pas faite. Mais, il n'en est pas ainsi; et les esprits élevés, qu'une préoccupation historique, ou logique et le dégoût de certaines faiblesses inhérentes à l'esprit démocratique pourraient pousser à l'admiration simultanée de toutes les institutions d'un pays tel que l'Angleterre, comprennent cependant l'invincible nécessité de certaines différences. Le droit d'aînesse n'est pas une partie intégrante et indispensable de la monarchie constitutionnelle. Ce droit existait plus complet et moins compensé qu'aujourd'hui, sous les règnes absolus des Tudor; et Cromwell n'y trouva pas un obstacle à sa dictature.

Le droit d'aînesse[1], le partage inégal des biens im-

[1] Cette réserve formelle de notre part n'est pas une objection à l'écrit plein de vigueur et d'éclat que M. de Montalembert a récemment publié sur l'avenir politique de l'Angleterre. L'esprit de sophisme et de servitude a pu sans doute induire d'une condition de droit civil indiquée par le généreux publiciste que là, où cette condition manquait, on ne saurait, par compensation, s'abriter sous trop de despotisme. L'égalité des partages, en fait de succession, est démocratique, disent nos docteurs byzantins. « Donc, il faut, sur tout « le reste, une extrême concentration de pouvoir. L'activité du « commerce, l'industrie, la rapidité des fortunes mobilières est démo- « cratique ; donc, il faut le pouvoir absolu des Césars, gouvernement « bien meilleur qu'on ne l'a dit, et nécessaire à certaines époques. » — Dieu merci, la société n'en est pas venue à ce point de ne pouvoir corriger l'excès d'un bien, ou même d'un mal que par le mal opposé. La liberté anglaise a, dans ses lois, ses traditions, son parlement, l'influence du débat public, l'indépendance du jury, les garanties et les droits des citoyens, de bien autres sauve-gardes que

meubles et les *transmissions* de domaines *substitués* ne font pas la monarchie constitutionnelle d'Angleterre, pas plus que certains restes de cette législation, encore en vigueur dans quelques-uns des États de l'*Union* américaine, n'empêchent ces États d'être républicains fédéralistes. Diverses formes de droit civil sont compatibles avec la liberté politique ; et ce serait un singulier préjugé, là où le droit d'aînesse n'existe pas, d'y aspirer par esprit de liberté, et, si on ne pouvait le rétablir, de se croire dès lors incapable d'être libre, sous une monarchie tempérée. Dieu merci, il n'en est pas ainsi : les garanties sociales coexistent parfois avec d'anciens abus, et même s'en accommodent assez bien ; mais, elles n'en ont pas absolument besoin.

Quant à la nécessité d'un *cens* inaliénable et par conséquent de domaines *substitués* pour la chambre des lords, c'est une autre question qui se résout d'elle-même par le besoin absolu d'indépendance et de dignité pour un grand corps politique. L'histoire, comme la théorie, est décisive à cet égard. Évidemment, lorsque près d'un demi-siècle après la fondation monarchique d'Auguste, un homme

ses règles d'hérédité immobilière et son droit relatif *aux biens substitués*. Qu'elle conserve cet heureux ensemble d'Institutions et d'usages ! qu'elle accomplisse ses réformes administratives dans le sens même de ses habitudes civiques ! qu'elle ne préfère pas la promptitude apparente de l'arbitraire à l'action toujours assurée des lois ! qu'elle aime mieux la vie active dans toute la nation qu'un ordre d'expédition plus rapide concentré dans les bureaux ! qu'en répandant, le plus possible, l'instruction utile dans toutes les classes, elle garde, elle honore cet enseignement élevé qui fait la haute civilisation d'un pays et lui donne des citoyens, des représentants, des serviteurs illustres ! c'est là ce qui doit assurer l'avenir politique de l'Angleterre : et c'est aussi le but d'émulation que tout autre peuple, à part quelques différences légales, doit poursuivre et plus ou moins atteindre. L'écrit de M. de Montalembert a le mérite de mettre dans un grand jour cette vérité.

d'ancienne race sénatoriale, Hortalus, descendant du célèbre orateur Hortensius, usait de son droit d'initiative, pour exposer un jour à ses collègues ses charges de famille et demander un secours extraordinaire, il eût infiniment mieux valu qu'une loi sur les *Majorats* eût prévenu pareille extrémité et pareil recours.

Le prince censura vivement cette importune sollicitation, cette violence soudaine faite à la pudeur du sénat et à sa propre libéralité[1]. Un silence, un malaise de l'Assemblée suivit cette réprimande. Le prince s'en aperçut, et après quelques moments de réflexion il ajouta qu'il avait répondu à Hortalus, mais que, si les pères le désiraient, il accorderait à chacun de « ses enfants mâles « deux cents sesterces. » — « On se répandit en actions « de grâces. Hortalus resta muet par crainte, ou peut-« être par un ressouvenir de l'illustration de ses aïeux, « au milieu même des rigueurs de son étroite fortune[2]. » Le grand historien remarque encore que cet acte de pitié ne se renouvela pas, quoique la famille d'Hortensius tombât plus tard dans une déplorable misère. Certainement, la faute était à l'imprévoyance du législateur, qui, soit par un Cens exigé, soit par des avantages également répartis, n'avait pas assuré le rang sénatorial. Une anecdote comme celle d'Hortalus, fût-elle plus ancienne encore, justifie pleinement l'inquiète vigilance de la Pairie anglaise, et la fermeté toute récente qu'elle a mise à maintenir son droit de n'avoir que des *pairies* indépendantes par la fortune et capables de laisser une hérédité, point de *demi-pairies*, à brevet et à pension.

[1] « Non enim preces sunt istuc, sed efflagitatio intempestiva quidem et improvisa urgere modestiam senatûs, eamdem vim in me transferre. » Tacit., *Ann.*, in lib. II.

[2] « Egêre illi grates : siluit Hortalus, pavore, an avitæ nobilitatis, etiam inter angustias fortunæ, retinens. » Tacit., *Ann.*, in lib. II, c. 38.

Depuis cette mémorable occasion, où lord Brougham, avec sa verdeur libérale, défendit la même thèse aristocratique et conservatrice que son savant ami l'ancien chancelier des tories, lord Lyndhurst, un membre illustre de la noblesse anglaise, l'éloquent lord Derby, a parfaitement montré le sens politique et pratique d'une telle exception : cette assemblée privilégiée se recrute sans cesse dans la masse nationale ; on la voit attirer et promouvoir au partage de sa dignité des noms nouveaux enrichis dans le commerce, distingués dans les affaires et la guerre, et qui apportent à la Pairie une dot d'influence et d'activité, en même temps que les noms les plus anciens, dont elle s'honore, ne cessent de compter de dignes représentants, des hommes d'État exercés, d'autres dans la voie de le devenir, et tous donnant au moins leur sang pour leur patrie, en Crimée, ou ailleurs.

C'est ainsi qu'au seuil de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, après bien des plaies guéries, bien des maux allégés, après avoir fait l'émancipation catholique, la réforme électorale, la pacification de l'Irlande, le rappel des lois sur les céréales, et par là le bien-être alimentaire du peuple, l'Angleterre demeure à la fois stable et progressive, gardant de ses Institutions anciennes ce qui fait la force et la durée, comme ce qui fait la liberté. Quelques exagérations de journaux anglais, quelques phrases de l'école jacobine et de cette ultra-démocratie qui s'ennuie de la discussion et ne verrait que dans la dictature un réformateur assez expéditif pour ses vœux, tout cela, déjà fort amoindri depuis la paix, est au fond sans puissance contagieuse. Précisément, parce que l'Angleterre a conservé sa liberté de la presse, elle n'a rien à en redouter. Il y a juste cent trente ans que Montesquieu, débarqué en Angleterre et un peu étonné de tant de bruit, écrivait dans ses notes de voyage : « Comme on voit le diable dans les

papiers périodiques, on croit que le peuple va se révolter demain; mais il faut seulement se mettre dans l'esprit qu'en Angleterre, comme ailleurs, le peuple est mécontent des ministres, et que le peuple y écrit ce que l'on pense ailleurs[1]. »

A tant d'années de distance, après tant de catastrophes plus vastes, où le monde s'est vu bien autrement engagé, M. de Rémusat juge comme Montesquieu le spectacle agrandi, qu'il a sous les yeux. Il augure bien de l'Angleterre; il croit à sa prospérité, comme il aime ses lois; il croit, chez un peuple de si grand sens, à cette puissance de la liberté, pour s'entretenir et se rajeunir elle-même, pour rester judicieuse, même en devenant plus populaire de théorie et de forme.

Un chapitre excellent, et d'une raison supérieure, est à distinguer même dans la remarquable introduction de M. de Rémusat : ce sont les pages où, d'un coup d'œil rapide, il met en rapport avec l'Angleterre Voltaire, Montesquieu, Mirabeau, indiquant ce que chacun de ces hommes y prend et peut-être y sème, à son tour. Tout est ici de grand prix, et les lectures variées de M. de Rémusat, sa connaissance familière de livres assez rares, les *Mémoires du Comte de Charlemont*, les *Papiers de Grenville*, et surtout cette justesse élégante, cette expression tour à tour élevée et piquante, dont il fait valoir tout ce qu'il raconte et tout ce qu'il discute. L'historien, le publiciste apparaît dans l'observation fine et profonde de M. de Rémusat sur notre étude passionnée et notre premier engouement de l'Angleterre, puis sur notre empressement à lui préférer l'Amérique, et bientôt après, notre ardeur à dépasser dans les actes, comme dans la théorie, ce que ces deux pays offraient de plus sensé et de plus pra-

[1] Montesquieu. *Notes sur l'Angleterre*, t. VII, p. 318.

ticable. « Nous avons voulu, dit M. de Rémusat, introduire dans le monde européen, à défaut de liberté historique, la liberté philosophique. De l'audace de la tentative résulta sa grandeur et provint son péril. »

Ce mot, qui n'est pas un blâme dans la pensée du hardi raisonneur, jette peut-être plus d'un trait de lumière sur la destinée des réformes politiques en France. Comment ce qui fut commencé ou développé ailleurs par des bourgeois tenaces, par des théologiens zélés, par des légistes du droit coutumier, a-t-il eu plus de force vivante et d'effective durée que l'œuvre souhaitée, entreprise, inaugurée par de grands penseurs et d'illustres écrivains? La réponse est facile à prévoir; mais il ne faut pas la rendre trop décourageante.

Nation ingénieuse et lettrée, la France, en arrivant à la politique par la philosophie, a pris certainement le plus long, et s'est exposée à plus d'un mécompte, y compris celui de voir les garanties même les plus essentielles de la liberté et les premières conditions du droit politique traitées d'*idéologie* par un vainqueur tout-puissant. Bien d'autres illusions, sans parler des erreurs et des crimes, sont sorties de ce noviciat incomplet de nos hommes d'État de 1789, et même des époques plus récentes. Et cependant peut-on nier qu'un progrès de raison ne se soit fait dans les esprits, que bien des connaissances utiles à la pratique de la liberté ne se soient accumulées, à travers les crises mêmes de cette liberté? La France est encore l'œuvre de 1789, avec beaucoup d'expérience de plus, presque trop d'expérience, et par là un peu de timidité; mais, ce grand pays est toujours destiné à occuper une grande place dans le monde, dans l'ordre politique et moral, comme dans l'ordre matériel; et pour cela même la France est appelée tôt ou tard à développer, au dedans de soi, ce qui la fit dominer au dehors.

Entre mille réflexions, mille souvenirs qui touchent à cette loi de notre existence nationale, à cette loi de propagation intellectuelle plus rapide et moins interrompue par les accidents que ne l'est le télégraphe électrique, M. de Rémusat jette une demi-page admirable, qu'il suffit de transcrire[1]. C'est la morale de son livre et le plus bel éloge qu'on en puisse faire :

« L'Europe le sait maintenant, la France est moins changée qu'on ne disait. On l'a reconnue, en la voyant combattre. Ces générations élevées dans les orages de la politique ne se sont pas, à l'épreuve, montrées moins faites pour le métier des armes. Les leçons de cette tribune tant outragée n'ont point, ce semble, énervé la nation ; et, pour avoir été formées, sous un régime de liberté civile, par des chefs esclaves de la loi, nos légions d'Afrique n'ont pas été trouvées plus pauvres en vertus guerrières. En présence de l'univers qui les contemple, qui osera dire que la France ne puisse être encore tout ce qu'elle a été? Ce ne sont pas du moins ses vaillants alliés. Demandez-leur s'ils ne croient pas avoir combattu, à côté de leurs égaux. S'il y a des Français qui tiennent à le leur contester, on aimerait à les entendre et à savoir d'eux pourquoi la France ne serait pas digne de la liberté. »

Nous ne presserons pas la question, que fait ici M. de Rémusat; nous la croyons toujours à l'ordre du jour, soit qu'on la pose, comme il le devait dans son ouvrage, avec sagesse, talent, patriotisme, soit qu'on n'en parle pas, et qu'on en marque la place par le silence. Quelques personnes voudraient bien la supprimer tout à fait, l'anéantir par voie d'extinction et d'oubli; mais personne n'oserait la nier absolument. On parle toujours des conquêtes de

[1] *L'Angleterre au dix-huitième siècle. Introduction*, p. 95 et 96, t. I.

1789; or, par ce mot on n'entend pas sans doute exclusivement les grandes mutations matérielles, les déplacements de force et de richesse qui suivirent de si près cette époque; on conçoit aussi, on désigne, on suppose les principes de justice politique, les règles de droit public et privé qui furent alors proclamées, et dont l'Angleterre avait eu d'avance et gardé si bonne part : c'est, à ce titre, que l'ouvrage de M. de Rémusat n'est pas moins une salutaire leçon qu'un vivant tableau.

Ce n'est pas seulement un livre élégant, élevé, spirituel, un monument d'analyse historique et de fine critique littéraire. C'est un acte conservatoire, sous la forme la plus expressive, fait pour interrompre la plus fâcheuse des *Prescriptions*, celle qui naît, à certains moments, de la désuétude commencée du Droit, et de l'indifférence apparente ou réelle, pour les nobles idées, les garanties sociales, les intérêts de justice et de liberté qu'une autre époque plus heureuse, avait servis de son zèle et de ses efforts.

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN

AU QUATRIÈME SIÈCLE

PAR M. ALBERT DE BROGLIE.

Quelques personnes estiment que la suppression de la controverse politique est particulièrement favorable à la forte littérature, aux grands travaux de la pensée, aux importants ouvrages de philosophie et d'histoire. L'esprit alors, disent-elles, est plus désintéressé, l'attention plus impartiale et plus haute dans l'écrivain, et aussi dans les lecteurs. C'est l'époque des monuments intellectuels élevés à loisir, accueillis par une curiosité sérieuse, et par là même, puissants sur les âmes.

Sans contester le prix d'un tel dédommagement, s'il était assuré, on peut, je crois, révoquer en doute cette condition prétendue des beaux et savants ouvrages. Les temps les plus libres, ou parfois les plus agités, ont été, à tout prendre, les plus féconds en sévères études, en laborieux efforts de la pensée et de la science. Voyez la Grèce et Rome; voyez l'Italie, au seizième siècle, la France à la même époque, et dans les quarante premières années du siècle suivant; voyez l'Angleterre, de Shakspeare à

Milton, puis, durant son grand âge de liberté constitutionnelle, de lord Chatam à Burke, à Pitt, à Fox, et sous l'impulsion qui leur a survécu, jusqu'à nos jours : c'est qu'il y a dans l'ardeur des convictions éprouvées par la lutte, dans le point d'honneur du devoir accompli, dans l'exercice, même inquiet, des Institutions libres, un ferment généreux qui ennoblit l'âme, mûrit la réflexion et donne à certains esprits plus de concentration et de force que ne peuvent leur en ôter les diversions de chaque jour et le mobile spectacle de la vie publique.

Heureux cependant, à toutes les époques, celui qui trouve ce ferment, surtout dans son âme, et l'y développe par l'étude approfondie des hautes vérités morales ! Le milieu, quel qu'il soit, dans lequel il médite, l'atteindra peu. Qu'il y ait, autour de lui, préoccupation assidue des grands intérêts sociaux, ou quiétude somnolente, il appartiendra surtout à la contemplation du passé, à l'histoire philosophique de l'homme ! Et, s'il monte plus haut encore, s'il choisit dans cette histoire ce qui touche à l'homme religieux, ce qui embrasse non-seulement notre condition sur la terre, mais l'origine de l'humanité et ses immortelles espérances, quel plus digne emploi pourrait-il faire de la jeunesse et du talent? quel plus noble but pourrait-il donner même aux travaux d'une vie entière, et comment mieux répondre aux engagements d'un nom illustre et respecté ?

Cette idée se présente d'elle-même, à la lecture de l'ouvrage du prince Albert de Broglie, à la première vue de ces pages animées et méthodiques, de cette critique élevée et savante, dans les limites volontaires d'une ferme croyance. Devant ce beau travail, nous songeons involontairement à des ouvrages d'un autre pays et d'une autre époque, au traité de lord Lyttleton sur la *Conversion et l'Apostolat de saint Paul,* à des écrits non moins

religieux d'hommes publics anglais, mêlés à toute l'activité de la vie contentieuse et libre de leur pays. Ces esprits éminents ne croyaient pas s'écarter, un moment, de leur vocation toute civique, en écrivant sur les grands intérêts de croyance et de foi révélée, qui sont la sanction et la récompense des autres devoirs de l'homme.

A plus forte raison, de semblables études sont bienvenues, en l'absence des devoirs publics. Elles peuvent tout remplacer, comme elles auraient rehaussé les destinations les plus nobles. Il n'est pas de recherche, en effet, qui commande plus d'efforts et préoccupe davantage; il n'en est pas de plus vaste et de plus satisfaisante.

Évidemment, c'est ainsi qu'a conçu son ouvrage le jeune et habile écrivain, dont les deux volumes étonnent d'abord par l'étendue des connaissances, la variété des lectures, la précision des détails et souvent l'élévation des vues. Mais, dira-t-on, y a-t-il beaucoup à faire encore sur ce sujet, après tant d'écrivains érudits, ou philosophes, Baronius, les doctes Pagi, Mosheim, Bingham, Alexandre Noël, Tillemont, le célèbre Gibbon, le baron de Stolberg et les rationalistes allemands de nos jours? Nous n'hésitons pas à répondre qu'il y a beaucoup à faire, beaucoup pour la critique, pour l'exactitude impartiale, presque tout pour la vive intelligence des faits et la vérité des couleurs. Cette mine immense, inépuisable de l'histoire de l'Église est ouverte à la critique, depuis bientôt quatre siècles. On y a pénétré, de tout côté et à toute profondeur, par l'hostilité sectaire, par la liberté laïque, par l'archéologie, par les études orientales, par la méthode sceptique, par l'enthousiasme métaphysique; mais, la description du monument est encore à faire. La splendeur de l'Église chrétienne, dans son principe et ses accroissements, est encore à dégager des ruines du passé et des ombres

transitoires du temps, pour la montrer vivante à tous les yeux. Nous n'osons promettre à aucun contemporain la gloire d'un tel monument. Il est beau cependant de tenter cette entreprise; car, elle n'a encore été complétement faite par personne, ni pour celui qui se repose dans la foi, ni pour celui qui recherche avec inquiétude la vérité.

On avait trop admiré l'érudition de Gibbon : cet écrivain ne suffit plus même aux sceptiques. Ses lectures étaient très-vastes, mais parfois superficielles, son esprit curieux, mais froid et souvent léger, malgré la pompe affectée du langage. Il n'a jamais cette exactitude inventive qui saisit, à la manière de notre Augustin Thierry, dans un document obscur, dans un texte à demi barbare, le mot, l'idée, l'image, dont l'historien habile incruste son récit. Il a dû souvent être rectifié et l'a été supérieurement, même dans des notes rapides, par la raison plus ferme et plus haute de M. Guizot.

Les matériaux de tout genre qu'il mêle, qu'il entasse, les passages de sophistes et d'agiographes, de jurisconsultes et de Pères de l'Église, les témoignages d'historiens, les hyperboles de rhéteurs grecs et latins fondus dans ses longues périodes, prennent partout une teinte uniforme de gravité magistrale et d'élégance antithétique, sauf deux dispositions personnelles qu'il y mêle, l'incrédulité à toute pensée religieuse et l'ironie contre les enthousiastes et les opprimés. Au point de vue même purement historique, Gibbon est fort incomplet et laisse un immense problème sans réponse. A ses yeux, en effet, la construction de l'Empire est une grande œuvre, un grand bienfait pour le monde; il se complaît à cette vaste ordonnance; il n'y voit guère à reprendre que la turbulence indiscrète des chrétiens, dans un coin du tableau. Et cependant, ce qu'il admire tant, ce qu'il préconise, c'est une décadence continue, irrésistible, et enfin une des-

truction, comme l'atteste le titre même de l'ouvrage.

Telle n'est pas la marche du nouvel historien de l'Empire et de l'Église. Rien, chez lui, de cette contradiction aveugle entre la passion de l'écrivain et l'évidente réalité des faits. Le premier et imposant discours qui ouvre son ouvrage, sous ce double titre *Unité de l'Empire, unité de l'Église*, remontant aux origines de ces deux sociétés parallèles, en découvre les conditions si différentes, pour la vie morale et la durée. Avec Montesquieu, mais par d'autres raisons encore, par un second ordre de fines et profondes analyses, l'auteur définit et fait comprendre les avantages éphémères et les vices croissants du règne des Césars, pour la paix intérieure et la domination conquérante de Rome. Sa description du changement graduel commencé par Auguste, de la décomposition de l'ancien peuple romain, de l'extension du titre vain, que ce peuple possède encore, ses peintures des abaissements du Sénat, de l'oppression des provinces, de la division de l'empire enfin et des révolutions qui s'y succèdent, sont autant de signes que la cité terrestre est à bout de son œuvre, qu'elle se décime et qu'elle va périr, tandis que l'Église, dans son unité intellectuelle, triomphe par les blessures qu'elle reçoit, et grandit sans cesse, pour tout couvrir de son ombre.

Un exemple expressif témoigne de la profonde différence entre ces deux unités : l'unité de l'Empire, l'unité de l'Église. La première, à part tous les maux qui la déchirent, change incessamment de direction et de main. Il n'est presque pas une entreprise un peu hardie, pour envahir le siége de cette unité, qui n'ait réussi ; presque pas de grande insurrection dans Rome, et, plus tard, de grande révolte locale qui n'ait élevé son chef à la toute-puissance ; pas de guerre civile qui n'ait fait un César, pas de grande province qui n'ait fourni le sien ; mais,

dans l'unité de l'Église, même à ces époques si violentes et si troublées, nul schisme ne triomphe, nul sectaire ne devient le maître de la foi, nulle révolution n'est achevée, quoique tant de défections éclatent; et l'Église, dans sa hiérarchie principale, dans la doctrine de ses chefs, dans ses dogmes et sa discipline, reste aussi profondément invariable, sous toutes les étreintes de la souffrance et toutes les tentations du malheur, que l'Empire est changeant et mobile, dans sa souveraineté si absolue chaque fois.

Tel est le contraste qui sort des tableaux rapides tracés par le savant historien, sans que pourtant il méconnaisse aucune des tentatives de gouvernement civil essayées, pour soutenir la puissance et la société romaines. Nulle part des traits mieux choisis et plus expressifs n'ont caractérisé ces princes qui luttaient contre les vices de leur propre élévation et de leur siècle, Auguste, Trajan, Antonin le Pieux, Antonin Marc-Aurèle, Alexandre Sévère, Dioclétien; nulle part, on n'a mieux compris le caractère cosmopolite qu'ils donnaient à l'Empire et cette habile admission de tous les peuples, non pas à la liberté, mais à la paix romaine.

Ce grand tableau qui ravissait Gibbon, et qu'un historien de nos jours a complaisamment retracé dans ses applications à la Gaule, est ici résumé dans tout ce qui touche au culte, au gouvernement, aux mœurs publiques, aux lettres; et partout, depuis le patronage religieux d'Auguste, ses reconstructions officielles des temples, ses fêtes séculaires, jusqu'aux conférences mystico-païennes de Plotin, à la cour éphémère de l'empereur Gordien, partout, depuis l'anarchie simultanée des trente tyrans jusqu'à la centralisation militaire et à l'abdication désespérée de Dioclétien, on sent croître la dissolution interne de cet Empire, que nulle force

extérieure dans l'univers ne pouvait encore ébranler.

Mais, en face de cette décadence irrésistible, croissait sous le nom d'Église un monde nouveau, une société qui, d'abord obscure, éparse, opprimée, augmentait, en nombre, plus vite que ne s'agrandit de nos jours aucune colonie recrutée de toutes parts, sur une terre inépuisable et libre. Ce n'est pas même le témoignage enthousiaste des premiers chrétiens qu'on a besoin de consulter, en cela. Oublions, un moment, quelques précieuses découvertes récemment faites; oublions les textes identiques de Clément d'Alexandrie, d'Irénée, de Tertullien : mais, comment contester le rapport d'un proconsul romain du premier siècle, d'un élégant esprit tel que Pline le Jeune interrogeant la volonté de Trajan, sur le sort des chrétiens d'Asie? Malgré sa prudence et sa modération relative, malgré le soin qu'il a de réserver, pour être envoyés à Rome, ceux des accusés qui sont citoyens romains, il est effrayé du nombre des personnes compromises. « Il y en « a une foule, dit-il, de tout âge, de toute condition, de « l'un et de l'autre sexe; car la contagion de cette « croyance ne s'est pas étendue dans les villes seulement, « mais dans les villages, dans les campagnes. » Puis, il ajoute : « Que les temples étaient déserts, les solennités « saintes abandonnées; qu'on ne trouvait presque plus « personne, pour acheter des victimes. » A la vérité, en bon administrateur, il affirme « que, depuis les mesures « qu'il a prises, les interrogatoires qu'il a faits, les sup- « plices immédiats qu'il a ordonnés, le mal s'arrête, l'ob- « stination coupable disparaît; et on revient de toutes « parts aux temples. »

Mais combien la foi chrétienne devait être répandue, pour avoir eu déjà tant de prosélytes sur la côte de l'Asie grecque, dans ces contrées policées et soumises, d'où Rome, depuis deux siècles, tirait ses contributions les plus riches

et les plus sûres! *Undè ditissima vectigalia ac certissima.*

La réponse même de Trajan atteste la gravité du fait, à ses yeux. « Il ne veut pas statuer en général; il « défend même de rechercher les chrétiens, sauf à les « punir, s'ils sont déférés et convaincus. » Évidemment, en prince politique, il craint d'engager la lutte, et il préfère encourir le reproche d'inconséquence, que les chrétiens, un siècle plus tard, adressaient à ses édits. Mais, à cette force du nombre et du dévouement, si considérable à son origine, se joignait une autre puissance, dont le nouvel historien donne à la fois l'analyse philosophique et le tableau avec une rare sagacité et un rare talent : c'étaient la sublimité du dogme et la puissance de la hiérarchie. Offrir aux hommes la croyance la plus haute et la plus populaire, métaphysique et profonde pour l'esprit lettré, mystique et surnaturelle pour l'enthousiaste, touchante et pleine d'images sensibles pour la foule, avoir pour apôtres de cette vérité identique et diverse des prêtres, dont le premier devoir est de mourir, en la défendant, un sacerdoce qui se renouvelle et se multiplie par le martyre, une fédération d'évêques qui unissent entre elles les villes, les provinces, et se concertent de tous les points de l'Empire, des assemblées enfin, où tout ce qui manquait à la Grèce et à Rome, depuis plusieurs siècles, le gouvernement des âmes par la parole, la liberté des débats, la puissance de la justice ont reparu, avec une autorité plus sainte, et la seule qui fût inviolable au plus fort; c'était, il faut le dire, un progrès continu de puissance, un acheminement à la grandeur, une énergie d'unité, que rien ne pouvait égaler dans le monde.

Telle est la démonstration historique qui remplit, avec autant d'éclat que de concision, la seconde partie du *discours préliminaire* de M. Albert de Broglie. A-t-il tout embrassé dans cette revue, non pas de l'État, mais

de la société, de plusieurs sociétés, de plusieurs races, de plusieurs civilisations, que la conquête romaine avait d'abord soumises à son joug, pressées sous son niveau, puis, qui s'en détachaient à mesure, au travers des convulsions de l'Empire, et cherchaient ailleurs, au lieu de la fausse et odieuse unité de la conquête, l'unité de la foi commune et des espérances célestes? Le savant et zélé peintre de cette renaissance des peuples par la conversion des familles, de cette civilisation chrétienne substituée pour les barbares à la police romaine, a-t-il recherché, dans les écrivains ecclésiastiques et profanes, tout ce qui peut témoigner de cette révolution si singulière et si profonde? Nous n'osons l'affirmer : une part d'ailleurs de son travail appartient à une époque postérieure. Je ne sais toutefois si quelque curieuse lumière sur le progrès chrétien n'aurait pu sortir pour lui de ces tentations réitérées qui, bien avant Constantin, faisaient incliner au christianisme un prince candide et courageux comme Alexandre Sévère, d'ambitieuses princesses comme Mammée, et enfin un usurpateur violent et sans scrupule comme Philippe l'Arabe. Toutes ces velléités en effet de l'imagination et de la politique semblaient les prémices de la révolution, que réalisa Constantin, et peuvent expliquer et représenter tous les motifs déterminants qui le précipitaient lui-même vers ce dénoûment, où il porta si peu de vertus et tant de souple et violente énergie.

Un siècle, en effet, avant cette crise suprême de l'Empire, déjà, comme l'atteste un curieux témoignage récemment découvert par un illustre associé de l'Académie des Inscriptions, M. William Cureton, l'alliance chrétienne, non encore imposée par le nombre, était conseillée, au nom de la justice et de la raison. C'est le dernier argument, dont l'évêque de Sardes, en Asie, appuie la supplique de ses frères à l'empereur Vérus et au César Antonin Marc-

Aurèle[1]. « Peut-être, dit-il, après une vive censure des « plus grossières contradictions du paganisme, quelqu'un « qui est souverain dira : Mais je ne suis pas le maître « d'adopter le meilleur parti, parce que je suis souverain ; « la convenance pour moi est de faire la volonté du grand « nombre. » — « Pareille défense mérite d'être raillée ; « car pourquoi le souverain ne serait-il pas le guide des « autres dans le bien, et ne persuaderait-il pas au peuple « qui lui est soumis d'entrer dans une voie pure et de « connaître Dieu, dans sa vérité? etc.

« Mon opinion est que, par cette voie, un royaume peut « se gouverner en paix, alors que le souverain connaîtra « le Dieu de vérité, qu'il sera par cette crainte détourné « de toute injustice envers ses sujets, et décidera toutes « choses avec équité, se sachant lui-même sous le juge- « ment de Dieu, et lorsqu'en même temps ceux qui dé- « pendent de son pouvoir seront empêchés par la crainte « de Dieu de rien entreprendre contre leur souverain, et « empêchés par la même crainte aussi de se faire, entre « eux, aucune injustice. Par cette notion, en effet, et cette « pensée de Dieu, tout mal serait écarté du royaume, et « le pays entier reposerait en paix. »

La conversion ainsi demandée était encore bien hâtive pour l'Empire ; mais, on peut croire que ces motifs et ce langage ne furent pas étrangers à l'acte, par lequel Marc-Aurèle, au moins pendant quelques années, prohiba la persécution contre les chrétiens. La précieuse et incontestable découverte de ce texte de Meliton est un argument qui fortifie l'authenticité du *Rescrit* d'amnistie attribué et contesté à Marc-Aurèle. Le temps cependant continua de marcher, l'Empire de se dissoudre, et le peuple chré-

[1] *Spicilegium Syriacum.* — Meliton, etc., *With an English translation and notes, by the reverend William Cureton.*

tien de s'accroître. A un siècle de distance, ce que n'avaient pas fait les vertus et l'équité de Marc-Aurèle, l'imagination ardente et l'esprit politique et guerrier de Constantin vont l'accomplir, à travers les emportements de sa passion, ses fureurs domestiques, les erreurs de sa foi, les défiances ou les tyrannies de son zèle. Cela même sera comme la preuve dernière de ce qu'il y avait d'inégal et de mal assorti dans les deux forces, qui allaient enfin se réunir et placer le *labarum* au Capitole.

C'est dans le récit du nouvel historien qu'il faut lire, après sa belle introduction, le premier acte du grand drame, la bataille du pont Milvius et l'*édit* de Milan. Évidemment, la question posée devant Marc-Aurèle par l'évêque de Sardes a changé tout à fait. Non-seulement, les subdivisions régulières de l'Empire par des créations de sous-empereurs, avec des États distincts, ont accru les chances de rivalité, de protectorat particulier, et enfin de guerres civiles s'appuyant sur une des grandes opinions qui partageaient le monde romain ; mais, la proportion des partis est devenue tout autre. Les chrétiens, nombreux, dès la fin du premier siècle, se sont immensément multipliés. Des villes entières, de grandes provinces, des légions ont embrassé le culte nouveau, quoiqu'elles n'en portent pas encore les signes ostensibles. Et ce n'est pas seulement le nombre qui s'est démesurément accru, c'est l'ardeur, l'impatience, l'indignation ; car une dernière reprise de cruautés sous le féroce Galérius, et le démenti qu'il y donne bientôt lui-même, en révoquant son édit, ont rendu plus odieux et plus méprisable le joug de l'ancien culte, et sonné enfin l'heure de la délivrance pour les opprimés devenus si puissants.

Que, dans cette incertitude de l'Empire et cette agitation des âmes, le plus jeune des nouveaux Césars, le fils d'un prince qui s'était montré à demi protecteur des

chrétiens, ait beaucoup espéré d'eux, rien de plus naturel, dans l'ordre des causes et des effets. Constantin, échappé de la cour asiatique et barbare de Galérius, où il était resté moins, comme prince, que comme otage, Constantin, revenu près de son père, qui de l'Angleterre gouvernait la Gaule, lui succédant bientôt dans une part de l'Empire, héritant de ses légions et de ses troupes auxiliaires, ne pouvait avoir d'autre passion et d'autre calcul que de changer l'ancien drapeau des Césars, de vaincre le paganisme dans Rome, et d'abaisser Rome elle-même, en reportant ailleurs la pourpre et la souveraineté.

Il y avait pour cela plus d'un combat à rendre. Un nouvel empereur, Maxence était maître de l'Italie et de l'Afrique, s'appuyant sur l'ancien culte, et regardant comme étranger et suspect le maître romain de l'Angleterre et de la Gaule. La paix ne pouvait durer entre ces hommes. L'habileté de Constantin fut de se ménager l'alliance d'un des successeurs de Galérius en Orient, de l'empereur Licinius, qu'il devait renverser, un peu plus tard; puis, assuré de ce côté, il entra dans l'Italie, comme avait fait Jules César : comme lui, il trouva tout faible, incertain, divisé; plus que lui, il avait foi à autre chose encore qu'à son génie.

Ici, la tradition est obscure et douteuse sur quelques points. Constantin vit-il en songe seulement le présage et le symbole de sa victoire? ou ses yeux furent-ils, en plein jour, frappés d'une vision surnaturelle, comme il le racontait, suivant Eusèbe? On peut en discuter; mais surtout, l'histoire manque de détails et de couleurs, pour décrire tout ce qui dut alors fermenter de passions et d'espérances, non pas seulement dans les deux camps qui allaient se heurter, mais dans cette multitude d'âmes suspendues par leur terreur et leur foi au sort d'une bataille.

Elle fut livrée le 28 octobre 312. Maxence, le matin

encore, consultait les livres sibyllins, dont les interprètes lui promettaient, par une équivoque, comme on en fait, avant l'événement, que l'ennemi de l'Empire serait détruit. Constantin commandait l'attaque, à la tête de la cavalerie gauloise. Sa victoire fut prompte et complète : le 29 octobre il entrait dans Rome, et bientôt deux inscriptions monumentales attestèrent le double aspect, sous lequel était imposée et subie la victoire.

« Constantin, dit M. Albert de Broglie, éleva sa propre « statue; le Sénat lui décerna un arc de triomphe. La « statue fut placée dans un lieu très-apparent et très-fré- « quenté. Elle tenait à la main une lance en forme de « croix. Au-dessous, était gravée cette inscription : « Par « ce signe salutaire du véritable courage, j'ai délivré votre « ville du joug d'une domination tyrannique. J'ai mis en « liberté le Sénat et le peuple romain; et je leur ai rendu « l'éclat de leur première dignité. » La croix n'est pas « nommée, le crucifié encore moins. Il est pourtant im- « possible de ne pas voir là l'hommage timide d'une con- « science sincère, qui voudrait s'acquitter envers Dieu, « sans braver trop ouvertement les hommes.

« Le Sénat répondit à ce faux-fuyant par un autre. »

Et l'historien donne ici, d'après un monument qui subsiste à côté des ruines du Colysée, cette autre dédicace encore lisible : « Au très-grand empereur Flavius César « Constantin Auguste, qui par l'inspiration de la divinité « (*instinctu divinitatis*) et par la grandeur de son génie, « aidé de son armée, a délivré par ses justes armes la répu- « blique du tyran et de sa faction, le Sénat et le peuple « romain ont dédié cet arc de triomphe. »

On sent le ménagement calculé de cette expression, *instinctu divinitatis*, qui, dans la langue latine du temps, se balance entre les deux cultes et n'appartient de préférence à aucun. C'est quelque ancien sénateur, accoutumé

aux vicissitudes du siècle, qui aura fourni cette rédaction.

Plus loin de Rome, on ne gardait pas toujours la même prudence. Ainsi, parmi les antiques inscriptions que recueille à Constantine la sagacité toujours si attentive des officiers français, on peut lire, d'après un texte tout récemment publié, l'inscription suivante, qui mêle le langage de plusieurs époques, y compris l'apothéose du prince.

« A l'auteur de la sécurité perpétuelle et de la liberté, « à notre maître Flavius-Valerius Constantin, pieux, heu- « reux, invincible et toujours Auguste, à sa divinité et à « sa majesté (*numini majestatique ejus*), le gouverneur, « Julius Antiochus, homme très-parfait[1]. »

Cette inscription de l'an 313, époque de la reconnaissance de Constantin par l'Afrique, depuis Carthage jusqu'à Cirta, qui devint Constantine, est de la même date que l'édit de Milan, par lequel le vainqueur de Maxence et l'allié de Licinius décrétait la tolérance pour les chrétiens, le libre exercice de leur culte, la restitution des biens confisqués sur eux, et non-seulement, la garantie de leurs droits particuliers, mais celle de leur constitution et de leur durée en société religieuse.

C'était le plus grand acte législatif de l'Empire, bien plus important, bien autrement réel que l'édit de Caracalla, prétendant donner la cité romaine à tout le monde. C'était le commencement d'une œuvre immense, l'organisation publique de l'Église, son union avec l'État, et par contre-coup le retour de l'Empire à sa propre unité, la concentration politique sous un seul chef, à côté du triomphe d'un seul culte. Il n'y a rien de plus grand à retracer dans l'histoire; et l'auteur, dont le talent s'anime

[1] *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine*, année 1853, p. 44.

dans le progrès même de son récit, atteint toute la hauteur du sujet, sans faiblesse, sans réticence, avec ce ferme jugement du bien et du mal, contre lequel il n'y a pas d'erreur privilégiée. Constantin nous apparaît avec ses facultés puissantes, ses intentions utiles au monde, ses fautes et ses crimes. Béni par l'Église, et maître absolu de l'Empire, il n'en est pas moins perfide et implacable. Il fait assassiner dans la retraite son ancien collègue et son parent Licinius, crime politique, dont saint Jérôme a dit avec une brièveté de chroniqueur, mais avec une impartiale sévérité : « Licinius retiré à Thessalonique, « dans la vie privée, est tué, contre la sainteté du ser- « ment. »

La grandeur historique du sujet, l'enchaînement du récit se déploient, à travers ces incidents de palais et ces crimes d'un despote, dont la religion corrigea les lois, mais ne changea pas l'impétueuse nature. L'union de l'État et de l'Église, la réunion de l'Empire, l'Église d'Orient et l'arianisme, autant de tableaux habilement tracés par le jeune écrivain, autant d'événements qui se pressent et s'appellent l'un l'autre ! De la réunion même de l'Empire sortira bientôt sa séparation irremédiable. Le schisme détruira ce qu'avait fait la religion; et l'instabilité du pouvoir suprême reparaîtra, sous la consécration nouvelle qu'il a reçue, mais qu'il n'a pas méritée par une réforme de soi-même, et en épurant ses principes et son génie. L'arianisme sera tour à tour le conseiller flatteur, ou l'antagoniste de l'Empire; il ne dominera pas l'Église; mais, il dirigera par moments le pouvoir civil, et cela, dans l'Occident, comme dans l'Orient.

Cela seul suffit pour justifier la grande place, que M. Albert de Broglie a donnée dans son récit à la personne et à la secte d'Arius. L'état de l'ancien monde, l'œuvre de l'ancien Empire, l'impossibilité de sa trans-

formation complète ne seraient pas assez démontrés, sans ces curieux et savants détails. Cette théologie est, au plus haut degré, de la politique et de l'histoire. Il nous reste à la suivre, du concile de Nicée au lit de mort de Constantin.

C'est chose curieuse et parfois étrange que la diversité des aspects, sous lesquels apparaissent les mêmes souvenirs, aux yeux de générations différentes, quoique toujours fort éclairées. Dans la France de Louis XIV, par exemple, au milieu du triomphe des lettres, le concile de Nicée était pour le monde un événement à la fois si grand et si familier qu'on y faisait allusion, comme aux incidents les plus célèbres de la ville et de la cour. Ainsi La Bruyère, le jour de sa réception à l'Académie Française, le 15 juin 1593, voulant louer les vivants et les morts de cette illustre compagnie et donner une juste idée de l'éclat qu'elle avait eu, dès l'origine, ne trouve rien de plus significatif que de comparer sa première réunion au concile de Nicée : « Rappelez, dit-il, en votre mémoire (la comparaison ne « vous sera pas injurieuse), rappelez ce grand et premier « concile où les Pères qui le composaient étaient remarqua- « bles chacun par quelque membre mutilé, ou par les cica- « trices qui leur étaient restées des fureurs de la persécu- « tion ; ils semblaient tenir de leurs plaies le droit de « s'asseoir dans cette assemblée générale de toute l'Église, « de même, il n'y avait aucun de vos illustres prédécesseurs « qu'on ne s'empressât de voir, qu'on ne montrât dans « les places, qu'on ne désignât par quelque ouvrage « fameux. »

Dans le siècle suivant, eût-on jamais songé à pareille comparaison, bien qu'il y eût encore beaucoup d'évêques à l'Académie? Si quelque historien philosophe prononçait alors le nom du concile de Nicée, ce n'était que pour résumer sous ce mot l'idée des querelles théologiques, et

pour déplorer les stériles débats, qui trop longtemps avaient captivé l'esprit humain.

Ayant passé plus tard de la théorie à la pratique par le renversement du culte, ce dédain de l'histoire religieuse n'était pas près de finir; et il était encore fort en crédit, vers l'époque, où un fondateur d'empire qui, comme Constantin, avait pris successivement, et parfois réuni, des rôles très-divers, crut utile d'étayer sur la religion le rétablissement de la société civile et l'élévation de son propre pouvoir. Alors même, et malgré le mouvement nouveau des esprits, les grands faits des annales ecclésiastiques, les grandes causes morales de la révolution chrétienne, mal jugés et défigurés dans le siècle dernier, étaient peu connus du siècle commençant. Les plus zélés lecteurs du *Génie du christianisme*, en 1802, avaient grand besoin des vives images, des horizons lointains, des peintures passionnées, que l'auteur rapportait de l'exil et du désert, pour s'intéresser à ce qu'il disait des anciens conciles et de ces premiers siècles chrétiens, plus devinés qu'étudiés par lui.

On répétait volontiers quelques-unes de ses expressions admiratives sur les premiers *apologistes* chrétiens, à condition de ne pas les lire plus que lui-même n'avait fait, et de se contenter d'analyses comme celle-ci : « *Minutius* « *Félix* présente le beau tableau d'un chrétien et de deux « idolâtres qui s'entretiennent de la religion et de la na- « ture de Dieu, en se promenant au bord de la mer. » Mais, d'approfondir l'histoire de l'Église, de montrer la plus grande émancipation morale de l'homme, le triomphe de la vie spirituelle sur la matière et sur la force, personne n'y songeait, personne ne le demandait au nouvel et admirable *apologiste*. Son ouvrage, le plus brillant et le plus puissant qui ait marqué le dix-neuvième siècle, était tout descriptif et tout polémique. C'était la revanche glorieuse

de la société polie, des sentiments généreux, de l'élégance et du goût contre ce qu'il y avait eu d'aride et d'impitoyable dans le scepticisme destructeur et dans la révolution sanglante.

En même temps, ce livre du passé, cette utopie flatteuse et vengeresse de l'ancienne société empruntait beaucoup, selon l'usage, au temps présent, se colorait des teintes mélancoliques et sombres de l'esprit moderne, et mêlait au langage de la foi la tristesse du doute et du *spleen*. Il y avait là, comme dans le cortége semi-oriental, que traînait à sa suite Napoléon allant se faire sacrer par le Pape à Notre-Dame, une décoration étrangère presque attentatoire au culte, dont elle relevait les splendeurs.

Mais, depuis cette renaissance chrétienne de 1802, en Angleterre, en Allemagne, en France, la même cause a été défendue, sinon avec le même prestige, avec la même séduction d'éloquence, du moins avec une bien plus sérieuse étude des monuments historiques et des traditions. Là se placent ces libres et pourtant religieux travaux de Néander sur l'Église primitive, ces grandes études d'un autre théologien plus téméraire, le docteur Paulus, et ces doctes récits du théologien poëte Milmann, où l'imagination de style vient animer la science; là aussi doivent se rapporter quelques chapitres, ou quelques pages de M. de Maistre sur la puissance rénovatrice des premières assemblées chrétiennes; là enfin est développé, dans la vie de saint Athanase, ce que M. de Châteaubriand célébrait en quelques mots de son *Génie du Christianisme*, mais ce qui n'avait ni force, ni faveur, en 1802, l'action du débat public éteint pour la Grèce et pour Rome, depuis plusieurs siècles, et rallumé par l'Église, d'abord sur des choses contemplatives, et bientôt sur tous les intérêts de la société et de la vie, le réveil de la conscience et du droit armés de la parole et luttant contre le pouvoir et contre le pré-

jugé populaire, de façon à les vaincre, à les soumettre publiquement, ou à paraître plus grands par l'oppression même.

C'était là, au fond, le spectacle qu'avait offert le Concile de Nicée, cette première assemblée des États-Généraux du christianisme. Rien n'y manquait des accidents de la vie publique, ni l'ascendant tour à tour impérieux et souple de l'ambition puissante, ni la constance honorable des défenseurs d'une cause longtemps opprimée, ni les services, ni les lumières, ni cette promotion naturelle du talent jeune et obscur qui prédomine, au milieu de la faiblesse et du doute.

Avant même le spectacle intérieur du Concile, il y avait eu pour le monde romain la secousse inusitée de cette grande convocation, l'appel et le passage de ces anciens opprimés, de ces vieillards, de ces hommes respectés des villes et des provinces, dont ils avaient souvent allégé les maux, venant, au nom de l'empire, régler en commun les droits et la liberté de l'Église.

Le nouvel historien a vivement marqué ce grand mouvement.

« Depuis plus de trois siècles, dit-il[1], pas une assemblée « libre ne s'était réunie sur un point de l'empire, pas une « voix sortie de la conscience ne s'était fait entendre dans « ce silence d'un pouvoir absolu, troublé seulement par « les panégyriques fastidieux des rhéteurs, ou par les gé- « missements des victimes. Pour la première fois, de mé- « moire de tant de générations, on allait voir des gens de « bien, pleins du sentiment de leur dignité personnelle, « forts de leur respectueuse indépendance, accourir au- « près du maître du monde, non pour le flatter, ou le « trahir, mais pour délibérer, sous ses yeux, sans con-

[1] Tome II, page 15.

« trainte. Un débat sincère allait faire trêve à ces hypo-
« crites comédies de légalité et de force, qui se jouaient
« sans relâche sur la scène agitée de l'empire. Un accent
« de vérité allait réveiller la conscience, dans un si long
« oubli de sa liberté et de ses droits. »

Malheureusement, il ne s'est pas conservé de cette assemblée si mémorable un compte rendu détaillé, comme nous en avons pour des Conciles assez obscurs de l'Afrique et d'autres provinces. Le nombre même des séances n'est marqué nulle part; il y a quelque incertitude sur le nombre des membres assistants, presque tous évêques. Des laïques, des adversaires même, des philosophes grecs furent quelquefois admis et prirent part à certaines discussions. La présence d'Arius a été contestée, mais ne paraît pas douteuse. Sa condamnation était un des objets du Concile et ne fut pas obtenue sans une lutte intérieure, en partie secrète, dont plus d'un incident s'est effacé pour l'histoire; mais ce qui prévalut, ce qui domine tout, ce fut, d'une part, cette grande déclaration, résumé complet et dernier, que notre nouvel historien appelle si justement l'*Hymne de l'unité divine*; et, d'autre part, c'est le mode même de cette déclaration, la réunion du sénat chrétien, l'ardeur nouvelle que chacun des Pères rapporte de ce foyer commun, le triomphe enfin de la puissance spirituelle manifestée non plus par le martyre et la souffrance, mais par la promulgation toute-puissante de la loi religieuse.

A ces considérations énoncées avec une grande étude des faits et une précision pleine de force, M. Albert de Broglie ajoute une belle et noble page, où, s'attachant à l'effet extérieur des actes, au souvenir même des lieux, aux légendes contemporaines, écho populaire, mais puissant du Concile assemblé, il voit cette lumière nouvelle rayonner de la ville de Nicée, du seuil même de l'Asie-

Mineure, sur la patrie première des fables qui avaient enchanté la Grèce et l'Italie.

Sous un autre rapport purement canonique, l'analyse des actes du Concile, la distinction entre les actes authentiques et les apocryphes, semble aussi rigoureuse, aussi démontrée qu'on pouvait l'espérer. Le nouvel historien s'est plusieurs fois aidé, à cet égard, du précieux travail de M. Lenormant sur les textes en langue copte relatifs à cette grande époque du christianisme. Le scrupule et la science sont ici une condition du talent. Par là même, on s'étonne parfois de ne pas trouver, sur des points d'une extrême gravité, la preuve à l'appui de l'assertion. Ainsi le savant historien, après un résumé très-précis des dogmes les plus élevés et des règles les plus délicates, ajoute [1] : « Tout l'ensemble de ces décrets devait être confirmé à Rome et porté à la connaissance de la chrétienté entière. » Mais rien, dans le texte, ne justifie de cette confirmation pontificale annoncée, ce semble, par le mot de Rome; et la note qui se rapporte à cette partie du récit ne constate que la communication des actes du Concile aux diverses Églises.

Dans la réalité, la prétention de Constantin était de faire dépendre de lui-même, et de lui seul, la sanction de ce que décidaient les Conciles. C'était la conséquence erronée de l'usage qui maintenait à lui et à ses successeurs le titre de souverain-pontife, qu'avait eu Jules-César, et par lequel les Empereurs étaient les chefs officiels du culte païen. Gardant ce titre, sans y croire, et en usant, pour surveiller l'agonie du paganisme, jusqu'au moment de déclarer tout à fait sa mort, le prince était naturellement conduit à prétendre le même pouvoir sur le culte nouveau, dont il se portait le défenseur et l'ami.

[1] Tome II, page 57.

C'est en ce sens qu'un historien ecclésiastique du quatrième siècle a soin de dire : « Nous avons exactement « compris dans cette histoire tout ce qui regarde les em- « pereurs, parce que, du jour où ils étaient devenus « chrétiens, les affaires de l'Église ont dépendu d'eux, et « les plus importants Conciles se sont tenus et se tiennent « conformément à leur pensée. » Ajoutons à cela les six premiers titres du livre Ier du Code de Justinien; et nous douterons d'autant plus, non pas en droit, mais en fait, de cette confirmation des actes du Concile de Nicée, réservé à l'évêque catholique de Rome, avant même que Constantin eût, de fait, cédé la place à cette puissance nouvelle, en se bannissant lui-même de Rome par ses crimes. A part cette grave question de la date et de la forme du pouvoir exercé au dehors par le *Pontife chrétien de la ville éternelle*, selon l'expression d'un annaliste païen du temps, le récit du nouvel historien redouble ici d'exactitude sévère et d'intérêt. Bientôt l'horreur tragique va se mêler à ces détails de caractère et de mœurs énergiquement exprimés. Le triomphe de l'Empereur au Concile de Nicée, l'autorité réelle ou apparente de ses discours, cette quasi-unanimité qu'il se glorifie d'avoir obtenue de ceux, dont il se disait le co-serviteur, ce patronage religieux qu'il croit avoir acquis sur l'Église, dont il n'est pas encore membre baptisé, tout cela le laisse exposé plus que jamais aux tentations de la toute-puissance : *vi dominationis convulsus*.

« Il avait, dit M. de Broglie[1], réussi dans toutes ses « entreprises politiques, militaires et religieuses; il ar- « rivait à cette époque critique, trop ordinaire dans la vie « des grands hommes, où leur fortune se lasse, pendant « que leur orgueil s'enivre.

[1] Tome II, page 73.

« C'est un grand honneur pour ceux qui courent la car-
« rière de l'ambition d'avoir associé le sort de leur pou-
« voir et de leur renommée au triomphe d'une bonne
« cause. Mais, dans l'extrême faiblesse humaine, nul hon-
« neur n'est sans péril. Quand on confond trop intime-
« ment sa cause avec celle de Dieu, l'égoïsme naturel en
« prend souvent subtilement prétexte, pour se déployer
« sans scrupule, en colorant d'un si beau nom ses âpres
« poursuites et ses jouissances empoisonnées. »

Une folie d'orgueil, et d'orgueil dans un barbare, posséda Constantin, lorsqu'il se crut ainsi maître de tout, de l'autel comme du trône, des Conciles comme du prétoire. Par essence, il était de la race future de Henri VIII, controversiste et autocrate, argutieux et violent, enivré des louanges, qu'il avait reçues à Nicée, et voulant les accroître sans cesse. Il affecta dès lors de tenir dans son palais de pieuses conférences, dont il était l'orateur non contredit, et qui ressemblaient quelque peu à ces petits traités, que Henri VIII publia d'abord contre Luther, avec l'approbation du Pape, et bientôt contre le Pape, aux applaudissements des courtisans. Toutefois, un sentiment plus juste de la foi chrétienne lui inspirait aussi quelques scrupules sur les vices de son gouvernement, soit ceux qui semblaient un reste de l'ancienne dureté romaine, soit d'autres corruptions récentes qu'avait contractées l'empire, en devenant plus asiatique. Par une loi datée d'octobre 325, il défendit les combats sanglants de gladiateurs, véritable progrès dans le prince qui jadis avait jeté aux bêtes féroces du cirque quelques chefs germains, ses prisonniers de guerre. D'autres édits de la même date prescrivaient un genre de réformes plus difficile encore. L'Empereur, faisant appel à quiconque aurait, suivant son expression, *grief contre quelqu'un de nos juges, amis, comtes, ou gens du palais*, ordonnait de venir s'en plaindre

à lui : il promettait de tout entendre, de punir quiconque jusque-là l'aurait trompé par un faux semblant de probité, et de combler de biens le dénonciateur. Enfin, par un autre décret bien mal inspiré de l'esprit chrétien, et où le zèle du protecteur de l'unité religieuse retombait dans les traditions des plus odieux tyrans, en ordonnant la destruction des livres d'Arius, il condamnait au feu tout détenteur opiniâtre d'un de ces ouvrages proscrits.

C'est dans cette disposition d'esprit confuse et violente, qu'après son séjour triomphal en Asie, il revenait visiter Rome, et qu'il y laissa bientôt de si lugubres souvenirs. Quelle fut la cause des crimes, dont il se souilla dans cette fatale année? Déplut-il aux Romains par ses manières hautaines et son faste oriental? Mais que n'avaient pas supporté les Romains dans les princes, ou plutôt dans les monstres, qu'ils avaient subis? Son adoption plus éclatante du christianisme aigrit-elle des préjugés encore puissants à Rome, et lui fit-elle craindre des complots, qu'il se serait hâté d'étouffer dans le sang? Mais, il y avait au moins partage égal, dans la population de Rome, à cette époque; et l'Église chrétienne de la ville impériale devait saluer Constantin de plus d'acclamations que le sénat, encore à demi païen, ne lui offrait d'humbles hésitations et de timides résistances. Comment d'ailleurs le fils aîné de Constantin, élevé dans la foi chrétienne par Lactance, associé à la victoire de son père contre Licinius, aurait-il pu sembler au mécontentement païen un appui désirable contre la politique et la religion, qu'il servait de son zèle et de sa gloire naissante? Il y a donc ici dans la vengeance ou la précaution parricide qui, un an après le Concile de Nicée, par un ordre parti du palais à Rome, faisait tuer à Pola, en Illyrie, le jeune prince Crispus, une énigme historique, autant qu'un tragique souvenir.

Notre récent et habile historien n'a point expliqué ce sanglant problème, transmis par des textes incontestables, mais d'une extrême brièveté. On regrette de ne pas trouver, dans le nombre des témoignages qu'il discute, cette phrase de Paul Orose[1], significative dans son obscurité : « Parmi ces faits, dit Orose, qui vient de célé-
« brer le concile de Nicée, on ignore par quelle cause
« cette épée vengeresse, cette punition préparée contre
« les impies, l'empereur Constantin la tourna contre ses
« propres affections, en mettant à mort son fils Crispus,
« et Licinius, le fils de sa sœur; « l'un, dit un autre histo-
« rien, homme déjà remarquable, et l'autre jeune homme
« de belle espérance. »

Il n'y avait point ici le terrible motif, dont le czar Pierre, et Philippe II, couvrirent leur impitoyable rigueur, le besoin de protéger l'œuvre d'un règne contre les vices présumés, l'ineptie, ou la violence d'un héritier. Constantin frappait dans Crispus le continuateur le plus digne que pouvait espérer sa grande entreprise, un chrétien zélé comme lui et plein des traditions, dont il se servait lui-même pour changer le culte de l'empire. On peut, sur ce point, s'en fier aux reproches et à la haine d'un des successeurs mêmes de Constantin, de Julien, dans sa *Satire des Césars*, monument singulier de la liberté d'esprit d'un despote jugeant tous ses prédécesseurs. Là, Julien, loin de supposer Crispus favorable au paganisme, ou victime d'un tel soupçon, met dans la bouche de ce jeune prince, qu'il accuse de penchant aux plaisirs comme son père, un appel au christianisme, comme au remède universel, à la suprême et facile expiation. C'était le repro-

[1] Inter hæc latent causæ cur vindicem gladium, et destinatam in impios punitionem Constantinus imperator in proprios egit affectus. Nam Crispum, filium suum, et Licinium sororis filium interfecit.

che que faisait à cette loi sainte l'inconséquence païenne, tandis qu'elle-même, dans ses apothéoses, non-seulement absolvait, mais divinisait les crimes.

On sent l'amer sarcasme de Julien, prêtant au jeune prince ce langage devant son propre père, dont il semble ainsi encourager, sans le savoir, la cruauté, en lui promettant la rémission de tous les crimes, au nom du culte qui leur est commun à tous deux. Ajoutons que, par un contraste artificieusement ironique, Julien a soin de justifier Marc-Aurèle d'avoir laissé le trône à son indigne fils Commode, et cela même, en insistant, avec une citation d'Homère, sur la puissance de ce lien sacré du père et du fils.

L'hypothèse d'une haine religieuse entre Constantin et son malheureux fils n'ayant donc aucun prétexte, la tradition s'est arrêtée à une explication dramatique, ou plutôt fabuleuse, un père aveuglé comme Thésée, un fils innocent, une marâtre rachetant un incestueux amour par une calomnie, et châtiée bientôt après de son funeste mensonge par l'époux, qu'elle avait rendu parricide.

Quoi qu'il en soit de la cause mystérieuse des cruautés commises, l'horreur s'accrut dans la maison de Constantin. Trois mois après le meurtre de Crispus, l'impératrice Fausta périssait étouffée dans un bain chaud, l'année même où la mère de l'empereur, portant le deuil inconsolable de son petit-fils, allait à Jérusalem rechercher, sous les constructions profanes d'Adrien, la trace première des lieux saints et les reliques de l'immolation divine. La pensée se confond avec tristesse, devant ce voisinage, cette rencontre du crime et de la ferveur, dans le palais des maîtres de la terre. Ce fut alors que des vers satiriques, affichés sur les murs dans Rome, accusèrent le retour du siècle de Néron; et bientôt après, Hélène envoyait de son pieux pèlerinage un des clous de la croix, pour en fabri-

quer un mors au cheval de Constantin : étrange symbole, commenté plus d'une fois, et dont le sens allégorique semblait exprimer le besoin d'un frein sacré contre les violences d'une colère et d'un pouvoir sans limites humaines.

Constantin devait survivre, onze années encore, à de tels anathèmes et à de telles leçons, et dans cet intervalle fonder une capitale nouvelle et assurer, non pas à sa race, mais à l'empire, une prorogation de dix siècles. Meurtrier de son fils aîné et père encore de trois jeunes fils, dont il venait d'immoler la mère, il se sentait mal à l'aise dans Rome. Tout l'attirait vers l'Orient : son faste, sa politique et le besoin de fuir les lieux, théâtre de ses fureurs et, sans doute, de ses remords.

Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, qu'en transférant, ou plutôt en dédoublant le siége de l'empire, il porta un coup mortel à la puissance romaine. Il la couvrait, au contraire, par un côté du moins, en plaçant près de la frontière même un rempart inexpugnable. Le nouvel historien expose avec une rare sagacité ce motif et cette conséquence de la fondation de Constantinople, en même temps qu'il rapporte à ce grand fait une foule de curieux détails sur le régime intérieur de l'empire. Ce chapitre est un des plus remarquables du livre.

Dans un ouvrage, où l'auteur a fait aux choses de l'ordre spirituel et moral plus de place qu'on ne leur en accorde généralement aujourd'hui, il y a là, sur la vie matérielle de la société, sur le mécanisme du pouvoir et la pratique de l'obéissance, l'exposition la plus nette qu'un esprit pénétrant ait pu faire sortir des compilations législatives de Théodose II et de Justinien.

Bientôt, du milieu de cette analyse reparaît le génie théologique du temps par le retour d'Arius, que relève la main qui l'avait abattu. Près de prévaloir sur Athanase lui-

même, Arius meurt accidentellement, à l'heure de son triomphe, laissant à la tête de sa secte des disciples non moins opiniâtres et plus modérés que lui.

La dernière époque de la vie de Constantin se consuma donc entre ces deux œuvres, l'achèvement d'un nouvel empire et le protectorat d'une secte chrétienne plus docile à cet empire que ne pouvait l'être l'orthodoxie de Nicée. Ainsi, le vice du pouvoir absolu gâtait la plus grande pensée qu'avait eue Constantin; et quand l'adoption de la foi chrétienne rendait la souveraineté plus paisible et plus sûre, le despotisme, impatient de l'obstacle moral qu'il trouvait dans cette foi si pure, s'étayait d'une secte dissidente, dont la soumission à ses ordres lui semblait la première des vertus religieuses.

Ce manége est encore aujourd'hui visible dans les écrits d'Eusèbe de Césarée, ce théologien de cour, plein de faux-fuyants et de réticences, signant avec Athanase et protestant avec Arius, célébrant les exploits du jeune Crispus dans son histoire ecclésiastique, et supprimant le nom de l'infortuné prince dans sa *Vie de Constantin*.

Ainsi, sous la plume savante et libre de M. Albert de Broglie, tout se suit et s'enchaîne, tout s'éclaire d'un jour continu et sinistre parfois, dans cet ouvrage d'une forme nouvelle, pour une révolution unique dans l'histoire du monde. Que les païens l'aient peu comprise, rien de plus naturel; que Zozime, par un évident anachronisme, ait donné pour cause à la conversion de Constantin le désir d'être absous des crimes, que malheureusement cette conversion, déjà ancienne, ne prévint pas, ce sont là des erreurs expliquées par la passion de parti. Il est beau de substituer à ces partialités contemporaines la justice de l'avenir et cette vérité morale, qui ne trompe pas. Troublé sans doute, dans les dernières années de sa vie, par plus d'un horrible souvenir, frappé de langueur

après une activité si puissante, Constantin, dès longtemps *cathécumène*, reçut le baptême des mains de l'hérésiarque Eusèbe, et expira le 22 mai 337, à l'âge de soixante-trois ans, laissant au christianisme le monde civilisé, et le trône à sa famille, pour une génération seulement.

Les pages, où est retracée la fin de cet homme plus extraordinaire que grand, le jugement sur sa vie, l'aveu un peu arraché, mais impartial, de ses fautes et de ses crimes forment un travail complet et un éloquent tableau. Que l'auteur, encouragé par le succès si marqué de ces deux premiers volumes, poursuive, pour la France et pour l'Europe, l'étude approfondie du siècle ouvert par Constantin et fermé par les invasions barbares! Il n'est pas dans l'histoire d'époque plus instructive et plus tragique, et où s'aperçoive davantage ce qui, même entre deux grands bienfaits, une religion sainte et une civilisation avancée, peut manquer encore à l'espèce humaine.

FIN.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

PAGES

PRÉFACE. V

RAPPORTS

SUR LES CONCOURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Concours de l'année 1846. 1
Concours de l'année 1847. 14
Concours de l'année 1848. 28
Concours de l'année 1849. 39
Concours de l'année 1850. 51
Concours de l'année 1851. 67
Concours de l'année 1852. 97
Concours de l'année 1853. 124
Concours de l'année 1854. 151
Concours de l'année 1855. 181
Concours de l'année 1856. 207

CHOIX D'ÉTUDES

SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.

M. DE CHATEAUBRIAND. — *Essai sur la littérature anglaise*, et considérations sur le génie des hommes, des temps et des révolutions. — *Le Paradis perdu*, de Milton, traduction nouvelle, etc., etc. 231

PAGES

M. A. NETTEMENT. — *De la littérature en France*, durant les quinze années de la Restauration, etc. 293

L'Italie sous les barbares (*Histoire de Théodoric le Grand*, roi d'Italie, par M. DU ROURE). 340

M. DELÉCLUZE — *Florence et ses vicissitudes*. 371

LORD BROUGHAM, critique, historien, publiciste. 387

Des opinions de quelques publicistes sur l'Angleterre. — LORD BROUGHAM, M. DE RÉMUSAT. 406

M. ALBERT DE BROGLIE. — *L'Église et l'empire romain au quatrième siècle*. — Analyse de cet ouvrage. 431

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 002654100b

CE PN 0037
.V65 1846 V007
COO VILLEMAIN, A OEUVRES.
ACC# 1205472

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 06 11 16 08 5